





EX LIBRIS
ST. BASIL'S SCHOLASTICATE
No.

HISTOIRE

DE

MGR D'AVIAU DU BOIS-DE-SANZAY

SUCCESSIVEMENT

ARCHEVÊQUE DE VIENNE ET DE BORDEAUX.

Lyon. Impr. de J. B. Pélagaud.



Mgr. Cl.-F. D'AVIAU DU BOIS DE SANZAY,

successivement

Archevêque de Vienne et de Bordeaux.

HISTOIRE

DE

MGR D'AVIAU DU BOIS-DE-SANZAY

SUCCESSIVEMENT

ARCHEVÊQUE DE VIENNE ET DE BORDEAUX

PAR M. L'ABBÉ LYONNET,

Chanoine et Vicaire-général de Lyon, de Bordeaux, de Troyes, d'Alger, etc.

Ambulavit pes meus iter rectum.
(Eccl. 51, 24.)

TOME PREMIER.

A. P. DuMouchel

LYON
J. B. PÉLAGAUD ET Cie
Imprim.-Libr. de N. S. P. le Pape
grande rue Mercière, 26.

PARIS
JACQUES LECOFFRE ET Cie
LIBRAIRES
Rue du Vieux-Colombier.

1847

paille. Mais ce qui décore cette pièce, ce qui la rend la plus belle de l'établissement, c'est un certain nombre de tableaux appendus à la muraille nue; approchez et vous lisez au bas, après le nom du bienheureux de La Salle, fondateur de l'institut, ceux des frères qui lui ont succédé dans l'exercice de sa charge; ce sont ceux des frères Barthélemi, Timothée, Claude, Florence, Agathon, Gerbaud, Guillaume, Anaclet, Philippe.

Est-ce par suite de cette idée ou par une autre, nous ne le savons, que, depuis une douzaine d'années, la plupart de nos Evêques se sont pris tout-à-coup à faire de semblables collections dans leurs palais! Quel que soit le motif qui les ait décidés à un pareil essai, nous sommes heureux, autant pour leur satisfaction personnelle que pour celle de leur clergé, de constater un fait qui les honore. Car, de tous côtés, ils ont rivalisé d'intelligence et de zèle pour rétablir, aussi bien qu'ils l'ont pu, dans leur ancien lieu et place, les images vénérées de leurs glorieux devanciers que le temps et la révolution avaient dispersées. En sorte qu'aujourd'hui il n'y a peut-être pas en France un Prélat, si éloigné soit-il des mouvements des grandes cités et si pauvre dans ses ressources, qui ne puisse montrer aux étrangers qui vont le visiter, quelques portraits de ses prédécesseurs dans la plus belle salle de sa demeure épiscopale; il leur raconte avec plaisir où il les a découverts, comment il a pu les obtenir, s'il les a fait venir de loin ou de près, quels souvenirs s'attachent à leurs noms.

Nous demandons ici qui a plus fait en ce genre que Mgr l'Archevêque actuel de Bordeaux? Il a remué ciel et terre pour retrouver la série des illustres Pontifes qui l'ont précédé sur le beau siége des Delphin et des Amand. A l'heure qu'il est, sa galerie épiscopale est presque un musée; nul Bordelais, prêtre ou séculier, pour peu qu'il soit intelligent ou religieux, qui ne vienne l'admirer. Il nous souvient d'y avoir vu nous-même, en 1839, parmi une

foule d'autres tableaux qui tapissaient à droite et à gauche une assez vaste salle, et le fameux Bertrand de Goth, la main sur la tiare qu'il devait ceindre bientôt sous le nom de Clément V, et le bienheureux Pierre Berlan, appelé de la modeste cure de Boliac au siége archiépiscopal de la Guyenne, et l'intrépide André d'Espinay, dont l'amitié et les conseils furent plus d'une fois utiles à son souverain, et le Cardinal François de Sourdis, tenant, en dépit du parlement, la croix haute, assemblant ses synodes de discipline, enrichissant son église de reliques et de pieuses institutions, et le Prince Ferdinand-Mériade de Rohan, bâtissant à ses frais pour lui et ses successeurs le palais dont la révolution s'est emparée au détriment de qui de droit, et le célèbre Champion de Cicé, qui, mêlé de bonne heure aux affaires publiques, devint, sous Louis XVI, Garde des Sceaux, et Mgr d'Aviau, de si précieuse et si vénérée mémoire, avec sa croix et son ruban de Commandeur de l'Ordre du St.-Esprit, et son successeur le Cardinal de Cheverus, en pied, dans la pose et l'attitude que les peintres ont données à Bossuet. Toutes ces nobles et imposantes figures, ainsi que celles de plusieurs autres dont l'énumération ne nous lasserait pas, sont restées empreintes dans notre esprit avec le souvenir des vertus et des belles actions qu'elles rappellent.

Honneur donc, et trois fois honneur à ceux qui, à quelque ordre et à quelque rang qu'ils appartiennent, essayent de former, sous l'impulsion d'une idée chrétienne, de semblables collections? Ils contribuent plus qu'ils ne pensent, en perpétuant les traits des hommes plus ou moins éminents qui ont rendu des services à l'Église, à l'édification et à la sanctification de leurs frères; car peut-on s'arrêter un instant devant leurs images, devant leurs plus simples reproductions, sans éprouver au-dedans de soi-même le secret désir de les imiter; ils sont là, debout sur la toile où un magique pinceau les fait revivre, comme des vedet-

tes et des sentinelles, pour nous montrer le chemin de la vertu; que dis-je? tout muets et immobiles qu'ils sont, ils nous encouragent, de la voix et du geste, à marcher sur leurs traces.

Mais cette voix intérieure, quelque vibrante qu'elle soit, est bien plus forte, bien plus énergique, bien plus pénétrante, lorsqu'on lit dans l'histoire ou la biographie de ces pieux personnages les beaux traits et les chefs-d'œuvre dont leur existence est remplie; car n'est-ce pas dans ceux-ci, plus que dans les lignes de son visage et l'attitude de son corps, que l'homme consiste? Où se réflete-t-il et se déteint-il mieux que dans ses actions? Le Sauveur l'a dit : On connaît l'arbre à ses fruits : *A fructibus eorum cognoscetis eos.* On se rend facilement compte, en suivant le cours des événements dont sa vie se compose, de toutes les pensées qui ont traversé son esprit, de tous les motifs qui ont déterminé ses actes, de tous les sentiments qui ont fait battre son cœur. Il n'y a plus rien alors de secret en lui; tout est dévoilé, tout est mis à jour; et là, que de belles leçons, que de touchants exemples, que de magnifiques enseignements! C'est le cas ou jamais de s'écrier : *Defunctus adhuc loquitur.*

Quel bien n'a pas fait, en ce genre, la spirituelle biographie du Cardinal de Cheverus? Modèle de style et de goût, elle a passé par toutes les mains, est entrée dans toutes les bibliothèques, a fait les délices de toutes les familles chrétiennes. On l'a lue et relue, et on a désiré la relire encore. Il y a quelque chose de si attachant dans les récits. C'est, depuis le commencement jusqu'à la fin, un charme qui ne cesse pas. L'auteur a saisi, je crois, pour l'écrire, les paroles de miel que la Providence avait mises sur les lèvres de son héros comme jadis sur celles d'un saint Archevêque de Milan.

Eh! bien, toute sérieuse et parfois sévère que soit la vie de son illustre prédécesseur, nous osons espérer que

le public religieux ne l'accueillera pas avec moins de bienveillance. Car, après tout, ce n'est plus simplement l'histoire particulière d'un Prélat qui a passé la moitié de sa carrière d'homme dans les missions et l'autre moitié dans les pacifiques fonctions d'un paisible Episcopat, presque sans commotion, sans secousse, du moins, sans rapport direct avec les grands événements qui ont bouleversé la face du monde; c'est, au contraire, celle d'un Pontife, qui, appelé sur le premier plan hiérarchique, dans un temps où tout craquait et croulait autour de lui pour se relever ensuite avec d'autres hommes et d'autres idées, a été constamment la sentinelle avancée du Catholicisme. Quelle vie que celle-là ! tout y est dans d'immenses proportions. On y passe en revue, à la suite de notre héros, toutes les catastrophes qui ont jeté pêle-mêle le trône, l'autel et toutes les institutions à terre. On y assiste avec lui à toutes les luttes de cette époque, véritables guerres de géants, où le droit résiste à la force brutale avec l'héroïsme des premiers chrétiens. On y voit, sous ses ordres ou à coté de lui, se déployer les plus beaux caractères, éclater les plus admirables dévouements, se montrer les plus énergiques courages. Le saint Prélat est partout; il tient dans ses mains le drapeau du ralliement; on se groupe autour de lui comme autour du plus intrépide défenseur du Saint-Siége. Son nom est, dans ces temps, le synonyme de celui des Athanase, des Cyrille, des Hilaire et de tous les nobles athlètes de la religion.

Pour mettre de l'ordre dans nos idées, tout en suivant les événements par le rang de leurs dates et les enregistrant à mesure qu'ils se présentent, nous avons divisé notre travail en trois grandes phases ou époques.

La première comprend l'espace qui s'est écoulé depuis la naissance de Mgr d'Aviau jusqu'à son élévation à l'épiscopat. Or, pendant cette période, combien de faits et d'incidents dont l'intérêt va toujours croissant ! Après avoir

À

MONSEIGNEUR

Ferdinand-François-Auguste Donnet,

Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine.

Monseigneur,

Une biographie importante manquait; c'était celle de votre avant-dernier prédécesseur, Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, l'un des plus grands Evêques des temps modernes ; et le public religieux, qui avait connu ce Prélat, ou du moins avait entendu célébrer ses hautes vertus, ne cessait de demander quand elle paraîtrait.

Sur votre invitation, Monseigneur, et votre invitation réitérée, comme sur celles de vos plus éminents ecclésiastiques et de vos plus recommandables diocésains, j'ai essayé, dans les trop courtes heures de loisir que me laissent d'autres occupations, de satisfaire à ce vœu.

A cet effet, j'ai recueilli çà et là, dans tous les lieux, les livres et les manuscrits où le Pontife a pu tracer quelques lignes ou laisser quelques souvenirs, une foule de traits, d'anecdotes, et d'autres documents précieux qui ne serviront pas moins à l'instruction qu'à l'édification des populations catholiques.

On verra, en les lisant, si, à la première intuition, ils ne rappellent pas une des plus douces, des plus imposantes, des plus majestueuses figures épiscopales que le ciel, depuis un de-

mi-siècle, ait données à l'Eglise de France, à cette Eglise qui a toujours compté dans son sein une foule de grands pontifes...

De chaque fait, de chaque geste qu'il nous a été loisible d'enregistrer, s'échappe un parfum de vertu, une odeur de sainteté qui embaume l'âme et la pénètre d'un délicieux respect pour celui dont le pèlerinage sur la terre n'a été qu'un enchaînement de saintes et méritantes actions.

Me permettrez-vous, Monseigneur, à présent que mon travail est terminé, de le publier sous vos auspices ? J'ose l'espérer et de votre vieille amitié pour moi, et plus encore de vos pieuses sympathies pour la publication que j'ai entreprise. Un nom, comme le vôtre, à la tête de mon ouvrage, lui portera bonheur; car c'est celui d'un Prélat qui, tout fier d'avoir été béni deux fois par le saint Archevêque dont votre famille abrita les jours en des temps difficiles, occupe aujourd'hui si dignement son trône et continue si saintement ses œuvres...

Dans cette espérance, Monseigneur, je vous prie de croire aux sentiments de profond respect et de sincère dévouement avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

De votre Grandeur,

Le très-humble et obéissant serviteur

Cyonnet, Ch., Vic.-Gén.

Lyon le 25 mars, fête de l'Annonciation, 1847.

INTRODUCTION.

C'était une louable et sainte coutume, chez nos pères, de conserver précieusement les portraits des ancêtres; il y avait, dans un grand nombre de familles où la piété filiale était héréditaire comme le sang, des galeries spécialement affectées à ce service; on y inaugurait, avec une vénération qui tenait du culte, le lendemain de leur décès ou de leur incinération, les images vénérées de leurs chefs défunts; et cette douce illusion semblait prolonger, aux yeux de leurs enfants attristés, leur fantastique existence, ou, du moins, servait à entretenir, dans leurs cœurs, d'utiles et délicieux souvenirs.

N'est-ce pas ce que l'on observe encore, de nos jours, dans la plupart des grandes corporations religieuses, véritables familles spirituelles qui, dans la société catholique, ont des chefs, des biens et une vie à part. Demandez aux nobles enfants de saint Benoît, de saint Dominique, de saint Bruno, de saint Ignace, de saint Philippe de Néri, de saint Jean de Matha, de saint Vincent de Paul, s'ils n'ont pas soin de conserver fidèlement, à la suite de leurs saints fondateurs, la série des hommes remarquables qui leur ont succédé dans le gouvernement de leur ordre ou de leur congrégation. Ils vous montreront, avec une sorte d'orgueil patriotique, non-seulement dans le chef-lieu de leur société, mais encore dans leurs principales résidences, une foule de toiles, plus ou moins simplement encadrées,

où paraissent vivre et respirer encore ceux qu'ils appellent affectueusement leurs supérieurs ou leurs pères. C'est, après leurs restes mortels, s'ils ont le bonheur de les posséder encore, ce qu'ils ont de plus précieux en ce monde.

Qui de nous n'a pas admiré, sous ce rapport comme sous tant d'autres, le culte filial que les prêtres de Saint-Sulpice ont voué à ceux qui ont présidé à leurs destinées avec autant de sagesse que de piété et de savoir? Y a-t-il une seule de leurs maisons, soit sur le continent, soit ailleurs, qui n'ait pas dans la salle d'oraison ou le réfectoire la collection de leurs portraits? Depuis leur pieux fondateur, M. Olier, de bénie et vénérée mémoire, jusqu'à M. de Courson, de splendide et fécond avenir, ils les ont tous, de main de maître ou non, avec le costume du temps. Quelques-uns d'entre eux portent même au-dessous de la lèvre inférieure, comme c'était l'usage au XVIe siècle, la royale ou mouchet de barbe que ne dédaignaient pas les meilleurs ecclésiastiques. On dirait, à voir leur figure calme et sereine, qu'ils président encore un exercice spirituel, un examen de théologie, ou le conseil de la maison où se décident tant de vocations et d'appels aux ordres.

Il n'y a pas jusqu'aux bons frères des écoles chrétiennes, si simples et si pauvres soient-ils, qui n'aient voulu conserver, après leur mort, le souvenir et les traits de leurs bien-aimés supérieurs. Si, par hasard, quelque événement vous mène dans la capitale (et aujourd'hui que nous avons tant de moyens de locomotion, qui n'y va pas?) allez voir leur bel établissement qui est dans le faubourg St-Martin. C'est, depuis qu'ils ont perdu à Lyon un haut et puissant protecteur qui avait amené leur chef d'Italie et l'avait presque établi sous son aile, leur maison-mère. Là, dans l'appartement du frère-général, point de meubles de luxe; il n'y a pas même le modeste fauteuil en crins noirs ou en velours d'Utrecht; on vous présentera tout simplement, pour vous faire asseoir, la modeste chaise de

sonne, nous nous ferons un devoir et un plaisir de donner connaissance au public de toutes celles où se trouve mêlé directement ou indirectement le nom du saint Archevêque de Vienne.

Faut-il s'étonner, après ce court résumé, si, en dehors comme en dedans de la France, les populations catholiques, émerveillées qu'elles étaient de tant de vertus, de lumières et de force, ont constamment porté jusqu'aux nues celui qui donna à son siècle de si hauts et de si magnifiques exemples? Elles n'ont pas attendu que la tombe se soit fermée sur lui, pour proclamer, à son de trompe, son éminente sainteté; elles l'ont, à la suite de deux souverains Pontifes, des plus éminents cardinaux, de tous les évêques et prêtres qui ont eu des rapports avec lui, canonisé, pour ainsi dire, de son vivant; elles étaient tellement pénétrées d'estime et de vénération pour lui, qu'au besoin elles seraient allées jusqu'à lui demander des miracles, comme jadis on en demandait aux Martin de Tours, aux Germain d'Auxerre et autres grands thaumaturges des Gaules.

Ce qui se passa à Bordeaux, aux jours de la mort et des obsèques du saint Pontife, n'est que la traduction exacte des sentiments qu'il inspirait. Quel deuil! Quel chagrin! On lisait sur toutes les figures l'expression de la plus vive douleur. C'était une véritable calamité publique. Les fidèles venaient en masse, dans l'appartement d'où son âme était partie pour le ciel, contempler une dernière fois ses traits. Ils se gardaient bien de prier pour lui; c'était à leurs yeux un prédestiné, un élu, un saint; déjà le Prince des Pasteurs avait posé sur son front la couronne qu'il réserve à ceux qui ont combattu jusqu'à la fin : mais ils le priaient pour eux, pour leurs parents, pour leurs amis; ils l'invoquaient avec piété et confiance, comme s'il eût été dejà permis de lui rendre un culte public; ils se partageaient comme des reliques ses cheveux, ses vêtements, ses

livres, en un mot tout ce qui lui avait appartenu; et, tous ces objets ne suffisant pas, on fut même obligé, pour satisfaire à la sainte avidité de ceux qui n'avaient rien pu obtenir, d'approcher de sa dépouille mortelle de longues pièces d'étoffe ou de toile qu'on découpait par légers fragments et qu'on distribuait ensuite.

Voilà aujourd'hui plus de vingt ans que l'illustre Prélat a été enlevé à ses chers diocèsains. Est-ce que l'impression de respect et de vénération, qu'il avait laissée parmi eux, s'est effacée? Est-ce que la douce odeur de ses vertus s'est évaporée dans leurs souvenirs comme la rosée du matin aux rayons du soleil? Son nom n'est-il pas béni comme aux premiers jours? Sa mémoire n'est-elle pas invoquée par les jeunes générations comme par les anciennes? Si l'on en doute, qu'on aille à St-André, dans la vieille Basilique, qu'on monte dans la chapelle à droite, un peu au-dessus du transcept; c'est là que reposent les restes du vénéré Pontife, sous le magnifique mausolée que lui a élevé la piété bordelaise. Un seul jour se passe-t-il sans qu'une foule de pieux chrétiens ne vienne prier et pleurer sur le marbre qui les recouvre? on raconte que plus d'une personne y a obtenu, par l'entremise du serviteur de Dieu, des grâces spirituelles et temporelles de plus d'une sorte.

En 1830, après les événements de Paris, la fougue révolutionnaire eut, comme on sait, sa journée à Bordeaux. Une multitude effrénée, aux ordres de ceux qui la soudoyaient ou l'excitaient, se précipita, en un clin-d'œil, sur l'hôtel de la préfecture; à l'instant même on jeta par les fenêtres et les tables d'acajou et les fauteuils en palissandre et les lustres de cristaux et les pendules de prix; l'émeute ne respecta rien; pardon, elle recula devant une image. Elle n'osa, ayant rencontré sous sa main le portrait de Mgr d'Aviau, lui faire subir le même sort qu'aux autres objets qu'elle foulait et brisait à l'envi. *C'est le père du peuple*, s'écria-t-elle, et elle le mit en lieu de sureté.

N'en est-il pas aussi de même dans l'ancien diocèse de Vienne, bien qu'il y ait plus de temps encore, près de cinquante ans, que le Pontife, cédant à d'impérieuses nécessités et à d'augustes volontés, s'en soit éloigné? Peut-on faire un pas, soit dans les hautes montagnes de l'Ardèche, soit sur les fertiles versants qui courent le long du Rhône, soit à travers les riches plaines du Dauphiné, sans entendre rappeler ses bienfaits et ses vertus? Tout est écho dans les innombrables paroisses qu'il a visitées, alors que sa tête était mise à prix, pour redire sa foi, sa charité, son intrépidité. Les vieillards, assis, l'hiver, au coin de leur feu, et, l'été, à l'ombre du chêne ou du mûrier touffus, en parlent à leurs enfants avec l'attendrissement du premier âge.

Les ecclésiastiques qui exercent le ministère pastoral dans ces bénites contrées le savent bien; aussi quel avantage n'en tirent-ils pas, l'occasion se présentant, pour raviver l'esprit de foi et de piété parmi leurs populations? Ils n'ont qu'un mot à dire, à rappeler un nom, celui du dernier archevêque de Vienne, de ce bien-aimé Pontife qui les a édifiées et consolées dans les jours de l'épreuve, pour les voir à l'instant fondre en larmes. Aussitôt, comme si un magique talisman avait touché la fibre de leurs cœurs, elles prennent de bonnes résolutions et se remettent en marche dans la voie de la justice; tant est vivace et puissante l'énergie de son souvenir sur les masses qui l'ont connu ou du moins ont entendu parler de lui!

Que conclure de tous ces faits? Il n'en eût pas fallu sûrement davantage, à une autre époque, pour faire décerner à Mgr d'Aviau un premier culte de révérence et d'honneur; les peuples, sous le charme de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, lui auraient, le jour même de ses funérailles, élevé une statue ou consacré un oratoire; et l'Eglise, témoin des prodiges sur lesquels s'appuyait leur confiance, les aurait laissés faire. Mais est-ce à

dire, parce que l'Eglise, dans sa sagesse, suit aujourd'hui une autre marche pour ces sortes de causes, qu'il ne soit pas permis d'espérer une autre faveur de sa part? Loin de là, nous avons la ferme conviction qu'un jour parfaitement instruite de la vie sainte de notre Pontife, elle lui accordera, à côté des vénérables serviteurs de Dieu, une place honorable dans ses dyptiques; car, en examinant de près tous les actes de sa longue existence, elle aura à admirer non-seulement des vertus héroïques, mais encore des guérisons et d'autres faits qui tiennent du prodige.

On nous a assuré, du reste, que le S.-Siège, juste appréciateur du mérite du saint Archevêque, avait, dans le temps, écrit ou envoyé sur les lieux, pour préparer ou commencer des informations en règle sur son compte; nous avons trouvé, du moins, dans les masses de papiers et de titres qui nous ont passé par les mains, quelques lettres qui paraissent le faire supposer; s'il en est ainsi, nous serons heureux d'avoir rassemblé ici quelques pièces et matériaux qui pourront servir un jour à l'introduction et peut-être à la conclusion de sa cause.

En tous cas, nous déclarons, conformément aux décrets d'Urbain VIII, sous la date du 13 mars 1625, du 16 juin 1631, et 5 juillet 1634, qu'en donnant le titre de *saint* dans le corps de notre ouvrage à Mgr d'Aviau, nous n'avons nullement entendu préjuger une question dont la décision appartient exclusivement au S.-Siége; notre intention a été uniquement de désigner par cette qualification un Prélat dont la piété, l'humilité, le zèle, la charité et les autres vertus, tant chrétiennes que sacerdotales et épiscopales, ont été universellement reconnues par les hommes de tous les partis et de toutes les opinions; dans cette disposition d'esprit et de cœur, nous lui soumettons avec notre livre tous les faits et appréciations qu'il renferme.

parlé de l'origine, de l'illustration et des gloires de sa famille, nous nous sommes un peu étendu sur sa première éducation sous le toit paternel, son entrée au collége de la Flèche et la fin de ses études à Poitiers. Là, se trouve, comme dans un drame pieux, tout ce qui concerne sa vocation à l'état ecclésiastique; lorsque celle-ci est décidée, il va de préférence faire sa théologie à Angers, où il prend successivement les ordres et ses grades; il revient ensuite, à la satisfaction de son Evêque et de tout le clergé poitevín, dans son diocèse natal; nous laissons, en passant, tomber quelques mots sur ses prédications, ses charités et ses études favorites. Peu de temps après, il est nommé chanoine de l'insigne collégiale de Saint-Hilaire; quels ne sont pas alors et son exactitude, et sa piété, et son goût pour ses pieuses fonctions! Vainement les Evêques du voisinage, dans la pensée de l'attirer dans leurs diocèses, lui offrent-ils des titres avantageux? Mgr de St-Aulaire, pour ne pas se laisser enlever un prêtre de ce mérite, se hâte, en lui donnant des lettres de grand-vicaire, de l'attacher à son administration. Il le charge, à ce titre, de la direction des séminaires, des communautés religieuses et de beaucoup d'œuvres qui ne manquent pas de fleurir sous sa main. C'est ici le lieu où nous avons relaté avec quelques détails ses luttes incessantes contre l'hérésie et la philosophie dont l'acharnement ne servit qu'à multiplier ses triomphes. Dès cet instant, la voix publique le désigna manifestement pour un siége épiscopal.

Ici, avec la seconde période, l'horizon s'agrandit; le Chanoine de Poitiers est appelé, malgré ses refus réitérés, à monter sur le trône primatial de Vienne; quelle position il prend dans l'Episcopat! On ne lit pas, sans en être profondément ému, tout ce qu'il fait, à peine arrivé dans son diocèse, pour comprimer les efforts de la révolution. C'est une des plus belles pages de l'histoire contemporaine, où le Pontife, aux prises avec les plus violentes

passions, déploie à la fois un courage et une prudence qui ne caractérisent pas moins le sage administrateur que l'intrépide confesseur. Cependant l'orage gronde de plus en plus; le Prélat, obligé d'abord de se cacher, est à la fin forcé de partir pour la terre de l'exil; nous avons peine à le suivre, tant les événements se pressent, dans toutes ses pérégrinations en Savoie, en Suisse, en Italie. Il est accueilli partout, sur la foi de sa réputation qui le précède, avec enthousiasme et transport. Pour lui, en quelque endroit qu'il se trouve, il ne songe qu'à son diocèse; il lui adresse, toutes les fois que l'occasion se présente, une foule de lettres pastorales qui témoignent de son constant souvenir. Que dis-je? Ce n'est pas seulement de son diocèse qu'il se préoccupe; le S. Père, dans sa sollicitude pour toutes les églises, vient d'en adjoindre deux autres à celle dont il a l'administration. Dès ce moment, il dirige de loin, aussi bien qu'il le peut, les diocèses de Die et de Viviers, comme le sien propre. Mais voici qu'à travers tant de troubles et de tempêtes une éclaircie se fait sur notre malheureuse patrie; soudain le Prélat en profite pour repasser la frontière et rejoindre son troupeau; le voyez-vous tour-à-tour sur les montagnes et dans les plaines de son vaste diocèse qu'il sillonne en tous sens; il a maintes fois des dangers à courir, n'importe; il a le bonheur d'ouvrir lui-même, avant le concordat, près de 150 églises, de confirmer plus de 25,000 personnes, de consacrer un grand nombre de prêtres, de fonder des séminaires, des colléges, des écoles, etc.

Enfin, dans une troisième et dernière période, le magnanime Pontife se montre à nous sacrifiant, à la demande du Chef de l'Eglise, son siége illustre de Vienne, et acceptant en échange, malgré certaines oppositions, celui de Bordeaux. Là, de graves et sérieuses difficultés l'attendent; un parti fort et puissant veut lui imposer des conditions; mais qu'on ne craigne pas, Mgr n'a pas déposé le ceste,

il saura s'en servir pour résister au vice et à l'erreur. C'est à nos yeux un second Esdras, qui, au retour de la captivité de Babylone, rassemble les pierres du sanctuaire et rétablit le temple du vrai Dieu. Combien de sollicitudes, de peines, de soucis il se donne pour arriver à ses fins ! Il a le bonheur, à force de soins et de travaux, de rendre à sa nouvelle épouse une partie de son vieil éclat et de ses anciens joyaux, nous voulons dire, ses fêtes, ses ministres, ses processions. Bientôt, grâce à sa prodigieuse activité, à côté du chapître métropolitain et du clergé paroissial, les séminaires, les communautés religieuses, les écoles et autres établissements sortent de leurs ruines; si bien qu'au bout de peu d'années, toujours sous l'impulsion de son zèle, tout grandit, tout se développe, tout prospère, au gré de ses désirs, dans son vaste diocèse.

Que n'aurions-nous pas à intercaller, entre ces diverses époques, de sa piété tendre, de sa profonde humilité, de son esprit de pénitence et de prières, de son immense charité pour les pauvres, de son zèle ardent pour le salut des âmes ? On n'en finirait pas, si l'on voulait rappeler à ce sujet toutes les anecdotes pieuses et intéressantes que présente à chaque page l'histoire de sa vie ; nous en avons recueilli quelques-unes, les populations édifiées continueront de raconter et de transmettre les autres aux générations suivantes.

Que n'aurions-nous pas surtout à ajouter de la pureté et de la fermeté de sa foi, de la dignité et de l'intrépidité de son caractère, de son inaltérable fidélité aux règles ecclésiastiques, de son invincible attachement à l'Eglise, de son ardent et affectueux dévouement pour le Saint-Siége? Toutes ces vertus, qui font le grand évêque, étaient profondément enracinées dans son cœur; y a-t-il eu une force humaine, au milieu de tous les cataclysmes qu'il a traversés, qui ait pu les ébranler ? Y a-t-il même eu, parmi les orages et les tempêtes qui ont brisé tant de cèdres et

renversé tant d'édifices, le moindre souffle qui ait pu les ternir? Ni les échafauds de la révolution, ni les prisons de l'empire, ni les amorces d'un autre pouvoir n'ont pu le faire dévier d'un iota de sa ligne. Il est resté, en dépit de toutes les persécutions et oppressions, debout sur les principes comme une statue de bronze sur un socle de granit.

Dernièrement, un orateur célèbre, M. le comte Beugnot, a fait admirablement ressortir, à la chambre des pairs, sa pose et sa tenue dans cette fameuse réunion d'Evêques que le plus terrible des Césars, pour nous servir d'une expression du Cardinal Pacca, avait rassemblés des rives du Tibre à celles du Rhin? sourcilla-t-il un instant? Balança-t-il une seconde? Ne fut-il pas constamment le plus intrépide champion des libertés de l'Eglise et le plus énergique défenseur des droits du St-Siége? Tous les regards étaient fixés sur lui comme sur la colonne inexpugnable de la vérité. Il arriva même un moment, après l'emprisonnement de trois de ses collègues qui lui servaient habituellement de satellites, qu'il se trouva seul sur la brèche, seul à soutenir que l'on faisait du *Rimini*, seul à protester contre la captation et les manœuvres que l'on renouvelait du Bas-Empire. Evidemment, la foudre grondait sur sa tête; car ce n'était pas en vain qu'il était écrit : *Væ soli!* Mais appuyé sur le droit et sa conscience, il ne craignait rien, ni les anathèmes du pouvoir, ni ses licteurs, ni ses cachots. Le fier dictateur lui-même n'osait mettre la main sur lui; on eût dit qu'il le redoutait plus qu'une armée de cinq cent mille hommes; en effet, il n'avait qu'à pousser ses légions pour disperser les innombrables phalanges des puissances coalisées, tandis qu'il restait sans action sur cet antique et mâle caractère, sur cet invincible héros de la religion.

Possesseur de toutes les pièces originales qui concernent les divers actes de cette immense lutte entre le colosse des temps modernes et le chef de l'Eglise, pièces jusqu'à ce jour inédites, pièces qui n'ont même été communiquées à per-

HISTOIRE

DE

Mgr D'AVIAU DU BOIS-DE-SANZAY

SUCCESSIVEMENT

ARCHEVÊQUE DE VIENNE ET DE BORDEAUX.

—

PREMIERE PARTIE.

Depuis la naissance de Mgr d'Aviau, jusqu'à sa nomination au Siége archiépiscopal de Vienne.

—

CHAPITRE PREMIER.

Coup d'œil sur l'état moral de la France sous la Régence. — La Noblesse fut une des premières à subir la contagion de la Cour. — Quelques châteaux échappèrent, par exception, à cette maligne influence. — De ce nombre fut celui qu'habitait la famille d'Aviau. — Origine, gloire et alliances de cette maison. — Ses liens de parenté avec sainte Thérèse. — C'est de cette famille que descend Mgr d'Aviau. — Quelques mots sur son père et sa mère. — Leurs enfants. — Charles est l'aîné et le modèle de tous. — Heureuses dispositions de son esprit et de son cœur. — Combien sa mère contribue à les développer.

Le grand roi n'était plus; avec lui avait disparu ce cortége d'hommes plus ou moins éminents qui, après lui avoir servi de satellites pendant son règne, l'avaient, pour la plupart, précédé ou suivi dans la tombe;

et, pour comble de malheurs, ils avaient emporté avec eux dans le cercueil le goût des saines doctrines, des études fortes, des mœurs sinon toujours respectées, du moins toujours estimées.

A cette génération d'hommes graves et sérieux avaient succédé des esprits légers, frivoles, inconsidérés, qui, s'écartant des saintes traditions de leurs pères, s'étaient précipités, tête baissée, dans le plus effréné sensualisme. Ce fut ce qu'on appela le temps de la Régence ; temps où les passions, précédemment comprimées et retenues, avaient brisé tous leurs freins ; temps où le désordre, à force d'être accrédité et soutenu, avait en quelque sorte cessé d'être un scandale. On eût dit que c'était, comme un autre, un système de gouvernement à l'usage d'une nation qu'on voulait corrompre pour l'affaiblir et la perdre.

Or, qu'advint-il ? La cour étant la première à donner l'exemple de cet affreux dérèglement, la noblesse ne tarda pas à le suivre. Abdiquant l'antique vasselage des armes qui avait fait jusque-là sa gloire et son bonheur, elle se livra, à corps perdu, à celui de l'intrigue et de la courtisanerie. Elle ne lut plus que des romans, ne parla plus que de galanterie, ne se nourrit plus que d'anecdotes scandaleuses ; tout ce qui était indiscrétion de coulisses, succès d'antichambres, faveurs de salons, l'intéressait au suprême degré. Dans beaucoup d'endroits, cédant à de mauvais instincts, elle transforma ses habitations crénelées, naguère le séjour de l'innocence et de l'honneur, en lieux de dissipation et de débauche; on frémit encore d'horreur au souvenir des récits que les mémoires du temps ont conservés et que malheureusement les peuples, en plus d'une localité, n'ont

pas oubliés ; car ils se plaisent à les raconter, avec des variantes évidemment empreintes d'exagération, aux touristes qui, traversant leurs villages, viennent étudier les ruines dont la chronique s'est emparée.

Peu de résidences seigneuriales, si nous en croyons les annales de ces mauvais jours, avaient échappé à la corruption qui descendait de si haut. Il n'y eut, dans le fond de nos provinces, que quelques manoirs privilégiés qui furent assez heureux pour s'en préserver. Là vivaient retirés, lorsque la patrie n'avait plus besoin de leurs services dans les camps, les dignes descendants des anciens preux. Aussi fidèles à Dieu qu'à leur prince, ils gardaient avec leur belliqueuse ardeur leur vieille foi. Le plus souvent isolés au milieu des forêts, ou perchés dans les airs sur un rocher de granit ou de basalte, ils partageaient leur temps entre la chasse et leurs devoirs de famille.

De ce nombre était le château, jadis flanqué de quatre tours, que l'on aperçoit, avec son immense parc et sa belle avenue de marronniers, lorsqu'on va de Thouars à Saumur par les vastes prairies qui forment la partie septentrionale du département des Deux-Sèvres. Très-certainement que, de mémoire d'homme, le flot impur qui coulait, à plein bord, du sein de la capitale et inondait tous les nobles castels, n'avait jamais passé son pont-levis, et pénétré dans son enceinte ; il s'était arrêté devant ses murs, comme autrefois le Jourdain devant l'arche qui portait les destinées du peuple juif.

C'est qu'il y avait là, sous ce pieux donjon dont il reste encore quelques débris, une famille de noble et antique race, qui n'avait pas failli aux vieilles traditions de l'honneur et de la piété ; elle portait le nom de

d'Aviau, que l'on surajoutait, selon l'ordre de primogéniture de ses enfants mâles, de ceux du Bois-de-Sanzay, ou de Piolant, ou de Relay, ou de Cherves, principaux fiefs de sa mouvance. Il n'entre pas dans notre pensée de parler ici de sa haute extraction, qui se perd dans la nuit des temps, ni du rôle important qu'elle joua à certaines époques de crise politique ou religieuse, ni du crédit dont elle a toujours joui auprès de nos princes et princesses du sang ; tel n'est point notre but, c'est celui des chartistes et généalogistes ; habitués à déchiffrer les vieux titres et à raccorder les légendes, ils connaissent mieux que qui que ce soit l'histoire de chaque maison avec les faits et gestes de ses principaux membres. Pour nous, aussi étrangers à la science des souches qu'à celle du blason, nous renverrons simplement à l'Hermite-Souliers, *Traité de la Noblesse de Touraine*, et mieux encore à M. de Courcelle, *Dictionnaire de la Noblesse de France*, ceux qui veulent en savoir davantage sur la famille d'Aviau.

Tous les deux leur apprendront, au titre correspondant des ouvrages que nous avons indiqués, que cette maison, l'une des plus anciennes et des plus distinguées du Poitou, n'en comptait pas beaucoup au-dessus d'elle dans le reste du royaume ; car si nous nous en rapportons aux précédents auteurs (et pourquoi ne le ferions-nous pas, puisque de tout ce qu'ils avancent il n'y a rien qu'ils ne prouvent ?) elle descend en ligne directe et masculine des célèbres Amaury de Montfort, qui occupent une si large place dans les annales religieuses et monarchiques de notre patrie. On n'a pas oublié que l'un d'eux, sire Amaury de Montfort, intrépide soldat, vaillant capitaine, encore meilleur général, se

trouva à la tête de la croisade qui fut entreprise et exécutée contre les Albigeois. La voix publique le proclama, d'enthousiasme et de reconnaissance, le *Machabée de son siècle et de son pays.*

Ce fut le sixième ou le septième descendant de ce valeureux guerrier, Simon de Montfort, fils du comte Amaury de Montfort et d'Éléonore d'Aviau, noble demoiselle de la province de Touraine, qui échangea, on ne sait trop pourquoi, le nom de son père contre celui de sa mère. Un chroniqueur, assez habile à découvrir les causes de ces substitutions de noms, jadis si fréquentes dans l'histoire des plus grandes familles, a pensé que celle qui avait eu lieu dans la descendance des Montfort avait pu être l'objet d'une transaction matrimoniale ; ce qui arrivait de temps à autre, lorsqu'un gentilhomme, dont les finances étaient en désarroi par suite d'un revers de fortune ou d'un autre malheur, épousait une riche héritière, à la charge par lui de prendre son nom et de le faire porter à ses enfants. D'autres, au contraire, et peut-être avec plus de fondement, ont attribué ce changement de nom à la vive irritation que celui des Montfort continuait d'exciter, un siècle même après la mort du grand capitaine qui l'avait illustré, parmi les ardents sectaires de l'Ouest et du Midi ; ce qui pouvait être, pour ses descendants, dans ces temps où chaque seigneur se faisait la guerre, un sujet continuel de provocations et de persécutions. Quoi qu'il en soit de la raison qui détermina ce changement, Simon de Montfort, en prenant le nom de sa mère, garda les armes primitives de sa maison, qui étaient de gueule au lion d'argent, avec la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, le tout sur-

monté de la couronne comtale. Ce sont encore les mêmes que les d'Aviau de nos jours portent sur leur écusson.

Entée sur une souche nouvelle, la vieille tige des Montfort, jadis rivale de celles des la Trémouille, des Montmorency, des Rohan, les premières du royaume après les lignées royales, ne cessa point de pousser des jets vigoureux. On en devine tout naturellement la raison : c'est qu'il n'y avait pas eu, malgré le changement de dénomination patronimique, une véritable interruption de sève dans sa noble descendance ; il n'y avait eu, en réalité, pour une raison dont l'histoire ne tient pas compte, qu'une simple substitution de nom propre; le sang était toujours le même, celui des anciens sires de Montfort, dans les veines des d'Aviau. Aussi compta-t-elle, dans la suite comme précédemment, avec une sorte d'orgueil, parmi ses nouveaux rejetons, une foule d'officiers supérieurs et de hauts dignitaires, des maréchaux des camps et armées du roi, des capitaines des gardes, des gentilshommes de la chambre, des gouverneurs de province, des chambellans, etc. D'ordinaire, c'était, à l'armée ou à la cour, toujours à côté des princes, qu'elle plaçait, dès qu'ils pouvaient servir en qualité de pages ou de cornettes, les plus jeunes de ses membres. Un grand nombre d'entre eux, comme l'attestaient plusieurs lettres autographes conservées précieusement, avant la révolution, dans les archives du féodal manoir du Bois-de-Sanzay, avaient été honorés de la confiance et de l'amitié de leurs souverains, notamment des rois Charles VII, Charles VIII, Charles IX, Henri IV, François I[er]. etc. (1).

(1) Pièces justificatives n. I.

Par suite de cette estime et de cette affection si bien méritées par les seigneurs d'Aviau, il n'est pas de faveurs que, dans les divers temps de la monarchie, les rois de France ne leur aient prodiguées; ils les nommèrent chevaliers de leurs ordres, leur donnèrent des places à la cour, et signèrent la plupart de leurs contrats de mariage; ils portèrent même, en plus d'une circonstance, la bienveillance et la bonté pour eux jusqu'à tenir leurs enfants sur les fonts du baptême (1).

Faut-il s'étonner si, après tant de distinctions de la part des princes et des princesses du sang, la famille des d'Aviau continuât d'avoir de si belles et de si nobles alliances? De près ou de loin, elle tint aux plus illustres maisons de France et de l'Italie. On cite, avec plaisir, parmi les premières, celles des Armagnac d'Isoré, des Albigny de la Groie, des Arlac de Terney, des Beaumont de Bressuire, des Begaud de Cherves, des d'Harcourt, des Ursins, etc. On ne relate pas, avec moins de satisfaction, parmi les secondes, celles des comtes de Squilace, de Montalto, des Caraciole, des Campanichi, et autres nobles Italiens, que les d'Aviau avaient eu l'occasion de connaître, à l'époque de l'invasion du royaume de Naples, sous les ordres du roi René, dont ils avaient épousé la cause et défendu les intérêts. En deçà comme au-delà des Alpes, on se glorifiait généralement de s'unir par des mariages à quelques-uns de ses membres, et, à ce titre, de briser, en style héraldique, de ses armes.

(1) Louis XIII et Marie de Médicis, sa mère, tinrent sur les fonts du baptême, en 1649, Louis-François d'Aviau, fils du baron de ce nom, qui, après avoir été capitaine au régiment de St-Luc, avait été gouverneur de Loudun, et employé dans diverses négociations importantes.

Mais hâtons de le dire, à la louange d'une famille qui doit être le berceau d'un illustre pontife que nous ne désespérons pas de voir un jour placé sur nos autels! De toutes ces alliances, quelque flatteuses qu'elles fussent pour l'orgueil humain, celle qu'elle goûta le plus, qu'elle apprécia le plus, fut, sans contredit, celle qui lui donna pour parente l'immortelle vierge d'Avila, la grande Thérèse, dont le nom, vénéré dans toute l'Espagne, est répété avec honneur par tous les échos du Carmel. A la suite de la malheureuse expédition de Naples, le roi Réné, de retour dans ses états de Provence, voulut récompenser les loyaux services des gentilshommes qui, après avoir vaillamment combattu pour sa cause, lui étaient restés fidèles dans sa mauvaise fortune. Ce fut à ce titre qu'il fit épouser au chevalier François d'Aviau, fils du seigneur Raoul d'Aviau, une noble demoiselle de sa cour, Marie de Cépède, d'origine espagnole, récemment transplantée du beau ciel de la Castille sous celui de l'ancienne Occitanie. Or, il est avéré par toutes les biographies et histoires de sainte Thérèse, que celle-ci descendait par son père, Alphonse de Cépède, de la même souche. Peut-être même, en rapprochant les dates, parviendrait-on à prouver que l'épouse de François d'Aviau, Marie de Cépède, était la propre tante ou du moins la cousine germaine de la grande réformatrice du Carmel; dans tous les cas, ne peut-on pas nier qu'il y avait entre elle et cette famille une parenté bien établie.

Toute fière et heureuse de cette illustration, la famille d'Aviau ne manqua jamais de s'en rappeler au besoin; chaque jour, elle s'en faisait honneur, chaque jour, elle s'en félicitait; il se passait rarement de géné-

ration, sans qu'elle ne fît porter son nom à quelqu'une de ses nobles demoiselles; ordinairement, c'était l'aînée qui avait ce privilége, et sa mère, en le lui imposant, ne manquait pas de lui en expliquer le motif : « Va, « ma fille, lui disait-elle, ne crains pas sur le chemin « qui s'ouvre devant toi; Thérèse, ta patrone, est « notre parente; et, du haut du ciel elle veillera sur « tes jours (1). »

C'est de cette noble maison, où le sang des héros s'est mêlé à celui des saints, que descend, comme on le pressent déjà, l'illustre pontife dont nous allons raconter la sainte vie. Entre lui et son dernier ancêtre du nom de Montfort, on ne compte pas plus de dix générations; ce qui fait, en tout à peu près, un intervalle de quatre cents ans.

Son père, quoique descendant d'une noble famille d'épée où l'on naissait pour les armes comme en d'autres on naissait pour la robe, ne suivit pas, à l'exemple de ses ancêtres, la carrière militaire. Il fut destiné de bonne heure, par suite d'un événement cruel à son cœur, mais qui lui imposait de grands devoirs, aux habitudes d'une vie paisible et retirée dans ses terres. La mort prématurée de ses parents l'avait forcé, presque au sortir de l'adolescence, de devenir,

(1) Le Père Boucher, historien de la grande réformatrice du Carmel, raconte, à la première page de son livre, comment l'illustre Vierge de la Castille se trouva dans la ligne ascendante collatérale de la famille d'Aviau. C'est par les Cépèdes, dont une branche avait quitté l'Espagne pour venir s'établir en Provence, où elle obtint des places au parlement d'Aix. François d'Aviau, à son retour de l'expédition de Naples, qu'il avait faite sous les princes de la maison d'Anjou, épousa une de leurs parentes ; le roi René, dont il avait si bien servi la cause, voulut le récompenser en lui faisant donner la main d'une dame de sa cour.

par son titre d'aîné, le chef moral et le soutien de sa famille. Il fut obligé, en cette qualité, de prendre soin de ses frères et de ses sœurs qui étaient beaucoup plus jeunes que lui ; en sorte qu'il connut, avant le temps, les sollicitudes que les pères et mères se partagent vis-à-vis de leurs enfants.

Fidèle à ce mandat, qu'il tenait à la fois de la Providence et de son cœur, il renonça, pour le remplir convenablement, à toutes les positions civiles ou militaires que sa naissance lui permettait d'espérer : sacrifice dont il faut savoir gré à un chevalier français qui n'entend pas, sans éprouver une vive émotion, le clairon appeler ses frères d'armes sur la frontière ; car il sent couler dans ses veines un sang illustre dont il ne veut pas dégénérer !..

Ce n'est pas à nous, simple historien de son fils, à raconter comment il s'acquitta de cette noble tâche ; il nous tarde d'arriver au Prélat dont la vie, si impatiemment attendue, est si pleine d'intérêt. Tout ce qu'il nous reste à dire, avant d'aborder notre sujet, c'est qu'après avoir rempli vis-à-vis de ses frères et sœurs tous les devoirs d'un véritable père, il songea à prendre une compagne qui le fît revivre dans une postérité digne de lui. Ses regards s'arrêtèrent sur une demoiselle de qualité, que ses vertus, encore plus que sa naissance et sa fortune, faisaient rechercher en mariage par tous les gentilshommes de la province. Nous avons nommé Catherine Thérèse de Perrin, fille puînée de Gaspard de Perrin, écuyer et conseiller du roi au présidial de Poitiers. On parlait, dans toute la contrée, de sa piété et de la distinction de ses traits. Son père, homme sage et réfléchi, n'hésita pas à la donner au comte d'Aviau de Piolant, de

préférence à tout autre qui la demandait ; il savait que ce preux chevalier justifierait la devise de son ordre : *Fidèle à son Dieu, à son roi et à sa dame.*

En entrant dans sa nouvelle famille, cette jeune fiancée y apporta toutes les grâces et toutes les vertus de son sexe : soins empressés et délicats, piété tendre et solide, amour de Dieu et de son mari. Bientôt elle devint le modèle des pieuses châtelaines comme elle avait été dans le monde, alors qu'elle était libre de tout engagement, celui des vierges chrétiennes. C'est ainsi que, dans sa sagesse et dans sa miséricorde, Dieu prépare de loin celles qu'il destine à être les mères de quelques-uns de ses saints; car il place toujours près d'eux, sous la figure d'une femme, quand ils sortent du berceau, un ange qui veille sur leur enfance et dirige leurs premiers pas dans les sentiers de la justice. Il avait inspiré à l'épouse de M. le comte d'Aviau, en particulier, la crainte de son nom, l'amour de sa loi et le goût de son service. Celle-ci se fit un devoir de les communiquer, à son tour, à toutes les personnes qui composaient sa maison.

Que ne devait-on pas espérer d'une union qui avait été contractée sous les meilleurs auspices ? Il en devait naître des fruits de salut et de bénédiction. Car, selon la pensée de la sainte Écriture, de même que d'une source impure il ne peut pas sortir une eau limpide, ainsi d'une source limpide il ne peut pas sortir une eau corrompue. La Religion avait présidé à cette alliance ; elle devait naturellement en attendre les plus heureux résultats.

M. le comte et Mme la comtesse d'Aviau eurent, à peu d'intervalle les uns des autres, cinq enfants,

tous héritiers de leur nom et de leurs vertus. C'étaient MM. Charles-François d'Aviau, qui devint successivement archevêque de Vienne et de Bordeaux ; Jean-Marie d'Aviau, qui fut longtemps colonel dans un régiment de cavalerie au service du roi; Xavier d'Aviau, mort d'un coup de feu à l'armée du prince de Condé; Thérèse d'Aviau, jeune fleur moissonnée avant le temps par une cruelle maladie que l'on ne connut pas ; enfin, Victoire d'Aviau, filleule de son frère aîné, décédée, après plus de soixante ans de profession, au carmel de Poitiers, dont elle fut longtemps prieure. Lorsqu'ils étaient jeunes, c'étaient de petits anges, par la naïveté de leurs manières et la candeur de leur innocence. On aimait les voir, rangés en demi-cercle autour de leurs parents, écoutant avec docilité leurs avis, et suivant avec empressement leurs exemples. Ils sont, comme on le verra, décédés, pour la plupart, ou dans l'église, ou dans le cloître, ou dans les camps.

De tous ces enfants de grâce et de bénédiction, quelque bons et pieux qu'ils fussent tous, le plus remarquable, sans aucun doute, fut celui dont nous essayons d'écrire la sainte vie. Il naquit le 7 août 1736, au château du Bois-de-Sanzay, paroisse de Saint-Martin, entre Bressuire et Thouars, tout près des lieux qu'illustra, plus tard, une courageuse fidélité au trône et à l'autel. Ce fut son oncle, le seigneur François d'Aviau, capitaine d'infanterie au régiment de Luxembourg, et sa tante, mademoiselle Louise-Marguerite d'Aviau, qui lui servirent, par procureur, de parrain et de marraine. On lui donna, sur les fonts du baptême, les noms de Charles et de François, qui lui rappelaient deux saints, l'un, saint Charles de Milan, et l'autre, saint François de Sales,

dont il devait un jour si bien retracer les vertus. Nous aurons lieu, à mesure que nous le suivrons sur le chemin de la vie, de constater la dévotion tendre et affectueuse qu'il eut constamment pour ces deux grands pontifes des temps modernes. Il s'appliqua, comme nous aurons occasion de l'observer en maintes circonstances, à combiner, dans sa conduite personnelle, la sage fermeté du premier avec la suave douceur du second.

Si parfois dans les jeux quelques petites contestations s'élevaient entre ses frères et ses sœurs, c'était toujours lui qui pacifiait les esprits. Comme on le savait juste et droit, on s'en rapportait à son arbitrage, et son jugement ne manquait pas d'être ratifié par celui de ses parents. Ceux-ci ne se lassaient point d'admirer l'ascendant que lui donnait sa naissante vertu. Ils souriaient de bonheur en voyant en lui une prudence et une sagesse si précoces.

Ces solides qualités de l'esprit étaient relevées dans le jeune Charles par une douceur de caractère et une simplicité de manières qui lui rendirent facile la conquête de tous les cœurs. Jamais on ne lui vit prendre de l'humeur contre qui que ce fût; il était bon et affable envers tout le monde. Les domestiques même attachés à son service étaient l'objet de sa bonté et de ses égards. Son père surtout aimait à recevoir ses caresses enfantines; il ne l'appelait jamais que son *petit agneau*, pour signifier la douceur, la candeur de son âme; termes dont il ne se servait pas à l'égard de ses autres enfants dont l'humeur était plus bouillante et plus vive.

Une tendre compassion pour les pauvres, noble apanage des belles âmes, se révéla également de bonne heure dans celle de Charles. Il ne savait pas encore

parler que déjà il s'attendrissait, comme par instinct, à la vue des malheureux. A ce spectacle, son visage se crispait, ses traits s'altéraient ; il semblait témoigner par son geste des vœux de son cœur, et un doux sourire revenait sur ses lèvres quand on avait soulagé celui qui souffrait.

En un mot, le cœur du jeune Charles s'ouvrait de lui-même à tous les nobles sentiments. Dieu y avait déposé le germe des plus douces vertus, et ces vertus, tendrement cultivées par une main attentive, s'y développaient à souhait. Tout y croissait comme dans un jardin où la nature a prodigué ses dons ; il n'y avait que les plantes parasites et insalubres qui ne pouvaient y prendre racine. Figurez-vous un parterre de première terre végétale qu'arrosent de limpides eaux ? L'ange du Seigneur en défendit l'entrée à ces vices grossiers qui déflorent les premières années de tant de jeunes gens.

Madame d'Aviau, connaissant tout le prix du trésor que son fils portait dans son cœur, se plut à le guider avec la plus scrupuleuse attention. Elle écarta avec soin de ses yeux et de ses oreilles tout ce qui aurait pu tant soit peu blesser son innocence. Une parole légère, une gravure trop peu voilée, une anecdote inconsidérée, mettaient sa sollicitude en émoi. Mais, sachant que l'homme veille en vain à la défense de la cité, si le Seigneur ne vient lui-même le soutenir de son bras et le couvrir de son bouclier, elle mit de bonne heure son cher enfant sous la protection de la sainte Vierge. Elle lui fit porter, même dès le plus bas âge, les insignes de la Reine des Anges. Le nom de Marie fut le premier, après celui de Jésus, qu'elle lui apprit à prononcer.

Sous la main tutélaire d'une si respectable mère, le jeune d'Aviau crut, comme l'Enfant Jésus, en âge et en sagesse. Il n'avait guère que cinq ou six ans que déjà il priait avec piété et recueillement. Son bonheur était de construire de petites chapelles, de porter des vêtements sacerdotaux faits à sa mesure, d'imiter les cérémonies de l'église. « Quand je serai grand, disait-« il, je veux être *recteur* (c'était en général le nom « qu'on donnait aux curés dans les provinces de l'Ouest) « il faut bien que je m'exerce d'avance. » Ses frères et ses sœurs, bons et innocents comme lui, prenaient leur légitime part à ces pieux amusements.

Le Prieur du Bois-de-Sanzay, vénérable vieillard blanchi dans l'exercice du saint ministère, était l'ami plutôt que le pasteur de M. et de Mme d'Aviau. Ce fut lui qui reçut les premières confidences du jeune Charles. Il venait souvent au château, et jamais il ne s'en retournait sans témoigner sa surprise. L'enfant l'étonnait par les connaissances qu'il avait déjà de la religion, de ses mystères et de ses fêtes. « Qui lui a « appris, demandait-il, tant de choses en si peu de « temps ? Il faut qu'il y ait chez lui une lumière « surnaturelle, ou une organisation inexplicable, « pour que, si jeune encore, il ait pu retenir et com-« prendre des vérités d'un ordre si relevé. »

Il est vrai que sa vertueuse mère n'épargna ni peines ni soucis pour l'instruire sur les vérités fondamentales de la religion. Tous les matins, elle lui lisait quelques pages de l'ancien ou du nouveau Testament; vers le milieu de la journée, elle lui faisait réciter un chapitre ou deux du Catéchisme diocésain, qu'elle accompagnait d'explications claires et précises ; et puis, quand le soir

était venu, assise au milieu de ses enfants, elle leur contait l'histoire de Joseph vendu par ses frères, de Moïse sauvé des eaux par la fille de Pharaon, de Daniel dans la fosse aux lions, des trois enfants hébreux dans la fournaise de Babylone, de Samuel, de David, de Goliath, de Ruth et de Noémi, etc. etc. Ses récits, presque tous extraits de la Bible ou de l'histoire ecclésiastique, laissaient de profondes impressions dans l'esprit de Charles; tellement qu'il lui tardait toujours de voir arriver le soir pour entendre les anecdotes édifiantes dont sa mère se servait pour leur inspirer la piété et leur faire connaître leurs devoirs.

CHAPITRE II.

M. le comte d'Aviau abandonne à son épouse tout ce qui tient à l'éducation de ses enfants. — Il se charge lui-même de la culture de leur esprit. — Son aptitude et son dévouement. — Charles, son fils aîné, le récompense de ses peines. — Quels furent ses succès. — Une cruelle épreuve, la mort de sa mère, l'attendait, presque à l'entrée de la vie; douleur qu'il en a. — Son père, dans l'accablement et l'isolement où il se trouve, ne peut continuer son plan d'éducation pour ses enfants; il envoie son fils aîné au collége de la Flèche, sous les Jésuites. — Tout ce que ces bons Religieux font pour l'accoutumer. — Il s'en loue dans une lettre à son père. — Comment il répond aux soins qu'on a pour lui. — On le fait entrer dans la congrégation des Saints-Anges. — Caractère de sa piété. — Combien le goûtent et l'estiment ses condisciples. — Il se lie principalement avec Alexandre-Angélique Talleyrand de Périgord. — Sa première communion. — Il ne fait pas de moindres progrès dans la science. — Ses derniers succès en rhétorique. — Après de tels avantages, il vient faire sa philosophie au collége de Poitiers. — Ses adieux au collége de la Flèche.

M. le comte d'Aviau avait laissé à son épouse le soin de former le cœur de ses enfants : cet office va si bien aux mères !... Elles savent, d'ordinaire, mieux que leurs maris, la manière de les prendre Ce sont elles qui leur infiltrent, goutte à goutte, avec le lait dont elles les nourrissent, les premières semences de la vertu. Témoins de leurs naissantes inclinations, en bien comme en mal, elles sont là pour les redresser ou les encourager, selon qu'elles l'entendent. De sorte qu'elles tiennent, pour ainsi dire, entre leurs mains, les destinées de leurs enfants, dont malheureu-

sement l'avenir est soumis à tant de chances diverses.

La pieuse Châtelaine du Bois-de-Sanzay s'acquitta de cette tâche aussi bien qu'on pouvait l'attendre d'une nouvelle Paule, ou d'une autre Blanche. Elle apprit à ses enfants, encore plus par ses exemples que par ses paroles, le vrai chemin de la vertu.

Pour lui, il se chargea de la culture de leur esprit; il ne voulut pas abandonner ce soin à des maîtres mercenaires qui trop souvent abusent de la confiance des parents en laissant croupir leurs enfants dans la paresse, ou bien en leur imprimant une fausse direction; ennemi déclaré des uns et des autres, il se fit lui-même le précepteur de ses fils.

Cet admirable père, véritable type de l'ancienne chevalerie, retiré dans ses foyers, était on ne peut plus capable de remplir cet office. Il avait reçu lui-même, sur la fin du règne de Louis XIV, alors que les études étaient honorées et encouragées, cette éducation forte et vigoureuse qui repose sur des bases solides. Les sollicitudes d'une longue tutelle, jointes aux embarras d'une vaste administration seigneuriale, n'avaient pu le distraire du commerce des lettres qu'il s'était toujours plu à cultiver avec l'empressement d'un premier goût. Il fallait le voir aux champs, à la ville, dans les longues soirées de l'hiver, sous les branches verdoyantes de ses allées touffues, porter tour à tour un Horace, un Virgile, un Cicéron. Les ouvrages classiques qui avaient charmé les années littéraires de sa jeunesse avaient plus d'attraits pour lui que les romans frivoles dont la Régence avait inondé la cour, l'armée et les châteaux.

Devenu l'instituteur de ses enfants, ce brave et loyal

chevalier se livra tout entier à l'accomplissement des devoirs que cet emploi lui imposait. A cette fin, il renonça aux fêtes, aux parties de chasses et autres rendez-vous que les gentilhommes de province savent se procurer pour occuper les longs loisirs que la Providence leur a faits. Sa passion, si toutefois on peut donner ce nom au plus noble sentiment qui puisse animer le cœur d'un père, était d'être un bon *maître d'école* pour ses trois enfants.

Charles, son fils aîné, le dédommagea amplement de ses peines par les consolations qu'il lui donna. Comme il était doué d'une mémoire facile, d'une prompte conception, d'un jugement droit et sûr, il n'avait pas besoin de se faire répéter deux fois, pour les comprendre et les saisir, le sens des règles et des phrases les plus obscures. Il expliquait souvent, de lui-même, sans le secours de son père, les difficultés les plus embarrassantes pour une jeune intelligence. Maintenant, si l'on ajoute à ces heureuses dispositions, à cette ouverture d'esprit naturelle, à cette précoce pénétration, une application soutenue dans les études, une attention sérieuse à la correction des devoirs, l'on n'est plus surpris des succès plus qu'ordinaires qui signalèrent les commencements de son éducation.

En moins de quinze mois, ce cher et habile instituteur lui fit faire ses premières classes élémentaires, qui sont, pour la plupart des jeunes gens, un temps d'épreuves et d'angoisses; car bien peu de ceux qui ont passé par ces tribulations ont oublié tout ce qu'ont de rebutant et de pénible les premières pages de chaque syntaxe, grecque, latine, et même française.

Transporté dans ces champs arides, un esprit, encore novice dans l'étude des langues, n'a pas la force de digérer cette série interminable de substantifs, d'adjectifs, de pronoms, de verbes, de participes, avec les principes qui les régissent et les exceptions qui les modifient; mais, grâce à l'ordre et à la netteté que ce sage mentor savait mettre dans son enseignement, Charles logea et classa facilement dans son cerveau toutes ces définitions, divisions et règles, avec les observations qui les accompagnent; il étonnait, par la précision et la fermeté de ses notions grammaticales, les plus expérimentés dans l'enseignement de la jeunesse.

Une rude épreuve attendait le jeune Charles à son entrée dans la carrière de la vie. Il n'avait pas encore atteint sa neuvième année qu'il eut le malheur de perdre sa respectable et digne mère. Cette perte lui fut d'autant plus sensible, qu'il perdait à la fois en elle et son ange, et son guide, et sa joie. Madame d'Aviau emporta dans la tombe le respect et l'affection de tous ses enfants; toutefois personne ne la pleura plus sincèrement que son fils aîné; il avait été plus à même que ses frères et ses sœurs d'apprécier la beauté et la tendresse de son âme. Aussi on ne pouvait le séparer de son lit de mort; il lui semblait toujours que sa mère, doucement endormie, ne tarderait pas à se réveiller; il vint souvent, tout jeune qu'il était, prier pour elle sur la pierre tumulaire qu'on lui avait élevée dans l'église de St-Martin du Bois-de-Sanzay, où sa famille avait une chapelle et un caveau.

M. le comte d'Aviau, se voyant privé du concours de sa noble et pieuse compagne dans l'éducation de ses enfants, résolut de les confier à des maîtres habiles,

dont la haute réputation n'était point au-dessus de leur mérite. En ce temps-là, les pères Jésuites dirigeaient, avec autant de sagesse que de distinction, le collége de la Flèche, ancienne maison royale que le roi Henri IV avait consacrée à l'éducation de la jeunesse. Plus de trois cents jeunes gens de la Bretagne, de la Normandie, de la Touraine, du Maine et du Poitou, élite de la noblesse française, recevaient dans ce magnifique établissement une instruction proportionnée au rôle qu'ils étaient appelés à jouer dans le monde. On leur enseignait, outre la langue nationale, les langues anciennes, les humanités, la rhétorique, la philosophie, la géométrie, l'astronomie, les mathématiques transcendantes, avec l'application de ces dernières sciences aux fortifications, à la navigation, à l'industrie, etc.

Tout ce qu'il y avait de distingué dans la société par ses lumières et ses vertus était réuni comme en faisceau dans cette maison, qui, après celle de Louis-le-Grand, était l'une des plus importantes de la Compagnie; on y comptait, parmi ces savants professeurs, les Pères Gilbert Lavermé, Réné de Kerbérac, Charles du Pérou, Stanislas Moignard, dignes successeurs des Jouvency, des Lejay, des Porée, des Brumoy.

Depuis longtemps, les jeunes gens qui sortaient de ce collége, en faisaient la gloire par leurs principes religieux et leur capacité. On les distinguait partout, à la cour, à l'armée, dans les parlements, dans les administrations civiles, dans tous les rangs de la société.

M. le comte d'Aviau, que la mort prématurée de son épouse avait frappé dans ses plus chères affections et qu'elle arrêtait dans ses projets d'éducation paternelle, ne voulut pas que son fils aîné eût d'autres mai-

tres que ceux qui avaient formé et élevé tant de gentilshommes dont il ne pouvait assez admirer le caractère, l'instruction et la vertu. Il se hâta, dès l'année suivante, de retenir une place pour lui au collége de la Flèche, qui n'était pas bien éloignée du Bois-de-Sanzay.

Charles n'avait guère plus de neuf ans lorsqu'il entra dans cette maison: les bons Pères le reçurent comme un enfant de bénédiction pour leur établissement. Son nom, sa famille, ses vertus et ses talents précoces, tout lui faisait porter intérêt. Un des maîtres, celui qu'on appelait l'ange du collége, parce qu'il était chargé d'accoutumer les jeunes arrivants, veilla sur lui comme la mère la plus attentive à ses besoins. Il lui donna pour compagnons et pour amis les plus pieux de la communauté parmi les jeunes gens de son âge.

Tant de prévenances, de la part de ses maîtres et de ses condisciples, ne contribuèrent pas médiocrement à lui adoucir les amertumes d'un premier éloignement de la maison paternelle; il s'accoutuma de bonne heure au régime du collége. Voici ce qu'il écrivit à son père peu de jours après son entrée dans cet établissement :

« Je n'ose vous dire, mon cher père, que je m'habitue de plus en plus au collége; car j'ai peur que vous croyiez que je ne vous aime pas comme auparavant; pardonnez, je vous aime toujours la même chose, c'est-à-dire du fond de mon cœur; je vous suis attaché, autant qu'il est possible de l'être à celui qui retrouve en vous et son père et sa mère... »

« Quand vous êtes reparti, j'ai beaucoup pleuré, il est vrai; il me semblait que je ne pourrais plus vivre loin de vous; mais peu à peu mes larmes ont cessé; il

« a suffi de me rappeler que c'était vous qui m'aviez
« placé ici et que je devais y répondre à vos vues;
« tous mes maîtres sont pleins de complaisance
« pour moi; ils me font travailler et prier, presque
« en m'amusant.

« J'ai eu d'excellentes places dans mes premières
« compositions, grâce aux bonnes leçons que vous
« m'avez données avant que je vinsse ici. Dans quel-
« ques jours j'espère encore en obtenir de meil-
« leures. »

Le nouvel arrivé répondit à tous les soins de ses excellents instituteurs; il se montra tel chez eux qu'il avait été dans la maison paternelle, c'est-à-dire obéissant, modeste et pieux. Un certain air de candeur, d'innocence, de douce joie, décelait la paix de son âme. Quand il priait, il le faisait avec ferveur; quand il travaillait, il était ardent et empressé; quand il s'amusait, il était gai et joyeux. On le regardait généralement dans la maison comme un de ces pieux écoliers dont on a écrit la vie édifiante. Directeurs, surveillants, élèves, tous lui donnaient le nom de quelques-uns de ces êtres privilégiés qui ont été destinés à servir de modèle aux autres.

Celui qui était chargé de la direction des congrégations dans l'établissement, grands mobiles dont se servent les Pères Jésuites pour porter les jeunes gens à la piété, s'empressa de l'enrôler dans celle des Saints-Anges. Il y avait dans cette petite société, toute composée d'enfants choisis, un zèle et une émulation au-dessus de leur âge pour leur propre sanctification. C'était à qui aimerait le plus le bon Dieu, plairait davantage à Marie et remplirait le mieux son devoir. Ils se réunissaient de temps en temps dans une chapelle consacrée aux

esprits célestes pour prier ensemble, chanter des cantiques, recevoir des instructions accommodées à leur jeune intelligence. Une faute tant soit peu grave, ou, ce qui revenait au même, une série continue de fautes légères, suffisait pour faire rayer le nom de l'élève négligent ou coupable de la liste des associés. Charles fut un des modèles de cette pieuse association : il aimait la dévotion aux saints Anges; sa mère lui avait appris à les invoquer et à les vénérer.

La piété de Charles était simple, naïve et sans ostentation ; ce n'était point chez lui calcul d'intérêt pour captiver la bienveillance de ses supérieurs; il pratiqua la vertu parce que la vertu était le premier de ses devoirs ; soit qu'il fût seul, soit qu'il fût en compagnie, soit qu'il fût près ou loin de ses maîtres, il ne s'écarta pas de la ligne qu'il s'était tracée; il alla droit à Dieu, sans s'inquiéter du jugement des hommes. Vous l'eussiez vu, dans les heures de spaciment qui suivent les études, se mêler avec empressement à tous les jeux de son quartier. La récréation, dès lors qu'elle était prescrite ou autorisée par le règlement, était pour lui un exercice comme un autre.

Cette franchise et cette loyauté de caractère, dans un enfant de dix à douze ans, lui gagnèrent bientôt l'affection de tous ses condisciples. Ils aimaient son genre de vertu; ils goûtaient sa dévotion; ils avaient même pour lui un respect anticipé; et sûrement ils ne se seraient pas permis en sa présence une parole légère, une expression équivoque, un mot à double sens. Encore moins auraient-ils osé manquer à la modestie, à la douceur, aux saintes règles de la pudeur. La physionomie douce et virginale de Charles imprimait une sorte de vénération à

tous ceux qui l'approchaient. « C'est un petit saint, disait-on dans le collége, ne lui faisons pas de la peine. » Témoignage glorieux de l'ascendant que le pieux écolier exerçait même sur les plus étourdis et les plus dissipés de l'établissement.

En entrant au collége, Charles avait trouvé parmi ses camarades un enfant de son âge et de son caractère. C'était le jeune Alexandre-Angélique de Talleyrand de Périgord, qui, né la même année que lui, en 1736, était venu comme lui, en 1745, vers la mi-novembre, à la Flèche. Il se lia tout de suite avec lui, par un de ces entraînements sympathiques qui précèdent la réflexion, d'une amitié tendre et pieuse. Angélique, comme son nom semblait l'indiquer, lui paraissait tenir de la nature de l'ange ; il aimait en lui cette piété douce et affectueuse qui plaît, cet excellent caractère qui attire, cette distinction de manières et de procédés qui, rehaussée par l'humilité et la modestie, annonce la naissance illustre ; aucun élève ne lui semblait présenter un ensemble plus complet, tant sous le rapport du cœur que sous celui de l'esprit.

Angélique, de son côté, ne se sentit pas moins attiré vers Charles, qu'il appelait tout simplement, comme dans sa famille, du nom de *Sanzay;* il trouvait qu'il y avait en lui, sous des dehors simples et modestes, une sagesse et une raison qui avaient devancé son âge ; il le pria même, tant était grande la confiance qu'il avait en lui, de vouloir être, ce qu'on appelle dans les congrégations pieuses, son moniteur particulier ; espèce de mentor que se donne librement et volontairement l'élève qui a à cœur son avancement dans les voies de Dieu; il le chargea, à ce titre, de l'observer, et de le

prévenir de tout ce qu'il aurait pu remarquer en lui de défectueux.

Aussi, quoiqu'ils allassent indistinctement avec tous leurs condisciples, bénissaient-ils secrètement la Providence, lorsque celle-ci, secondant leurs mutuels entraînements, les réunissait dans la même société? Comme ils étaient heureux ! quels doux moments ils passaient ensemble! ils en profitaient pour se faire aussitôt leurs pieuses confidences. C'étaient David et Jonathas qui, se rencontrant par hasard dans le camp d'Israël, se serraient affectueusement la main et se communiquaient leurs réflexions. Tous les deux, à l'exemple de ces modèles de noble et sainte amitié que nous offre l'Ancien Testament, ne respiraient que pour la gloire de Dieu et l'amour de sa loi. Ils s'entretenaient à cœur ouvert, comme de grandes personnes, de ce qu'ils pouvaient faire l'un et l'autre pour lui être agréables. C'est alors qu'ils convenaient de leurs pieuses lectures, de leurs petites mortifications, de leurs pratiques religieuses. Ils ne manquaient pas, en se séparant, de se recommander réciproquement à leurs prières.

De toutes les réminiscences de collége, il n'y en eut pas peut-être de plus agréables pour les deux amis ; ils ne se reportaient pas, en esprit, à la Flèche, sans penser aux doux instants qu'ils avaient passés ensemble dans cette maison; plus tard, appelés l'un et l'autre aux plus hautes dignités ecclésiastiques, ils avaient parfaitement gardé le souvenir des liens qui les avaient primitivement unis; ils se les rappelèrent avec plaisir, en 1814, lorsque des événemeuts chers à leur cœur ramenèrent la paix sur le continent.

Jusqu'à présent, Charles n'avait pas encore fait sa

première communion; il appelait ce moment par ses vœux et ses soupirs : « Quand me sera-t-il donné, « disait-il à son sage directeur, de recevoir dans mon « âme mon Dieu, mon Sauveur et mon Roi! Ah! que « je serai heureux! Mais pour cela il faut être un « saint, un ange, un séraphin; que faut-il faire pour « le devenir? Je vais diriger tous mes efforts de ce « côté. »

En effet, un an avant sa première communion, il redoubla de ferveur et de piété; il devint encore plus exact au règlement, plus attentif à ses devoirs, plus laborieux en étude. Tous les jours, il faisait une prière à Dieu pour lui demander la grâce de bien faire cette grande action. Chaque semaine, il pratiquait aussi, dans cette intention, quelque pénitence ou privation en rapport avec son âge. Dans la même fin, il se recommandait avec instance et humilité aux prières de ses maîtres et de ses condisciples : « Priez, priez pour « moi, leur disait-il, car vous savez bien que je vais « faire ma première communion. Comment pourrais-« je me rendre digne de ce bonheur, si vous ne m'ai-« dez pas? »

Ce fut un beau jour pour Charles que celui où il vit ses désirs satisfaits. Il parut à la table sainte avec la pureté d'une vierge et l'ardeur d'un chérubin. Son âme se fondait d'amour pour celui qui venait faire son entrée solennelle dans son cœur. Toute l'assistance remarqua son émotion. On l'entendit d'instants en instants répéter ces paroles embrasées : « Mon Dieu, « vous êtes à moi et je suis à vous!... Que vous ren-« drai-je pour un si grand bienfait!... Adoration éter-« nelle!... Offrande totale de moi-même!... Amour

« sans fin.... Oui, toujours, toujours je serai vôtre!...

Au comble de ses vœux, Charles puisa à souhait dans ces sources sacrées dont les eaux vives jaillissent jusqu'à la vie éternelle. Il ne pouvait assez se désaltérer dans le calice du Testament Nouveau; il ne pouvait assez rassasier sa faim au banquet des noces célestes. « Je tiens ce divin Sauveur, disait-il, je ne le laisse-« rai point partir qu'il ne m'ait auparavant béni, qu'il « n'ait béni mon père, mes frères, mes sœurs; qu'il « n'ait béni mes maîtres, mes condisciples, mes amis. » Et il les rappelait la plupart par leurs noms pour les recommander à son divin Maître.

Tant de grâces ne furent point sans résultat dans l'esprit du pieux écolier. Initié aux grands mystères de la religion, nourri du pain des Anges, enivré du vin qui fait germer les vierges, il fit des progrès surprenants dans les voies de Dieu. Il ne marcha plus dans ces étroits sentiers que suivent péniblement les âmes vulgaires; il vola, comme un aiglon qui a pris son essor, à ailes déployées, dans les régions supérieures. Les passions fougueuses du jeune âge ne purent retarder sa course; fort de son Dieu, de ce Dieu qu'il visita souvent dans ses tabernacles et qu'il reçut fréquemment dans son cœur, il sut les contenir et les enchaîner.

Charles ne fit pas de moindres progrès dans les sciences que dans la vertu; nous sommes heureux de le constater pour répondre à ceux qui accusent la religion de ralentir, si elle ne l'étouffe pas, le développement des facultés intellectuelles; il tint constamment le premier rang dans toutes ses classes. Aux distributions de prix, c'était toujours son nom qui figurait en première ligne; à la fin de son année de rhétorique

surtout, il fut couvert d'applaudissements et surchargé de lauriers; les sept prix d'honneur de sa classe lui furent décernés d'emblée sur tous ses condisciples. Fait si remarquable dans les annales des colléges que la *Gazette de France*, seul journal de l'époque, le mentionna dans ses colonnes en lui payant son juste tribut d'admiration. On fit même (chose rare alors et par conséquent très-digne d'être appréciée) les honneurs de l'impression à plusieurs de ses compositions. Quelques-unes d'entre elles sont encore conservées, nous a-t-on dit, avec son prix de poésie latine, à la bibliothèque de Niort, chef-lieu du département où il a pris naissance.

Le modeste vainqueur, tout en bénissant celui qui distribue les couronnes des écoliers comme celles des rois, protestait de toute son âme contre l'éclat qu'on donnait à ses succès: « Pourquoi me trahir de la « sorte? disait-il. Est-ce moi qui ai remporté ces avan- « tages? N'est-ce pas celui qui donne l'accroissement « aux plus chétives plantes? Si mes condisciples se fus- « sent appliqués autant que moi, ils eussent sans « doute mieux réussi que je n'ai fait. » Ces sentiments de modestie et d'humilité n'étaient point un langage affecté dans la bouche du jeune d'Aviau; ils partaient du fond de son cœur; aussi servaient-ils à rehausser sa gloire et son mérite; car on n'aime pas moins le succès modeste qu'un grand nom sans fierté.

Tels furent les derniers rayons de gloire que projeta sur la Flèche le jeune d'Aviau. Il termina ses cours, le front ceint du double laurier de la vertu et de la science.

Après six ans de progrès rapides et continus sous la pieuse direction des Jésuites, il rentra dans la maison paternelle, où son père le reçut avec la joie la plus vive.

Des regrets universels éclatèrent dans le collége au départ de Charles. Directeurs, professeurs, élèves, tous lui donnèrent des larmes sincères. « Nous per« dons notre ange, disaient les congrégations; nous « perdons notre aigle, répétaient les classes. » Charles de son côté avait le cœur gros de douleur; il quittait ses chers instituteurs, ses meilleurs amis, ceux qui avaient formé son cœur à la vertu et enrichi son esprit des plus utiles connaissances.

Tant de séparations étaient bien déchirantes pour une âme sensible comme la sienne! Le bonheur de rentrer dans sa famille, quelque vif et empressé qu'il fût, ne pouvait effacer les impressions qu'elles faisaient naître. Il restait toujours autour de son front un nuage de tristesse qui contrastait singulièrement avec la joie d'un si beau jour. Il exprima ses regrets dans les distiques latins qui nous sont restés parmi les débris poétiques de sa jeunesse littéraire.

Hei mihi! quid citiùs tam dulcia linquere tecta!
Nullibi tam felix... sistere semper ibi...
At pellit fortuna alias invisere terras;
Forsan abit corpus... sed cor abire negat.

Pourquoi faut-il, ô maison chérie! que je te quitte si vite? Nulle part on n'est aussi heureux que sous ton toit béni; je voudrais m'y fixer pour toujours. Mais la Providence m'appelle à habiter d'autres terres; je m'en vais donc, mais mon cœur restera toujours ici.

CHAPITRE III.

Charles fait sa philosophie et ses mathémathiques au collége de Poitiers. — Succès qu'il obtient dans ces deux classes. — Il soutient, à la fin de chacune d'elles, une thèse brillante. — Honorables témoignages qu'il reçoit de son professeur. — Quelles précautions il prend avant d'entrer dans le monde. — Comme il y débute et réussit. — Les mères chrétiennes le recherchent pour leurs fils. — De quoi il s'occupe. — M. le comte d'Aviau sollicite, à son insu, un brevet de capitaine de cavalerie pour lui. — Motifs du retard qu'il éprouve ; il lui en fait part. — Qu'en pense celui-ci ? — Insistance du père. — Persistance du fils. — Vainement son oncle le colonel lui fait les plus belles offres. — Tout est refusé. — Quelques ecclésiastiques influents essayent aussi de détourner Charles de sa résolution. — Réponse qu'ils reçoivent. — Il n'y a que son oncle le chanoine qui le soutient. — A la fin, le comte d'Aviau donne son consentement. — Joie qu'en éprouve Charles. — Il renonce à son droit d'aînesse.

En retirant son fils du collége de la Flèche, M. le comte d'Aviau n'avait pas l'intention de lui faire briser ou interrompre ses études; loin de là, il avait été trop content de ses précédents succès pour l'arrêter en si beau chemin; son désir était seulement de le rapprocher de lui, afin de mieux s'emparer de son esprit, et d'être plus à portée de le diriger dans le choix d'un état de vie; car, plus le jeune homme réussissait, plus désirait-il le faire entrer dans une carrière qui le mît en relief. Dans ce dessein, il le plaça tout près de lui au collége royal de Poitiers. Cette maison était tenue comme celle de la Flèche par les bons Pères Jésui-

tes, dont les services ne cessaient pas d'être appréciés par les gens de bien, lors même qu'en ce moment les ennemis de la Religion et de l'Etat, ligués ensemble pour les perdre, les calomniaient à outrance dans toutes les cours de l'Europe catholique.

Il fallait encore deux ans au jeune Charles pour terminer ses études, un an pour son cours de philosophie, et un an pour son cours de mathématiques. Charles eut le bonheur de faire ces deux classes sous un des plus célèbres professeurs de la Compagnie de Jésus, le Père de la Martinière, dont l'intelligence et la pénétration égalaient le profond savoir; on le regardait dans la société comme un second Mallebranche dont la haute raison se rendait compte de tout. Ses démonstrations, pour être élevées et abstraites, ne perdaient rien de leur clarté et de leur lucidité natives.

Sous un tel maître, l'élève de Poitiers ne réussit pas moins que celui de la Flèche; il obtint dans ces deux classes les mêmes succès qu'il avait obtenus en rhétorique, c'est-à-dire qu'il fut à la fois le disciple le plus intelligent et le plus laborieux : preuve manifeste que son esprit, souple et élastique, pouvait être appliqué avec un égal avantage aux branches les plus disparates de l'instruction.

Peut-être même pourrait-on ajouter, sans faire tort à ses diverses aptitudes pour les langues et la littérature, qu'il se trouvait davantage, en suivant les cours de Poitiers, dans son élément. Esprit juste, exact et solide avant tout, il préférait les études graves et sérieuses à celles qui l'étaient moins. Il ne trouvait rien de si agréable et de si digne de l'homme que de remonter de cause en cause à l'Être nécessaire, premier

principe de tout ce qui existe, et de descendre de ce premier principe, comme par les anneaux d'une immense chaîne, à tous les phénomènes de la nature matérielle et morale.

Qu'y avait-il, en réalité, de plus intéressant pour lui que l'analyse des idées, jugements, raisonnements, et autres opérations intellectuelles dont s'occupe la logique ? Dans la théodicée, il admira, parmi les diverses preuves que l'on donne de l'existence de Dieu, celle que l'on tire du magnifique spectacle de l'univers; il en était tout ébahi. En morale, ce qui le frappa le plus, après avoir examiné dans leurs principes les règles de nos actions, fut le perfectionnement que ces mêmes règles avaient reçu des lumières du christianisme. Même enthousiasme et même empressement de sa part pour ce qu'on appelle les sciences exactes; il se délectait d'un théorème ou d'une autre démonstration de mathématiques et de physique comme d'autres se délectent d'une lecture ou d'une composition gracieuse et poétique.

Tellement qu'à la fin de chacun de ses cours, le jeune élève du collége de Poitiers soutint, en présence d'une nombreuse assistance, des thèses brillantes sur les questions les plus abstraites de la philosophie et des mathématiques. On battit dix fois des mains, après diverses solutions et explications qu'il donna sur les difficultés qui lui avaient été proposées, en signe de joie et d'approbation. Ceux qui ne connaissaient pas le jeune répondant se demandaient avec intérêt qui il était et d'où il sortait.

Un des argumentateurs, tout hérissé de jansénisme, par conséquent ennemi juré de la savante Société qui

dirigeait le collége de Poitiers, s'était promis d'embarrasser maîtres et élèves à l'exercice qui terminait l'année scolaire de cette maison en 1753. Il y avait de l'humeur et presque de la colère dans sa provocation; malheur à celui qui allait tomber sous sa main! Il était bien sûr d'essuyer une décharge de canons que devait appuyer un feu de file. Ce fut par une heureuse disposition de la Providence, ou par une secrète combinaison de son professeur, que le jeune Charles se trouva désigné pour lui répondre : tout fier de soutenir l'honneur de la classe, et l'on pouvait dire de la maison, contre un si redoutable adversaire, il s'avança avec courage sur la scène.

L'action s'engagea, dit-on, sur un point extrêmement controversé dans les écoles de la ville; des deux côtés la discussion fut vive et ardente; l'antagoniste, véritable Goliath de son parti, n'oublia aucun argument en faveur de son opinion; il était armé de toutes pièces pour la faire prévaloir; ce qui n'effraya pas le moins du monde son jeune adversaire, nouveau David, dans cette lutte savante où il fit preuve de science et de présence d'esprit; il reprit une à une, avec une puissance de dialectique étonnante, les objections qu'on lui opposait, et les brisa, les pulvérisa, les anéantit.

Satisfait de ce résultat, le Père de la Martinière, son professeur, ne manqua pas de le relater dans l'attestation qu'il lui délivra sur la manière dont il avait fait, sous sa direction, ses cours de philosophie et de mathématiques. Cette pièce est trop honorable à notre habile lauréat pour que nous ne nous fassions pas un devoir de la consigner dans les pages qui ter-

minent sa vie de collége. D'ailleurs, comme elle n'est pas moins historique qu'élogieuse, elle pourra servir à fixer des dates précises sur une époque qui a été décisive pour lui. En tout cas, elle achèvera d'éclairer notre jugement sur la manière dont le jeune d'Aviau a clos ses dernières études.

« Je soussigné, professeur de philosophie au collége royal de Poitiers, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, atteste et certifie à qui il appartiendra de savoir, que le seigneur Charles-François-Pierre-Louis d'Aviau du Bois-de-Sanzay, originaire du présent diocèse, a suivi avec autant d'exactitude que d'attention, pendant deux ans, c'est-à-dire depuis le mois de novembre 1751 jusqu'au mois de juin 1753, les cours de philosophie. Pendant tout ce temps nous n'avons eu qu'à nous louer de la manière dont il a rempli tous ses devoirs de parfait écolier; il a donné des preuves sans nombre de son excellent caractère, de sa modestie, de sa douceur; il a fourni, en outre, des témoignages de sa politesse exquise, de sa véritable sagesse et de sa sincère piété. Nous sommes heureux d'ajouter ici qu'il a soutenu ses thèses publiques sur toute la philosophie avec un rare talent qu'ont hautement reconnu et justifié les unanimes applaudissements dont il a été l'objet.

« En foi de quoi je lui ai délivré de ma propre main le présent certificat, que le révérend Recteur du collége a daigné sceller de son sceau. »

DE LA MARTINIÈRE (1).

(1) Pièces justificatives, n. II.

Toutes ses études terminées, le pieux écolier se disposa à rentrer chez son père; il n'avait encore que dix-sept ans : à cet âge que de périls pour un jeune homme qui va faire son entrée dans le monde! Illusion des sens, séduction des objets, prisme de l'imagination, éveil des passions qui sont l'apanage de notre misérable nature, tout conspirera à le perdre. Mais rassurez-vous, avant de quitter le collége, le pieux d'Aviau saura prendre ses précautions; il s'armera de pied en cap contre l'ennemi qui fait tant de victimes parmi les jeunes gens de son âge.

N'est-ce pas en effet ce que fit le jeune Charles? il se défiait trop de lui-même pour manquer à ce devoir. Il s'entendit, à ce sujet, avec son directeur, le Père Desprez, pour se tracer un plan de vie qui, en réglant toutes ses actions, le mit dans la nécessité de les bien faire. Parmi les plus efficaces et plus salutaires moyens de persévérance qu'on lui conseilla se trouvaient la pratique de l'oraison journalière, la fréquentation des sacrements, la dévotion envers la sainte Vierge, la retraite de chaque mois, l'exercice de la présence de Dieu. Il y ajouta, de sa propre main, la visite des pauvres et des malades, des lectures quotidiennes de piété, des mortifications pour le moins hebdomadaires et autres observations de ce genre. Afin que Dieu les bénît, il les porta écrites sur son cœur un jour qu'il communia dans cette intention.

Ce n'était pas que le pieux collégien redoutât quelque danger dans la maison de son père : depuis une dizaine d'années, celui-ci n'allait plus dans le monde; il ne recevait également chez lui, lorsqu'il était à la ville, que quelques amis sûrs et éprouvés; tout son

bonheur était de vivre retiré dans la société de ses enfants dont les uns commençaient leur éducation et les autres l'achevaient. N'importe, l'esprit tentateur a ses entrées partout ; il pénètre dans les familles les plus chrétiennes; il s'y introduit, tantôt sous l'innocente couverture de livres dont le titre n'est pas mauvais mais dont le fond est léger, tantôt sous l'encadrement d'une toile où sont représentées d'une manière un peu leste des scènes trop romanesques, tantôt sous le charme d'une conversation qui, sans être libre, est assez enjouée pour surprendre le cœur et le préparer à des chutes. Dès lors il n'était pas hors de propos que l'ancien pensionnaire de Poitiers se mît en garde contre les attaques inopinées du lion rugissant qui rôde sans cesse autour de nous pour nous dévorer. Il crut que ce n'était pas trop que de s'armer du triple airain de la foi, de l'espérance et de la charité, pour se mettre à l'abri de ses malignes suggestions. Au moins, disait-il, je n'aurai rien à me reprocher, et, quand on a pris toutes les mesures que conseille la prudence, on est en droit de compter sur le secours d'en haut, secours qui ne manque jamais au jour des tempêtes et des périls.

De si généreuses résolutions annonçaient le caractère ferme et décidé de Charles pour tout ce qui tenait aux principes religieux; aussi se montra-t-il, dès les premiers jours de son entrée dans le monde, tel qu'il devait être, c'est-à-dire chrétien par conviction et par pratique ; on ne le vit pas, comme ces jeunes gens dont parle le poëte latin, qui, débarrassés de leurs maîtres et du frein qu'ils imposent, s'abandonnent à la fougue de leur âge ; il fut, à peu de différence près, dans la maison paternelle, ce qu'il avait été au collége : même

exactitude dans ses exercices de piété, même douceur dans ses rapports avec le prochain, même simplicité dans sa tenue et ses vêtements, même réserve dans ses discours et conversations, même application à ses devoirs ; il se conforma, en un mot, de point en point au règlement qu'il s'était tracé de concert avec son directeur spirituel, lorsqu'il fut au moment de rentrer dans le siècle.

Un tel début dans le monde n'était pas ordinaire ; il frappa les mères chrétiennes, qui se plurent à le citer comme un modèle. D'où sort ce jeune homme ? dirent celles qui ne le connaissaient pas ; qui l'a formé ? comme il est bien sous tous les rapports ! On est ravi de sa modestie et de sa piété. Celles qui le connaissaient auraient désiré que leurs fils se liassent avec lui: Il n'y a qu'à gagner, racontaient-elles, dans sa société ; on n'y entend que des paroles édifiantes et l'on n'y reçoit que de bons conseils.

Plusieurs de ces dernières, se trouvant de son rang par la naissance et de son voisinage par leurs propriétés, essayèrent, à ce dessein, de l'attirer dans leurs maisons; elles se seraient estimées trop heureuses de procurer à leurs enfants un ami si digne d'eux ; ce furent elles-mêmes qui, ne consultant que leur tendresse maternelle, firent les premières avances. Charles, quelque bon camarade qu'il fût, ne se prêta qu'avec réserve à ces désirs; il se trouvait si bien auprès de son père, de ses frères, de ses sœurs, qu'il avait peine à se séparer d'eux. Il craignait d'ailleurs, outre les pertes de temps inséparables de ces réunions, les dissipations et autres dangers qui les accompagnent.

Nous ne savons pas où certaines personnes ont pris que

M. d'Aviau, peu de temps après sa sortie du collège, était entré aux pages et avait paru à la cour de Louis XV; nous avons eu beau chercher, aucun document tant soit peu officiel n'est venu nous mettre sur la trace de son apparition à Versailles; toutes les lettres de sa famille, au contraire, sont unanimes à nous attester que l'ancien élève des Jésuites passa dans son sein les vacances qui suivirent son cours de mathématiques; il les consacra tout entières, racontent-elles, à repasser ses auteurs classiques, à combler les lacunes qui pouvaient se rencontrer dans quelques parties de ses études, à compléter les notions qu'il avait laissées inachevées sur divers points de l'histoire générale.

Ce que nous pouvons affirmer de plus précis, c'est qu'il s'appliqua, durant une partie des vacances, à étudier son histoire de France d'une manière plus philosophique et plus complète qu'il ne l'avait fait au collége; il l'étudia successivement dans ses rois, ses grands capitaines, ses principaux ministres, ses magistrats célèbres, ses écrivains de valeur, en un mot, tous ceux qui ont jeté quelque éclat sur leur époque : il pénétra, par ce moyen, plus avant dans le cœur de chaque événement, se rendit compte des causes qui l'avaient préparé, fixa les dates précises où il était arrivé, rétablit le caractère véritable des hommes qui y avaient pris part : travail qui surprend lorsqu'on l'examine de près et qu'on sait qu'il est l'œuvre d'un jeune homme de dix-sept ans; car non-seulement il était plein de faits, mais de sages observations, de rectifications inattendues, d'appréciations élevées, sur divers points de notre histoire nationale.

Son père, infiniment heureux de sa société, eût bien

désiré le garder toujours auprès de lui : c'était déjà un confident et un ami pour son cœur; il se déchargeait volontiers sur lui de beaucoup de soins qui concernaient sa maison ou ses autres enfants ; mais le temps était venu où il fallait songer à le lancer dans une carrière : celle des armes était celle de toute sa famille, comme de tous les autres gentilshommes du royaume, qui, exempts de la taille, étaient les premiers à payer l'impôt du sang sur les champs de bataille; dans cette pensée, et sans rien dire à son fils, il sollicita pour lui, auprès du ministre de la guerre, M. Le Voyer d'Argenson, une commission de capitaine de cavalerie.

Tout lui faisait espérer qu'il ne tarderait pas à obtenir ce brevet pour son fils Charles, qu'il destinait au service militaire : ses rapports de voisinage avec les d'Argenson, dont les terres n'étaient pas éloignées des siennes ; les beaux faits d'armes de ses ancêtres, dont quelques-uns s'étaient confondus, à Rocroy et à Lentz, avec ceux des premiers capitaines de l'Europe; les brillantes qualités de son fils aîné, qui chaque jour croissait en mérite et en force. Il n'en fut pas malheureusement ainsi, dans ce siècle où l'intrigue et l'argent, encouragés par de fabuleux succès, avaient tant de crédit; on laissa languir dans les cartons la demande du noble preux, pour accorder celle qu'appuyait, sans doute, quelque misérable courtisane, en faveur de l'un de ses favoris.

M. le comte d'Aviau, ennuyé de tous ces retards, s'en ouvrit un jour à son fils; il lui raconta ce qu'il avait fait pour lui et se plaignit des lenteurs qu'on mettait à le satisfaire. Sur quoi celui-ci, vivement contrarié des démarches qu'on avait faites à son insu, pria son père de ne pas donner suite à son projet!



il prit de là occasion de lui expliquer le dessein où il était de suivre une autre carrière. « Mon père, « lui dit-il, veuillez ne pas vous donner tant de peines « pour moi; cessez, je vous en supplie, toutes vos « instances auprès du ministre de la guerre; Dieu « m'appelle, je crois, à une autre milice. Je n'ai aucun « goût pour la vie des camps; tout m'éloigne d'une « profession qui, bien qu'honorable, est semée de beau- « coup de dangers pour le salut. Tout, au contraire, « m'invite à embrasser la carrière ecclésiastique, pour « *combattre les combats du Seigneur.* »

Autant surpris qu'affligé de cette déclaration de son fils, M. le comte d'Aviau ne put s'empêcher de lui en témoigner sa peine, en essayant de le détourner de sa pieuse résolution. « O mon fils, lui dit-il, ne laissez « pas entrer dans votre cœur ces étranges idées; c'est « une illusion qui tient à l'effervescence de votre âge; « lorsque la réflexion sera venue et aura mûri vos pen- « sées, vous n'y songerez plus. Beaucoup de jeunes « gens de votre qualité, entraînés comme vous par les « premières impressions d'un beau zèle, avaient formé « de semblables projets; peu à peu, ces fugitives ar- « deurs d'une jeune imagination s'étant effacées, ils ont « renoncé à leurs premières idées, et, sans cesser « d'être religieux, ils servent avec honneur dans les « armées du roi. Votre place, ô mon fils! est à côté « d'eux. J'aime à croire que vous irez bientôt la rem- « plir. Dieu ne défend pas de rendre à César ce qui « est à César; un gentilhomme, vous le savez, ne « s'appartient pas à lui-même. Sa vie est au roi; sa « place est à la garde des frontières; il est le défenseur- « né de la patrie. Nos ancêtres nous ont laissé de

« beaux exemples de courage et de fidélité; tous les « champs de bataille disent leurs hauts faits, et leur « renom est consacré par l'histoire. Souvenez-vous en « particulier de l'illustre de Montfort, dont le sang coule « dans vos veines; il fut au douzième siècle le plus « ferme champion de l'Église et de l'état. Refuserez-« vous de marcher sur ses traces? C'est sous sa livrée « que tous ses descendants ont combattu. Allez, et « soyez digne de ces preux chevaliers qui n'ont pas « moins fait pour la foi que pour la patrie.... »

Ce chaleureux et pathétique discours, prononcé avec l'entraînement d'une conviction ardente, ne put émouvoir le pieux jeune homme; il demeura inébranlable comme le rocher dans la détermination qu'il avait prise. « Non, mon père, reprit-il, ma résolution n'est pas « l'effet d'un enthousiasme passager; il y a déjà long-« temps que cette idée me travaille. Je l'ai communi-« quée jusqu'ici à tous mes directeurs, à ces guides « vénérables qui ont dirigé mes premiers pas dans les « sentiers de la justice; et ces hommes de science pro-« fonde et de piété angélique, chargés de nous expli-« quer les voies de Dieu, m'ont tous déclaré que le « ciel m'appelait au service des autels. Maintenant que « faut-il faire? Cette pensée s'est développée chez moi « avec l'âge; elle a mûri sous les chaudes influences « de la grâce; déjà elle s'est enracinée par la réflexion « dans le fond de mon cœur. Aujourd'hui c'est une « résolution prise, arrêtée; j'ai engagé ma foi au Sei-« gneur; puis-je la retirer sans l'offenser? Je souffre, « ô mon père! de ne pouvoir entrer dans vos vues; mais « il n'est pas possible de résister à la voix de Dieu; puis-« qu'il veut bien m'ouvrir les rangs de sa milice, je « cours à l'instant m'y enrôler. »

Le chevalier de Piolant, son oncle et son parrain, colonel de cavalerie au régiment de Luxembourg, se joignit à son frère pour vaincre la résolution de son neveu. Il lui écrivit peu de temps avant la fameuse campagne de Hanovre, où il devait périr d'un coup de feu, pour lui dire qu'il dirigerait ses premiers pas dans la carrière des armes. « J'apprends, mon neveu, lui disait-il dans un fragment de lettre qui nous a passé sous les yeux, que vous avez terminé vos études; c'est maintenant près de moi que vous allez venir faire vos premières armes. Tout vous y convie, et l'honneur de notre famille et vos propres intérêts. Ne craignez rien, je vous tiendrai lieu de père dans les rangs de l'armée. Il n'y aura pas mère si attentive que moi pour tout ce qui s'agira de l'âme et du corps. Je saurai remplir vis-à-vis de vous les devoirs que j'ai contractés en vous tenant sur les fonts du baptême. »

Quelque flatteuses et engageantes que fussent ces promesses, Charles avait d'autres vues; il voulait servir dans une autre milice que celle des princes de la terre; rien n'était capable de l'en détourner : « Milice « pour milice, répondit-il, j'aime mieux celle du Roi « du ciel que celle des rois de la terre. Un bon minis- « tre de la Religion rend bien plus de vrais services au « pays que l'épée de trente capitaines ; le guerrier ne « travaille qu'à l'avantage matériel de la société, au lieu « que le prêtre vole au secours des intelligences et des « âmes. » Magnifique pensée qui tourmenta plus tard l'esprit de l'empereur, comme il fut permis d'en juger, lorsqu'au faite de sa puissance il se plaignait de ne commander qu'à la matière, tandis que Pie VII, son captif, commandait à la conscience et à la raison.

M. le comte d'Aviau, désespérant de répondre aux

arguments de son fils, appela à son secours les personnes qui pouvaient avoir de l'influence sur lui. Plusieurs ecclésiastiques de la ville de Poitiers, touchés de la désolation de ce père délaissé, se joignirent à lui pour engager Charles à rester dans le monde. Les prétextes ne leur manquaient pas pour appuyer leurs instances. Ils s'efforçaient de lui prouver, qu'en fait de vocation, lorsqu'on n'a pas des miracles pour faire son choix, il fallait suivre la voie ordinaire, celle que la Providence nous montre toute faite : partant de ce principe, ils concluaient qu'il ne pouvait sans témérité ni illusion suivre une autre ligne que celle que ses ancêtres lui avaient tracée. C'était pour lui un devoir de famille de marcher sur leurs pas et de soutenir leur gloire; son nom, sa qualité, son droit d'aînesse, tout lui en faisait une obligation.

Il n'y eut que son oncle, M. l'abbé Jacques d'Aviau de Relai, chanoine de St-Hilaire, l'un des ecclésiastiques du diocèse de Poitiers les plus versés dans les voies de Dieu, qui ne voulut pas entrer dans cette conspiration de famille contre la vocation de son neveu. Déjà il avait des vues sur lui pour lui faire passer, selon l'usage de cette époque, son bénéfice. J'aurai au moins en lui, disait-il, un digne remplaçant; il suppléera par sa piété et sa ferveur à la tiédeur et à l'insuffisance de mes prières. Ce sera jusqu'à un certain point une compensation pour ce que j'ai omis ou si mal accompli. On comprend alors que, loin de le détourner du projet qu'il avait, il l'aidait de ses conseils et de ses encouragements. C'était lui qui lui servait d'intermédiaire, en beaucoup de circonstances, pour faire entendre raison à diverses personnes opposantes.

Soutenu par les sages conseils de cet oncle, Charles sut résister à toutes les insinuations; il répondit qu'on ne raisonnait pas avec Dieu; quand il appelle, dût-on fouler aux pieds ce qu'on a de plus cher, il faut aller. « Or, je sens, disait-il, qu'il m'appelle à son service; il « a mis dans mon cœur un attrait invincible pour tout « ce qui tient à son culte; j'aime les cérémonies de « l'église, j'aime les études ecclésiastiques, j'aime la « grande mission que les prêtres accomplissent sur la « terre. Comment expliquer ces providentielles inclina- « tions, si Dieu ne me veut pas au service des autels? « Non, je ne puis en douter; sa voix est descendue « jusqu'à mon cœur. J'ai pour moi les avis d'un direc- « teur sage et éclairé; ma réponse est celle du jeune « Samuel au Seigneur qui s'était manifesté à lui : « *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* »

Enfin le comte d'Aviau, après avoir éprouvé par tous les moyens qui étaient en son pouvoir la vocation de son fils, finit par lui accorder la permission qu'il lui demandait. Le ciel lui avait donné trop de preuves que c'était lui qui avait formé dans son cœur cette généreuse et sainte résolution. S'opposer plus longtemps à son accomplissement lui eût semblé une résistance coupable aux ordres de la Providence. Pour tout l'or du monde, M. d'Aviau, quelque attaché qu'il fût aux intérêts de sa famille, n'eût pas voulu sacrifier les intérêts spirituels de son Charles. « Va, mon fils, lui dit-il, accomplir ta destinée; je ne m'oppose plus à tes desseins; puisque « Dieu te veut à son service, sois son digne ministre. « La voix de la grâce m'aidera à étouffer celle de la « nature. Du haut du ciel, ta pieuse mère applaudira « aux engagements que tu vas prendre. »

Il n'en fallut pas davantage pour jeter Charles dans les transports de la joie la plus vive : il courut en faire part à ses amis, comme de l'événement le plus heureux de sa vie. « Félicitez-moi, leur disait-il, je suis aujour-« d'hui le plus heureux des hommes. Mon père a con-« senti à me laisser entrer au séminaire : oui, il « me sera donné de faire partie de la milice sainte ; « quel ne sera pas mon bonheur? Aidez-moi à re-« mercier le Seigneur de la grâce qu'il vient de m'ac-« corder. »

A voir l'air rayonnant de son visage, l'expression animée de ses paroles, la joie naïve qui éclatait dans tous ses regards, on comprenait tout l'enivrement de son triomphe. On eût dit qu'il venait de remporter une grande victoire, ou de gagner un procès important. En effet, il s'agissait pour lui d'un tout autre intérêt que celui d'un misérable avantage temporel. Rien ne lui paraissait beau comme d'être associé à la mission de Jésus-Christ sur la terre. Distribuer ses grâces, répandre sa doctrine, arracher les hommes à la mort éternelle, était pour lui le comble du bonheur et de la gloire. Les dignités humaines, quelque brillantes qu'elles fussent, ne pouvaient à ses yeux entrer en comparaison avec les moindres emplois du sanctuaire.

Le nouveau Lévite, avant de quitter le monde, donna une preuve non équivoque du peu de cas qu'il faisait de ses biens et de ses honneurs. Appelé par droit de naissance à devenir le chef d'une grande famille, dont les titres et la fortune lui donnaient aussitôt un rang dans l'Etat, il renonça, en faveur de son frère puîné, à tous les avantages de sa position sociale. Il fit pour son second frère, Charles-Jean-Marie de Piolant, ce que

Louis de Gonzague avait fait en faveur de son frère Rodolphe. Ce sacrifice ne lui coûta pas le moins du monde. Il le fit sans tergiversation, sans hésitation; il le fit avec joie, l'offrant au Seigneur, en holocauste d'agréable odeur.

CHAPITRE IV.

Charles ne veut pas aller faire ses études cléricales dans les écoles de Paris ; pourquoi ? — Il préfère tout simplement aller les faire au séminaire d'Angers ; raison de cette détermination. — Comme il est reçu et apprécié dans cet établissement. — Joie et bonheur qu'il y trouve. — Il en fait part dans une lettre à son ancien directeur de Poitiers. — Quel guide spirituel il choisit dans cette maison. — Ses diverses pratiques de piété. — Il est successivement appelé à la tonsure, aux ordres mineurs, au sous-diaconat, au diaconat, à la prêtrise. — Dans l'intervalle de ces différents ordres il se livre avec ardeur à l'étude des sciences sacrées.

Ce n'était pas assurément pour courir après les dignités ecclésiastiques, que le jeune Charles avait renoncé à la perspective d'un brillant avenir dans le monde. Il avait mis, sur le même bûcher de son sacrifice, et les biens, et les honneurs et les titres de la terre, de quelque nature qu'ils fussent. L'obscurité du sanctuaire lui paraissait préférable à l'éclat des postes éminents ; il n'estimait rien tant qu'une modeste prébende de village, ou un bénéfice simple à la campagne, répétant avec le prophète royal: *Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum.*

Tous les jeunes gens de son âge et de son rang qu'un attrait particulier, quand ce n'était pas une combinaison de famille, appelait à la cléricature, ne partageaient pas, en général, ces idées; ils conservaient, en

grand nombre, le secret désir de parvenir aux places et aux honneurs ; ceux-là se rendaient d'habitude à Paris, pour y faire leurs études. Ils allaient, pour la plupart, à Saint-Magloire, ou à Saint-Firmin, ou à la communauté de Laon, ou aux Robertins, ou au collége de Lisieux, ou dans une autre maison de Saint-Sulpice. Chacun de ces séminaires envoyait ses plus brillants sujets entendre les grands maîtres aux cours de la Sorbonne ou de la maison de Navarre; et là ils recevaient les plus doctes leçons, et approfondissaient les questions les plus ardues. Puis, à des époques déterminées, des luttes mémorables s'engageaient entre eux ; et c'était à qui sortirait vainqueur de ce champ clos, où le talent et le savoir étaient les seules armes. Les premiers de chaque licence, au sortir de cette théologique arène, étaient toujours sûrs d'être convenablement placés; plusieurs même d'entre eux, pour peu qu'ils fussent d'une famille sortable, étaient, peu de temps après, promus aux dignités ecclésiastiques.

Quant à Charles, il ne voulut pas suivre cette voie; il aima mieux aller se cacher dans un séminaire de province, presque à l'une des extrémités de la France : là, du moins, mêlé et confondu parmi une foule de noms obscurs, il espérait que personne ne penserait à lui...

Ce fut au séminaire d'Angers, dont le bâtiment était nouvellement construit sur un des mamelons qui dominent la ville, un peu au-dessus de la Maine qui baigne le pied de ses terrasses, que Charles résolut de venir faire son cours de théologie. Il y avait, dans cette maison, que chérissait de toute son âme et protégeait de tout son crédit Mgr de Vaugiraud, évêque de ce diocèse, une discipline forte, une régularité

exemplaire, un enseignement sûr : conditions qui ne se rencontraient pas partout dans ces malheureux temps, où les doctrines du jansénisme, favorisées qu'elles étaient par les parlements, étaient venues à bout de s'introduire dans les corporations naguère les plus respectables. Tout y marchait à l'instar du séminaire de Saint-Sulpice, qui était, alors comme aujourd'hui, l'établissement-modèle pour les études cléricales.

Les prêtres qui le dirigeaient, dignes enfants de M. Ollier, y avaient apporté, avec la règle, l'esprit de leur saint fondateur. Même direction donnée aux consciences, même impulsion imprimée aux études, mêmes liens d'amitié entre les maîtres et les élèves. Tant d'avantages réunis engagèrent notre pieux Poitevin à préférer ce séminaire à celui de son pays, où l'enseignement public, sans être gangrené, n'était pas à la hauteur qu'exigeaient les circonstances. Il avait eu pour précepteurs, jusqu'à sa classe de mathématiques inclusivement, les Pères Jésuites, ces hommes de Dieu, qui ont forcé leurs ennemis à reconnaître leur supériorité et leur génie dans l'éducation de la jeunesse ; il voulut aussi avoir pour guides et pour maîtres dans ses études ecclésiastiques les messieurs de Saint-Sulpice, ces vénérables prêtres qui sont, pour la direction des séminaires, ce que sont, pour celle des colléges, les nobles enfants de saint Ignace. Admirables institutions des temps modernes qui ont formé les plus grands hommes, et marchent de pair toutes les fois qu'il s'agit de rendre service à la Religion ! Car si l'une prépare de bons chrétiens à la société, l'autre fournit de bons ministres à l'Eglise...

A peine Charles avait-il commencé sa dix-huitième

année, lorsqu'il entra au séminaire d'Angers : une physionomie douce, un costume simple et modeste, un air timide et ingénu, une parole réservée et pieuse, tout prévenait en sa faveur. Il fut accueilli dans cette maison comme il l'avait été à la Flèche et à Poitiers, c'est-à-dire comme un ange de paix qui allait attirer sur elle une source de bénédictions. Sa vocation, marquée au même sceau que celle de tant de saints, produisit le meilleur effet sur l'esprit de ses condisciples ; ils admirèrent, en lui, la puissance de la Religion, qui sait détacher les hommes des honneurs et des biens de ce monde, pour leur faire embrasser la pauvreté de Jésus-Christ et de sa croix.

En franchissant pour la première fois le seuil du séminaire, le pieux lévite ne se possédait pas de joie ; il se crut, un instant, transporté, comme Moïse, sur la colline, où Dieu montra à ce grand serviteur le buisson mystérieux qui brûlait sans se consumer, ou, comme les trois disciples privilégiés, sur la montagne du Thabor, où le Christ se transfigura devant eux. Laissant de côté toute comparaison qui ne rendrait qu'imparfaitement tous ses sentiments, il répétait avec bonheur, comme ces derniers, ces consolantes paroles : *Domine, bonum est nos hìc esse*, que les hommes du siècle ne comprendront jamais assez.

Toutefois, il n'écrivit pas dans ce sens à sa famille, craignant de la fatiguer par une manifestation trop expressive de son contentement : il voulait, comme de raison, ménager sa douleur ; mais il ne dissimula pas ses sentiments au confident intime de ses pensées, au Père Desprez, celui qui l'avait si bien dirigé dans les voies de Dieu. Cette lettre, toute d'épanchement,

lui fait trop d'honneur, et nous apprend trop de détails sur son entrée au séminaire d'Angers, pour que nous ne nous empressions pas de la relater ici.

Angers, 15 novembre 1753.

TRÈS-EXCELLENT PÈRE,

« Me voilà, comme vous pensez bien, au comble de mes vœux. C'est à vous, après Dieu, que je le dois ; laissez-moi acquitter la dette de mon cœur en vous adressant mes sincères remercîments.

« Je suis maintenant le plus heureux des hommes : ce bon visage de mes maîtres, ce ton de piété qui règne dans la maison, ces graves études qu'on y fait, tout m'enchante, me séduit ; et il n'y a pas jusqu'à ma petite cellule, longue de dix pieds, large de six, qui n'ait pour moi des charmes que j'eusse vainement cherché ailleurs, sous les lambris dorés du monde.

« Impossible de vous dire, mon cher Père, tous les égards qu'on a eus pour moi ; j'en suis vraiment confus, humilié. Il faut que la recommandation que vous m'aviez donnée ait produit un bon effet ; car je n'avais aucun titre à tous les soins, à toutes les prévenances dont j'ai été comblé.

« M. le Supérieur, plus encore que tous les autres, m'a témoigné la tendresse d'un père ; c'est lui aussi que j'ai choisi pour mon guide dans les voies du Seigneur ; il m'aidera à connaître de plus en plus ma vocation : fasse le Ciel que je suive toujours bien ses avis !

« Tous mes condisciples, en grande partie originaires de la contrée, sont pieux comme des anges ; je n'ai qu'à suivre leurs exemples et à marcher sur leurs traces, pour devenir un saint. Oh ! oui, ce serait ma faute si je ne le devenais pas; car ici rien ne me manque pour me rendre digne de ma vocation. Je nage dans un océan de grâces ; la grâce m'environne, me pénètre, comme l'eau environne, pénètre le poisson qui est dans la mer.

« Vous comprenez qu'entouré de tant d'avantages, je n'ai pas eu du tout de la peine à m'accoutumer; il m'a semblé, dès le premier jour, que j'étais au milieu de ma véritable famille. Celle que j'ai laissée dans le monde, quelque aimante et digne d'être aimée qu'elle soit, cesse d'être la première dans mes affections. Je n'aspire qu'au bonheur d'entrer dans la famille sacerdotale du Sauveur ; pour elle je veux vivre et mourir.

« Priez, mon Père, pour que ce dernier vœu se réalise, aussi bien que ceux que vous avez voulu former pour moi en d'autres circonstances. Dans cette espérance, je suis toujours votre fils spirituel le plus dévoué,

« Charles D'AVIAU. »

Le nouveau séminariste se félicita, en effet, d'avoir rencontré tout ce qu'il désirait. Hommes et choses, Supérieurs et condisciples, règlements et usages, tout lui convenait. Il se mit aussitôt, comme il l'a raconté lui-même dans la précédente lettre, sous la direction spiri-

tuelle du vénérable Supérieur de l'établissement; son âge, son expérience, son profond savoir, le rendaient, à juste titre, l'oracle de tout le diocèse ; il était, dans cette contrée, le digne précurseur de M. Emery, qui devait, plus tard, jeter tant d'éclat sur cette maison. Habitué qu'il était à discerner les vocations, il ne tarda pas à découvrir dans son nouveau pénitent les trésors de grâce que Dieu avait cachés en lui. Aussi, malgré ses nombreuses occupations, se fit-il un devoir de prendre un soin tout particulier de son âme. « Nous avons dans ce ver-
« tueux jeune homme, disait-il, une perle pour l'Église.
« Je ne doute pas qu'il ne l'honore par ses travaux, son
« zèle et sa piété dans un grand ministère; préparons-
« le, dans le secret du silence et de la retraite, aux
« grandes œuvres que le Ciel lui destine. »

Sous la conduite de ce sage directeur, Charles fit de nouveaux progrès dans les voies de Dieu ; il croissait comme ces arbres de belle venue, qui, plantés dans une terre de bonne qualité, sont entretenus par une main habile ; en peu de temps, il devint l'exemple et le modèle du séminaire. Tous les regards étaient fixés sur lui pour considérer sa modestie, son humilité, sa régularité. Ce spectacle vivant de tant de vertus, dans un jeune homme de sa qualité et de son âge, faisait sur tous ses condisciples une impression qui contribua, pour sa part, au redoublement de ferveur qu'on remarqua à cette époque au séminaire d'Angers.

Jusque-là, notre pieux jeune homme s'était appliqué à la pratique des vertus chrétiennes ; entré au séminaire, il s'appliqua à la pratique des vertus qui étaient propres à son nouvel état. On le vit, dès lors, redoubler de ferveur dans sa prière, de modestie dans sa tenue ,

de charité pour ses frères, de zèle pour la maison de Dieu; il prolongea ses oraisons, augmenta ses jeûnes, ses austérités, multiplia ses visites au Saint-Sacrement, ses communions, en un mot, la plupart de ses exercices de dévotion. La ponctualité et l'exactitude au règlement de la maison qui avait daigné l'accueillir dans son sein, devinrent néanmoins l'objet principal de son attention. Il savait que les autres pratiques ne sont que des illusions, si l'on n'est pas fidèle aux devoirs de son état.

Il fallut pourtant mettre des bornes au zèle brûlant de notre fervent séminariste; autrement, sa santé eût été inévitablement compromise par de pieux excès; il se serait livré, par entraînement, à des rigueurs et à des austérités qui, jointes au modeste régime et au travail forcé des séminaires, auraient altéré son tempérament. A dix-huit ans, la constitution de l'homme n'est pas assez formée pour supporter tant d'épreuves à la fois. Heureusement, son directeur intervint et régla les mortifications de son pénitent.

Docile aux avis de son respectable guide, Charles, pendant tout le temps de ses études ecclésiastiques, ne se permit plus aucune austérité tant soit peu extraordinaire. Il se contenta de mortifier sa volonté, de contrarier ses désirs, de supporter avec patience les défauts du prochain; quelquefois il y joignait de légères privations dans ses repas, des prières qu'il récitait à genoux, des actes d'humiliation propres à purifier l'âme des restes du vieil homme. Une de celles qui lui étaient le plus familières, consistait à s'abstenir des saillies, des causticités, des malices dont son esprit, naturellement épigrammatique, avait peine à se défendre.

C'était un usage à Angers, comme dans la plupart

des autres villes épiscopales, que les séminaristes de la première année gardassent leur habit laïque jusqu'à ce qu'ils fussent admis à la tonsure. Il tardait à Charles de se dépouiller des livrées du siècle pour revêtir celles de Jésus-Christ et de son Eglise. Au bout de six mois de séminaire, Mgr de Vaugiraud, évêque de la ville d'Angers, dont il fut en même temps le bienfaiteur (1), réalisa ses vœux les plus chers. Il lui ouvrit, le 10 mars 1754, dans la chapelle de son palais, les portes du sanctuaire, en imprimant sur sa tête la couronne qui est la première initiation cléricale.

Le pieux lévite s'était préparé à cette cérémonie avec toute la piété dont il était capable. Au milieu des préjugés de l'époque, où les familles exploitaient le sanctuaire comme un héritage, il avait toujours vu, dans cette solennité, quelque chose de plus qu'une aptitude à posséder un bénéfice. C'était pour lui une consécration spéciale au Seigneur, une oblation publique de sa personne au service des autels, des fiançailles spirituelles avec l'Eglise. Un tel engagement lui imposait de graves obligations, celle surtout de réjouir et d'édifier cette tendre épouse de Jésus-Christ, dont il allait devenir, en quelque sorte, le page, le chevalier.

Plein de cette pensée, il se présente au Pontife, le cierge à la main et le surplis sur le bras, comme autrefois Samuel se présenta au Seigneur avec l'éphod de lin que sa mère lui avait filé. Sa figure était riante et ses traits animés ; on lisait dans ses yeux la joie de son âme. Ces paroles que l'Eglise met dans la bouche du

(1) Ce Prélat, après avoir fait construire le séminaire de la Rossignolerie ou de Saint-Charles, avait doté les trois hospices de la ville d'Angers.

jeune clerc, quand le Pontife lui coupe les cheveux, en signe de son renoncement au monde et de son dépouillement du siècle, il les prononça avec l'attitude la plus ferme et l'effusion la plus vive. « Oui, Seigneur, s'écria-« t-il, revêtu de ses nouveaux insignes, c'est-à-dire de sa « soutane et de son surplis, double symbole de sa mort « au monde et de sa vie en Dieu, je vous prends solen-« nellement aujourd'hui, à la face du ciel et de la terre, « en présence des anges et des hommes, pour mon « partage, ma succession, mon calice : à vous mon « cœur! à vous mon esprit! à vous mes sens! à vous « toute ma vie!.. Oh! que je suis heureux! quel est « celui qui peut me le disputer en gloire et en consola-« tions? Si je me suis attaché au service des autels, ces « liens ne sont-ils pas aussi honorables que délicieux? « N'est-ce pas régner que de servir le Seigneur? *Cui « servire regnare est.* » Et ces sentiments étaient tellement gravés dans son cœur, qu'il ne pouvait s'empêcher de les répéter souvent, comme pour soulager son âme qui surabondait de joie et d'amour, dans ses prières, dans ses méditations, dans ses rapports spirituels avec quelques-uns de ses condisciples.

Il arriva un jour que l'un d'eux, fortement impressionné du bel exemple qu'il avait sous les yeux, osa, en sa présence, exalter le sacrifice qu'il avait fait en quittant le siècle. Charles lui ferma aussitôt la bouche, en lui rappelant les paroles de sa consécration. « Que sont tous les titres, mon ami, tous les honneurs, tous les biens de ce monde, en comparaison du Seigneur qui est devenu notre partage? Ah! j'aime bien mieux la part qui m'est échue en héritage!.. Mon sort est désormais aussi glorieux que Dieu lui-même, puisqu'il en est

l'objet : *Funes ceciderunt mihi in præclaris.* » Il y avait dans l'épanchement de son âme tant de simplicité et de vérité, qu'on ne pouvait s'empêcher de le croire sur parole ; et tout le monde était édifié de ses pensées, de ses réflexions, de ses sentiments.

La conduite de notre nouveau clerc répondit à ses paroles ; il n'était fier que de son titre, de ses habits cléricaux, de sa place au chœur. Depuis, sans y être encore astreint par les saints canons, il ne quitta plus sa soutane dans le lieu de sa résidence ; chaque matin, en la prenant, il la baisait respectueusement, comme si elle eût été le vêtement de Jésus-Christ. En voyage même, il ne s'en dispensait pas absolument ; il portait, à sa place, une longue redingote de couleur noire, à collet droit, que l'on appelle soutanelle; les meilleurs ecclésiastiques avaient, assez généralement, adopté cet usage. Une fois, c'étaient les premières vacances qu'il passait au Bois-de-Sanzay depuis son entrée dans la cléricature, on le pressait de prendre, pour une course un peu éloignée, un vêtement moins embarrassant ; il répondit comme saint Vincent de Paul, dont il s'appropria les paroles : « Je n'aime pas à quitter de par les hommes l'habit que je tiens de par Dieu. »

Non moins émerveillés qu'édifiés de ces heureuses dispositions, les Supérieurs du nouveau lévite ne le laissèrent pas longtemps à l'entrée du sanctuaire ; ils le firent avancer aux ordres mineurs dans le courant de l'année suivante. Charles, il est vrai, n'avait pas encore dix-neuf ans, n'importe ; quoique jeune, il n'avait aucun des défauts de son âge ; il était grave, posé, réfléchi ; on l'eût pris plutôt pour un directeur que pour un élève du séminaire d'Angers.

Le nouvel acolyte, à mesure qu'on le faisait monter dans la hiérarchie ecclésiastique, allait aussi de vertus en vertus, selon la maxime du Sage. Il se prêtait avec une extrême amabilité à toutes les fonctions de son ordre. Combien il était heureux quand il pouvait servir la messe, porter un flambeau devant le Saint-Sacrement, ou bien lire un passage de l'Écriture dans l'office public ! Tout ce qui se rattachait, ou de près ou de loin, à quelqu'une de ses attributions, était d'un grand prix à ses yeux. Le pieux Népotien, dont saint Jérôme loue le zèle et la vertu, n'était pas plus empressé que lui pour tout ce qui concerne la décoration des autels, la propreté du sanctuaire, la décence des vêtements sacerdotaux, la dignité de sa démarche. En ses nouvelles qualités d'acolyte, de portier, d'exorciste, de lecteur, il veillait, autant qu'il dépendait de lui, à la majesté et à l'embellissement du culte de Dieu.

Quelque vif que fût le désir qu'il avait de consommer, le plus tôt possible, son sacrifice, M. l'abbé d'Aviau fut obligé de garder de longs interstices ; ses dix-neuf ans ne lui permettaient pas encore de prendre un engagement définitif; il lui fallait attendre, d'après les règles de l'Église, plus de deux ans pour avoir l'âge canonique du sous-diaconat.

Ce temps d'expectative ne fut pas perdu pour Charles, qui, n'ayant pas de préparation prochaine à faire pour les saints ordres, se livra plus exclusivement à l'étude des sciences ecclésiastiques. Il savait que les lèvres du prêtre doivent être les dépositaires de la science divine ; s'il doit être le sel de la terre, il faut aussi qu'il soit le flambeau du monde; c'est à lui qu'on s'adresse pour connaître

les voies qui mènent à Dieu, à travers les mille agitations de la vie ; il est nécessaire, par conséquent, qu'il connaisse parfaitement le dogme et la morale, qu'il entende les Pères, qu'il apprenne les conciles, sans parler d'une foule d'autres sciences qui, pour n'être pas d'une nécessité absolue, sont tellement répandues dans la société, qu'un ecclésiastique ne peut les ignorer sans déconsidérer son ministère.

Notre pieux séminariste n'avait pas besoin de ce motif pour se livrer avec ardeur à l'étude qui devait être celle de son état ; il avait un goût prononcé pour la théologie, qui, étant proprement la science de Dieu, lui paraissait, à juste titre, au-dessus de toutes les autres sciences. Il est vrai que déjà il avait étudié ce grand Etre, qui est notre premier principe et notre dernière fin, dans son cours de métaphysique ; mais c'était avec les lumières de la simple raison, dont le prisme est si nuageux et si borné. Au lieu que dans la théologie il étudiait le Créateur du ciel et de la terre avec l'imposant secours de la révélation ; lumière ineffable qui, partant du sein de Dieu même, découvre aux plus faibles intelligences plus de vérités qu'il n'y en eut jamais dans le cerveau des plus grands philosophes.

Charles, ravi de rencontrer de si beaux et de si vastes horizons dans la théologie, ne perdait pas un seul instant de ses journées ; il se plaignait, le soir, lorsqu'il avait fait ses recherches et transcrit ses notes, de ce que les heures passaient trop vite ; et, dans l'impuissance où il était de les arrêter, il eût volontiers, si l'on ne s'y fût pas également opposé, sacrifié une partie de ses nuits pour suppléer à la brièveté des jours. Tout cela, au fait, s'explique et se comprend : notre jeune théolo-

gien ne se contentait pas, comme plusieurs de ses condisciples, d'écouter ses professeurs dans les classes, et de suivre ses cours dans les abrégés que l'on met communément entre les mains des jeunes gens ; il voulait lui-même puiser aux sources, lire les questions dans les grands auteurs, et les soumettre à un travail d'analyse que sa pénétration lui rendait plus facile.

A quelque heure du jour que vous fussiez entré dans sa modeste cellule de séminariste, vous eussiez vu les tables, les chaises et les autres meubles qui l'ornaient, surchargés d'ouvrages propres à consulter. C'était là saint Thomas, ici Sanchez, plus loin Suarès et autres in-fortiats sur la théologie et le droit canonique, qui sortaient des rayons de la bibliothèque ; il trouvait en eux des mines ou des filons précieux qui enrichissaient sa mémoire.

L'habitude qu'il avait de la langue grecque lui servit beaucoup pour lire les Pères de l'église d'Orient. Ce fut dans ces répertoires de la doctrine et de l'éloquence sacrées, qu'il alla, de préférence, lorsqu'il en eut besoin, prendre ses inspirations et ses décisions. Il trouvait là, comme dans un canal limpide, le fleuve majestueux de la tradition, qui, sorti de la bouche du divin Maître, a passé aux Apôtres, et de ceux-ci aux hommes apostoliques, et de ces derniers aux premiers Docteurs de l'Église.

Il eût bien voulu savoir également l'hébreu, lorsqu'il vint au séminaire d'Angers, pour expliquer l'Écriture-Sainte, et connaître le divers sens des commentateurs. Cette langue était alors en vogue dans les écoles, et, dans le fait, on ne pouvait guère prendre ses grades théologiques sans en avoir une notion assez précise ; les argumentateurs avaient toujours à proposer une foule

de difficultés grammaticales tirées de la Bible, et ceux qui ne connaissaient pas la langue sacrée étaient souvent embarrassés pour les résoudre. Mais qu'est-ce que c'était pour Charles qu'une semblable difficulté ? il ne négligea pas un moyen qui lui donnait la clef et la solution de beaucoup d'ambages, d'obscurités et de contradictions apparentes dans la théologie et la sainte Écriture. Il apprit donc, dans les intervalles de ses cours, assez d'hébreu pour répondre aux objections des rabbins, et de quelques orientalistes, leurs prôneurs.

Satisfaits des progrès de leur élève, les professeurs du séminaire le chargèrent de répéter, sous le titre de maître de conférences, leurs leçons à une partie de la communauté, afin que ceux qui n'avaient pas compris les développements de la classe, comprissent mieux ceux de la répétition. Charles, honoré de la confiance qu'on lui témoignait, s'acquitta de cet emploi, à la grande satisfaction des maîtres et des élèves. Ces derniers surtout aimaient souvent mieux entendre les explications de leur condisciple que celles de leurs professeurs, sans vouloir dire par là qu'il eût plus de lumières et plus de jugement qu'eux ; on peut seulement en conclure qu'il avait des idées nettes et précises sur ce qu'on lui enseignait, et qu'il avait le talent de les communiquer aux autres avec la même lucidité : mérite bien important, et souvent bien rare chez ceux qui occupent des chaires publiques, dans quelque genre que ce soit ; car les hommes doctes ne manquent pas ; ceux qui manquent, ce sont les hommes qui savent infuser à propos leur science dans l'esprit de ceux qui les écoutent.

Au milieu de toutes ces graves et sérieuses occupa-

tions, Charles ne perdit pas de vue le but principal qui l'avait amené au séminaire. Les études, si ordinairement desséchantes pour la dévotion, lorsqu'elles sont trop continues, n'altérèrent pas, le moins du monde, sa ferveur; il vaqua à ses prières, à ses méditations, à ses offices, à ses pieuses lectures, comme s'il n'eût pas eu d'autres exercices; son esprit était parfaitement libre d'autres pensées, quand son cœur s'appliquait à son Dieu. En ce moment, une portion de son être se mêlait et se confondait avec l'auteur de tous les êtres; tout ce qu'il faisait ou pensait, il le regardait comme une préparation prochaine ou éloignée aux saints ordres.

Les vingt et un ans, si impatiemment désirés, arrivèrent enfin. Charles pouvait être promu au sous-diaconat et prendre des engagements irrévocables; ses Supérieurs, de plus en plus enchantés de son excellente conduite, ne tardèrent pas à réaliser leurs vœux en comblant les siens. La mort de Mgr de Vaugiraud, évêque d'Angers, ne fut pas un obstacle à son appel aux ordres. On préféra, pendant la vacance du siége, l'envoyer à Nantes recevoir le sous-diaconat, aux Quatre-Temps de la Pentecôte 1758, plutôt que de différer encore l'enrôlement définitif d'un sujet si méritant. Ce fut Mgr de Maucler de la Muzanchère, prélat de son pays et de sa connaissance, qui reçut ses premiers serments solennels, dans la chapelle de son grand séminaire.

Le pas que Charles venait de faire était immense; il le fit avec joie et bonheur : c'était, depuis longtemps, l'unique objet de son ambition. Depuis ce moment, il redoubla encore de piété, de modestie, de ferveur; il ne se permit plus qu'avec une extrême réserve certains traits d'esprit qui l'ont toujours distingué parmi

les hommes de son époque. Jusqu'à ce jour il s'était peut-être moins gêné pour en lancer quelques-uns dans l'occasion; la gravité de son nouvel état lui fit une loi de les supprimer ; ceux qu'il répéta, dans la suite, semblaient plutôt sortir de son esprit que de son cœur ; ils s'échappaient furtivement, et le repentir les suivait toujours de bien près.

Notre pieux sous-diacre, au lieu de réciter, assis ou debout, le breviaire, le récitait presque constamment à genoux, pour témoigner à Dieu son respect et son humilité. On voyait qu'il était jaloux de répondre aux intentions de l'Église, qui venait de le nommer son député et son ministre de prières auprès de Jésus-Christ. Cette heureuse habitude, que la ferveur du commencement a inspirée à plusieurs, il l'a gardée pendant toute sa vie; on l'a vu, jusque dans les derniers temps de sa carrière, au milieu même des persécutions, quand il fallait se cacher dans les bois, ou bien errer sur la terre étrangère, demeurer fidèle à cette pratique.

Aux Quatre-Temps de l'année suivante, Mgr de Grasse, transféré de l'évêché de Vence à celui d'Angers, en remplacement de Mgr de Vaugiraud, récemment décédé, l'ordonna diacre dans son église cathédrale, le 9 juin 1759. Le vénérable Pontife, auquel on raconta tout ce qu'on savait de bien sur le pieux ordinand, s'applaudit de lui imposer les mains, en entrant dans son nouveau diocèse. « Je vois, dit-il, que Dieu bénira « mon ministère à Angers ; les prémices sont d'un « heureux augure. »

Il ne restait plus à Charles qu'un pas à faire pour arriver au terme de ses désirs, à la sublime dignité du sacerdoce. Il profita de tous les instants de son interstice

entre le diaconat et la prêtrise, pour préparer son âme à ce grand ministère. Plus il approchait de ce terrible moment, plus il tremblait. Il eût reculé pour toujours, s'il n'eût écouté que sa frayeur. Enfin, le 20 septembre 1760, tous ses vœux furent comblés. Il reçut, dans la chapelle du séminaire d'Angers, l'onction sainte des mains de l'Évêque de cette ville.

A cette ordination, surtout, il y eut chez Charles un dernier embrasement de foi et d'amour qui le faisait comme disparaître sous ses vêtements sacerdotaux. C'était Jésus-Christ lui-même, le véritable prêtre selon l'ordre de Melchisédech, que l'on croyait contempler. Sa modestie, sa charité, sa mansuétude, sa douceur, son zèle pour la gloire de son Père, pour le salut des âmes, respiraient par tous les traits, par toutes les paroles, par toutes les actions du nouveau prêtre. Il n'y avait plus rien de l'homme en lui ; tout était de Dieu, tout était pour Dieu. On aimait le voir à l'autel ; son visage, ordinairement pâle et décoloré, comme celui d'un homme exténué par les travaux et les veilles, s'animait, s'illuminait. La vie qui était dans son cœur semblait passer dans ses yeux, sur ses lèvres, dans toutes les expressions de sa figure.

CHAPITRE V.

Après être allé passer quelques jours dans sa famille, M. d'Aviau revient au séminaire d'Angers. — Il s'y prépare à prendre ses grades en théologie. — Comme il brille à ses examens. — On le proclame docteur. — Il voudrait maintenant partir pour les missions étrangères. — Son père et son Evêque s'y opposent. — Il rentre alors dans son diocèse natal. — De retour sous le toit paternel, il continue à vivre en séminariste. — Sa visite à Mgr de Saint-Aulaire qui le reçoit à bras ouverts ; motif que celui-ci a eu de ne pas le laisser partir pour les missions. — Les parlements prononcent la dissolution des Jésuites de France. — Témoignages d'intérêt que leur donne M. d'Aviau — On lui fait entrevoir, dans un salon, qu'il compromet son avenir. — Belle réponse de ce dernier. — Comment la juge-t-on au dehors ? — M. d'Aviau ne s'est fait prêtre que pour travailler à la gloire de Dieu. — Les ecclésiastiques de Poitiers, heureux de son retour au milieu d'eux, l'invitent à prêcher dans leurs paroisses. — Il débute par le panégyrique de saint Vincent de Paul. — Enhardi par ce succès, il prêche dans une foule d'autres églises. — Quels furent son genre et son mérite oratoires. — Les communautés, à leur tour, veulent l'entendre. — Principaux discours qu'il compose pour elles. — Celui de sainte Radegonde, au monastère de Sainte-Croix.

Charles venait de recevoir les derniers ordres; il était désormais consacré aux plus hautes comme aux plus saintes fonctions. Il avait pris place dans la milice qui a compté dans son sein, et les Jérôme, et les Félix de Nole, et les Raymond de Pennafort, et les Vincent de Paul. Tout était-il terminé pour lui au séminaire d'Angers? n'avait-il plus rien à y faire ? Pardon; quelque peu avide qu'il fût de gloire, il lui restait encore à prendre ses grades théologiques à la faculté de cette ville; car,

bien qu'ils ne fussent pas d'une nécessité absolue pour l'exercice du saint ministère, ils ne laissaient pas que d'être, en plusieurs circonstances, très-utiles; ils conféraient à celui qui les avait obtenus dans une université régulièrement et canoniquement instituée, outre certains droits, priviléges et immunités, les pouvoirs de lire, d'enseigner, d'interpréter les saintes Écritures, d'annoncer la parole de Dieu, de lire et réfuter les livres hérétiques, etc. Dès lors il ne crut pas devoir négliger, puisque la Providence lui en offrait la facilité, la poursuite d'un titre qui lui présentait de si incontestables avantages dans l'ordre spirituel.

Après être allé célébrer dans sa famille, en présence de son vieux père, de ses frères, de ses sœurs et de ses autres parents, tout près de la tombe de sa pieuse mère, ses premières messes à Saint-Martin-de-Sanzay, notre jeune prêtre se hâta de retourner au séminaire d'Angers; il avait besoin de venir s'y préparer, en relisant ses notes et ses auteurs, aux rigoureux examens qui précédaient la concession des grades théologiques dans l'université de cette ville. C'était, il en faut convenir, une rude épreuve que celle-là, épreuve par la quantité de matières qu'il fallait savoir imperturbablement, épreuve par la manière lucide dont il fallait répondre aux difficultés proposées. De là, parmi les candidats qui se présentaient, un grand nombre, effrayés des obstacles qui barraient leur chemin, se retiraient d'eux-mêmes, avant tout essai de leurs forces. Quelques autres, plus osés de caractère, et peut-être plus sûrs de leur capacité, avaient néanmoins la confusion, après avoir inutilement tenté les chances du combat, de succomber au dépouillement des scrutins. Il n'y avait, en

définitive ,qu'une faible et très-faible minorité qui était assez heureuse pour obtenir, à l'ouverture de la capse qui contenait les suffrages, le nombre de voix exigées par les règlements pour l'obtention d'un titre académique.

Notre nouveau prêtre ne pouvait appartenir qu'à cette troisième catégorie. Il ne s'en rapporta pas à ses anciennes connaissances ; il étudia comme si jusque-là il n'avait rien appris. Durant plus de six mois, il passa presque toutes ses journées à la bibliothèque du séminaire. Vous l'eussiez vu, entouré de ses livres, parfois tomber de lassitude et de sommeil. Il se relevait immédiatement pour feuilleter et dévorer de nouveau une série de pages difficiles, dont il désirait bien se rendre maître. Dans sa légitime préoccupation, il eût voulu prévoir tout ce qu'on pouvait, le jour de sa thèse publique, lui demander ou opposer.

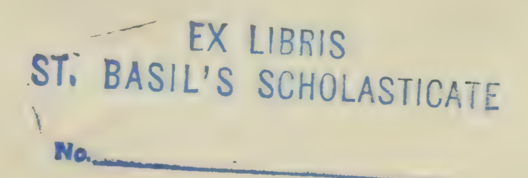
Enfin l'heure du combat théologique a sonné; déjà l'enceinte réservée au public est remplie d'une foule de spectateurs qui, sur la réputation de M. l'abbé d'Aviau, sont venus être témoins de ses succès; on l'introduit dans la salle ordinaire des exercices, où la lutte ne tarde pas à s'engager. C'est M. du Tremblay, un des premiers docteurs de la faculté de théologie, qui préside la séance ; il est assisté, dans cette opération, d'un certain nombre d'assesseurs, qui remplissent simultanément l'office d'interrogateurs et de juges. L'attaque est vive ; on presse de questions le répondant, on lui oppose les plus graves difficultés, on lui demande les plus ardues solutions. Quand un des docteurs présents a usé avec lui ses arguments et sa poudre, un autre arrive sur-le-champ qui redouble d'efforts et de subtilités; il veut, à tout

prix, pour l'honneur de son corps, embarrasser son jeune adversaire, et le forcer à demander grâce.

Mais celui-ci, sûr de son fait, c'est-à-dire des matières qu'il a solidement étudiées sous toutes les faces, ne se laisse pas déconcerter ; il réplique avec un imperturbable sang-froid à toutes les interpellations qu'on lui adresse : si c'est une question qu'on lui pose, il l'établit, la prouve et la développe ; si c'est une objection qu'on lui fait, il donne sur-le-champ la véritable solution ; si c'est un cas de conscience qu'on lui soumet, il trace immédiatement la conduite à tenir dans la conjoncture présente : tellement qu'on ne se lasse pas d'admirer sa profonde doctrine, sa vaste érudition, sa compréhension facile, sa puissante dialectique, sa diction de belle latinité; un théologien longuement exercé n'eût pas mieux parlé que lui dans cette circonstance.

Bref, il y avait longtemps qu'on n'avait pas entendu dans la faculté d'Angers, bien qu'elle fût une des premières du royaume, un jeune soutenant satisfaire, avec tant de clarté et de précision, aux examens préalablement exigés pour la collation des grades ; on remarqua qu'il ne se distingua pas moins à sa jovinienne qu'à sa bachelière, à sa majeure qu'à sa mineure, en un mot, dans les actes de la licence que dans ceux du doctorat; donc, il ne fut pas difficile aux juges du camp de prononcer sur la capacité et le mérite du récipiendaire ; ils n'eurent qu'à ratifier, dans leurs bulletins secrets, les votes de l'opinion publique à son égard (1).

(1) La faculté de théologie d'Angers était très-estimée ; elle passait, dans l'opinion des écoles, pour la troisième du royaume ; on ne comptait avant elle que celles de Paris et de Toulouse.



D'après le résultat de ces consciencieuses délibérations, M. l'abbé d'Aviau, ancien élève du séminaire d'Angers, fut proclamé, le 30 juillet 1761, avec toutes les solennités d'usage, docteur de la faculté de théologie de cette ville ; on lui mit aussitôt, en cette qualité, sur la tête, le bonnet attaché à ce titre, et on le revêtit des autres insignes de son ordre : c'était la longue toge romaine de soie noire, l'écharpe ou la ceinture moirée bleue, et l'étole de blanche hermine; après quoi, on lui fit prêter, sur les saints Évangiles, conformément aux statuts de la susdite faculté, le serment de soutenir et de défendre de tout son pouvoir et de tout son crédit la foi catholique, qu'une coalition sacrilége et impie s'efforçait d'ébranler de plus en plus dans le cœur des fidèles (1).

Maintenant qu'il est nanti de son diplôme, que va devenir notre nouveau docteur? Ira-t-il, tout fier de son titre, le montrer dans les grands centres de population, en faisant parade de ses talents et de son savoir? Ah! certes s'il ne dépendait que de lui, son parti serait bientôt pris. Il avait, jeune encore, formé le projet de partir pour les missions étrangères. Pourquoi n'essaierait-il pas, à présent qu'il a reçu tous les ordres et pris tous ses grades, de le réaliser? Tant d'infidèles qui sont assis à l'ombre de la mort, lui font pitié ; ils ont bien plus besoin du secours de son ministère que les peuples de nos contrées, qui surabondent de grâces et d'instructions. Il serait si heureux de mêler ses sueurs et son sang au sang et aux sueurs des fervents apôtres qui s'embarquent tous les jours pour ces régions lointaines !

(1) Pièces justificatives, n. IV.

Dans cet espoir, il écrit à son père pour sonder ses dispositions. « Saint François Xavier, dit-il, me mon-« tre la terre qu'il a évangélisée; j'ai entendu le cri d'ap-« pel au secours qu'il a fait retentir de ces plages loin-« taines jusque sur les nôtres. Mon Dieu! que d'âmes se « perdent faute d'ouvriers! Il me vient souvent en pen-« sée de parcourir toutes les académies de l'Europe, « les grandes villes de France, de l'Espagne et de l'Ita-« lie, d'aller jusque dans les campagnes pour réveiller « le zèle de tant d'ecclésiastiques qui passent leur vie « dans l'inutilité, tandis que leurs frères meurent sans « les secours de la Religion. Est-ce que je ne ferais pas « bien, mon père, moi fils des Croisés, des chevaliers « chrétiens, d'aller servir, en qualité de frère servant, « de catéchiste, ces pauvres idolâtres ?

M. le comte d'Aviau lui répond qu'il ne consentira jamais à l'exécution de cette pensée : « O mon fils, lui « mande-t-il, j'ai assez fait pour vous; quoique vous fus-« siez l'aîné de la famille, je vous ai permis d'entrer dans « la cléricature; aujourd'hui je n'ai pas le courage de « vous accorder la grâce que vous me demandez; seul et « âgé, j'ai besoin que mes enfants restent près de moi; « à cause d'eux, je n'ai point cherché des distractions « et des soins dans une seconde alliance; il est bien juste « qu'à leur tour ils ne m'abandonnent pas; vous-même, « Charles, toujours l'aîné dans mon affection et « mon estime, soyez le premier à donner cet exemple. « Le ministère sacré dont vous êtes revêtu ne sera pas « inutile dans votre patrie; Mgr de Beaupoil de Saint-« Aulaire (1), votre évêque diocésain, se joint à votre

(1) C'était l'oncle de M. le marquis de Saint-Aulaire, notre ambassadeur actuel près la cour de Londres, beau-père de M. le duc Decaze.

« père pour vous réclamer. Souvenez-vous qu'il a des « droits imprescriptibles sur vous. »

A la voix de son Evêque, tout fut fini ; l'interprète-né des volontés du ciel sur chacun de ses sujets s'était expliqué : le jeune abbé d'Aviau retira la demande qu'il avait faite à son père, et rentra dans le diocèse où il avait plu à la Providence de le faire naître. Il avait à cette époque vingt-cinq ans et quelques mois, une santé robuste, un caractère formé, un zèle à toute épreuve.

De retour sous le toit paternel, notre docteur continua à vivre en véritable séminariste. Le règlement des maisons de Saint-Sulpice devint celui de sa vie privée. Il se levait tous les matins au coup de cinq heures, faisait ensuite une heure de prière ou d'oraison, selon qu'il le pratiquait à Angers, et puis allait dans l'église la plus voisine célébrer les saints mystères. Son action de grâces finie, il revenait dans son appartement, où il se préparait par de bonnes lectures et de sérieuses compositions à l'exercice du saint ministère ; il n'en descendait d'habitude que pour l'heure de ses repas, à moins que des devoirs de religion, ou de famille, ou de bienséance ne vinssent l'arracher plus tôt à ses livres ou à ses papiers.

La première visite qu'il fit, étant revenu de la campagne à Poitiers où son père passait ordinairement les deux saisons de l'hiver et du printemps, fut à Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, qui, dès son arrivée dans le diocèse, lui avait témoigné tant d'intérêt. Ce Prélat, heureux de voir le jeune prêtre dont on lui avait tant parlé, le serra, comme un fils, affectueusement dans ses bras; seulement il lui reprocha, avec une grâce qui

ajoutait à sa bienveillance, l'idée qu'il avait eue de s'expatrier : « N'ai-je pas eu raison, mon cher abbé, de « mettre mon *veto* à vos projets d'outre-mer? Comment, « vous vouliez nous quitter ? Est-ce que, par hasard, « vous vous seriez imaginé que nous n'avions pas be- « soin de vos services ? Ah ! détrompez-vous, détrom- « pez-vous! Un nuage affreux monte sur l'horizon ; il « porte dans ses flancs un horrible tempête : quel en « sera le résultat ? Je tremble pour la Compagnie de « Jésus. Vous sentez que sous l'empire de cette appré- « hension je ne pouvais vous accorder la permission « que vous me demandiez. Ce n'est pas au moment du « danger qu'un capitaine prête à d'autres ses meilleures « troupes. »

Hélas! ce n'était que trop vrai : l'impiété triomphait dans les conseils du roi qui était, d'une part, sous la main d'une courtisane, et, de l'autre, sous celle d'un ministre vendu aux philosophes; on était venu à bout, à force de cabales et d'intrigues, de lui arracher la sanction de l'arrêt qui dissolvait la Société de Jésus dans toute l'étendue du royaume : peu importaient les déclarations du Souverain Pontife, les réclamations de l'épiscopat, les doléances du clergé de second ordre, les plaintes des pères de famille; les parlements, étouffant tous ces cris, avaient prononcé, dans leurs ressorts, la déchéance d'un Ordre qui n'avait fait que du bien au pays, et leur sentence allait impitoyablement s'exécuter...

C'est au jour du danger que l'on connaît ses amis. M. d'Aviau ne manqua pas, en cette circonstance, à ses anciens instituteurs; il se montra leur fidèle et dévoué disciple : « Qui me l'eût dit, s'écria-t-il en présence de « l'Évêque qui venait de lui ouvrir son cœur, qu'ayant

« à peine achevé mes études, je serais destiné à con-
« duire le deuil de ceux qui me les ont fait commencer?
« J'étais loin de m'attendre que la France, égarée par
« d'exécrables passions, oublierait si vite leurs ser-
« vices. »

Pour lui, il n'oublia pas ses anciens maitres; il alla fréquemment les visiter, leur porter des paroles de consolation, leur exprimer la vive part qu'il prenait à leurs douleurs. Ce ne fut pas chez M. d'Aviau un langage de pure condoléance et de politesse officielle, comme on a l'habitude de le tenir en semblable conjoncture, pour faire plaisir aux bons religieux qui étaient persécutés à outrance par les puissances du siècle; il ne se gêna pas pour exprimer au dehors, en présence de personnes qu'il ne connaissait pas comme d'autres qu'il connaissait, son opinion sur une mesure aussi désastreuse. Selon lui, c'était un malheur public, une coupable ingratitude, une noire iniquité ; tôt ou tard, la nation expierait la faute que les parlements lui faisaient commettre.

Vous n'y pensez pas, jeune homme, de parler de la sorte, lui dit un jour, à l'oreille, dans un salon où la conversation s'était engagée sur ce terrain brûlant, un de ces prudents du siècle, qui, ayant un pied dans les deux camps, mesurent toujours leurs paroles au thermomètre de leurs intérêts : prenez-y garde! tout est écho dans les temps où l'opinion se forme sur une question; on vous compterait volontiers pour un ennemi de la magistrature et de la cour : quel serait alors votre avenir ? à votre âge, on a besoin de le soigner ; vous le compromettriez par votre trop grande franchise...

A ce mot d'avenir, M. l'abbé d'Aviau, moins surpris qu'affligé du conseil qu'on a osé lui donner, réplique sur-le-champ : « Qu'ai-je à faire d'un avenir qu'il me fau-

« drait acheter au prix de mes convictions religieuses et
« sociales ? Il y aurait de ma part lâcheté et trahison
« de ne pas crier à l'injustice, lorsque je la vois si fla-
« grante. C'est comme s'il était défendu de crier,
« selon l'occasion : *A l'ennemi! au feu ! au voleur !*
« Il y a dans toutes ces circonstances un impérieux de-
« voir à remplir, un devoir qui est plus strict que les
« lois humaines, celui de la conscience, qu'on ne bride
« et ne bâillonne pas comme on veut. »

On sut, au dehors, cette réponse; et, quoique à Poitiers les opinions fussent assez partagées sur la question à l'ordre du jour, on lui sut gré de l'avoir tenue ; car elle annonçait de la fermeté, de l'indépendance, de l'énergie : nobles qualités qui décèlent les grandes âmes et surtout le prêtre qui est rempli de l'esprit de son état.

Au surplus, que s'était proposé M. d'Aviau en entrant dans le sacerdoce? Étaient-ce les honneurs, les richesses, les jouissances du siècle ? C'étaient exclusivement la gloire de Dieu, le salut de ses frères, sa propre sanctification. Eh bien! il n'était pas au pouvoir des hommes de l'empêcher d'y travailler. Il se mit incontinent à la disposition de son Évêque, qui, en attendant la vacance d'un titre qu'il lui destinait au chapitre de Saint-Hilaire, l'autorisa à prêcher et à confesser dans tout son diocèse.

Combien les ecclésiastiques de Poitiers, en voyant leur noble compatriote revenir au sol natal, partagèrent la joie de leur Evêque? Ils étaient flattés de ce qu'il venait simplement prendre rang parmi eux et s'associer à leurs pénibles travaux. « Au moins, disaient-
« ils entre eux, celui-là est un digne enfant de saint Hi-

« laire; il ne nous quitte pas comme les autres prê-
« tres de sa caste, il veut faire ses preuves parmi nous; et dans l'expression de leur premier contentement, Messieurs les curés de la ville se félicitaient de l'avoir pour prêcher leurs fêtes et leurs œuvres de miséricorde.

Il n'y avait pas encore six mois qu'il était rentré dans son diocèse, lorsque, sur les instances de l'un d'entre eux, il consentit à prêcher le panégyrique de saint Vincent de Paul. Ce fut là en quelque sorte son début dans la chaire évangélique, début bien digne de lui tant sous le rapport des idées que sous celui des sentiments. Il prit pour sujet de son discours les grandes œuvres que ce Saint avait opérées, pendant sa vie, avec le seul secours de la grâce du ciel; d'où il fit ressortir, avec cet admirable talent qui porte la conviction dans les cœurs, la puissance que donne la Religion à ceux qui n'agissent que par son inspiration et sous son influence.

Tout le monde voulut l'entendre; on était avide de recueillir les premières paroles qui sortiraient de sa bouche bénie. Le jeune orateur, malgré sa timidité et une difficulté de prononciation dont il ne s'est jamais débarrassé, eut le bonheur de satisfaire son auditoire. On trouva que sa composition était tout à la fois solide et onctueuse. Il y avait dans son style de la rapidité, de l'éclat et de l'énergie. Le prédicateur s'était par moment laissé aller aux tendres mouvements de son cœur en parlant d'un saint avec lequel il devait avoir, un jour, tant de ressemblance.....

Un tel succès enhardit singulièrement le jeune orateur, qui, jusqu'à présent libre de toute autre sollicitude, se trouva en mesure de remplir convenablement une mission si digne de son zèle; il se prépara dès lors,

avec beaucoup d'empressement, à de nouveaux travaux en ce genre. Aussi, bientôt après le vit-on paraître, avec non moins de succès que de bonheur, dans toutes les chaires de la ville épiscopale. Ce fut tantôt à Notre-Dame, tantôt à Saint-Porchaire, tantôt à Sainte-Radegonde, tantôt à Saint-Pierre-le-Puellier, tantôt dans une autre paroisse. Mais quand une fois il eut fait ses preuves et qu'on l'eût goûté, il ne parut nulle part plus souvent que dans la chaire de la cathédrale; il y donna, outre les discours d'apparat ou de circonstance qu'il fut presque toujours appelé à faire, une foule de retraites, de jubilés, de stations d'Avent ou de Carême.

Nous avons retrouvé un grand nombre de ses sermons et de ses discours, avec la date marginale du jour et de l'année où ils ont été prononcés, avec l'indication du fait ou de la personne qui en a été l'occasion. Ils roulent, pour la plupart, sur les vérités pratiques de la Religion, telles que la mort, le jugement, le ciel, l'enfer et autres sujets fondamentaux qu'on oublie trop aujourd'hui pour traiter des questions spéculatives, où les masses ne comprennent rien, ou du moins trouvent peu à profiter. Tous nous ont paru respirer cet air de piété et de sainteté dont le prédicateur était lui-même si rempli. On se sent encore pénétré, en les lisant, de je ne sais quelle chaleur secrète qui s'infiltre doucement dans l'âme et qui lui fait du bien.

Si l'on nous demande à présent à quel genre de littérature appartenait l'abbé d'Aviau sous le rapport oratoire : Etait-ce à cette école grave et sérieuse qui, s'appuyant exclusivement sur l'Evangile et la Tradition, avait formé Bourdaloue qu'elle reconnaissait pour son modèle et son chef? Ou bien à celle qui, scintillante et

parée, avait commencé peu d'années après, lorsque Massillon eut ouvert une voie nouvelle, à faire irruption dans la chaire? A en juger par les nombreux manuscrits qui sont entre nos mains, nous croyons, sans vouloir rien ôter au mérite des prédicateurs au style toileté et fleuri, qu'il appartenait plus à la première qu'à la seconde catégorie. Ses instructions étaient claires, solides et substantielles; il n'accordait rien au bel esprit, au cliquetis des phrases, au jeu des paroles; c'est à peine si, dans le cours de ses homélies, une phrase retentissante ou une période cadencée lui échappe. On y trouve, en revanche, de mâles pensées, de vigoureuses considérations, des réflexions d'un ordre élevé. Tout est tiré des divines Ecritures, ou des SS. Pères, ou des auteurs ascétiques qui jouissent d'une juste célébrité; et cela, avec un à-propos, une mesure, une opportunité que l'on admire et que l'on aime.

Ce n'est pas que nous voulions faire de M. d'Aviau un orateur éminent, un prédicateur hors ligne, un ecclésiastique à classer dans les fastes de la chaire chrétienne. A Dieu ne plaise que nous ayons une semblable pensée; nous pouvons également assurer que ce n'était pas non plus la sienne. Simple et modeste comme il était, il n'aspirait pas à tant de gloire; il n'ambitionnait, dans toute la rigueur de l'expression, que celle de faire un peu de bien à ceux qui l'écoutaient; le reste n'était rien pour lui. Eh bien! après avoir lu la plupart de ses sermons et interrogé un grand nombre de personnes qui l'avaient entendu, nous pouvons certifier qu'il obtenait son but. Sans être un Cheminais, un père de la Colombière, un M. de Beauvais, ni un de ces autres orateurs qui venaient de laisser une

belle réputation dans l'Église de France, il avait le talent de faire courir à ses instructions, de maîtriser son auditoire, et de lui inspirer de bonnes résolutions. A cette époque, son imagination était fraîche, animée, sa mémoire sûre et fidèle, son débit naturel et facile.

En général, une fois que ses auditeurs furent accoutumés à sa voix qui était un peu couverte et à sa prononciation qui n'était pas toujours nette, ils aimèrent mieux l'entendre que la plupart de ceux qui prennent la chaire chrétienne pour une tribune aux harangues ou bien une scène de théâtre ; ils ne se retiraient jamais de ses sermons sans être profondément émus et faire de sérieuses réflexions snr eux-mêmes. « Celui-ci, di-
« saient-ils, ne frappe pas inutilement nos oreilles; il
« nous fait descendre, un flambeau à la main, dans l'in-
« térieur de notre âme; et là il nous montre du doigt
« nos faiblesses, nos infirmités, nos misères; il nous
« indique ensuite les remèdes dont nous avons à faire
« usage pour guérir. » Et dans cette conviction, préférant l'arbre à l'écorce, le fonds à la forme, le solide au brillant, ils oubliaient facilement quelques défauts de prononciation, pour ne recueillir que les célestes rosées qui découlaient toujours de ses lèvres.

Sa réputation comme prédicateur ne se borna pas dans les paroisses où prêchait M. d'Aviau, elle pénétra jusque dans les communautés religieuses. Celles-ci, émerveillées de ce qu'on leur disait, voulurent aussi entendre le jeune orateur; elles l'invitèrent presque toutes à prêcher la fête de leur saint patron ou de leur sainte patronne. M. d'Aviau n'osa se refuser aux demandes si pressantes de ces pieuses épouses de Jésus-Christ, qui, renfermées dans leurs pieuses solitudes, se montraient

si affamées de la parole de Dieu. Il prêcha fréquemment, entre autres, même dès les premières années de son sacerdoce, aux Carmélites, aux Visitandines, aux Ursulines, aux Sœurs de la Croix et de la Sagesse, à l'Union chrétienne et autres communautés de la ville de Poitiers. Il fit même exprès pour elles, à l'occasion de leurs principales solennités, le panégyrique du saint ou de la sainte qui leur servait de vocable.

Parmi ceux-ci on distingua celui de saint François de Sales, qu'il prêcha, en 1763, à la Visitation; celui de sainte Thérèse, qu'il fit, en 1764, aux Carmélites; celui de sainte Radegonde, qu'il donna, en 1765, au monastère de Sainte-Croix; ceux de saint Pierre, de saint Paul, de saint Hilaire, de saint Martin et autres qu'il composa les années suivantes pour divers établissements de la cité. Il serait trop long d'analyser ces divers discours où la vivacité et la délicatesse du sentiment le disputent à une haute raison théologique; on y trouve mêlée à l'histoire du saint ou de la sainte qui en est l'objet une heureuse application des plus beaux passages de la sainte Ecriture. Tout le parfum qui s'exhale de ces livres divins semble passer par les paroles de M. d'Aviau, comme autrefois par les lèvres de saint Ambroise, dans l'âme de ses auditeurs; ce sont d'admirables et mystérieuses distillations qu'il n'appartient qu'aux esprits supérieurs, habitués à s'élèver par la prière et l'oraison jusqu'à la pensée de Dieu, de faire eux-mêmes, et de communiquer ensuite aux autres !...

Au monastère de Sainte-Croix, la première fois qu'on y entendit de la bouche de M. d'Aviau l'éloge de la sainte fondatrice, on fut vivement ému. Toutes les religieuses, depuis leur vénérable Supérieure, madame

des Carts, de l'illustre famille de ce nom, jusqu'à la dernière de ses filles, versèrent des larmes. Un des passages qui les frappa le plus, fut celui où l'orateur, après avoir parlé des vertus de sainte Radegonde sur le trône de France, annonce qu'elle se retire de la cour et qu'elle entre en religion.

« Voyez-la, disait-il, dans le temple de Noyon, s'a-
« vancer jusqu'au pied des redoutables autels? Comme
« elle presse le saint Évêque Médard de la dépouiller de
« l'ignominie du siècle? On s'oppose à son dessein, mais
« inutilement; on veut au moins qu'elle diffère, mais
« elle n'y consentira pas. Rien ne peut l'arrêter; elle
« fait tomber elle-même sous le ciseau sa royale cheve-
« lure, et après avoir parlé en suppliante, elle ose
« menacer de la colère divine quiconque retardera
« l'exécution de ses impatients désirs.

« Mais, ô princesse! pourquoi ce trouble subit?
« D'où vient qu'on ne voit plus sur votre front la
« même sérénité? Une nouvelle s'est répandue, et
« le roi, le roi veut-il mettre le comble à ses cruau-
« tés, à ses injustices? Non, mes chères sœurs; il pa-
« raît au contraire vouloir les faire oublier... il a rede-
« mandé son épouse; , et c'est cela même qui l'épou-
« vante, la consterne : *Encore le sceptre! encore des*
« *palais! encore une cour! le pouvoir suprême*... Quand
« donc jouira-t-elle de son Dieu? Elle fuit de retraite
« en retraite; elle consulte de saints personnages; elle
« emploie leur intercession; elle redouble ses prières
« et ses austérités. Ah! deux fois menacée du même
« danger, deux fois elle a recours aux mêmes armes.

« Le cri de sa ferveur a pénétré le ciel, et, s'il faut
« des prodiges pour la défendre, elle les obtiendra par

« cette foi généreuse qui en a la promesse. Oui, elle « goûtera le bonheur trop peu connu de vivre dépouil- « lée sous l'aile du Seigneur qui lui tient lieu de tout.

« Déjà elle n'appartient plus au monde; le saint « Evêque de Noyon lui a imposé le voile mystérieux; « mais la victime n'a reçu que les premiers coups; « c'est à Poitiers, dans nos murs, qu'elle doit consom- « mer le sacrifice! O ville fortunée! tu penses seule- « ment donner un asile à une princesse accablée des « revers du sort, et tu acquiers pour toute la suite des « siècles une puissante protectrice!... »

N'y a-t-il pas là de la chaleur, de la vie, du mouvement oratoire, et, comme on s'exprime de nos jours, du drame? Le prédicateur ne sort-il pas, quand il veut, de sa ligne ordinaire, qui est unie et paisible? Ne s'élève-t-il pas, lorsqu'il se laisse aller à son inspiration, à la hauteur des sujets les plus héroïques? Preuve donc qu'il dépend absolument de lui d'adopter telle ou telle forme dans les diverses compositions qui sortent de son cerveau. S'il est simple et modeste dans le sermon et l'entretien, c'est parce qu'il le veut; s'il est grand et relevé dans le panégyrique et autres discours d'apparat, c'est parce qu'il le peut.

Dans ces sortes d'entretiens, l'abbé d'Aviau était plus à l'aise; il parlait à ces bonnes filles comme un père à ses enfants. Alors rien ne le troublait, rien ne l'intimidait. On ne s'apercevait presque pas de son embarras de langue. Il trouvait plus facilement les expressions pour rendre ses pensées. Sa mémoire paraissait aussi plus sûre; tout coulait de source et d'une source abondante; car ce saint prêtre puisait dans l'oraison les flots de lumière et d'onction qu'il faisait ensuite passer dans l'âme de ses auditeurs.

A la fin, M. d'Aviau se fit une collection assez complète d'instructions sur toute sorte de sujets; de manière que peu de prédicateurs, même parmi ceux qui remplissent d'office ce ministère, pouvaient présenter un portefeuille aussi bien fourni que le sien. Car outre les sermons qu'il avait composés pour les stations de l'Avent et du Carême, il en avait fait une foule d'autres pour les principales solennités de la Religion, telles que la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la Toussaint, la Noël, la Dédicace, etc.

Ceux qu'il fit pour les fêtes de la sainte Vierge, comme l'Annonciation, la Nativité, la Présentation, la Visitation, l'Assomption, et autres fêtes qui se célèbrent en l'honneur de Marie dans les divers mois de l'année, ne sont ni les moins nombreux ni les moins chaleureux. Son cœur était si heureux, lorsqu'il trouvait l'occasion de chanter les gloires et de célébrer les vertus de la Reine des Anges, qu'il ne manquait jamais de le faire en style qui se ressentait de sa dévotion.

Toutes ces compositions pour la chaire, on le conçoit, n'étaient pas l'ouvrage d'un moment; M. d'Aviau leur avait consacré, dès les premières années de son sacerdoce, la plus grande partie de son temps; il continua, pénétré qu'il était de leur importance, de leur donner tous les jours une heure de la matinée ou de la soirée. Car il n'aimait pas, lorsqu'on venait mettre son obligeance à contribution, être pris à l'improviste, et forcé de parler, comme on dit, d'abondance, ce qui souvent n'est qu'une affreuse stérilité. Toujours novice dans le grand art de la prédication, il ne se serait pas confié aux chances hasardeuses de l'improvisation; il écrivait tout, dans le plus petit comme dans le plus relevé discours, depuis le texte

6.

jusqu'au dernier mot de la péroraison. Sur ce point, sa prévoyance allait même si loin, qu'il insérait dans son manuscrit, selon qu'il devait prêcher dans telle ou telle circonstance, différentes pièces de rechange : c'était tantôt un second exorde, tantôt une preuve ajoutée à la confirmation, tantôt un détail de mœurs qui semblait emprunté au temps et au pays dans lesquels il se trouvait, tantôt une conclusion d'après les idées et les besoins présumés de son auditoire ; il n'est pas même rare, lorsqu'on lit ses sermons qu'il a eu la patience d'écrire depuis le commencement jusqu'à la fin, de voir que les susdites pièces sont ordinairement doubles, souvent triples, et quelquefois quadruples.

CHAPITRE VI.

Un grand nombre de personnes demandent à se confesser à M. d'Aviau. — Il n'a garde de les refuser. — Quels sont ceux qui s'adressent habituellement à lui ? — Les dames Carmélites sollicitent la même faveur. — Il défère à leur supplique. — Précieux résultats pour cette communauté. — Il engage sa sœur Victoire à entrer dans leur ordre. — Les sœurs de la Sagesse, à leur tour, veulent l'avoir pour Supérieur de leur établissement de Poitiers. — Il y consent, et pour quel motif ? — Quel tendre intérêt il leur porte. — Comment ces saintes hospitalières en profitent. — Témoignage de vive et respectueuse reconnaissance exprimé à ce sujet par leur Supérieur général. — Education et préjugés d'une jeune protestante. — A tout prix il veut la convertir — De quelle manière il s'y prend. — Il a le bonheur, après l'avoir instruite, de recevoir son abjuration. — Sa méthode pour ramener les hérétiques. — Combien il opère, par ce moyen, de conversions parmi eux. — Il a, par suite, des précautions à prendre pour échapper à la fureur de leurs co-réligionnaires. — Autre danger qu'il eut à courir de la part d'un gentilhomme libertin.

Un prédicateur, quand il ne se prêche pas lui-même, mais qu'il prêche Jésus-Christ, ne manque jamais d'inspirer la confiance aux personnes qui l'écoutent. Beaucoup d'entre elles, touchées de la grâce ou conduites par un attrait particulier, demandent incontinent à se mettre sous sa direction. Ce sont tantôt des pécheurs, dont le cœur, brisé par le remords, s'ouvre à de meilleurs sentiments ; tantôt des chrétiens attiédis, qui, honteux de leur refroidissement, souhaitent revenir à leur première ferveur ; tantôt des âmes d'élite qui, ayant juque-là persévéré dans le service du Seigneur, goûtent

de plus en plus le don céleste de la grâce. N'est-ce pas ce qui arriva à M. l'abbé d'Aviau? Un grand nombre de ceux qui l'avaient entendu, désirèrent s'adresser à lui : en même temps qu'ils étaient pénétrés de la logique de ses raisons, ils étaient touchés de la douceur de son onction; ses exemples quotidiens de piété et de charité achevaient de déterminer ceux que ses instructions avaient ébranlés.

M. d'Aviau se garda bien de les repousser; il les reçut, au contraire, avec bienveillance et miséricorde. Dépositaire de trésors de grâce et de lumière, il ne demandait pas mieux que de leur en faire part. C'était là son ambition; il n'était entré dans le sacerdoce que pour être utile à ses semblables; dès lors, il prit un confessionnal dans une des églises les plus fréquentées de la ville, où il avait l'habitude de prêcher. En descendant de chaire, il y entrait, souvent encore tout couvert de moiteur, même au risque de s'y refroidir et d'y prendre le mal de la mort. Dans cet état, il y passait des heures entières, sans faire attention aux rhumes, aux fluxions de poitrine et autres accidents qui pouvaient en être la suite. En vain ses parents et ses amis lui firent-ils des représentations sur le peu de précautions qu'il prenait pour conserver sa santé. Jamais le soin de son corps ne fut une raison pour lui de se dispenser de ce qu'il croyait un devoir : « Une âme a coûté tout le sang d'un Dieu, répondait-« il à ceux qui, par intérêt pour lui, se permettaient « de lui faire des observations; comment n'exposerais-« je pas le mien pour elle? »

Deux sortes de pénitents assiégèrent plus habituellement le confessionnal de M. d'Aviau : c'étaient, d'une part, les grands pécheurs, ceux qui, confus de

leurs crimes, ne s'étaient pas confessés depuis longues années ; et, de l'autre, les ascétiques, ceux qui, convaincus que la perfection n'est pas une idéalité, une abstraction qui semble finir à mesure qu'on croit l'atteindre, aspiraient de toutes leurs forces à y arriver. Les premiers, empressés de se décharger du fardeau qui les accablait, espéraient de sa bonté qu'il daignerait les entendre et les réconcilier avec Dieu; les autres, déjà initiés eux-mêmes aux secrets de la vie intérieure, avaient besoin d'un guide qui les aidât à monter plus haut dans les régions de la mysticité. Le pieux directeur, charmé de rendre service à ceux qui avaient besoin de lui, se livra sans réserve aux uns comme aux autres ; tous les jours, il leur donna un nombre d'heures convenables. Nous ne répéterons pas ce que disaient entre eux ceux qui s'étaient adressés à lui : « Oh ! « comme il est bon ! c'est un digne père! personne ne « connaît les voies de Dieu comme lui ! quoique jeune « il a l'expérience des vieillards ! »

Il y eut encore une troisième classe de personnes qui eurent spécialement recours à son ministère : ce furent celles que de malheureux scrupules agitaient, tourmentaient, crucifiaient ; rebutées qu'elles étaient quelquefois par d'autres confesseurs dont elles avaient lassé la patience, elles vinrent se jeter avec confiance dans ses bras. Oh ! comme il les accueillit, comme il les soigna! Il ne se plaignit pas de leurs importunités; il les écouta avec une patience inaltérable ; toujours même bonté pour eux, toujours même douceur à leur égard ; il les traitait comme des malades qui ont besoin de grands ménagements. Une fois qu'il s'était rendu maître de leur confiance, il leur parlait ensuite avec au-

torité. Aussi eut-il le bonheur d'en ramener plusieurs dans des voies plus douces, plus paisibles. Il ne leur recommandait rien tant, puisqu'ils avaient fait la funeste expérience de leur misère et de leur faiblesse, que l'obéissance aveugle aux décisions de leur directeur.

Instruites par la voix publique de sa capacité et de son habileté dans la conduite des âmes, les pieuses Carmélites de la ville de Poitiers ne tardèrent pas à se mettre sous sa direction. Elles lui demandèrent cette grâce au nom de son illustre parente, sainte Thérèse, leur glorieuse réformatrice. A ce nom, M. d'Aviau pouvait-il se refuser à leurs pieux désirs ? Il y déféra avec d'autant plus d'empressement, qu'il était plein d'estime et de vénération pour l'ordre du Carmel. Selon lui, parmi les ordres contemplatifs de femmes, il n'y en avait pas dont les constitutions fussent plus parfaites. Il trouvait qu'elles faisaient de créatures faibles et fragiles par nature, des âmes fortes, vigoureuses, énergiques. La terre n'était rien pour elles, le Ciel était tout. Dans l'espoir de servir d'instrument à la grâce qui opérait tant de merveilles en faveur de ces saintes filles, il leur promit un jour par semaine, sans préjudice des autres visites qu'il pouvait leur faire.

Que dirons-nous de la sage direction qu'il imprima à cette communauté déjà si fervente ? Sous sa conduite, pour nous servir de l'expression symbolique de la sainte Écriture, le désert continua de fleurir, c'est-à-dire que les filles du Carmel devinrent de plus en plus dignes de leur mère, par leur ferveur, leur zèle, leur charité. On répéta d'elles, sans vouloir leur faire ici un compliment, ce qu'on disait des premières filles de sainte Thérèse : « Les anges de la terre rivalisent de

« piété et d'amour avec les Anges du Ciel, » car elles le méritaient dans toute la force du terme. En effet, dans ce moment même où l'esprit religieux allait s'affaiblissant dans beaucoup de communautés, il se maintint ferme et vivace dans celle-ci. Il n'y eut point là de ces transactions qu'on voyait ailleurs, avec les règles et les saintes austérités du cloître; le sage directeur avait le secret d'entretenir le feu sacré dans l'âme de ses chères Carmélites.

Aussi, lorsque le temps fut venu pour sa sœur Victoire d'opter entre le siècle et le cloître, et que, sous l'empire de la grâce, elle préféra, au grand regret des siens, ce dernier parti, son frère, dont elle réclama l'avis, l'engagea-t-il à entrer, de préférence, dans l'ordre des carmélites. Il n'y en a pas, lui répondit-il, qui vous convienne mieux sous tous les rapports ; vous y trouverez une règle admirable, qui vous dépouillera de plus en plus de vous-même, pour vous attacher par des liens ineffables à Jésus-Christ. Croyez-moi, sainte Thérèse notre parente vit encore tout entière dans son œuvre.

Ce fut lui qui, nouvellement rentré dans le diocèse, prêcha successivement, en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis, sa vêture et sa profession. Il ne lui dissimula pas, dans l'une et l'autre cérémonie, le sacrifice qu'elle faisait : sacrifice de sa position dans le monde, sacrifice de ses commodités et de ses aises, sacrifice de sa volonté et de ses goûts; car, au point de vue de la chair et du sang, le cloître ne présente que des croix et des épines. Puis, se plaçant tout d'un coup à un autre point de vue bien plus vrai que le premier, il lui fit voir les douceurs qui sont cachées dans cette immolation; il lui découvrit les trésors de grâce et de miséricorde qui sont

enfermés dans ce jardin de délices : c'est ici, lui annonça-t-il en concluant, le véritable paradis terrestre que l'homme a perdu par son péché ; en ma double qualité de votre frère et de votre parrain, je vous félicite de la résolution que vous avez prise. Ces paroles arrachèrent des larmes à toute l'assemblée, et particulièrement au père de la jeune religieuse qui, depuis la mort de sa fille aînée, Thérèse d'Aviau, avait concentré en elle toutes ses affections.

Sur ces entrefaites, mourut ou fut déplacé le Supérieur local des sœurs de la Sagesse, ces dignes rivales des sœurs de la Charité, qui dirigeaient et soignaient les divers hospices de Poitiers. Aussitôt les regards se portèrent sur M. l'abbé d'Aviau pour le remplacer ; ce fut le vœu unanime des trois communautés hospitalières de la ville ; il n'y eut qu'une voix, à l'Hôpital-général comme aux Incurables et aux Aliénés, pour le lui faire connaître. M. d'Aviau, quelque occupé qu'il fût déjà avec ses chères Carmélites qui lui prenaient un jour par semaine, ne put point ne pas condescendre au désir des pieuses filles de la Sagesse. Il y mit d'autant moins d'obstacles qu'il était plein d'une douce vénération pour leur saint fondateur, le Père de Montfort, qu'il appelait le saint Vincent de Paul de la Bretagne et de la Vendée (1). Ce vénérable prêtre, du reste, s'il n'était pas son parent par la ligne des Montfort, était presque son compatriote ; il avait fondé la plupart de

(1) On a déjà commencé en cour de Rome à instruire la cause de ce serviteur de Dieu, pour le faire déclarer vénérable, et, par suite, digne d'un culte particulier. Dernièrement, Mgr Hilereau, vicaire patriarcal de Constantinople, a fait le voyage de la Vendée pour s'informer, sur les lieux, des vertus et des miracles du saint Missionnaire.

ses œuvres à Saint-Laurent-sur-Sèvres, qui n'était pas bien éloigné de Saint-Martin-de-Sanzay, son village natal.

Tout ce que ce saint et intrépide zélé missionnaire avait fait pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères, lui était infiniment cher. Il aimait et estimait la pieuse société d'hommes apostoliques qu'il avait établis à Saint-Laurent, pour continuer après lui, dans la Vendée et le Poitou, l'œuvre des missions. Mais il goûtait par-dessus tout la congrégation des Saintes-Filles, qu'il avait formée dans le même endroit, pour l'instruction des pauvres et le service des malades. Car, bien qu'il n'y eût pas déjà longtemps qu'elle fût fondée, elle étendait au loin ses ramifications, sans perdre, en se multipliant, de sa primitive ferveur; comment, dès lors, ne se fût-il pas empressé de s'associer à une œuvre qui entrait si bien dans ses vues ?

M. d'Aviau donna des soins de père aux trois établissements qui l'avaient choisi pour leur Supérieur particulier; il les visita fréquemment, au moins une fois par semaine ; et quand il y allait, il entrait dans des détails relatifs à chacun d'eux. « Comment vont ces « sœurs ? demandait-il à la mère supérieure : sont-elles « fidèles à leurs exercices de piété ? êtes-vous contente « de leur service auprès des malades ? » Et de temps en temps, principalement lors de la visite canonique, il mandait chaque sœur en particulier et l'interrogeait sur l'état de son âme. « Où en êtes-vous, ma fille, pour « les affaires de votre conscience ? n'y a-t-il rien qui « l'agite et la trouble ? quels sont les progrès que vous « avez faits depuis ma dernière visite ? » Il donnait aux unes comme aux autres des avis sages, raisonnés et

motivés, tellement appropriés aux besoins de chacune d'entre elles, qu'on eût cru qu'il pénétrait dans son intérieur, et lisait ce qui se passait dans son âme.

Ces saintes filles, dirigées par un maître si habile dans les voies de Dieu, non-seulement se maintinrent dans l'esprit de leur vocation, mais, se dégageant de plus en plus de l'élément terrestre qui embarrasse les plus belles natures, s'élevèrent à la hauteur d'une dévotion peu commune. Vous eussiez admiré leur séraphique piété, leur angélique douceur, leur ravissante modestie, leur scrupuleuse fidélité à leurs devoirs, leur héroïque empressement auprès des malades !.. On les eût prises pour des intelligences célestes habitant des corps mortels... Toujours elles étaient au pied des autels, ou bien au chevet des mourants ; un courage au-dessus de leur sexe, quelquefois même au-dessus de celui de l'homme (car il étonnait les médecins et les autres séculiers attachés à l'établissement) leur faisait supporter avec une sorte de joie ce qu'il y a de plus pénible et de plus rebutant dans leurs emplois : or, tout ceci était sans doute l'œuvre de la grâce ; mais, après Dieu, c'était l'ouvrage de M. l'abbé d'Aviau. Ce zélé et pieux ecclésiastique ne négligea rien de tout ce qui pouvait contribuer à la perfection de ses ferventes hospitalières ; il s'entendit, à cet effet, avec leur confesseur ordinaire, M. l'abbé Allaire, chanoine de Saint-Hilaire, pour les mener dans les plus hautes voies de la spiritualité ; et, tous les deux agissant de concert, n'eurent qu'à s'applaudir devant Dieu du succès de leurs efforts.

On se souvient encore, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, des services éminents que le jeune prêtre de Poitiers avait

rendus, dans le temps, aux sœurs de la Sagesse qui desservaient les établissements de cette dernière ville ; car ayant rencontré nous-même à Blois, en 1826, M. l'abbé des Haies, supérieur général de cette célèbre congrégation hospitalière, nous recueillîmes de sa bouche les témoignages les plus flatteurs pour M. l'abbé d'Aviau, que la mort venait d'enlever à l'admiration de la France et à l'affection de son diocèse. Il ne tarissait pas en éloges, et autres expressions de reconnaissance, lorsqu'il rappelait les soins que l'illustre défunt avait donnés, dans sa jeunesse sacerdotale, à leurs communautés du Poitou.

Ici se rattache, autant par l'ordre des matières que par celui des dates, un événement qui fit beaucoup de bruit dans la contrée ; on le regarda communément, lorsqu'il arriva, comme un miracle de la grâce, opéré par la médiation de M. d'Aviau. Ce fut la conversion de Madeleine-Bénigne Rouleau, qui, d'ardente calviniste qu'elle était, se fit catholique, et, qui plus est, religieuse ursuline dans la communauté de Poitiers. Née dans le sein de l'erreur, elle en avait sucé, avec le lait de sa mère, toutes les haines et tous les préjugés; à peine pouvait-on, en sa présence, prononcer le nom de catholique. Ce nom, si vibrant pour toutes les âmes dont l'hérésie n'a pas faussé les voies dès le berceau, la mettait dans une espèce de fureur. Au lieu de lui rappeler tout ce qu'il respire de bonté, de douceur, de miséricorde, il ne lui rappelait que du sang, le sang de ses pères, versé à la Saint-Barthélemy, dans les dragonnades qui en furent la suite. Car c'est toujours là la première idée que les protestants inculquent à leurs enfants. On dirait qu'en les baptisant, qu'en les initiant à leur foi, s'ils en ont encore, ils leur inoculent ce mensonge.

Toutefois cette conquête n'est pas au-dessus du zèle du jeune prêtre. On lui a parlé avec intérêt de cette âme, dont la conversion peut en amener plusieurs autres ; à tout prix, il veut la sauver. Mais comment pourra-t-il arriver jusqu'à elle? quels moyens de lui parler ? Des amis, non moins intelligents que zélés, se chargent de lui ménager une entrevue; elle a lieu, et la Providence fait le reste...

A l'exemple de saint François de Sales, notre brûlant apôtre fit peu de controverse avec Bénigne Rouleau; il se rappela que l'illustre Évêque de Genève, dont il goûtait l'esprit et la méthode, avait converti plus d'hérétiques par la douceur et la charité, que par la discussion et le raisonnement; il eut recours au même expédient en faveur de celle qui était depuis longtemps l'objet de ses prières et de ses ardentes supplications : et certes il n'eut pas lieu de s'en repentir ; car, éclairée de la lumière céleste, la redoutable calviniste comprit que la vérité est toujours à côté de la charité, et reconnut à la fin son erreur.

Jaloux de compléter son œuvre, M. d'Aviau se chargea lui-même d'initier la jeune néophyte aux dogmes catholiques, dont elle n'avait jusque-là qu'une fausse idée ; il lui fit, pendant plus de deux mois, des instructions suivies sur l'Église, l'eucharistie, la grâce et les autres points de notre croyance que la Réforme a rayés de son symbole; après quoi, il reçut son abjuration en présence d'un nombreux concours de fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui s'épanouissaient de joie, en pensant qu'il y avait une brebis de plus dans le bercail du Christ.

Bientôt cette nouvelle brebis, heureuse de la réso-

lution qu'elle avait prise, allait devenir une des plus ferventes et des plus exemplaires du troupeau; car, trop généreuse et trop élevée pour rester dans les voies communes, elle ne tarda pas à s'enrôler parmi les filles de sainte Ursule; et là, comme précédemment, M. d'Aviau fut encore son conseil, son guide, son directeur : saintes attributions dont il ne se départit pas, tant qu'il demeura à Poitiers, lors même que chaque année, pour ne pas dire chaque jour, ajoutait à ses occupations.

Est-ce à cette occasion ou à une autre, nous ne le savons pas, qu'un ecclésiastique des plus recommandables du diocèse de Poitiers, M. l'abbé Samoyaud, successivement grand vicaire de Mgrs Bouillé et Guitton, nous écrivait, en date du 15 avril 1842, qu'on avait remarqué dans M. d'Aviau, alors qu'il n'était que simple prêtre, un talent admirable pour ramener les hérétiques au giron de l'Église : le fait est qu'il avait le secret de parler à la fois à leur cœur et à leur esprit. Son principe était de leur inspirer, avant tout, un grand désir de connaître la vérité, et dans ce but, il ne leur prescrivait d'autre prière que celle de l'aveugle-né à Jésus-Christ : *Faites, Seigneur, que je voie* : *Fac, Domine, ut videam.* Pour lui, de son côté, il priait beaucoup et faisait beaucoup prier ses communautés en faveur de la personne qu'il se proposait de ramener dans le sein de l'unité.

On ne s'imaginerait pas combien, à l'aide de ces moyens si simples et si faciles, l'abbé d'Aviau opéra de conversions parmi les réformés du diocèse de Poitiers; il y avait longtemps qu'on n'en avait pas vu un si grand nombre abjurer, entre les mains d'un prêtre catholique, solennellement leurs erreurs ; les protestants

du Bas-Poitou, population inflammable et fanatique, en furent effrayés ; ils s'en plaignirent hautement, et, dans leurs murmures, ils laissaient échapper des menaces contre celui qu'ils accusaient justement d'en être l'auteur.

De là, il arriva une certaine année, que M. d'Aviau eut des précautions à prendre, en allant passer quelques jours de vacances dans le sein de sa famille. On lui avait dit que les paysans du voisinage, vivement exaspérés contre lui, à cause de la défection d'un de leurs coryphées qu'on lui attribuait, ne parlaient rien moins que de lui faire expier les impétueuses ardeurs de son zèle ; il se contenta, en se rendant au Bois-de-Sanzay, de ne pas traverser le village, où l'irritation était au plus haut degré de rage contre lui ; il eut encore l'attention, pendant son séjour dans ces contrées couvertes, de ne pas trop s'éloigner seul du toit paternel : c'était là plus qu'il n'en fallait pour le mettre à l'abri d'un coup de main, et même d'un coup de feu, qui pouvait partir, sans qu'on s'en doutât, de derrière un fourré ou un buisson.

Ce ne fut pas, du reste, le seul danger qu'il ait couru, à cette époque, pour avoir eu le courage de remplir son devoir. Ayant eu le bonheur, en 1764, d'arracher à un malheureux gentilhomme la victime de ses brutales passions, il eut des mesures à prendre pour échapper à ses menaces. On racontait que, dans sa première fureur, celui-ci avait juré de tirer tôt ou tard une éclatante vengeance de l'affront qu'on venait de lui faire, ou plutôt de la proie qu'on venait de lui ravir. Malheur s'il rencontrait, au détour d'une rue ou dans un endroit solitaire, l'ecclésiastique qu'il accusait de cette belle action ! Il était bien sûr de recevoir un coup de stylet dans le

sein ou, tout au moins, de rotang sur les épaules. M. d'Aviau avait placé en lieu de sûreté, dans une maison de refuge, la jeune courtisane convertie; il se tint calme pour le reste : il se mettait peu en peine de ce que les hommes pouvaient lui faire de mal à cause de son ministère. Dieu n'était-il pas là pour le couvrir contre leurs coups, et le récompenser?

CHAPITRE VII.

M. d'Aviau ne perd pas de vue le soin des pauvres. — Ce fut une heureuse acquisition pour ceux de Poitiers quand il se fixa dans cette ville. — Tout ce qu'il fit pour ceux qui venaient solliciter à sa porte. — Il allait même chercher ceux qui ne se présentaient pas à son domicile. — Beau trait de sa charité dans un grand hiver. — Combien elle était ingénieuse à découvrir les pauvres honteux. — Anecdote sur sa généreuse et délicate charité envers eux. — On le trompe quelquefois, mais il n'en tient pas compte. — Ses visites dans les hôpitaux. — Pieux démêlé avec une sœur infirmière. — Quels services il rend aux malades. — Il se passe rarement de semaine sans qu'il ne vienne les voir. — Même zèle de sa part envers les prisonniers. — Il leur donne, en maintes occasions, des exercices spirituels. — Mais voici une circonstance qui va faire briller sa charité d'un nouvel éclat. — Le départ des Jésuites lui jette sur les bras une foule de malheureux. — Il se charge volontiers de cet héritage. — Ce qu'il fait pour les bons Pères eux-mêmes. — Historique du fameux Père Nectou. — Sa prédiction à M. d'Aviau.

Au milieu des occupations toujours croissantes que l'exercice du ministère sacerdotal amène successivement à celui qui le remplit avec zèle et conscience, il en fut une que M. l'abbé d'Aviau ne pouvait perdre de vue; c'était le soin des pauvres. Un pauvre, quel qu'il fût, indigène ou étranger, d'un bon ou mauvais caractère, économe ou dissipateur, mettait en jeu toutes les puissances de son âme. Il suffisait de le lui nommer pour qu'il s'apitoyât sur son sort et qu'il avisât aux moyens de le secourir. On eût dit qu'il ne s'était fait prêtre que pour être plus à même de le découvrir et de le

soulager. En voici la raison : c'est qu'en lui portant des secours matériels, il trouvait le secret de lui en faire parvenir de spirituels.

Ce fut, sans contredit, une heureuse acquisition pour les pauvres de Poitiers, lorsque M. d'Aviau se fixa dans cette ville. Sa réputation de charité et de miséricorde l'avait précédé dans cette résidence. On y apprit bientôt tout ce qu'il avait fait à Saint-Martin-de-Sanzay, comme à Angers, en faveur de quelques familles malheureuses dont il avait soulagé les misères. Quelques traits pris çà et là, parmi les plus saillants, dans l'histoire de ses charités, achevèrent de le signaler à l'opinion publique comme le génie bienfaisant de la cité.

Il n'en fallut pas davantage aux pauvres de tous les quartiers de la ville, pour venir périodiquement, à certains jours, frapper à la porte de son humble domicile. Fidèle aux traditions de sa famille, et, pour mieux dire, aux nobles instincts de son cœur, il n'en laissait partir aucun sans lui remettre une plus ou moins large aumône ? On le savait tellement que plusieurs d'entre eux comptaient sur cette distribution comme sur une rente fixe; au point qu'ils se croyaient comme frustrés d'une espèce de droit acquis, si, par hasard, en l'absence de leur maître, les domestiques oubliaient de remplir ses intentions : « Si M. l'abbé était là, disaient-ils en grommelant, « nous ne nous en irions pas les mains vides ; il « nous aurait donné l'aumône accoutumée, et nous se- « rions contents. »

Mais le digne prêtre, comme le pieux Samaritain, n'attendait pas que les malheureux et les nécessiteux vinssent frapper à l'huis de sa modeste demeure. Dans son ingénieuse et compatissante sollicitude, il savait dé-

couvrir le misérable toit qui les abritait. Alors, il ne confiait à personne les aumônes qu'il leur destinait ; c'était lui-même qui les leur portait. Fallût-il pour les distribuer, monter sous les combles ou descendre dans les caveaux d'une maison, rien ne l'arrêtait; il allait partout, lui qui était d'ailleurs si timide, avec une audace que la Religion seule peut inspirer.

La chronique rapporte, à cette occasion, un trait que nous nous reprocherions de ne pas citer ici; car il ne s'en trouve pas, dans les légendes les plus édifiantes, beaucoup qui lui ressemblent. Il servira à peindre jusqu'où allait sa générosité.

C'était en 1763 ou 1764, vers la fin de l'année, alors que les frimas sont venus, et que chacun se couvre comme il peut, pour se défendre contre les rigueurs de la saison. M. l'abbé d'Aviau, prévenu qu'il y a sur les bords du Clain, dans le faubourg St-Louis, une famille pauvre qui souffre horriblement du froid, s'y rend précipitamment. Hélas! qu'aperçoit-il en entrant dans ce misérable réduit ouvert à tous les vents? six petits enfants à demi nus, couchés sur la paille!... Ils sont dans la plus profonde misère; une double mort les menace... Si l'on ne vient pas à leur secours, ils périront de faim et de froid... Leur pauvre père, veuf depuis peu de temps, n'a rien à leur donner; comme eux, il est près de succomber, faute d'aliments et de feu. Témoin de cette détresse, le charitable prêtre n'y tient plus ; son cœur est profondément ému : de quelle manière va-t-il secourir tant de besoins ?... Non-seulement, il vide sa bourse dans les mains de ce malheureux père, mais, à l'exemple de saint Martin dont la charité se montra si intelligente aux portes d'Amiens, il partage avec lui les vête-

ments qui le couvrent. Il ne garde pour s'en retourner au logis que ceux dont il ne peut se dépouiller sans manquer à la décence et à la sainte gravité de son état. Sa houppelande, son pourpoint, sa camisolle d'hiver, serviront à préserver du froid les petites créatures qui tendent vers lui leurs bras défaillants.

Ingénieux comme la charité même, M. d'Aviau se montra surtout habile à découvrir les pauvres honteux. Ce sont ceux-là qui souffrent le plus et qui sont le moins secourus. On ne sait pas qu'ils sont dans le besoin, et dès lors ils ne sont pas assistés. Combien d'existences, jadis heureuses et aisées, puis brisées par des revers inattendus, passent par ces extrémités? Il s'en trouva peu à Poitiers, pendant tout le temps que M. d'Aviau y habita, qui échappèrent à son intelligente sollicitude. Aussi délicat qu'il était généreux, il leur faisait passer, à l'insu de qui que ce fût, des sommes considérables.

Nous pourrions, au besoin, appeler, en témoignage de ces sortes de libéralités, la famille de M. de N......, des environs de Bressuire. Cette maison, naguère une des plus florissantes du Bas-Poitou, avait été tout à coup ruinée. Son chef, dans l'espoir de réparer quelques pertes qu'il avait faites au jeu, avait engagé une partie de sa fortune dans des combinaisons financières qui devenaient de plus en plus en vogue. C'était l'aventurier Law qui, ayant introduit en France un nouveau système de Banque, tentait, par l'appât d'un gain rapide, tous ceux qui avaient des capitaux en disponibilité. M. de N...... fut malheureusement du nombre de ceux qui, dans l'espoir de rétablir une fortune délabrée, coururent à ces lucres soi-disant faciles et disproportionnés. Il plaça entre les mains des nouveaux agio-

teurs son argent, et celui-ci, au lieu de porter un intérêt raisonnable, ne rentra pas dans ses caisses. De là une gêne extrême dans son intérieur même, et, à la fin une complète déconfiture, qu'il s'efforça vainement de dissimuler. On fut obligé, pour payer ses créanciers, de vendre son château avec toutes ses dépendances ; encore n'y eut-il pas assez pour couvrir les dettes qui avaient été contractées.

Sa femme, une de ses demoiselles et sa sœur, autant pour se soustraire aux plaintes amères des personnes qui avaient été compromises par les mauvaises spéculations de M. de N......, que pour se dérober à des lieux qui leur rappelaient leur précédente aisance, étaient venues se cacher à Poitiers. Là, dans une modeste habitation qui n'était pas éloignée de Sainte-Radegonde, elles vivaient comme elles pouvaient, en partie du travail de leurs mains, en partie de quelques débris de leur ancienne fortune. Mais parfois, ces deux moyens de subsistance leur manquant, elles se trouvaient dans une position voisine de l'indigence ; et, comme elles n'osaient pas demander, elles étaient exposées à souffrir de la faim, du froid et des autres nécessités de la vie.

Au courant de leur détresse par les secrets agents de sa charité, M. d'Aviau leur tendit, sans que personne s'en aperçût, plus d'une fois la main. Il leur procura, en différentes circonstances, des secours pécuniaires assez considérables pour payer leur loyer, et, ce qui leur fut plus agréable, il leur trouva des ouvrages de couture et de broderie qui les mirent à même de gagner ce qui leur était le plus nécessaire. Ce dernier moyen leur épargnait du moins la honte des sollicitations, et ménageait leur amour-propre. Plus tard, s'étant chargé lui-

même de la mère et de sa belle-sœur, il plaça la jeune personne dans une communauté, où elle se fit aimer et admirer par sa modestie, sa douceur, son humilité et sa charité.

Combien d'anecdotes de ce genre n'aurions-nous pas à raconter, si nous voulions soulever le voile qui cache, dans cette partie de la vie de M. d'Aviau, tant de belles actions de sa charité? Nous dirions même que, trompé par des récits arrangés à plaisir, il fut souvent la dupe de son bon cœur. Il lui arriva fréquemment de fournir des vêtements et de la nourriture à des gens qui, exploitant sa compassion pour les pauvres, abusaient indignement de sa commisération. Un, entre autres, qu'il assistait régulièrement tous les deux ou trois jours, mourut en léguant à son frère une somme assez forte, qu'on trouva dans son garde-paille. Et, comme M. le comte d'Aviau engageait son fils à être désormais plus réservé dans le choix des malheureux qu'il secourait, il lui répondit : « Pardonnez-moi, mon père, c'est tant pis pour ceux qui se conduisent de la sorte; s'ils n'ont pas besoin de ce qu'on leur donne, l'aumône profite toujours à celui qui la fait. »

Le saint prêtre ne borna pas sa charité à porter des consolations et des secours aux malheureux qui étaient dans la détresse; il se fit encore un devoir d'aller visiter assidûment les malades dans les hôpitaux de la ville. Là, à certaines heures de la journée, il parcourait les rangs de leurs lits avec une sollicitude toute maternelle; il demandait aux uns et aux autres comment ils se trouvaient, s'ils avaient vu le médecin, quels remèdes il leur avait prescrits. Il lui arriva même quelquefois, si, par hasard, les bonnes sœurs infirmiè-

res n'étaient pas au chevet de leurs malades, de les remplacer auprès de ces derniers, pour leur donner leurs potions, panser leurs plaies, et leur rendre d'autres petits services.

Un jour même, raconte une édifiante chronique, l'une d'entre elles, qui n'avait fait qu'absenter un instant, le surprit, en revenant à son poste, remuant et tournant le matelas d'un pauvre fiévreux; celui-ci n'ayant pu dormir, la nuit, se plaignait d'être mal couché. — C'est par trop fort, M. l'abbé, s'écria-t-elle, qui vous a permis d'empiéter sur mes droits? Est-ce que je vais dire votre messe et réciter votre Bréviaire? A chacun son office! — Je le vois bien, ma sœur, reprit le nouveau Samaritain, vous voulez avoir tout le mérite pour vous; pourquoi ne me laisseriez-vous pas, en bonne chrétienne, partager un peu avec vous? — Oui, oui, répliqua la jalouse hospitalière, c'est comme si vous n'en aviez pas assez, mon Père, de la part qui vous est faite; plaignez-vous, tout le bien qui se fait à Poitiers passe, en quelque sorte, par vos mains.

Après cette remontrance, le charitable prêtre, craignant de désobliger les sœurs de service, n'osa pas autant faire l'office d'infirmier auprès des malades qu'il venait visiter; il se contenta d'écouter leurs plaintes, leurs doléances, de les exhorter à la patience, à la résignation, de leur apprendre quelques prières, quelques saintes aspirations, de leur faire voir Jésus-Christ souffrant pour eux sur le Calvaire; puis, quand, à force de leur montrer de l'intérêt, il s'était rendu maître de leur cœur, il se servait de l'ascendant qu'il avait pris sur eux pour leur parler du salut éternel et les engager à s'en occuper; bien souvent alors, tandis que le médecin son-

dait les plaies du corps, il était appelé, lui, à sonder les plaies d'un autre genre, celles du cœur ; ce qui le mit à même de faciliter à un grand nombre de mourants le terrible passage du temps à l'éternité.

Il se passait rarement de semaine, sans que ce digne ministre de Jésus-Christ, fidèle à la résolution qu'il avait prise, ne se montrât dans l'un ou l'autre des trois hospices de la cité ; les miasmes qu'on respire dans ces établissements, où tous les jours de nouvelles douleurs s'ajoutent à de précédentes infirmités, n'étaient pas un obstacle pour son zèle ; tout s'y changeait en délices pour lui, quand il pouvait soulager d'une manière ou d'une autre quelques-uns des malheureux qui étaient entassés dans ces asiles que la Religion ouvre à la misère publique.

De ces salles infectes, M. l'abbé d'Aviau se rendait souvent dans les prisons, pour y remplir le même office. C'était encore là une de ses plus chères et plus habituelles pratiques ; il ne croyait pas que cette portion de la société qui est détenue sous les verroux pour expier ses crimes et servir de terreur aux méchants fût inaccessible à tout sentiment d'honneur et de vertu ; il pensait qu'en lui témoignant de la bienveillance, de l'intérêt, on pourrait lui faire reconnaître ses torts et la ramener dans la bonne voie. Dans cet espoir, que de peine ne se donna-t-il pas, depuis son retour à Poitiers jusqu'au moment où il fut obligé de le quitter, pour les malheureux repris de justice qui étaient enfermés dans les prisons de cette ville ! Infatigable missionnaire, il alla fréquemment les visiter, les consoler, les exhorter à la patience et au repentir.

Ce que l'abbé Laroque, cet apôtre des prisons cen-

trales dans notre siècle, fait avec tant de succès à Melun, à Clairvaux, à la Salpétrière et autres lieux de réclusion , notre saint prêtre le faisait de son temps dans les prisons de Poitiers. Il y donna, en maintes circonstances, à l'occasion d'un jubilé, ou d'une mission, ou simplement de la Pâque, une suite d'exercices spirituels qui furent extrêmement utiles. Il venait, par exemple , durant une quinzaine de jours, tous les matins et tous les soirs, prêcher aux malheureux détenus, pendant une heure ou deux, sur les grandes vérités de la Religion. Sa piété, relevée par tant de grâce et de bonté, opérait souvent plus que son éloquence de merveilleux effets sur ces natures dégradées. Du moins, plusieurs d'entr'elles, touchées par la grâce dont il était l'instrument à leur égard, revinrent à de meilleurs sentiments, et témoignèrent, par leur persévérance, de la sincérité de leur retour.

Tels furent les débuts du jeune prêtre dans la carrière ecclésiastique ; il s'y distingua par le soin des pauvres, des infirmes et des prisonniers : heureux commencements ! ils appelèrent les bénédictions du Ciel sur ses travaux apostoliques et présagèrent incontestablement cette série d'actions bienfaisantes dont s'est composée sa vie.

Mais attendez, voici un nouvel anneau à ajouter à cette chaîne d'or qu'il a été donné à notre généreux apôtre de commencer de bonne heure et de continuer de longues années. L'œuvre est digne de lui.

Un grand coup, comme nous l'avons dit précédemment , venait d'être frappé, à la sollicitation de tous les ennemis du trône et de l'autel, contre une célèbre Société qui avait rendu à l'un et à l'autre les plus émi-

nents services. Louis XV, cédant au parlement et à ses courtisanes, avait ordonné, par un édit de novembre 1764, la fermeture des maisons de Jésuites dans toute l'étendue de ses États; il leur permit, seulement, comme par grâce, d'y rester en qualité de simples ecclésiastiques, sous la dépendance des ordinaires, qui les employaient dans le ministère de la prédication et de la confession; encore ces derniers ne pouvaient-ils s'approcher à plus de dix lieues de la capitale, et, dans tous les cas, devaient-ils se présenter, tous les six mois, à la police de l'endroit qu'ils habitaient. Le premier résultat de cette mesure fut de jeter, sans aucune ressource, sur le pavé, une infinité de malheureux que nourrissaient ou entretenaient les bons Pères, dans toutes les villes où ils avaient précédemment des résidences.

Que vont devenir, se demanda-t-on à Poitiers, ces nuées de pauvres et de nécessiteux qui recevaient naguère le pain du collége et de la maison de retraite des Jésuites? qui leur tendra la main? qui leur donnera l'aumône? Ils sont bien nombreux; l'autorité civile en est même effrayée. Elle a lieu de l'être, sans doute; car sait-on à quels excès peuvent se livrer des masses qui se trouvent sans ressources et sans pain? Mais qu'elle se tranquillise un peu; Dieu a mis dans le cœur de son serviteur un sentiment de tendresse et de commisération qui ne lui permettra pas de les abandonner. Dans cette pensée, il s'entend avec plusieurs ecclésiastiques et séculiers de ses amis, élèves comme lui des Jésuites, pour continuer, autant qu'il est en leur pouvoir, l'œuvre de ces bons Pères vis-à-vis de ces infortunés : *C'est un legs que nous tenons de nos pieux instituteurs*, leur disait-il, *ne nous le laissons pas ravir.*

En effet, grâce à des collectes générales et privées, qu'il organisa, le saint prêtre vint à bout de nourrir, en attendant qu'ils pussent trouver ailleurs des places ou des secours, une grande partie de ceux que les Pères délaissaient forcément; il fit pour eux tout ce que Vincent de Paul eût fait à sa place, en présence d'une semblable calamité; il leur procura, aussi longtemps qu'il le put, tous les secours et soulagements désirables.

Hélas ! ce n'était plus assez pour les besoins du moment; le temps était venu où il ne suffisait plus de partager ses ressources entre ses pauvres habituels et ceux que nourrissaient précédemment les Pères Jésuites ; il fallut, en beaucoup d'endroits, et notamment à Poitiers, venir au secours même de ces anciens instituteurs de la jeunesse; car, n'ayant plus ni feu ni lieu, ils souffraient presque de la faim. Le gouvernement, après les avoir indignement pourchassés de leurs colléges, avait mis leurs biens sous le séquestre, et puis, à l'instigation de leurs ennemis, s'en était brutalement emparé. En sorte qu'il ne restait plus rien, rien, c'est le mot, pas même le droit de se plaindre d'une si injuste spoliation, à ceux qui avaient couvert le sol de la France des plus riches établissements, et, ce qui mieux est, des plus vertueux citoyens. Oh ! comme le cœur et la main de notre digne prêtre s'ouvrirent en faveur de ces nobles victimes des préjugés et des passions des hommes ! Il n'attendit pas qu'elles vinssent, le front humilié de l'indigne traitement qu'on leur faisait subir, demander à sa porte le pain de la charité; il alla avec empressement au devant d'elles, et mit complaisamment à leur disposition sa bourse et sa maison. Ce que quelques-uns d'entre eux,

précédemment employés dans les colléges de la Flèche et de Poitiers, où ils avaient connu l'abbé d'Aviau pendant qu'il faisait ses études, acceptèrent avec gratitude; il en plaça quelques autres, au commencement de la persécution qui s'éleva contre eux, dans diverses maisons de sa parenté ou de sa connaissance.

Il se trouva, parmi les nobles débris de cette célèbre Société que le charitable prêtre avait eu occasion de recueillir ou de soulager, un vénérable vieillard, le Père Nectou, ancien provincial d'Aquitaine, l'un des derniers recteurs du collége de Poitiers. Le Ciel l'avait fait naître, comme lui, dans une des paroisses du Bas-Poitou; entré de bonne heure dans la Société de Jésus, il devint bientôt dans notre patrie une des principales colonnes de l'ordre. Sa haute réputation de vertu, unie à celle d'un profond savoir et d'une immense expérience, lui assurait, avec tous les respects, une confiance sans bornes. C'était à qui pourrait se mettre sous sa direction, ou même seulement obtenir de lui un conseil; on le regardait, à juste titre, dans sa compagnie comme un saint, et, qui plus est, comme un prophète.

C'était lui, en effet, qui, longtemps avant le décret qui dispersait sa Société, avait prédit sa ruine : nouveau Jérémie, il avait annoncé, avec des détails que la perspicacité humaine ne pouvait entrevoir, que le chef de l'Église, circonvenu par les différentes cours de l'Europe, l'immolerait au parti philosophique; les noms propres, les dates précises, et les autres circonstances qui avaient accompagné ce grand événement, tout avait été indiqué avec une exactitude qui tenait du prodige.

Au don de prophéties se joignait en lui celui des mi-

racles. On lui attribuait, entre autres, la résurrection d'un jeune enfant. Sa mère éplorée était venue le déposer à ses pieds en le priant en grâce de le rendre à la vie. Le saint, touché de tant de foi et de confiance, conjura le Seigneur d'exaucer les prières de sa pieuse servante; et celle-ci eut le bonheur de voir revivre celui qu'elle pleurait à chaudes larmes.

Lorsque parut le fameux décret qui frappait au cœur son ordre, il se retira, conformément à l'une de ses dispositions organiques, dans la ville de Poitiers, chef-lieu spirituel de son diocèse natal; et là, ayant fortuitement rencontré, dans les rues de cette hospitalière cité, le pieux prêtre dont sa congrégation avait tant à se louer, M. l'abbé d'Aviau, il l'engagea à monter avec lui dans le modeste appartement qui lui servait de retraite.

Soudain, il ferme la porte sur lui, et, se jetant à ses pieds, il baise respectueusement sa main à l'endroit où les Evêques portent l'anneau pastoral; puis, se relevant, il lui parle en ces termes : « O mon fils! de grands « malheurs nous ont frappés! C'est de la France, « pays jadis si religieux, que le premier coup est parti. « Après avoir dissous le corps, on persécute impitoya- « blement les membres. Où fuir? où aller? Bientôt « tous les États de l'Europe catholique nous seront fer- « més. Mais permettez-moi, au nom de Dieu, de vous « faire une ouverture qui nous touche réciproquement: « aux jours mauvais succéderont des jours meilleurs; « l'arbre qu'on avait cru abattre se relèvera au souffle « du Seigneur. Ce ne seront d'abord que quelques ra- « meaux entés sur le vieux tronc qui reverdiront; vous « les protégerez, monseigneur, ; vous les accueillerez

« comme un père dans votre diocèse; dispersés à leur
« tour, par une autre tempête, ils se réuniront de nou-
« veau sous vos ailes, à la suite d'un grand événement
« qui rendra la paix au monde; alors quittant leur nom
« d'emprunt, ils prendront, en s'unissant à la vieille
« tige dont ils auront jusque-là sucé la sève, celui qui
« leur appartient éminemment ; déjà, je vois tout près
« d'un grand fleuve, dans la florissante cité dont vous
« serez le pontife, une jeunesse nombreuse et brillante
« se presser autour de ses nouveaux instituteurs. »

Confus, interdit, M. d'Aviau ne comprit d'abord rien à ce mystérieux langage ; une scène si inattendue et si étrange l'avait jeté dans le trouble; il ne pouvait croire, malgré le respect qu'il portait au vénérable vieillard, à tout ce que renfermait sa prophétique confidence. « Que voulait dire cet arbre déraciné qui devait se re-
« lever au souffle du Seigneur ? Que signifiaient ces
« rameaux, dont la première bouture était un signal
« d'espérance ? Comment se pouvait-il que lui, jeune
« homme de 27 à 28 ans, fût associé, en qualité de pon-
« tife d'une grande Eglise, à cette œuvre de restaura-
« tion religieuse ? » Non, toutes ces idées ne pouvaient entrer dans sa tête ; il y avait là des impossibilités matérielles et morales qui détruisaient dans son esprit tout l'effet de la communication qui lui était faite.

Il n'en fut pas de même pour les malheureux proscrits que cette prédiction concernait ; sachant de qui elle venait, et dans quels termes elle était conçue, ils l'acceptèrent avec gratitude, comme un contrepoids à leurs légitimes douleurs ; c'était pour eux une consolation de songer que dans un avenir plus ou moins reculé Dieu aurait pitié de ses enfants chéris et leur per-

mettrait de rebâtir Jérusalem, la cité sainte; ils emportèrent, pour la plupart, dans l'exil, comme jadis les enfants des Hébreux sur les rives de l'Euphrate, cette consolante promesse du retour dans la patrie; et, de loin, ils suivaient de l'œil, autant qu'ils le pouvaient, M. l'abbé d'Aviau, pour savoir quand s'accompliraient les prophéties qui le regardaient; car ils ne doutaient pas que, dans les vues de Dieu, leurs destinées ne fussent intimement liées aux siennes.

Certes, ils l'ignoraient si peu, que, en 1808 ou 1809, quelques ecclésiastiques ayant manifesté le désir de se rendre en Russie pour s'agréger à la Compagnie de Jésus, dont il restait quelques débris dans les États du czar, les anciens membres de la même Société qui étaient demeurés en France s'y opposèrent. Pourquoi aller chercher si loin, leur dirent-ils, ce que nous aurons bientôt dans notre patrie? Est-ce que vous ne savez pas que M. d'Aviau est dépositaire d'une révélation qui nous le confirme? Il est écrit qu'il ne descendra pas dans la tombe avant que nous soyons rétablis. C'est lui qui doit nous accueillir le premier dans son diocèse, et par là nous inaugurer en France. Or, il est déjà, en ce moment, bien avancé en âge; déjà la onzième heure a sonné pour lui, donc le jour de notre rétablissement ne peut pas tarder.

Si Mgr d'Aviau, toujours en garde contre le merveilleux, se montra, dans le principe, peu empressé à admettre, pour son compte personnel, de semblables révélations, il cessa, par la suite, lorsque, après les plus horribles catastrophes, les circonstances eurent justifié, de point en point, l'ensemble et les détails de cette étrange communication, d'être aussi incrédule. Il

ne put s'empêcher de reconnaître qu'il y avait, dans cette prédiction et son accomplissement, quelque chose d'insaisissable pour la pensée humaine; on ne prévoit pas, on ne calcule pas si longtemps d'avance des faits de cette nature ; il n'y a que celui qui tient dans sa main le fil de tous les événements qui peut révéler un tel secret aux hommes; et, d'après toutes ces données, il concluait qu'il n'était pas impossible que le Ciel fût intervenu dans la confidence dont il avait été dépositaire.

Toujours est-il que, depuis la littérale réalisation de cette espèce de prophétie, Mgr. d'Aviau n'en parlait qu'avec une sorte de respect ; il sentait, par tout ce qui était arrivé, que Dieu s'était manifesté à son serviteur ; aussi, lorsqu'il récapitulait ses souvenirs les plus délicieux, ne manquait-il pas de donner une large place à celui que nous venons de rappeler plus haut.

CHAPITRE VIII.

M. l'abbé d'Aviau consacre tous les jours quelques heures à l'étude. — Ses auteurs favoris en fait de commentateurs et de théologiens. — Comme il veut agrandir le cercle de ses connaissances, il y joint quelques auteurs plus importants. — Il ajoute à son cadre d'études l'histoire de l'Eglise ; ses réflexions sur les principaux auteurs qui l'ont écrite. — De là, ses regrets et ses doléances sur la lacune qui se trouve en ce genre d'ouvrages. — Comment il supplée à ce déficit. — Il cultive par récréation les muses religieuses. — Cantique de sa composition. — Quelquefois il descend à des sujets moins sérieux. — Il fait, entre autres, des chansons spirituelles pour le peuple. — Heureux résultats qu'il obtient. — C'est un bon moyen pour moraliser les masses. — Exemple d'une pièce de ce genre. — Ce fut probablement à la même époque qu'il composa le petit ouvrage de *Mélanie et Lucette*. — Son goût pour la botanique. — Il n'aime pas moins les arts. — Ses connaissances sur ce point. — Il entreprend des voyages dans ce but. — Bonheur qu'il a de sauver un beau tableau. — Il lui arrive une singulière aventure du côté de Chartres.

Quelque occupé que fût M. l'abbé d'Aviau, soit au ministère de la prédication, soit à la direction de ses communautés, soit à ses œuvres de charité et de miséricorde, il se ménagea tous les jours quelques heures qu'il consacra exclusivement à l'étude. C'était chez lui un point de règlement, et il y demeura fidèle autant par conviction que par devoir. Il savait que l'instruction du séminaire, même celle de la licence, se dissipe bien vite si on n'a pas soin de l'entretenir. C'est une lampe qui s'éteint en peu de temps si l'on ne met pas

tous les jours un peu d'huile dans le bassin qui l'alimente. Il faut de la même manière tenir constamment le génie et la mémoire en haleine, sous peine de les voir bientôt se rouiller et ne plus rien produire. Une fâcheuse expérience le prouve tous les jours. Combien de grands docteurs sur le banc des écoles sont devenus dans la suite des médiocrités désespérantes, parce qu'ils ont négligé de cultiver le champ de leurs facultés intellectuelles? Ce champ de l'esprit, pour peu qu'on cesse de le cultiver, ne ressemble plus, après un certain temps, qu'à une terre en friche, à ces terres d'Asie ou d'Afrique, jadis si riches et si fécondes, maintenant sèches et arides par l'indolence du musulman paresseux.

Pénétré de cette vérité, il s'efforça de la mettre en pratique; tous les matins, il consacra une heure à l'étude de l'Ecriture sainte, et tous les soirs une autre heure à celle de la théologie : et, lorsque, par hasard, un événement majeur qu'il n'avait pas prévu le forçait d'abréger les heures de son travail, c'était toujours sans préjudice de la tâche qu'il s'était imposée; car, le lendemain, il faisait en sorte de réparer les instants qu'on lui avait enlevés la veille.

Son commentaire de prédilection pour l'Ecriture sainte était le P. Ménochius, de la Compagnie de Jésus, avec la traduction du P. Carrière, de la même Société; quant à son théologien de préférence, c'est-à-dire à celui qu'il étudiait le plus habituellement, c'était simplement celui de Poitiers. Il avait mis un tel ordre dans la distribution des matières qui formaient l'objet de ses études, qu'en six à sept ans il devait revoir les principales parties de nos livres saints et de la théologie.

Qu'on le sache bien toutefois, M. l'abbé d'Aviau ne se borna pas au travail nécessaire pour se maintenir au degré d'instruction qu'il avait obtenu dans ses études classiques; il chercha encore à agrandir le cercle de ses connaissances ecclésiastiques par de nouvelles recherches. Il étudia à fond les questions qu'il n'avait fait qu'effleurer sur les bancs; il les examina d'une manière pratique dans les grands auteurs, Billuart, Wuitasse, le cardinal de Lugo, Benoît XIV. Après avoir pesé les raisons des uns et des autres, il faisait, en forme d'analyse, un résumé qui était l'expression de sa pensée sur les matières qu'il avait traitées. Nous regrettons de ne pouvoir en citer des extraits pour donner une idée de ses travaux et de son excellent jugement. La révolution qui a dispersé et brûlé tant de manuscrits n'a pas épargné ces feuilles où le savant théologien avait consigné ses observations et ses notes.

Le saint prêtre y ajouta avec plaisir, pour compléter ses précédentes études, l'histoire de l'Eglise. Il l'étudia tour à tour dans les mémoires de Tillemont, les annales de Baronius, et les œuvres de l'abbé Fleury. Quand on analyse ses notes sur ces divers auteurs, on voit qu'à part les idées jansénistes que le premier a malheureusement jetées çà et là dans les six premiers siècles de l'ère chrétienne, il était assez content de ses récits et des appréciations qui les accompagnaient; il trouvait aussi que le second, ce savant compilateur que le pape Clément VIII honora de la pourpre romaine, avait rendu un véritable service à la science ecclésiastique par les recherches qu'il avait faites, quoique toutes ne soient pas à l'abri d'une sage critique; à l'égard

du troisième, il ne lui reprochait que d'avoir trop maltraité les Papes et trop restreint leur autorité, ce qu'il ne comprenait pas de la part d'un catholique qui doit mettre au nombre de ses principaux devoirs son respect envers le Saint-Siége. De là ses doléances et ses regrets sur la lacune qui se trouvait dans l'histoire générale de l'Eglise. Il ne cessait de se demander s'il ne se présenterait pas bientôt un écrivain de mérite, qui, unissant une vaste érudition à un sage esprit d'analyse, ne comblerait pas prochainement ce vide. Un ouvrage de ce genre est encore, malgré quelques essais sur ces matières, à voir le jour, à moins que l'on ne se contente du travail de M. Roorbacher, lequel, nonobstant quelques excentricités théologiques et politiques, est plein de faits et d'observations.

Dans cette pénurie d'auteurs absolument irréprochables pour l'histoire générale de l'Eglise, M. d'Aviau eut souvent recours, pour l'éclaircissement de quelques faits, à l'histoire de l'Eglise gallicane par le Père Longueval et plusieurs de ses collègues de la Compagnie de Jésus; il préférait cette dernière, autant pour l'exactitude et l'appréciation des événements que pour la manière dont ils sont rédigés, à tout ce qui avait paru sur ce sujet.

Aux études graves et sérieuses de son état M. d'Aviau en joignit d'autres qui, pour être d'un ordre secondaire, n'étaient pas sans intérêt pour lui. Il cultiva, par forme de récréation, à l'exemple de saint Grégoire dans les temps anciens, et de Fénélon dans les temps modernes, les muses religieuses. Comme il était assez habile dans la poésie latine et dans la poésie française, il composa, en diverses circonstances, des hymnes et

des cantiques. Plusieurs de ces sortes de pièces ont eu les honneurs de l'impression et même du chant dans les églises. On y trouve par fois de beaux vers, d'heureuses pensées, de la chaleur; mais s'il n'y a pas toujours de l'inspiration, il y a toujours de la piété. Les sources où il puisait, c'était dans les psaumes de David ou dans les magnifiques passages d'Isaïe. A la lecture de ces deux grands Prophètes, son âme s'enflammait d'une poétique ardeur; il prenait alors la lyre ou la harpe sacrée, et, comme ces sublimes voyants de l'ancienne loi, il chantait tour à tour, sur des rhythmes divers, la puissance, la justice et la miséricorde de Dieu.

On en jugera par la pièce suivante qui nous a été envoyée de Poitiers par l'un de ses plus aimés et estimés compatriotes. Elle fut composée à l'occasion des fêtes de Pâques qu'il avait préparées lui-même avec beaucoup de soin dans une des paroisses les plus ferventes de la cité. Le recteur de cette église, homme de foi et de piété, ne manquait pas, lorsque la circonstance se présentait, d'utiliser son zèle. Alors le jeune prêtre entrait dans sa vingt-neuvième année.

O mort ! que devient ta victoire ?
Jésus est sorti du tombeau !
La mort ne fut pour lui qu'un passage à la gloire,
Son trépas lui procure un triomphe plus beau !
O mort ! que devient ta victoire ?
Jésus est sorti du tombeau !

Saintes femmes, pourquoi ces larmes ?
Pourquoi ces parfums et ce deuil ?

Jésus ressuscitant ôte à la mort ses armes ;
Vous le cherchez en vain : il n'est plus au cercueil...

Triste et dolente Madeleine,
Tu crus qu'on l'avait enlevé !...
Vois ce bon jardinier, il prend part à ta peine !
Prosterne-toi ; c'est lui : le voilà retrouvé !...

Cours annoncer cette nouvelle
A ses disciples attristés.
Apprends-leur que Jésus glorieux se réveille
Et dompte les enfers contre lui révoltés.

Assure-les que leur bon maître
Viendra se montrer à leurs yeux...
Bientôt, au milieu d'eux, ils le verront paraître
Impassible, immortel, triomphant, radieux !

De ces hautes régions, sa muse, facile et légère, descendait, sans se gêner, à des sujets moins graves et moins sérieux. On aime à le voir, dans ses naïves récréations, comme le baron Henrion le raconte de M. l'abbé Frayssinous (1), essayer, tantôt sur une mesure, tantôt sur une autre, quelquefois en bouts-rimés, d'innocentes épigrammes, de spirituelles charades, et autres pièces de ce genre. Le plus souvent c'étaient des compliments pour des fêtes de famille, ou d'amusants épisodes pour des réunions d'amis. Dans ces diverses compositions ,il y avait de la grâce, du laisser-aller, de la simplicité, avec une certaine abondance

(1) Vie de cet Evêque-ministre, par M. Henrion, tome I, p. 10.

de pensées et de style. Aujourd'hui même, bien que l'on soit devenu plus difficile, accoutumé que l'on est à une poésie plus scintillante, plus pittoresque, plus hardie, on les goûterait encore. Au reste, vous n'y trouveriez pas, comme dans certains recueils sortis même de plumes ecclésiastiques, des récits ou des expressions qui inquiètent le moins du monde; pas la moindre parole hasardée, pas la moindre tournure suspecte; tout est digne de l'auteur et de son caractère sacré. A proprement parler, c'est le trait d'esprit, la fine saillie, le jeu de mot qui en font le principal mérite.

Que dis-je? tandis que, sur la fin du siècle dernier, la plupart de ceux qui avaient reçu du Ciel quelque verve poétique, faisaient, en gazant le vice et célébrant la licence, servir leur muse à la ruine des principes sociaux, notre pieux poète mit exclusivement la sienne au service de la Religion et des bonnes mœurs. Il composa, à cette fin, et sur des airs connus, pour les classes laborieuses de la société que la philosophie cherchait à pervertir, une foule de chansons spirituelles qui étaient appropriées à chaque condition et à chaque état. Toutes sont pleines de sages conseils, d'utiles leçons, d'enseignements chrétiens. Il y en a pour les agriculteurs, les vignerons, les jardiniers, les bateliers, les forgerons, les maçons, les tailleurs, en un mot pour tous les artisans, jusqu'aux simples domestiques.

Or, ce qu'il y eut d'agréable et de satisfaisant pour lui, c'est que son œuvre ne tarda pas à porter des fruits; car bientôt on apprit, de tous côtés, par cœur, ses *cantilènes*, et on les répéta avec les

modulations qu'inspire une douce gaîté. Il ne pouvait faire un pas à la campagne sans entendre du milieu des champs ou des prairies les refrains que redisait le métayer en traçant son sillon ou fauchant ses prés. S'il traversait une forêt, il n'était pas moins ému des accents que répétait le bûcheron en coupant ou ramassant son bois. Au bord des rivières, sur le flanc des collines, dans les ateliers, c'était le même empressement à faire retentir les couplets spirituels dont il était l'auteur; le manouvrier, en vaquant à son travail, les chantait avec la même ardeur que le berger qui gardait paisiblement ses troupeaux, et le vigneron qui, au premier souffle du printemps, taillait ou émondait sa vigne. Le soir, de retour au foyer domestique, les pères les apprenaient à leurs enfants, et ceux-ci les redisaient, à leur tour, à leurs jeunes amis; de manière que, grâce à cette pieuse industrie, un incessant concert de louanges montait, à toutes les heures du jour, de ces heureuses contrées vers le trône de la Divinité.

Sainte pratique qui contribue plus qu'on ne se l'imagine, à la moralisation des masses? car, en mettant fin aux chansons licencieuses qui excitent et entretiennent tant les passions, elle leur substitue d'entraînantes et utiles leçons de vertu. Est-ce que nos publicistes et philanthropes modernes, effrayés qu'ils sont de la dégradation toujours croissante de la société, ne pourraient pas recourir à la même méthode pour arrêter le mal? Ils obtiendraient assurément, par ce moyen, plus de résultats qu'en s'épuisant en vains efforts, en projets stériles, en théories absurdes, comme celles qu'on entend lire dans les académies, ou qu'on voit

consignées dans les revues les plus accréditées. La plupart du temps, après avoir prêté une oreille distraite à tous ces systèmes, on rit, en se frottant le front, de toutes ces utopies, de toutes ces combinaisons humanitaires, de tous ces rêves fantastiques, dont la réalisation est une chimère.

Ecoutez en passant quelques stances de ces fugitives productions; peut-être y trouverez-vous moins de poésie qu'ailleurs; car, après tout, ce n'est ni l'ode, ni la ballade, ni le dithyrambe ; mais en revanche elles vous offriront des détails de mœurs piquants, de sages réflexions, de pieux sentiments.

Le jardinage
Me plaît infiniment :
Est-il ouvrage
Plus simple et plus charmant ?
Partout j'y vois la main
De l'Être souverain :
N'est-ce pas être sage,
D'aimer, à ce dessein,
Le jardinage ?

Je considère
Comment, dans son jardin,
Le premier père
Manque à l'ordre divin :
Mais le Verbe incarné,
Au jardin prosterné,
Est un plus grand mystère,
Que, d'un œil étonné,
Je considère.

Comme l'abeille
Voit briller au matin

L'aube vermeille
Et vole à son butin ;
J'adore mon Sauveur,
Et lui donne mon cœur,
Sitôt que je m'éveille,
Et vole à mon labeur,
Comme l'abeille.

Tu ravis l'âme ,
Doux zéphir du printemps,
Toi qu'on réclame
Aux jardins comme aux champs !
Par tes attraits vainqueurs,
Quand tu changes les cœurs,
Esprit-Saint, quand ta flamme
Les a remplis d'ardeur,
Tu ravis l'âme.

Ce fut certainement dans le même but, mais pour une classe plus élevée de la société, que M. d'Aviau composa, plus tard, si nous en croyons M. Michaud dans sa *Biographie Universelle,* M. Quérard dans sa *France Littéraire*, M. le comte de Marcellus dans sa correspondance privée, et autres personnages compétents sur la matière, un petit roman historique, sous le titre de *Mélanie et Lucette,* ou *les Avantages de l'Éducation religieuse.* Son dessein était de réfuter une à une, par une preuve de fait qui les confondît toutes, les maximes funestes que les soi-disant amis des lumières et du mouvement s'efforçaient de substituer aux anciennes dans l'éducation de la jeunesse. Déjà un grand nombre de familles, parmi les plus considérables et les plus considérées de la contrée, avaient subi cette influence; elles

croyaient ne pouvoir se dispenser de payer leur tribut au siècle qu'en initiant de bonne heure leurs enfants à l'esprit de frivolité et de curiosité qui sont la base de son enseignement. Il était dès-lors du devoir du saint prètre, qui, par sa position sociale, était plus à même que d'autres de connaître cet abus, de le signaler et de le combattre.

M. l'abbé d'Aviau ne manqua pas à la mission qu'il tenait exclusivement de son zèle ; il mit, à cet effet, en scène deux jeunes personnes qui, après avoir sucé le même lait, furent élevées dans des principes différents : l'une le fut d'après les saintes maximes de la Religion, et l'autre d'après celles du monde. Aussi quels en furent les résultats ? ils firent toucher au doigt la différence qui se trouvait entre les deux méthodes précitées. Celle des deux jeunes personnes qui avait été formée à l'école de la Religion et sous son inspiration, devint de plus en plus meilleure ; point de caprice en elle, point d'égoïsme, point de légèreté : au contraire, toujours des sentiments purs, convenables, dignes de l'Auteur de son être. Tandis que sa compagne, élevée d'après un autre système, dans les idées du siècle, dans les principes du siècle, croissait et grandissait avec ses défauts originels ; nature ingrate, difficile, capricieuse, il fallait, à tout prix, si l'on ne voulait pas la pousser à de fâcheuses extrémités, satisfaire ses goûts et son orgueil. Quelle leçon qu'un semblable parallèle?

Devenu dans la suite Pontife d'une grande Église, M. d'Aviau ne cessa de conseiller à ses diocésains la lecture de ce petit écrit; il engagea même, en pleine retraite pastorale, les ecclésiastiques qui y assistaient, à le répandre, autant qu'ils le pouvaient, dans leurs paroisses; et lorsque lui-même en trouvait l'occasion, il ne

manquait pas de le recommander aux dames chrétiennes qui désiraient élever leurs enfants dans la crainte du Seigneur. Son ton, son langage, son insistance, tout confirmait, dans ceux qui l'écoutaient, les soupçons qu'ils avaient conçus sur l'auteur de ce livre anonyme. On ne doute plus même aujourd'hui, nous écrivait dernièrement l'éditeur que nous avons consulté, qu'il ne soit l'œuvre secrète de cet illustre patron.

Que n'aurions-nous pas aussi à raconter de son goût poûr la botanique! Il aimait à la passion ce genre d'étude qui a pris une si grande extension de nos jours. Ces fleurs qui renaissent au printemps avec leurs diverses couleurs et leur étonnante variété le transportaient d'enthousiasme. Il ne se lassait pas d'admirer la construction de leurs tiges, le développement de leurs pétales, la forme de leur calice, l'éclat de leur corole: Dieu lui apparaissait, comme au grand Evêque de Genève dans les feuilles, les filaments, les tissus et l'odeur de chaque plante. Il savait, en grande partie de mémoire, leur nomenclature, leur souche primitive, leurs différentes espèces, le pays qui leur avait servi de berceau, le terrain qui leur convenait, le soleil qui les faisait éclore. Il avait composé lui-même, en parcourant les champs variés de l'Anjou et du Poitou, un herbier remarquable qu'il était heureux de montrer à ceux qui venaient le voir. C'était là une de ses plus douces jouissances; alors, reprenant son sujet favori, il expliquait, avec un détail intéressant, la physiologie du moindre brin d'herbe qui était classé dans son répertoire.

Cette étude convenait d'autant plus à M. d'Aviau, déjà si occupé d'autres travaux, qu'elle lui servait en même temps de distraction. Elle lui fournissait l'occa-

sion, quand il en avait le loisir, de faire une foule d'excursions infiniment utiles à sa santé. C'était tantôt une promenade sur les rives du Clain, tantôt une fugue sur les bords de la Vienne, tantôt une course dans les montagnes voisines, et quelquefois un petit voyage au bois de Sanzay. Là, après avoir satisfait aux devoirs de famille, il explorait la contrée, et courait, une petite boîte sous le bras, à la découverte de quelques nouvelles fleurs. A la fin, sa collection devint une des plus complètes et des mieux choisies du pays; on ne passait guère par Poitiers sans demander à la voir.

Tels avaient été, pendant les féries de son séminaire, ses délassements de prédilection; ils furent aussi, pendant les vacances des premières années de son sacerdoce, ses récréations de préférence; et à ce sujet il disait : « N'est-on pas heureux quand on peut s'instruire « en s'amusant, et s'amuser en s'instruisant? Dieu vrai- « ment a été trop bon pour moi, en me ménageant de « si utiles jouissances. »

Encore un mot, avant de clore ce chapitre, sur l'amour de M. d'Aviau pour les arts; il complétera les notions que nous avons commencé à donner sur l'ensemble de ses connaissances. Ce n'était pas seulement les ouvrages de la nature, les productions du Très-Haut, les merveilles de la création que notre savant abbé se plaisait à considérer et à étudier; il aimait aussi à connaître les œuvres de l'homme qui portent, chacune dans leur genre, un cachet de splendeur et d'habileté, tels que les bas-reliefs de bronze ou de marbre, les ciselures et les sculptures de mérite, les tableaux des maîtres, etc. « Un prêtre, disait-il, ne doit être « étranger à aucune science; il faut que le magistrat, « au témoignage du chancelier d'Aguesseau, ait une

« certaine notion de tout; à plus forte raison le minis-
« tre des autels doit-il être au courant de tous les gen-
« res d'études: il attire par là à son ministère la con-
« sidération et la confiance de certaines personnes qui
« ne seraient pas autrement bien empressées à la lui
« accorder. »

Dans cette pensée, car toujours Dieu était la fin de ses actions, il donna aux études artistiques une place marquée dans le cadre de ses heures qu'il appelait libres, parce qu'il ne les consacrait pas à des travaux sérieux. Il ne faut donc pas être surpris, si, lorsqu'il se trouvait avec des hommes de l'art, il s'entretenait avec eux comme s'il était un des leurs. On eût dit, en l'entendant, qu'il avait fait des études spéciales sur la partie que chacun d'eux avait embrassée. Non-seulement il connaissait les grands maîtres qui l'avaient illustrée par une foule de productions supérieures, mais encore beaucoup de personnages secondaires, qui, sans atteindre à la hauteur des premiers, n'étaient pas sans mérite. Il savait, et les divers genres de l'auteur, et la valeur de chacune de ses œuvres, et le caractère général de l'époque où elles avaient été faites. Il savait et ce qu'on admirait le plus et ce qu'on blâmait le plus en elles. Si, par hasard, dans le but de s'instruire, ou pour mettre sa science à l'épreuve, quelqu'un lui présentait un tableau dont l'auteur était ignoré, il était rare qu'il se trompât en l'indiquant. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se trompait plus rarement encore lorsqu'il s'agissait de déterminer à quelle école il appartenait.

Mgr de Beauregard, ancien évêque d'Orléans, son compatriote et son ami, nous écrivait peu de temps avant sa mort qui a eu lieu en 1841, que notre savant abbé, épris qu'il était d'un noble élan artistique, entreprit, de

1768 à 1770, divers voyages pour satisfaire son goût pour les arts. Dans ses courses, il visitait les vieilles basiliques, les anciennes abbayes, les édifices religieux et civils, les bibliothèques, les manuscrits, les cabinets d'antiques, remarquant et notant sur son calepin tout ce qui offrait quelque particularité. Fallait-il se détourner de la route ordinaire et se jeter par des chemins de traverse dans des pays écartés pour voir un tableau de maître, ou une pièce d'architecture qui avait échappé à la fureur des calvinistes, véritables Vandales du seizième siècle, peu lui importait. Comme la plupart du temps il voyageait à pied, il n'y avait pas montagne si escarpée, ni ravin si profond qui lui parût infranchissable. Il gravissait les sommets les plus rocailleux et les plus difficiles, avec toute la prestesse d'un jeune homme. Il lui est même arrivé, ajoute le pieux Prélat dans sa précédente lettre, de rebrousser chemin et de faire plusieurs lieues par un soleil ardent, pour admirer des bronzes et des bas-reliefs qu'on ne lui avait pas montrés dans sa première excursion.

On nous assure que, dans l'un de ses voyages, il avait sauvé un tableau sur cuivre infiniment remarquable. Le propriétaire, ne connaissant pas le trésor qu'il avait entre ses mains, allait tout simplement le jeter au creuset pour le convertir en lingots. Déjà il avait commencé à le dessaisir de son encadrement, pour en extraire plus facilement la matière première. M. d'Aviau, quelque gêné qu'il fût, par suite de ses abondantes aumônes, crut en devoir faire l'acquisition, autant dans l'intérêt des arts que pour sa propre satisfaction. Il le plaça dans son cabinet de travail à Poitiers, et puis l'emporta à Vienne où la révolution le força de l'abandonner.

Ce ne fut pas, du reste, la seule aventure qui lui arriva pendant ce voyage qu'il fit constamment à pied. Sa chaussure s'étant, dans les environs de Chartres, un peu défaite ou déchirée, il fut obligé d'avoir recours à un cordonnier pour la faire réparer ou racommoder. Or, la chose n'était pas aisée; c'était, par hasard, un jour de dimanche, et ce saint jour était, dans ce temps, mieux observé que dans le nôtre. Vainement notre savant touriste presse-t-il l'ouvrier auquel il s'adresse de lui rendre ce petit service; toujours celui-ci, mal instruit de sa religion, lui répondait, dans son christianisme pharisaïque, qu'il n'était pas permis, les jours consacrés au Seigneur, de vaquer aux œuvres serviles; si bien qu'en dernière analyse, fatigué des raisonnements que lui faisait M. d'Aviau pour lui prouver qu'il y avait des circonstances de force majeure où la loi cesse d'obliger, et qu'il se trouvait malheureusement dans une de celles-là, il le traita, sans plus de façon, de mauvais prêtre. *Il n'y a qu'un ecclésiastique hors de son état,* lui dit-il brusquement, *qui peut tenir un pareil langage.* Force fut donc à notre voyageur de frapper à une autre porte où il rencontra heureusement plus d'instruction et de complaisance.

Rentré dans son pays, M. d'Aviau se plut à raconter cette anecdote à ses amis; il riait de bon cœur de la méprise dont il avait été l'objet. « Au moins, disait-il, « je n'aurai pas entièrement perdu mon temps dans « ce voyage; car j'ai trouvé cette fois un chrétien « qui ne transige pas avec les préceptes de l'Eglise. »

CHAPITRE IX

Après trois ou quatre ans d'expectative, il n'y avait point encore de vacance dans le chapitre de Saint-Hilaire. — Dans l'incertitude s'il y en aurait bientôt, M. l'abbé d'Aviau de Relay, titulaire de cette église, donne sa démission en faveur de son neveu. — Mgr l'Evêque de Poitiers se prête avec plaisir à cet arrangement. — Le chapitre de Saint-Hilaire, tout en déplorant l'éloignement de l'un de ses vétérans, se félicite de son remplaçant. — De son côté, le nouveau chanoine bénit la Providence, qui l'associe à un corps si vénéré. — Son installation et les résolutions qui l'accompagnent. — Y a-t-il quelques changements dans sa manière de vivre ? — Jusqu'où va son assiduité ? — Que faisait-il lorsque par hasard il n'avait pu se trouver à l'office ? — Fallait-il de fortes raisons pour qu'il s'en absentât ? — Trait admirable. — Une ligue se forme pour introduire la liturgie parisienne dans la collégiale de Saint-Hilaire. — Il résiste de toutes ses forces et il reussit. — On le sait au dehors et l'on exploite vainement cette lutte contre lui. — Le chapitre lui donne, par suite, une marque de confiance. — Il n'en devient pas plus riche. — Son père lui obtient, pour augmenter ses revenus, un prieuré de 1,200 livres de rentes. — Refus motivé de son fils.

Après trois ou quatre ans d'inutile expectative, il n'y avait pas encore de vacance dans l'insigne collégiale de Saint-Hilaire. Tous les membres de cette célèbre église, quoiqu'elle comptât un certain nombre de vieillards dans son sein, se portaient généralement bien, et aucun d'eux n'était disposé à céder, par anticipation, son titre à qui que ce fût. En sorte qu'il était difficile de prévoir, au cours naturel des événements, lorsque enfin le jeune abbé d'Aviau pourrait faire partie de cet illustre chapitre.

Dans cette incertitude, M. l'abbé d'Aviau de Relay, son oncle paternel, celui qui l'avait si bien aidé à vaincre les résistances qu'on avait mises dans le temps à sa vocation, ne l'abandonna pas; il prit le parti, sans doute moins par raison de santé que par intérêt pour ce digne neveu, de se retirer à la campagne; et, sous ce prétexte, il lui résigna, avec bonheur, le bénéfice qu'il possédait depuis longues années, dans la noble collégiale de Saint-Hilaire.

Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, se prêta avec plaisir à cette combinaison qui, en satisfaisant au vœu légitime d'un respectable parent, n'avait rien de contraire aux lois canoniques de l'époque; que dis-je? il s'applaudit d'une mesure qui avait pour but de lui assurer, au moins pour quelque temps encore, un ecclésiastique qu'il aimait et appréciait; car il n'était pas sans craindre, à chaque instant, qu'un Évêque étranger, instruit des vertus et des belles qualités de son diocésain, ne le lui enlevât pour l'attacher à son chapitre ou à son administration; n'eût-ce pas été une perte et un malheur pour son diocèse, dont le clergé et les fidèles lui auraient un jour demandé compte?

Tout en déplorant l'éloignement d'un de leurs plus respectables vétérans, M. l'abbé d'Aviau de Relay, qui les édifiait depuis longtemps par son exactitude et sa piété, les chanoines de Saint-Hilaire se félicitèrent de le voir remplacé par son excellent neveu, dont la vertu et la capacité étaient déjà si avantageusement connues; ils allèrent, pour la plupart, remercier l'Évêque de Poitiers, dans sa résidence de Rives, du digne collègue qu'il leur avait donné.

Le nouveau chanoine, de son côté, bénit la Provi-

dence, qui l'associait à un chapitre aussi vénérable qu'illustre, où l'ordre, la discipline et la régularité s'étaient maintenus, malgré le refroidissement général des esprits, à l'état de leur primitive ferveur. Il trouva dans son sein une foule d'hommes de vocation, de lumières et de vertus, lesquels, n'étant entrés dans l'Église que pour la servir, remplissaient leurs devoirs avec tout le zèle et la piété qu'on pouvait attendre d'un généreux dévoument.

En prenant possession de sa stalle, le 21 novembre 1769, fête de la Présentation de la sainte Vierge au temple, il se proposa de marcher sur leurs traces et de continuer leurs pieuses traditions ; assiduité au chœur, affectueuse attention à la psalmodie, dignité et gravité dans les cérémonies, union douce et intime avec Dieu, aménité et charité avec ses confrères, telles furent ses principales résolutions.

Installé dans ses nouvelles fonctions, le pieux chanoine changea peu de choses à son premier règlement de vie. Il n'y fit qu'ajouter ce qui était exigé et prescrit par sa nouvelle position ; ainsi, de sa part, même assiduité qu'auparavant à la visite des pauvres et des malades, même zèle à annoncer la parole de Dieu, même empressement à diriger les consciences. Comme il savait mettre de l'ordre dans tout ce qu'il faisait, il put multiplier ses occupations, sans en négliger aucune. Il en résulta seulement pour lui quelques heures de moins de sommeil et de récréations, qu'il se ménagea pour l'étude et la préparation de ses instructions.

On doit néanmoins le reconnaître : depuis que M. d'Aviau fut appelé au canonicat de Saint-Hilaire-le-Grand, toutes ses œuvres de zèle furent subordonnées aux devoirs de sa charge. Du haut de la chaire évangé-

lique, au tribunal de la pénitence, dans ses lettres de direction spirituelle, il enseignait aux autres que les obligations de conscience passent avant ce qui est de simple surérogation. Intervertissant tout ordre, comment aurait-il pu, au mépris des conseils qu'il donnait, faire le contraire de ce qu'il disait ? Sa religion était trop vraie, et sa piété trop sincère, pour lui supposer une autre manière de se conduire. D'après ces dispositions, lorsqu'on venait l'inviter à prêcher ou à confesser, il s'arrangeait de manière à rendre, dans l'intervalle des offices de sa collégiale, les divers services qu'on lui demandait.

Aussi se montra-t-il, dès le commencement, d'une exactitude exemplaire pour les offices et cérémonies de sa chère collégiale. Il n'y eut pas si courte prière, si petite heure canoniale, à laquelle il n'assistât. *Initia fervent*, répondirent les vieux bénéficiers qui l'admiraient, *nous verrons si ce beau zèle se maintiendra.* Mais ce ne fut pas de lui qu'on put dire, comme de l'Ange d'Éphèse, qu'il laissa refroidir sa première ferveur ; il se montra, même après le temps qu'on appelait dans les chapitres, de rigoureuse assistance, le plus assidu aux offices de son église (1). Il y arrivait d'ordinaire cinq ou six minutes avant qu'ils commençassent, afin de préparer, après avoir recueilli ses sens, les lectures à faire et les passages à chanter ; tellement que sa régularité était, pour ainsi dire, passée en proverbe dans l'église de Saint-Hilaire ; et quand on voulait citer un modèle d'exactitude, il n'y avait qu'une voix pour désigner l'abbé d'Aviau.

. . . .

(1) Il y avait, dans les anciens chapitres, un usage fort louable, par lequel chaque bénéficier était tenu d'assister, pendant six mois ou un an, à tous les offices de son église, sans aucune dispense ni exception.

Eh! mon Dieu! qui aurait pu lui contester ce titre? Si, par hasard, dans une circonstance imprévue ou dans un cas de force majeure, il était obligé, à son grand regret, d'absenter du chœur, il venait, aussitôt qu'il était libre, réciter son bréviaire dans sa stalle accoutumée; « Lors- « qu'on n'a pu remplir matériellement tout son devoir, « répondait-il à ceux qui trouvaient cette conduite « extraordinaire, on est tenu de compenser en quelque « manière ce qu'on a omis; c'est probablement scru- « pule de ma part, mais que voulez-vous? n'ayant « pu me trouver avec mes frères pour la prière com- « mune, je viens, pour réparer ma faute, réciter la « mienne dans le lieu où ils ont fait la leur; peut-être « l'atteindra-t-elle en route, et alors elles monteront « ensemble vers le trône de Dieu? »

A son air, dans ses yeux, sur tout son visage on voyait qu'il était affligé de ne s'être pas trouvé à l'office du chapitre, et il ne dissimulait pas ses regrets à ceux qui voulaient l'entendre : « J'ai besoin, ajoutait-il avec hu- « milité, de la société de mes frères pour prier avec « ferveur; leur piété me ranime, leur exemple me for- « tifie... Si mes supplications n'étaient pas soutenues « par les leurs, elles ne trouveraient pas, tièdes et froides « qu'elles sont, un facile accès auprès de Dieu. Je le « sens, c'est un vrai sacrifice pour moi lorsque je « ne puis m'appuyer sur leurs ailes pour m'élever dans « les régions supérieures qu'habite la divinité. »

Encore, ne fallait-il pas une raison de moindre importance, pour que notre exact chanoine se dispensât du chœur! L'assistance aux offices, comme nous l'avons déjà observé, était pour lui un devoir rigoureux, un devoir d'état, et rien n'était capable de l'en détourner.

Il ne connaissait pas les vains prétextes, les excuses frivoles, les absurdes tempéraments dont se servaient jadis les anciens bénéficiers, pour se dispenser d'y venir. Ni les simples maux de tête, ni les rhumes ordinaires, ni les affections catarrhales courantes, ni les autres petites indispositions auxquelles tout le monde est sujet, et encore moins les parties de plaisir, qui sont quelquefois plus fréquentes dans certaines positions de la vie que dans d'autres, ne pouvaient servir de motif à ses absences; sa conscience délicate et timide n'eût pas été tranquille. Il n'y avait que des affaires graves et pressantes, qu'il n'était pas opportun de renvoyer à un autre moment, telles que la confession d'un malade en danger ou l'assistance de l'Évêque dans une course ou cérémonie diocésaine, qui pouvaient le rassurer lorsqu'il ne se rendait pas aux offices.

Il y eut, comme on sait, de 1771 à 1772, un rigoureux hiver dans toute la France. Les provinces de l'Ouest, découvertes qu'elles sont du côté de l'Océan, et par suite mal abritées contre les vents glacés qui viennent de cette direction, eurent à souffrir plus que les autres. A Poitiers, personne n'osait se commettre par les rues, que la neige condensée avec le verglas rendait impraticables. On ne craignait pas seulement d'être saisi par le froid, qui avait déjà surpris plusieurs vieillards, mais encore de tomber de toute sa hauteur sur un pavé glissant, que recouvrait une épaisse couche de glace. MM. les chanoines de Saint-Hilaire, obligés de se rendre trois ou quatre fois par jour à leur collégiale, qui était sur un point culminant de la ville, étaient plus exposés que d'autres à des chutes qui pouvaient être dangereuses. Il ne faut donc pas être étonné si,

malgré leur exactitude habituelle, ils furent, plus d'une fois pendant cette rude saison, tant du moins qu'elle fut si âpre, loin d'être au complet dans les offices du matin ; car à peine en apercevait-on quelques-uns, de distance en distance, dans les rares stalles qu'occupaient ceux qui bravaient tout pour se rendre à leur poste.

Un jour même, le fait est constaté, il ne se trouva personne à l'office du matin, à l'exception de M. l'abbé d'Aviau et du prêtre sacriste qui servit sa messe. Tous les deux avaient affronté, au risque de s'étendre par terre en habit de chœur, et le mauvais temps et le chemin plus mauvais encore. Si nous en croyons les pièces qu'on nous a envoyées de Poitiers à ce sujet, plus d'une fois le pieux chanoine fut obligé, en ces circonstances, à l'exemple de saint François de Sales dans les montagnes des Allenges, de s'aider de ses mains comme de ses pieds, pour gravir, de la rue des Treilles où se trouvait son domicile, la côte rapide qui mène à Saint-Hilaire (1).

Hélas! ce n'était pas la saison seule qui faisait en ce moment, quelque pénible et rigoureuse qu'elle fût d'ailleurs, la plus rude guerre à l'insigne collégiale de Saint-Hilaire; une faction anti-liturgique, comme l'appelle le savant abbé de Solesmes, aussi ennemie des anciens rits gallicans que des anciens rits romains, les poursuivait à outrance; déjà un grand nombre d'églises, même parmi les plus antiques et les plus célèbres, avaient courbé la tête sous son malheureux niveau; celle de Poitiers, après quelques partielles résistances, avait égale-

(1) *Pedibus et manibus reptans, trajicere cogebatur. Légende de saint François de Sales.* 29 janvier.

ment fini par subir le joug ; un certain lazariste, du nom de Jacob, plus tard curé de Saint-Louis de Versailles, lui avait préparé, vaille que vaille, un Bréviaire avec un Missel et un Processionnal dans le nouveau style.

Il n'y eut rien au monde que l'on ne proposât, pour lui faire adopter la nouvelle liturgie, au noble chapitre de Saint-Hilaire; on savait que son exemple entraînerait beaucoup d'indécisions, et serait d'un grand effet moral sur le reste du diocèse ; déjà les partisans de ces prétendues réformes avaient gagné à leurs idées quelques membres de cette insigne église ; mais la masse, grâce à l'insistance de M. l'abbé d'Aviau, persévéra dans ses vieux errements ; elle comprit très-bien, au langage de son pieux et savant chanoine, qu'il y allait de son honneur comme de son devoir, de ne pas se prêter à tous ces changements ; de son *honneur* , parce qu'il n'était pas sans gloire pour le chapitre de Saint-Hilaire, de conserver des rits qui remontaient jusqu'à la plus haute antiquité, s'ils ne venaient pas en droite ligne de son saint patron; de son *devoir* , parce qu'il n'y avait aucun de ses titulaires ou affiliés qui n'eût préalablement juré sur le saints Évangiles, avant de prendre possession de sa stalle, de défendre les droits et prérogatives de son corps : raisons qui, pesées au poids du sanctuaire, et appréciées à leur véritable valeur, déterminèrent en pleine séance capitulaire, une réponse négative à la proposition qu'on avait faite d'introduire dans l'insigne collégiale le rit devenu à la mode.

Le chapitre, dûment et régulièrement assemblé, formula, après avoir ouï contradictoirement les opinions de chacun de ses membres, sa pensée en ces termes :

Nihil innovetur, nisi quod traditum est, et se maintint, au milieu de la défection générale, quelque effort contraire que l'on fît, dans la possession de son antique liturgie.

On sut bien au dehors quel était le principal instigateur et rédacteur de cette réponse; on chercha même à l'exploiter à son désavantage, pour le perdre dans l'esprit de son Évêque; car, que n'invente pas le génie du mal lorsqu'il est aux ordres d'un parti haineux et méchant ! il n'est rien qu'il n'embrouille et ne défigure, pour lui donner une fâcheuse interprétation : mais heureusement qu'on n'en vint point à bout pour le cas présent; celui qu'on mettait à la tête de ce mouvement de résistance et de conservation était suffisamment connu; personne qui pût lui prêter des pensées d'une opposition systématique, encore moins hostile; tout le monde, et l'Évêque le premier, rendait pleinement justice à la droiture de ses vues et à la pureté de ses intentions.

Tant de zèle et de ponctualité dans l'accomplissement de ses devoirs capitulaires ne manquèrent pas de recommander le digne chanoine à l'estime et à la confiance de ses confrères ; non moins édifiés de sa piété que de sa fermeté, ils l'élurent, avec une sorte d'acclamation, quoiqu'il fût l'un des plus jeunes, pour secrétaire-correspondant de l'insigne collégiale ; il fut, par conséquent chargé, en cette qualité, de rédiger, à la suite des délibérations importantes, tous les actes qui avaient été régulièrement consentis, et d'en donner, dans le plus bref délai, avis aux chanoines absents; fonction dont il s'acquitta, pendant tout le temps qu'il fut membre de cette église, à la satisfaction universelle.

Il nous est permis, au moins, d'en juger par quelques

pièces des anciennes archives de Saint-Hilaire, lesquelles, ayant échappé au désastre de la révolution, sont tombées entre nos mains; elles sont toutes rédigées et signées par le pieux chanoine qui, interprète des désirs et des volontés de son ordre, les collationnait et les expédiait à qui de droit. Il y a, parmi elles, deux lettres nécrologiques qui sont adressées, de la part de la collégiale de Saint-Hilaire, au grand chapitre de Saint-Martin-de-Tours, sur la mort de deux de ses membres les plus distingués, les frères Allaire : ce qui suppose qu'il y avait entre ces deux corps célèbres dans les fastes ecclésiastiques de la contrée, des relations de bon voisinage, et probablement communion de prières et de bonnes œuvres.

Pauvres hommes du siècle! Ils s'imaginent, pour expliquer le zèle et l'assiduité que le pieux chanoine apportait à l'accomplissement de ses devoirs, qu'il percevait de gros émoluments de son bénéfice; comme ils soumettent, pour leur compte personnel, à des calculs, à des chiffres et à des motifs d'intérêt la plupart de leurs actions, ils veulent qu'il en soit de même pour les plus saints prêtres. Eh bien! non, il n'en fut pas de même pour M. l'abbé d'Aviau; la part qui lui revenait sur la mense de son chapitre n'était pas considérable; car, bien que cette collégiale passât pour riche et qu'elle le fût en effet, il ne restait communément à chacun de ses membres, après qu'on avait pourvu aux frais généraux du culte et des serviteurs de l'église, qu'une rente de trois mille livres au plus; somme à peu près suffisante, tout le monde en convient, pour la maison d'un ecclésiastique qui doit vivre, d'après les saints Canons, simplement et modestement, mais assurément

bien disproportionnée et bien faible, quand cet ecclésiastique, comme l'abbé d'Aviau, joint à son entretien personnel celui de tant de pauvres et de malheureux!...

Aussi le charitable chanoine de Saint-Hilaire fut-il souvent obligé, malgré les revenus annuels de son bénéfice, de recourir à sa famille pour obtenir un supplément de pension. Ce n'était pas, nous pouvons l'assurer, pour jeter un fauteuil de plus dans son salon, mettre un mets de plus sur sa table, échanger sa soutane de laine commune contre une étoffe plus fine; tout était simple dans sa maison comme sur sa personne, rien n'y décelait le luxe et la dépense. C'était exclusivement pour donner davantage à ses pauvres et couvrir quelques emprunts qu'il avait faits pour eux. Il sentait que plus il soulagerait de malheureux, plus il entrerait dans les vues du divin Sauveur; dès-lors, il ne manquait pas, lorsqu'il était à bout de ses propres finances, de faire un appel à la bourse de son père.

C'est alors que M. le comte d'Aviau, qui avait d'autres charges de famille, ennuyé de ces incessantes demandes de fonds que lui adressait son abbé, s'efforça d'obtenir pour lui un prieuré de douze à quinze cents livres, qui vint à vaquer dans son voisinage; il comptait avec raison que ces nouvelles ressources, surajoutées aux revenus de son canonicat, le mettraient à même de suffire à ses aumônes; il lui écrivit à ce sujet une lettre toute pleine de jubilation, ne doutant pas le moins du monde du plaisir qu'il allait lui faire; car, enfin, douze ou quinze cents livres de plus, chaque année, à sa disposition pour les pauvres dont le nombre augmentait tous les jours, n'étaient pas à dédaigner. Mais il avait compté, pour nous servir d'un adage populaire, sans son

hôte; il ne fut pas du tout possible de faire consentir le pieux chanoine de Saint-Hilaire à la prévoyante combinaison de son père; il lui répondit même sur le champ, que ne pouvant, d'après les règles de l'Eglise, posséder deux bénéfices à la fois, il le priait de se désister de toute démarche pour lui en faire offrir un second. Autrement, il se verrait obligé, lui manda-t-il, pour ne pas se mettre en contravention avec les lois qui défendent le cumul des titres, de renoncer à son canonicat de Saint-Hilaire; ce qui certainement n'entrerait pas dans ses vues, puisque ce dernier offrait chaque année à son titulaire un revenu plus considérable que celui du premier.

On essaya vainement, pour vaincre la résistance du pieux chanoine dont la conscience délicate ne s'accommodait pas de ces sortes d'arrangements, de lui faire observer que ces règles de la discipline ecclésiastique n'étaient plus aussi sévères de son temps que précédemment; que d'ailleurs il avait sous les yeux de grands exemples dont on lui citait les noms; qu'enfin c'était plutôt pour les pauvres que pour lui qu'on l'engageait à accepter ce nouveau bénéfice. Il répondit qu'il était bien fâché de contrarier ceux qu'il aimait et vénérait le plus après Dieu sur la terre, mais qu'il ne savait pas que l'Eglise eût jamais retiré ou modifié sa discipline en ce qui concerne le cumul des titres; qu'il savait, au contraire, d'après cette maxime de saint Jérôme, *Non exemplis sed regulis regitur Ecclesia*, que l'autorité des noms qu'on lui avait opposés ne pouvait prévaloir sur celle des réglements établis; qu'il valait mieux, en dernière analyse, se priver de faire la charité que de la faire au détriment de la discipline en vigueur dans l'état ecclésiastique.

D'après ce noble et généreux refus, le chanoine de Poitiers continua à faire, comme auparavant, ses aumônes sur les revenus de son bénéfice de Saint-Hilaire; et certes, s'il est permis d'en juger par ce qu'il distribua les années suivantes, elles ne furent pas, pour cela, moins réitérées ni moins abondantes ; car Dieu sembla multiplier les ressources qu'il avait mises entre ses mains, à mesure que celui qui les répandait demeurait plus fidèle à sa loi, selon qu'il est écrit au chapitre xxxv des psaumes, que le juste, bien qu'il soit pauvre, trouve encore le moyen de faire des aumônes : *Melius est modicum justo; totâ die miseretur et commodat, et semen illius in benedictione erit.*

CHAPITRE X.

M. d'Aviau est invité, en qualité de chanoine de Saint-Hilaire, à prêcher le panégyrique de ce grand saint. — Texte et division de son discours. — Aperçu général sur les trois parties qui le composent. — Une citation à l'appui des précédentes observations. — Enfant de ce saint docteur, M. d'Aviau n'aspire qu'à défendre, comme lui, la saine doctrine. — Il combat, l'occasion se présentant, les ennemis de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. — Ses principaux moyens de conviction. — Jamais peut-être il n'avait parlé avec tant de chaleur. — Ce qu'il fait pour étendre et propager cette dévotion. — Il a le bonheur de faire célébrer cette fête dans l'église de Saint-Hilaire. — Que ne fait-il pas également pour accréditer et répandre la dévotion à l'immaculée Conception de la Sainte Vierge ! — Les jansénistes récriminent fortement contre lui.

C'était l'usage dans l'ancien chapitre de St-Hilaire, nous a-t-on raconté, que les chanoines nouvellement admis, pour peu qu'ils fussent orateurs, prêchassent, le 15 janvier, fête de leur illustre patron, le panégyrique de ce Saint. Il n'y avait pas six mois que M. l'abbé d'Aviau avait pris possession de son bénéfice, lorsqu'il fut invité, en vertu des statuts ou plutôt des coutumes de sa corporation, à payer le tribut d'usage au grand Evêque de Poitiers. Quoiqu'il n'eût pas beaucoup de temps devant lui pour préparer une semblable instruction, laquelle n'était rien moins qu'un discours de circonstance et d'apparat, il crut qu'il ne pouvait pas se dispenser de déférer au vœu de ses collègues qui lui

était exprimé par l'organe de leur vénérable doyen. En conséquence, il se tint prêt, et le jour indiqué, 15 janvier 1770, il prononça, dans la chaire de l'insigne collégiale, l'éloge de son auguste patron.

L'orateur choisit pour texte ces paroles du disciple bien-aimé, dans sa première épître, chapitre V, verset 4 : « *Tous ceux qui sont nés de Dieu sont victorieux du monde*; » et, les appliquant à son sujet, il montre leur visible accomplissement dans le triple triomphe de son héros sur les erreurs, les attaches et les menaces du monde. Sans vouloir le suivre dans le développement de ces diverses propositions, on nous permettra d'admirer comment il les traite. Il y a dans chacune d'elles des beautés de premier ordre, tant sous le rapport philosophique que sous le rapport littéraire.

D'abord, y a-t-il rien de si remarquable en ce genre que la manière dont le prédicateur raconte la conversion de saint Hilaire à la foi chrétienne? Comme il nous le montre se dégageant, par la force de sa haute raison, de tous les systèmes de la science humaine, et arrivant, avec le secours de la grâce, à la connaissance de la vérité ! On est frappé de tout ce qu'il y a de justesse et d'élévation dans son âme; c'est le vrai philosophe qui, cédant à une profonde conviction, brise ce qu'il a adoré et adore ce qu'il a brisé; Hilaire donne, en prenant cette détermination, une grande leçon à tous ces esprits vulgaires qui, n'ayant pas assez de lumières pour connaître la vérité, la nient, ou qui, l'ayant connue, n'ont pas le courage de la pratiquer.

Le jeune prédicateur, après avoir raconté la merveilleuse conversion de son illustre philosophe, fait admira-

blement ressortir la victoire qu'il remporte sur les liens et les affections du monde. Une fois qu'il a connu Dieu, dit-il, rien ne saurait l'empêcher de se dévouer à son service, ni les douceurs d'une grande position dans le siècle, ni les caresses d'une famille qui l'aime et l'estime, ni les charmes d'une première union contractée avec une épouse digne de lui : il n'y a pas jusqu'aux larmes du tendre enfant qu'il a eu de cette alliance, qui puissent mettre un obstacle sérieux à ses projets. Son âme, tous les jours retrempée dans le sang de l'Homme-Dieu, sait faire, comme lui, les plus grands sacrifices.

Mais nulle part le panégyriste n'est plus beau que dans la troisième partie de son discours. D'un seul trait de plume, il peint les affreux ravages de l'arianisme et la résistance que le saint docteur lui oppose. C'est un athlète invincible qui combat, au nom du Seigneur, les ennemis de son fils; témoin les précautions qu'il prend pour préserver son troupeau de la contagion de l'hérésie. Il ne fléchira pas, au concile de Béziers, en présence de l'erreur; peu lui importe qu'elle soit soutenue par Saturnin d'Arles et autres habiles sectaires, il les démasquera et les confondra; peu lui importe qu'elle soit patronnée par l'indigne fils du grand Constantin, l'empereur Constance, il lui écrira pour protester contre la conduite qu'il tient; peu lui importe enfin l'exil dont on le menace, s'il ne se tait pas, il ira en Phrygie et à Constantinople, noble proscrit pour la cause de la foi, déposer de la doctrine de son Église. Que de travaux il entreprend, à son retour dans les Gaules, pour effacer les traces du malheureux concile de Rimini? Il a à lutter, et contre les préventions que l'erreur a créées, et contre les princes qui la soutiennent, et contre les pru-

dents du siècle, qui trouvent qu'on met toujours trop d'ardeur dans la défense de la Religion.

Tout ce que nous pouvons ajouter, en terminant cette rapide appréciation, c'est qu'à travers les différentes considérations qui servent à la motiver, on rencontre parfois de magnifiques tableaux, de grandes situations, des caractères parfaitement saisis. Il n'y a rien de frappant comme l'attitude que montre saint Hilaire sous la persécution de Constance! Quel courage! quelle fierté! quelle noble contenance! Laissons parler son digne panégyriste; car si, au rapport de M. de Buffon, le style est l'homme, à plus forte raison la pensée l'est-elle; elle est, sans contredit, la plus vive expression de tout ce qui se passe dans son âme.

« Il était digne d'un prince de ce caractère de protéger l'hérésie et de persécuter les saints. On exerçait d'étranges violences; de généreux confesseurs étaient jetés dans les prisons, et d'autres étaient condamnés au bannissement. Partout on multipliait les menaces, partout on préparait des fers. Les cèdres du Liban plièrent sous les coups d'une si furieuse tempête; et plusieurs, qui semblaient être les colonnes de l'Eglise, furent honteusement renversés. Un Pape qui a déjà tant souffert pour Jésus-Christ! un Evêque blanchi par soixante années de travaux!... Libère et Osius... quels noms et quels malheurs...! Grand saint! vous avez votre part à ces combats; on vous relègue jusqu'en Phrygie...

« Et là, quel spectacle désolant se présente à ses yeux! Il y a à peine, dans les dix provinces de l'Asie, quelques rares Evêques qui sont restés fidèles aux saines doctrines! Encore leurs ennemis ne seront-ils contents que lorsque tous auront bu à la coupe empoisonnée! Que de trames indignes sont ourdies! Les officiers du palais se répandent

dans l'empire : on fait entendre au peuple un langage suborneur, et les formules de foi se diversifient, s'altèrent, se renouvellent à l'infini. On flatte les Evêques et on les menace : on les assemblera en concile, et la liberté des suffrages leur sera ôtée. Que dirai-je, enfin ? on regrette le temps des Dèce, des Néron, des Dioclétien et autres persécuteurs déclarés ! Le scandale est à son comble ; et cette fois le saint docteur saura déconcerter les odieux projets de l'hérésie. Qu'elle se cache ou qu'elle insulte audacieusement, elle n'évitera pas ses anathèmes ; et jusque dans Séleucie, au milieu des plus obstinés ariens, jusque dans Constantinople même, il professe sans détour la consubstantialité du Verbe, la foi de Nicée.

O triomphe ! les ennemis de la vérité en sont réduits à éloigner ce terrible adversaire, dans lequel ils retrouvent un autre Athanase ; et ils prient Constance de le renvoyer à son église de Poitiers. Ainsi lisons-nous que les Philistins furent vaincus et atterrés par l'arche du Dieu vivant, qu'ils tenaient captive : ainsi, mes frères, se virent-ils forcés de la reconduire en Israel, après qu'elle eut brisé leur idole, et jeté dans la consternation tous les sacrificateurs. Oui, mon Dieu ! qu'il trouve de force dans son espérance, le juste qui se confie uniquement en vous ! il est supérieur à tous les événements. Car, dites-moi, que pourrait-il craindre ? La perte de ses biens ? il les méprise. D'être dépouillé de sa réputation ? il ne veut se glorifier que de la croix de Jésus-Christ. Les fers, les prisons ? que lui importe ? Son âme généreuse n'y serait pas captive. Les bannissements ? il se regarde comme voyageur et étranger sur la terre ; elle n'est pour lui qu'un lieu d'exil. Les tortures ? elles enrichiraient sa couronne. La mort ? elle sera pour lui le commencement d'une vie meilleure, de la véritable vie. Il ne redoute que celui qui peut précipiter dans des gouffres éternels l'âme avec le corps : et plein d'amour pour la vérité, ni la contradiction des méchants ni les menaces et les violences

des puissances d'ici-bas ne l'empêcheront de se déclarer pour elle. »

On ne s'imagine pas l'impression que produisit sur l'assemblée qui l'entendit, ce discours prononcé avec une énergique chaleur; il devint, pendant plus d'un mois, le sujet de toutes les conversations; nul qui n'en fît le plus complet éloge.

Enfant de ce grand saint dont il venait si bien de célébrer les divers triomphes, M. d'Aviau n'aspirait rien tant qu'à marcher sur ses traces; il brûlait comme lui de défendre la doctrine catholique sur tous les points où elle pouvait être attaquée; une occasion ne tarda pas de fournir à ce sujet une ample matière à son zèle.

Il n'y avait pas bien longtemps que le Saint-Siége, cédant aux vœux réitérés des fidèles, avait autorisé, par un bref spécial, la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Déjà une foule d'Evêques, secondant les pieux désirs de leurs diocésains, s'étaient empressés de les faire jouir de cette grâce apostolique. En beaucoup d'endroits, le ciel même s'était plu à sanctionner par des prodiges l'inauguration de cette nouvelle solennité de l'Eglise; mais dans quelques autres, principalement dans ceux où le Jansénisme avait laissé des traces, on méconnut la voix de Dieu, et on lui opposa de vives résistances. On cria tout haut, sans respect pour l'autorité Pontificale d'où émanait une si sainte pratique : *A la nouveauté, au nestorianisme, à l'idolâtrie.* On donnait, par une sorte de dérision, le nom de *Cordicoles* à ceux qui, jaloux d'adorer Jésus-Christ dans le siége de son amour et de sa tendresse pour les hommes, avaient accueilli avec bonheur cette nouvelle dévotion.

L'abbé d'Aviau, aussi pieux que savant, ne peut

entendre sans frémir des propositions qui ne sont pas moins fausses qu'offensantes, comme s'exprime l'école, pour des oreilles religieuses. Il les regarde comme des blasphèmes véritables; il ne comprend pas qu'elles puissent sortir d'une bouche chrétienne. Aussi comme il se hâte de protester contre de semblables déclamations! Il n'a pas assez de foudres, du haut de la chaire, pour les flétrir et les pulvériser. Il fait, à cette occasion, une suite d'instructions dans une église de Poitiers, pour établir solidement les principes sur lesquels repose la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Si nous nous rendons bien compte de ses divers discours sur cette matière, rien n'est pressant comme ses arguments, rien n'est logique comme ses conclusions. Il prouve d'une manière aussi nette que précise, que cette dévotion, bien que nouvelle dans sa forme, ne l'est pas dans le fond; qu'elle n'a pas même été inconnue aux Pères de l'Eglise dont il déroule les plus beaux passages; qu'elle est spécialement recommandée depuis un certain nombre d'années par les plus saints pontifes qui se soient assis sur la chaire de saint Pierre; qu'elle n'est, enfin, dans ses plus intimes pratiques, qu'une légitime et naturelle extension du culte, qui est dû à la personne divine du Christ, dont le cœur est la plus noble partie. « Ne faut-il pas avoir, s'écrie-t-il en « terminant une de ses plus éloquentes tirades sur ce « sujet, un peu d'arianisme dans l'âme, lorsqu'on se « montre si parcimonieux et si réservé dans les hom- « mages qui sont dus au Sauveur des hommes? de « vrais croyants, de véritables fidèles, ne seraient pas « si regardants envers celui qui est leur Père; ils se- « raient d'autant plus empressés à l'honorer dans son

« divin cœur, que ce cœur a brûlé de tant d'amour
« pour eux : eux ingrats... ! eux dénaturés...! pardon,
« ignorants seulement..., car, s'ils connaissaient le don
« de Dieu, ils ne l'outrageraient pas. »

Jamais, peut-être, l'orateur, pénétré qu'il était de son sujet, ne s'était répandu jusque-là en de si pieux sentiments; on voit que sa bouche, encore plus que celle du simple vulgaire, parlait de l'abondance du cœur, de ce cœur qui, selon l'expression du célèbre Quintilien rend l'homme éloquent : *Pectus est quod disertos facit;* il était tout embrâsé, tout transporté, tout enflammé par les saintes ardeurs de ce feu dévorant que le Sauveur des hommes est venu apporter sur la terre; comme saint Raymond, saint Bernard, saint Liguori, et autres chauds partisans de la dévotion à son Sacré-Cœur, il brûlait de faire connaitre les saintes amabilités qu'elle renferme.

Gloire donc à M. d'Aviau! ce fut lui qui eût l'honneur et le bonheur de prêcher, l'un des premiers, à Poitiers, sur un si beau sujet. Mais il ne se borna pas là en faveur d'une pratique qu'il considérait à juste titre comme l'un des moyens les plus propres à ranimer la foi expirante sous les sarcasmes de l'impiété. Il n'épargna rien pour la faire connaître et la propager parmi les fidèles; il s'entendit, à cet effet, avec divers ecclésiastiques qui partageaient ses opinions et ses sentiments, MM. de Gesne et de la Poupardière, chanoines de la même église que lui. Tous ensemble, d'un concert unanime, ouvrirent chez eux, avec le consentement de l'ordinaire, des listes d'association qui, à la confusion de quelques opposants, furent bientôt couvertes de nombreuses et im-

posantes signatures. Ecclésiastiques, Religieux, séculiers, tous s'empressèrent de faire inscrire leurs noms parmi les premiers associés à la devotion du Sacré-Cœur de Jésus.

Il ne restait plus à M. l'abbé d'Aviau, pour combler les vœux de sa tendre et sincère piété, que de voir célébrer, d'une manière solennelle, la nouvelle fète dans l'église collégiale de Saint-Hilaire. Combien il sera heureux s'il peut procurer ce nouveau triomphe au cœur de son bon maître! L'exemple de ce chapitre sera d'un immense résultat sur l'esprit de certaines populations qui n'ont pas compris le don de Dieu. Or, nous savons de source certaine qu'il n'a rien négligé pour amener ses confrères à la célébration de cette solennité. Il se servit, dans ce dessein, de tous les moyens d'influence que la Providence avait mis à sa disposition ; et ses démarches à la fin, furent couronnées d'un plein succès.

La collégiale de Saint-Hilaire, déjà si distinguée par la pompe et la magnificence qu'elle apportait à la solennisation de toutes les fètes consacrées dans ses dyptiques, se fit encore remarquer davantage par l'empressement et l'éclat qu'elle mit à la célébration de la nouvelle fète. C'était pour elle un festival de cœur ; elle mettait, ce jour-là, ses plus beaux ornements; on chantait et officiait sur le rit des solennels-majeurs. Un sermon de circonstance terminait le plus souvent la journée.

Tout se tient, tout se lie, du reste, en ce genre d'idées. Est-ce que celui qui aime beaucoup la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, pourrait ne pas aimer celle qui a pour objet d'honorer l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge? Il sait bien qu'un des moyens les

plus sûrs de plaire au Fils de Dieu est de faire sa cour à son auguste Mère dans le privilége de sa pureté originelle. Or, que ne fit pas, sous l'empire de cette conviction, notre saint Prêtre? Il n'y eut rien qu'il n'entreprît pour accroître et propager cette dévotion. C'était un besoin pour lui de la célébrer sur tous les tons.

Que ne pouvons-nous rappeler ici *in extenso* le sermon qu'il prononça sur cette matière, le 8 décembre 1770, dans l'église de Saint-Pierre! Lors même qu'il sait devoir rencontrer des résistances dans certaines têtes du clergé cathédral, il ne se gêne pas pour exprimer hautement sa façon de penser sur cette dévotion. Il a le secret d'épancher doucement son cœur dans une instruction, moitié dogmatique et moitié morale, qu'il consacre à la glorification de cette pratique de piété.

Dans la première partie, il traite aussi bien qu'on pouvait l'attendre d'un dévot serviteur de Marie, tout ce qu'il y a de positif et de précis dans le glorieux privilége de son immaculée conception; il l'établit, à la manière docte et pieuse du cardinal Lambruschini dans son dernier ouvrage sur le même sujet, par les inductions de l'Ecriture, les décisions des conciles, les traditions des grandes Eglises, les témoignages des Pères, les opinions des Souverains-Pontifes, les discussions des théologiens; il les fait, tour à tour, paraître sur la scène, comme des témoins irrécusables qui viennent déposer aux pieds de la Vierge conçue sans péché, le sentiment de leur tendre et profonde vénération pour la vérité de cette sublime prérogative.

Dans la seconde partie, il expose avec autant de clarté que de précision, les merveilleux avantages qui

découlent de cette pieuse dévotion sur les Chrétiens qui y sont fidèles; ce sont ordinairement des grâces de privilége qui ne sont pas accordées indistinctement à tout le monde, des illuminations soudaines de l'entendement, des saisissements incroyables de cœur, des exemples entraînants, des excitations irrésistibles; ce sont même quelquefois, lorsqu'on veut bien étudier les événements qui nous concernent ou nous touchent de près, des effets surprenants qui tiennent de l'ordre surnaturel, s'ils ne sont pas de vrais prodiges, comme des guérisons inattendues, des dangers miraculeusement évités, des vocations extraordinaires obtenues, etc.

Savez-vous la pensée qui vient à l'esprit lorsqu'on lit les pages à moitié lacérées et jaunies, où sont consignées de semblables sentiments? On se demande avec surprise si elles sont de récente ou vieille date, parce qu'à l'époque où elles ont été écrites, il n'y avait pas eu, en faveur de l'immaculée Conception de Marie, l'explosion de piété et de dévotion qui s'est manifestée depuis. Il n'avait été donné, en général, qu'à quelques âmes d'élite, renfermées dans des communautés, de devancer leur siècle, en s'attachant de cœur et d'âme à une pratique de piété qui devait, plus tard, se répandre avec la rapidité de l'éclair dans toute la catholicité.

De ce nombre fut M. l'abbé d'Aviau, que l'on peut, sans crainte d'être contredit, ranger à côté des Basile et des Bernard, parmi les plus ardents serviteurs de Marie. Il se fit constamment un devoir de préconiser et de propager la dévotion à son Immaculée Conception, comme un des moyens les plus propres à l'honorer. « Eh quoi ! disait-il, s'il est vrai, comme il n'est pas

« permis d'en douter, que cette Reine des Anges eût
« préféré n'être pas mère de Dieu plutôt que de l'être
» au prix de sa virginité, —ce qui, après tout, n'eût
« pas été un péché de sa part, engagée qu'elle était
« dans les liens du mariage, —combien ne doit-elle pas
« tenir davantage au glorieux privilége d'avoir été conçue
« sans aucune tache? C'est, sans contredit pour elle, le
« plus beau fleuron de sa couronne. » Dans cette conviction, il engageait toutes les personnes religieuses ou séculières qui étaient sous sa direction, à répéter fréquemment, à son exemple, dans leurs prières, la mystérieuse invocation qui avait déjà soulagé tant d'infirmités spirituelles et corporelles : *Maria, sine labe concepta, ora pro nobis.* La veille du jour que l'Eglise a consacré à célébrer la glorieuse prérogative de la pureté originelle de la sainte Vierge, il jeûnait comme aux vigiles de ses autres grandes solennités.

Tant de saintes pensées, réalisées et propagées, étaient significatives; elles témoignaient hautement du principe qui leur avait donné naissance; car elles ne pouvaient sortir que d'un cœur profondément pieux. Une âme vulgaire ne s'élève pas à de semblables sentiments. De là, la réputation toujours croissante de la sainteté et de piété de notre chanoine. C'était à qui célébrerait ses vertus et chanterait ses louanges.

Ennemis de ces sortes de pratiques, les Jansénistes, en général, ne voyaient pas du même œil l'abbé d'Aviau s'en faire le patron. Tout en rendant justice à son incontestable sainteté, ils le taxaient d'étroitesse d'esprit et de petitesse d'idées. Est-ce que la Religion, disaient-ils, a besoin de semblables minuties ? c'est une superstition. Voici le jugement qu'ils en ont porté, nous

l'extrayons des *Nouvelles Ecclésiastiques*, feuille qui leur était infiniment dévouée : « M. d'Aviau passe « généralement pour un saint; il a l'esprit et les mœurs « de son état; tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est « d'être un ardent *Sulpicien* pour les petites dévotions, « et un véritable *Jésuite* pour les erreurs moliniennes. » Il faut le reconnaître à la louange de la Religion, qui force ses ennemis à respecter ses enfants; ce portrait, dans la bouche d'un écrivain de parti, que disons-nous? de secte, est un éloge complet ; car il ne faut rien moins qu'une vertu bien établie pour arracher de semblables aveux à des hommes qui sont sous l'influence d'opiniâtres préjugés.

CHAPITRE XI.

La réputation de M. d'Aviau allait toujours croissant. — De là, crainte et appréhension de le perdre, à Poitiers. — Les Evêques du voisinage ne négligent aucune occasion de chercher à l'attirer à eux. —Mgr de Crussol d'Uzès, évêque de la Rochelle, lui offre le decanat de sa cathédrale. — Il le refuse. — Mgr de Rosset de Fleury, archevêque de Tours, espère être plus heureux ; il lui propose, peu de temps après, un grand vicariat de sa métropole. — Second refus de sa part. — Il était réservé à Mgr l'Evêque de Poitiers de vaincre sa résistance. — Dans quelles circonstances et pour quels motifs il lui donne des lettres de vicaire-général. — Quelle favorable impression produisit cette nomination. — En toute autre occasion, il eût refusé ce titre, mais il ne le put dans celle-ci. — De quelle utilité il fut à son Evêque. — On remarque son excellente judiciaire dans les conseils. — Mgr se décharge sur lui de la direction des séminaires. — Aptitude qu'il montre à remplir cet emploi. — Il s'en acquitte à merveille, soit sous le rapport des études, soit sous celui de la piété. — Il préserve les établissements ecclésiastiques qui lui étaient confiés du venin du jansénisme. — Toutefois ce ne fut pas sans peine. —Il eut également le bonheur de mettre ses communautés de filles à l'abri de leurs pernicieuses doctrines.

La réputation de M d'Aviau allait toujours croissant. Il n'était plus question que de lui dans la province du Poitou; c'était l'ecclésiastique qu'on aimait à citer pour modèle, l'un pour sa science, l'autre pour sa piété, un autre pour son immense charité; et chacun avait un trait édifiant à raconter sur le *saint homme*, comme on le nommait déjà, lorsqu'on parlait de lui.

Cette juste célébrité du pieux chanoine de Saint-Hilaire, tout en flattant les Poitevins ses compatriotes, ne laissait pas que de leur inspirer quelques craintes. On murmurait tout haut, dans le salon du riche comme dans le réduit du pauvre, qu'on ne garderait pas longtemps ce respectable ecclésiastique. « Vous verrez, disait-on, « qu'on nous l'enlèvera pour une abbaye ou pour un « siége; il est aussi bien digne de l'un que de l'au- « tre!..... »

Instruits par la voie publique de sa haute piété et de sa rare capacité, les Evêques de la province envient un pareil sujet à Mgr de Saint-Aulaire. Combien ils seraient heureux de l'attirer dans leur diocèse!..... Ils eussent regardé cet évènement comme une source de bénédictions pour eux et leur troupeau... Aussi, lorsque l'occasion se présenta, ne négligèrent-ils aucun moyen de le solliciter; on peut dire qu'ils le harcelèrent et le tourmentèrent; dès qu'un poste sortable venait à vaquer dans leurs églises, ils s'empressaient de le lui offrir.

Mgr de Crussol d'Uzès, évêque de la Rochelle, qui avait connu, alors qu'il était vicaire-général d'Angers, le chanoine poitevin dans le cours de ses études théologiques, ne fut pas le dernier à lui faire des propositions avantageuses. Un titre étant venu à vaquer dans son église cathédrale, c'était celui de doyen ou de prévôt, il le lui fit offrir. On nous a mandé dans une lettre *ad hoc* que c'était le plus honorable et le plus important du diocèse; de beaux et vastes domaines donnaient un magnifique revenu à celui qui les possédait. Le prélat, en le lui présentant, ajouta qu'en cela il agissait de concert avec son chapitre, et que, par conséquent, il n'aurait

pas à redouter le froid accueil qu'ailleurs on faisait aux étrangers. « Au contraire ici, lui écrivait-il, tout le « monde vous désire, vous appelle; les suffrages ont « été unanimes pour vous désigner à mon choix; et « vous pensez avec quel empressement j'ai donné mon « adhésion; venez donc au milieu de nous, et nous se- « rons tous satisfaits; moi le premier, car il faut vous « en faire la confidence; je n'ai point oublié le sémi- « nariste d'Angers qui nous charmait tous par sa piété « et son savoir. »

L'abbé d'Aviau, que l'appât du gain ou des honneurs n'avait jamais tenté, ne se laissa point séduire par l'énumération des avantages qui étaient attachés au décanat de la Rochelle; il s'excusa comme il put auprès de l'Evêque et de son chapitre, en les remerciant affectueusement des témoignages d'estime et d'amitié qu'ils avaient eu la bonté de lui accorder. A l'appui de son refus, il fit valoir entr'autres raisons celle-ci qui porte le cachet d'une époque déjà loin de nous par le caractère de simplicité et de naïveté dont elle est empreinte : « Mon- « seigneur de Saint-Hilaire et son chapitre dont j'ai l'hon- « neur depuis plus de trois ans d'être membre, ne me « laisseraient jamais partir. Ils ont la bonté de tenir un « peu à moi, tout chétif et misérable serviteur qu'ils « me connaissent. Il faut donc, si je ne veux pas me brouil- « ler avec eux, que je reste où je suis; autrement, « ils me retireraient vite l'un et l'autre leurs bonnes grâ- « ces. Vous comprenez, dès-lors, la nécessité où je me « trouve de ne pouvoir accepter le poste honorable que « vous m'offrez; il y aurait de l'ingratitude de ma part « à oublier si tôt la bienveillance dont on m'a entouré « ici. »

Mgr. de Rosset de Fleury, archevêque de Tours, petit-neveu du cardinal-ministre de ce nom, s'applaudit du refus que le pieux chanoine de Poitiers avait fait à Mgr de la Rochelle; il se flattait qu'étant libre de tout autre engagement, il viendrait à bout de vaincre sa résistance, et de l'attacher, en qualité de premier vicaire-général, à son administration. Il lui écrivit, à ce sujet, les lettres les plus affectueuses et les plus pressantes; il lui fit même, dans ce but, les propositions les plus engageantes et les plus honorables. « J'ai besoin de vous avoir « près de moi, lui marquait-il; venez, digne fils de saint « Hilaire, m'aider à défricher le champ de Saint-Mar« tin ; c'est de votre pays que nous vint, dans le temps, « ce grand thaumaturge des Gaules ; formé à la même « école que lui, vous nous apporterez quelques-unes de « ses vertus, et mon peuple me bénira de l'administra« teur et du guide que je lui aurai donné. Pour moi, « indigne successeur de ce grand Pontife, je me repo« serai sur vous de tout ce que vous prescrirez et exé« cuterez dans l'intérêt de ce troupeau chéri. Nous n'au« rons tous ensemble qu'une pensée, celle de nous sanc« tifier en sanctifiant ceux qui nous sont confiés. Je « vous offre, à cette fin, avec ma confiance, un appar« tement et votre couvert à l'Archevêché. » Ce prélat, dont le langage était si pressant et si apostolique, avait été un de ceux qui avaient pris le plus hardiment en main la défense des Jésuites.

Tout ce qu'il y avait de flatteur et de séduisant dans cette dernière proposition, ne put éblouir M. d'Aviau; il résista à l'amorce des honneurs comme il avait résisté à celle du lucre. Sa réponse à l'illustre métropolitain de Tours ne fut pas moins digne que ne l'avait été celle

qu'il avait adressée à Mgr de la Rochelle. Une phrase seule, celle qui termine sa lettre, peint d'un trait l'humilité qui le caractérisait. « Comment avez-vous pu « penser, Monseigneur, à un pauvre prêtre comme « moi pour l'associer à vos grands travaux ? est-ce que « je suis propre à quelque chose ? Je ne suis bon, sa- « chez-le bien, qu'à gâter l'œuvre de Dieu. Souffrez « donc qu'après vous avoir remercié de vos bontés, « je m'enveloppe de plus en plus dans ma fourrure « canoniale. S'il plaît à Dieu, je n'aurai pas d'autre « suaire pour m'ensevelir.

Un tel vœu ne pouvait entrer dans les desseins de la Providence ; elle avait d'autres vues sur le chanoine de Saint-Hilaire. Il y avait déjà deux ou trois ans que son Évêque, de plus en plus convaincu de son mérite, avait formé le projet de lui donner des lettres de vicaire-général ; Sa Grandeur s'en était même expliquée assez clairement avec plusieurs membres du clergé et de sa famille ; mais pour ne pas avoir l'air de lui accorder une faveur, elle avait voulu auparavant lui laisser mériter cette marque d'estime et de confiance ; c'était, du reste, le moyen de fermer la bouche à ceux qui criaient partout qu'il suffisait d'être noble ou riche pour être promu aux dignités ecclésiastiques. Mgr en était là, lorsqu'une occasion se présenta de réaliser le dessein qu'il avait conçu; nous allons simplement raconter les faits qui y donnèrent lieu : on nous pardonnera de reprendre les événements d'un peu haut.

Sur la fin du douzième siècle, de vives contestations s'étaient élevées entre les Archevêques de Bourges et de Bordeaux, au sujet de la primatie d'Aquitaine. C'était à qui des deux métropolitains pourrait, à l'exclusion de

l'autre, faire prévaloir ses droits ecclésiastiques sur cette province. Était-ce celui de Bourges ou de Bordeaux qui était le plus fondé en raisons? nous ne savons. Les deux prélats prenaient, chacun de leur côté, le titre qui annonçait cette haute juridiction, et nul d'entr'eux n'eût consenti à céder tant soit peu de ses prétentions. Ils firent même tous les deux, à divers intervalles, parfois successivement, parfois simultanément, ce qu'on appelle en jurisprudence des actes conservatoires de leurs prérogatives.

Mgr l'Évêque de Poitiers, Gauthier de Bruges, ne craignit pas, quoique suffragant de Bordeaux, de se prononcer, dans ce différend, pour Mgr l'Archevêque de Bourges, dont les droits lui parurent mieux établis; et comme il était homme à mettre ses convictions en pratique, il osa même, sur l'ordre de celui qu'il regardait comme son primat, menacer d'excommunication Mgr l'archevêque de Bordeaux, s'il s'avisait d'agir, en vertu de ce titre, dans son diocèse.

Les choses en étaient à ce point, lorsque Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, fut appelé, par le suffrage des cardinaux, à ceindre, sous le nom de Clément V, la tiare pontificale ; il ne tarda pas, irrité qu'il était des mauvais procédés qu'on avait eus à son égard, de faire rendre à son *ancienne épouse*, comme il l'appelle dans sa bulle du 26 novembre 1305, le rang et les honneurs qui lui étaient dus; il l'affranchit, en conséquence, par un décret apostolique daté de la ville de Lyon où il venait d'être couronné, de toute juridiction étrangère, et en particulier de celle de Bourges.

Au milieu de toutes ses sollicitudes, le nouveau pontife n'oublia pas le chapitre cathédral de Poitiers, qui,

contrairement à son Évêque, s'était montré favorable à ses desseins ; il voulut reconnaître ses bons offices, et, dans ce but, il lui accorda à perpétuité, par une de ses bulles spéciales, qu'on nomme *Clémentines* une foule de priviléges extraordinaires ; c'étaient, en certaines occasions, des droits de préséance, de personnat, de collation immédiate, et autres prérogatives capitulaires, lesquelles, si elles n'annihilaient pas la puissance épiscopale, créaient pour ce corps une sorte d'exemption et d'indépendance ; et l'Évêque nommé de Poitiers, bien qu'il eût le droit d'être porté, le jour de son inauguration, par les premiers barons de la contrée, était tenu, avant de prendre possession de son siége, de jurer sur les saints Évangiles qu'il respecterait et ferait respecter religieusement les usages et coutumes de son église.

De-là, on le comprend, il devait y avoir, et il y eut, en effet, par la suite des temps, de continuels sujets de mésintelligence entre l'Évêque et le chapitre de Poitiers. L'un excipait de ses droits imprescriptibles pour arrêter et imposer certaines mesures qui lui paraissaient nécessaires tant au bon gouvernement de son diocèse qu'à sa considération personnelle ; et l'autre, se croyant lésé dans ses prérogatives, s'autorisait des priviléges et franchises qu'il tenait du Saint-Siége, pour refuser au prélat ce qu'il désirait. C'était, comme on le voit, une guerre de tous les jours, sur une infinité de petites choses, qui, sans altérer habituellement la charité et la paix en matière grave, nuisait à la douceur et à la bonne harmonie des rapports. De part et d'autre on s'observait, et à mesure que le premier mettait peut-être trop d'exigence dans ses prétentions, le second mettait trop de ténacité dans ses refus. Il en résultait même quelque-

fois, comme l'histoire l'atteste, des croisements, des susceptibilités, des divisions, qui ne tournaient pas, quoique ces temps fussent meilleurs que les nôtres, à l'édification du public (1).

Cet état de suspicion et d'irritabilité mutuelles, au lieu de se calmer et de s'adoucir sous Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, n'avait fait que s'accroître et s'empirer. Déjà les sympathies que celui-ci avait témoignées aux Pères Jésuites, dans l'horrible persécution qu'ils avaient eue à subir, lui avaient aliéné les esprits et les affections de son chapitre, dont les tendances et les opinions jansénistes étaient connues ; puis était venu ajouter à ces premières dissidences tout ce que le prélat avait fait, de concert avec un certain lazariste, M. l'abbé Jacob, supérieur de son petit séminaire, pour l'introduction de la liturgie romaine dans son diocèse ; en dernier lieu, ce qui avait achevé d'exaspérer les chanoines, dont tous les intérêts étaient liés, c'était le refus que Mgr avait fait d'ordonner un jeune diacre, parent de l'un d'entre eux. Ce jeune ecclésiastique n'avait suivi jusque-là que des écoles suspectes ; au lieu de faire ses cours de théologie dans les séminaires de la ville, il les avait, en grande partie, terminés sous les professeurs de l'Université, dont l'enseignement inspirait de légitimes craintes ; or, l'on voulait, nonobstant ces justes anxiétés, que le pontife lui ouvrît les dernières portes du sanctuaire ; était-ce juste ? était-ce raisonnable ?

Eh bien ! l'on ne pardonna pas au vénérable Évêque de Poitiers cette résistance ; on lui sut mauvais gré de

(1) *Gallia Christiana*, t. II ; *Histoire Ecclésiastique* de Fleury liv. XC ; *Histoire de l'Église Gallicane*, liv. XXXV.

cette opposition ; on lui jeta à la face des pamphlets, des *factums*, des libelles de toutes sortes ; Sa Grandeur était représentée avec sa cour comme une satrapie, dont le gouvernement était le plus despotique et le plus arbitraire qu'il y eût.

Au milieu de tant de germes et d'éléments de discordes intestines , Mgr de Saint-Aulaire sentit le besoin qu'il avait de fortifier sa position. Il jugea à propos d'appeler , à ce dessein, dans son conseil, des hommes nouveaux, qui , s'unissant aux anciens, dont le pouvoir n'était pas usé, mais compromis avec le sien, contrebalanceraient dans l'opinion les efforts que l'on faisait pour paralyser son ministère. De ce nombre fut le chanoine de Saint-Hilaire, dont l'influence grandissait tous les jours avec la réputation de doctrine et de vertu. Le prélat lui donna sur-le-champ, avec sa confiance, des lettres de vicaire-général pour son vaste diocèse.

Dire quel effet cette nomination produisit dans le public, ce n'est pas difficile. Il y avait encore à Poitiers , il y a peu d'années, de respectables vieillards qui en avaient été les témoins. Quelques-uns d'entre eux, comme MM. de Moussac, d'Argence, de Bruneval, avaient été ses collègues; ils nous ont écrit eux-mêmes, ou fait écrire par d'autres, qu'à part de très-rares exceptions, elle avait eté couverte d'applaudissements. Les chanoines mêmes de la cathédrale, quelque blessés qu'ils fussent de la préférence que Mgr donnait à leur confrère d'une simple collégiale, n'en avaient pas paru trop mécontents; ils n'avaient à lui reprocher, murmuraient-ils dans leurs frocs d'hermine, qu'un peu trop de condescendance et de déférence pour le pouvoir. C'est que

le nouveau grand-vicaire n'était pas seulement un homme de vertu et de talent ; il était par-dessus tout un homme de paix, de conciliation et de douceur. Étranger, par caractère et par prudence, à toutes discussions et contestations, il n'avait pris aucune part à celles qui avaient eu lieu entre les chanoines de Saint-Pierre et l'Évêque de Poitiers.

En toute autre circonstance, le modeste chanoine se fût refusé à ce nouvel honneur; il n'aimait rien tant que l'obscurité, la retraite, l'éloignement du monde ; tout ce qui avait l'air d'une distinction, d'un titre, l'inquiétait, le fatiguait: mais ses craintes et ses répugnances cédèrent à la voix de son Évêque ; il ne savait pas résister à des volontés positives de sa part ; il se prêta avec simplicité à ce choix, parce qu'il n'était pas sans amertume. Il s'agissait, en effet, de partager les peines et les travaux d'un illustre Prélat qui avait des réformes à faire, et, par suite, des luttes violentes à soutenir contre des hommes aigris qui ne partageaient ni ses opinions ni ses doctrines.

Le nouveau grand-vicaire fut d'une extrême utilité à Mgr de Poitiers. Il apporta dans son administration un coup d'œil juste et droit ; on voyait qu'il comprenait, qu'il entendait les affaires, et, lorsqu'on lui en donnait à traiter, il s'en acquittait à la satisfaction de tous. Il connaissait aussi les hommes, et, quelque habiles qu'ils fussent à se déguiser, il ne l'était pas moins à les découvrir. Son jugement n'était pas très-prompt, il est vrai, mais il était sûr et précis : quand il émettait son opinion sur une personne ou sur une chose, on pouvait s'en rapporter à lui.

Ce fut surtout dans le conseil épiscopal qui avait lieu

toutes les semaines, sous la présidence de Mgr l'Evêque, que le nouveau vicaire-général fit preuve d'une excellente judiciaire. Là, comme dans les administrations bien organisées, toutes les affaires délicates et importantes du diocèse, soit spirituelles soit temporelles, étaient examinées, discutées et résolues. On y répondait à tous les cas de conscience et autres difficultés qui embarrassent MM. les ecclésiastiques dans l'exercice du saint ministère. M. l'abbé d'Aviau, en sa qualité de nouveau-venu, était constamment appelé à donner le premier son avis. Il eût bien voulu que les autres grands-vicaires, la plupart vieillis dans leurs fonctions, eussent voté avant lui, parce que alors il aurait profité de leurs lumières et de leur expérience pour étayer ou modifier sa décision. N'importe, sa décision, pour être la première, n'en était pas moins claire ni moins précise. Ce fut elle qui, presque dès le commencement, se trouva en possession de fixer l'opinion du conseil. Lorsque le moment de clore la discussion était venu, Mgr de Saint-Aulaire, au lieu de compter les voix comme c'est d'usage dans ces sortes d'assemblées, levait simplement la séance en disant : « Allons, tenons-« nous-en au petit mot de M. l'abbé d'Aviau ; c'est lui « qui nous a donné la clef de la solution ; avec elle la « question se simplifie et la difficulté disparaît. » Et l'on se retirait.

Tout plein de confiance en sa sagesse et en ses lumières, Mgr se déchargea sur lui d'une partie aussi importante que délicate de son administration, nous voulons dire de la haute direction des séminaires de son diocèse. Jusque-là il n'avait confié ce soin à personne; il s'en était constamment occupé lui-même.

Cette sollicitude sied si bien aux Évêques!..... Le saint concile de Trente leur en fait, après saint Paul, un de leurs premiers devoirs (1)..... Mais quand l'abbé d'Aviau fut entré dans le personnel de son administration, il n'y eut plus de difficulté; il crut pouvoir, sans anxiété, lui abandonner cette portion si chère de son épiscopat. Il s'en rapporta entièrement à lui pour tout ce qui concernait ces précieux établissements dont la prospérité lui était toujours si à cœur; et, par son ordre, tout fut remis entre ses mains : choix des professeurs, admission des sujets, inspection des études, direction supérieure de la maison, etc.

M. l'abbé d'Aviau justifia parfaitement, dans les limites de ses attributions, les espérances de son Évêque. Il s'acquitta, avec une habileté qui ne surprit personne, de la haute mission qu'on lui avait confiée. Au fait, c'était l'une de ses spécialités ; il aimait les sciences et ceux qui s'y adonnaient. Son bonheur était de s'entretenir avec eux de ce qu'ils avaient lu, appris, étudié. Un homme de cette trempe-là n'était pas étranger à la connaissance des auteurs classiques. Non seulement il en avait gardé une teinte vague, comme ceux qui, après avoir fait de bonnes études, perdent de vue leurs livres; mais il les possédait *intus et cute*, dans leurs plus minutieux détails, comme s'il les avait toujours cultivés. C'était donc celui qu'il convenait à tous égards de placer à la tête des études diocésaines.

Sous cet habile directeur, les établissements ecclésiastiques du diocèse de Poitiers, loin de dégénérer, pri-

(1) *Conc. Trid.* Sess. XXIII, ch. XVIII, *de Reform.*

rent de nouveaux développements : l'actif et intelligent grand-vicaire était toujours là pour les exciter et les aiguillonner. Il attisait, autant qu'il pouvait, dans ces pieux foyers d'où le peuple saint attend le salut et la lumière, le feu sacré de la science. Or, ce qui lui fit plaisir, c'est que sa peine ne fut point perdue; il eut le bonheur de voir, dans tous les séminaires qui étaient placés sous sa dépendance, les études se fortifier de plus en plus; car, au bout de quelque temps, elles marchèrent de pair avec celles des colléges les mieux tenus de la capitale. On en fit, du moins, l'expérience avec celles des colléges de Louis-le-Grand et de Charlemagne, dont on avait emprunté et comparé les compositions.

Attirés par la bonne réputation dont ces maisons jouissaient dans la contrée, une foule de jeunes gens, qui avaient commencé leurs classes chez les Pères Jésuites, y accoururent; ils vinrent les achever dans les établissements diocésains dont M. d'Aviau était le superieur-général; et là, quelque grande que fût la perte qu'ils avaient faite, il n'eurent rien à regretter, tant sous le rapport de leurs maîtres que sous celui de leurs condisciples. Ils bénirent, les uns et les autres, la Providence qui, dans leur malheur, leur avait ménagé une si précieuse ressource pour achever leurs études littéraires et philosophiques. Une grande partie d'entr'eux, disciplinés qu'ils étaient de bonne heure par un sage réglement aux habitudes religieuses, sont entrés dans l'Église, qu'ils ont réjouie par leurs lumières et consolée par leurs vertus (1).

(1) Il nous est permis de signaler, au nombre de ces derniers, le bon et excellent abbé Coudrin, successivement grand-vicaire de Troyes, de Mende et de Rouen. Après avoir rempli de hautes mis-

Mais ce qu'il est utile de faire observeer, dans un moment où l'on parle tant d'éducation, sans savoir précisément en quoi elle consiste, c'est que, avant tout, M. d'Aviau ne recommandait rien tant que le développement des sentiments religieux dans le cœur des élèves qui lui étaient confiés. Il le recommandait d'autant plus qu'il n'avait pas seulement à former des hommes pour le monde, où suffisent jusqu'à un certain point les vertus communes, mais des lévites pieux pour le sanctuaire qui, dans tous les temps réclame des vertus éclatantes. Qu'importent, pour ces derniers, les progrès scientifiques, s'ils ne sont pas accompagnés de progrès spirituels, les seuls véritables, les seuls solides? Vaine est leur philosophie, et plus vaine encore leur rhétorique! Le zélé grand-vicaire, accoutumé qu'il était à discerner l'esprit de Dieu, comprit mieux que personne l'importance de cette vérité. Il insistait toutes les fois qu'il venait visiter ces pieux asiles, où la jeunesse cléricale se formait dans le secret du Tabernacle au ministère des autels, sur les avantages de la ferveur et les moyens de l'entretenir. Son ambition était de faire de chacune des maisons qu'il dirigeait, un sanctuaire d'où s'exhalaient, avec les éclairs lumineux de la science, les parfums les plus suaves des vertus cléricales.

sions et occupé des postes honorables dans l'Église de Dieu, il a laissé deux congrégations, l'une d'hommes et l'autre de femmes, qui, animées de son esprit, continuent ses œuvres. On ne saurait trop relater le tendre intérêt que lui porta le supérieur général de l'établissement où il achevait ses études ; il le désigna et le recommanda chaleureusement à ses maîtres : « Vous avez là un sujet, leur disait-il, qui vons fera hon-« neur. Soignez-le bien ; c'est un arbre qui, étendant au loin ses « branches, portera de bons fruits. »

Puis lorsque, à certaines époques de l'année, les directeurs ou professeurs de ces établissements venaient lui rendre les comptes ou lui demander des conseils, il ne manquait jamais de les interroger sur l'état de la piété qui se trouvait parmi les jeunes disciples qu'ils dirigeaient ou instruisaient. Il leur recommandait instamment de chercher à la leur inspirer par tous les moyens que le zèle pouvait leur suggérer, les engageant à profiter des pieuses industries dont les pères Jésuites se servaient pour ranimer et maintenir la piété dans leurs colléges. Sa propre expérience lui avait appris les avantages qu'on peut en retirer pour l'esprit comme pour le cœur.

En ce moment, les doctrines de Port-Royal, à la mode dans les salons dorés de la capitale et dans les couloirs des parlements, essayaient de pénétrer partout. Ceux qui, par faiblesse d'esprit plutôt que par conviction, s'en étaient d'abord faits les disciples, en devenaient bientôt les apôtres par manie et ostentation. Adeptes fervents, ils s'efforçaient d'inoculer dans les personnes de leur entourage ou de leur société, le venin qu'ils avaient sucé eux-mêmes. Or, pour en venir plus aisément à bout, ils le distillaient en mille manières dans les livres de prières, les traductions de la Bible, les ouvrages de controverse, les Vies des Saints. Toutefois, le but le plus constant de leurs efforts, celui vers lequel ils tendaient opiniâtrement, celui qu'ils ambitionnaient par-dessus tous les autres, était de se glisser dans les Séminaires. Une fois dans cette place, ils pouvaient à leur aise empoisonner la source du sacerdoce, et, par suite, infecter les masses que le Sacerdoce doit sanctifier. En garde contre leurs astucieuses machina-

tions, la sentinelle du Seigneur, M. d'Aviau, ne se laissa pas surprendre ; il cria : *A l'ennemi;* et l'ennemi, malgré ses déguisements de toute sorte, fut découvert. Par ses soins vigilants, il eut le bonheur de préserver du souffle impur de la contagion, les jeunes plantes qui croissaient à l'ombre des autels, sous ses ailes protectrices.

Néanmoins, il faut le reconnaitre, ce ne fut pas sans de rudes combats qu'il obtint ces avantages. Il fallut qu'il luttât avec énergie contre des hommes qui ne manquaient ni de talents ni d'influence. Quelques membres du chapitre de Saint-Pierre, imbus des mêmes principes, ou peut-être par opposition à leur Evêque, les soutenaient de leur crédit et de leur autorité. Athlète intrépide quand il s'agissait de la cause de la foi, il confondit les uns et les autres par la force de ses arguments; il défendit, par ce moyen, l'entrée des maisons dont il était chargé, aux erreurs qui avaient séduit, à une époque où l'on croyait trop à ses propres lumières, tant de fortes têtes et de nobles cœurs.

Ce que le zélé grand-vicaire avait fait en faveur de ses établissements ecclésiastiques pour les préserver de l'entraînement des mauvaises doctrines, il le fit également en faveur des nombreuses communautés religieuses qui étaient placées sous sa direction. Une funeste expérience l'avait démontré : ces perfides sectaires, à l'exemple de tous les hérétiques leurs devanciers, cherchaient à s'insinuer dans l'esprit des femmes dévotes. Ils savaient que c'était l'un des plus efficaces moyens d'accroître et de propager leurs erreurs. Ce qui s'était passé à Port-Royal et ailleurs, toujours par l'entremise des personnes du sexe, n'inspirait que trop de

craintes. M. d'Aviau ne manqua pas à ses devoirs ; il annonça à ces saintes Filles, de quelques ordres qu'elles fussent, le danger qui les menaçait : « Défiez-vous, « leur disait-il souvent dans ses instructions comme « dans sa correspondance, de ces hommes qui viennent « à vous sous des peaux de brebis ; au dedans, ce sont « des loups ravissants qui ne demandent à entrer dans « la bergerie que pour dévorer le troupeau. Vous les « reconnaîtrez à ces airs affectés de pénitence, à ces « grands mots de primitive ferveur, à ces sévérités ou- « trées dans la pratique des sacrements; ils manquent de « ce qui est essentiel, la soumission et l'obéissance à la « voix de l'Église. »

CHAPITRE XII.

Mgr de Saint - Aulaire est de plus en plus satisfait de son nouveau grand-vicaire. — Il l'emmène ordinairement avec lui dans ces tournées de confirmation. — Celui-ci lui est infiniment utile. — Un de ses collègues se plaint de cette préférence ; réponse de l'Évêque. — Visite pastorale dans le Niortais. — Zèle du grand vicaire pendant sa durée. — Ses principales instructions. — Il inspecte tout ce qui tient au culte. — Autre visite épiscopale du côté de Châtellerault; il ne montre pas moins de zèle. — Sujet de ses prédications. — Il a une excellente méthode pour aider les confirmandaires à bien recevoir le Saint-Esprit. — C'est au retour de cette dernière course diocésaine qu'il apprend la mort de Louis XV. — Il est chargé de prononcer son oraison funèbre. —Difficulté de cette mission. — Comment il s'en tire. — Ses appréciations sur divers événements qui ont signalé ce règne. — On est généralemeut si content de son discours qu'on en demande l'impression. — Il n'y a que les jansénistes et leurs amis qui, pour des raisons à eux connues, essaient de faire la contre - partie. — C'est un motif de plus pour M. d'Aviau de consentir à cette publication. — Le succès surpasse les espérances de l'anteur.

Mgr de St.-Aulaire, de plus en plus satisfait du succès de son nouveau grand-vicaire, lui accorda chaque jour une confiance plus illimitée; ce fut constamment à lui qu'il renvoya les affaires les plus épineuses et les plus délicates; et d'avance il était sûr qu"elles seraient traitées avec toute la sagesse et la prudence désirables. Le passé de M. l'abbé d'Aviau lui répondait à tous égards de son avenir administratif; on ne pouvait être à la fois plus ferme, plus intelligent et plus doux que ce digne prêtre.

Aussi, depuis qu'il eût fait choix de sa personne pour son grand-vicaire de confiance, ne voulut-il plus avoir dans ses visites épiscopales et ses tournées de confirmation d'autre compagnon de voyage; c'était toujours lui qu'il faisait monter à ses côtés dans le fond de sa voiture, afin de s'entretenir plus à l'aise, le long du chemin, de ce qui était l'objet de ses pérégrinations apostoliques; et là, après avoir récité ensemble les prières de l'itinéraire, il causait librement avec lui, dans l'intimité de l'épanchement et de la confidence, soit de l'église qu'il allait visiter, soit des pasteurs qui la desservaient, soit des fidèles qui en dépendaient.

L'habile grand-vicaire avait soin de préparer d'avance ses notes sur chaque localité; il avait à cœur de bien répondre aux justes demandes de son Évêque; dans ce dessein, il étudiait, avant son départ, avec une précision étonnante, tout ce qui pouvait l'intéresser dans les pays qu'ils allaient parcourir; ici, il lui parlait du caractère chicaneur et processif des habitants de telle contrée; ailleurs, il l'entretenait de la négligence qu'un recteur, vieux et infirme, mettait dans l'exercice de son ministère; plus loin, il lui signalait une jeunesse ardente pour le plaisir, qui se montrait peu docile à la voix de son pasteur; de manière qu'en tout lieu il mettait parfaitement son Évêque au courant des besoins de son diocèse.

Celui-ci n'avait, pour ainsi dire, qu'à l'écouter pour savoir les conseils qu'il avait à donner, les réformes à faire, les mesures à prendre, les abus à corriger, les changements à effectuer; son thème était tout fait. Un mot de son digne coopérateur lui avait tout dit; il ne lui restait donc plus qu'à prescrire, commander, ordon-

ner ce qui lui avait été adroitement insinué. Mais là s'effaçait avec sa modestie accoutumée l'intelligent grand-vicaire, parce que l'Evèque seul devait paraître. C'était ici son rôle, et nul ne pouvait empiéter sur ses droits. Il était, au contraire, du devoir de ceux qui l'accompagnaient de le faire ressortir.

Fatigué de cette constante préférence, un de ses collègues, M. de Rabereul, plus ancien que lui dans l'administration diocésaine, se plaignit un jour au vénéré Pontife de n'être pas quelquefois choisi pour l'accompagner. — Ce sera donc éternellement, lui dit-il, le tour de M. l'abbé de Sanzay; quand viendra le nôtre? Il faut bien que nous connaissions les uns et les autres le diocèse. — De grâce, répliqua le Prélat, laissez-moi mon fidèle Achate? Puis-je me séparer de lui? Il est aujourd'hui pour moi ce que le jeune Tobie était pour ses vieux parents. C'est mon pied, mon bras, mon œil; je ne vois que par lui, je n'entends que par lui, je n'agis que par lui. — Or, ce ne fut pas dans le noble Pontife, dont le monde catholique eut lieu plus tard d'admirer le beau caractère, une parole en l'air, une exagération reçue, une parole polie qu'on ne doit pas prendre à la lettre. Incapable de déguiser la vérité, même pour faire un compliment à qui que ce fût, il ne parlait jamais qu'avec enthousiasme de son digne coopérateur; personne, à l'entendre, ne l'égalait en piété et en talent.

Il faut, du reste, le voir à l'œuvre dans la tournée qu'il fit avec le Prélat, en 1773, dans le district de Niort? On ne peut montrer plus de zèle et d'activité que lui; c'était lui qui mettait les populations en mouvement; tout, à sa voix, se précipitait humble et réconcilié aux pieds de son Evêque.

Le pieux prêtre prêcha, pendant tout le temps que dura cette visite, c'est-à-dire, pendant plus d'un mois et demi, tous les jours; il expliquait tour à tour aux fidèles qui se rendaient en foule dans les églises pour l'écouter, et les motifs qui amenaient leur Evêque au milieu d'eux, et les bienfaits dont celui-ci allait être au nom du Ciel le dispensateur, et la préparation qu'ils devaient apporter à bien les recevoir, et les fruits qu'ils pouvaient en retirer. Sa parole, douce et persuasive, excitait de profondes impressions dans les cœurs.

Entre les diverses instructions qu'il avait composées pour cette tournée pastorale, nous avons remarqué celle qu'il prononça sur la mission des Evêques auprès des peuples. Quel beau rôle il leur fait jouer sur cette terre régénérée par le sang d'un Dieu! Il les représente successivement comme les ministres de la puissance et de la charité de Jésus-Christ. Tout son discours découle, pour lui comme pour ses auditeurs, de ce texte : *Sicut misit me Pater, ita et ego mitto vos.* La première partie est toute doctrinale, ce qui convient très-bien aux populations du Niortais, où le protestantisme a souvent essayé d'ébranler la foi de ses habitants; et la seconde, toute pratique, toute morale, ce qui ne va pas moins bien aux fidèles de toutes les contrées qui ont besoin d'être ravivés dans leur piété.

Le soir même, quand la population radieuse et satisfaite s'était retirée dans ses foyers, il achevait son œuvre en visitant l'église dans tous ses détails. Il examinait avec soin, sans pourtant être minutieux, l'état de l'édifice, des chapelles, des sacristies, des autels, des ornements, des vases et des linges sacrés. Il se faisait présenter par qui de droit le registre des baptêmes, mariages et

sépultures catholiques avec les comptes apurés des marguilleries et confréries de la paroisse. Si, en parcourant un à un la série des objets que le réglement diocésain soumettait à son inspection, il trouvait tout dans l'ordre, il décernait de justes éloges au recteur ou prébendier qui tenait si bien son église. Si, au contraire, dans le nombre des objets qu'il avait visités, il s'apercevait qu'il y avait des lacunes, des dégradations ou tout au moins une mauvaise tenue qui annonçait de la négligence, il ne manquait pas de faire des observations et quelquefois de formuler des plaintes. C'est ainsi que, préludant à ses futures destinées, il faisait en quelque sorte, à la suite ou plutôt à l'école de Mgr de Saint-Aulaire, l'un des premiers Prélats de l'Eglise de France, l'apprentissage de l'épiscopat.

L'année suivante, au retour de la belle saison, Mgr de Saint-Aulaire reprit ses courses accoutumées dans les parties de son diocése qui ne l'avaient pas vu depuis quelque temps. Cette fois, il dirigea ses pas du côté de Chatellerault, pays éminemment calme et froid, comme tout ce qui avoisine la Touraine, pour les pratiques religieuses. Dans cette seconde visite pastorale, M. l'abbé d'Aviau, surexcité tous les jours lui-même par le feu sacré de l'oraison qu'il n'omettait jamais, quelles que fussent d'ailleurs ses occupations, ne montra pas moins de zèle que dans la précédente. A peine arrivé dans une paroisse et débarrassé des honneurs de la première réception, il montait, sans perdre de temps, dans la chaire de vérité; et de là, se laissant aller à toute l'ardeur de sa piété et de sa foi, il ne négligeait aucun des moyens les plus propres à réveiller des populations moins indifférentes qu'engourdies sur leurs véritables intérêts, ceux de leur âme.

Il nous a été donné, après avoir analysé la plupart des instructions que M. l'abbé d'Aviau avait préparées pour les courses pastorales, de lire et d'admirer celles qu'il avait prononcées dans cette tournée; comme elles sont claires, solides, touchantes! On ne résiste pas à la douce onction dont elles sont remplies. Elles roulent, pour la plupart, sur le sacrement de confirmation que l'orateur examine sous toutes ses faces; car, si nous ne nous trompons pas, tantôt il expose sa nature, tantôt il explique le caractère qu'elle imprime, tantôt il démontre les effets qui l'accompagnent, tantôt il développe les conditions exigées pour y participer saintement, tantôt il indique les moyens d'en conserver sûrement et précieusement les fruits. Il y eut des paroisses simples et bien dirigées, où il se borna à expliquer tout ce qu'il y a de symbolique et de mystérieux dans les cérémonies de ce grand sacrement.

Vous l'eussiez vu, en descendant de chaire, parcourir, pendant que l'Evêque confirmait, les rangs des fidèles; il leur insinuait de saintes aspirations, de pieuses affections, de tendres sentiments. Une pensée dont il se servait avec succès, dans ces moments de transport où le temple saint semblait converti en nouveau cénacle, était celle-ci : « *Mes chers frères, c'est aujourd'hui une vraie* « *Pentecôte pour votre paroisse; le divin Paraclet va des-* « *cendre sur vous comme autrefois sur les Apôtres; re-* « *cueillez vos cœurs et vos esprits; qu'ils s'enflamment,* « *qu'ils s'animent, qu'ils se dilatent; bientôt la grâce va* « *les remplir.* »

Ce fut, au retour de la dernière tournée pastorale qu'il avait faite avec son vénéré Pontife, en 1774, dans la partie nord-est du diocèse de Poitiers, qu'il apprit

par les feuilles publiques la mort de Louis XV. Ce prince, dont on a pu dire avec plus de raison que d'un poète célèbre :

> Voici l'abrégé de sa vie,
> Qui fut trop longue de moitié :
> Il fut trente ans digne d'envie,
> Et trente ans digne de pitié.

mourut presque subitement, dans la soixante troisième année de son âge, des suites d'une petite vérole rentrée. On se hâta de l'ensevelir, parce que son cadavre, usé par les passions plus que par les maladies, répandait dans tout le palais une odeur infecte. Les courtisans n'avaient plus de faveur à attendre de lui, ils s'étaient enfuis comme les autres.

Bientôt arrivèrent des instructions du gouvernement qui prescrivirent à tous les Évêques du royaume de faire célébrer un service solennel de *requiem* pour le repos de son âme. Il eut lieu à Poitiers, le 30 juillet 1774, dans l'église cathédrale, en présence des autorités civiles et militaires de toute la province. Ce fut Mgr de Saint-Aulaire, grand oncle de notre ambassadeur actuel à la cour de Londres, qui officia, assisté de tout le clergé de la ville. Une foule immense était venue à la cérémonie.

Mais qui prononcera l'oraison funèbre du monarque défunt? N'en cherchez pas d'autre, ni dans le chapitre de Saint-Pierre, ni dans celui de Saint-Hilaire, ni dans celui de Sainte-Radegonde, ni enfin dans le clergé paroissial de Poitiers? Ce sera l'abbé d'Aviau; quoiqu'il lui manque beaucoup de choses pour qu'il soit un orateur complet, ainsi que nous l'avons observé au chapitre de ses prédications, c'est toujours à lui qu'on a recours

dans les grandes circonstances. A peine arrive-t-il de voyage, il est accablé d'affaires que son absence a multipliées. N'importe, obéissant à la voix de son Évêque, il montera dans la chaire de vérité pour faire entendre de nobles accents. Sa composition, d'ordinaire facile et élevée, s'animera et se colorera encore davantage en présence d'une cendre royale qui n'est pas encore refroidie.

Quelque favorable opinion que l'on eût de son talent, on était généralement inquiet sur le succès de son œuvre. On se demandait avec anxiété: comment aborde-ra-t-il son sujet? De quelle manière s'en tirera-t-il lorsqu'il arrivera à certaines époques? Parlera-t-il de tout? Il faut l'avouer, la matière était extrêmement délicate. Il y avait dans la vie de Louis XV tant de fâcheuses péripéties, qu'il était bien difficile de ne pas encourir quelque blâme en jetant quelques fleurs sur sa tombe.

M. d'Aviau avait compris toute la difficulté de sa mission; il divisa en deux périodes bien distinctes la vie de son héros. Dans la première, il ne trouva que de belles qualités à célébrer. Dans la seconde, c'était différent; c'était le revers de la médaille. Il fut, dans l'une et dans l'autre, digne de son sujet et de son ministère.

Est-il d'abord rien de plus touchant que les détails qu'il donne, dans la première partie, sur l'éducation du jeune Louis; il trace en deux mots les sages conseils qu'il reçoit de ses maîtres et les sentiments de reconnaissance qu'il leur a voués. Écoutez-le.

« Il me semble assister à un de ces secrets entretiens au succès desquels est attaché le sort de l'Europe, et pour un demi siècle. Prince, disent au jeune Louis ses vertueux instituteurs, depuis si longtemps la terre est inondée de sang

et de larmes ! elle attend de vous sa consolation. Qu'il vous suffise de porter la plus belle couronne du monde, et n'aspirez pas au funeste honneur d'envahir quelques provinces. Il en est un plus digne de vous : osez devenir le bienfaiteur du genre humain ; soyez un roi juste, modéré, pacifique ; votre royaume vous le demande. Ses triomphes si vantés ne l'ont guère moins épuisé que ses désastres, et il commence à goûter les avantages du repos. Tous les peuples, car en est-il à qui nos discordes ne soient fatales, tous les peuples vous le demandent. Nous vous rappellerons encore les touchantes recommandations du feu roi votre bisaïeul, lorsqu'au lit de la mort il souhaita vous voir. Faible enfant, à peine échappé aux terribles coups qui venaient d'immoler tant de princes, vous lui fûtes amené : les paroles qu'il vous adressa nous sont présentes. *Mon fils, vous allez être un grand roi ; mais votre bonheur dépendra de votre soumission à Dieu et du soin que vous aurez de soulager vos peuples. Leur ruine c'est la guerre : je l'ai entreprise trop légèrement.* Car il fut assez généreux pour se reprocher sa gloire et tout cet éclat dont il avait ébloui l'univers.

« S'il y en avait parmi vous, Messieurs, qui pussent ignorer avec quel goût furent écoutées ces utiles leçons, je n'aurais qu'à leur faire observer le vif attachement du prince, sa confiance toujours soutenue et son estime pour ceux qui les donnaient. L'a-t-on vu, par exemple, varier dans ses sentiments pour le cardinal de Fleury ? Et quand au sortir de la première jeunesse, il déclare qu'il va commencer à gouverner lui-même, ne déclare-t-il pas aussi qu'il le fera par les conseils de ce grand homme ? Jours fortunés, mais trop rares, dans les annales des empires ! précieux moments où par les soins d'un tel ministre, le prince exécute aisément le bien que projete son grand cœur, et où le ministre, tout occupé d'accroître le bonheur des peuples, est assuré de complaire au prince ! Voyez se refermer enfin les plaies de l'Etat, ses dettes s'acquitter et ses

charges devenir moins pesantes. Voyez les possessions du citoyen plus assurées, tandis que les fonds publics se libèrent. Voyez les circulations de l'intérieur favorisées, à mesure que s'affermit et s'étend le commerce avec l'étranger, avec l'étranger qui ne montre plus contre nous ni haines ni jalousies. La religion et les lois ont repris leur autorité : on n'est plus effrayé par le bruit des armes, et nous ne connaissons de préparatifs militaires que pour nous assurer la paix. »

Malheureusement la paix ne sera pas de longue durée, et il faudra bientôt guerroyer contre de redoutables ennemis. Dans toutes ces circonstances, l'orateur nous montrera le roi à la hauteur de son devoir. Suivez-le dans les trois fameuses guerres qui partagent son règne.

« Du Tage au Borysthène, voilà tous les peuples armés ! Les succès varient, la victoire passe d'un camp à l'autre ; souvent les intérêts paraissent changer et les alliés se divisent ; des ligues nouvelles se forment. Hélas ! on voit les traités se multiplier entre les rois, et les maux de leurs sujets s'accroître. D'abord la fille des Césars, cette princesse illustre et courageuse qui devait procurer à son époux et ensuite à son fils le sceptre impérial , Marie-Thérèse, aujourd'hui si respectée en Europe, si chère à notre France, et dont presque tous les enfants sont couronnés, Marie-Thérèse , la mère de Marie-Antoinette, se voit arracher la succession immense que lui avait laissée Charles VI, et que lui avait garantie tant de rois ; une seule campagne a presque consommé la revolution. Une autre campagne amène d'autres événements ; et l'infortuné Bavarois que nous avons fait couronner en Autriche, à Prague , à Francfort , doit mourir dépouillé de ses propres états. Français, vous remplirez l'Allemagne du bruit de vos exploits et de vos désastres ! Vers les Alpes encore vos avantages seront balancés : ailleurs, la faiblesse de votre marine vous sera fatale, mais

sur les rives de la Sambre, de la Meuse et de l'Escaut, vous ne cesserez point de vaincre avec ce fameux Saxon que vous avez adopté, et souvent avec votre roi. Fontenoy, et Mesle, et Rocoux, et Lawfelt, quel enchaînement de triomphes ! Mais combien de places emportées, les plus célèbres ! Gand et Bruxelles, Mons et Namur, Ostende qui avait arrêté Spinola pendant plus de trois ans, Berg-op-Zoom où il échoua ainsi que Farnèze et où Cohorn avait depuis, comme l'on sait, épuisé tout son art, et trente autres. Enfin Maëstricht investi par une manœuvre si admirée, Maëstricht va tomber, et nos ennemis sont contraints d'accepter une paix jusque-là inutilement offerte. Malheureux humains ! je ne saurais trop le redire, malheureux humains ! mortels aveugles ! Pendant huit années que dura cette guerre opiniâtre, elle dut moissonner un million de vos frères ; et à peine les puissances qui s'étaient combattues avec tant d'acharnement eurent-elles la misérable satisfaction de déplacer leurs limites... »

Plus concis et plus rapide encore est le tableau que fait M. d'Aviau des négociations et des découvertes les plus importantes qui ont eu lieu sous le règne du monarque récemment porté à Saint-Denis.

« Assez d'historiens, s'écria-t-il, prendront soin de raconter les événements de son règne. Ils n'oublieront point les combats et les victoires, les malheurs aussi ; ils n'oublieront point les traités et les alliances, l'une, par exemple, qui réunit deux maisons dont on avait cru que les sanglantes rivalités ne dussent jamais finir, l'autre, où quatre souverains d'une même famille s'alliant par le plus heureux pacte, semblent inviter tous les hommes à se souvenir qu'ils sont frères. On ne manquera pas de vanter une école qui prépare à l'état de nouveaux défenseurs, en l'acquittant envers les ancêtres de ces jeunes élèves : noble éta-

blissement où Louis XV le dispute en magnanimité avec Louis XIV et devient le modèle des autres rois. On le louera encore de cette belle institution qui, attribuant à de généreux guerriers la noblesse pour prix de leurs services et de leurs travaux, rend leurs vertus héréditaires. On applaudira au succès d'une entreprise qui doit faire époque dans les annales de l'univers, quand nos illustres académiciens, bravant les glaces du pôle et les feux de l'équateur, pour déterminer avec précision la figure de notre globe, hâtèrent si heureusement les progrès de l'astronomie et de la navigation; et l'on dira que cette hardie et savante expédition fut consommée sous les auspices de Louis. On parlera de ce que lui doivent les autres sciences, de la protection éclairée qu'il accorda aux arts, protection qui leur a fait produire tant de chefs-d'œuvre; des encouragements qu'il donna à l'agriculture, le premier des arts; de cette multitude prodigieuse de routes ouvertes ou perfectionnées dans chacune de nos provinces et qui en font l'ornement, comme elles en doivent faire tôt ou tard la prospérité; enfin de tant de monuments témoins durables de ses grandes vues et de sa magnificence. »

Mais la scène change; nouveau Salomon, Louis XV flétrit la gloire de ses premières années par les plus déplorables écarts; ce roi, auparavant si sage, entraîné par des passions que les courtisans attisent de toutes leurs forces, devient le scandale de son siècle. Il oublie les sages recommandations que le grand roi, son bisaïeul, lui adressa de son lit de mort, pour continuer les dégoûtantes orgies de la Régence. Ce fut alors que la philosophie, déchirant tout-à-coup le masque dont elle s'était jusque-là couverte, leva audacieusement la tête. Il faut voir comment M. d'Aviau raconte les ravages qu'elle a faits :

« Timide et précautionnée d'abord, elle distilla ses poisons dans le secret : mais depuis elle n'a presque plus gardé de ménagements ; et semblable à ce monstre dont parle saint Jean dans ses révélations : *elle a ouvert insolemment la bouche pour blasphémer contre Dieu, contre son nom et contre son tabernacle, contre tous les citoyens du Ciel.* Oui, *contre Dieu*; on a bravé son autorité et son pouvoir, discuté ses lois, révoqué en doute l'effet de ses promesses et de ses menaces ; mis en problême jusqu'à son existence. *Contre le nom de Dieu* ; les incrédules qui feignent de reconnaître et d'adorer l'Etre suprême, le dépouillent à leur gré de ses attributs, et se raillent de ses mystères, tels qu'il nous les a révélés; comment respecteraient-ils les noms sacrés qui les expriment ? *Contre son tabernacle* ; l'Eglise d'ici-bas est déjà le tabernacle où le Seigneur daigne habiter avec les hommes ; mais combien de mépris et d'outrages elle essuie tous les jours de la part des enfants mêmes qu'elles a portés dans son sein ; enfants ingrats et dénaturés dont elle est méconnue ! Enfin *contre tous les citoyens du Ciel*; on insulte à l'assemblée des saints qui y règnent ; on prétend y introduire ceux que l'Évangile en exclut, et l'on condamne les justes qui s'efforcent d'y arriver, parce qu'on renverse toutes les notions de la vertu et du vice. Ces doutes funestes, ces dogmes plus funestes encore, ces traits licencieux se consignent en des ouvrages de toute sorte, et dans ceux même où l'on devait moins s'attendre de les rencontrer ; les théâtres en retentissent ; on les répète dans les conversations, soit qu'on les y jette comme sans dessein, soit qu'on veuille s'y faire un affreux mérite de les établir : et si le mal, en s'étendant, achève de corrompre les mœurs, on sent combien des mœurs dépravées doivent aussi contribuer à l'étendre. »

Fidèle à la noble indépendance de son ministère,

l'orateur chrétien flétrit le vice là où il le trouve, dans le monarque comme dans le sujet, en présence même de ceux qui sont disposés à l'excuser parce qu'ils ont pu suivre de grands exemples. Il ne dissimule pas le châtiment que Dieu réserve à ceux qui s'abandonnent au désordre de leurs passions. Déjà le souffle du Seigneur avait dispersé le trop célèbre harem du Parc-aux-Cerfs en frappant celui qui en était le sultan.

« Hélas ! Messieurs, on avait admiré plusieurs années d'une jeunesse intègre, irréprochable. Tant d'obstacles avaient été surmontés, tant de piéges évités ! Mais si celui qui avait remporté les plus belles victoires fut vaincu ; enfin, s'il se lassa d'être fidèle, s'il persévéra même dans l'infidélité, Dieu qui en était abandonné ne l'abandonna jamais. O Dieu, vous vous attachez à notre poursuite quand nous vous fuyons ; que vous êtes donc riche et libéral envers tous ceux qui vous invoquent ! Ici, employant une sévérité salutaire et pleine de clémence, vous troublez l'indigne repos qu'on prétend goûter loin de vous. Prince infortuné ! eh ! comme est frustrée son attente ! Chercher sans cesse la dissipation, courir sans cesse à de nouveaux plaisirs, c'est avouer assez haut qu'on n'y a point trouvé encore un contentement réel. Et néanmoins trompé si longtemps, on ne se désabuse pas ; Dieu parle, on s'endurcit contre sa voix : on fait prévaloir la chair contre Dieu. Mais entendez-la retentir cette formidable sentence : *Toute chair n'est que de l'herbe, et toute la gloire de la chair ressemble à la fleur qui pare les champs ; un souffle brûlant est sorti de la bouche du Seigneur, il a desséché l'herbe et la fleur est tombée* (1) »

(1) Isaïe, ch. xx.

Tout le ménagement dont il use envers le prince, qui, après avoir été l'idole de son peuple, en était devenu la dérision et le mépris, est de dire qu'il a reconnu sa faute, et qu'au moment de paraître devant le juge suprême il lui en a demandé pardon.

« Le mal augmente, et Louis néanmoins a retrouvé toute la liberté de son esprit. Oh ! que le premier usage qu'il en fait nous montre bien qu'au même temps son cœur aussi devient libre ! A peine le danger est aperçu, que le roi se hâte de recourir au ministre de la réconciliation, et sans avoir besoin d'y être excité par une impression étrangère. Si le temps est court, il l'est moins que les secours ne sont abondants, il l'est moins que n'est grande la fidélité : et dans ce court espace, on voit les progrès successifs d'une âme qui se renouvelle, on y voit de diligentes recherches, des accusations exactes, les témoignages non équivoques d'une extrême douleur, des résolutions également sincères et étendues, les plus généreuses réparations ; on y voit en un mot tous les mouvements, tous les actes, tous les fruits de la pénitence. Déjà est desiré avec ardeur ce pain destiné à faire les délices des rois, et si le respect retient d'abord, cette pieuse frayeur est une nouvelle préparation qui rendra plus digne.

« Je ne crois pas, Messieurs, que personne de vous puisse ignorer les circonstances de cette administration, ni combien elles furent édifiantes. Baisse la tête, fier Sicambre, dit au fondateur de notre monarchie le saint apôtre des Français, quand il le plongea dans les eaux baptismales ; baisse humblement la tête, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. Et voilà après tant de siècles le successeur de saint Rémi qui avertit encore l'héritier de Clovis, que les dons sacrés qu'il présente exigent une entière rénovation. Mais cette heureuse nécessité a été pleinement com-

prise ! Louis le témoigne assez quand à ce moment même il s'avoue coupable, et avec une humilité si profonde ; quand, pour confesser son péché et marquer la contrition de son cœur, il emploie les paroles de David pénitent, avec des accents de componction dignes de ce religieux prince ; quand nouveau Théodose, il veut porter la confusion de ses offenses devant les hommes aussi bien que devant Dieu, et que, ses forces ne pouvant répondre au zèle qui l'anime, il emprunte la voix du Pontife lui-même pour déclarer hautement ses regrets du passé, avec ses desseins de réparation pour l'avenir. Et si les expressions de son repentir, telles qu'il les a suggérées, semblent trop fortes ; si l'on entreprend de les adoucir : *Non*, interrompt-il aussitôt, *dites tout* ; car il ne veut voir dans l'éminence de son rang qu'une obligation indispensable à des satisfactions éclatantes. Désormais donc tout sera nouveau dans son cœur, et le Dieu saint qui se l'est préparé, n'y entre qu'avec des pensées de paix. »

Forcé d'abréger, afin de ne pas trop couper le fil de nos récits, nous regrettons de ne pouvoir citer une foule de passages relatifs aux principaux événements qui arrivèrent sous le règne de Louis XV. On y verrait comment l'orateur, qu'on a peut-être cru jusqu'à présent exclusivement un homme de bibliothèque et de sacristie, c'est-à-dire uniquement occupé de livres et de prières, jugeait les questions les plus sérieuses de cette époque. Aucune ne lui échappe ; il a un mot à dire sur chacune d'elles, et ce mot, tout bref et simple qu'il est, est une appréciation qui étonne. Il parle, comme un publiciste exercé, du ministère réparateur du cardinal de Fleury, du système désastreux de l'écossais Lauw, des malheurs récents de la Pologne dont le roi Stanislas nous est cher à tant de titres, de la politique qui a présidé, contrairement à celle du grand Richelieu, à

l'alliance de la France avec la maison d'Autriche, des avantages qui résulteront, pour les états méridionaux de l'Europe, du Pacte de Famille conclu entre les divers souverains de sang bourbonien, des causes et des résultats des trois guerres mémorables, qui ont tour à tour, pendant près d'un demi siècle, élevé et éprouvé nos armes. On dirait, en l'entendant, qu'il a siégé dans les cabinets de Saint-Cloud ou de Versailles, où ces questions ont été examinées, délibérées et résolues; car il les analyse trop bien, dans un temps où la diplomatie n'était pas comme aujourd'hui livrée aux indiscrétions d'une foule de ministres et pour ainsi dire percée à jour par une presse quotidienne, pour se former tout seul une idée si exacte de ces divers événements. Aujourd'hui l'opinion publique a solennellement ratifié, dans l'histoire, son opinion personnelle sur les hommes comme sur les choses de ce règne.

Tout l'auditoire fut on ne peut plus satisfait de l'orateur. On ne savait ce qu'il fallait le plus admirer en lui, ou du courage qui avait mis sur ses lèvres de si terribles leçons, ou de la prudence qui avait si bien réglé son langage; car il avait su, sans blesser les moindres susceptibilités, toucher aux questions les plus irritantes qui, de loin ou de près, se rattachaient à son sujet; telles que l'expulsion des Jésuites, les malheureuses discussions des parlements avec la royauté, les scandaleuses intrigues de la cour, les injustes tracasseries du pouvoir vis-à-vis de l'Église, etc. Sur toutes il avait manifesté sa pensée, et son aperçu était remarquable de justesse. Il n'y eut qu'un cri dans la cité, tant parmi les séculiers que parmi les ecclésiastiques, pour demander l'impression de son discours.

Nous nous trompons, il y eut, à côté de ce concert si imposant et si unanime, quelques voix discordantes ; qui ne les devine pas, à leur ton hypocrite et mielleux? Ce furent celles des Jansénistes et de leurs amis, qui, mécontents d'être démasqués dans leurs sourdes menées, poussaient les hauts cris. Ils ne pouvaient pardonner à M. l'abbé d'Aviau d'avoir fait l'éloge de Fénélon, du chancelier Maupeou, de Mgr de Beaumont, archevêque de Paris ; d'avoir dénoncé, du haut de la chaire évangélique, tout ce qu'il y avait de déloyauté et de mauvaise foi dans leurs appels au futur concile ; d'avoir flétri, au fer chaud, les prestiges de Saint-Médard, où le diacre Paris avait été enterré. Mais, l'eût-on cru de la part de ces sévères disciples de Port-Royal, de ces prétendus restaurateurs de la morale chrétienne, de ces pharisiens de la loi nouvelle, ce que peut-etre ils pardonnaient le moins à l'orateur qu'ils venaient d'entendre, c'est qu'il avait tant mis de restrictions et de modifications à l'éloge du feu roi, qu'il avait singulièrement assombri le tableau de ce prince ; d'où l'on conclut naturellement, sans pécher contre les règles de la logique, qu'ils se seraient chargés eux-mêmes, malgré leur puritanisme affecté, de le justifier sur une foule de points où il ne peut pas l'être (1).

M. l'abbé d'Aviau ne chercha pas à relever de semblables reproches, ils lui étaient trop honorables. Ce fut seulement une raison de plus pour lui de consentir à l'impression de son discours ; peut-être même, sans ce misérable incident, n'aurait-il pas déféré aux pressantes sollicitations que lui avaient faites à ce sujet son Evêque,

(1) *Nouvelles Ecclésiastiques*, feuille du 5 mars 1776.

ses collègues et ses nombreux amis; mais il sentit qu'il pouvait en résulter quelque bien pour la religion, puisque ceux qui s'en étaient déclarés les ennemis avaient paru si blessés et si irrités de ses paroles; dès-lors, il n'en fallut pas davantage pour le décider, lui qui ne cherchait que le triomphe de la vérité et l'anéantissement de l'erreur, à cette publication. Il livra donc, sans plus de résistance, son cahier à l'imprimeur, et celui-ci en tira un grand nombre d'exemplaires, à double format, l'un in-4° de 64 pages, et l'autre in-12 de 87.

Le succès de cette publication surpassa les espérances de son auteur. Il ne s'était pas attendu à l'explosion d'approbations qui l'accueillit. Chacun voulut la lire, lors-même qu'on l'avait déjà entendue, et l'on en fut extrêmement satisfait. On disait même qu'elle gagnait à la lecture, qu'on sentait davantage sa chaleur, qu'on saisissait mieux la suite de ses raisonnements; ce qui ne surprend pas du tout, lorsqu'on sait que, l'organe de l'orateur manquant ou de limpidité ou de flexibilité, on avait habituellement de la peine à bien l'entendre. Il y avait toujours, si peu éloigné que l'on fût de la chaire ou de la tribune d'où il parlait, quelques fins de phrases qui échappaient; mais n'importe, l'orateur avait rempli sa tâche à la satisfaction générale. Débarrassé d'un fardeau qui n'avait pas été sans souci pour lui, car il aurait bien pu engager sa responsabilité littéraire et morale, il reprit sur-le-champ ses occupations accoutumées.

CHAPITRE XIII.

La philosophie n'a pas assouvi sa rage contre la religion. — Seulement elle a changé son plan d'attaque. — C'est aux communautés religieuses qu'elle en veut. — Quel est son but ? — De grands noms se posent immédiatement leurs défenseurs. — M. d'Aviau est, en province, un des premiers à monter sur la brèche pour elles. — Il fait solennellement leur apologie dans un discours *ad hoc*. — Ses principales divisions et considérations. — Raisons qui souvent déterminent une âme à se réfugier dans la solitude. — Après avoir guerroyé avec les philosophes, il a à lutter avec les hérétiques. — Thèse de l'abbé Briquet. — Elle renferme plusieurs propositions hétérodoxes. — Ce que fait M. d'Aviau pour empêcher qu'elle ne soit admise par la faculté. — Inutilité de ses efforts. — Sur son avis, on cite le soutenant à la barre de l'évêché, et, comme il persiste dans ses erreurs, on le menace des peines canoniques. — Les jansénistes du Poitou publient un écrit pour sa défense. — Ils s'en prennent plus spécialement à M. d'Aviau. — Celui-ci ne s'en émeut pas ; il a accompli un devoir. — Trait magnifique de sa charité. — Il a le bonheur de ramener un coupable bénéficier dans la bonne voie.

Sous le règne précédent, la philosophie, comme nous avons eu plusieurs fois occasion de le constater, avait déjà causé d'immenses ravages. On avait espéré que, sous le nouveau monarque dont le patronage était exclusivement acquis aux bons principes, elle cesserait ses envahissements. Il n'en fut rien ; ses haines n'étaient point assoupies ; son but n'était pas obtenu ; c'est à la Religion et à son Christ qu'elle en voulait. Elle avait juré, dans son cœur, qu'elle ne se reposerait pas avant qu'ils ne fussent écrasés. Seule-

ment, adroite et hypocrite, elle changea son plan de campagne; au lieu de marcher tète levée, comme naguères, elle trama dans l'ombre, et ses coups, pour être souterrains, ne furent ni moins redoutables, ni moins rudes.

Une de ses tactiques favorites, c'était de ne pas attaquer de front l'édifice religieux; le temps n'était pas encore venu d'opérer au grand jour; elle sentait qu'elle succomberait à la peine: mais c'était d'essayer de le démolir pièce par pièce; elle prévoyait qu'à l'aide de ce tempérament elle ne soulèverait pas les mêmes difficultés; alors peut-être pourrait-elle plus aisément venir à bout de ses infâmes desseins.

Dans cet espoir elle tourna ses batteries contre les ordres religieux, tant d'hommes que de femmes, sans aucune distinction; c'était les avant-postes du Catholicisme, le bataillon sacré de l'Eglise, la phalange d'élite du Seigneur; il fallait à tout prix qu'elle essayât de les perdre, de les miner par la base, de les ruiner dans l'esprit des peuples. On sait si elle épargna, à cette fin, et les intrigues, et les sarcasmes, et les persifflages, et les mensonges, et les calomnies.

Tous les moyens lui paraissaient bons pourvu qu'elle arrivât au but de ses désirs. Ce n'était pas assez pour elle de déblatérer contre ces pieuses institutions où la vertu et le savoir, malgré les partielles irrégularités de quelques vocations, semblaient s'être donné rendez vous ; elle avait fait un appel à une légion d'esprits infernaux qui n'étaient que trop disposés à servir ses haines et ses mauvais instincts. Soudain une foule de journalistes, de pamphlétaires, de folliculaires, achetés à vil prix, étaient venus se mettre à ses ordres; ils avaient

13

ouvert leurs colonnes à toutes les diatribes et déclamations que l'impiété vomissait tous les jours contre ce qu'elle appelait grossièrement le *monachisme*.

Il n'y avait plus à en douter, c'était une véritable conspiration contre les ordres religieux. De hautes indiscrétions étaient venues heureusement trahir le secret de la secte philosophique. On peut encore les lire aujourd'hui dans la correspondance de Frédéric, roi de Prusse, avec d'Alembert, Diderot, Voltaire. Ce dernier félicite son royal disciple de l'idée qu'il a eue de procéder à l'attaque de la *supersti tion* par celle des couvents; elle n'a pu sortir, lui marque-t-il, que d'une tête forte, d'une tête et d'un cerveau comme les vôtres, de la tête et du cerveau d'un grand capitaine.

Certes, les hommes de cœur ne manquèrent pas à l'Eglise dans cette circonstance critique; ils lui offrirent, avec un empressement qui les honore, et l'appui de leurs suffrages et le secours de leur talent ; à leur tête, nous saluons l'Athanase de ce siècle, Christophe de Beaumont, dont la voix grandit à mesure qu'on veut la comprimer ; mais, dans le fond de nos provinces, celui que nous voyons un des premiers monter à la brèche pour défendre la citadelle menacée, c'est le grand-vicaire de Poitiers. On le connaît ; on sait qu'il est armé de toutes pièces pour combattre les ennemis des bonnes doctrines. C'est aux communautés religieuses qu'ils ont déclaré une guerre à mort? Eh bien, il se pose solennellement leur avocat et leur défenseur.

Que ne nous est-il donné de reproduire le magnifique discours qu'il prononça, à l'occasion d'une vêture ou d'une profession, sur ce sujet, en 1783? L'orateur, ins-

piré par les circonstances, y fait, en présence d'un nombreux concours de fidèles qui étaient venus assister à la cérémonie , une remarquable apologie de l'état religieux. En premier lieu, il montre, d'une manière qui porte la conviction dans tous les cœurs, ce que sont par rapport à Dieu dont l'auguste service fait leur principale destination, ceux qui embrassent ce saint état : ce sont des hommes de prière, de sacrifice et d'action qui, ayant pris au sérieux les conseils évangéliques, les accomplissent avec une scrupuleuse fidélité. Puis , examinant avec attention ce qu'ils sont par rapport à la société dont ils sont membres, il expose un à un les immenses bienfaits qu'ils lui procurent : bienfait dans les beaux exemples qu'ils donnent au monde; bienfait dans les prières qu'ils adressent au ciel pour lui; bienfait dans l'éducation chrétienne qu'ils dispensent aux enfants de l'un et de l'autre sexe; bienfait dans les soins qu'ils prennent des pauvres, des malades, des orphelins, des prisonniers , des vieillards et des captifs. Enfin, dans une troisième et dernière partie, il fait ressortir, au point de vue même purement philosophique, tous les sublimes sentiments qui prennent naissance dans l'obscurité du cloître : union intime avec Dieu, détachement et mépris des choses de la terre, oubli et pardon des injures, entière abnégation de soi-même, héroïque dévouement au service de ses frères, etc. C'est ici que s'observent et se pratiquent en leur plus haut degré, sous le pieux régime de la vie cénobitique, l'égalité et la fraternité que nos utopistes modernes ont tant révées pour leurs réformes sociales.

Au lieu d'entrer dans tous ces détails dont les déve-

loppements auraient très-certainement leur mérite et leur charme, nous nous bornerons à signaler le passage où le pieux cénobite répond à ceux qui lui font un crime de quitter le siècle pour s'enfoncer dans la solitude, sous le spécieux prétexte que l'on peut faire son salut en tous lieux. C'est un tableau qui ne déparerait pas les discours de Bourdaloue aux communautés religieuses.

« *Des dangers formidables*, replique-t-il avec le prophète royal, et *d'obscures ténèbres m'ont enveloppé de toutes parts; la crainte de la mort est venue fondre sur moi*; hélas! j'ai trop habité parmi les hommes. Faible et timide colombe, je me suis sauvé à tire-d'aile dans le fond du désert. En effet, chrétiens, quand on sort avec précipitation d'une maison qui s'ébranle, d'un vaisseau battu par l'orage et presque submergé, d'une ville dont les citoyens sont journellement moissonnés par la peste, ou sont prés de tomber sous le tranchant de l'épée, a-t-on besoin de se défendre! Telles ou plus terribles, plus pressantes les frayeurs qu'a éprouvées l'âme religieuse. Ce sont elles qui ont déterminé et hâté sa fuite. Dans les établissements d'ici-bas, les plus magnifiques en apparence, les plus solides, elle n'a vu que de frêles édifices bâtis sur le sable. En vain l'iniquité s'efforce-t-elle de leur prêter son fragile appui; le souffle de l'indignation divine les renversera tôt ou tard sur ceux qui prétendent y trouver leur repos. Pour peu qu'elle arrête sur le siècle les regards de la foi, elle n'aperçoit qu'une vaste mer sans rivage, de toutes parts semée de rescifs et d'écueils, où, semblables à des vents impétueux, et la cupidité, et l'ambition, et les jalousies, et les haines implacables, et les colères effrénées, et les sales passions qui ravalent, dégradent l'homme, se heurtent, s'entrechoquent, se brisent; les nuages de l'erreur et de la fausse conscience, comme la fumée qui sort du puits de l'abîme, montent vers le ciel, et dérobent sa vue aux

pauvres mortels ; et, dans cette affreuse nuit qu'à peine une sombre lueur éclaire, elle ne voit, à travers les ombres dont elle est environnée, que des morts et des mourants, que les débris de mille naufrages roulés par les flots amers de l'iniquité.

Mais ce qui l'a surtout épouvantée, c'est qu'elle a observé des malheureux, déçus par quelques moments de calme, que dis-je ! s'amusant peut-être de ce spectacle affreux, se plaire parmi tant de périls ; s'y plaire et s'y jouer, jusqu'à ce qu'ils soient engloutis eux-mêmes. Ah ! le cri du prophète s'est fait entendre : Sauvez-vous sans délai ! fuyez ! fuyez du milieu de Babylone ! *fugite de medio Babylonis !* Elle a cru d'autant plus à cet utile avertissement, qu'elle a vu les habitants de cette mondaine cité entraîner dans leur chute une foule d'hommes qui ne s'en étaient pas d'abord doutés. On se défend si mal de ce qui fait plaisir, on se laisse si aisément aller à ce qui flatte les sens ! une fois qu'on approche les lèvres de la coupe empoisonnée, on veut prendre le breuvage jusqu'à la lie ; alors, on ne raisonne plus, on s'étourdit ; le reste, c'est le cadavre, et, après le cadavre, l'enfer. Dans cette appréhension, elle a cru ne pouvoir fuir ni trop promptement, ni trop loin : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine.* (1) »

Si, par hasard, en ce moment, s'écria l'un de ceux qui écoutaient M. l'abbé d'Aviau, fût entré dans l'enceinte qui retentissait de ses courageux accents, un des ennemis des corporations religieuses, voire le baron d'Holbac ou le patriarche de Ferney lui-même, qu'auraient-ils eu à répondre ? Ils auraient été forcés, malgré la honte qui leur en revenait, de se rendre à la dialectique de l'orateur et de reconnaître qu'ils s'étaient trompés. Car, en dépit

(1) Ps. LIV. 8.

de l'eurs accusations, qui pouvait résister aux preuves de droit et de fait que l'on venait de mettre sous leurs yeux ? toutes croulaient par la base.

L'orateur se servit beaucoup, dans cette instruction apologétique des ordres religieux, d'un magnifique travail de saint Jean Chrysostome sur le même sujet; il lui emprunta des coups de pinceau remarquables tant sous le rapport des idées que sous celui des couleurs qui les expriment; en quelques endroits même, il ne fit, pour ainsi dire, que copier ou plutôt traduire le grand défenseur de la vie cénobitique ; car, il faut qu'on le sache , déjà de son temps l'impiété avait formulé contre les congrégations naissantes la plupart des accusations que nous avons entendu répéter depuis. Le saint docteur les avait refutées victorieusement, il y a quatorze siècles; son témoignage pouvait bien être de quelque poids dans le nôtre.

M. l'abbé d'Aviau, malgré le succès qu'il venait d'obtenir, ne posa pas les armes ; tous les jours, de nouveaux ennemis se présentaient à l'encontre des vérités catholiques ; il fallait les combattre d'estoc et de taille. A peine eut-il fini de lutter contre les ennemis des corps religieux , dont le but n'était rien moins que de renverser de fond en comble l'édifice du christianisme, qu'il eut sur les bras les Jansénistes du Poitou qui, forts de quelques hautes protections, essayaient de reparaître sur la scène. On ne s'imaginerait pas les efforts qu'ils faisaient pour accréditer et propager, au détriment des véritables principes, leurs déplorables doctrines. M. l'abbé Bouin de Beaupré, chanoine de Saint-Pierre et professeur à la faculté de théologie, partisan connu des errements qui dominaient à Port-Royal, était

l'un de leurs principaux organes en province ; il ne se gênait pas le moins du monde, pour jeter, de temps à autre, à travers une foule de propositions orthodoxes une foule d'assertions qui ne l'étaient pas. Il lui arriva même quelquefois de faire soutenir ces dernières dans des thèses publiques par de jeunes ecclésiastiques qu'il avait gagnés à son parti.

Témoin ce qui se passa, peu de temps après, sous sa présidence, dans la grande salle de la faculté de théologie de Poitiers. Un de ses plus ardents adeptes, M. l'abbé Briquet, déjà suspect aux yeux de l'autorité diocésaine pour avoir soutenu, à l'occasion de son baccalauréat, une première thèse où se rencontraient des propositions mal sonnantes sur la volonté de Dieu et la prédestination gratuite de l'homme, n'osa-t-il pas, le 13 juillet 1787, en soutenir une seconde où la foi catholique n'était pas plus respectée ! Après avoir exposé, en peu de mots, les avantages précieux dont jouissaient Adam et Eve dans le paradis terrestre, et l'affligeante histoire de la révolte qui les en dépouilla, l'auteur y enseignait formellement qu'il ne leur resta plus que les ténèbres d'une ignorance grossière, laquelle passant à leurs descendants, ne leur permettait plus de connaître leur créateur ni de se connaître eux-mêmes : *Quid homini, nisi tenebræ remanserunt; imprimis ignorat homo Deum à quo creatus est ipse.* Il y enseignait, en second lieu, que, dans l'état actuel de la pauvre humanité, la concupiscence originelle, étant elle-même la source de beaucoup de fautes qu'elle nous fait commettre, était sans contredit un péché; *hæc per se mala est... nec nisi malum generare potest.* Enfin, il y enseignait entr'autres, pour ne pas relever toutes les erreurs qu'on pourrait justement

lui reprocher, l'impossibilité de l'état de nature pure, sous le spécieux prétexte qu'il menait au déisme le plus grossier ; ce qui avait été expressément et notoirement condamné par les papes Pie V, Grégoire XIII, Urbain VIII, dans les divers écrits de Baius et de Jansénius.

Par malheur, Mgr. l'Evèque de Poitiers était, en ce moment, absent de son diocèse ; il s'était rendu à Paris pour l'assemblée du clergé de France, la dernière sans doute qui a eu lieu. Tout le souci de cette affaire tomba, par conséquent, sur ses vicaires-généraux, et, en grande partie, sur M. l'abbé d'Aviau qui était l'âme de cette administration. C'était un scandale qu'il fallait, à tout prix, prévenir, pour l'honneur de la religion comme pour celui du diocèse.

Si on ne connaissait pas le zèle de M. d'Aviau, on ne se figurerait pas tout le mouvement qu'il se donna pour empêcher la faculté de Poitiers, de sanctionner la thèse qui lui était soumise; il courut à la hâte, dès qu'il eut vent de ce qui se préparait, chez M. Constant, président du conseil épiscopal, et chez ses autres confrères, pour leur faire part de ses anxiétés ; il désirait que chacun d'eux, usant de tous les moyens d'action qu'il avait entre les mains, s'efforçât, par devers lui, de détourner les docteurs sur lesquels il pouvait avoir du crédit, de se rendre à la séance où la thèse en question devait être examinée; de cette manière, il espérait que, faute de suffrages suffisants, il n'y aurait point de conclusion donnée par la faculté sur l'écrit qui lui était présenté, et que, par suite de cette fin de non-recevoir, l'honneur de la religion ne serait pas mis en péril dans la cité épiscopale.

Mais une pareille démarche de la part de M. d'Aviau n'eut pas malheureusement tout le succès qu'on pouvait en attendre; ou les hommes qu'il avait mis en avant, pour empêcher les docteurs de la faculté de se rendre à la séance où la thèse devait être soutenue, remplirent mal ses intentions, ou ces derniers, d'une opinion contraire à la sienne, ou peut-être gagnés par le parti opposé, ne s'empressèrent pas de déférer à son avis; le fait est que, malgré les efforts de notre zèle grand-vicaire, il se trouva à la thèse un assez grand nombre de censeurs et qu'elle fut admise triomphalement par ladite faculté.

Cependant l'autorité diocésaine ne pouvait en rester là; on eût bien dit qu'elle assistait, l'arme au bras, à ses propres défaites, ou plutôt à celles de la foi; car c'était évidemment cette dernière qui était en cause dans la lutte engagée entre l'administration ecclésiastique et la faculté de théologie, à propos de la thèse de M. l'abbé Briquet, dont l'hétérodoxie devenait de plus en plus flagrante; tout l'éclat qu'on avait donné à cette discussion exigeait une solennelle et prompte répression. Que fit-on alors? sur l'avis de M. d'Aviau, on manda l'auteur de tout ce scandale à la barre de l'évêché, pour savoir de sa bouche les moyens qu'il aurait à faire valoir pour sa justification; et là, après avoir usé vis-à-vis de lui de toutes les voies que la douceur et la charité conseillent, on le menaça des peines canoniques s'il ne se rétractait pas dans un temps donné. Tant pis pour lui, si, à l'expiration de ce délai, il persistait, malgré les avertissements qu'il avait reçus, malgré le glaive d'intimidation qu'on avait suspendu sur sa tête, dans sa fatale opiniâtreté : il demeurait, par le fait de sa seule malice, par suite de son inconcevable enté-

tement, justement interdit de ses fonctions ecclésiastiques.

Irrités de cette mesure, les Jansénistes du Poitou poussèrent des cris de rage et de désespoir; quelques-uns d'entre eux, mettant en pratique les maximes du père Quesnel sur les prétendues sentences injustes des supérieurs, osèrent conseiller au malheureux Briquet de ne pas tenir compte des censures dont il avait été frappé; les autres préférèrent, sous prétexte de le justifier et de le venger, attaquer, dans une petite brochure de 207 pages, les grands-vicaires qui l'avaient condamné; cet écrit, œuvre, dit-on, du chanoine Bouin de Beaupré, ressemblait plutôt à un libelle diffamatoire qu'à une réponse doctrinale, tant il y avait, à côté de quelques faux-fuyants qui faisaient pitié, d'injures, d'épigrammes, de quolibets, de plaisanteries de mauvais aloi.

Une grande partie de cette théologie de corps-de-garde, nous ne devons pas le dissimuler, était dirigée contre notre saint prêtre; car on n'ignorait pas dans le public, lors même que cette mesure avait été prise et arrêtée collectivement en conseil épiscopat, quel était son principal auteur; on en faisait généralement honneur à l'abbé d'Aviau dont on connaissait les lumières et le zèle; dès lors, on s'en prit plutôt à lui qu'à ses collègues, et on ne lui épargna pas les diatribes les plus sanglantes; on le traita d'ignorant, de dévot, d'esprit étroit; on l'accusa de pélagianisme, de molinisme, que sais-je, de contradiction avec lui-même, parce que dans un sermon sur le monde, il avait formellement condamné ce qu'il voulait excuser ici, à savoir la malheureuse cupidité qui fait commettre à l'homme tant de fautes.

Quant à M. d'Aviau, il ne s'en émut pas; il avait ac-

compli un devoir de sa charge, il en prit sans difficulté sur lui toute la responsabilité; une grande voix, celle de sa conscience, le mettait volontiers au-dessus de toutes le satires et railleries humaines; Dieu en ce cas lui tenait lieu de tout, même quelquefois des suffrages de ceux qui devaient l'applaudir et pourtant ne le faisaient pas.

Ce n'était pas que M. l'abbé d'Aviau fût, comme on le dit de certains agents de l'autorité supérieure, lesquels, ayant toujours un réquisitoire à la main, semblent remplir dans l'Eglise l'office du ministère public, le commissaire ou le gendarme de son administration; loin de là, une telle fonction n'entrait ni dans ses attributions, ni dans ses goûts ; il était essentiellement, et par nature et par religion, bon, affable, indulgent. Le fait suivant en est la preuve irrécusable; il montrera tout ce qu'il y avait de mansuétude et de miséricorde dans son cœur.

Un jour, nous écrivait à cette occasion M. de Beauregard, autrefois grand-vicaire de Poitiers, depuis évêque d'Orléans, le compatriote et l'ami de notre saint, le conseil épiscopal avait reçu de graves plaintes sur la conduite d'un bénéficier qui, après avoir laissé refroidir son zèle, était tombé dans des écarts déplorables. Il était devenu le scandale de ses voisins et la ruine de son troupeau. On l'avait déjà prévenu plusieurs fois et même fortement admonesté ; tout avait été inutile, il revenait toujours, selon l'expression de l'Ecriture, à son vomissement. Cette fois, l'official était disposé à instruire son procès et à le frapper des peines canoniques.

Soudain le charitable grand-vicaire a recours à son expédient accoutumé. Il demande un sursis à l'instruc-

tion et va trouver ce malheureux ecclésiastique. Comme la paroisse était à plus de huit lieues de la ville épiscopale, il ne put y arriver que la nuit close. La chronique rapporte qu'il logea chez de pauvres paysans qui le reçurent comme ils purent, et que le lendemain, à la première aube du jour, il se rendit à l'église.

Le coupable bénéficier était déjà à l'autel, ajoutant un sacrilége de plus à ceux qu'il avait entassés sur sa tête. Son air cavalier, sa précipitation indécente, son regard libre et dévergondé, tout annonçait un homme, sans vouloir pénétrer dans son intérieur et le juger, qui avait laissé éteindre en lui le sentiment de la foi. En descendant de l'autel, il aperçut, près de la table de la communion, un ecclésiastique qui priait dans une posture religieuse; il se dépouille à la hâte de ses vêtements, et, sans prendre le temps de faire son action de grâce, il vient l'engager à déjeûner avec lui.

L'abbé d'Aviau le suit au presbytère. — « Quelle bonne « fortune vous amène dans nos parages, lui demande le « prêtre infidèle? Comme nous allons passer une heu« reuse journée! Vous connaissez le lansquenet!.. » Là-dessus, s'abandonnant à son indiscrétion accoutumée, il se répand en invectives contre ses supérieurs. « Ils m'en « veulent, continue-t-il, je saurai bien leur résister; « ils n'oseront jamais faire mon procès ; en attendant, « mettons-nous à notre aise, il faut savoir se dédom« mager par un peu de gaîté. »

A cette dernière algarade, le pieux grand-vicaire ne répond que par la froideur, une morne préoccupation, le silence; des larmes coulent de ses yeux : — « Qu'avez« vous donc, reprend brusquement l'interlocuteur éton« né? Le sujet de votre tristesse peut-il être connu? —

« Oui, certainement, réplique notre saint, c'est tout ce
« que je viens d'entendre ; c'est votre conduite, c'est
« votre vie déréglée qui me navre de douleur ; je n'au-
« rais jamais cru qu'un prêtre pût s'oublier à ce point,
« et encore en parler à un prêtre étranger qu'il ne con-
« naît pas ! — Bah ! bah ! repliqua le bénéficier, vous
« êtes donc bien sévère, vous ? qui êtes-vous ? — Je
« suis, répond le pieux grand-vicaire, l'abbé d'Aviau,
« votre supérieur ; savez-vous le motif qui m'amène
« ici ? L'official va faire votre procès, il a déjà com-
« mencé à rassembler les pièces ; c'est moi qui ai
« sollicité un délai pour vous porter ces dernières
« paroles de salut ; il ne tient qu'à vous d'en profiter ;
« ne forcez pas vos supérieurs à la sévérité ! »

Le coupable bénéficier pâlit, demeura stupéfait ; il était touché de la démarche obligeante que ce digne supérieur venait de remplir en sa faveur. M. d'Aviau profita de cette première et salutaire impression pour lui rappeler ses fautes et le presser de revenir à Dieu. Confus de l'intérêt que lui portait notre saint abbé, le pauvre prêtre se jeta à ses genoux et le pria de le conduire aux pieds de son Evêque.

Tout fier de sa conquête, M. d'Aviau revint, le lendemain, à Poitiers ; il ne ressemblait pas mal au bon pasteur qui porte sur ses épaules la brebis trop longtemps fugitive. Mgr de St.-Aulaire le reçut avec des transports de joie ; il bénissait la Providence qui avait opéré par son entremise un miracle signalé en faveur d'un de ses ministres.

Revenu à de meilleurs sentiments, le trop coupable bénéficier remit de lui-même ses titres entre les mains de son Évêque, et se retira auprès d'un saint eccle-

siastique qui acheva ce que M. d'Aviau avait si bien commencé. Là, reconnaissant et pleurant sa faute, il fit auprès de ce nouvel Ananie une retraite de six mois, au bout de laquelle Mgr de Poitiers lui rendit, avec ses bonnes grâces, sa cure, qu'il n'a cessé d'édifier jusqu'au moment de la Révolution. Et ce qui prouve que sa conversion était sincère, c'est qu'au milieu de la défection de ses voisins, il est demeuré, lorsque la persécution est venue affliger l'Eglise, fidèle à ses résolutions et à ses serments.

CHAPITRE XIV.

On annonce les Etats-Généraux. — Ce qu'en pense M. d'Aviau — assemblées provinciales. — Celle du Poitou commence par la messe du Saint-Esprit. — M. d'Aviau prêche le sermon d'usage. — De quoi y traite-t-il ? du bonheur public. — Il indique, dans le corps du discours, les plus sûrs moyens de le procurer ; quels sont-ils ? — Conclusion : il finit par une invitation à l'amour de la patrie. — On regrette que toute la France ne l'ait pas entendu. — Tous ceux qui l'écoutèrent ont-ils profité de ses leçons ?

Un cri immense a retenti dans toute la France : Les Etats généraux!... Les Etats généraux!... C'est le parlement, toujours en division avec le pouvoir dont il contrôle les actes, qui en a parlé le premier; le peuple, séduit par cette idée qui lui promet d'utiles réformes, l'accueille et la propage avec enthousiasme. Pressé de toutes parts, le roi cède à l'entraînement général et accorde ce qu'on lui demande. Aussitôt sa royale parole est répétée d'un bout de la France à l'autre avec un empressement qui tient du délire. Tous les organes de la presse, tant quotidienne que périodique, charmés qu'ils sont d'être venus à bout de leurs desseins, la célèbrent sur tous les tons. Il n'est plus question, dans les salons comme dans les rues, que de la grande assemblée de la nation; dans l'état de crise où se trouve le pays, on croit qu'elle va remédier à tous les maux.

M. l'abbé d'Aviau, sans partager toutes ces illusions,

espère beaucoup des états généraux; il croit, en particulier, qu'ils feront cesser beaucoup d'abus, qu'ils aideront le roi à mettre de l'ordre dans les finances, qu'ils supprimeront d'inutiles dépenses et prépareront de notables économies, qu'en élargissant l'assiette de l'impôt, ils déchargeront d'autant les contribuables, qu'ils donneront d'autres satisfactions au peuple qui souffre et gémit, etc. etc. C'était là sa conviction personnelle comme celle de beaucoup de membres du clergé, et, sans l'afficher, il ne se gênait pas pour la faire connaître. On en jugera mieux par le discours qu'il prononça, peu de temps après, dans l'Eglise cathédrale de Saint-Pierre, pour l'ouverture de l'assemblée provinciale du Poitou.

Le roi n'avait pas d'abord fixé d'époque pour la convocation des états généraux; il avait seulement dit qu'ils se réuniraient avant 1790. Ce fut, sur les instances du clergé, qu'il abrégea ce délai; il en fixa décidément le terme au 5 mai 1789. On avait peu de temps à perdre; il s'agissait de préparer les bases et les éléments de cette grande représentation nationale. De quels hommes allait-elle se composer? quelles règles suivrait-on pour la convocation de ce nouveau Champ-de-Mai ? quelles matières y traiterait-on? Des assemblées préparatoires se formèrent aussitôt dans les provinces pour l'élection des députés qui devaient en faire partie. Elles eurent également pour objet de discuter et de rédiger le cahier des charges qui serait annexé à leur mandat. Celle qui eut lieu à Poitiers commença à se réunir le lendemain de la Saint-Martin, 12 novembre 1787.

Ce jour-là, avant de procéder à la moindre opération, elle vint, sous la conduite de l'intendant de la province,

implorer, dans la cathédrale, les lumières de l'Esprit-Saint; Mgr de Saint-Aulaire, Evêque de Poitiers, vénérable Prélat, qui joua un si beau rôle dans les événements qui se préparaient, célébra lui-même, à cette intention, les divins mystères; pieuse et touchante pratique qui reliait les affaires de la terre à celles du ciel!

Au milieu de cette cérémonie, entre l'Evangile et le chant du *Credo*, tout-à-coup se fait un religieux silence; et voici qu'un prêtre à la figure douce et grave, à la tenue simple mais ferme, au regard bienveillant et modeste, monte dans la chaire de vérité; c'est l'orateur de toutes les grandes solennités, religieuses ou civiles, l'abbé d'Aviau du Bois-de-Sanzay, vicaire général de Mgr. de Poitiers; et du haut de la tribune chrétienne, d'où il a si souvent évangélisé le peuple, il fait entendre de nobles accents à ceux qui le gouvernent ou sont appelés à le gouverner. Il prend pour texte ces paroles que le législateur des Hébreux adressait, dans une circonstance presque identique, aux enfants d'Israël: « J'ai dit... Choisissez « parmi vous des hommes sages et habiles, qui soient « d'une conduite irréprochable dans vos tribus, afin que « je les constitue en autorité au milieu de vous; alors vous « m'avez répondu : c'est une bonne chose que vous voulez « faire. » Paroles mystiques, d'un à-propos et d'une convenance admirables en présence d'une assemblée qui avait à choisir des députés pour les états-généraux, où les grands intérêts de la nation allaient être pesés et traités.

L'orateur, après avoir payé dans son exorde un large tribut de respect et de déférence à son évêque, Mgr. de Saint-Aulaire, et à l'intendant de la province, M. de Nanteuil, exprima en passant son opinion sur le mouvement politique qui se préparait; il était loin

comme quelques-uns, de le désapprouver ; il croyait, au contraire, comme beaucoup d'autres, qu'il était propre à amener d'heureux résultats pour le pays; et dans cette persuasion, subitement transformé en publiciste religieux, il débute par ces remarquables paroles. « Ainsi... dès qu'on vit commencer à s'é-
« tablir nos nouvelles administrations, s'empressa-t-
« on, d'une extrémité de la France à l'autre, d'ap-
« plaudir aux vues sages et modérées, aux lois et aux
« dispositions vraiment paternelles d'un roi qui se ren-
« dait le bienfaiteur des âges à venir par ce qu'il fai-
« sait pour le nôtre. Il n'est personne qui n'aperçoive les
« avantages qui résultent, pour le moment présent,
« de ces institutions, sans parler de ceux qu'on entrevoit
« par la suite: une répartition d'impôts mieux entendue
« et plus équitable va, dit-on, procurer au gouverne-
« ment plus de revenus effectifs; tandis que le fardeau
« des contribuables sera allégé; les secours aussi seront
« appliqués plus utilement, parce qu'on aura sur les be-
« soins et les ressources des connaissances plus exactes ;
« en tout genre, le bien s'opèrera plus sûrement, plus
« promptement et à moins de frais; mais ce qui nous
« touche surtout, c'est de voir le roi s'approcher de son
« peuple en nous invitant à choisir nous-mêmes et dans
« nos cités respectives, ceux qui doivent être les dépo-
« sitaires d'une portion si intéressante de son autorité.
« *Date ex vobis viros sapientes et gnaros, et quorum con-*
« *versatio sit probata in tribubus vestris, ut ponam eos*
vobis principes. (1) »

Après une semblable profession de foi politique, le

(1) Deutéronome, 1, 13.

prédicateur aborde un sujet connu. De quoi s'occupait-on dans tous les salons ministériels ? du bonheur public et des moyens de se le procurer ! C'était le but de tous les efforts, de toutes les recherches, de toutes les dissertations; nul qui ne se perdit en de plus ou moins ridicules théories sur ce point. S'inspirant des pensées qui ont fait l'objet des méditations de Bossuet et de Fénélon, l'un dans sa *Politique Sacrée*, et l'autre dans sa *Direction pour la conscience d'un Roi*, M. l'abbé d'Aviau prit sur lui d'indiquer les moyens qui paraissent les plus efficaces pour atteindre ce but.

« C'est l'esprit de religion qui nous détermine efficacement aux soins et aux sacrifices par lesquels nous devons contribuer au bonheur public; et ce sont les ressources de la religion qui procureront le succès de ces mêmes soins et de ces sacrifices. »

Dans la premiére partie, l'orateur accumule preuves sur preuves pour montrer le principe d'où naissent, tant chez le subordonné que chez le supérieur, les soins et les sacrifices qu'exige le bien public. En traitant ce sujet, il s'élève aux plus hautes considérations de l'ordre social, qu'il appuie sur des motifs tirés la plupart de la Sainte-Ecriture, ou de l'histoire ecclésiastique, ou des annales de notre pays. C'est un véritable cours d'économie ou de politique sociale qu'il fait aux nombreux auditeurs qui se pressent autour de la chaire évangélique : mêlons-nous un instant dans leurs rangs, pour recueillir avec eux quelques-unes de ses paroles.

Nous ne suivrons pas l'éloquent prédicateur dans le développement des sublimes vérités qui font le sujet de son discours; il nous suffit de remarquer, qu'apres avoir convenablement établi les principes qu'il a exposés, il

donne tour à tour de sages leçons aux princes et aux peuples; aux premiers, il rappelle qu'ils n'ont été élevés au-dessus de leurs semblables que pour faire leur bonheur, qu'ils doivent être moins leurs maîtres et leurs souverains que leurs pères et leurs nourriciers, qu'ils ne vivront pas éternellement et que le Très-Haut leur demandera un jour compte de leur administration; aux seconds, il prêche, tout en reconnaissant la légitimité de leurs droits, et, en quelques circonstances, la justice de leurs plaintes, le respect, l'obéissance et la subordination envers ceux que la Providence a mis à leur tête, à l'exemple des premiers chrétiens, qui ne conspiraient pas, ne se révoltaient pas ; aux uns comme aux autres, il ne cesse d'inculquer le dévoûment à la chose publique, dévoûment qui exige naturellement des soins, des peines et des sacrifices en rapport avec la position qu'on occupe dans la société.

Laissons-le, du reste, entrer lui-même dans quelques détails; il fait admirablement sentir le ressort de la Religion sur tous les grands fonctionnaires de l'État; on ne prévoit que trop comment ils se conduiraient s'ils n'étaient pas excités par son divin aiguillon, ou retenus par son frein :

Ce que Dieu a fait par une libre disposition de sa bénigne et sage providence en communiquant son autorité aux rois, et se les associant en quelque sorte dans le gouvernement de la terre qu'il pouvait régir comme les cieux par de simples actes de sa volonté, les rois sont contraints à leur tour de le faire, en communiquant à des délégués telle ou telle portion de cette autorité, de cette puissance qu'ils ont reçue, afin de se décharger sur eux d'une multitude de soins auxquels il leur serait absolument impos-

sible de suffire. Car si Moïse, au milieu du camp d'Israël, ne put s'empêcher de convenir « qu'il se consume-« rait d'un travail inutile, » s'il voulait régler par lui-même toutes les affaires portées à son tribunal ; que sera-ce du souverain d'un peuple innomblale et dispersé en tant de provinces..... Il faut, qu'à l'exemple du saint Législateur des Hébreux, le souverain le plus laborieux et le mieux intentionné, choisisse des hommes dignes de le représenter dans l'exercice de ses augustes fonctions....

Ah ! sans cet esprit de religion, ceux que le Souverain a distingués par une confiance plus intime, jusqu'à mettre entre leurs mains les plus grands emplois, que donneront-ils au bonheur de l'Etat, qu'une fausse apparence du zèle? ils seront tout occupés, en effet, de cimenter leur fortune, d'avancer leur famille, de se faire des créatures, d'accroître ou perpétuer au moins leur autorité? et ceux qu'il a revêtus des principaux emplois dans ses armées? s'ils ont abdiqué les sentiments religieux, comptez peu sur leurs sentiments patriotiques. Chez eux, au lieu de la noble émulation des guerriers, ce ne sera plus qu'une jalousie également basse et funeste. Eh! que leur importeront les succès de l'ennemi, les désastres de la patrie, pourvu qu'ils supplantent un rival, et qu'ils le devancent dans la carrière des honneurs? et ceux qu'il a rendu les dépositaires de la loi, les organes de la loi, ses interprètes? ne se degoûteront-ils point d'une étude aride et ingrate, s'ils n'y sont animés par des vues surnaturelles? chercheront-ils constamment la vérité, ou ne craindront-ils point quelquefois de la reconnaître? n'oseront-ils jamais la trahir après l'avoir connue?

« Pour nous arrêter sur un point particulier, combien ne sont pas désirables ces mêmes principes, combien ne sont-ils pas nécessaires à des administrateurs qu'il aura préposés soit à telle grande province, soit

à un moindre district, tant pour y répartir équitablement les charges publiques et les secours destinés à divers genres de calamités, que pour y procurer l'exécution des plus utiles projets en éclairant sa bienfaisance ! Oui, supposez-les dénués de ces motifs religieux, qui les détermineraient à s'oublier eux-mêmes, en oubliant et leurs propres intérêts et la plupart de leurs inclinations, pour se livrer à un travail opiniâtre et si peu attrayant ? Qui les déterminerait à ne faire jamais acception des personnes, et à tenir invariablement aux règles de la plus stricte justice, sans égard ni à des prétentions hautaines d'hommes puissants ou accrédités, ni aux prétextes d'une compassion louable sans doute mais égarée, ni aux vues personnelles, ni aux liaisons du sang, ni même aux touchantes insinuations de l'amitié ou de la reconnaissance ? Qui les déterminerait, en un mot, à cette exactitude dont ils ne peuvent se départir, qu'en frustrant le vœu du prince et l'espoir de l'Etat ? Comptera-t-on sur les sentiments d'honnêteté naturelle ? Je leur rends un sincère hommage ; mais, ou ils sont plus rares qu'on ne pense, ou ils se trouvent bien impuissants contre les efforts et les artifices des passions. Sur le respect que doivent imprimer les regards du public ? mais nous savons trop et combien on a d'abord d'attention, d'habileté et d'adresse pour s'y dérober ; et comment ensuite on les brave avec audace. Enfin, peut-être sur ces grandes vues, sur cet accroissement de lumières et d'esprit philosophique, dont notre siècle aime tant à se faire honneur? mais je ne crains pas de le dire, les sacrifices qu'on demande ici, des sacrifices journaliers et souvent obscurs, sont peut-être ce que nous devons le moins attendre de cet esprit trop loué pour des œuvres de vanité ou de caprice. Celui qui en est dominé ne s'occupera guère que de soi, il rapportera tout à soi, ses actes même de bienfaisance ; et les choses en sont venues au point, que nos sages ne daignent presque plus se défendre d'un reproche qui leur parut d'abord si injurieux.

S'en défendre ! en auraient-ils conservé le droit, après avoir répété si souvent et si haut, après avoir écrit, que le désintéressement dont nous parlons serait une folie s'il n'était pas un faux semblant ou une chimère , après s'être efforcés tant de fois de justifier, par de coupables sophismes, et les extravagances, et les injustices, et les bassesses soit du luxe, soit de l'ambition ? »

Dans la seconde partie, l'orateur ne saurait trop déplorer l'aveuglement de nos publicistes modernes, qui, pleins d'eux-mêmes et de leurs propres pensées, n'appellent pas Dieu à leur aide dans leurs théories sociales ; il les confond par l'exemple de la profane antiquité, qui, malgré les ténèbres dont elle était environnée, avait reconnu la nécessité d'une intervention divine pour le bon gouvernement des choses d'ici-bas. Suit le tableau du bonheur qui est réservé aux nations chrétiennes :

« Qu'il serait désirable le sort d'une nation vraiment chrétienne? avec quelle douceur s'exercerait l'autorité ! Toute paternelle et douée d'une tendre sollicitude, elle ne se ferait guère sentir qu'en protégeant. L'obéissance n'aurait plus rien d'humiliant ni de pénible; on la rendrait avec trop d'affection ! il y aurait, de part et d'autre, confiance réciproque. Les champs, cultivés par des mains innocentes et que la vertu rendrait laborieuses ,ne seraient-ils pas plus féconds ? Comme l'industrie ne serait désormais ni étouffée par l'oisiveté, ni prostituée aux arts frivoles et corrupteurs, on verrait fleurir à l'envi les arts utiles. On n'entendrait point discourir et déclamer systématiquement sur la population ; mais sous la sauve-garde des mœurs elle prendrait assez d'accroissements. Et le commerce ? la prudence de ses spéculations et la bonne foi en favoriseraient le succès.

Pour toute conclusion, l'orateur paraphrase ces paroles de l'apôtre saint Pierre : *Fraternitatem diligite, Deum timete, regem honorificate* (1). Il était digne de son ministère et de son cœur de les développer ; c'est une triple invitation à l'amour de Dieu , du souverain et de la patrie. Nous ne reproduirons que cette dernière tirade ; elle peint admirablement les sentiments patriotiques qu'avoue et favorise la Religion.

« Aimez vos frères : *fraternitatem diligite* ! Bien que le chrétien ait pour frères tous les hommes, il doit être néanmoins plus attaché, selon les dispositions de la Providence, à ceux qui habitent avec lui le pays qui l'a vu naître. Que les liens de cette charité universelle, mais bien ordonnée dans ses affections, que ces liens sacrés vous unissent donc spécialement à votre patrie, à vos concitoyens. Aimez l'Etat auquel vous appartenez , ce corps politique dont vous êtes les membres ; car, de même que le corps mystique de Jésus-Christ , cette société des fidèles décrite par saint Paul, l'Etat civil a différents membres dépendants l'un de l'autre ; *membra de membro* (2). Que ces membres se montrent attentifs à s'entraider et qu'il n'y ait point de schisme entre eux ; ceux qui paraissent les plus faibles sont quelquefois les plus nécessaires . Loin de vous cet esprit d'intérêt personnel tant reproché à notre siècle, et souvent par ceux mêmes qui en sont le plus dominés ! Ne refusez jamais de contribuer à l'utilité commune ; tout ce que vous lui sacrifierez vous profitera. Loin de vous encore l'impartialité hypocrite de ceux qui admirent et louent ce qui est étranger, pour acheter le privilége odieux de rester indifférents à ce qui les touche, et qui se diront citoyens de l'univers, pour ne plus tenir à la patrie que le ciel leur a donnée ! Français,

(1) I Epit. II, 17.

(2) I Corinth., XII, 27.

soyez Français, et parce que vous êtes chrétiens, *fraternitatem diligite.*

Plût à Dieu que la France entière, se trouvant en ce moment dans l'église, eut entendu la sainte voix qui retentissait sous ses voûtes? Peut-être eût-elle fait, en plus d'un endroit, dans ce moment critique où ses plus grands intérêts étaient si ébranlés, de meilleurs choix, ou du moins eût-elle imposé à ses députés des clauses restrictives de leur mandat! Car, après tout, elle voulait des réformes dans l'ordre politique et religieux, et non le renversement de tout ce qui existait.

Il nous serait même difficile d'assurer si ceux qui l'écoutèrent profitèrent tous de la leçon qui leur était donnée; autrement, comment expliquer certains noms qui sortirent de l'urne électorale de la ville de Poitiers; celui de Thibaudeau, père du conventionnel et régicide, répond à lui seul pour plusieurs autres.

Mais, au milieu de ce mouvement des esprits, de nouvelles destinées se préparent pour M. d'Aviau; ici finit sa vie privée et retirée; bientôt va commencer sa vie publique et solennelle; nous le suivrons dans cette nouvelle carrière, à l'éclat de ses éminents services.

DEUXIEME PARTIE.

Depuis la nomination de Mgr d'Aviau au siége archiépiscopal de Vienne, jusqu'à son transfert sur celui de Bordeaux.

CHAPITRE PREMIER.

La réputation de M· d'Aviau est à son apogée. — On est surpris qu'il ne soit pas encore Évêque. — C'est surtout dans les salons de Mgr de Juigné qu'on s'en préoccupe. — Pour lui, il est loin d'y songer; il a une si basse idée de lui-même. — Son Evêque, qui le connaît, ne cesse de le recommander au ministre de la feuille. — Celui-ci, après diverses explications dont il est satisfait, promet d'appuyer sa demande. — Mais il n'en a pas le temps; c'est Mgr de Pompignan, son successeur à la feuille, qui est chargé d'acquitter ce legs. — Délicatesse de ce prélat; il veut résigner son siége de Vienne. — D'après les notes de Mgr de Marbœuf et de M. Emery, il porte, à cet effet, ses vues sur M· d'Aviau. — Il lui écrit, dans ce dessein, sans toutefois rien lui dire, de venir le voir à Paris — Comment celui-ci apprend, à Tours, sa nomination au siége archiépiscopal de Vienne. — Il revient à Poitiers et s'excuse auprès du ministre, de ne pouvoir se rendre à ses vœux. — Alors, ce dernier lui mande nettement ce dont il s'agit. — Refus positif de sa part. — Troisième lettre de Mgr de Pompignan. — Impression qu'elle produisit sur celui qu'elle concernait. — L'affaire s'étant ébruitée, il y eut à Poitiers explosion de joie et de félicitations. — Comment celui-ci y répondit. — Il part, peu de jours après, pour Paris, dans l'espoir de faire retirer la proposition qui lui est faite. — Le ministre n'écoute pas ses observations. — A la fin, comme il y avait une nouvelle insistance de la part du chanoine de Poitiers, on fait intervenir le roi, et M. d'Aviau se rend.

Assez long-temps, pour nous servir d'une comparaison de la Sainte-Ecriture, la lumière a été cachée sous le boisseau; il faut maintenant qu'elle soit placée sur le

chandelier, afin qu'elle rayonne au loin; car ce n'est pas en vain qu'elle a reçu du ciel un si magnifique éclat. De même, assez longtemps M. d'Aviau est resté dans les rangs secondaires de la cléricature ; ses vertus , ses talents , ses services, justement appréciés de ses concitoyens , l'appellent à un poste plus éminent; il est à présent dans l'ordre qu'il dépose l'aumusse de Saint-Hilaire pour revêtir l'habit sacré des pontifes. C'est là, en effet , sa place , parmi les princes de la maison d'Israël, aux premiers rangs de la hiérarchie catholique; dans ce moment plus que jamais, l'Eglise l'y veut, car elle sent tout le besoin quelle a de pontifes de ce mérite; le jour du danger approche, et il s'agit de mettre à la tête du peuple de Dieu des chefs capables de le défendre.

La réputation de M. l'abbé d'Aviau, comme simple prêtre, est arrivée à son apogée; elle ne peut plus grandir. Déjà elle n'est plus contenue dans les limites de la province; et, malgré le tourbillon politique qui absorbe tous les esprits, elle se fait jour jusques dans la capitale. Là, on parle de lui avec éloge; on est même surpris qu'on n'ait pas encore songé à lui pour un siége; et tout porte à croire qu'on s'en occupera bientôt. Le ministre de la feuille, mieux instruit ou moins géné dans ses choix, ne tardera pas, dit-on, à réparer son oubli.

C'est surtout dans les salons de Mgr. de Juigné, Archevèque de Paris, rendez-vous habituel des prélats pieux, comme les appelle Mme. la duchesse d'Abrantès, par opposition aux prélats politiques qui se trouvaient mêlés aux affaires publiques, que l'on pense tout haut sur le compte du grand-vicaire de Poitiers; il n'est aucun de

ces vénérés pontifes, jaloux qu'ils sont de se recruter dans les rangs des plus dignes lévites, qui ne manifestent le désir, d'après ce qu'ils ont entendu dire de lui, de le voir bientôt associé à leurs glorieux travaux; s'ils peuvent réussir, quel bonheur ce sera pour eux, et, en même temps quel heureux renfort! ils l'espèrent d'autant plus, que l'opinion publique, infiniment blessée par la dernière nomination épiscopale qui a eu lieu, celle de l'abbé de Périgord, s'est fortement prononcée contre les choix que parfois la faveur impose au palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés (1); jusqu'à présent, c'est la multiplicité des candidats appuyés par la cour ou le ministre qui a éloigné le chanoine de Poitiers des dignités ecclésiastiques.

Tout ceci, on le comprend, se passait à l'insu de M. d'Aviau; s'il avait connu la moindre démarche ou même la plus simple insinuation faite pour lui, il l'eût repoussée de toute l'énergie de son âme; car il ne craignait rien tant que ce qui pouvait le tirer de son obscurité pour le produire sur un plus grand théâtre. Humble et modeste comme il était, il se croyait déjà trop élevé dans l'Eglise de Dieu; il disait qu'au lieu de faire de lui un grand vicaire, on eût bien fait de le nommer recteur d'un petit village; et quand on avait l'air de lui annoncer qu'on ne le laisserait pas encore là, il répondait: *Que voulez-vous que l'on fasse de moi? je ne suis bon qu'à gâter l'œuvre de Dieu.* Mais, comme on s'en doute bien, personne ne le croyait lorsqu'il parlait de cette manière; il ne se faisait illusion qu'à lui-même, et l'on savait à

(1) Résidence de M. de Marbœuf, pendant qu'il était chargé des bénéfices à la nomination du roi.

quoi s'en tenir sur sa prétendue inexpérience et sa soi-disant incapacité; car tel est le langage des Saints, que, se rapetissant à leurs propres yeux, se jugent toujours au dessous de ce qu'ils sont en réalité.

De tous ceux qui l'entendaient parler de la sorte, celui peut-être qui ajoutait le moins de foi à ses paroles, c'était son propre Évêque; il le connaissait depuis trop longtemps, et puis il l'avait trop bien vu à l'œuvre, pour s'en rapporter à la dépréciation qu'il faisait de lui-même; d'ailleurs personne, quelque précaution qu'il prît pour cacher son mérite, n'était plus habile à le découvrir. Aussi, quel ne fut pas son empressement, dès que ce pieux et savant ecclésiastique eut atteint l'âge de trente cinq à quarante ans, à le désigner au choix du gouvernement comme un sujet qui ferait honneur à l'Eglise. On peut dire que depuis cette époque, il ne manqua aucune occasion de le recommander au roi ou à ses ministres.

Nouvellement arrivé à Paris, en 1788, pour l'assemblée du clergé dont il faisait partie, — la dernière qui a eu lieu de ces célèbres réunions que l'abbé Fleury regardait avec raison comme le concile permanent des Gaules, — il va trouver le ministre de la feuille, Mgr. de Marbœuf, et, après l'avoir félicité sur son élévation au siège archiépiscopal de Lyon qui faisait en ce moment du bruit à Paris, il aborde aussitôt la question de son grand-vicaire. D'où vient, lui dit-il, qu'on le laisse toujours dans une position qui n'est pas la sienne? est-ce que les vacances ont manqué depuis quelques années? tout le monde sait bien le contraire. — Tout le monde sait aussi, reprend le ministre, que nous ne sommes pas toujours libres; il y a des choix imposés; la cour

est toujours là avec ses influences. — Quand finiront-elles donc ces exigences? on est scandalisé du dernier choix qu'elles ont inspiré; un Tailleyrand, dont la vocation ecclésiastique a toujours été un problème, porté au siège d'Autun! — Hélas! ce n'est pas ma faute, répliqua le prélat ministre; j'ai fait mes observations à qui de droit, et l'on a cru devoir passer outre; le roi a été contraint. — Eh bien, reprend l'Évêque de Poitiers, puisque le mal est fait, il s'agit de réparer le mauvais effet qu'il a produit dans l'opinion publique, par une nomination à l'abri de tout de reproche; celle de M. d'Aviau, soyez-en sûr, emportera tous les suffrages. — Je le veux bien, dit le ministre en finissant, mais auparavant donnez-moi des notes bien précises sur le sujet que vous proposez.

Là-dessus, il lui expose sommairement les titres qui recommandent son noble protégé, à la pensée bienveillante du monarque; ce sont absolument les mêmes que le cardinal de Fleury, si renommé par la sagesse qui présidait à ses choix pour l'épiscopat, recherchait avant tout dans ceux qui étaient présentés pour cette haute dignité; savoir: vertu irréprochable, science bien établie, talents reconnus, intelligence des affaires, expérience des hommes et des choses, douceur et fermeté de caractère, zéle soutenu et éclairé, prudence dans le conseil et l'action, etc. Toutes ces qualités, ajoutait-il, sont réunies à un degré peu ordinaire dans l'abbé d'Aviau; j'en ai acquis la preuve par moi-même pendant les dix-huit années de grand-vicariat qu'il a passées près de moi; durant tout ce temps, je n'ai eu qu'à me louer de sa piété et de ses lumières. Enfin, résumant en peu de mots sa pensée, il demande s'il y en a beaucoup,

parmi les ecclésiastiques les plus en évidence, qui offrent un ensemble plus complet. De là, reprend-il, la voix publique qui depuis longues années le préconise pour tous les siéges vacants. Vous le savez, monseigneur, cet instinct populaire a quelque chose de significatif; il est comme l'indication dont la Providence se sert pour faire connaître ceux qui ont une grande mission à remplir ; n'a-t-il pas dans tous les temps donné à l'Eglise les plus dignes pontifes ?

Qui le croirait? à la veille de perdre leurs privilèges, c'était peut-être le moment où les hommes de la cour y tenaient le plus; ils étaient d'autant moins disposés à en faire le sacrifice qu'ils étaient destinés à ne plus en jouir. Mgr. de Marbœuf, élevé et nourri dans ces idées aristocratiques, répondit au noble vieillard que le principal obstable à sa requête viendrait exclusivement de la famille de son protégé; il la croyait d'une trop petite noblesse de province, sans ancètres et sans renom, pour tirer un prélat de son sein ; comme s'il fallait descendre d'un sang illustre, produire de vieux parchemins, ou posséder une grande fortune, pour succéder aux apôtres, pauvres pècheurs recueillis sur les côtes de la mer de Tibériade, qui ont converti le monde ?

Partageant lui-mème ce préjugé de caste, le digne Evêque de Poitiers ne s'applique pas à le combattre. A cette époque où le clergé avait une position politique dans l'état, c'était un principe universellement reconnu qu'il ne fallait admettre aux dignités ecclésiastiques que des hommes de naissance; on suivait, en général, la même règle pour les charges de l'Eglise que pour celles de la judicature, de l'armée et de la cour; il n'y avait guère que celles de la finance que l'on abandonnait com-

me par grâce aux parvenus de la roture et aux nouveaux anoblis. En conséquence, le prélat se borna à donner au ministre de la feuille des renseignements officiels et précis sur la famille de son grand vicaire; il lui certifia, les preuves de l'armoirial à la main, comme il était d'usage en beaucoup de circonstances, que la famille d'Aviau de Piolant, l'une des plus anciennes de son diocèse, n'avait pas de moins belles illustrations. Ce qui suffit et au-delà pour satisfaire Mgr. de Marbœuf, dont les intentions étaient pures, lors-même qu'il paraissait payer son tribut aux idées que le temps démolissait de plus en plus; il fut, du moins, rassuré contre les chuchotements des courtisans qui trouvaient à redire à toutes les élévations qui n'avaient pas un cordon bleu dans leur famille ou un tabouret à la cour.

Comme la réponse du ministre n'était pas, de sa part, un vain subterfuge, pour échapper, à l'aide d'une formule polie et honnête, à la demande qui lui était faite, il apprit avec plaisir, de la bouche de Mgr. de Beaupoil de Saint-Aulaire, que son pieux recommandé n'était pas moins riche en nobles ancêtres qu'en talents et en vertus. Dès-lors, il ne fut plus question de plus ou moins de quartiers de noblesse, de plus ou moins grandes illustrations, de plus ou moins belles alliances; tout était convenable et satisfaisant sous ce rapport comme sous les autres. Il promit donc, qu'à l'une des premières vacances, il présenterait au choix de sa majesté le candidat dont tout le monde lui faisait un si bel éloge. En attendant, il prit une note exacte des derniers renseignements qu'on venait de lui donner et les joignit avec les autres qu'il avait reçus antérieurement; puis il les déposa tous ensemble sous le nom

M. d'Aviau dans les cartons de la chancellerie ecclésiastique de France.

Mais le temps ne lui permit pas d'accomplir cette bonne résolution; on commençait déjà à accoutumer le pays à ces fréquents changements que nous avons vu plus tard se multiplier encore dans les hautes régions du pouvoir; cette gloire était réservée à un ministre, également pontife d'un grand siége, dont les pensées, pour être moins exclusives, n'en étaient pas moins pures. Un an ou six mois après, Mgr de Marbœuf fut remplacé à la feuille des bénéfices par Mgr. Lefranc de Pompignan, Archevêque de Vienne, que les événements politiques mettaient chaque jour de plus en plus en lumière. Ce fut ce prélat, l'un des plus remarquables de cette époque par l'étendue de ses connaissances comme par l'ensemble de ses qualités personnelles, qui eut le bonheur, c'est là le mot dont il se servait lorsqu'il parlait de cet acte de sa vie, de donner à l'Eglise, dans la personne de M. d'Aviau, un Évêque digne des premiers siècles du christianisme.

Il n'entre pas dans notre plan, encore moins dans le cadre de nos idées, de raconter comment ce prélat, jusqu'à ce jour exclusivement occupé de controverses religieuses, de pieuses publications, de travaux apostoliques, et, à ces divers titres, une des gloires les plus pures de l'Eglise gallicane, dont il fut plus d'une fois l'oracle dans ses assemblées, fut porté à la présidence des états de Vizille dans le Dauphiné, et de là à celle des états généraux en 1789. Tout ce qui vient à notre sujet, c'est que, sa majesté l'ayant ensuite nommé ministre de la feuille et membre de son conseil privé, il crut ne pouvoir conserver en mêms temps l'administration de son diocèse. C'eût été, à ses yeux, manquer

aux lois de la résidence que prescrivent tant les saints canons et dont lui-même avait dernièrement rappelé l'observance dans ses *Lettres à un Évêque*; il résolut donc, dans l'impossibilité où il était de concilier les devoirs que lui imposaient ses nouvelles fonctions avec ce qu'il devait à son troupeau, de se désister de son titre d'Archevêque de Vienne; magnifique exemple, en face d'une société qui ne croyait plus aux vertus du clergé qui protestait hautement de son attachement aux règles de l'Eglise et de son détachement des choses de la terre.

Ce fut une véritable désolation lorsqu'on apprit à Vienne cette nouvelle; on y aimait, estimait et vênérait Mgr de Pompignan; on était fier de l'éclat qui s'attachait à son nom: mais sa résolution était prise, il était inutile de le presser de garder son titre; on se borna à le supplier d'envoyer à son ancienne épouse un pasteur qui fût digne d'elle et de lui ; Dieu en a toujours dans les trésors de sa miséricorde pour ceux qui l'aiment.

Et où le trouvera-t-il ce digne successeur qui puisse continuer à Vienne ses nobles traditions, ou plutôt celles de tant de grands pontifes qui ont gouverné cette église? Il y a dans les cartons de son prédécesseur, au ministère de la feuille, un nom que recommandent de hautes vertus et des talents en rapport; c'est celui de M. l'abbé d'Aviau du Bois-de-Sanzay, chanoine de Saint-Hilaire, grand-vicaire de Poitiers; on ajoute que l'ecclésiastique qui le porte est aussi modeste que pieux et savant; depuis longtemps le peuple fidèle le préconise pour un siége. En dépit des courtisans, toujours prêts à censurer les faveurs qui ne tombent pas sur eux, l'illustre démissionnaire parait s'arrêter sur cet humble et modeste prêtre qui vit retiré au fond de sa province, pour le remplacer.

Toutefois, en administrateur sage et prudent qui ne fait rien sans conseil lorsqu'il s'agit d'affaires importantes, il veut auparavant savoir l'opinion du supérieur général de Saint-Sulpice, M. l'abbé Emery, sur le choix qu'il se propose de faire; c'était l'habitude du pieux cardinal de Fleury qui l'avait nommé lui-même, en 1744, au siége du Puy, de ne faire aucune nomination épiscopale sans prendre l'avis des hommes les plus graves; et de plus ce sera une sécurité pour sa conscience délicate et timorée, qui a besoin d'avoir des garanties pour assumer sur elle une si grande responsabilité.

L'opinion de M. Emery ne se fit pas attendre ; elle fut bientôt formulée et toute favorable. Ce digne chef de la congrégation de Saint--Sulpice, que le ciel semble avoir ménagé dans ces derniers temps pour introduire sur la scène tous les grands pontifes de l'Eglise de France, engagea fortement le ministre à donner suite à cette pensée. Il lui dit entre autres, qu'il n'avait pas connu personnellement M. d'Aviau, mais qu'il en avait entendu parler dans les meilleurs termes par les ecclésiastiques de sa société qui l'avaient vu au séminaire d'Angers, où il avait fait ses études et pris ses grades; il ajouta que depuis sa réputation avait toujours grandi jusqu'à ce jour où la voix publique, tant dans le clergé que parmi les fidèles, l'appelait unanimement à un siège. On ne peut, dit-il en terminant, faire un choix plus utile à l'Eglise que celui qui est proposé.

Sûr de son homme, pour nous servir d'une expression vulgaire qui rend exactement notre pensée, Mgr. de Pompignan tourne décidément ses regards du côté de Poitiers. Cette ville n'est-elle pas la terre classique des grands Évèques? De son sein sont sortis et l'Athanase des

Gaules, Hilaire, le grand docteur qui a soutenu la foi de Nicée contre les efforts combinés de l'Orient et de l'Occident, et Martin de Tours, ce célèbre thaumaturge qui a étonné le monde par l'éclat de ses prodiges. Non, dit-il en lui-même, sa sève n'est pas épuisée; il y a encore, sous les contreforts de sa plus insigne collégiale, un de ses enfants qui a de grandes destinées... Je veux qu'il soit mon successeur sur le siége des Crescent, des Mamert, et des Avit; ils applaudiront, j'en suis sûr, à mon choix... Tout se fit, comme on le voit par l'inspection des dates, en très peu de temps; car ce ne fut que le 4 août 1789, que Mgr. l'Archevêque de Vienne fut, nommé ministre de la feuille, et déjà avant la fin du même mois, il avait écrit à M. d'Aviau, pour le pressentir sur cette disposition,

Le prélat, dans sa première missive au chanoine de Poitiers, se garda bien de lui révéler sa pensée; on l'avait prévenu que, s'il abordait directement la question, il éprouverait inévitablement un refus; il dut alors prendre un biais ou un détour pour ne pas heurter de front l'humble Poitevin, et, par ce moyen, arriver plus aisément à son but. Dans cette fin, il se contenta, en lui écrivant, de l'engager à venir à Paris, sous prétexte de quelques communications qu'il avait à lui faire, ou plutôt de quelques renseignements qu'il avait à lui demander; le véritable motif du voyage était parfaitement dissimulé. Mgr. de Saint-Aulaire seul était dans la confidence de ce pieux stratagème; c'était lui, du reste, qui en avait donné la première idée.

S'il faut en croire la chronique du temps, aujourd'hui à l'état de tradition dans le diocèse de Poitiers, M. l'abbé d'Aviau partit peu de jours après pour la capitale, ignorant absolument ce que le ministre voulait faire

de lui ; simple et candide comme il l'était , il ne soupçonnait pas le moins du monde qu'on songeât à lui pour un poste éminent dans l'Église. Ce ne fut qu'en route qu'il apprit d'une manière assez étrange, dans un hôtel où il était descendu (car à cette époque on ne passait pas la nuit dans les voitures) , les desseins qu'on avait sur lui. Arrivé à Tours, station ordinaire des diligences de Bordeaux, qu'il avait prises à Poitiers, il demanda, par hasard, à l'un de ses compagnons de voyage qui en ce moment lisait un journal : Eh bien! Monsieur, y a-t-il quelque nouvelle — Oui, reprit-il, et une grande. — Laquelle, s'il vous plait? — On parle de la prochaine nomination de M. l'abbé d'Aviau, chanoine et grand-vicaire de Poitiers, à l'archevêché de Vienne, en remplacement de Mgr de Pompignan, démissionnaire. — Mauvaise plaisanterie! répartit le pieux interrogateur; comment, à propos d'un si grand titre , jeter un si petit nom en avant ? Fort heureusement que personne ne croira à ce bruit ! Il s'efforçait, en même temps de comprimer les sentiments qui se passaient dans son âme. — Il faut que cet ecclésiastique ait bien du mérite, puisqu'on lui fait faire un si beau chemin; le connaissez-vous? — Assez bien , répliqua M. d'Aviau lui-même; c'est un pauvre et petit chanoine de la collégiale de Saint-Hilaire; il sera plus affligé que personne de ce que l'on pense à lui pour de si grands emplois. — Permettez-moi, monsieur l'abbé, de ne pas partager votre opinion; tous les hommes se ressemblent, ils sont bien satisfaits quand on les élève. — Soyez-en sûr, il n'en sera pas de même de lui, comme je le connais, je réponds qu'il refusera si on le laisse libre.

Pendant toute cette scène, M. d'Aviau avait pris sur lui de se contenir, afin de ne pas trahir son *incognito*; une fois débarrassé de son interlocuteur, il se demanda ce qu'il avait à faire. Sa résolution fut bientôt prise ; interdit, troublé de ce qu'il venait d'apprendre, il se garda bien de continuer sa route; il revint en toute hâte à Poitiers, bénissant le ciel d'avoir échappé au piége qu'on lui tendait. Là, il ne fit part à personne de son aventure, pas même à ceux qui avaient le plus sa confiance. Mais il écrivit sur le champ au ministre, pour le prier de l'excuser s'il ne se rendait pas à son invitation. Ce que j'ai lu, les jours derniers, sur le Moniteur, à l'article semi-officiel, vous expliquera, dit-il, le motif de mon retard. Je ne voudrais pas que la communication que vous avez à me faire ne fût qu'un prétexte poliment imaginé pour m'imposer un fardeau au-dessus de mes forces; la coïncidence de votre lettre avec l'annonce du journal ne me le fait que trop craindre...

Alors, le ministre s'expliqua nettement; il écrivit une seconde lettre à M. d'Aviau pour lui faire connaître clairement ses intentions, et en même temps il le pressa de pas apporter d'obstacle aux projets qu'il avait conçus. Vraiment, on est édifié de tout le zèle qu'il met à cette affaire; on voit qu'il a à cœur de donner à l'Eglise un saint Evêque. Il essaie de prouver presque algébriquement au chanoine de Poitiers, que la gloire de Dieu est intéressée à son acceptation; puissante voix qui retentira jusqu'au fond de ses entrailles, et le déterminera infailliblement à donner son consentement.

Quelque empressé que soit M. d'Aviau à concourir à tout ce qui peut contribuer au bien de la religion, — dût-il sacrifier sa position, sa santé, sa vie, rien ne lui coûte

quand il s'agit d'une belle cause, —sa réponse est négative; il ne peut se persuader, dans son humilité, parce qu'il se croit si petit et si faible, si ignorant et si inexpérimenté, si inhabile dans la direction de hommes et des affaires, qu'il puisse être de quelque utilité au salut du prochain dans une si haute élévation. C'en est fait; dans cette conviction, il écrit une lettre pleine de convenance à Mgr de Pompignan qu'il remercie de ses bonnes intentions, en le conjurant de ne plus songer à lui. Non, rien n'est pieux et touchant comme les raisons qu'il fait valoir pour l'engager à retirer sa proposition; deux ou trois phrases, extraites de sa réponse, en donnent une idée suffisante.

« Je sens trop mon impuissance, écrit-il à Mgr. l'Archevêque de Vienne, pour oser jamais accepter un si terrible fardeau; sa seule pensée m'effraie. Que serait-ce si l'on me le jetait sur les épaules? il m'écraserait de tout son poids. Eh quoi! dans tout autre temps, je serais allé me cacher, au-delà des mers, dans les déserts les plus reculés, pour décliner une semblable responsabilité! serait-ce lorsque l'Eglise, attaquée de tous côtés, a besoin d'un bras de fer pour résister à la tempête, que je consentirais, frêle roseau que je suis, à me laisser imposer une si lourde charge? il y aurait plus que de l'imprudence de ma part; il y aurait de la témérité...!

Ce langage énergique, tout empreint de foi et d'humilité, loin d'engager le ministre à se désister de sa première pensée, ne servit qu'à l'engager à poursuivre l'accomplissement de ses desseins; il avait compris qu'il avait trouvé l'Évêque qu'il cherchait, un Évêque primitif, à la S. Grégoire et à la S. Basile, unissant aux lumières

du docteur le courage et les vertus de l'apôtre. Quelque bien composé que soit l'épiscopat, les Évêques de ce mérite sont rares; on ne les trouve ni dans les couloirs des ministres, ni dans les salons des princes, ils se tiennent à l'écart, ne sollicitant rien, et même ne désirant rien; si on veut les élever, ils se cachent, ils prennent la fuite. Alors, c'est un motif de plus pour ceux qui sont préposés au choix des hauts dignitaires ecclésiastiques de ne pas accéder facilement au refus que la modestie inspire à plusieurs candidats; ils doivent, au contraire, les repousser avec empressement, et, au besoin, les vaincre d'autorité, en faisant intervenir des ordres supérieurs; car, dans l'Eglise, ils ont toujours été le signe du véritable mérite (1).

Telle fut, spécialement dans ce cas, la conduite de Monseigneur de Pompignan; il ne tint aucun compte des objections du chanoine de Poitiers, et, sans se donner la peine de les réfuter, il lui écrivit qu'il l'attendait sous peu de jours à Paris. Ce n'est que là, ajoutait-il, que nous pourrons nous entendre; de votre coté, vous m'exposerez vos raisons, et, à mon tour, je vous donnerai les miennes. Tous les deux, nous y mettrons de la bonne foi; si vos raisons sont les meilleures, croyez-le, je n'insisterai pas; à Dieu ne plaise que je veuille jamais violenter vos convictions. Mais, d'autre part, si mes raisons sont plus convaincantes, de grâce, ne trouvez pas mauvais que j'insiste pour votre présentation au choix de sa majesté; je man-

(1) Tantum ab ambitu debet esse sepositus (qui est eligendus episcopus) ut quæratur cogendus, rogatus recedat, invitatus effugiat... Cette maxime, que les empereurs Léon et Anthémius avaient donnée au préfet du prétoire, Armasius, pour le diriger dans ses choix épiscopaux, est devenue une règle dans l'Église.

querais évidemmment à Dieu et à l'Eglise si je ne le faisais pas; et certes vous ne voudriez pas être la cause d'une semblable félonie. Laissez-moi donc accomplir les saintes pensées que le ciel m'a inspirées: en deux mots, pour résumer, arrivez-nous le plutôt possible; le plus vite sera le meilleur au gré de mes désirs...

Cette troisième lettre fut foudroyante pour M. l'abbé d'Aviau. Jusque-là il avait cru pouvoir échapper à la calamité des honneurs; c'en était fait, quand il vit l'insistance du ministre, il commença à désespérer. Alors des larmes et des larmes abondantes coulèrent de ses yeux. On l'entendait, à mesure qu'on s'approchait de lui, s'écrier: « Mon Dieu! par quelle épreuve me faites-« vous passer! qu'ai-je donc fait pour être frappé de la « sorte? comme vous me traitez sévèrement? » D'autres fois s'exhalant en plaintes plus douces, il répétait ces paroles: « Seigneur, vous aurez pitié de votre serviteur; « vous ne permettrez pas qu'on l'accable d'une charge « qu'il ne saurait porter! » Ce n'est pas que le courage lui manque; il ne redoute ni les fatigues ni les dangers; son cœur est aguerri à la lutte; mais il y a des circonstances où la bonne volonté ne suffit pas; il faut en plus et des lumières et des vertus qu'il craint de ne pas avoir. Vous sentez qu'alors, dans cette disposition d'esprit, il se croyait jusqu'à un certain point autorisé à se laisser aller à une sorte de désolation.

Entre tous ces pourparlers, la nouvelle de la nomination de M. d'Aviau au siége archiepiscopal de Vienne, finit par s'ébruiter; jusqu'à présent, on ne l'avait regardé que comme une rumeur populaire sans aucune consistance; il y en a tant d'autres qui occupent un instant les esprits et dont on ne parle plus le lendemain! Dès que

celle-ci fut connue, il y eut une explosion de joie dans toute la ville de Poitiers; chacun d'applaudir à la pensée du monarque qui élevait si haut un de leurs concitoyens. Le chanoine de Saint-Hilaire seul était dans la tristesse; il ne pouvait se consoler d'un évènement qui l'arrachait à son obscurité; toutes ses idées étaient bouleversées.

Au même instant, des députations des divers chapitres de la ville, du clergé séculier et régulier, des communautés religieuses, des séminaires et autres établissements, vinrent lui adresser leurs communes félicitations. Les personnes les plus importantes de la cité, ou par le rang qu'elles occupaient, ou par les emplois qu'elles remplissaient, ou par la considération dont elles étaient entourées, ne manquèrent pas de se joindre aux précédents. Ceux qui dans cette circonstance, se pressèrent le plus auprès de lui, furent ses amis, MM. de Bruneval, d'Argence, Brumaud de Beauregard. Nous tenons de la bienveillance de ce dernier, lorsqu'il était encore sur le siège d'Orléans, la plupart des détails que nous avons racontés à propos des divers incidents qui précédèrent l'acceptation de M. d'Aviau.

Sincèrement affligé de ce qui peut-être en aurait flatté tant d'autres, le prélat nommé ne savait comment répondre aux compliments qu'on lui adressait. Vous qui m'aimez, leur disait-il, vous ne devriez pas me parler de la sorte; est-ce que vous ne connaissez pas à cet égard mes sentiments? ah! vous devriez bien plutôt me plaindre! oui, plaignez un pauvre prêtre qu'on veut mettre à la tête de ses frères, lui qui en est le dernier. N'y-a-t-il pas là de quoi le confondre et le désespérer?... Puis, lorsqu'on lui adressait la parole, ou bien qu'en s'entretenant avec lui, on lui donnait, ainsi qu'à

tous les Évêques nommés, le titre de *Monseigneur,* il s'y opposait de toute l'énergie de son âme. Ah! je vous en supplie, reprenait-il avec vivacité, ne m'appelez pas de cette manière; je ne veux pas de sobriquet, et celui-ci pourrait me rester. Et comme on le pressait également de prendre les insignes que le cérémonial permet et prescrit aux prélats désignés, lors même qu'il n'ont pas encore reçu l'institution canonique, savoir les glands au chapeau et le cordon soie et or et à la ceinture, il répondait : ne précipitons rien, *j'en serais pour mes frais!* qui sait si je n'amènerai pas le ministre à de meilleurs sentiments pour moi! je l'espère; quand il m'aura vu et entendu, il me rendra sûrement ma liberté.

Dans cet espoir, le saint homme partit, quelques jours après, pour Paris. Il avait compté sur le peu d'apparence de son extérieur, sa taille au-dessous de la médiocre, sa mise plus que simple, ses manières moins façonnées, sa parole lourde et embarrassée, le tout encore exageré et singulièrement augmenté par sa timidité naturelle, pour vaincre l'insistance de Mgr. de Pompignan ; ce prélat étant né lui-même grand seigneur , et en gardant religieusement toutes les allures, devait, ce me semble, rechercher le mêmes conditions dans celui qu'il choisissait pour son successeur. Mais il se trompa dans ses calculs; le ministre, esprit élevé et avancé, savait quand il fallait distinguer le fond de la forme; dans les hommes vulgaires, les intelligences communes, les désespérantes médiocrités, il exigeait le concours des deux, parce que, dans ces cas, l'une suppléait à l'autre; en sorte que, le fond manquant, la forme compensait jusqu'à un certain point: au lieu que dans les hommes

instruits, les supériorités reconnues, les incontestables capacités, trouvant des têtes bien organisées, un jugement sain, un profond sentiment de ce qui convient et ne convient pas, une habile tactique dans le maniement des affaires et des esprits, il passait volontiers sur tout le reste; que lui importait un peu plus ou un peu moins d'agrément dans les manières, un peu plus ou un peu moins d'aménité dans le langage, un peu plus ou un peu moins d'avenance dans la physionomie; est-ce qu'il n'avait pas appris de la bouche du divin Maître que la *vie vaut mieux que la nourriture, et le corps que la laine qui le couvre?*

C'est dire assez nettement que le ministre, Mgr. l'Archevêque démissionnaire de Vienne, à la première entrevue qu'il eut avec le chanoine de Poitiers, ne crut en aucune manière devoir déférer aux observations qu'il apportait pour motiver son refus; il ne vit en lui, malgré ses dehors simples et modestes, que le saint, le savant, l'homme capable, en un mot l'Évêque, tel que l'Eglise le veut dans tous les temps, et à plus forte raison quand l'autel et le trône croulaient dans une même ruine; dès-lors pouvait-il, sous prétexte de quelques frivoles difficultés, ne pas maintenir son premier choix à propos d'un sujet qu'il se proposait de prendre pour son remplaçant?

En vain M. d'Aviau s'épuisa-t-il en nouveaux efforts pour faire prévaloir son opinion; il ne faisait que répéter en d'autres termes ce qu'il avait déjà dit: qui suis-je, moi, le dernier dans la maison de Dieu, pour devenir tout-à-coup l'un de ses principaux chefs? lorsque je ne sais pas me conduire moi-même, comment voulez-vous que je conduise les autres? astre errant, nuée ténébreuse,

lumière éteinte, ne dois-je pas craindre de les mener à un abîme, et, grand Dieu, à quel abîme? l'Esprit-Saint l'apprend : *Si cœcus cœco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.*

Tout fut inutile; le prélat-ministre ferma l'oreille à ses nouvelles comme à ses précédentes réclamations; il lui montra, d'une manière invincible, le sceau de la volonté divine sur cette nomination. Ce n'est point l'homme qui me l'a suggérée, ajouta-t-il; avais-je quelque motif humain de vous choisir plutôt qu'un autre? Si j'avais été conduit par de semblables sentiments, j'aurais infailliblement donné la préférence à quelque nom illustre et hautement protégé. Vous savez que dans ces circonstances ils ne manquent jamais; mais non, j'ai résisté à de hautes influences et écarté de nobles ambitions, pour vous nommer, sans vous connaître personnellement, au siége archiépiscopal de Vienne. D'où vient ce choix ? n'est-ce pas de Dieu qui me l'a inspiré? il faudrait fermer les yeux pour ne pas reconnaître qu'il est marqué au sceau de sa divine volonté. Pour moi, je vous l'assure, je n'ai eu en vue que sa gloire en vous désignant pour mon successeur; et des hommes graves, qui méritent votre confiance et la mienne, m'ont assuré que je ne m'étais pas trompé. Que reste-t-il donc à faire? j'ai rempli mon devoir; à vous maintenant de remplir le vôtre.

Le pieux chanoine de Saint-Hilaire, toujours effrayé devant le fardeau qu'on voulait lui imposer, ne pouvait se décider à donner son consentement. Il craignait toujours d'être accablé sous le poids de la charge qu'on allait lui passer sur les épaules. Eh! quoi, répondait-il au ministre qui le pressait de plus en plus d'accepter,

les Ambroise, les Augustin, les Grégoire de Nazianze et les plus saints pontifes de l'antiquité n'ont rien négligé pour se soustraire à ces redoutables honneurs; ils fuyaient dans les forêts, ils se cachaient sous le creux des rochers, quand on voulait les élever sur des siéges; et vous voudriez qu'un pauvre prêtre, qui sent tout le poids de sa faiblesse et de sa misère, se montrât plns osé et plus hardi qu'eux? Pardon, c'est impossible!

Que fit alors Mgr. de Pompignan? il eut recours à un expédient qui devait mettre fin à ces incessants refus; il fit intervenir l'autorité du roi pour triompher de la résistance du chanoine de Poitiers. Ce que Louis XV avait fait sur les instances du cardinal de Fleury, pour engager Mgr. de Beaumont, ancien chanoine et comte de Lyon, à accepter l'archevêché de Paris, son petit fils Louis XVI le fit également, sur la demande de son ministre, pour engager M. d'Aviau à accepter l'archevêché de Vienne. Ce prince lui écrivit de sa propre main à ce sujet une lettre toute pleine d'obligeance et de bienveillance, pour lui signifier que tel était son bon plaisir.

Devant cette auguste volonté, toutes les observations cessèrent; il n'y eut plus de résistances, plus d'oppositions de la part du nouvel élu: l'obéissance commandait. Il se résigna aux honneurs comme d'autres se résignent aux tribulations et à la peine: sacrifice dont sûrement Dieu lui a su gré et tenu compte.

CHAPITRE II.

Mgr de Pompignan s'applaudit d'avoir triomphé de la résistance de M. d'Aviau. — Comment vit-on dans le public son acceptation ? — N'y eut-il pas quelques murmures à ce sujet ? Etaient-ils fondés? — Ses informations canoniques. — Il revient à Poitiers. — Entrevue avec M. de Beauregard. — De quelle manière il se prépare à sa consécration. — Le chapitre de Vienne lui envoie, en signe de politesse et de confiance, des lettres de vicaire général capitulaire. — Sa Sainteté le préconise avec Mgr de la Rochelle et de Boulogne. — Ces trois choix, les derniers de Louis XVI, font honneur à M. de Pompignan. — Un courrier extraordinaire apporte, en peu de temps à Paris les actes du consistoire. — On est désolé à Poitiers. — Mgr d'Aviau ne l'est pas moins. — Il reprend le chemin de la capitale. — Halte à Orléans. — Il fait une visite à Mgr de Jarente. Opinions respectives des deux prélats sur les événements qui se préparent. — C'était un beau sujet pour un tableau de genre. — Un témoin digne de foi nous en a laissé le croquis dans un estimable journal. — A peine de retour à Paris, il entre en retraite. — Quels sentiments il y éprouve. — Il est consacré par le nonce du Pape. — Tout ce que cette cérémonie emprunte aux circonstances. — La première bénédiction du nouvel Archevêque. — Recueillement et résolutions après le sacre. — Souvenir de cette grande résolution.

C'ETAIT une douce satisfaction pour Mgr. de Pompignan d'avoir triomphé des résistances de M. l'abbé d'Aviau; il avait craint un instant que ce pieux ecclésiastique, justement effrayé de l'immense responsabilité qu'impose l'épiscopat, ne se rendît pas même à la volonté du roi; quelques paroles qu'il avait à demi entendues dans le premier entretien qu'ils avaient eu ensemble, ne le lui faisaient que trop redouter;

enfin, grâce au ciel qui avait béni ses efforts, tout était terminé, et l'Église n'avait qu'à s'applaudir de son insistance; car elle lui devait un pontife qui, en montant sur un des premiers sièges de la chrétienté, allait dignement en soutenir l'éclat en présence des plus grandes difficultés.

Que pensa le public de cette nomination? comment la jugea-t-il en face des événements qui se préparaient? en fut-il aussi content que le ministre paraissait l'être? nul doute à cet égard, tous ses vœux étaient remplis; dès qu'il en eut connaissance, il la couvrit d'unanimes applaudissements. On entendait de toutes parts ces cris réitérés qui témoignaient hautement de la satisfaction générale : *On ne pouvat faire un meilleur choix; il y a long-temps qu'il n'y en a pas eu de semblable; comme il convient sous tous les rapports!* Personne, en effet, ne convenait mieux que M. d'Aviau à la haute position qu'on lui faisait par un ensemble de qualités au-dessus de la conteste; il était tellement estimé parmi le clergé comme parmi les fidèles, que son élévation n'était qu'une justice à leurs yeux.

Est-ce à dire pour cela que tout le monde, sans exception aucune, battît des mains à cette nomination? Non, ce n'est point là notre pensée; il y a dans la nature des esprits bizarres qui ne sont pas faits comme les autres, qui trouvent du mal partout, qui voudraient rencontrer la perfection absolue sur la terre. Figurez-vous le reproche que quelques-uns d'entr'eux adressent au nouvel élu. Il n'est pas d'une assez belle taille; il n'a pas de représentation; ses manières sont un peu vulgaires; quel rôle jouera-t-il à la cour? Comme s'il était nécessaire qu'un

Évêque allât à la cour, et que d'ailleurs il s'agît de cour dans un moment où la monarchie disparaissait de plus en plus sous les flots de la démocratie débordée. L'autel et le trône croulaient dans une même ruine, et de quoi s'occupait-on ?..

Les pauvres gens! ils se croyaient encore au siècle de François 1er ou de Louis XIV, où les fêtes de la cour tenaient une si grande place dans les annales du temps; et dans cette conviction qui n'était que la prolongation d'un rêve au milieu de la plus horrible tempête, ils discutaient à perte de vue sur des exigences et un cérémonial que le vent de la révolution soufflait devant lui. Le ministre ne s'inquiéta pas le moins du monde de ces rumeurs; que lui importait un anachronisme de plus ou de moins de la part de ceux qui comprenaient si peu leur époque? ils les abandonna, sans façon aucune, au cours du temps qui eut bientôt fait justice de si ridicules prétentions. Pour lui, il avait bien d'autres soins à prendre que de défendre des oripeaux déchus dans l'esprit des hommes sérieux. Il s'attacha à défendre les principes d'ordre social et religieux sur lesquels repose la stabilité des empires. Son explication n'était, du reste, que la conséquence de la conduite qu'il venait de tenir, sur l'invitation du monarque, dans la fameuse séance du 24 juin 1789.

D'autres murmuraient encore plus haut, et ceux-ci peut-être avec plus d'apparence de raison; ils prétendaient qu'on menait bien vite M. l'abbé d'Aviau, qu'on le faisait monter aux honneurs à pas de course, qu'avant de le nommer Archevêque de Vienne, on eût dû le faire passer par un simple évêché. Eh quoi! disaient-ils, n'est-ce pas chose inouie dans les fastes de l'Église, qu'on

aille prendre un simple chanoine dans une collégiale de province, pour le faire passer, *ex abrupto*, de sa modeste stalle sur l'un des premiers sièges des Gaules?.. et cela, tandis qu'il y a de vieux Évêques de grand nom et de plus grand mérite encore, tels que les Nicolaï de Beziers, les Fénélon de Lombez, les Castries de Vabres, et autres semblables qui auraient succédé à Mgr de Pompignan, à la satisfaction générale du clergé. Quelque disposé que nous soyons à accueillir tout ce qui est à l'avantage de notre héros, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître qu'il y a dans ces reproches quelque chose de fondé; il y a là le *non neophytum* de saint Paul, que l'on peut invoquer contre une élévation si subite; car, après tout, on n'improvise pas plus un Archevêque qu'un simple prêtre.

En thèse générale. c'est vrai, reprend le ministre; dans toutes les administrations, on doit exiger qu'un sujet fasse un certain stage dans les rangs inférieurs de la carrière qu'il embrasse avant d'arriver au sommet de l'échelle hiérarchique; autrement, on s'exposerait à de graves inconvénients dont les moindres seraient de compromettre l'ordre social en jettant tout d'un coup aux plus hautes et plus saintes fonctions des hommes nouveaux qui ne les connaissent pas. Mais, exceptionnellement, c'est faux; il est faux, dans une administration quelconque, qu'il faille en toute circonstance, avant d'avancer un sujet dont on est du reste fort content, compter ses années de service dans les rangs secondaires de son ordre; est-ce que, par hazard, saint Martin de Tours et saint Remi de Rheims ont passé par des sièges moins importants avant de venir s'asseoir sur la chaire métropolitaine des deux grandes églises qu'ils

ont gouvernées avec tant de sagesse ? La raison en est toute simple, c'est qu'il y a, dans tous les états, des hommes hors ligne par leurs vertus comme par leurs talents, et pour eux il n'est pas permis de raisonner comme pour les autres qui suivent les voies battues; ils ont pris leur essor, et du premier bond ils ont été portés aux plus hautes positions ecclésiastiques ou civiles. A notre avis, M. d'Aviau doit être rangé dans cette catégorie; on le verra à l'œuvre.

Tout était terminé; M. d'Aviau était nommé archevêque de Vienne, et, à force de sollicitations, il avait accepté; il ne lui restait donc plus qu'à remplir les formalités d'usage en pareil cas; et il ne tarda pas à le faire; car le lendemain ou le surlendemain du jour où il avait donné sa parole, il se rendit chez le nonce du pape, Mgr Dugnany, archevêque de Rhodes, pour lui annoncer son acceptation et prêter entre ses mains le serment de catholicité. Son vieil évêque, Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, en cette circonstance son conseil et son guide, l'avait instruit de tout ce qui était nécessaire pour ses informations canoniques; il l'accompagna ensuite chez la plupart de ses nobles collègues qui se trouvaient dans ce moment à Paris, et il le leur présenta comme un frère tout-à-fait digne de leur confiance et de leur amitié.

Ces préalables remplis, M. d'Aviau reprit aussitôt la route de Poitiers; il avait besoin de rentrer au plus tôt dans cette ville, pour achever des travaux commencés, et surtout pour mettre ordre à ses affaires personnelles; car enfin il allait être obligé de faire beaucoup de dépenses, et où prendre pour les couvrir, lui qui n'avait rien, s'étant toujours dépouillé de tout pour les pau-

vres! Nécessairement, il allait être forcé de vendre sa bibliothèque ou de faire un emprunt; il se décida à ce dernier parti soit pour solder ses provisions en cour de Rome, soit pour payer les frais de son sacre, soit pour subvenir à ses dépenses de premier établissement. Des parents et des amis, instruits de sa position, lui ouvrirent sur-le-champ un crédit illimité sur leurs banquiers respectifs.

Le même jour de son arrivée, le prélat nommé se rendit en toute hâte chez l'abbé de Beauregard, son compatriote et son ami, pour lui raconter comment les choses s'étaient passées à Paris. Comme en partant il l'avait laissé malade, il lui dit en entrant dans son appartement : *Eh quoi! mon ami, vous êtes donc toujours indisposé. — Oui, monseigneur,* répliqua le convalescent, *et vous toujours Évêque; Dieu en soit béni! — Il a bien fallu obéir,* répondit le prélat consterné; *que voulez-vous, on m'a fait violence; le roi a ordonné, pouvais-je résister à une volonté si impérative!* Alors, laissant échapper de sa poitrine oppressée un profond soupir qui semblait contenir un regret, il s'écria : *Qu'ai-je fait? peut-être que j'aurais pu résister davantage? mais le Saint Père arrangera tout, espérons..!*

C'est qu'il y avait toujours dans cette âme, ainsi qu'on le voit, un combat intérieur, un fond de peine, et presque un regret. Après que la tempête a passé, le frémissement des vagues se prolonge jusques sur la grève; de même l'humilité du pieux chanoine, d'abord retenue par l'obéissance, semblait par intervalle vouloir reprendre ses droits et l'engager à retirer son adhésion. Le calme revenait ensuite; et, plein de confiance en Dieu, il lui disait en s'abandonnant à sa providence : *Que votre volonté se fasse, et non la mienne...*

Que fit le prélat, en attendant que le saint Pére fixàt définitivement son sort par l'institution pontificale? Il passa, à l'exemple du législateur hébreu et de plusieurs autres saints personnages que le ciel destinait à de hautes fonctions, la plus grande partie de son temps dans la retraite. Là, partageant ses heures, celles que lui laissait le désistement de ses précédents emplois, entre la prière, la méditation et l'étude, il se prépara, dans le silence et le recueillement, au grand ministère qui allait lui être confié. A peine recevait-il, dans ces circonstances, les visites d'obligation, et écrivait-il les lettres d'urgence. Pour être seul avec Dieu, il diminua le plus qu'il put ses relations avec les hommes; leur commerce eût nui aux célestes communications dont il sentait la nécessité, et, dans ces moments, il avait besoin de n'être troublé par aucun objet extérieur.

Mais il y a une étude, qui, loin d'interrompre ou de gêner la prière, ne sert qu'à la nourrir et l'entretenir, c'est celle de nos devoirs d'état et obligations correspondantes; le pieux abbé d'Aviau, quoique habitué à se suffire à lui-même par ses propres réflexions et oraisons, ne manqua pas à cette sainte pratique qui est la lumière et la nourriture de l'âme; pendant ce temps, il lut et relut, dans les auteurs dogmatiques et ascétiques, tout ce qui concerne les devoirs des Évêques; il se pénétra tellement entre autres d'un ouvrage de son prédecesseur sur ces matières qu'il le savait pour ainsi dire par cœur; Mgr de Pompignan, en lui remettant sa chère église de Vienne, lui avait fait hommage de ce fruit de ses veilles.

Le bien aimé chanoine de Saint-Hilaire, donnons-lui encore ce nom qu'il n'eût voulu jamais quitter et dont il

va pourtant être bientôt dépouillé, étudia encore, lorsqu'il faisait sa retraite, les rubriques dans le pontifical et le cérémonial des Évêques. Il y a de si hautes et de si touchantes instructions, dans toutes celles qui précedent ou accompagnent ou suivent leur consécration, qu'il est impossible de ne pas en être vivement ému. M. d'Aviau les savourait en les apprenant, et plus d'une fois il lui est arrivé qu'en les savourant, ses yeux se mouillaient de larmes.

Et puis quel est l'Évêque nommé à un siège quelconque, qui ne cherche pas, avant de s'y rendre, à le connaître sous toutes les faces? il se fait rendre compte de son antiquité, de ses plus illustres pontifes, de ses limites diocésaines et métropolitaines, de ses ressources spirituelles et temporelles, de sa population, de son clergé, de ses séminaires, de ses communautés, etc. Sur tous ces points il demande des renseignements qu'il enregistre fidèlement et dont il usera en temps et lieu. C'est en effet ce que fit M. d'Aviau, comme nous l'attestent diverses lettres qu'il écrivit à Vienne, dans l'intervalle de sa nomination à sa préconisation. Il posait des questions qui supposaient de sa part des connaissances déjà acquises sur cette antique église, ses premiers fondateurs, ses glorieux martyrs, ses saints évêques, ses titres, ses priviléges, ses chapitres, ses paroisses, sa liturgie, etc. On voyait qu'il avait lu l'histoire de cette église par Charvet, le voyage liturgique de deux Bénédictins de saint Maur, les cérémonies du père Lebrun et du chanoine Bocquillot, sans parler de quelques autres livres, plus abrégés et moins importants, relatifs au même objet; quelques notes au crayon, et de la main du prélat, écrites à la

marge de ces divers ouvages, déposent hautement de son attention à les étudier.

MM. de Saint-Maurice, on appelait ainsi les chanoines de l'église primatiale de Vienne par opposition à MM. les comtes de Saint-Pierre de la même ville, n'avaient pas attendu cette circonstance pour se mettre en rapport avec leur futur Archevêque. Dès qu'ils avaient appris la démission de Mgr. de Pompignan et le choix qu'il avait fait de son successeur, ils lui avaient écrit une lettre d'attendrissante satisfaction. Non, rien n'était encourageant comme l'empressement qu'ils lui témoignaient! rien n'était rassurant comme le dévouement plein et entier qu'ils mettaient à son service! le nouveau prélat pouvait compter sur eux comme son prédecesseur, c'est-à-dire, comme un père vénéré sur des enfants qui l'aiment et le respectent; ce qui n'était pas d'une mince consolation pour lui, dans un moment où les Évêques avaient besoin de trouver compacts les rangs de leur clergé, afin de tourner tous leurs efforts contre les ennemis de la religion, dont l'audace allait toujours croissant. Par suite de cette disposition d'esprit, lorsqu'une fois la vacance du siège fut déclarée, ils lui envoyèrent, en même temps qu'à l'Archevêque démissionnaire, des lettres de vicaire-général capitulaire; témoignage incontestable de leur reconnaissance et de leur vénération pour les deux prélats, dont l'un les avait administrés si sagement, et l'autre devait noblement marcher sur ses traces.

Le souverain pontife Pie VI, de si douce et vénérée mémoire, ne tarda pas à sanctionner la nomination du chanoine de Poitiers au siége archiepiscopal de Vienne; il le préconisa, le 14 décembre 1789, dans le consis-

toire qui précède d'ordinaire les *bonnes fêtes*, savoir celles de Noël, lesquelles, étant l'anniversaire de l'ère du salut, méritent bien mieux que d'autres, les qualifications que lui donne le peuple romain. Dans le même consistoire furent également préconisés deux prélats français qui avaient été nommés en même temps que Mgr. l'archevêque de Vienne, et qui certainement étaient bien dignes de lui servir d'acolythes; ce furent MM. Asseline et de Coucy, l'un désigné pour l'évêché de Boulogne sur mer en remplacement de Mgr de Pressy, et l'autre pour celui de la Rochelle à la place de Mgr. de Crussol d'Uzès. Le premier, une des gloires de la Sorbonne dont il était professeur depuis plus de trente ans, et en même temps vicaire-général de Mgr de Juigné, avait pour ainsi dire servi de maître et de guide, donné des leçons à tout l'épiscopat; le second, s'il avait moins de valeur personnelle, avait sûrement plus de titres du côté de la naissance et de sa position ecclésiastique. Il était de l'ancienne famille des sires de Coucy, et de plus il était aumônier de la reine et grand vicaire de Rheims.

Ces trois choix, les derniers de l'infortuné Louis XVI, ne furent pas sans quelque consolation pour l'Église; ils furent, au milieu du déchirement qu'elle éprouvait, une sorte d'adoucissement à ses amertumes et à ses douleurs. Quoi qu'il en soit, ils feront un éternel honneur au discernement du ministre, qui en est l'auteur; et dans la balance de la postérité, peut-être serviront-ils de contrepoids aux accusations que de sévères contemporains lui ont jetées. Car lorsqu'on dira : Mgr de Pompignan n'a pas été ministre ce qu'il a été évêque, son étoile a pâli vers son déclin, on lui a reproché de la

faiblesse quand il fallait montrer de la force; on leur fera voir cette réponse écrite en lettres d'or sur la tête des pontifes qu'il a nommés: Est-il permis de soupçonner les bonnes intentions d'un prélat-ministre qui fait de pareils choix? non, la chose n'est pas possible, autrement il y aurait contradiction manifeste entre sa pensée et ses actes; car, après tout, il a été obligé de lutter contre de hautes influences et de puissantes volontés, pour faire sortir ces noms de l'urne épiscopale.

Un courrier extraordinaire, expédié par le cardinal de Bernis, ambassadeur près le saint siége, apporta, en très peu de jours, à Paris, les actes du consistoire. Dès que M. d'Aviau en eut connaissance, il se disposa à reprendre le chemin de la capitale; en conséquence, il fit immédiatement ses adieux à sa famille, à ses confrères et à ses amis qui étaient chauds et nombreux.

Essayerons-nous de redire l'effet que son départ produisit sur leurs esprits? il fut l'occasion d'une explosion de sentiments qui sont infiniment honorables à celui qui en était l'objet. Les bons Poitevins, oubliant les transports de joie qu'ils avaient fait éclater en apprenant son élévation, n'étaient en ce moment affectés que d'une chose, de la perte qu'ils faisaient. Ah! c'est qu'ils savaient qu'ils ne remplaceraient pas aisément, quelque riche que fût leur diocèse en excellents sujets, leur saint compatriote dans les multiples emplois qu'il remplissait depuis si long-temps à la satisfaction universelle; et, en particulier, ils sentirent que son absence se ferait remarquer au conseil épiscopal, dans la haute direction des séminaires et des communautés religieuses, enfin dans les œuvres de zèle et de charité qui étaient placées sous son patronage. On conçoit alors tout ce que son

éloignement leur causait de souci et de chagrin; ils se disaient entr'eux : Que ne nous le laisse-t-on ! notre vénéré pontife est âgé; un jour peut-être il pourrait lui succéder.

Les pauvres surtout ne se consolaient pas du départ de l'ancien chanoine de Saint-Hilaire; ils prévoyaient bien qu'ils ne le reverraient plus; dès lors qui viendrait à leur secours? Cette pensée les affligeait d'autant plus qu'elle n'était que trop fondée; les hommes au cœur sensible et généreux sont rares. à toutes les époques.

Pour s'arracher à tant de témoignages d'estime et d'affection, M. d'Aviau abrégea, autant qu'il put, les derniers moments de son séjour à Poitiers; il avait lui-même le cœur gros de soupirs, et les yeux pleins de larmes. Sa chère église de Saint-Hilaire avec son pieux chapitre et ses pompeux offices, son vénéré pontife avec ses anciennes et récentes bontés, ses respectables collégues de l'administration diocésaine, ses dignes amis, ses pauvres, tout lui rappelait des souvenirs de paix et de bonheur..! combien il avait été heureux dans les rapports qu'il avait eus avec eux.! hélas! la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui, ne lui promettait pas autant de douceurs. Derrière les honneurs qu'on lui préparait, il entrevoyait un abîme de maux...

Cette considération ne le fait pas reculer; il y avait du courage dans son âme, parce qu'il y a du danger pour la cause de Dieu; sur le champ il concentre ses émotions, et le lendemain de Noël, 1789, il se met en route pour la capitale.

Arrivé à Orléans, le prélat descendit au séminaire de cette ville, qui était tenu par les MM. de Saint-Sulpice; son dessein était de voir, en passant, l'un des directeurs

de cet établissement qu'il avait connu au séminaire d'Angers pendant qu'il y faisait ses études; d'ailleurs, c'était son habitude, ayant été élevé par les pieux enfants de M. Ollier, toutes les fois qu'il rencontrait une de leurs maisons sur son passage, il ne manquait pas de s'y arrêter. Là, une petite cellule d'ordinand, ou, ce qui revient au même, une modeste chambre de directeur, lui allait à merveille; il la préférait aux plus somptueux hôtels comme aux plus magnifiques palais; c'était pour lui comme une succursale de la maison paternelle.

En face du grand séminaire, tout près de la cathédrale, se trouvait le palais de l'Évêque. Mgr de Jarente, l'un des prélats qui donnait le plus dans les idées nouvelles, y était en ce moment; il avait quitté un instant l'assemblée nationale pour venir passer la fête de Noël dans sa ville épiscopale. Mgr l'Archevêque élu de Vienne, quelque répugnance qu'il eût de voir un collégue dont la réputation se compromettait de plus en plus, ne crut pas pouvoir se dispenser de lui faire une visite; il logeait trop près de lui, et puis il était appelé à avoir des relations avec les membres de sa famille qui habitaient le château de Soissons, diocèse de Vienne, pour ne pas lui rendre une politesse de voyageur. Il s'en débarrassa le plutôt possible, et le soir même de son arrivée, il en était délivré; il se présenta chez le prélat au moment où celui-ci sortait de table.

La conversation, après les salutations et félicitations d'usage, fut bientôt portée sur un terrain plus brûlant; elle s'engagea, presque sans que l'on s'en doutât, sur les questions vitales de l'époque. Mgr. d'Orléans, jeune et ardent, il avait 44 ans au plus, raconte, comme un

homme qui est parfaitement au courant de ce qui se passe, la tournure que prennent les événements, ; il ne dissimule pas son opinion sur une foule de mesures que la Révolution a proposées et adoptées ; il demande ensuite, sans plus de façon, à son illustre visiteur, la ligne qu'il pense suivre lui-même dans les événements qui se préparent. Celui-ci, quelque timide et réservé qu'il fût, n'hésite pas à répondre que sans être ennemi des réformes et améliorations qui étaient jugées nécessaires par qui de droit, il craignait toujours les bouleversements, parce qu'ils amènent souvent de grands malheurs : il ajoute, en dernière analyse, que, dans ces situations difficiles où les plus sages sont exposés à faire fausse route, il s'en rapportait, afin de prévenir toute espèce de regret ou de remords au jugement de l'Église. Cette réplique était significative; elle ferma entièrement la bouche à celui qui cherchait à faire des prosélytes à une cause jugée et perdue d'avance : on se borna alors à parler du diocèse de Vienne que Mgr. de Jarente connaissait, puisqu'il y était né, tout près de Saint-Léon-de-Bressieu, et qu'il y avait passé ses premières années; et tout fut fini par la.

Mais le lendemain il y eut une autre scène. Le prélat était venu d'assez bonne heure rendre sa visite à Mgr. de Vienne; toujours, de sa part, même prétention dans le langage, même suffisance dans les manières, même hardiesse dans les opinions; au risque de blesser le pieux hôte du séminaire, qu'il mettait dans le cas de s'expliquer sur une foule de questions palpitantes, il reprit la discussion de la veille au point où on l'avait laissée; il la fortifia encore avec une sorte d'affectation de quelques banales observations et de quelques noms

propres sans valeur ; celui du cardinal de Brienne, dont il fut en tout et partout l'admirateur aveugle, n'était pas celui qui revenait le moins souvent sur ses lèvres. Mgr d'Aviau répliqua encore par des réflexions pleines de sagesse sur le danger des innovations; il maintint en un mot, sans passion comme sans forfanterie, les principes qu'il avait émis la veille.

Si un peintre se fût trouvé là, il n'eût pas manqué, sauf à mettre plus tard de la couleur à son croquis, de saisir l'ensemble de ces deux physionomies. Quelle magnifique composition il eût pu en faire? c'était un riche sujet pour un tableau de genre. Deux grandes figures en regard représentant des principes différents; la première, un prélat de cour, tout éveillé, tout soyeux, satisfait de sa mise et de lui-même; la seconde, un véritable type d'Evêque, sans faste, sans ostentation, grand, mais simple, savant, mais modeste, saint, mais humble. Leur rapprochement en fait admirablement ressortir le contraste que tout le monde sentait.

Mais que dis-je? il se trouva, à défaut de peintre, un observateur, qui, embusqué par hasard dans un coin de l'appartement où l'entrevue avait lieu, suivait et examinait les deux prélats en scène; il a déposé dans un estimable journal, *L'ami de la Religion,* qui a consacré trois articles biographiques à la mémoire de Mgr d'Aviau, ses impressions et souvenirs. Laissons-le parler lui-même; c'est M. Picot, esprit juste et droit qui a bien mérité de la religion par ses exemples comme par ses écrits. Il aimait à raconter à ses amis les émotions qu'il avait éprouvées et les réflexions qu'il avait faites en cette circonstance.

« J'étais, disait-il, au séminaire d'Orléans, quand

Mgr d'Aviau, se rendant à Paris pour son sacre, vint y loger. Tout le monde fut frappé de sa simplicité, de sa douceur, de sa modestie, de son humilité; vertus qui s'allient si bien avec les dignités et donnent au mérite un nouvel éclat. Mgr de Jarente, évêque d'Orléans, ne manqua pas de lui rendre sa visite; mais quel contraste entre ces deux hommes! on pouvait, rien qu'en les voyant, présager le rôle qu'ils allaient jouer tous les deux, dans les troubles qui menaçaient l'Église. L'un, tout fourré d'hermine et de soie, affectant des airs de grandeur et de faste, se drapant comme une femme pour la représentation, annonçait un prélat de cour qui n'avait rien de sérieux dans le caractère, qui ne prisait dans son état que la mense et ce qui flattait son amour propre, en un mot, qui était prêt à composer avec sa conscience lorsque le devoir devenait inconciliable avec sa fortune ou sa position. L'autre, au contraire, sans affectation, sans prétention, annonçait de prime abord, par le laisser-aller de ses manières, la modestie de son langage, la simplicité de son extérieur, un prêtre pieux, qui ne connaissait que ses devoirs, qui ne cherchait que la gloire de Dieu, qui était disposé à mourir plutôt que de transiger avec ses obligations. Jeune encore et sans expérience, je ne pus m'empêcher d'être frappé de la différence qui se trouvait entre ces deux personnages; et, faisant de la philosophie à ma façon, je n'hésitai pas à présager combien différent aussi serait l'avenir de ces deux figures épiscopales. Plus tard, lorsque la révolution est venue réaliser mes tristes pressentiments, j'ai reconnu que je n'avais que trop deviné. En effet, les deux prélats suivirent des

lignes si opposées qu'il était impossible de rencontrer plus juste. Je ne fus pas plus surpris des écarts et de la défection de l'un, que du courage et de la fidélité de l'autre. (1) »

Encore tout ébahi du dernier assaut qu'il eut à soutenir contre Mgr de Jarente, l'Archevêque élu de Vienne reprend, peu d'instants après, le chemin de la capitale. Arrivé dans cette ville, il court aussitôt se réfugier au séminaire de Saint-Sulpice, qui sera un nouveau cénacle pour lui. C'est là qu'il vient continuer, sous les yeux du vénérable M. Emery, la retraite qu'il a commencée presqu'immédiatement après sa nomination. Dans les quelques jours qui lui restent jusqu'à son sacre, combien il est fervent, recueilli; il craint même de se distraire pour s'occuper des préparatifs de sa consécration; il ne veut songer qu'à Dieu et à ses grâces. Avant peu de temps son sacrifice sera consommé; chaque jour, la victime se pare d'une bandelette de plus, nous voulons dire d'une vertu nouvelle.

Que ne nous est-il donné de faire connaître en ce moment les magnifiques sentiments qui s'élèvent dans cette âme! on peut déja s'en former une idée par la connaissance que l'on a de sa foi vive, de sa piété tendre, de son ardente charité, éléments de toutes les grandes œuvres dans la société chrétienne. Tout ce qu'on peut ajouter, c'est que pendant les quelques jours de recollection qui précèdent immédiatement son sacre, le pieux élu ne se dissimule ni les périls qui menacent l'Eglise, ni les devoirs qui sont imposés à l'Evêque dans ces graves

(1) L'*Ami de la Religion*, Notice de Mgr d'Aviau ; Notice de M. Picot.

circonstances. Alors, tombant à genoux, et prenant son crucifix à la main, il conjure le Seigneur de revêtir de sa force et d'éclairer de sa lumière celui qui va devenir son pontife sur la terre. Puis se relevant plein de confiance et de courage en celui qui lui a dit: *allez,* il est disposé à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la sainte cause de la religion. D'autres fois, on l'entend, dans certains moments d'épanchements, faire à N. S. les plus énergiques protestations de zèle, de fidélité et de dévouement. Quand tous, Seigneur, vous abandonneraient, déserteraient votre drapeau, iraient porter leur encens à des dieux étrangers, j'espère, avec le secours de votre sainte grâce, demeurer, sentinelle avancée mais vigilante, ferme et inébranlable au poste de l'honneur. Ainsi Dieu prépare-t-il, à l'ombre de ses tabernacles, un chef intrépide et courageux à la milice sainte, pour qu'il la soutienne, la défende, la protége contre ses nombreux ennemis.!

La cérémonie du sacre avait été fixée, pour le 3 janvier 1790, qui cette année tombait un dimanche; elle eut lieu en effet, au jour convenu, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. Ce fut le nonce du Souverain Pontife, Mgr Dugnani, archevêque de Rhodes, et depuis cardinal sous divers titres successifs, qui imposa les mains au nouveau pontife. Il consacra en même temps MM. Asseline, évêque de Boulogne-sur-mer, et de Coucy, évêque de la Rochelle; ces deux prélats avaient été nommés par le roi et préconisés par le pape le même jour que Mgr l'archevêque de Vienne. Dès lors, tous les trois enfants du même lit par la simultanéité de leur institution canonique, n'était-il pas juste qu'ils reçussent ensemble l'onction épiscopale?

Cette cérémonie, déjà si belle et si imposante par elle-même, le fut encore davantage en cette circonstance; elle emprunta aux temps dans lesquels on se trouvait, quelque chose de plus dramatique et de plus touchant. Toute l'assistance était émue; un air d'inquétude mêlé d'admiration était répandu sur toutes les figures; beaucoup pleuraient. Quoi! à la veille des plus grands malheurs, trois pieux ecclésiastiques consentent à se laisser ordonner Évêques! ne sont-ce pas autant de victimes; ils reçoivent avec la consécration épiscopale un gage de plus pour le martyre. On ne dira pas, comme l'impiété l'a trop répété dans les libelles et les pamphlets de l'époque, qu'ils montent aux honneurs de l'Eglise pour jouir de ses privilèges et de ses biens; il y a près d'un mois que la spoliation du clergé est prononcée, et bientôt ce grand acte d'iniquité s'accomplira. Ainsi leurs motifs sont bien purs, leurs intentions sont bien droites. Il est beau de les entendre, en face de la croix de bois qui va remplacer la croix d'or des anciens Evèques, faire, au pied des autels, leurs serments d'un entier et éternel dévouement à l'Église.

A la fin de la cérémonie, Mgr l'Archevêque de Vienne, la crosse à la main et la mître sur la tête, est invité le premier à donner la bénédiction aux fidèles assemblés; il n'y a là que les parents et les amis des prélats consacrés; la foule se portait alors à d'autres spectacles, spectacles de destruction et de désordre. Soudain un léger frémissement, bientôt un ébranlement universel se fait sentir dans le temple. C'est la pieuse assistance qui s'agenouille et se prosterne, avide de recevoir la première bénédiction du nouveau pontife; il

lui semble que le ciel n'a rien à refuser à des mains si pures, encore toutes remplies de l'onction sainte, qui s'élevent suppliantes et confiantes vers le trône de Dieu,

Les jours qui suivirent sa consécration, le prélat les passa dans le recueillement et la prière; pendant que le ciel est ouvert sur sa tête, il laisse couler sur lui les flots de lumières et de grâces dont il a besoin pour monter à la hauteur de sa mission; c'est pour lui le moment des célestes communications, de l'infiltration divine, des sacrées initiations; et il n'y a que Dieu qui sait jusqu'où va sa fidélité à la grâce de son ordination; aussi, dès cet instant, s'élevant de plus en plus au niveau des saintes pensées qui traversent son intelligence, il s'attache au divin modèle qui est donné pour exemplaire et type aux pasteurs de tous les degrés. Dès cet instant, vous lui voyez prendre et soutenir cette grande figure épiscopale, qui s'éleve par-dessus les ruines, afin de montrer, en dépit des persécutions et des persécuteurs, le chemin du salut aux enfants de l'espérance.

Une des premières résolutions que le nouveau pontife prit à la suite de son sacre, fut de choisir, entre les grands Évêques que l'Église a placés sur ses autels, ceux qui devaient être ses guides et ses protecteurs dans le haut ministère qu'il est appelé à remplir. Savez-vous sur qui il porte d'abord les yeux? il nous tarde de le rappeler : sur le grand archevêque de Milan, saint Charles Borromée, et sur l'illustre évêque de Genève, François de Sales, deux glorieux pontifes des temps modernes qui ne laissent rien à envier aux premiers âges du christianisme. L'un est son patron, et sous ce rapport l'objet de sa dévotion et de son admira-

tion; il ne peut pas ne point admirer son zèle, sa piété, son courage, ses sages réformes, ses pieuses institutions, ses efforts pour le rétablissement de la discipline; toujours il a professé pour lui et ses œuvres la plus profonde estime, comme il lui a témoigné la plus entière confiance. L'autre, également son patron, de la famille des nobles comtes de Sales, a été l'apôtre des Allenges et du Chablais ; de plus, infatigable dans son zèle, il a évangélisé une partie de son diocèse, celle qui touche aux frontières de la Savoie; enfin, dans son opinion comme dans celle de bien d'autres, on chercherait vainement dans les diptiques des plus illustres églises, un pontife qui ait plus approché de la bonté de Jésus-Christ, le prince des pasteurs. Comment, en présence de tant de titres, pourrait-il hésiter de choisir de si puissants patrons et de si dignes modèles! il ne balance pas, sa résolution est prise, c'est sur leurs traces qu'il veut marcher; il se propose de les imiter dans leur vie privée comme dans leur vie publique. Si vous le suivez quelques instants dans le cours de ses nouvelles occupations, vous acquerrez bien vite la certitude qu'il a tenu parole; il prit en effet, et de la douce sévérité du premier, et de la sévère douceur du second, tout ce dont il avait besoin dans sont intérêt personnel, comme dans celui du troupeau qui lui était confié.

Pour conserver le souvenir de ces pieux sentiments, le prélat prit en outre la résolution de célébrer tous les ans l'anniversaire de la grande action qui les avait fait naitre. Ce jour là, après avoir relu le pontifical romain à l'endroit des sublimes allocutions qui lui avaient été adressées et des magnifiques réponses qu'il avait faites,

il devait relire aussi dans son *album* spirituel, sorte de mémorial qu'il portait toujours avec lui et dans lequel il enregistrait ses pieuses pensées, les émotions qu'il avait éprouvées à l'occasion de sa consécration, sainte pratique dont il ne s'est jamais dispensé jusqu'à la fin de sa carrière, et qu'il a toujours remplie avec autant de piété que d'édification. La veille de ce jour, sans doute pour se préparer à le bien sanctifier, il jeûnait au pain et à l'eau comme aux vigiles des plus grandes solennités.

CHAPITRE III.

Après avoir offert ses actions de grâces à Dieu, le prélat veut acquitter ce qu'il doit de gratitude aux hommes. — Il écrit, à ce sujet, une lettre de profonde vénération et de tendre attachement au saint Père. — Ce premier devoir rempli, il va avec ses collègues de consécration remercier le nonce qui leur a imposé les mains. — Son Excellence est touchée de ce témoignage de respect et de gratitude. — De-là, il court à la feuille des bénéfices remplir le même devoir vis-à-vis du ministre. — réponse et obligeance de celui-ci. — Il donne à son successeur les plus utiles renseignements sur son diocèse. — C'est alors que Mgr d'Aviau a l'occasion de voir tout ce qu'il y a de pieux et de noble dans l'âme de son prédécesseur. — Il plaint sincèrement les hommes d'état dans les moments de crise politique. — Son serment entre les mains de Louis XVI, et les émotions qui l'accompagnent. — Il quitte peu de jours après la capitale, pour se rendre dans son diocèse. — A son arrivée à Lyon, il est le sujet d'une singulière méprise. — Là il reçoit une députation de son clergé. — Il fait le lendemain une ordination pour l'Archevêque du lieu. — Deux jours après il est en route pour Vienne. — Toute la population se porte à sa rencontre. — Il est harangué à la porte de la ville par le maire. — Sa réponse. — La procession défile. — Sur le perron de Saint-Maurice, c'est un des chanoines qui le complimente au nom de son corps. — Comment le prélat lui répond. — Sa prise de possession. — Il est conduit ensuite au palais.

Quand il eut fini avec Dieu, c'est-à-dire lorsque après sa consécration il lui eut rendu ses humbles actions de grâces de ce que, tout indigne qu'il se croyait, il était devenu l'un de ses premiers ministres, et que, plein de confiance en sa miséricorde, il l'eut conjuré, de toute la ferveur de son âme, de lui continuer jusqu'à la fin sa divine protection, le prélat, nouvellement initié aux

sublimes fonctions du grand ministère des pontifes, songea aussitôt à acquitter les dettes de gratitude et de politesse qu'il avait contractées avec les hommes. Un esprit, naturellement droit et cultivé comme le sien, ne pouvait être en défaut ni en arrière dans l'accomplissement de ces sortes d'obligations; il les regardait, et certes il ne se trompait pas, comme une portion de ses devoirs religieux, puisque dans le fond ils ne sont que l'application ou le développement du grand précepte de la charité, telle qu'elle est définie par l'apôtre saint Paul (1).

Dans cette conviction, avant de quitter le pieux asile où le Seigneur venait d'opérer de grandes choses en faveur de son serviteur, il adresse au Souverain Pontife une lettre pleine de respect, de piété filiale, de vénération profonde, de confiance entière, d'attachement inaltérable au siège apostolique comme à sa personne sacrée. Son intention, en cette circonstance, était moins de satisfaire au vieil usage que lui avaient transmis les nobles vétérans de l'épiscopat français, qu'au pieux sentiment qui inclinait son cœur à s'épancher dans le sein du père commun des fidèles. Oh! comme il est tendre dans son langage! combien il est expressif dans son dévouement! C'est un fils bien aimant et bien aimé aux pieds du chef auguste de la grande famille catholique! Il n'y a pas long-temps qu'il a reçu de lui sa mission pour un des plus beaux diocèses du monde, et, aujourd'hui qu'il a pris place dans les rangs supérieurs de la milice sainte, il vient l'en remercier. Mais, en le remerciant, il lui demande une grâce de plus, sa bénédiction apostolique pour lui et son troupeau; car c'est

(1) Première épître aux Corinthiens, chap. XIII.

sur sa parole qu'il va jeter le filet dans la mer. Plein de confiance en sa haute sagesse, il renouvelle entre ses mains les protestations de fidelité et de dévouement qu'il a faites, dans la cérémonie de son sacre, à la chaire de Pierre, à cette chaire qui s'élève au-dessus des mondes et des âges comme le fanal indéfectible de la vérité; et il est d'autant plus empressé à lui donner ce témoignage de satisfaction qu'en ce moment toutes les passions sont en jeu pour affaiblir, si ce n'est pour rompre, les liens qui unissent l'église de France à l'église de Rome, centre impérissable de l'unité et de la catholicité.

Ce premier devoir rempli, il lui en reste un second qui ne lui tient pas moins au cœur; c'est une visite de politesse et de gratitude au nonce apostolique, Mgr. Dugnani, archevêque de Rhodes, qui lui a imposé les mains; soudain, au sortir du lieu qui vient de lui servir de cénacle, il court avec ses nobles frères d'ordination, MMgrs de le Rochelle et de Boulogne-sur-Mer, à son hôtel. Tous les trois, pénétrés qu'ils sont de la plus vive reconnaissance, ont de sincères remerciments à lui adresser; ils sont heureux et honorés d'avoir été introduits dans le saint des saints de la nouvelle loi par le digne représentant du chef de l'Église. C'est Mgr d'Aviau, en sa qualité d'Archevêque de Vienne, qui est chargé d'être l'interprète de leurs communs sentiments; et, quoiqu'il n'ait pas la parole facile, du moins pour l'improvisation, il fait admirablement ressortir l'honneur et le bonheur qu'ils ont eu d'être consacrés par son excellence. « Un souvenir de cette nature, lui dit-il,
« ne s'effacera jamais de notre mémoire; oui, il y res-
« tera jusqu'à la fin de nos jours pour nous rappeler
« que nous sommes vos enfants dans l'épiscopat; quelle

« glorieuse filiation pour nous! il nous semble que c'est « le Pape lui-même qui a fait couler sur nos fronts « l'huile des pontifes, puisque c'est son ambassadeur, « son digne représentant, qui nous a imposé les « mains. »

Infiniment touché de ce témoignage de respect et de gratitude qu'une commune reconnaissance avait mise sur les lèvres du pieux interlocuteur, le nonce répondit qu'il en ferait part au saint Père, en lui annonçant tout le bonheur qu'il avait eu lui-même de donner à l'Église dans leur personne de si illustres pontifes. « Ce sera une grande époque dans ma vie, ajouta-t-il « dans son idiome italien, j'ai consacré en vous les « trois vertus théologales. » Puis, se retournant vers chacun des nouveaux prélats, il leur dit : « Vous, Mgr « de Boulogne, vous êtes la foi par vos écrits qui la « défendent; vous, Mgr de la Rochelle, vous êtes l'es- « pérance par vos vertus si douces, si aimables; et « vous, Mgr de Vienne, vous êtes la charité par vos « œuvres ; et la charité est la plus grande de toutes : « *Major harum charitas* »; ce qui fit sourire gracieusement l'assemblée.

De la nonciature, le prélat se rendit sans délai à la feuille des bénéfices; il y avait là Mgr. de Pompignan, son illustre prédécesseur, qui avait des droits particuliers à sa reconnaissance; c'était lui, comme on le sait, qui sur les notes de Mgr de Marbœuf, l'avait choisi pour son successeur, préférablement à tant d'autres; une semblable désignation était, s'il en fut jamais, une preuve irréfragable de son estime et de son amitié. Eh! pouvait-il lui en donner une plus grande? Il lui avait remis ce qu'il avait de plus cher au monde, son épouse en Jé-

sus-Christ, l'illustre et sainte église de Vienne, l'une des plus anciennes et des plus qualifiées de la catholicité (1). Très-certainement il n'en fallait pas tant au cœur sensible et délicat du nouvel Archevêque pour apprécier à sa juste valeur un tel procédé, et bien qu'il fût toujours au regret de sa soudaine élévation, il ne laissa pas que de tenir compte au ministre de sa bienveillante intention. C'est que les Saints, nourris qu'ils sont de salutaires pensées, n'ont pas le cœur desséché par un froid égoisme ou les brûlantes passions; ils sentent, mieux que les autres, un égard, une attention, un bon procédé, et par suite ils sont peut-être plus démonstratifs dans leur reconnaissance.

Le prélat-ministre, de plus en plus satisfait du successeur qu'il s'était donné, coupa court à tous ces témoignages de gratitude. Il répondit naïvement qu'il ne

(1) Cette église a toujours été regardée, à juste titre, comme l'une des plus illustres des Gaules. On croit qu'elle a été fondée par saint Crescent lui-même, disciple de saint Paul, vers la fin du premier ou au commencement du deuxième siècle. Depuis, une longue série d'Évêques, non moins recommandables par leur naissance que par leurs qualités personnelles, l'ont tour à tour gouvernée et édifiée. Parmi ceux-ci l'on compte un pape, quarante-huit évêques canonisés ou reconnus comme saints, une foule de cardinaux, de légats, d'ambassadeurs et d'autres prélats qui ont rempli des postes éminents dans l'Église et dans l'Etat. Après l'Église romaine, je ne sache pas qu'il y ait dans le monde catholique une autre église qui puisse présenter une plus imposante succession de grands pontifes. Les papes, à différentes époques, se sont plu à la combler de priviléges plus ou moins étendus. Mais ce qui contribue le plus à la rendre célèbre, c'est le sang des nombreux martyrs dont elle a été comme empourprée dans son berceau, sans parler de la tenue de ses douze grands conciles dont le dernier est le quinzième œcuménique, au rapport de tous les historiens.

devait pas lui savoir gré de sa nomination au siège archiépiscopal de Vienne, puisqu'en le désignant au choix de sa majesté, il n'avait fait qu'obéir au sentiment de sa conscience; ce n'est donc point une faveur que j'ai cru vous accorder, ajouta-t-il, mais un devoir que je n'ai pas pu ne pas remplir; et en cela quel mérite ai-je? il prit néanmoins, au milieu de ses occupations et travaux de tout genre, jour et heure avec lui, pour causer, plus à l'aise et plus au long, dans l'intervalle des séances de l'assemblée nationale et des fréquents cabinets qui se tenaient chez le roi; car il ne voulut laisser à personne le soin de lui donner des renseignements sur un diocèse qui lui avait été jusques là si cher.

Oh! que ne nous est-il donné de reproduire les divers entretiens qu'il eut à ce sujet pendant plus d'un mois, avec ce vénéré pontife? Presque tous les jours, durant ce laps de temps, il eut, dans la soirée, des conférences avec lui. Il aimait à lui parler de cette antique Église qu'il avait gouvernée pendant près de douze ans, des divers sujets de consolation ou d'affliction qu'il avait tour à tour rencontrés dans l'exercice de ses fonctions, des nombreux établissements qu'il avait trouvés en arrivant dans ce pays et de ceux qu'il avait formés, de l'esprit du clergé et des fidèles dont les sympathies politiques étaient généralement acquises aux doctrines nouvelles, de la manière sage de prendre les uns et les autres pour en tirer un parti convenable. Là-dessus, sans même attendre d'être interrogé, il lui indique nominativement les hommes qui méritent le plus sa confiance et ceux qui ne la méritent pas du tout. Il y a parmi ces derniers des noms dont on ne se douterait pas, mais que les évenements ne tar-

deront pas à découvrir. Ce sont, pour la plupart, des ecclésiastiques ambitieux qui rongent le frein qui les attache à une position subalterne, ou des religieux sans vocation qui depuis long-temps portent avec impatience le joug de leurs règles. On les verra bientôt en scène lorsque le vent de la révolution aura dispersé le bon grain pour ne laisser croître que l'ivraie.

C'est alors que Mgr d'Aviau eut occasion de connaître plus intimement son illustre prédécesseur; il put à son aise lire dans son âme tout ce qu'il y avait d'honnête, de droit, de bon, de pieux; il put, en toute connaissance de cause, se rendre compte de ses sentiments, de ses opinions, de ses démarches. En vérité, il ne comprenait rien aux faiblesses que lui reprochaient certains esprits exagérés. Quoi! parce qu'il avait passé au tiers, dans la fameuse séance du 20 juin, lorsqu'il s'agissait de savoir si l'on voterait par ordre ou par tête, était-ce une raison de le traiter presque d'hérétique ou d'apostat? c'était tout au plus de sa part une faute politique que nous ne nous permettons pas de juger, parce qu'il a pu croire que les temps étaient venus où il était urgent de sacrifier une forme pour sauver un principe. Et d'ailleurs qui sait, c'est aujourd'hui un fait constant, s'il n'a pas cédé à un ordre du roi en prenant une semblable résolution? quoiqu'il en soit, personne qui doute de la droiture de ses intentions, de la pureté de ses vues; il regardait comme indifférent de voter avec sa caste ou le tiers, pourvu qu'il contribuât au salut du trône et de l'autel dans une tempête qui, bon gré malgré, emportait tout.

Témoin des incessants efforts que faisait le prélat-ministre dans le double intérêt de la religion et de la mo-

narchie, il ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort des hommes d'état dans les temps de crise sociale. Voilà ce que c'est, on ne leur tient compte ni de la position dans laquelle ils se trouvent, ni des obstacles qu'ils ont à vaincre, ni des résistances qu'on leur oppose. On met sous leur responsabilité les événements les plus étranges, lors même qu'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux ou pour les prévenir ou pour les détourner. Comme s'il était en leur pouvoir de conjurer des orages ou d'arrêter des catastrophes de force majeure..! pas plus que de conjurer une tempête sur la mer ou d'arrêter une inondation sur la terre!

Entre ces pourparlers arriva le jour fixé pour la prestation du serment que les Archevêques et Evêques sont tenus de prêter au souverain avant d'aller prendre possession de leur siége. Ce jour là, cérémonie d'un nouveau genre pour le prélat nouvellement consacré, mais qui ne fut pas sans émotion pour lui. Tout parlait à son cœur; il n'y avait pas long-temps que Louis XVI, ce prince digne d'un meilleur siècle, et nous allions dire d'un meilleur peuple, si nous ne savions qu'il y a des époques de vertige pour les nations comme pour les individus, avait été ra mené de Versailles à Paris par une vile po pulace; rien qui annonce la puissance autour de lui; rien même qui indique le monarque; ce n'était déjà plus que le prisonnier des Tuileries. Son air était triste, son visage abattu; il était facile de voir, à l'altération de ses traits, ce qui se passait dans son âme; l'inquiétude était dans son cœur; ce fut même une raison de plus pour le nouveau prélat d'être plus explicite dans ses témoignages de respect et d'obéissance à son prince; il prononça son serment de fidélité avec le cœur chaleureux

d'un gentilhomme et le dévouement inaltérable d'un Evêque. Le roi en fut vivement touché; il répondit à l'Archevêque de Vienne qu'il comptait sur ses sentiments comme sur ses prières; oh! oui, ajouta-t-il, priez pour la France et pour moi; nous ne savons trop, en vérité, où nous allons....

Dès lors, il ne restait plus de motif au prélat de prolonger son séjour dans la capitale que les passions révolutionnaires agitaient de mieux en mieux; et qu'y aurait-il fait? Le trouble et la confusion étaient dans toutes les têtes: impossible de traiter la moindre affaire avec les hommes du pouvoir qui ne songeaient qu'à refouler le flot de la perturbation. Au contraire, il avait mille raisons de se rendre le plus promptement possible dans son diocèse; là, sa présence pouvait être de quelque utilité; au moins, servirait-elle à rassurer le troupeau effrayé par l'imminence du danger qui le menaçait! Sous l'impression de ces considérations, il accéléra les préparatifs de son départ, qu'il effectua sur la fin de février 1790.

Arrivé à Lyon, dans quel hôtel descend-il! le séminaire métropolitain de cette grande ville est dirigé, depuis de longues années, par les MM. de Saint-Sulpice. M. Emery, nouvellement supérieur général de cette utile société, a professé pendant près de douze ans la théologie dans cette maison. C'est là qu'il va, selon sa louable habitude, prendre un appartement: on ne saurait le refuser à l'un des plus glorieux élèves de l'illustre compagnie. Déjà M. de Gazagnol, supérieur de l'établissement, avait été prévenu par ses pieux confrères de Paris, que Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, viendrait en se rendant dans son diocèse lui demander

l'hospitalité. Or ne voilà-t-il pas que, lorsque celui-ci se présente, le concierge de la maison ne le reconnait pas! comme il est sans insignes, sans aumônier, sans laquais, en un mot, sans suite, il ne peut s'imaginer que c'est l'Archevêque de Vienne; et le prenant simplement pour un pauvre bénéficier de campagne qui vient solliciter la faveur de ses patrons, il le fait entrer au parloir, en attendant qne le supérieur soit libre d'une visite qu'il reçoit. Dans cet intervalle, nous a-t-on raconté, M. de Gazagnol a fini avec le vénérable ecclésiastique qui est venu le voir, et il le reconduit, en homme qui connait et observe les convenances, jusqu'à la dernière porte du séminaire. Alors le concierge, sans plus de façon, lui annonce qu'il y a au parloir un prêtre qui désire lui parler; il entre, et quelle n'est pas sa surprise...! ce prêtre qui l'a attendu quelques moments, c'est l'Archevêque de Vienne...! Le respectable supérieur de se confondre en excuses, en doléances, en regrets de cette méprise; il se plaignit amèrement de la maladresse de son portier. Accoutumé à ces sortes de *quiproquo,* que son extrême simplicité rendait jusqu'à un certain point excusables, le vénéré prélat fut le premier à rire de celui dont il venait d'être l'objet; il s'efforça de justifier, autant qu'il put, le pauvre serviteur qui l'avait pris pour un modeste prébendier de village! « Que voulez-
« vous, répondit-il à son maître qui le grondait toujours,
« ce n'est pas sa faute, si je ne paye pas de mine;
« pourquoi n'ai-je pas la tournure d'un Archevêque de
« Vienne? depuis que je suis nommé à ce poste
« éminent, voilà déjà plusieurs fois que l'on se méprend
« par rapport à moi; et assurément ce ne sera pas
« la dernière. »

Informés de son arrivée à Lyon, les vicaires-généraux capitulaires de Vienne lui envoyèrent une députation, à l'effet de lui présenter leurs hommages et de prendre ses instructions. Le saint Archevêque les reçut et les embrassa avec une tendre effusion de cœur; c'était un père qui berçait dans ses bras les premiers de ses enfants; il s'entendit avec eux pour le jour de sa prise de possession et de son entrée solennelle; on arrêta que l'on suivrait pour cette double cérémonie les prescriptions du rituel diocésain.

Mais auparavant il avait un service à rendre à son vénérable collègue de Lyon, Mgr de Marbœuf, que de graves et importantes affaires retenaient encore loin de son diocèse; il l'avait souvent vu à Paris, soit chez Mgr de Pompignan, soit chez Mgr de Juigné; or, comme son suffragant était temporairement absent, il lui avait promis de faire à sa place l'ordination des prochains quatre-temps; il la fit en effet, le lendemain ou le surlendemain de son arrivée, dans la chapelle du séminaire de Saint-Irénée. Instruits de son passage et de sa bonne volonté, les directeurs de cette maison avaient préparé un certain nombre d'ordinands, parmi lesquels se trouvaient des minorés, des sous-diacres, des diacres, et des prêtres, dont plusieurs vivent encore; et tous s'applaudissent, chacun dans leur ordre, d'être les premiers nés d'un si saint Archevêque, qui consacrait à Lyon les prémices de son ministère épiscopal. Cette circonstance, on le conçoit, ajoutait d'elle-même au bonheur de ceux qui étaient déjà si heureux d'autre part.

Deux jours après, Mgr quitta Lyon pour se rendre à Vienne, où il était impatiemment attendu; c'était le lundi de la seconde semaine de carême, 1er mars

1790; un seul ecclésiastique, du nombre de ceux qui étaient venus à sa rencontre, l'accompagnait. Pendant le trajet, il récita des prières, invoquant tour à tour, et les glorieux martyrs, et les saints pontifes, et les illustres patrons de son antique église; il se recommandait instamment à eux avec les chères ouailles que le ciel lui avait données. Arrivé aux limites du diocèse, il se mit à genoux et baisa respectueusement le sol qui allait devenir son domaine spirituel; il se rappelait avec une sorte de délectation pieuse qu'il avait été inondé du sang des confesseurs, et habité par une foule de saints.

Le prélat était parti d'assez bon matin; il arriva entre dix et onze heures à la porte nord-est de sa ville archiépiscopale. On avait préparé à cet endroit même, sous une espèce d'arc de triomphe où une naissante verdure se jouait avec de riches étoffes, un prie-dieu avec l'antique pluvial viennois et les autres ornements d'usage en pareille circonstance. Le dispositif de la cérémonie avait été à peu près réglé, malgré la difficulté des temps, sur ce qui s'était toujours pratiqué aux entrées solennelles des Archevêques de Vienne; et dans le fait il n'y eut de changé que quelques détails qui rappelaient la puissance temporelle du clergé sur la ville et les alentours.

C'est là, à la descente du monticule d'où la ville de Vienne se découvre avec ses flèches et ses clochers au voyageur qui arrive de Lyon, que le clergé de la cité et des faubourgs, les corps religieux encore encapuchonnés en dépit de la révolution, les confréries des paroisses avec les insignes qui les distinguent, les élèves du séminaire et du collége s'étaient rendus procession-

nellement pour recevoir l'Archevêque. Les nouvelles autorités civiles, jalouses de montrer que l'ordre de choses qui s'établissait n'était pas aussi hostile à la religion qu'il plaisait à quelques personnes de le soutenir, s'étaient jointes d'elles-mêmes au cortége.

Autrefois, c'était le gouverneur ou consul de Vienne qui complimentait l'Archevêque à sa première entrée dans la ville; M. Renaud, nouvellement élu maire de la cité, ne voulut céder cet honneur à personne; il prétendait qu'il lui revenait de droit, puisque toutes les attributions de l'ancien gouverneur étaient réunies sur sa tête. Si nous en croyons un vénérable vieillard, (écho pour nous d'une foule de faits et d'incidents inédits,) qui avait entendu et jugé son discours, l'orateur, à part quelques expressions obligées sur le patriotisme, la philosophie, la religion éclairée, dont il avait usé pour satisfaire la fraction ardente du conseil municipal au nom duquel il parlait, avait été en général poli et respectueux; tout ce qu'on aurait pu lui reprocher, comme sortant des bornes d'une prudence et d'un circonspection parlementaires, était cette phrase qui terminait sa harangue: « S'il ne nous a pas été donné, comme autrefois, de vous « apporter les clefs de notre cité, en signe d'une puis- « sance toute féodale dont la raison publique a fait « justice, il nous est doux de venir vous offrir en « échange, au nom de tous nos concitoyens, quelque « chose de mieux, nos cœurs avec leurs respects et « leurs affections. »

Le pieux métropolitain n'eût pas l'air de faire attention à cette dernière phrase, ni à tout ce qu'elle renfermait de révolutionnaire; il ne voulut remarquer que l'empressement dont il était l'objet, et le reste de foi

qui en était le principe; ce qui était chez lui non-seulement un acte de charité, mais en outre d'habileté, puisqu'il ne se compromettait pas en donnant d'inutiles regrets à un passé qu'il n'était plus possible de rappeler; or, prenant les choses à ce point de vue, il se montra bienveillant, satisfait, reconnaissant des dispositions qu'on lui témoignait. « Que me faut-il de plus, disait-
« il, que vos cœurs? ah! soyez-en persuadés, c'est
« l'unique objet de mes vœux; je ne forme point d'au-
« tres désirs.. »

Aussitôt la procession, au son des cloches des paroisses et au bruit des fanfares de la garde civique, commença à défiler; elle suivit, dans son plus long parcours, la rue qui longe le Rhône. Une foule immense de peuples, accourus de la ville et des campagnes voisines, s'était portée à la rencontre du prélat. Il fallut se faire jour à travers cette multitude rayonnante de joie et de bonheur pour se rendre à la cathédrale. Les deux rives du fleuve retentissaient du cantique que l'Église met dans la bouche de ses enfants aux entrées solennelles de leurs premiers pasteurs: *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* Le pontife, en chape et en mitre sous le dais, suivait le cortége.

Quand il eut monté les degrés de Saint-Maurice, M. de Grandval, le plus qualifié du chapitre, en l'absence de son vénéré doyen, M. de Saint-Albin, qui dans ce moment se trouvait aux états généraux, où il soutenait dignement la cause des vrais principes, s'avança, à la tête de son corps, pour complimenter à son tour le pieux Archevêque. Si nous en croyons l'un de ses anciens collègues qui vit encore, c'est le même qui nous

a déjà si bien renseigné sur le discours du précédent orateur, il dit au prélat les choses les plus flatteuses et les plus aimables; il le salua comme un père qui accourt à la voix de ses enfants empressés de se grouper autour de lui, comme un bon pasteur qui vient se mettre au milieu de son troupeau pour le défendre contre ses ennemis, comme un ange de consolation et de salut que le ciel envoie dans sa miséricorde à son peuple affligé.

Le prélat s'arrêta, en la commentant, à l'une des trois idées que M. de Grandval lui avait suggérées; il en fit sur le champ le texte de sa réponse. « Oui, dit-il, je suis le bon pasteur, si, pour mériter ce titre, il suffit d'une légitime mission et d'un ardent désir de bien la remplir; car, il faut vous le dire, envoyé, quelque indigne que j'en sois, pour être votre archevêque, je viens, en cette qualité, me mettre à votre discrétion: désormais, tout ce qui est à moi vous appartient, et mon temps, et mes travaux, et ma santé, et mes sollicitudes, et ma vie; le jour de ma consécration, je l'ai promis à Dieu, et, avec le secours de sa grâce, j'espère être fidèle à cette promesse. Mais, si, dans ce moment, quelque chose m'encourage et me fortifie, c'est la bienveillante coopération que je compte trouver dans mon chapitre primatial; sa piété et ses lumières me sont trop connues pour ne pas les appeler à mon aide; et tout m'inspire ici la confiance qu'il ne me refusera pas son concours. »

Ces paroles à peine prononcées, le pontife entre dans la vieille basilique, l'une des plus belles du midi de la France, et en prend solennellement possession. Tout ce qu'on a fait pour l'installation de son prédécesseur, Mgr de Pompignan, dont le nom est si populaire et si

vibrant dans son ancien diocèse, on l'observe également pour la sienne. On le conduit d'abord à l'autel qu'il baise et qu'il encense, de là à la chaire d'où il adresse au peuple une paternelle allocution, ensuite au trône des anciens Archevêques de Vienne qu'il va si bien occuper. C'est là, assis sur ce siége aussi illustre qu'antique, ayant à sa droite et à sa gauche deux vétérans du sanctuaire, qu'il reçoit l'obédience du clergé.

Après cette imposante cérémonie, (hélas! la dernière de ce genre que peut-être devait voir cette antique basilique, elle qui en avait vu de si belles dans des jours plus heureux,) le nouvel Archevêque, tout rempli de douces émotions, appela, du haut du Ciel les bénédictions sur son peuple, et de là se rendit au palais qu'avaient habité ses nobles prédécésseurs. Le clergé, toujours en procession, l'accompagna, au chant du *Te Deum* que répétaient les vieux cloîtres de Saint-Maurice, jusques dans la salle synodale. Ici, le prélat, se retournant sur lui-même, le salua affectueusement et le remercia de tout ce qu'il avait vu et entendu.

Bientôt les visites officielles se succédèrent au palais. Les ecclésiastiques, les ordres religieux, les curés des paroisses, les directeurs des séminaires et des colléges, les chefs d'administrations et d'institutions bienfaisantes, arrivèrent les premiers. Puis vinrent les autorités civiles, militaires et judiciaires de la cité; aucune d'elles, quelle que fût d'ailleurs son opinion politique et religieuse, ne voulut se dispenser de ce devoir; toutes rivalisèrent de zèle et d'empressement pour venir présenter leurs hommages au nouveau pontife. Enfin se joignirent à ces dernières toutes les personnes tant soit peu haut placées dans la société viennoise ou par leur

naissance, ou par leur fortune, ou par la considération qui s'attachait à leur nom.

Les déclamations que des feuilles libérâtres vomissaient tous les jours contre les Évêques et les prêtres avaient bien un peu affaibli, mais n'avaient pas éteint dans les habitants de cette ville les sentiments de respect et presque de religion qu'ils avaient toujours portés aux princes de l'Église. Ils se pressèrent dans les antichambres du nouveau métropolitain, comme si la révolution n'avait rien changé à leurs précédentes dispositions; sûrement on n'eût pas dit alors que plusieurs d'entr'eux et peu de temps après seraient du nombre de ceux qui demanderaient un jour son éloignement.

Mgr d'Aviau eût pour tous, sans aucune distinction, des paroles gracieuses et aimables; il témoigna de l'empressement et de l'amitié à tout le monde; et personne qui n'admirât, dans ce moment de réception, son affabilité, sa simplicité et sa modestie. Vous ne l'eussiez pas entendu laisser échapper un mot à son avantage; toute sa confiance était en Dieu et dans la bienveillante coopération qu'il pensait trouver dans son clergé et ses bien-aimés diocésains.

Précédemment, il y avait, ce jour là, au palais archiépiscopal, un dîner de fondation en l'honneur du nouveau venu; toutes les autorités de la ville y étaient invitées avec les principaux membres du clergé. C'était le chapitre de Saint-Maurice qui en faisait la politesse et les frais. Dans cette réunion, tout se passait avec une douce et sainte gaité; on célébrait en famille le bonheur de recevoir celui qui en devenait le chef; et à la fin on portait, selon l'ancien usage, des toasts au succès de sa mission et de son pontificat. Mais ces beaux

jours étaient passés ; il n'était pas permis, dans l'état de trouble et d'agitation où se trouvaient les esprits, de faire une semblable démonstration ; on eût cru que le clergé, dont on surveillait toutes les démarches, se réunissait pour conspirer contre la révolution qui se préparait; ou du moins, on n'eût pas manqué de l'accuser de se livrer à des joies intempestives, tandis que le peuple souffrait. Alors, pour ne pas fournir le moindre prétexte à ces étranges rumeurs qui étaient à l'ordre du jour dans toutes les provinces, il fut réglé, de concert avec Mgr l'Archevêque et son chapitre primatial, qu'il n'y aurait pas, cette fois, de collation officielle et qu'après la cérémonie chacun se retirerait tranquillement chez soi.

CHAPITRE IV.

Mgr d'Aviau rend ses visites. — Nulle acception de personnes — Quelle simplicité dans son allure ! — Il s'occupe de son diocèse. — Comme il compose son administration. — De pareils choix sont significatifs. — Distribution des emplois ; ce qu'il garde pour lui-même. — Il ne fait rien d'important sans son conseil. — A l'aide de ses dignes coopérateurs, il est bientôt au courant de son église. — Il est inaccessible aux sollicitations dans la collation des bénéfices et des ordres. — Intérieur de sa maison. — Tenue de sa table. — Il sait concilier avec la piété et la mortification tout ce qu'il doit aux convenances sociales. — Tempête contre les communautés religieuses. — Ce qu'il fait pour leur défense. — Il ne tient pas un autre langage, le jour de la rénovation de leurs vœux, à l'Annonciade céleste de Vienne. — Station quadragésimale de cette ville en 1790. — Le prélat donne l'exemple de l'assiduité aux pieux exercices. — Il officie pontificalement la semaine sainte et le jour de Pâques. — Ses doléances sur la disparition de l'ancien rit viennois.

Le Prélat ne fit pas attendre ses visites; il savait que certains corps et certains personnages y tenaient; ce fut dès-lors une raison pour lui de les satisfaire le plus promptement possible ; on évite par là bien des contrariétés et l'on gagne bien des affections.

Aussi, dès le lendemain de son intronisation, est-il en course dans les rues sinueuses et inégales de la ville de Vienne pour se mettre en règle à cet égard. Sa première visite est pour le magistrat qui a succédé aux droits et prérogatives du gouverneur, la seconde pour le chapitre de Saint-Maurice dans la personne de son

doyen, et, en son absence, du chanoine le plus qualifié, la troisième pour celui de Saint-Pierre et de Saint-Chef, également représenté par son doyen, et, après lui, par son plus haut dignitaire. Les jours suivants, il visita successivement MM. les curés et les principaux citoyens de la ville archiépiscopale.

Ce qu'on remarqua avec plaisir, c'est que le prélat dans toutes ses courses ne fit acception de personne; il vit en effet tout le monde sans aucune distinction d'opinions politiques. Que lui importaient à lui, ministre d'un Dieu dont le royaume n'est pas de ce monde, les couleurs de tel ou tel parti! L'Evèque, comme tel, n'est pas un homme exclusif; il se doit à tous, à l'exemple de l'apôtre des nations, *aux juifs, aux gentils, aux grecs et aux barbares.* En général, tous les hommes sages et prudents, ceux qui ne voulaient pas circonscrire la religion dans les limites d'une étroite politique, approuvèrent hautement sa conduite. Ils lui surent gré, en cette occasion, d'avoir pris une glorieuse initiative, et, pour en faire l'éloge à leur manière, ils proclamèrent, avec une sorte d'emphase, qu'il avait compris son époque.

Mais ce qui ne causa peut-être pas moins de surprise aux habitants de Vienne, fut l'allure simple et modeste que le prélat mit avec eux dans ses premiers rapports. Quand ils le virent, seul avec un ecclésiastique qui l'accompagnait, faire ses courses à pied, ils n'en revinrent pas d'étonnement; ils se demandèrent, avec une espèce de stupéfaction, si c'était bien là le successeur de tant de grands pontifes, celui qui prenait le titre de *primat des primats* (1) : car ils n'avaient pas été habitués

(1) Voir aux Pièces justificatives n. 5

à cette simplicité de ton et de manières par ses prédécesseurs, lorsque ceux-ci sortaient de leur palais; on se souvenait trop, et de la magnificence de leurs équipages, et du nombre de leurs coureurs, et du fracas de leur suite; tandis que Mgr d'Aviau, sans laquais, sans chevaux, se distinguait à peine d'un dignitaire de Saint-Maurice ou de Saint-Pierre; il n'y avait que la couleur de ses vêtements et le gland de son chapeau qui empêchaient de le confondre avec eux (1).

Dès que le prélat eut terminé ses visites, ce qui ne dura pas long-temps, il s'occupa de son diocèse. En homme prudent et éclairé, il fit, au commencement, peu de changements dans le personnel de son clergé; il laissa à peu près tous ses prêtres dans les titres et fonctions que leur avaient conférés les précédentes administrations. Sa tactique à lui, avant de faire la moindre mutation, était de connaître par lui-même les sujets qui travaillaient sous ses ordres à la direction des consciences. Dans ce but, il consulta, dès son entrée en fonctions, et les registres matriculaires qui restaient en dépôt à l'archevêché, et les anciens ecclésiastiques qui avaient fait partie de l'administration de Mgr de Pompignan.

(1) Le fait est que le prélat, le jour de son sacre, avait promis de n'avoir jamais en sa possession ni voitures, ni chevaux ; et jusqu'à sa mort, il a été fidèle à sa résolution ; en vain l'exhortera-t-on plus tard, lorsque des jours meilleurs se lèveront sur la France, à revenir de cette première sévérité, sous prétexte d'une convenable représentation, il ne cedera rien de ce qu'il a promis à Dieu ; il ne s'accordera pas même ce qu'on appelle en style familier une *demi-fortune*, c'est-à-dire une voiture simple et légère, lorsque l'âge et les infirmités s'uniront pour lui en faire sentir le besoin.

Ce fut, par suite du même principe, que Mgr choisit exclusivement, parmi ces derniers, les hommes qui devaient composer la sienne; il trouvait parmi eux, sans se donner le moindre embarras, tous les éléments dont il avait besoin pour faire le bien; aucun d'eux qui eût démérité dans l'opinion des bons ecclésiastiques; aucun d'eux qui eût failli en présence de l'ennemi dont l'audace croissait tous les jours : c'étaient des hommes de lumières, d'expérience et de sagesse; ils jouissaient, à tous ces titres, de la confiance générale dans le diocèse. Ne pas les maintenir dans leur position, c'eût été froisser les idées publiques, et de plus manquer d'égards envers celui qui les avait formés: or, certes le prélat n'était pas homme à donner lieu à une accusation de cette nature; il estimait et vénérait trop son prédécesseur pour lui causer le moindre déplaisir; il accepta donc tels quels les vicaires-généraux qui avaient eu sa confiance. Ce furent MM. de Saint-Albin, de Brèves, de Boisses, de Grésoles, d'Arces, de Mazard, de Saint-Romain, d'Orsine, de Bouillé, de Dolomieu, Bertholet, Vincent, Broschier. La plupart d'entre eux appartenaient aux chapitres de Saint-Maurice ou de Saint-Pierre, de manière que chacun de ces deux grands corps avait sa part de représentation et d'influence dans les affaires ecclésiastiques du diocèse. Quant aux autres, tels que MM. Bertholet, Vincent, de Bouillé, étrangers à la contrée, ils étaient simplement attachés à la personne de Mgr l'Archevêque qui les honorait de son estime et de sa confiance. Déjà le prélat, en passant à Lyon, avait annoncé à MM. de Clugny et de Pingon, chanoines-comtes de cette ville, qu'il se faisait un plaisir de leur continuer les titres et pouvoirs qu'ils tenaient de son illustre et vénéré prédécesseur.

De tels choix étaient on ne peut plus significatifs ; ils annonçaient, d'une manière nette et précise, la marche que le prélat allait suivre dans la lutte qui s'ouvrait; ce qui n'eût pas manqué de rassurer les gens de bien sur ses dispositions, s'ils avaient eu le moindre besoin de l'être. Car pas un ecclésiastique, du nombre de ceux qu'on disait amis des lumières et des progrès, parce qu'ils donnaient des gages à la révolution, n'était admis à faire partie de la nouvelle administration; tous, sans exception aucune, avaient été repoussés, malgré les instances de l'autorité civile qui avait eu un moment la velléité d'imposer deux ou trois noms de son choix. Le prélat, quelque bon et conciliant qu'il fût, sut résister à ces présentations; sa maxime à lui était, que, dans ces circonstances plus que jamais, les administrations diocésaines avaient besoin d'être homogènes. Ce n'est pas, dit-il en expliquant sa pensée, lorsque l'ennemi est aux portes d'une ville assiégée, qu'il faut introduire dans ses murs des sujets de discordes et de divisions: c'est le cas où tous les membres d'une même société, pour nous servir d'une expression de la Sainte-Ecriture, dont les littératures diverses se sont déjà emparées, doivent s'unir comme *un seul homme*. Il ne doit plus y avoir parmi eux qu'un cœur et qu'une âme, c'est-à-dire, unité de vues et de volonté, sous peine de voir emporter la place au premier choc.

Jusqu'où le prélat porta le respect pour les choix de son prédécesseur! non seulement il accepta telle quelle son administration tout entière, mais il conserva chacun de ses membres dans son attribution spéciale; ce ne fut là que la suite ou plutôt le complément de sa précédente détermination. Ainsi il laissa comme auparavant.

à M. de Saint-Albin la présidence du chœur et du chapitre de Saint-Maurice qui était attaché à son titre de doyen, à M. de Brèves la défense des décimes de l'église cathédrale près la chambre supérieure séante à Lyon, à M. de Gresolles l'officialité primatiale, à M. Bertholet, ancien curé de Saint-Chamond, le patronage des communautés religieuses, à M. Broschier, esprit orné et lettré, la haute inspection des études cléricales, à M. de Mazard la surveillance des mœurs et et de la discipline dans le clergé, à M. de Boisses la présentation des sujets pour les bénéfices, etc. Monseigneur se réserva pour lui toutes les affaires de haute administration, comme la correspondance avec le Saint-Siége et le gouvernement, les principales nominations, les avertissements un peu sérieux, les difficultés de conscience que créait à chaque pas le nouvel ordre de choses. Il se chargea, en outre, de toutes les négociations et combinaisons avec l'autorité locale.

Ce n'est pas à dire que le prélat, en se réservant les grandes affaires, voulut les traiter à lui seul. Loin de lui cette pensée; quoiqu'il en eût le droit, il ne se permit pas d'en user; il avait trop de modestie et de défiance de lui-même pour ne pas s'environner des lumières d'hommes intelligents et sérieux. Aussi, lorsqu'une question ardue arrivait à son tribunal, la soumettait-il préalablement, avant de donner la moindre solution, à un conseil qu'il présidait toutes les semaines, et, au besoin, plus fréquemment, selon l'urgence des cas. Sa grandeur appelait à ce conseil, outre ses vicaires-généraux, quelques ecclésiastiques de talent et de vertus, qui avaient la pratique des affaires. On cite

parmi eux M. de Grandval et M. Tuillier, l'un official métropolitain et l'autre official diocésain; tous les deux exerçaient beaucoup d'ascendant sur son esprit; le prélat n'aurait pris aucune décision importante sans être sûr de leur approbation.

Le père de Chateauneuf, ancien jésuite, qui a laissé à Vienne où il s'était retiré, après la suppression de son ordre, une grande réputation de savoir et de sainteté, fut aussi du nombre de ses conseillers intimes. Monseigneur avait en lui une confiance pleine et entière; il le choisit pour son confesseur, et il n'entreprit jamais rien sans le lui communiquer. Son avis était toujours d'une haute portée pour lui; ce que l'on conçoit aisément, quand on sait l'estime et l'attachement qn'il avait conservés à la société dont ce pieux ecclésiastique faisait autrefois partie.

A l'aide de ces dignes coopérateurs, le nouvel Archevêque de Vienne se trouva bientôt au courant de tout son diocèse. En peu de temps, il connut et la capacité de ses ecclésiastiques, et le caractère de ses diocésains, et les besoins de chaque localité. Il put, par ce moyen, effectuer, avec connaissance de cause, quelques déplacements qui produisirent le meilleur effet. Ces mutations, outre qu'elles servirent à fortifier l'autorité qui semblait chancelante à plusieurs, ne contribuèrent pas mal à effrayer ceux qui ne suivaient pas entièrement la ligne du devoir. Dès lors, tous ceux qui avaient des reproches à se faire, tremblèrent dans la crainte d'être privés de leur emploi ou du moins d'être sévérement admonestés. On voyait, à la tète de l'administration, sous des formes douces et paternelles, un chef plein d'énergie et de caractère, qui, profondément affligé

des maux de l'Eglise, ne reculait devant aucun obstacle pour faire justice des abus.

Inaccessible aux sollicitations comme aux menaces, Mgr ne consulta que Dieu dans le choix des ecclésiastiques qu'il préposa aux postes à charge d'âme. Ni la naissance, ni la fortune, ni les protections, ni même les talents ne furent un titre à ses yeux pour faire avancer un sujet qui n'en était pas digne. Il fallait, pour être promu aux saints ordres ou pourvu d'un bénéfice pastoral, en sus d'une vocation bien reconnue, une véritable capacité, des mœurs pures, une foi solide. C'est qu'il sentait plus que personne la nécessité de dégager le clergé de ces hommes faibles, de ces demi-prêtres, sans consistance, sans force d'âme, flottant à tout vent de doctrine, qui sont toujours disposés à courber la tête quand leurs intérêts matériels sont compromis. Les violentes secousses qui ébranlaient le sol de notre malheureuse patrie, l'avertissaient chaque jour de se montrer de plus en plus difficile dans le choix des ministres du Seigneur; car, de même que dans la tempête il n'y a que les arbres profondément enracinés qui résistent à l'orage, il n'y a aussi que les caractères généreux, les âmes fortement trempées, qui, dans les jours de la persécution, savent soutenir le choc des passions déchaînées; le reste est emporté pêle-mêle dans un commun naufrage.

En montant sur le trône archiépiscopal de Vienne, le pieux prélat ne changea rien à ses précédentes habitudes. Ce fut toujours, dans son intérieur, le modeste chanoine de Poitiers, dont les goûts étaient simples, la mise humble et la table frugale. Rien n'annonçait chez lui le grand seigneur, le prince de l'Église; on n'eût pas dit

qu'il était le successeur de cette lignée de grands pontifes qui ont tenu à Vienne une espèce de cour. Il vécut dans son palais comme saint Charles Borromée à Milan, saint François de Sales à Annecy, le cardinal de Ximenès à Tolède, c'est-à-dire, avec simplicité et pauvreté, sous le toit même de l'opulence. Derrière la salle synodale qui absorbait à elle seule l'aile droite du palais, il y avait un petit appartement, composé de deux ou trois pièces; jusqu'à présent, c'étaient les aumôniers des précédents archevêques qui l'avaient habité; eh bien! c'est celui-là qu'il adopta de préférence au magnifique plain-pied qui était sur le devant; il laissa volontiers ce dernier avec ses belles cheminées de marbre, ses riches tentures, ses boiseries dorées, ses consoles historiées. ses lustres étincelants, aux nobles étrangers qui viendraient lui demander l'hospitalité. Pour lui, satisfait des deux ou trois chambres qui composaient proprement son habitation, il fit jeter çà et là quelques chaises de paille, un lit de camp, un bureau-secrétaire, un prie-dieu, et autres petits meubles de pure nécessité. Un seul valet de pied était là, dans son antichambre, pour annoncer ceux qui voulaient lui parler, et faire ses commissions.

Un pontife de cette simplicité et de cette modestie dans l'état de sa maison, ne devait pas être plus recherché dans le service de sa table. Tout y était sans doute digne, convenable, abondamment servi, à cause des commensaux et des invités, mais rien n'y sortait des bornes d'une sage frugalité et d'une hospitalité épiscopale. On y eût cherché vainement les mets rares, les vins généreux, les liqueurs de prix, le luxe d'argenterie et de cristaux, les profusions de venaison et de marée qui

chargent les tables des grands du siècle. Que lui fallait-il à lui? une nourriture commune, proprement accommodée, telle, en un mot que l'exigeaient l'hygiène et le tempérament de son estomac. C'était là le diner de famille qu'il partageait chaque jour avec les ecclésiastiques qui composaient sa maison; on y ajoutait quelque mets de plus, selon la qualité et le nombre des étrangers qui s'y trouvaient.

La sobriété du prélat ne l'empêcha pas de payer tout ce qu'il devait aux convenances sociales. Quelle n'était pas son attention à prévenir les besoins de chacun de ses convives! il était pour eux d'une sollicitude affectueuse; il les pressait, il les conjurait de faire honneur à sa table; et, pour les exhorter plus efficacement, il était le premier à donner l'exemple. Ce jour là, vous vous seriez à peine douté de l'esprit de pénitence et de mortification de Mgr l'Archevêque; il avait l'air de boire et de manger comme les autres; il montrait à tous un visage gai et ouvert, un bon visage d'hôte; toutefois, ne le jugez pas sur les apparences; il avait le secret, sans mettre personne dans sa confidence, de demeurer fidèle à ses privations accoutumées; une foule de pieuses industries venaient, en ce moment, au secours de sa dévotion; et, tout en faisant avec empressement aux autres les honneurs de sa table, il ne prenait, lui, que des viandes vulgaires, des mets simples, des fruits peu recherchés; sa boisson ordinaire était un peu de vin du pays mêlé avec beaucoup d'eau; jamais il n'acceptait ni café, ni liqueurs, ni autres superfluités de ce genre; quand on lui en offrait, il répondait poliment que ces irritants n'étaient pas de son régime.

Le prélat était bien arrivé à temps dans son diocèse ; car il n'y avait pas un mois qu'il était installé, et déjà il était obligé de voler à la brèche pour repousser l'ennemi ; l'ennemi peu content de la part qu'on lui avait faite, sous les ministères de Choiseul et de Brienne, sur les communautés religeuses, en demanda davantage ; il ne voulait rien moins que leur totale destruction. C'est en vain que Mgr de Bonal, évèque de Clermont, Mgr de la Fare, évèque de Nancy, les abbés de Montesquiou et d'Eymard, et autres ecclésiastiques non moins courageux, protestèrent, au nom du clergé de France, contre une mesure si inique. La philosophie l'emporta, et, le 13 février 1790, parut le décret qu'elle désirait ; il y avait si long-temps qu'elle déclamait contre ces précieuses institutions dont elle redoutait l'esprit et convoitait les biens ! On ne voulut voir dans les pieux cénobites qui vivaient paisibles et tranquilles sous l'égide d'une règle plus ou moins austère, que des victimes du préjugé ou de l'ambition des familles ; tandis que, par le fait, tous, sauf quelques rares exceptions dont on ne tient pas compte, n'étaient venus dans le cloitre que pour y chercher un abri contre la tempête ou un réfuge après le naufrage..

Il y avait dans la ville et le diocèse de Vienne un grand nombre de communautés religieuses ; ce qui, sans doute, lui avait fait donner le nom de *Cité sainte*, qu'elle ne tarda pas de changer contre celui de *Vienne-la-Patriote*. A la nouvelle du décret qui les proscrivait, toutes poussèrent un cri de détresse. Quel parti allaient-elles prendre ? fort heureusement que Mgr l'Archevèque était près d'elles. On savait quel intérêt il avait porté, alors qu'il était simple grand-vicaire de Poitiers, à ces

sortes d'établissements; il avait publié à cette époque une brillante apologie de l'état cénobitique, dont nous avons parlé en temps et lieu. A présent qu'il est devenu le père et le protecteur de ces saintes tribus, il doit bien faire plus encore pour elles. Défenseur-né de leurs droits contre l'injustice et la violence, il est de son devoir de les consoler et de les soutenir. Suivez-le en effet ; il va lui-même porter des paroles de paix et de consolation à celles qui ne sont pas à une trop grande distance de sa ville métropolitaine. Quant aux autres, dispersées çà et là dans le Dauphiné, le Vivarais et le Forez, il leur fait écrire dans le même sens par celui de ses vicaires-généraux qui est chargé de leur direction. En somme, la règle de conduite qu'il leur trace pour ces temps malheureux, est qu'il ne faut rien changer à l'ordre de leur maison; c'est par cette tenue noble et digne, leur dit-il, que vous protesterez contre la violence que l'on vous fait; il les engage seulement à intéresser le ciel en leur faveur par un redoublement de piété et de ferveur dans leurs prières.

Le 25 mars, le prélat étant venu à l'Annonciade céleste de Vienne recevoir les vœux des religieuses qui étaient dans l'usage de renouveler ce jour-là les promesses qu'elles avaient faites en entrant dans cet ordre, ne tint pas un autre langage; il s'expliqua nettement et catégoriquement, au risque de se compromettre avec les agens de l'autorité qui surveillaient toutes ses paroles et toutes ses démarches, sur la ligne que ces pieuses filles avaient à suivre. Une d'elles qui a survécu à cette série de cataclysmes qui se sont succédé depuis 89, Mme la marquise de Rigaud, aujourd'hui retirée sur la paroisse de St-André-le-Bas, nous a communiqué à ce

sujet ses impressions et souvenirs; elle nous a raconté, entre autres, qu'au moment où elles approchaient de l'autel, le cierge à la main, pour réitérer le serment de leur profession, il leur avait adressé, du haut du trône qu'elles lui avaient dressé dans leur chapelle, l'allocution suivante. « Ne craignez rien, mes filles, demeurez tran-
« quilles dans vos ravissantes solitudes; c'est en vain
« que le monde s'agite pour troubler votre paix; il n'a
« pas le droit de rompre les liens que le ciel a formés;
« là finit son empire, à l'entrée de vos cloitres que gar-
« dent vos saints anges; et s'il ose, car à quoi ne doit-
« on pas s'attendre, franchir ces barrières sacrées,
« réfugiez-vous au-dedans de vos cœurs; ici, dans ce
« sanctuaire impénétrable, personne n'a la puissance
« de vous imposer ses lois; Dieu seul continuera à
« commander et à régner.

Quand Mgr arriva dans son diocèse, avons-nous déjà dit, le carême était commencé; il se continua, devons-nous ajouter, dans toutes les paroisses de Vienne, avec autant de zèle que d'édification. En ce temps-là, (ce n'était pas comme malheureusement de nos jours,) les masses étaient encore religieuses, et, quoiqu'elles eussent été travaillées par la secte philosophique, elles jeûnaient, priaient, et observaient généralement les autres prescriptions quadragésimales. Il était tout-à fait rare qu'un individu quelconque, de l'un ou de l'autre sexe, se dispensât ostensiblement, sans raison légitime, des principales pratiques en usage dans toute la catholicité durant la sainte quarantaine. S'il le faisait, il ne l'affichait pas; il avait soin de se cacher. On venait en foule dans les églises, on écoutait avec avidité la parole de Dieu, on re-

courait de même au ministère de la réconciliation. Certes on n'eût pas dit alors que ce peuple était à la veille d'accomplir sa révolution , révolution qui devait être à la fois si sanglante et si impie; mais que ne peuvent pas sur lui les minorités turbulentes et factieuses!

Pendant ce temps, le prélat donna l'exemple de la plus grande assiduité aux exercices de piété qui avaient lieu dans son église primatiale ; il assistait à tous les offices, à toutes les instructions, à tous les saluts; et, les fidèles, qui remarquent tout, qui sont flattés lorsque leurs pontifes se mêlent à eux pour prier, ne pouvaient assez admirer sa modestie, son recueillement, son zèle; de sorte que plusieurs de ceux qui ne le connaissaient pas encore, sur le récit qu'on leur faisait de sa pieuse popularité, venaient exprès à Saint-Maurice pour le voir et recevoir sa bénédiction.

Le vénéré pontife voulut clore lui-même les exercices de la station quadragésimale, en officiant pendant la semaine sainte. Il présida, le dimanche des rameaux, à la procession et à la distribution des palmes; le jeudi-saint, il bénit et consacra en grande solennité les saintes huiles; et le jour de Pâques, ce jour le plus grand que le Seigneur ait fait, il célébra pontificalement les divins mystères en présence d'une foule immense; toutes ces cérémonies, dirigées et exécutées avec ensemble, furent belles et imposantes.

Mais, quelque belles et imposantes qu'elles fussent, ce n'était plus l'ancien rit de Vienne, si symbolique et si mystérieux. Des hommes qu'on a peine à désigner, parce qu'on veut les respecter quand même, l'ont tellement défiguré qu'on ne le reconnait plus. Ils lui ont substitué, on ne sait pourquoi, ou plutôt par suite de cet esprit de

vertige qui a fait badigeonner dans le dernier siècle nos vieilles cathédrales, une liturgie froide et incomplète, empruntée à une église étrangère. Le prélat, ami de la sainte antiquité, ne tarda pas à s'apercevoir de cette innovation, et il en gémit; il gémit de ne plus trouver dans les cérémonies de son église cette teinte orientale que ses fondateurs lui avaient apportée de l'Asie; à part quelques nuances locales, c'était le parisien tout pur qui avait pris la place de l'ancien viennois; il n'y avait plus à la messe ni aux vêpres des grandes solennités le déploiement de pompe qui jusque-là avait fait sa gloire. Sans accuser personne, Mgr se plaignit de ces changements, et manifesta l'intention, si le temps le lui permettait, de revenir sur ce qui avait été fait.

CHAPITRE V.

Après les fêtes de Pâques, Mgr visite quelques paroisses de Vienne et des alentours. — Il s'éloigne peu de la ville épiscopale, et pour cause. — Dans quel état il trouve le diocèse. — En présence des malheurs qui le menacent, il a recours à Dieu. — Son premier mandement; il le donne à l'occasion des Rogations — Il voudrait que cette pieuse pratique, d'origine viennoise, eût le même résultat que du temps de saint Mamert. — Que ne fait-il pas dans ce dessein. — Succès de ses prescriptions à cet égard. — Il assiste aux processions qui ont lieu à cette fin. — Hélas! c'est tout ce qu'il peut pour son troupeau. — Toutefois, il ne se laisse pas déconcerter. — Il ne change rien à l'ordre de ses occupations. — On le voit même quelquefois, les simples dimanches, prêcher à ses ouailles. — Vainement les malveillants cherchent à surprendre, dans ses discours, des paroles contraires au gouvernement. — Il porte dans les conversations privées la même discrétion. — Comme il la recommande aux personnes de sa maison. — Anecdote de M. de Bouillé avec l'aumônier de la garde nationale. — Mgr blâme son zèle trop ardent. — Quelques personnes lui en savent mauvais gré. — Pour lui, il ne consulte que le bien de la religion. — Le mal va toujours croissant dans son diocèse. — Il donne de sages avis aux ecclésiastiques. — Il répond à ses suffragants, qui sont émerveillés de lui. — Ses promenades dans les lieux que l'art ou la foi lui rendait chers.

Aussitôt que les grandes solennités de Pâques furent passées, le prélat songea à faire une première visite pastorale dans un certain nombre de localités qui réclamaient sa présence; il lui tardait de connaître de plus en plus son troupeau et d'être de plus en plus connu de lui; un général, à la veille d'une bataille, a besoin de se mettre en rapport plus immédiat avec ceux qui vont combattre sous ses ordres....

Le pontife, d'après l'indication naturelle des lieux, commença par les principales paroisses de la ville de Vienne; il se présenta successivement à St-André-le-Bas, à St-André-le-Haut, à St-Martin, et même à St-Georges, dont le curé lui donnait plus que de l'inquiétude; et dans toutes ces églises, il fut reçu, tant par le clergé que par les fidèles, avec tous les honneurs dus à son rang. Il ne nous appartient pas d'entrer dans le détail des fêtes qu'on lui fit en cette circonstance; on suivit de point en point les prescriptions du rituel pour ces sortes de cérémonies. Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est qu'en général on ne put lui témoigner une plus religieuse vénération; ce n'était pas seulement l'Archevêque que l'on reçevait, c'était un saint. On se pressait sur ses pas; on voulait le voir, l'entendre, le toucher; heureux ceux qui pouvaient saisir le bord de ses vêtements! il leur semblait qu'une bénédiction ou une vertu s'en échappait comme de ceux de J. C., quand il était sur la terre.

De sa ville métropolitaine, centre habituel de ses opérations, le prélat fit encore quelques courses épiscopales dans les environs; il visita en particulier Sainte-Colombe, Saint-Romain, Saint-Cyr, Condrieux, Loire, Ampuis, Septème et autres paroisses circonvoisines; dans quelques unes, il donna le sacrement de confirmation, et dans les autres il ne fit, pour ainsi dire, que passer; n'importe, il laissa dans toutes un profond souvenir de sa trop courte apparition. Il s'était montré, et sa présence avait ranimé la foi, ravivé l'espérance, ramené la charité dans l'esprit de plusieurs; en ce moment, la présence d'un Evêque était la manifestation d'un principe contre les doctrines perverses du siècle

qui se répandaient jusqu'au fond des compagnes les plus reculées.

Mais, en définitive, Mgr l'Archevêque de Vienne ne s'éloigna pas beaucoup de sa ville métropolitaine; à peine s'il parcourut pendant un mois un rayon de deux ou trois lieues; il partait le matin, et il revenait ordinairement le soir. La fermentation qui régnait dans toutes les têtes, ne lui permettait pas de s'absenter plus long-temps du chef-lieu de sa résidence. Habitués à travestir les meilleures intentions, les malveillants n'eussent pas manqué de répandre les bruits les plus sinistres sur ses courses apostoliques: ils eussent dit, et on l'aurait répété, qu'émissaire de la contre-révolution, il parcourait les campagnes pour indisposer les populations contre le nouvel ordre de choses. Aussi prudent que zélé, le prélat évita de fournir le moindre prétexte aux malignes insinuations; il interrompit même les petites tournées qu'il avait entreprises; et bien il fit, car, dans la disposition où se trouvaient les esprits, on s'attendait d'un moment à l'autre à de graves événements. De cette manière, placé au milieu de son troupeau qu'il ne quittait plus, il était plus à même de surveiller ceux qui s'en étaient faits les ennemis et de parer leurs coups.

A son retour, le prélat, récapitulant ses idées et les comparant avec les renseignements qu'il recevait d'autre part, vit avec douleur que la cause de la révolution gagnait tous les jours du terrain dans son diocèse. En deçà du Rhône, dans la partie du Dauphiné qui dépendait de Vienne pour le spirituel, le mal était à son comble; là, comme dans les environs de Grenoble, d'où l'on sait que le brandon de nos discordes civiles est parti, les

têtes étaient exaltées par les idées patriotiques; on brûlait les châteaux, on pillait les presbytères... De l'autre côté du fleuve, quoique le mal fût moins grand, il causait les plus vives inquiétudes; il y avait des minorités séduites ou achetées qui essayaient de la propagande révolutionnaire; elles s'efforçaient d'imposer leurs idées en religion comme en politique aux masses inertes qui les entouraient.

Que faire en présence de tant de malheurs ? y a-t-il moyen de les prévenir ou de les arrêter? Soudain, il vient en pensée au pieux Archevêque de s'adresser solennellement à Dieu; il se souvient qu'il a fait dans sa miséricorde les nations guérissables, *sanabiles fecit nationes.* C'est alors qu'il publie un mandement, le premier qu'il ait donné à Vienne, pour engager les fidèles qui lui sont confiés à tourner leurs regards vers le ciel; de là seulement peut leur venir le secours dont ils ont besoin.

« Charles-François d'Aviau Dubois-de-Sanzay, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége Apostolique, Archevêque et Comte de Vienne, Primat des Primats des Gaules, Vice-Gérent du Souverain-Pontife dans la province Viennoise et sept autres provinces; au clergé séculier et régulier, à tous les fidèles de notre diocèse : salut et bénédiction en N. S. J. C. »

« Prions, N. T. C. F., prions : tel est notre premier cri au milieu de vous; et quel autre serait mieux écouté de la sainte église de Vienne? Peut-être aura-t-on pensé qu'aux jours où nous en vînmes prendre le gouvernement, nous n'eussions pas dû garder le silence. Mais qu'aurions-nous dit alors? Justement effrayés par l'idée des devoirs et des périls de l'épiscopat, devoirs plus

rigoureux et plus étendus, périls plus multipliés et plus redoutables que jamais en des temps si difficiles, nous étions comme absorbés dans notre propre faiblesse. »

Le prélat explique ici les motifs qui doivent engager les fidèles à prier; il y en a de deux sortes : les uns sont tirés de la prétendue indignité du pasteur lui-même, qui, dans son humilité, se juge toujours au dessous de sa valeur réelle, et les autres des fautes personnelles de ses ouailles; d'où il conclut qu'il ne cessera pas de les exhorter à lever leurs mains vers le ciel. « Prions, car nous continuerons de vous y inviter, nous continuerons de vous y exhorter : prions ensemble; *prions les uns pour les autres;* oui, prions pour nos mutuels besoins, pour nos intérêts présents, et surtout *pour nos intérêts éternels.* »

Mais de quelle manière faut-il le faire, sous l'empire des plus cruelles préoccupations, pour que les prières arrivent jusqu'au cœur de Dieu, et désarment sa justice? c'est ce que le vénéré pontife se hâte d'indiquer. Il se rappelle que, dans une immense calamité publique, l'un de ses plus illustres prédécesseurs, saint Mamert, a institué, ou pour mieux dire rétabli les processions des rogations pour fléchir la colère du ciel. « Est-ce qu'en ce moment la France ne se trouve pas dans une position cent fois plus déplorable que du temps de ce saint Évêque? pourquoi dès-lors ne pas recourir au même expédient que lui pour arriver au même résultat? Il est convaincu que, si l'on fait de nouveau, avec des sentiments de foi et de componction, les pieux exercices qui sont passés de Vienne

dans toute l'Église, on en sentira bientôt les heureux effets; et dans cette persuasion, il presse, il conjure ses chers diocésains chez lesquels l'esprit de foi n'est pas encore éteint, de redoubler de zèle et de ferveur dans l'accomplissement de ces saintes pratiques.

« Vous recevrez, N. T. C. F., pour la plupart, notre *lettre pastorale* vers l'époque de ces supplications solennelles connues sous le nom de *Rogations*, qui précèdent chaque année la fête de l'Ascension du Sauveur. Elles furent instituées, il y a plus de treize siècles déjà, dans la sainte église de Vienne; et, comme chacun peut le savoir, c'est de chez nous qu'en a passé successivement l'usage aux différentes parties du monde chrétien. Mais, si ces religieuses pratiques se sont soutenues jusqu'à présent, ce n'est pas, nous sommes contraints de l'avouer, avec la ferveur primitive. Oh! qui nous donnera de la revoir cette beauté des anciens jours! Peignez-vous, N. T. C. F., le saint évêque Mamert, tel que nous l'a représenté le grand saint Avit, son successeur presque immédiat, et le digne émule de ses vertus; tel que nous l'a représenté saint Sidoine Apollinaire, son ami, son admirateur; tel enfin que nous l'a représenté saint Grégoire de Tours, l'un des plus savants et des plus saints pontifes de son temps. Voyez-le, profondément touché des maux de son peuple, et les partageant, tantôt se prosterner au pied de l'autel pour y parler à Dieu en faveur de ceux qui sont commis à sa sollicitude, tantôt retourner vers eux et leur parler au nom de Dieu. »

Suivent quelques conseils et avis que le prélat adresse, avec la chaleur qu'on lui connaît, à ses fidèles diocé-

sains sur la nécessité et la manière de bien faire les pieuses stations des rogations. Quel bonheur ce sera pour eux! quels avantages ils en retireront! le Seigneur ne fermera point l'oreille à leurs cris; il écoutera leurs humbles et ferventes supplications, il aura pour eux des entrailles de miséricorde ; car enfin pourquoi, si le Dieu de Mamert est toujours leur Dieu, n'aurait-il pas en lui la même confiance, la confiance qui, aux jours de ce saint pontife, signala l'église de Vienne et répandit dans l'Église entière une si douce odeur de sanctification ?

Le saint Archevêque n'était pas du nombre de ceux qui imposent des fardeaux aux autres sans vouloir les porter eux-mêmes; il fut le premier, en ces temps malheureux, à mettre en pratique les conseils qu'il donnait à ses bien-aimés diocésains. A ses pénitences accoutumées, déjà presque journalières et effrayantes, il ajouta des pénitences de circonstance, des jeûnes, des privations, des mortifications. Vous l'eussiez vu, durant ces jours de deuil et de componction, se traiter comme une victime d'expiation chargée des péchés du peuple ; il n'y avait pas de chartreux ou de trappiste, si austère fût-il, qui se montrât plus sévère envers lui-même. Armé de ces instruments que la délicatesse du siècle a relegués au fond des cloîtres, il réduisait son corps en servitude; la haire, le cilice, la discipline usèrent tour à tour leurs pointes aiguës sur sa chair innocente. Le prélat se cachait bien tant qu'il pouvait, lorsqu'il se livrait à ces saintes rigueurs, mais il arrivait quelquefois que, nonobstant ses précautions, on le surprenait dans ses pieuses sévérités. Alors confus, humilié, il répondait à ceux qui l'avaient décou-

vert : N'est-il pas dit que *le prêtre doit se prosterner entre le vestibule et l'autel* (1) ? et ailleurs, que *le pontife est choisi de Dieu parmi les hommes pour intercéder pour eux* (2) ?

Conformément à ses prescriptions, les solennités des Rogations eurent lieu dans tout le diocèse avec un vrai renouvellement de ferveur. Il y eut dans toutes les paroisses un ébranlement qui sembla rappeler l'enthousiasme de leur première institution. On se crut, dans plusieurs localités, revenu aux beaux jours de l'église de Vienne. Mais, nulle part, il n'y eut plus d'entrain, plus d'empressement, que dans la ville archiépiscopale pour ces antiques supplications. Elles se firent, durant les trois jours qui précédèrent l'Ascension, avec un ordre et une piété admirables. Tout le clergé des paroisses et des communautés religieuses s'était réuni à celui de Saint-Maurice. Une foule inouie de fidèles de l'un et l'autre sexe était venue de bonne heure à la métropole pour assister à ces touchantes cérémonies.

Au coup de 8 heures, la procession sortit de l'église primatiale, en chantant alternativement les psaumes de la pénitence et les grandes litanies des Saints, pour se rendre aux diverses églises qui servaient de station. Le pontife, en mozette violette et en mitre blanche, suivait, accompagné de ses vicaires généraux et de sa maison, le chapitre de la cathédrale. Son air abattu et humilié, qui annonçait l'austérité de la pénitence, fixait tous les regards. On l'eût pris dans ce moment pour

(1) Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes. (*Joel.* 2.)

(2) Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, pro nobis constituitur ut offerat dona et sacrificia, ad interpellandum pro eis. (*Epist. ad Hæbr.*)

un second Mamert, tant le reflet du premier se répandait sur son digne successeur.

Hélas ! mon Dieu ! c'était, dans ces jours de détresse, tout ce que le prélat pouvait faire pour son diocèse. Il n'était plus question de créer des établissements, de former des institutions nouvelles, de méditer des réglements pour les faire prospérer. Cette gloire et ce bonheur avaient été réservés à ses heureux prédécesseurs; ils avaient jeté sur tous les points du diocèse une infinité d'écoles, d'hospices, de couvents, de maisons de retraite. Il s'agissait maintenant de les défendre et de les soutenir contre la plus horrible proscription qui les menaçait dans leur existence. Tels étaient son lot et la part qui lui était faite; mais pour cela encore quel moyen avait-il de conjurer de si violentes tempêtes ? toute sa ressource se trouvait dans la prière, car du côté des hommes il n'avait rien à attendre; la perversité était telle qu'une grande commotion devenait inévitable.

En présence de ce danger, Mgr ne se laissa pas déconcerter; il montra toujours du courage, de la fermeté, de l'énergie. Au fond, il en était vivement affecté; quand il était seul dans son appartement, il ne cessait de pleurer et de gémir, au pied de son crucifix. Toutefois il dissimulait sa douleur aux personnes de sa maison comme à celles du dehors; lorsqu'il était abordé par elles, il se montrait calme, paisible et confiant; c'est qu'il avait besoin, comme un général d'armée dont la cause est perdue, parce que bientôt l'ennemi va entrer dans la citadelle, de rassurer par sa contenance et ses paroles la poignée de braves qui s'était attachée à sa fortune.

Fidèle à cette tactique, suggérée par la prudence et

prescrite par la nécessité, il ne changea rien à l'ordre de ses occupations. Il continua, comme auparavant, à exercer son ministère avec dignité, noblesse et indépendance; tous les dimanches, on le vit, sans exception aucune, assister aux offices de sa métropole. Le peuple, qui l'aimait sincèrement et qui craignait toujours de le perdre, venait s'assurer par lui-même s'il le possédait encore; à la fin des offices, il s'inclinait avec respect pour recevoir sa bénédiction.

Il arriva même au prélat, lorsqu'il n'était pas appelé ailleurs pour une cérémonie, de monter quelquefois en chaire, les simples dimanches qui s'écoulèrent entre Pâques et l'Assomption, pour expliquer à son peuple la parole de Dieu. C'était une des principales résolutions qu'il avait prises à la retraite qui précéda son sacre. Rigide observateur des saints canons, il eût craint de manquer sur ce point aux sages prescriptions du concile de Trente, qui ont été promulguées dans notre pays par celui de Melun, et reproduites dans tous les décrets des assemblées du clergé de France. On l'entendait avec plaisir, lorsqu'on se mêlait à la foule pieuse qui se pressait autour de la tribune sacrée, exposer les grandes vérités de la religion. Si, au commencement, une voix couverte et incertaine, par suite de sa timidité habituelle, prévenait contre l'orateur, on ne voulait plus, au bout d'un demi-quart d'heure, perdre une syllabe des paroles qui sortaient de sa bouche. Tout ce qu'il disait, était marqué au coin de la sagesse. Une onction pénétrante, un à-propos admirable, une logique forte et serrée enlevait l'auditeur. Ses instructions étaient si bien réfléchies, si mesurées, si à la portée de toutes les intelligences, qu'on oubliait

la forme pour ne faire attention qu'au fond. Elles roulaient, pour la plupart, sur les questions vitales de l'époque, la perpétuité et l'infaillibilité de l'Église, les prérogatives d'honneur et de juridiction du Saint-Siége, l'institution et les pouvoirs de l'épiscopat, etc.

Les propagateurs des idées nouvelles, quand ils savaient qu'il devait prêcher, ne manquaient pas de venir l'entendre. Ce n'était pas, comme on s'en doute assez, pour profiter de ses instructions; d'autres motifs les amenaient ces jours-là, derrière quelques piliers de la vieille métropole. Ils eussent été heureux de surprendre sur ses lèvres une indiscrétion contre le nouvel ordre de choses : alors ils eussent crié au scandale, à l'intolérance, au blasphème. Une seule parole tant soit peu contre-révolutionnaire, échappée dans la chaleur de l'improvisation, eût allumé un vaste incendie. Mais heureusement, le prélat s'observa si bien qu'il ne donna pas la moindre prise à la censure de ses critiques auditeurs. Il évita avec soin les allusions malignes, les expressions irritantes et les blessantes personnalités. Quand son sujet, dans l'entrainement de l'action, le portait de ce côté délicat, il se hâtait de le ramener aux généralités, afin de ne pas blesser intempestivement les susceptibilités de l'époque. Il se bornait à expliquer aux fidèles, comme un père de l'Église, les principes du dogme, de la morale et de la discipline ecclésiastique, sans en faire une application trop saisissante aux événements du jour; c'était ensuite à ceux qui l'écoutaient d'en tirer les conséquences qui pouvaient leur convenir, selon leurs besoins spirituels.

Cette discrétion, Mgr la porta jusque dans les conversations privées. En ce moment, on parlait beaucoup

à Vienne, comme sans doute partout, des événements politiques, qui allaient changer la face de la France. C'était la question à l'ordre du jour dans tous les salons, dans toutes les sociétés, dans toutes les réunions. On ne s'abordait jamais sans se faire réciproquement quelques interpellations à ce sujet : Où en sommes-nous? que fait l'assemblée nationale? connaissez-vous les émeutes de Paris? tout va bien, disaient les uns : tout va mal, répondaient les autres. Sur toutes ces questions, le discret pontife gardait le silence; il savait qu'on l'examinait, qu'on l'observait, qu'on l'étudiait. Jusque dans son presbytère, il y avait des hommes, dont les sympathies patriotiques étaient assez connues, qui épiaient ses démarches. Ils n'eussent pas manqué de commenter ses opinions en sens divers, s'ils l'avaient entendu révéler toute sa pensée sur ces matières; il ne leur donna pas cette satisfaction, il avait mis sur ses lèvres la garde de circonspection que le prophète demandait pour lui au Seigneur(1).

Le prélat recommanda la même prudence à toutes les personnes de sa maison. Il voulait que ceux qui l'approchaient fussent, comme lui, discrets et réservés pour tout ce qui avait trait aux affaires publiques. C'est une condition indispensable, disait-il, si nous voulons garder la liberté et l'indépendance de notre ministère ; autrement, nous la compromettons en pure perte ; il n'y a rien à gagner dans ces démonstrations politiques.

Un jour, entre autres, il donna une sévère leçon à l'un de ses grands-vicaires, parceque, dans l'état de crise où

(1) Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis. Ps. 140, 3.

l'on se trouvait, il avait montré un zèle plus qu'inopportun. Voici le fait qui y donna lieu; il est connu de toute la ville de Vienne. Le sieur Grange, aumônier du collége et de la garde nationale, tête déjà ardente par elle-même, exaltée encore par les idées qui troublaient les meilleurs cerveaux, était venu, on ne sait à quel propos, faire une visite à Mgr l'Archevêque. Ne portait-il pas à sa boutonnière, en signe de ralliement au nouvel ordre de choses, la croix de la fédération? son air éveillé, sa coiffure artistement rangée, sa causerie toute mondaine, son vêtement séculier, tout annonçait en lui un ecclésiastique qui avait rompu avec les siens et s'était jeté dans le camp des ennemis. Surpris de cette liberté, M. de Bouillé qui se trouvait par hasard dans le salon de l'archevêché, lorsque le prélat reçut cet imprudent jeune homme, ne put contenir son indignation. Il s'approcha aussitôt de lui et lui arracha brusquement sa décoration; *ce n'est pas dans la maison d'un Archevêque*, lui dit-il, *qu'on se présente de la sorte.*

Témoin de cette scène, qu'il n'avait pas été en son pouvoir d'empêcher, Mgr ne put pas ne point improuver la conduite de son grand-vicaire; il lui fit, lorsque le jeune aumônier se fut retiré, de justes représentations. « De quel bois êtes-vous formé, mon cher abbé? Vous prenez vite feu; il est bon de ne pas se laisser aller à ses premières impressions. Il faut surtout, en temps de révolution, savoir imposer silence à ses lèvres; car alors tout devient écho contre nous; on pèse toutes nos paroles, on censure toutes nos actions, on scrute même nos intentions les plus intimes; une inquiète malveillance profite des moindres communications pour les exploiter contre nous. » M. de Bouillé,

revenu de sa première vivacité, reconnut ses torts; il témoigna au prélat tout le regret qu'il en avait.

Cette prudence de l'Archevêque excita quelques rumeurs dans une certaine classe de la société qui jugeait mal sa position. On se plaignit de sa prétendue faiblesse, de sa pusillanimité, que sais-je? et presque de sa félonie. Nous croyons même qu'on lui jeta, tout bas, il est vrai, des épithètes encore plus désagréables. Mais le prélat méprisa tous ces lazzis si fréquents dans les temps de crise sociale, parce qu'alors tous les partis, pleins d'effervescence, s'exaspèrent les uns contre les autres. Il ne se départit pas un seul instant de la ligne de modération qu'il avait suivie jusqu'à ce jour; seulement il eut l'air de ne pas apercevoir ce qu'il ne pouvait empêcher; il fermait les yeux sur tout ce qui n'était pas contraire à l'enseignement catholique. A l'aide de ces ménagements, il se maintint, aussi long-temps que possible, en bons termes avec la municipalité, et par là il recula de quelques mois le bris de l'autorité spirituelle dans son diocése. C'était, du reste, autant de gagné sur l'ennemi: quelques jours de plus enlevés aux mauvaises passions, et conservés au bien de son église.

Tout était là pour ce sage pontife; il ne voyait et ne cherchait que le salut de ses ouailles; rien de plus, ni pour lui ni pour les autres. C'était sa pensée de tous les jours, de toutes les heures, de tous les instants; pensée à laquelle il sacrifiait son repos, ses affections, ses opinions, et quelquefois même l'opinion de certaines personnes qui lui étaient chères. Que lui importait ce que l'on pouvait dire de lui au sujet de ses relations avec les nouvelles autorités? il ne songeait qu'à mettre son troupeau à l'abri des dangers qui le menaçaient; et, certes,

cette considération le préoccupait assez au milieu des ruines qui se faisaient chaque jour autour de lui.

A mesure que le mal croissait, la position du prélat devenait de plus en plus pénible; tous les jours, le courrier lui apportait des nouvelles plus alarmantes les unes que les autres. Ici, c'était un maire de village, qui se pavanant de sa nouvelle dignité, narguait insolemment son seigneur et son curé; là, un impie superbe qui, impatient de voir réaliser les promesses de la philosophie, troublait l'office divin; ailleurs, une population soudoyée qui refusait de reconnaître les pasteurs envoyés par l'autorité légitime; plus loin, des bénéficiers coupables qui profitaient du désordre public pour couvrir leurs propres ignominies. Partout des empiètements du pouvoir séculier, partout des résistances au pouvoir spirituel.

Les bons ecclésiastiques, fatigués des vexations et des injustices dont ils étaient l'objet, ne manquaient pas d'en prévenir leur Archevêque; ils le priaient, ne pouvant quitter leur poste pour venir le voir, de leur tracer par écrit ce qu'ils avaient à faire, en face de tant d'orages. Mgr avait pour tous des paroles de sagesse et de prudence; aux uns, il disait que, dans les temps de crise, il fallait être extrêmement circonspect et réservé, afin de ne pas donner lieu aux méchants, par d'inopportunes excitations, de se porter à des excès coupables; aux autres, il répétait qu'il était sacerdotal et chrétien, lorsque ces malheurs arrivaient, de supporter et de pardonner beaucoup, parce que souvent les auteurs de nos maux, obéissant à de mauvaises passions, ne savent ce qu'ils font; ensuite, fixant la limite où la patience devait s'arrêter, il engageait à montrer du cou-

rage, de l'énergie, de la fermeté : c'était lorsque la conscience était compromise, la foi attaquée, la religion menacée; alors plus de ménagement, un plus long silence serait un crime.

Ce ne fut pas seulement du diocèse qu'on s'adresssât à lui pour avoir des décisions claires et précises sur l'état actuel de l'Église. On vint de toute la province ecclésiastique prendre son avis sur les difficultés sans nombre que l'Assemblée nationale créait pour les consciences catholiques. Les Évêques suffragants de la métropole de Vienne, sauf celui de Viviers qui croyait aux promesses de la révolution, avaient en lui une confiance pleine et entière. Quoiqu'ils n'eussent pas encore eu le temps de le juger par ses actes, ils l'appréciaient et le prisaient par ses antécédents. Ils savaient qu'il était l'homme du choix de Mgr de Pompignan, et que ce prélat avait tenu à se donner un successeur digne de lui. A ce double titre, ils reversaient sur lui l'estime et la vénération qu'ils portaient à son illustre prédecesseur.

Mgr d'Aviau ne tarda pas à justifier la bonne opinion qu'on avait conçue de lui. Il répondit à ses suffragants avec tant de sagesse et de prudence sur les affaires les plus importantes qu'on n'était pas moins surpris de son expérience que de sa doctrine. On eût cru, à la maturité de son jugement et à la précision de ses idées, qu'il avait déjà plus de trente ans d'épiscopat. Cependant il y avait à peine six mois qu'il était consacré et qu'il se trouvait à la tête de son diocèse. Mais une instruction proonde, jointe à un coup d'œil sûr et à une piété vraie, suppléa chez lui à l'habitude d'un long exercice. Il n'y avait point de vague, ni d'incertitude, ni d'irrésolution

dans ses réponses. Ceux qui le consultaient se retiraient toujours émerveillés de la clarté et de l'à-propos de ses décisions.

Cependant, si, après l'expédition de ses dépêches, le temps était beau, le prélat en profitait, pour faire quelques courses dans la ville ou dans les environs. C'était le seul moment qu'il prenait pour se délasser des fatigues de son ministère. Il l'employait assez ordinairement à faire une petite promenade sur les bords du Rhône, du côté de la porte d'Avignon. L'un de ses grands-vicaires ou bien son aumônier l'accompagnait toujours. Comme il avait besoin de faire de l'exercice et de respirer le bon air, il venait jusqu'à Notre-Dame de l'Isle, reste d'un vieux monastère fondé dans le onzième siècle par Gauthier le Balbine, gentilhomme Viennois. Il y avait au milieu de ces ruines une petite chapelle, dédiée à la Vierge, que les bateliers ne manquaient jamais de saluer en descendant le Rhône (1). Le saint Archevêque venait, en se promenant, y faire sa prière, et puis rentrait chez lui, en passant par le plan de l'aiguille où il s'arrêtait quelques instants pour voir le cénotaphe qui a tant exercé la science des antiquaires (2).

D'autrefois, rappelant en lui le goût de sa jeunesse pour l'archéologie, il venait, dans ses heures de délassement, étudier sur les hauteurs qui couronnent la cité archiépiscopale, les restes de monuments que tous les âges ont amoncelés sur la tête de cette ville, tour

(1) Aujourd'hui encore, une troupe de pélerins s'y rend en dévotion à certaines époques de l'année, les lundis de Pâques et de la Pentecôte.

(2) Les uns disent que c'est le tombeau de Pilate, les autres, celui d'un consul romain qui était de Vienne.

à tour le siège du gouverneur romain dans les Gaules, des rois de Bourgogne, des rois de Provence, et des Dauphins, princes-souverains du Dauphiné. Il aimait à visiter le cirque, l'amphithéâtre, les vieux temples, le palais delphinal et les autres débris de l'ancienne magnificence viennoise. Un tronçon de colonne, une statue mutilée, une vieille inscription sur une pierre tumulaire, excitait au plus haut degré sa curiosité, et, faisait, pour un moment, diversion à ses peines.

Mais rien n'intéressait le pieux pontife, parmi ces richesses si précieuses aux artistes, comme les antiquités sacrées qui étaient répandues ça et là sur cette terre, autrefois le berceau de la foi dans les Gaules. Il allait de préférence, dans ses courses de l'après-midi, visiter les tombeaux des martyrs, les cryptes où les premiers chrétiens célébraient les saints mystères, les souterrains qui leur servaient de retraite durant les persécutions. En parcourant ces lieux encore palpitants des grandes scènes dont ils furent les témoins, il semblait s'incliner comme pour s'inspirer de la foi qui avait enfanté tant de nobles confesseurs. Hélas! ajoutait-il en se relevant, « qui sait si nous ne sommes pas destinés à donner au monde le même spectacle! je crains malheureusement que ce ne soit bientôt... Fasse le ciel que nous marchions sur les glorieuses traces de nos pères! »

Quand le prélat rencontrait, chemin faisant, une église ouverte aux fidèles, il ne manquait pas d'y entrer pour adorer le Saint-Sacrement; il y demeurait quelquefois si long-temps, que son aumônier, croyant au commencement qu'il s'oubliait, prenait la liberté de le

prévenir. Alors, il reprenait aussitôt le chemin du palais sans s'arrêter à Saint-Maurice; cette station remplaçait la visite qu'il faisait d'habitude, tous les soirs, dans son église métropolitaine. Mais, si par hasard, le prélat ne sortait pas, ou s'il n'avait pas trouvé d'oratoire sur son passage, il ne manquait pas, avant de rentrer dans son palais, de venir faire son adoration dans la chapelle de la basilique primatiale où se tenait la réserve; là, solitaire et recueilli, il repassait sa journée en présence du Seigneur, le remerciant des grâces qu'il avait reçues, et s'humiliant des fautes qu'il pensait avoir commises, car les Saints sont toujours mécontents d'eux-mêmes; il le priait surtout, avec effusion de cœur, d'écarter de dessus la France le nuage qui portait dans ses flancs la foudre et la tempête.

CHAPITRE VI.

Tous les jours, de nouveaux orages viennent assombrir l'horizon — L'Assemblée constituante ne se propose rien moins que de donner une charte ou constitution civile au clergé. — Il y a de vives réclamations de la part de la minorité. — L'un des principaux opposants, Mgr de Boisgelin, expose, dans un écrit, la doctrine de l'Eglise sur ce point. — Mgr d'Aviau est un des premiers à lui envoyer sa signature et son adhésion. — Cette démonstration de l'épiscopat n'arrête pas les démolisseurs de la Constituante. — Le saint Archevêque de Vienne publie alors un Mandement à l'encontre de ce projet. — Quelle impression il produit dans l'esprit des fidèles. — Est-il accueilli de même par les révolutionnaires ? — Ce qu'au fond il en faut penser. — On porte cette affaire à Paris, et même à l'Assemblée nationale; celle-ci exprime son mécontentement. — Mgr d'Aviau ne se laisse pas intimider. — Il assiste à la distribution des prix du collége de Vienne. — Combien il fait plaisir et combien il est heureux. — Il garde un délicieux souvenir de cette fête. — Bel exemple de sa charité envers ses ennemis. — Il assiste au lit de la mort un de ceux dont il a le plus à se plaindre. — Comme il célèbre la solennité de saint Maurice ! — Il est sous l'empire de tristes pressentiments. — Le soir, il monte en chaire et prêche sur l'Eglise. — Fond de son exorde.

Les prières du saint pontife ne furent point exaucées ; tous les jours, de nouveaux orages venaient assombrir l'horizon ; à la fin, la tempête éclata, et la foudre tomba sur l'église de France dont elle brisa tous les ressorts.

Une assemblée, sans cesse envahissante, après avoir changé la forme du gouvernement, renversé l'ordre judiciaire, bouleversé les cadres de l'armée, organisé

les grandes administrations de l'état sur de nouvelles bases, s'était crue, au même titre, autorisée à opérer de semblables réformes dans l'Église. Elle ne se proposait rien moins, dans son délire, que de donner au clergé, comme si elle en avait reçu la mission d'en haut, une sorte de charte ou de constitution qui étendît ou limitât ses droits selon qu'elle le jugeait convenable. Des hommes d'un talent médiocre, mais d'une sotte vanité, élevés, pour la plupart, dans les idées de Dupuy, de Pithou, et autres canonistes de ce genre, servirent merveilleusement ses desseins. Ce furent les avocats Camus, Treilhard, Lanjuinais, Durand de Maillanne, unis à Sieyes, Grégoire, et autres prêtres ambitieux que désavouait leurs corps. Tous ensemble, mettant leurs lumières, ou plutôt leurs passions en commun, ils fabriquèrent à la hâte, dans le soi-disant comité ecclésiastique, une série de décrets schismatiques qui séparaient l'Eglise de France du centre de la catholicité (1).

A l'apparition de cet abominable projet, assemblage monstrueux d'utiles réformes et de grossières erreurs, il y eut de vives réclamations de la part de la minorité. MM. de Boisgelin, Maury, Cazalès et autres nobles organes de cette partie de l'assemblée, escaladèrent tour à tour la tribune pour défendre, avec autant de courage que d'éloquence, les vrais principes. La majorité, sous l'influence des passions haineuses, ou plutôt entraînée par un esprit de vertige, ne les écouta pas;

(1) Ce qui a fait dire avec raison à quelques malins plaisants que la constitution civile du clergé avait pour père le protestantisme, pour mère le jansénisme, et pour accoucheuse la philosophie du dix-huitième siècle.

elle ferma impitoyablement l'oreille à leurs justes observations et prit en considération le projet du comité ecclésiastique. Tous les Évêques, alors présents à l'assemblée, se levèrent, à l'exception de M. de Talleyrand, comme par un mouvement spontané, et repliant, avec une juste indignation, leurs manteaux, ils se retirèrent de la salle où se tenaient les séances. Ils déclarèrent, en sortant, qu'ils ne pouvaient pas prendre part à des délibérations qui n'étaient pas de la compétence de l'autorité civile. « Tant qu'il ne s'est agi que de nous voir dépouiller de nos titres, enlever nos biens, détruire nos priviléges, briser notre puissance temporelle, dirent-ils, quelque injuste que fût cette spoliation, nous sommes restés parmi vous; impossible, maintenant que le dogme est attaqué et que la discipline est méconnue, de demeurer plus long-temps sur nos fauteuils. Ce n'est plus ici notre place; nous secouons la poussière de nos pieds et nous nous retirons. » Magnifique protestation contre les empiétements sacriléges d'une assemblée usurpatrice, qui, non contente de se poser en souveraine dans sa législation, osait s'ériger en concile universel pour traiter les affaires ecclésiastiques...!

Sorti de l'assemblée nationale, Mgr l'Archevêque d'Aix, qui avait joué un si beau rôle dans la dernière séance, publia, dans un petit écrit qui est devenu un monument pour l'Église Gallicane, les motifs de sa protestation. Dans cet écrit, il exposa, avec autant de logique que d'érudition, les vrais principes de l'Eglise sur la constitution que l'autorité civile voulait donner au clergé. On ne peut s'imaginer le succès qu'obtint cette publication; en un instant, elle fut

couverte des plus honorables signatures; tous les Évêques du royaume, quatre exceptés (1), la souscrivirent en moins de quinze jours.

Mgr l'Archevêque de Vienne fut un des premiers à envoyer son adhésion. Sa lettre à M. de Boisgelin est si digne de son cœur et de son esprit que nous ne pouvons résister au bonheur de la faire connaître.

Vienne, le 8 septembre 1790.

MONSEIGNEUR,

J'adhère de cœur et d'âme à l'exposition des vrais principes de l'Eglise sur la constitution civile du clergé par les évêques députés à l'Assemblée nationale.

Ces principes, Monseigneur, ont été ceux de toute ma vie; je les conserverai, Dieu aidant, jusqu'au moment de ma mort; tout mon sang est prêt à couler pour les défendre.

Du fond de nos provinces, Monseigneur, nous avons applaudi à la manière noble et courageuse dont vous les avez soutenus à la tribune nationale. Vos graves et puissantes paroles serviront, je n'en doute pas, de règle à tout l'épiscopat français.

Pour moi, Monseigneur, nouvellement admis dans vos rangs, malgré mon indignité, je me ferai toujours gloire de suivre vos enseignements et de marcher sur vos traces :

(1) Les quatre évêques qui se séparèrent de leurs collègues dans cette première épreuve, furent le cardinal Léoménie de Brienne, archevêque de Sens, M. de Talleyrand, évêque d'Autun, M. de Jarente, évêque d'Orléans, et M. de Savines, évêque de Viviers. Quatre sur cent trente-six prélats français, est-ce beaucoup, quand on le compare à la défection de l'Angleterre sous Henri VIII?

c'est une résolution que m'ont inspirée depuis longtemps, et votre noble caractère, et votre profonde doctrine, aussi bien que votre éminente piété.

Dans ces sentiments, j'ai l'honneur d'être, etc.

Cette imposante démonstration de l'épiscopat, une des plus compactes et des plus solennelles qu'ait jamais eue l'Eglise Gallicane, même dans les beaux jours de sa gloire, n'arrêta pas les sacrilèges démolisseurs de la Constituante; ils essayèrent de répondre aux mémoires des Evêques par des sophismes et des fins de non-recevoir, qu'on a peine à lire, et plus encore à comprendre, dans les comptes-rendus de l'assemblée. Hélas! il n'en fallait pas tant pour effacer, dans les hommes légers et frivoles qui écoutaient ces discours, l'impression qu'avait pu produire la réclamation des cent trente prélats français. Les partisans du décret, connaissant toute la mobilité de l'esprit national, pressèrent vivement le roi, dans la pensée de prévenir toute espèce de retour, de donner sans délai la sanction royale au vote du 12 juillet. Il ne fut plus dès lors possible aux Evêques de temporiser davantage ; de plus longs ménagements eussent ressemblé à la faiblesse ou à la félonie. Le temps était venu où tout ce qui était prophète ou fils de prophète devait monter sur les hauteurs pour crier aux enfants de la foi de se garder des loups ravissants. Mgr remplit ce devoir en vigilant pasteur; il publia, le 22 du mois d'août 1790, un magnifique mandement pour prémunir les fidèles contre les dangers qui les menaçaient.

Le saint Pontife, vivement alarmé des périls qui menaçaient l'Église, prit, pour texte de son instruction,

ces paroles de l'apôtre aux Ephésiens : *Mes frères, ayez soin de vous conduire avec circonspection, parce que les jours sont mauvais.* Il montra à l'instant même, pour justifier ses exhortations et ses avertissements, que les jours dont parle Saint-Paul s'étaient levés sur notre malheureuse patrie : « Car, dit-il, dans les principes de l'Evangile dont Dieu nous a commis la dispensation à votre égard, ce qui rend *les jours mauvais*, c'est l'affaiblissement de la piété et de la religion parmi les tentations multipliées qui nous assaillent ; ce qui rend *les jours mauvais*, ce sont les obscurcissements et les pertes de la foi à *laquelle seule il est donné de vaincre le monde,* mais qui, se trouvant comme éteinte dans un grand nombre de ses enfants, les abandonne au dur et honteux esclavage de ce même monde ; ce qui rend, en un mot, *les jours mauvais*, c'est l'amour du monde et de ses convoitises, *amour qui ne saurait compatir avec celui que nous devons au Père céleste...*

Après ce court préambule, le prélat, comme un habile général qui harangue ses troupes la veille d'une bataille, donne ses instructions et ses ordres à ses bien-aimés diocésains pour les temps de la persécution. C'est un feu de file qui sort de sa bouche que les textes chaleureux qu'il rapporte pour les engager à demeurer fidèles au Seigneur dans les jours de l'épreuve. Il leur montre que les persécutions n'ont rien qui doivent les surprendre ; qu'elles font en quelque sorte partie de la religion chrétienne ; que le divin auteur de notre foi les a prédites à ses disciples et les a endurées le premier pour leur donner l'exemple de les supporter à leur tour.

« Nous sommes appelés aux épreuves, aux contradic-

tions, aux souffrances, dit-il, comme le soldat est appelé aux combats. Dès lors pourquoi s'étonner? c'est là notre vocation: souffrir et mourir pour Jésus-Christ. Heureux quand on nous persécutera à cause de lui..! quand on nous calomniera..! quand on nous maudira..! parce qu'alors nous participerons à ses amertumes et à ses douleurs, et cette participation épurera nos titres à la gloire.

Tout-à-coup, ému lui-même par ces considérations, il se reproche de ne les avoir pas faites plutôt à ses chères ouailles !..

« Nous ne l'ignorons pas, N. T. C. F., combien souvent et avec quelle véhémence elle est répétée, par les bouches même les plus respectables, cette plainte qui, si elle est fondée, va devenir pour nous le sujet d'une terrible condamnation, la plainte sur le silence des prophètes en Israël; nous l'avons entendue dans l'éloignement, elle a retenti à nos oreilles. »

« Laisserez-vous, nous dit-on sans cesse, laisserez-vous ravager impunément, et sans y opposer la moindre résistance, le champ commis à vos soins? laisserez-vous disperser, laisserez-vous égorger le troupeau de Jésus-Christ? vous qui occupez la place des pasteurs, ne voyez-vous pas que vous attirez sur vous la malédiction dont est frappé le mercenaire? *Poussez les hauts cris, et, si on refuse de vous écouter, criez encore : ne vous lassez point; faites entendre les sons aigus de la trompette au milieu de Jacob :* réveillez *ce* pauvre *peuple* de son assoupissement; *annoncez-lui* et l'énormité et les châtiments de *ses crimes.* (1). Quoi! on s'efforce de vous ravir ce que vous devez avoir de plus cher : on aveugle et on séduit misérablement ceux dont vous aurez

(1) Clama ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum. *Is.* LVIII.

à répondre âme pour âme, en leur présentant sur leurs droits des notions vagues ou fausses; on leur fait oublier leur destination non moins glorieuse que sainte ; on excite aux brigandages et aux meurtres; on préconise les meurtres commis : et vous vous taisez !

« On ne se contente pas de ravaler à bien des égards la loi de grâce au-dessous de la loi judaïque, en effaçant, par exemple, les anathêmes portés contre l'usure; on substitue sans pudeur les dangereuses conceptions d'une philosophie intempérante et versatile, dont le paganisme lui-même ne put se contenter, à des vérités certaines et immuables, à des vérités apportées du ciel par un Dieu homme : on osera s'élever contre les ordonnances de Jésus-Christ, en bravant ses menaces ; ses conseils, on les tournera en dérision; en un mot, on déchire l'Evangile ; oui, on le déchire : et vous vous taisez!

« On se récriera contre la servitude, tant qu'on ne jouira pas d'une licence sans bornes comme sans frein : on réclamera une liberté indéfinie de parler et d'écrire, afin de pouvoir désormais blasphémer impunément : on ne veut plus que l'autorité vienne de Dieu, elle serait trop réprimante. Mais les loix les plus insupportables et les plus odieuses, ce seront celles que l'Église a imposées : en feignant de réformer ses tribunaux, on les renverse. Pour que les saintes règles de la foi et des mœurs soient plus sûrement et plus universellement méprisées dans la bouche du prêtre, on n'entend pas qu'il les tienne désormais de la bouche des premiers pasteurs : on se fait un jeu sacrilége de l'élever au-dessus d'eux, en même temps qu'on le met aux pieds du simple laïc; car c'est afin d'anéantir toute subordination dans l'Église, que sa divine hiérarchie est mise en pièces : et vous vous taisez ! »

« On s'indigne que celui qui a *bâti sur la pierre ferme cette* mystique *cité*, ait voulu aussi qu'*elle fût élevée au-*

dessus des collines et des montagnes (1). Non, on ne peut souffrir que l'Église demeure toujours éminemment visible; on voudrait la rendre méconnaissable ; vous le voyez, on attente à son *unité*, soit en affectant de louer, de relever, de favoriser les sectes qui en sont les plus ennemies, soit en détruisant la plupart des rapports établis entre nos différentes Églises particulières et l'Église romaine, que Dieu lui-même a rendue pour jamais le centre nécessaire de toutes les autres : à la *sainteté* qui la caractérise également, sainteté prouvée par tant de prodiges, mais qu'on ose blasphémer et dans les sublimes vérités que cette même église enseigne, et dans les justes qu'elle a formés, qu'elle forme encore tous les jours, et jusques dans son chef adorable : à sa *catholicité*, en s'efforçant de lui ravir les moyens qu'elle a droit d'employer, pour étendre et affermir son règne partout l'univers, et en cherchant à la confondre parmi la multitude des sectes d'avec lesquelles elle est assez distinguée par ce nom même, ce beau nom de *catholique* : à son *apostolicité*, en substituant des nouvautés à ce qu'elle reçut dès son origine, en déplaçant par un profane effort des limites sacrées, et en nous exposant à ce reproche victorieux, que fit toujours le vrai fidèle aux auteurs de chaque hérésie, et à ses fauteurs, d'être étrangers à la tradition, et de ne pouvoir, par une suite non interrompue de pasteurs, remonter jusqu'à ceux institués par les apôtres. Ne commencez-vous pas de les éprouver ces fatales secousses d'un bouleversement presque général et sans exemple? Le voilà qui s'enfonce; il est près de disparaître ce siége antique et si illustre, où vous venez de vous asseoir au nom de Dieu ! bientôt ce ne seront plus que des débris autour d'un abîme : vous êtes le témoin de tout ; et vous vous taisez ! »

(1) Matt. XVI, 18 ; Is. II, 2.

« Combien d'autels, combien de temples vont être renversés, combien de profanés chaque jour ! on les dépouille tous : on envahit le patrimoine du pauvre. La religion n'a plus rien de sacré ; on outrage ses ministres ; ses augustes mystères, on les avilit ; on méconnaît ses lois, et on lui en prescrit sur les vœux et les serments, sur les sacrements et le culte... Cependant vous vous taisez ! Est-ce une lâche pusillanimité de votre part ? est-ce indifférence ? de l'indifférence pour les afflictions ou les avantages de l'Église, d'une mère si respectable et si tendre ! *Jérusalem*, ô sainte Jérusalem, *j'oublierais ce que je te dois !* non, ma voix et mes œuvres te sont consacrées : *que plutôt ma main droite se dessèche et me devienne inutile, que ma langue s'attache à mon palais, si tu cesses jamais d'être l'objet de mes affections les plus douces !* (1) »

Mgr justifie ensuite le silence qu'il a gardé jusqu'à ce jour. Comme quelques personnes, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'avaient attribué à une faiblesse de caractère qui aurait tenu de la timidité, il se lave pleinement de ce reproche. Il prouve, avec autant de courage que de logique, que les ménagements dont il a cru devoir user, depuis son arrivée dans le diocèse, lui étaient commandés par la prudence et la sagesse dans l'intérêt spirituel de son troupeau. Écoutez-le lui-même se défendre avec toute la puissance d'une forte conviction et l'indépendance d'un noble caractère.

« Est-ce donc la crainte qui nous a retenu ? Sans doute, nous avons craint, et nous le déclarons volontiers ici, N. T. C. F., nous avons craint de manquer aux règles sévè-

(1) Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui : si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ. *Ps.* CXXXVI, 6, 7.

res et importantes de la discrétion, sachant qu'il ne suffit pas de présenter aux esprits la vérité, si on ne la présente à propos : nous avons craint de compromettre son autorité et sa gloire, en l'exposant aux injustices de la prévention : nous avons craint de rendre plus coupables ceux qui s'endurciraient contre ses impressions les plus salutaires, et s'obstineraient à lui fermer l'entrée de leurs cœurs : nous avons craint d'envenimer des plaies trop récentes encore, et que nous n'aurions pas touchées avec des précautions assez délicates : nous avons craint, disons-le encore, que les circonstances pénibles où l'on nous voyait, ne fissent attribuer à nos plus justes réclamations des motifs indignes du caractère sacré dont nous avons l'honneur d'être revêtu, quoique nous eussions pour nous le témoignage de notre conscience, et que nous fussions infiniment plus touché du péril éternel où allaient se mettre ceux qui coopéreraient à l'invasion du patrimoine de Jésus-Christ, que de ce qu'il en pourrait résulter de privations ou d'humiliations pour son ministre : oui, nous avons craint qu'on ne suspectât, qu'on ne feignit au moins de suspecter nos intentions les plus droites, qu'on ne nous imputât d'être plus occupé de quelqu'intérêt personnel, que des maux ou des périls de notre peuple, et que de ces paroles de paix semées innocemment au milieu de vous, on ne vînt à en abuser pour éloigner la paix ; la paix ! un bien si précieux, si désirable ! *la paix qui doit être l'objet continuel de nos vœux et de nos poursuites, si nous aspirons à la vraie vie, aux jours heureux.* (1) Les prophètes nous parlent d'un temps où la multitude des coupables s'élève contre quiconque lui adresse des discours de salut, et le reprend (2): temps signalé par l'énormité ainsi que

(1) Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos ?..... Inquire pacem et persequere eam. *Ps.* xxxiii, 12, 14.

(2) Odio habuerunt corripientem in portâ : et loquentem perfectè abominati sunt. *Am.* v, 10.

par le nombre des transgressions, par l'oppression du juste et du faible : *et alors*, disent-ils, *celui qui est prudent se tiendra en silence, parce que le temps est mauvais.* (1) »

Lorsque le prélat recherche la cause des malheurs qui pèsent sur notre infortunée patrie, vous croiriez entendre un orateur qui parle pour notre époque, tant il y a de ressemblance entre la France d'aujourd'hui et celle de 89. Il montre, en peu de mots, qu'on a oublié Dieu, qu'on a négligé les intérêts de son âme, qu'on a cessé de regarder le ciel comme le but vers lequel nous devons tendre, pour se jeter dans ce mouvement perpétuel d'affaires toutes terrestres qui matérialisent la société aussi bien que les individus. Ce n'est pas qu'il blâme, qu'il improuve ce développement, cette extension donnée aux sciences, aux arts, à l'industrie, au commerce, que nous sommes convenus d'appeler les progrès; il se plaint seulement qu'on lui donne trop d'importance, en comparaison du peu de soins qu'on apporte aux vérités de la Foi. Entendez-le lui-même.

« De quoi paraît-on occupé depuis je ne sais combien d'années? hélas ! fort peu des objets de la religion, et de la religion elle-même ; fort peu d'encourager et de favoriser la vertu ; fort peu de ce qui contribuerait pour chacun de nous au succès de la grande affaire, de l'affaire dont les conséquences seront éternelles. On n'a rien ou presque rien voulu faire, en un mot, pour bâtir la *Cité de Dieu*; et qu'est-ce qu'on n'a pas fait pour la *cité* périssable *du*

(1) Quia cognovi multa scelera vestra, et fortia peccata vestra : hostes justi accipientes munus, et pauperes deprimentes in portâ : ideò prudens in tempore illo tacebit, quia tempus malum est *Ib.* 12, 13,

monde? Que de recherches, que de combinaisons et de systèmes, combien d'écrits et d'essais, sur l'agriculture, sur le commerce intérieur et extérieur, sur les manufactures et les arts, sur la législation, sur les moyens d'assurer ce qu'on appelle le bonheur des citoyens en assurant et augmentant leur aisance, sur les moyens encore d'accroître les richesses de l'état, sur son crédit et ses ressources, ses relations et ses intérêts, sa population, son gouvernement, sa force militaire, ses alliances! S'il y a eu sur tout cela beaucoup de sagacité dans les vues, de suite et d'habileté dans les discussions, dans les travaux, ne le demandez pas à un Évêque : mais ce qu'il ne saurait trop vous répéter, c'est que des chrétiens ne doivent pas tout rapporter à des soins profanes. Le Seigneur notre Dieu, qui pouvait châtier ce criminel oubli de sa loi et de lui-même, en donnant une pleine réussite à de tels soins, n'a pas voulu exercer un jugement si rigoureux sur ses enfants. Il leur refuse donc un repos qu'ils ont cherché hors de lui : il leur refuse ces vains contentements qui leur deviendraient trop funestes, ou il sait y mêler de salutaires amertumes : et confondant les desseins d'une sagesse toujours ennemie de la sienne, il trouble la félicité de la terre, afin qu'on arrive, par de saints désirs et des efforts généreux, à celle qui nous est réservée dans le Ciel. »

A ces maux le pontife ne voit qu'un seul remède, la soumission aux légitimes pasteurs. Tout est là pour la France, si elle veut encore être sauvée. C'est la dernière planche de salut qui lui reste au milieu du naufrage général des mœurs, des croyances, et de la discipline.

« Ah! puissiez-vous, s'écrie-t-il, n'oublier jamais que dans l'ordre du salut, tout dépend pour vous de cette re-

ligieuse soumission aux pasteurs! c'est à eux de guider et d'assurer vos pas dans les bonnes voies. Dieu, Dieu lui-même les a revêtus de son autorité à votre égard : et, comme il veut que vous soyez l'objet continuel de leurs pieuses sollicitudes, il veut aussi que vous en deveniez la consolation. »

Ce mandement, à la fois énergique et modéré, produisit la plus vive impression. Il y eut alors un cri universel d'alarme dans toutes les paroisses du diocèse. Les peuples en général tremblaient dans la crainte de perdre leurs prêtres, de voir démolir leurs églises, d'être privés de la religion de leurs pères. Un sentiment de foi s'était réveillé dans le cœur d'un grand nombre de ses diocésains. Si plusieurs d'entr'eux, trompés par les mensongères promesses de la révolution, avaient d'abord applaudi à quelques-uns de ses principes, ils ne l'avaient fait qu'en vue de certaines réformes qui ne devaient pas toucher à la religion. Aussitôt qu'ils entendirent la voix de leur Évêque, ils comprirent que les promesses qu'on leur avait faites étaient un piége tendu à leur bonne foi, que les réformes qu'on leur avait annoncées ne tendaient à rien moins qu'à l'anéantissement de la religion catholique, qu'on voulait à tout prix les séparer du centre de l'unité. Ils ne balancèrent plus; ils se hatèrent de revenir sur leurs pas; ils se pressèrent autour de leur pontife. Le danger qui menaçait la foi n'était plus, comme le répétaient depuis quelque temps les hypocrites législateurs de la Constituante, une chimère évoquée à plaisir par la malveillance pour servir d'épouvantail aux esprits faibles.

Les partisans des nouvelles doctrines n'accueillirent pas ce mandement avec la même faveur. La sympathie qu'il avait ren contrée dans les masses, excita au dernier point leur indignation. Ils s'agitèrent dans leurs clubs, ils grincèrent des dents, et, dans plusieurs localités, ils firent leurs efforts, pour empêcher sa publication. C'était, à leur dire, un manifeste de contre-révolution, une déclaration de guerre civile, un appel à la sédition, aux armes. Que sais-je encore! les expressions les plus absurdes et les plus révoltantes se multipliaient sur leurs lèvres pour flétrir cet immortel écrit. N'ayant pas la vérité pour eux, ils appelaient à leur aide et la calomnie et le mensonge, armes ordinaires de leurs chefs de file qui résidaient à Paris. Ils s'en servirent à leur tour, dans le département de l'Isère, comme d'un puissant levier, pour soulever les populations, et les indisposer contre celui qui ne voulait que leur bonheur.

Par le fait, il n'y avait pas, dans cette lettre pastorale, une seule phrase, la moindre allusion, le plus léger indice qui autorisât de semblables propos. Tout y était grave, modéré et digne. Laissant de côté les intérêts matériels d'une société qui passe, le saint Pontife ne s'y occupait que des intérêts de la foi. Son langage, quoique significatif, n'avait rien d'amer ni d'irritant. Il se gardait bien de jeter sur des matières déjà si incandescentes par elles-mêmes la moindre parole brûlante. Ceux qui lisent comme nous ce discours, à plus de cinquante ans d'intervalle, par conséquent à tête reposée et avec l'impartialité de la postérité qui commence, sont on ne peut plus surpris de la tempête qu'il a excitée. Ils se demandent avec étonnement où se trouve la cause de tant de houras, d'odieux persi-

flages et d'attaques forcenées. Tandis que les uns le jugent trop violent, trop énergique, il n'en manque pas d'autres qui le trouvent presque pâle, terne; preuve, à notre avis, qu'il était ce qu'il devait être.

Cette horrible tempête ne put être contenue dans les limites du diocèse; elle retentit jusque dans le sein de la capitale. N'était-ce pas là le foyer de toutes les trames, de tous les complots, de toutes les machinations qui éclataient presqu'à la fois sur tous les points de la France? Aussitôt qu'une mesure révolutionnaire était adoptée dans la province, les meneurs de Paris en étaient informés, et ils célébraient la victoire de leurs frères par des chants et des vociférations patriotiques.

Organe de ces misérables clameurs contre le mandement de Mgr, M. Boissy d'Anglas, député du tiers pour la ville d'Annonay, dénonça son auteur comme un fanatique, un esprit inquiet et turbulent, un prélat qu'il fallait admonester et mettre à la raison. Il se plaignit amèrement et de son zèle, et de ses discours, et de ses écrits. Il le représenta comme un ennemi de nos institutions et du pays, qui fomentait le trouble et la division jusque sur les paisibles montagnes de l'Ardèche.

Sur sa proposition, l'assemblée, toujours prompte à accueillir les griefs contre le clergé, blâma ouvertement la conduite de l'Archevêque de Vienne, et fut sur le point de le citer à sa barre. Quelques membres du comité ecclésiastique, indignés de voir traîner dans la boue le travail qu'ils avaient fait pour changer l'antique constitution de l'Eglise de France, appuyèrent fortement cette motion. Ils prétendaient qu'il fallait un exemple pour montrer de l'énergie et vaincre les résistances de l'épiscopat.

Fort de sa bonne conscience, de cette conscience qui suit l'accomplissement d'un devoir, Mgr d'Aviau ne se laissa pas intimider par cette levée de boucliers; il continua à exercer son ministère avec calme, noblesse et indépendance. On le vit, comme précédemment, assister aux offices de sa métropole, visiter ses communautés religieuses, faire ses courses accoutumées. Il ne cessa même aucun de ses rapports extérieurs avec les autorités locales, lors même qu'il avait à se plaindre de la faveur qu'elles accordaient secrètement aux auteurs du trouble et du scandale qu'on avait excités contre lui. Dissimulant tout ce qu'une telle conduite lui causait de peine et de chagrin, il sut constamment contenir ses émotions; il garda, jusqu'à la fin, avec ces magistrats improvisés, parvenus, pour la plupart, des derniers rangs de la société aux charges et emplois publics, toutes les formes de la politesse et de la bienveillance. Quelque répugnance qu'il eût à se mêler avec eux, — car ils n'étaient ni de son rang ni de son bord, — il ne manqua jamais de le faire, lorsque la necessité ou l'occasion le demanda.

Il y eut, sur ces entrefaites, une touchante cérémonie au collége de Vienne. La distribution des prix avait été fixée cette année aux premiers jours du mois de septembre. Cette fête était, de temps immémorial, celle de toute la ville. Presque toutes les familles s'y rendaient pour voir couronner quelques-uns de leurs jeunes rejetons. C'était d'ordinaire l'Archevêque qui, en sa double qualité de premier pasteur et de chef-recteur de l'administration du collége, présidait ces exercices littéraires. Déjà une foule nombreuse, avide d'entendre proclamer des noms qui lui étaient chers, entourait

l'estrade qui servait de théâtre aux jeunes élèves. Toutes les places réservées étaient occupées ou par les divers magistrats de la cité, ou par l'état major de la garnison, ou par les officiers en grande tenue de la garde nationale. Les principaux ecclésiastiques des chapitres et des paroisses, toujours heureux de s'associer aux joies innocentes de la jeunesse, étaient également venus applaudir à ses triomphes. Mgr, dans cette solennité, ne céda sa place à personne; il présida, pour la première et la dernière fois, ces exercices qui faisaient battre le cœur de toutes les mères aussi bien que celui des élèves. Le prélat, ayant le maire à sa droite et le commandant de la ville à sa gauche, distribua les prix d'honneur de chaque classe.

A la fin de la séance académique, deux jeunes lauréats qui vivent encore, MM. de Mepieux et de Valier, le front ceint de couronnes et les mains chargées de palmes, lui adressèrent successivement, chacun au nom de leurs condisciples, un compliment où la finesse de la pensée le disputait au sentiment de la gratitude. Trois autres dont la voix juvenile était encore dans sa première fraicheur, lui chantèrent ensuite quelques couplets qui furent répétés avec enthousiasme par les pères et les mères de famille. Dans le refrain, on rappelait la protection tendre et éclairée qu'il accordait à un établissement qui avait donné à la ville de Vienne autant de savants que de vertueux citoyens.

Ces naïfs témoignages de respect et de piété filiale, de la part d'une jeunesse qui ne savait pas encore feindre ses sentiments, ne furent pas sans quelque consolation pour l'Archevêque au milieu de ses tribulations. Sa grandeur y répondit par quelques paroles simples,

mais tendres et affectueuses. Elle aimait tant les jeunes gens! tout ce qui pouvait contribuer à leur bonheur entrait sur-le-champ dans la série de ses préoccupations; et, si les jours mauvais ne fussent pas venus si tôt déranger ses plans, elle aurait immédiatement donné suite aux projets qu'elle avait conçus pour leur avancement dans la science et dans la vertu.

Le *forsan et hæc olim meminisse juvabit*, qui se rattache si naturellement à toutes les solennités de ce genre, ne manqua pas à celle-ci. Il est resté, le souvenir de ce beau jour, profondément gravé dans l'esprit et plus encore dans le cœur de tous les jeunes Viennois, dont les noms furent proclamés en cette circonstance. Aucun d'eux qui ne se rappelle avec satisfaction, et, l'on oserait dire avec orgueil, cette époque de sa jeune gloire. Tous racontent, à qui veut les entendre, que, ce jour-là, la couronne du triomphe fut posée sur leur front par les mains d'un pontife vénéré qui avait tant de titres à leurs respects et à leur attachement; mais hélas! c'était la dernière fois que Mgr devait couronner sur leur terre natale les enfants de sa première épouse en Jésus-Christ?...

Conformément aux divins enseignements qui étaient la règle de toutes ses actions, encore plus dans ces temps orageux que dans les jours de calme et de tranquillité, le prélat ne se contenta pas d'oublier et de pardonner les injures atroces qu'on vomissait contre lui. A l'exemple du Sauveur des hommes et de tous les Saints qui se sont le plus appliqués à copier ce grand modèle, il prit de là occasion de faire du bien à ceux qui s'étaient faits gratuitement ses ennemis; il s'efforça de leur rendre le bien

pour le mal, les bénédictions pour les malédictions, les prévenances, les attentions, et même les services pour les outrages ; les annales de cette époque nous en fournissent une preuve éclatante.

Peu de jours après la violente explosion que l'impiété et la démagogie conjurées avaient excitée contre son dernier mandement, un de ceux qui s'étaient montrés avec le plus de rage et de fureur à la tête du mouvement, le sieur Danthon, de nom sinistre, et, comme son homonyme, de plus douloureuse mémoire, procureur du district de Vienne, était tombé malade. Une petite vérole, dont l'éruption avait été aussi soudaine que largement et fortement prononcée, l'avait conduit, en moins d'une semaine, jusqu'aux portes du tombeau. Tout le monde s'éloignait de lui, comme d'un cadavre qui allait bientôt servir de pâture aux vers. A peine si sa famille osait, dans la crainte de la contagion, s'approcher de lui.

Le charitable prélat, semblable au samaritain, ne l'abandonna pas dans ce délaissement. Il accourut panser ses plaies et verser sur elles l'huile et le vin. Ministre d'une religion de paix et d'amour, il le pressa vivement contre son cœur, et le força de reconnaître la puissance dont il était revêtu. Cet exemple de charité et de condescendance fit une vive impression sur l'esprit d'un certain nombre de personnes; mais que ne peuvent pas les passions et les préjugés dans les temps où un esprit de vertige a renversé les idées les plus saines!...

Dans cet intervalle, arriva la fête de Saint-Maurice, patron du diocèse et de la métropole. Mgr, justement alarmé, avait craint un instant, tant les événements politiques semblaient se presser, de ne pouvoir la cé-

lébrer au milieu de son peuple. Fort heureusement qu'un moment de calme, si toutefois l'on peut donner ce nom au repos que prennent les méchants pour réparer leurs forces et méditer de nouveaux plans de destruction, lui permit de réaliser les vœux de son cœur. La veille, il jeûna au pain et à l'eau, pour se préparer à célébrer dignement cette imposante solennité. Je ne sais quoi de mélancolique et de douloureux vint ajouter un nouveau prix à la magnificence de la cérémonie. Ce jour-là, le prélat officia avec la même splendeur qu'aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte. Trois prêtres, trois diacres, trois sous-diacres, sans parler de ses aumôniers, de ses porte-insignes, et d'une foule d'officiants subalternes, tous revêtus de riches et pompeux ornements, l'accompagnaient à l'autel, tandis que plus de cent autres ecclésiastiques figuraient majestueusement en surplis dans le chœur où s'exécutaient de graves symphonies.

Mais, lorsqu'on pensait que le sort de cette insigne basilique était prononcé et que bientôt elle serait déserte, on ne pouvait s'empêcher de répandre des larmes, et de donner des regrets à ces rits, à ces chants, à ces pompes qui faisaient la gloire et le bonheur de tant de pieux fidèles. Le prélat était plus que personne sous l'empire de ces tristes pensées; car il sentait tous les malheurs qui allaient fondre sur son Église. « Encore quelques jours, disait-il en versant des pleurs, et il n'y aura plus de pontife ici!.. et ce vénérable chapitre, le sénat de l'Évêque, sera dispersé!.. et l'autel, maintenant si orné, si paré, sera dépouillé de son éclat!.. et le sanctuaire sera désert, solitaire, abandonné!.. que dis-je! il sera envahi par les prêtres de Baal!.. Une race impure et sacrilége,

transfuge du camp de Juda à celui de Samarie où l'on adore les dieux de Béthel, viendra s'asseoir à la place des légitimes pasteurs..! Et quand l'abomination de la désolation aura passé par le lieu saint, l'autel sera brisé, les hosties seront jetées au vent!.. et le temple, ce temple, un des plus beaux monuments élevés à la gloire du Très Haut, sera tout au plus conservé comme un objet d'art!.. que sait-on s'il ne deviendra pas plus tard un entrepôt de marchandises, un magasin de fourrage, une caverne de voleurs!..

Tout plein de ces pressentiments, Mgr monta le soir en chaire pour faire part de ses impressions aux fidèles. Il ne suffit pas d'être historien pour retracer la scène qui se passa lorsque le pontife parla des fléaux qui menaçaient son Église. Des larmes coulèrent de tous les yeux, des sanglots sortirent impétueusement de toutes les poitrines. Quoique le prélat, toujours sage et prudent, ne fît pas connaître toute sa pensée, tout le monde la comprit, et personne ne se trompa sur ses véritables intentions; on vit de suite où il voulait en venir, lorsqu'on l'entendit, dans les circonstances actuelles, aborder la grande question de l'Église; c'était la question vitale, à l'ordre du jour, dans toutes les chaires chrétiennes; elle était encore défendue avec autant d'énergie que de noblesse dans tous les mandements. Il traita, lui, spécialement des devoirs de chaque fidèle envers cette digne épouse de J. C., les réduisant à deux principaux, l'obéissance et l'amour. En développant ces deux propositions, dont le cadre lui offrait tant de pieuses réflexions, il s'appesantissait, presqu'avec complaisance, sur les points les plus attaqués dans ces jours où toutes les croyances s'en allaient. Sa voix semblait reprendre

du ton et de l'animation, quand il arrivait aux passages qui pouvaient avoir une application présente. Tous les auditeurs se regardaient alors avec une sorte d'effroi, dans la crainte qu'il ne se trouvât dans les rangs de la foule pieuse quelque esprit malveillant qui abusât des paroles du Pontife.

Pour nous, nous l'avouerons, en lisant l'exorde de ce discours, nous n'avons pu contenir notre admiration ; nous avons été frappé de cette grande figure d'Évêque qui se pose, dès ce moment, en résistance ouverte et publique avec la révolution. *Le Dieu seul est grand* de Massillon, dans l'oraison funèbre de Louis XIV, tant admiré et préconisé par les rhéteurs qui ont vu dans ces paroles un trait de courage, est bien petit en comparaison du magnanime début de notre Pontife qui dénonce aux fidèles de toutes les classes, les persécutions qui se préparent. Tel fut son texte : *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ; Soyez fidèles jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie.* Ces paroles de l'Apocalypse, rappelées à propos des martyrs de la légion thébaine, dont on célébrait la fête dans la personne de leur chef, étaient d'une actualité frappante. Le prélat en tire le plus magnifique parti : « Cette pensée, M. F., s'écrie-t-il, a soutenu contre les menaces et les cruautés des tyrans les glorieux martyrs que le ciel nous a donnés pour patrons. Elle doit aussi nous soutenir nous-mêmes, puisque cet oracle de l'Esprit-Saint regarde chacun de nous, et que nous sommes tous appelés à cette bienheureuse persécution. » Y a-t-il rien de plus précis et de plus clair? A l'aspect de l'imposante attitude que pre-

nait Monseigneur, que durent penser ceux qui s'étaient déclarés ses ennemis? certainement ils virent en lui, sous les dehors de la simplicité et de la timidité la plus douce, l'homme de caractère, de fermeté et de résolution.

CHAPITRE VII

Décidément les anges protecteurs de la France se retirent — Les ennemis de la religion obtiennent, à force d'intrigues, la sanction du décret du 12 juillet — C'est un grand malheur pour le pays. — Mgr d'Aviau publie à cette occasion une seconde lettre pastorale. — Aperçu général de cette pièce. — Le prélat y rappelle en peu de mots les principes sur la constitution de l'Eglise. — Sa conséquence est une réclamation énergique contre l'organisation qu'on veut donner à celle de France. — Comment accueille-t-on cette protestation dans le diocèse de Vienne? — Un des premiers opposants qu'elle rencontre, est le sieur Reymond, curé de St-Georges. — Mais l'irritation est encore plus ardente dans les hommes politiques de la localité. — Sur leur dénonciation, l'assemblée départementale, séant à Vienne, fait signifier, en vertu des nouveaux décrets, à Mgr l'Archevêque qu'il ait à cesser toute fonction épiscopale dans la contrée. — Quelle fut la réponse de ce dernier. — Le président de l'assemblée s'en formalise et promet de s'en venger. — Il commence, en attendant, à faire exécuter le décret en ce qui concerne les chapitres. — Le prélat est, en quelque sorte, témoin de cette première fermeture de Saint-Maurice. — Combien il en est affecté. — Ses chanoines donnent un bel exemple. — Depuis ce moment, Mgr ne sort plus de son palais? — Il n'y a rien que la faction ennemie n'invente pour le forcer à s'éloigner. — Une émeute se forme et se dirige sur l'Archevêché. — Sa grandeur montre une héroïque contenance. — On fouille aussitôt sa maison. — Ce qu'on y trouve. — Il n'en faut pas plus pour provoquer de violentes mesures contre lui. — On fait le lendemain un terrible réquisitoire à l'assemblée départementale sur sa lettre pastorale. — Déplorables conclusions du président. — L'église de Saint-Maurice est entièrement fermée. — Dans les départements circonvoisins on arrête les mêmes mesures contre l'Archevêque de Vienne. — M. Boissy d'Anglas dénonce pour la seconde fois le prélat à l'assemblée nationale.

Décidément, les anges protecteurs de la France s'étaient retirés ; ils avaient secoué leurs blanches ailes sur notre pays, et repris le chemin du Ciel : c'en était

fait de l'antique église gallicane, de cette église qui avait résisté à toutes les nouveautés; le temps était venu où elle allait être criblée et bouleversée de fond en comble...

Aussitôt que l'Assemblée nationale eut rendu, le 12 juillet 1790, son fameux décret sur la constitution civile du clergé, les ennemis de la Religion ne se donnèrent ni paix ni trève qu'il ne fût sanctionné par le roi ; ils craignaient que, dans l'intervalle, on ne travaillât l'esprit du monarque, et qu'à force d'alarmer sa piété, on ne l'empêchât d'accorder la malheureuse sanction qu'on lui demandait. Louis XVI, prince le plus accompli, s'il eût eu moins de défiance de lui-même et de ses propres idées, n'eut pas le courage de résister ; après une foule d'assauts toujours renaissants et toujours repoussés, espérant que, d'une manière ou d'autre, Dieu viendrait à son aide, il finit par céder à l'orage; il eut peur de l'opposition qui se dressait menaçante et terrible dans le sein d'une assemblée qui s'était posée en souveraine à la face même du trône. Enfin, le 24 août, fête de saint Barthélemy, déplorable anniversaire d'une journée de sang dans les annales de notre pays, il signa le décret qui établissait en France une église nationale, c'est-à-dire schismatique, hérétique, impie.

Cette concession, arrachée par la violence à la faiblesse du monarque, porta le dernier coup à la Religion dans notre infortunée patrie; jusque-là, on avait espéré, d'après la connaissance qu'on avait de la piété du roi, qu'il refuserait à toujours sa royale approbation. Il n'en fut pas malheureusement ainsi : l'obsession, jointe à la crainte des plus grands maux, l'emporta dans son es-

prit; il donna, quoique en tremblant, la fatale signature qui allait être la source de tant de malheurs. Tout, dès lors, fut désespéré pour l'Eglise de France; il n'y avait plus de salut pour elle.

Sa grandeur, observant que les esprits, au lieu de changer de direction, s'enfonçaient de plus en plus dans les voies de l'erreur, crut devoir à son peuple une explication plus nette, plus précise, plus circonstanciée de la vérité catholique, dont les enseignements étaient si méconnus. Le temps des ménagements était passé; il fallait sortir des généralités pour faire toucher au doigt là où se trouvait le péril. Prêtres et fidèles avaient besoin d'être officiellement prévenus contre les singulières doctrines qui formaient la base de la constitution civile du clergé. Le prélat sut répondre à sa mission; nullement effrayé des vociférations qu'avait poussées l'impiété à l'occasion de son mandement du 22 août, il lança, le 11 novembre, jour de la Saint-Martin, sous le titre d'*Avertissement au clergé régulier et séculier, et aux fidèles de son diocèse*, une seconde lettre pastorale dans laquelle il dénonçait ce décret comme une œuvre impie, hérétique, blasphématoire.

On nous saura gré, nous osons l'espérer, de la citer presque en entier. C'est une peinture vraie, ou, pour mieux dire, une pièce justificative de la situation du prélat dans son diocèse. Tout y est retracé avec fidélité, et les envahissements journaliers de la révolution, et les énergiques oppositions qu'il s'efforce de lui faire. On verra, d'une part, comment le parti irréligieux s'y prenait pour arriver à ses fins; il ne craignait pas d'appeler à son secours la fourberie, le mensonge, les basses pas-

sions, l'émeute : et, de l'autre, comment le courageux archevêque résistait à tant d'ennemis acharnés qui avaient juré la ruine du trône et de l'autel; il défendait pied à pied le terrain contre les empiétements d'une sacrilége usurpation. Cette honorable lutte est un fait à enregistrer dans les annales de l'Église ; c'est un acte mémorable qui servira à l'édification aussi bien qu'à l'admiration de la postérité.

La dernière lettre pastorale que nous vous avons adressée, nos très-chers frères, est devenue l'occasion de divers écrits où nous ne sommes pas ménagés. Dans quelques-uns, on assure que, par l'envoi de cette lettre à MM. les curés, nous les invitions à soulever le peuple, à renverser l'état et la loi : omettons le reste. Quand nous avons été mis à cette épreuve, notre premier devoir sans doute, et, grâces au Ciel ! nous ne l'avons pas oublié, notre premier devoir a été de *prier pour ceux qui nous traitaient de la sorte*, et de bénir en même temps, de remercier le Maître adorable, qui par sa grande bonté nous donnait quelque part à ses opprobres, lui qui, pour notre amour, et, comme l'observe saint Augustin, *pour la consolation de ses serviteurs*, a bien voulu qu'on l'accusât d'*exciter le peuple à la révolte*, et être appelé *séducteur*(1), séditieux. Mais que vous dirons-nous à vous-mêmes, N. T. C. F. ! Nous vous rappellerons les paroles de l'apôtre aux Thessaloniciens, déjà citées dans cette même lettre, *et nous vous exhorterons à ne pas vous laisser ébranler par les persécutions qui nous arrivent ;* puisque vous *devez savoir que nous y*

(1) *Seductor ille :* hoc appellabatur nomine Dominus J. C. ad solatium servorum suorum quando dicuntur seductores. *S. Aug. Enar., in ps.* 63, *n.* 15. *Luc*, XXIII ; *Joann.* , VII ; *Matth.* , XXVII.

sommes destinés (1), et qu'elles sont l'apanage des honorables fonctions que le Seigneur nous a chargés de remplir à votre égard. Pasteurs et brebis, confions-nous en ses promesses, et espérons qu'il lui plaira d'accorder des bénédictions spéciales aux œuvres où sera mieux empreint le sceau de la croix.

On a mis beaucoup de soins et de diligence à empêcher que nos instructions fussent communiquées, à empêcher surtout qu'elles fussent lues dans les églises. Des précautions aussi recherchées, cet oubli comme affecté des égards ordinaires, tant de zèle, tant de mouvements afin d'enchaîner et de retenir captive la verité, n'ont pas peu contribué, en grand nombre d'endroits, soit à lui donner plus de cours, soit à lui attirer plus d'attention; et pour son ministre, c'est bien le lieu de dire : *Quelles que soient les intentions, et quoi qu'il m'en puisse coûter, pourvu qu'elle soit annoncée, qu'importe, j'y trouve, j'y trouverai toujours ma joie* (2).

Au reste, N. T. C. F. cette lecture publique, nous ne l'avions pas prescrite ; et nos vénérables coopérateurs savent que là-dessus nous nous en étions pleinement rapporté à leur prudence, qu'éclairait une connaissance plus particulière du besoin de leurs troupeaux : qu'aurait servi, par exemple, en bien des assemblées, ce qui concernait les personnes religieuses? Nos justes réclamations contre le désordre et l'insubordination de plusieurs paroisses pouvaient en troubler quelques autres dociles encore à la voix de leurs pasteurs : ailleurs, comme il est arrivé, semble-t-il, à un grand nombre de personnes, on eut mal saisi la justification de notre silence; ailleurs, enfin il y avait d'autres raisons pour se régler dans le choix et la distribution de cette nourriture spirituelle. Mais elle était

(1) I Thess. III.
(2) Philip. I, 18.

parfaitement saine, et, s'il le faut, nous en appellerons encore au témoignage de ceux entre les mains de qui nous l'avons déposée ; nous oserons en appeler au témoignage de Dieu lui-même. Ah ! jamais il n'abandonnera son Église, jamais il ne la laissera manquer de pasteurs animés d'un zèle sincère, et qui aient le droit de dire à ceux qu'il rend l'objet de leur sollicitude : *Ce n'est point une doctrine fausse et impure que nous vous avons prêchée ; choisis et destinés pour annoncer l'Evangile, nous parlons comme cherchant à plaire, non aux créatures*, si souvent aveugles ou injustes, *mais à Dieu qui sonde nos cœurs* (1). Et croyez, N. T. C. F., à celui que les impénétrables conseils de la Providence ont établi pour vous conduire dans les voies de la vérité et du salut, croyez à sa sincérité quand il ajoute : *Nous désirons avec ardeur, non seulement de vous communiquer l'Evangile, mais, par une suite de l'affection qui nous lie à vous, de vous donner jusqu'à notre vie* (2).

Après cette courte explication, qui est l'apologie de sa conduite, la voix du pontife s'élève ; elle devient courageuse comme celle de saint Basile au préfet Modeste, noble comme celle de saint Chrysostôme à Eudoxie, magnanime comme celle de saint Ambroise à l'impératrice Justine, arienne déclarée, protectrice fanatique du sectaire Auxence.

Dans ces sentiments, N. T. C. F., nous laisserions-nous intimider par des menaces personnelles ? Nous ne devrions y voir que des promesses et des encouragements. Non, les maux qu'il regarde comme vraiment à craindre,

(1) I Thess. II.
(2) I Thess. II. 8.

ce sont ceux qui l'affligent déjà : *Timor quem timebam evenit mihi, et quod verebar accidit* (1). C'est la ruine d'un si grand nombre d'âmes ; c'est la *désolation des églises* ; c'est le prodigieux accroissement de l'*ivraie dans le champ du père de famille où le bon grain* presque sans nourriture, va, semble-t-il, être étouffé (2). Ouvriers évangéliques, redoublez de soins ; travaillez sans vous rebuter jusqu'à la moisson ; et qu'on n'ait point à vous reprocher ici votre assoupissement, votre indolence ! soutenez, par des généreux efforts, ranimez la foi, la foi qui reçoit chaque jour des atteintes nouvelles, et qui craint moins cependant la violence obstinée de ses adversaires, que la lâcheté de ses disciples et de ses enfants ! Montrez donc à celui qui mettrait un fol orgueil à la combattre, qu'elle ne saurait être vaincue ; mais criez à ceux qui negligent ses enseignements, qu'il est aisé de la perdre.

Le prélat court légèrement sur tout ce qui le concerne personnellement ; il a hâte d'arriver à ce fameux décret qui bouleverse l'église de France. Indigné de tout ce qu'il renferme de blasphèmes et d'erreurs, il le dénonce aux peuples qui lui sont confiés comme un tissu d'absurdites et d'impiétés. Son moindre défaut est l'incompétence des auteurs, ou plutôt des compilateurs qui l'ont fabriqué. Chacune de ses dispositions reçoit de sa main une indélébile flétrissure, une flétrissure au fer chaud. Les unes sont notées d'hérésie, les autres de schisme, et presque toutes d'extravagance et de folie. On n'en revient pas de surprise et d'étonnement, lorsque l'on considère et l'étrangeté de leur origine toute

(1) Job. III, 25.
(2) Matth. XIII.

séculière et l'audace de leurs arrogantes prétentions. (1).

Émanées, dit-il, d'une autorité purement civile, elles statuent sur des objets réservés par Jésus-Christ à l'autorité spirituelle dont l'exercice est indépendant de tout autre ; que dis-je ? elles entreprennent même de changer ce qu'il a réglé par des décrets immuables. Elles raviraient au souverain Pontife, chef visible de l'Église universelle, les plus beaux droits que lui ait assurés celui dont il est le vicaire ici-bas. Non, elles ne laisseraient rien d'entier dans la hiérarchie, car au gouvernement épiscopal divinement établi, elles substitueraient un gouvernement presbytérien, lequel encore resterait assujetti à la multitude des laïques.

(1) Les partisans de la nouvelle constitution soutenaient ouvertement avec M. Camus, leur interprète à l'Assemblée nationale : 1° que ce qui n'était que de discipline, pouvait être réglé et modifié par la puissance civile, dont les limites s'arrêtaient exclusivement au dogme ; 2° que le pape n'avait qu'une primauté d'honneur et de surveillance dans l'Église universelle, et non une primauté de juridiction ou d'autorité proprement dite ; 3° que les évêques avaient, en vertu de leur consécration, une juridiction illimitée dans toute l'Église, où ils pouvaient exercer leurs fonctions sans avoir besoin d'une mission particulière et canonique, distinguée de leur ordination ; 4° que le droit de créer des siéges nouveaux, de supprimer les anciens, d'établir des cathédrales, d'ériger des paroisses, de leur donner des circonscriptions, relevait seulement de la puissance séculière ; 5° que les Évêques et les pasteurs du second ordre pouvaient être choisis par le peuple, sans le concours ni l'intervention de la puissance ecclésiastique ; 6° que les pasteurs du second ordre sont juges de la foi, ainsi que les évêques ; 7° que les prêtres sont, dans les actes de juridiction et en toutes choses, égaux aux Évêques, dont ils ne diffèrent que sous le rapport de l'ordre, ceux-ci seuls pouvant le conférer ; 8° que les prêtres avaient, en vertu de leur ordination, le pouvoir de prêcher et de confesser avec le seul consentement du curé, sans aucune approbation des Evêques. On voit par ce seul exposé tout ce qu'il y a d'erroné et d'impie dans de semblables doctrines. C'est un mélange impur de jansénisme et de philosophisme qui a été coulé dans le creuset du parlement.

Vous verriez alors, N. T. C. F., comme un premier essai de ces étranges pouvoirs, le siége de Vienne, avec soixante autres, c'est-à-dire presque la moitié des diocèses de France, soudainement détruits; plusieurs autres érigés, créés, établis par la volonté de ces mêmes hommes ; pour tout le reste, de nouveaux partages, de nouvelles circonscriptions : et un semblable bouleversement à l'égard des provinces ecclésiastiques, le suffragant se trouvant soumis à un nouveau métropolitain, ou le devenant lui-même, tandis que le métropolitain est réduit au rang de suffragant : et l'anéantissement de tous les chapitres sans aucune exception, bien que par une loi reconnue dans l'Église universelle, ceux des cathédrales doivent, à chaque vacance de siége, être revêtus de la juridiction requise pour gouverner le diocèse. Tant d'autres destructions, tant d'autres innovations, en attendant celles qu'on annonce, et pour les paroisses spécialement, tant d'autres entreprises ! Espérons tout, N. T. C. F., des singulières miséricordes du Seigneur sur une nation à laquelle il fut si souvent propice! Espérons que, dans un état renommé jusqu'ici par son dévouement à la foi chretienne et catholique, des lois qui deviendraient si désastreuses ne tarderont pas d'être révoquées. Eh ! puissions-nous par nos vœux communs, par nos vœux ardents et multipliés, puissions-nous, par nos soupirs, le hâter, ce moment désirable.

Pour prémunir les fidèles contre de semblables doctrines, Monseigneur se presse de leur rappeler, sommairement toutefois, les principes catholiques sur le gouvernement de l'Eglise, les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, la nécessité de la mission divine et de l'institution canonique, le pouvoir législatif en matière de discipline et de liturgie résidant exclusivement dans les chefs du sacerdoce, la supériorité des Évêques au-

dessus des simples prêtres, la primauté d'honneur et de juridiction du Souverain Pontife sur toute la chrétienté, etc.

Oui, s'écrie-t-il, le salut ne se trouve que dans l'unité de l'Église et la fidélité, tant à croire et à professer ce qu'elle enseigne, qu'à respecter et à pratiquer ce qu'elle prescrit. Rien n'est donc plus important que de bien connaître son enseignement et ses préceptes: et puisque, dans son sein, tous ne sont pas indistinctement appelés à régler la croyance religieuse et universelle, ni à commander, il n'est pas moins nécessaire d'avoir sur son gouvernement de justes idées.

De ce gouvernement, Jésus-Christ lui-même en est l'auteur, et il lui a plu d'en réduire l'économie entière à l'autorité épiscopale. C'est ce qu'exprimait saint Cyprien, quand il disait que *l'Église est appuyée sur les évêques, et que tout ce qu'elle fait est réglé par eux* (1). Ce saint docteur et ce martyr si illustre savait bien que le Fils de Dieu, *envoyant ses apôtres comme son père l'avait envoyé*, ne s'adressait pas seulement à eux, mais en leur personne à leurs successeurs, *jusqu'à la dernière consommation du siècle* (2), quand il les chargeait d'annoncer la vérité, et de conduire dans les sentiers de la justice toutes les nations, et qu'il assurait en même temps ces hommes privilégiés, d'une *assistance toute-puissante et indéfectible*. Aussi cette éminente prérogative devient-elle la base et le motif des obligations imposées à tous les héritiers du ministère apostolique, comme on peut le voir dans la célèbre recommandation de saint Paul, rapportée au livre des Actes :

(1) Ut Ecclesia super Episcopos constituatur, et omnis actus Ecclesiæ per eosdem præpositos gubernetur. *Ap.* 27.

(2) Matth. XXVIII.

Prenez garde et à vous-mêmes , et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Église de Dieu, qu'il a rachetée au prix de son sang (1). Oracle que le concile de Trente (2), soutenu de la plus respectable tradition, et lui-même irréfragable interprète des Écritures , entend des premiers pasteurs , selon le sens naturel, celui qui se présente d'abord. Et on doit observer avec soin que c'est à gouverner l'Église que les évêques sont ici appelés ; que c'est *pour la régir qu'ils sont préposés par le Saint-Esprit* lui-même. Leur pouvoir ne doit donc pas se borner à rendre des décisions authentiques , et à prononcer d'infaillibles jugements sur la foi et les mœurs. Oui, ils seront également revêtus d'une suprême autorité, soit pour régler les fonctions hiérarchiques, soit pour faire des lois de discipline, les maintenir, quelquefois les changer , plus souvent en accorder la dispense. Et dans ce vénérable concile de Jérusalem, qui servira de modèle à tous les autres, de siècle en siècle , lorsque les apôtres qui en formèrent les canons disaient : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous* (3), n'établissaient-ils pas une discipline qui devait même être abrogée sous leurs successeurs ?

Cependant , N. T. C. F. , pour que l'unité soit conservée , il faut distinguer , entre ces successeurs des apôtres, le successeur du chef des apôtres , le successeur de Pierre , le vicaire de Jesus-Christ. Si les évêques sont les pasteurs des peuples, il est le Pasteur et des peuples et des évêques. Son siége sera à jamais le centre de la communion catholique , en ce qui concerne et la foi, et la régle des mœurs , et l'autorité de législation spirituelle ; car, dans ce siége éminent, nous voyons la chaire, tant

(1) Act. xx. 28.

(2) Sess. 6, *de ref.*, cap. 1 , et Sess. 23 , *de ref.*, cap. 1.

(3) Act. xv, 28.

célébrée par les pères, où ils ont exalté, comme à l'envi, *la principauté de la chaire apostolique*, *la principauté principale*, *la source de l'unité*; *et dans la place de Pierre, l'éminent degré de la chaire sacerdotale*, *l'Église-Mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises*, *le chef de l'épiscopat*, *d'où part le rayon du gouvernement*, *la chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité.* C'est ce que disait solennellement, au nom de l'église gallicane, une de ses plus éclatantes lumières, le grand Évêque de Meaux (1), recueillant en ce peu de paroles la tradition de tous les siècles, comme de toutes les Églises : saint Avit, qui a si glorieusement occupé le siége de Vienne, est un des témoins qu'il invoque. Cette *primauté du Pontife romain*, cette *primauté universelle*, *non seulement d'honneur, mais d'une vraie juridiction sur tous les pasteurs comme sur toutes les brebis, entrant essentiellement dans la divine constitution de l'Église* (2), il est manifeste qu'aucune autorité sur la terre ne saurait en empêcher l'exercice ; il est manifeste que de l'entreprendre et d'intercepter la relation nécessaire entre les membres et le chef, ce serait vouloir rompre les liens de l'unité.

« Ainsi a été donné à un seul, et sur tous, et sans ex-« ception, une puissance qui, par là même, emporte la « plénitude, comme l'a remarqué encore l'illustre Bos-« suet (3); au lieu que celle qui est donnée à plusieurs, « porte sa restriction dans son partage. » Telle est la puissance des autres Évêques ; outre qu'elle est restreinte à l'égard des différents objets réservés à l'autorité du souverain Pontife, nous confessons tous, et volontiers, n'a-

(1) Boss. serm. sur l'*unité de l'Eglise*.

(2) *Cens. de Fac.*, an. 1542. in art. 23. *Lath.*

(3) *Ubi sup.*

voir point à exercer cette juridiction épiscopale, hors des limites fixées à nos diocèses respectifs; *chaque Évêque*, pour le dire avec saint Cyprien, *chaque pasteur ne devra conduire qu'une portion déterminée du grand troupeau de Jésus-Christ, dont il sera tenu de lui rendre compte* au dernier jour (1). *Plus de pouvoirs au-delà des bornes reconnues* : ce sont les expressions de saint Bernard (2). Les canons du dernier concile œcuménique sont conformes sur ce point à ceux du premier; et même, avant ce saint concile des trois cent dix-huit pères de Nicée, celui d'Arles, le plus ancien d'entre ceux tenus dans les Gaules, dont les actes nous soient restés, avait déjà pourvu *à ce qu'aucun Évêque n'empiétât sur le territoire, et n'usurpât les droits de son collègue. Jamais*, disait saint Augustin, *nous n'exerçons de fonctions dans un diocèse étranger, qu'elles ne nous soient demandées ou permises par l'Évêque de ce diocèse où nous nous trouvons* (3) D'où, comme on le voit, toutes celles qui s'exerceraient contre l'ordre, seraient illicites; mais celles qui exigent et supposent un pouvoir de juridiction, des sujets, un territoire, resteraient frappées de nullité. Et qu'on ne s'imagine pas que ce soit là, dans nos saints canons, une disposition arbitraire, et, en quelque sorte, de convenance. Lorsque le concile de Trente (4) déclarait si expressément que le pouvoir de remettre les péchés, donné avec l'imposition des mains à tous ceux qui sont promus au sacerdoce, ne leur suffit pas pour exercer le ministère de la réconciliation (5); lorsqu'il exigeait l'approbation

(1) S. Cyp., *Ep. ad Cornel.* 55.

(2) Aliorum potestas certis arctatur limitibus. S. Bern. ubi sup. Conc. Trid., sess. 6 *de Ref.*, cap. v ; sess. 14 *de Ref.*, cap. II, III et VIII ; Conc. Nic. I, Can. 15 et 16 ; Conc. Arel., an 314, Can. 17.

(3) Aug., Ep. 34, n. 5.

(4) Sess. 23 *de Ref.*, cap. XV.

(5) Sess. 23 *de Ref.*, cap. I.

épiscopale pour ceux qui doivent aider ou suppléer le pasteur ordinaire d'une paroisse, comme celui-ci a eu besoin lui-même de la mission et de l'institution canonique, ce n'était pas une discipline nouvelle qu'il voulait introduire, puisque décrétant cette nécessité d'approbation au sujet même des réserves, il assure que, *dans l'Église catholique, on a toujours regardé comme absolument nulle l'absolution qu'un prêtre entreprendrait d'accorder aux pénitents sur lesquels il n'aurait de juridiction ni ordinaire ni déléguée; et il déclare que cela est fondé sur la nature même des choses, un juge ne pouvant prononcer de sentence sur ceux qui ne dépendent pas de son tribunal* (1).

En conséquence des principes qu'il vient d'établir ou rappeler, le saint Archevêque aurait cru manquer à Dieu, à son diocèse et à lui-même, s'il n'avait pas, dans les conjonctures présentes, réclamé contre la nouvelle organisation de l'église de France. C'est un devoir même qu'il eût rempli plus tôt, si le plan adopté par les législateurs de la Constituante, n'eût pas été envoyé par le roi au Souverain Pontife, et soumis par celui-ci à l'examen d'une congrégation de vingt quatre cardinaux. Mais le respect dû au chef de l'Église l'avait empêché jusque-là de donner de la publicité à son opinion; il ne voulait et ne devait rien préjuger sur une question qui était déférée au jugement du siége apostolique. Il attendait donc avec patience cette décision pontificale pour protester officiellement contre la suppression illégale de son église, qui était une des plus illustres et des plus anciennes du royaume. Toutefois, comme le mal allait toujours croissant,

(1) Sess. *de Pœn.*, cap. VII.

et qu'il ne venait point de réponse de Rome, bien que plus de trois mois se fussent écoulés depuis qu'on avait écrit au Pape Pie VI pour le consulter, il se détermina à formuler sa protestation en bonne forme, sauf avis contraire de la part du Saint-Père.

En renouvelant donc avec sincérité notre profession d'une obéissance entière et constante au gouvernement civil pour tout ce qui est de sa compétence, nous devons réclamer contre les griêves atteintes données à l'autorité spirituelle, et surtout en ce qui concerne plus directement notre siége archiépiscopal. S'il pouvait être supprimé, du moins, serait-ce par un décret que rendrait dans les formes la puissance ecclésiastique : c'est par la même puissance que doivent être réglées les fonctions hiérarchiques dans les diocèses comme dans tout le reste de l'Église.

Ainsi, pour acquitter notre conscience, le saint nom de Dieu invoqué, et, après en avoir conféré avec notre vénérable presbytère, nous protestons solennellement contre la prétendue suppression de l'Archevêché de Vienne ; protestation qui servira, en tant que de besoin, pour tous les autres bénéfices qu'on dit également éteints dans le diocèse, sans qu'ils puissent l'être de la sorte, mais très-spécialement pour le chapitre cathédral, métropolitain et primatial, lequel tient d'une façon plus essentielle et plus nécessaire à notre siége ; car, la vacance arrivant, il se trouverait investi de la juridiction spirituelle, pour le gouvernement du diocèse. Hors les cas d'une démission librement donnée et acceptée, ou d'une destitution par jugement canonique, cette vacance ne peut avoir lieu qu'à notre mort : et, si nous étions trouvés dignes de la souffrir pour les saintes vérités que nous défendons aujourd'hui, scellées de la sorte, ces vérités devraient acquérir aux yeux de notre très-cher

peuple, un nouveau degré et un nouveau caractère d'authenticité.

Nous protestons en même temps, et par les mêmes raisons, contre le partage qu'on aurait prétendu faire de notre diocèse en différentes portions, pour les joindre et attribuer à quelques diocèses limitrophes; déclarant nul et même schismatique tout acte de juridiction, soit ordinaire soit déléguée, entrepris sur notre territoire, en vertu de ces dispositions civiles et politiques, sans que l'autorité compétente soit intervenue.

Et vu que les magistrats qui croiraient devoir presser cette exécution des décrets contre laquelle nous réclamons ici, sont, pour la plupart, nos diocésains, et que nous avons charge de leurs âmes; en nous adressant à Dieu en leur faveur, nous les conjurons eux-mêmes de ne pas sacrifier des intérêts éternels à quelques prétentions temporelles, mais de se bien souvenir qu'eux et nous ne tarderons guère d'être cités au même tribunal, pour y être jugés, et sans appel, sur nos devoirs respectifs.

Comment fut accueillie cette pièce dans le diocèse de Vienne? Il faut distinguer entre les diverses classes et catégories de citoyens. En général, les chapitres de Saint-Maurice et de Saint-Pierre unirent leurs voix à celle de leur saint Archevêque contre le décret de la constitution civile du clergé; il n'y eut parmi eux que quelques rares défections, dont plusieurs ne surprirent personne, et les autres furent presque aussitôt réparées. Malheureusement, il n'en fut pas de même parmi les prêtres des paroisses ou des colléges; un grand nombre d'entre eux, séduits par des promesses d'avenir, ou craignant de perdre leurs bénéfices, se montraient disposés d'avance à accepter le nouvel or-

dre de choses ; on prévoyait, d'après les statistiques de catholicité qu'on dressait dans les chancelleries épiscopales, qu'à peine la moitié, tant dans la ville de Vienne que dans les autres parties du diocèse, demeurerait fidèle à ses serments ; le reste était prêt à fléchir le genou devant l'idole qui lui ouvrait la carrière de la fortune et des honneurs.

Le raconterons-nous sans en être profondément affligé : un de ceux qui se jetèrent avec le plus d'ardeur dans ce mouvement, fut l'abbé Reymond, dont le nom est déjà venu plusieurs fois se mettre malencontreusement au bout de notre plume. Il avait été d'abord professeur de philosophie, sous les joséphistes, au collége de Vienne, où il s'était fait remarquer par la singularité et la hardiesse de ses opinions. Etant devenu, sous Mgr de Pompignan, curé de la paroisse de Saint-Georges, dont la petite église semblait accolée au chevet de celle de Saint-Pierre, il n'avait pas cessé de tenir un langage inquiétant. Soit par opposition à ses nobles voisins, les chanoines de Saint-Pierre, dont il ne supportait qu'avec peine la morgue aristocratique, soit par un travers de jugement qu'une érudition mal digérée ne servait qu'à fortifier, soit pour flatter les mauvaises passions que les doctrines nouvelles avaient mises en jeu, il ne suivait jamais les chemins battus. On put surtout remarquer ses tendances politico-religieuses dans l'écrit qu'il publia, peu de temps avant nos discordes civiles, sur les droits et devoirs des pasteurs du second ordre. Quelle opinion il embrasse sur la nature et l'origine de leur institution ! Comme il est large dans la part qu'il leur fait en matière de juridiction ! Le presbytérianisme déborde dans toutes les pages de cette singulière pro-

duction. Vraiment, les Evêques sont bien amoindris et bien réduits si on les mesure à son niveau moitié janséniste. Un tel ecclésiastique ne pouvait voir de bon œil les nobles et touchantes réclamations de son archevêque; c'était la condamnation et le renversement de toutes ses idées en fait de discipline et de droit canonique. Aussi quel cri ne poussa-t-il pas lorsqu'il en prit lecture? Il ne se gêna pas pour les contrôler, les improuver, les censurer; que dis-je ? il fit même, après les avoir lues, un travail exprès pour les réfuter. Si, par hasard, il vous tombe jamais entre les mains, comme il est tombé entre les nôtres, vous verrez que rien ne surpasse l'outrecuidance du misérable aristarque, si ce n'est son oubli de toutes les convenances.

L'hypocrite! tout en protestant de son admiration et de sa vénération pour le saint Prélat, dont les lumières égalent les vertus, il ne lui épargne ni les soupçons injurieux, ni les dédains flétrissants, ni les épithètes insultantes. Il le représente, tantôt comme un homme qui subit une influence, tantôt comme un ignorant qui ne sait ce qu'il fait. Bref, il porte l'audace jusqu'à lui écrire à lui-même, en lui accusant réception de sa lettre pastorale, que, *s'il lui avait fait l'honneur de le consulter, il se serait humblement jeté à ses genoux, pour le prier, au nom du Dieu de la paix, et dans les vrais intérêts de la Religion, de ne pas publier un semblable manifeste.*

Eh quoi! d'un prêtre est-ce là le langage?

Mais l'irritation fut bien plus ardente dans les hommes politiques de la localité; ils se montrèrent exaspérés, au-delà de tout ce qu'on peut dire, de la dernière lettre pastorale de Mgr d'Aviau; réclamer contre la nouvelle

organisation de l'Église de France, c'était, dans leur pensée, un acte d'insubordination dont il fallait faire justice ; bientôt ils le dénoncèrent à l'assemblée départementale, qui surveillait et contrôlait, de la manière la plus inquisitoriale, la conduite du clergé viennois.

Trois ou quatre jours après, le 15 novembre, celle-ci, étant réunie à Vienne, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, pour les affaires du district, ne se montra que trop disposée à seconder leurs sinistres desseins; sur la motion qu'elle venait d'entendre, elle fit immédiatement signifier au prélat, auteur de la précédente publication, qu'il eût à cesser, en vertu du décret de l'Assemblée nationale, sanctionné par le roi, toute fonction épiscopale dans la contrée; on lui annonçait par le même message, que son siége n'existait plus et que son diocèse était supprimé.

Le prélat, vivement ému, ne fit pas attendre sa réponse. « Qui sont ceux qui vous ont envoyés, répliqua-« t-il aux porteurs de cet ordre ? allez leur dire que « je ne relève pas d'eux. Je suis ici par une volonté « supérieure à la leur, par celle du Souverain Pontife, « du chef suprême de l'Église ! Tant qu'il ne m'aura pas « rendu ma liberté, tant qu'il ne m'aura pas dégagé « des liens qui m'attachent à cette église, votre « mère à tous, je serai son époux et son père. » Et, pour que cette réponse ne fût pas perdue, il écrivit dans le même sens à M. Aubert-Dubayet, président de l'assemblée administrative. Il lui fit remettre en même temps, par les trop fidèles exécuteurs de ses volontés, un exemplaire de son *Avertissement au clergé régulier et séculier du diocèse de Vienne*, avec recommandation expresse d'en faire part à ses collègues.

M. Aubert-Dubayet, —le même, nous croyons, qui fut plus tard ministre de la guerre et puis ambassadeur à Constantinople, sans doute en récompense des loyaux services qu'il rendait à la cause de la révolution, — s'emporta jusqu'à la menace lorsqu'il vit qu'on lui opposait de la résistance. Il se trouvait personnellement blessé de la réponse que le Prélat lui avait faite, comme s'il n'avait pas dû s'y attendre. Nous en ferons justice, s'écria-t-il, à la première réunion.

Cet interdit civil, arrêté par la commission administrative dans sa séance du 15 novembre, ne tomba pas seulement sur Mgr l'Archevêque de Vienne; il frappa d'une égale réprobation tous les chapitres de la ville sans aucune distinction ; on ne fit pas attention que celui de la cathédrale, dans la vacance du siége, était investi par le droit de l'administration diocésaine. Dès lors, il ne fut plus permis aux ecclésiastiques qui composaient ces ci-devant chapitres, de quelque ordre et de quelque dignité qu'ils fussent, de porter les insignes de leur ancien état. On leur défendit même de s'assembler pour prier, célébrer l'office divin ou vaquer à d'autres fonctions capitulaires. La rigueur fut portée si loin dans l'exécution de ces ordres, qu'on alla, pour prévenir toute espèce d'infraction, jusqu'à mettre les scellés sur toutes les avenues et ouvertures qui conduisaient au chœur. Il n'y avait d'excepté que la nef, les bas-côtés et les chapelles, où tout prêtre, muni d'une autorisation légale, pouvait se présenter individuellement pour célébrer des messes basses.

De son palais, qui était contigu à la métropole, et communiquait avec elle par une galerie intérieure, pra-

tiquée à dessein pour la commodité des Archevêques, Mgr fut, pour ainsi dire, le témoin oculaire de la fermeture de Saint-Maurice. Il put voir d'assez près, par le moyen d'une ouverture qui était ménagée dans l'épaisseur du mur, comment la maison de Dieu fut envahie par les municipaux, qui fermèrent le chœur, le jubé, les sacristies. Ce bruit de clefs qui se heurtaient les unes contre les autres, de grilles qui se fermaient, de portes qui roulaient sur leurs gonds, arrivait jusqu'à lui et portait dans son âme la tristesse et la désolation. Encore, d'instants en instants, les ecclésiastiques de sa maison, qui se succédaient à la lanterne du chœur, et voyaient tout ce qui se passait dans l'église, venaient lui raconter avec effroi de nouveaux sacriléges, de nouvelles profanations. C'était l'abomination de la désolation dans le lieu saint. On dépouillait le grand-autel de sa croix et de ses chandeliers; on abattait les pupitres, les stalles, le trône pontifical; on emportait les ornements, les vases sacrés, les livres liturgiques. Des hommes à sinistres figures, loups-cerviers de la municipalité, apposèrent sur tous ces objets comme sur toutes les portes le sceau de la ville.

On conçoit tout ce qu'eut d'horrible et de déchirant pour l'Archevêque cette sacrilége occupation de l'église primatiale, tout d'un coup enlevée à sa destination de six siècles consécutifs. Il ne pouvait en croire à ses yeux ni à ses oreilles, tant il était affecté de ce qui se passait autour de lui. Son âme était affaissée, anéantie sous le poids d'une cruelle oppression. Tous ses traits étaient crispés, comme ceux d'un homme inconsolable. Il ne pouvait pas pleurer, parce que l'excès des maux qu'il éprouvait, absorbait tous ses senti-

ments. En cette extrémité, toute sa ressource était dans la prière et la résignation. Il fallait bien céder à la force matérielle ce qu'on ne pouvait lui arracher.

Le lendemain, M. Broschier, son grand-vicaire, qui avait été obligé d'assister au sac de la métropole, rendit compte à MM. les chanoines des déplorables événements de la veille ; aucun d'eux qui ne versât des larmes sur les malheurs dont ils étaient les témoins ; ils proposèrent même, au grand étonnement de leurs ennemis qui les accusaient de porter péniblement le joug du Seigneur, de continuer l'office divin à leurs frais : ce qu'on ne daigna pas leur accorder.

Depuis cette épouvantable profanation, Mgr ne sortit plus de son palais. Il demeura au milieu de ses grands-vicaires, comme un père qui attend au milieu de ses enfants l'explosion d'une mine, dont le premier éclat va les disperser tous. Les ecclésiastiques du dehors, parmi ceux qui restaient fidèles, le tenaient au courant de la disposition des esprits. Ils l'informaient exactement des sourdes menées des révolutionnaires, des défections scandaleuses qui se déclaraient dans les rangs du clergé, de l'irritation que l'on ne cessait de fomenter parmi le peuple, des détestables projets que formaient les administrateurs du département et les magistrats de la ville. Suivant que l'avis était plus ou moins défavorable, le magnanime prélat se concertait avec les membres de son conseil, qui était, pour ainsi dire, en permanence autour de lui, pour aviser au moyen de conjurer l'orage, ou du moins de se défendre contre ses suites. L'impression qui les dominait tous, c'était la résistance aux maximes de l'erreur. Chacun s'exhortait au courage, à la patience, à la

fidélité. Mourir pour la foi et son divin auteur, était la devise de tous. Lorsqu'on est dans ces dispositions, que peut-on craindre des événements ? La palme du martyre donne bien du courage à celui qui l'ambitionne...

La faction triomphante, celle qui avait juré la ruine de la Religion, poursuivit l'Archevêque jusque dans son palais ; tant qu'elle le sentit près d'elle, elle était inquiète sur le succès de ses horribles machinations. Il fallait, à tout prix, l'éloigner, parce qu'il était la personnification d'un principe qu'elle répudiait, la colonne d'un édifice qu'elle voulait renverser. Dans ce dessein, elle fit courir, sur son compte, mille bruits tous plus absurdes les uns que les autres. Ses émissaires, fidèles au mot d'ordre parti des loges maçoniques, allaient çà et là dans les ateliers, dans les boutiques, dans les magasins, répétant partout qu'il y avait de la poudre, des armes, des munitions de guerre cachées dans les caves et sous les combles de l'archevêché. — Nous sommes sûrs, de science certaine, disaient les uns, avec un air de mystère, pour donner plus d'autorité à leurs confidences, qu'il y a un projet de contre-révolution organisé ; les archevêques, les évêques, les ci-devant chanoines en font partie ; ils s'entendent avec les nobles qui sont sur la frontière. —D'autres ajoutaient avec un imperturbable sang-froid, comme s'ils l'avaient vu de leurs propres yeux, que Mgr entassait des monceaux d'or pour le faire passer à l'étranger et payer les conjurés; ils citaient et commentaient, en preuve de leur prétendue conviction, la fameuse *Lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles du diocèse de Vienne.*

Toutes ces allégations, quelque invraisemblables et ridicules qu'elles fussent, ne laissaient pas que de pro-

duire une fâcheuse impression sur la multitude facile à égarer. Des groupes se formèrent dans les quartiers de la ville où se trouvaient les manufactures. C'étaient des ouvriers sans travail, des repris de justice, des femmes déguenillées. Soudain, un autre Camille Desmoulins, orateur de rue comme le premier l'était du Palais-Royal, harangue ce rassemblement qui se grossit en un clin d'œil de tous les bandits et gens sans aveu de la cité. Cette foule d'énergumènes, surexcitée par les paroles incendiaires qu'elle vient d'entendre, crie : A l'archevèché, et sans délai on court, on se précipite de ce côté. Bientôt le palais est assailli ; les domestiques ont à peine le temps d'en fermer les portes. De toutes parts retentissent ces horribles vociférations : *A bas les prêtres ! à bas les décimateurs ! où est l'Archevêque?* A l'instant même une grêle de pierres est lancée contre les croisées ; les plus hardis de la bande forcent les barrières et pénètrent jusque dans les appartements du Prélat.

Monseigneur se trouvait dans ce moment en prière ; il se relève aussitôt et se montre à cette populace ameutée. Il demande avec dignité et autorité ce qu'on veut, ce qu'on désire. Sa contenance est ferme, son air est calme et égal; un tel sang froid en présence de l'émeute, déconcerte tous ces furieux ; et le peu de paroles qu'il prononce achève de les mettre en déroute. Ils se sauvent les uns après les autres, et de tout le rassemblement il ne reste que les municipaux, qui cherchent à exploiter le désordre au profit de leurs sinistres projets.

Ces derniers, sous prétexte de tranquilliser le peuple qu'ils ont soulevé, ou plutôt, pour exécuter les

ordres dont ils sont porteurs, pénètrent dans l'intérieur du palais, et procèdent dans toutes les règles à une visite domiciliaire. Ils explorent, en vrais forbans, les bâtiments de l'archevêché; depuis les plombs jusqu'aux caves, aucune pièce, même parmi les plus reculées, n'échappe à leurs investigations. Pour eux, il n'y a point d'arrière-chambre, point de cabinet dérobé, point de couloir obscur; ils s'introduisent partout, et partout ils fouillent avec une indécente avidité tout ce qui leur tombe sous la main. A la fin, ils trouvent dans les bureaux de la chancellerie archiépiscopale quelques exemplaires du fameux *Avertissement* qui a soulevé tant d'irritations, parce qu'on touchait à ces temps où les hommes, n'écoutant que leurs propres désirs, sont incapables d'entendre la vérité. Voilà leur seule conquête, le seul fruit de leurs laborieuses perquisitions; ils s'en saisissent avec orgueil et l'emportent comme un trophée; c'est une pièce d'accusation de plus contre le Prélat : elle va grossir le dossier des charges qui pèsent sur lui.

Il n'en fallait pas davantage à l'assemblée administrative du département de l'Isère,—assemblée composée, d'une part, d'hommes ardents qui donnaient tête baissée, dans le mouvement révolutionnaire, et, de l'autre, d'hommes faibles qui se laissaient machinalement imposer les votes d'une audacieuse minorité, — pour provoquer contre l'Archevêque les mesures les plus violentes. Ces assemblées, suffisantes et vaniteuses comme la prétention, insolentes comme la médiocrité parvenue, tyranniques comme l'usurpation, jouaient dans les départements le rôle d'assemblée nationale au petit pied. Elles avaient, comme celle-

ci, des séances régulières, une espèce de tribune, des délibérations, des scrutins, des votes. Vous y auriez quelquefois entendu des Mirabeau de province qui se pavanaient dans les flots de leur grotesque éloquence; des orateurs qui allaient chercher leurs inspirations dans les rues, dans les tavernes, dans les bouges; des tribuns ignobles qui servaient de porte-voix aux folliculaires, aux habitués des clubs, aux correspondants des loges. Alors, les séances devenaient orageuses, tumultueuses; et les décisions qu'on y prenait, sortes de décrets qui avaient force obligatoire, étaient souvent le comble de la passion, de l'ignorance, du ridicule, pour ne rien dire de plus.

Le lendemain de la visite domiciliaire qu'on avait faite à l'archevêché, un de ces orateurs de bas étage, organe de l'émeute, fit, dans la séance du 26 novembre, un réquisitoire violent à propos de la dernière lettre pastorale que Mgr d'Aviau venait d'adresser à son clergé et à son peuple. « Il se plaignit ouvertement de ce qu'on tolérait encore dans le pays un ennemi de nos institutions, un prêtre fanatique qui voulait importer en France les maximes ultramontaines, un prélat réfractaire qui venait de publier une brochure incendiaire, dans laquelle l'abus du texte sacré était combiné avec le mépris des lois et l'oubli criminel des devoirs du citoyen, dans laquelle l'esprit d'insurrection et de révolte était présenté sous une enveloppe mystique comme un moyen de salut et de sanctification, dans laquelle, enfin, un ministre du Dieu de paix, du Dieu qui, par sa mort, donna l'exemple de la soumission aux puissances, méconnait la souveraineté nationale, orga-

nise l'émeute, et foule aux pieds les décrets qui émanent de sa haute sagesse (1). »

A la suite de cette violente diatribe, où l'on ne sait ce qui l'emporte, ou du sophisme grossier ou de l'injure cynique, il demande à ses collègues si tant d'audace, tant de crimes, les crimes de lèze-nation, resteront impunis ; car, ajoute-t-il, les tempéraments dont on a usé jusqu'à ce jour n'ont servi qu'à donner une nouvelle audace aux détracteurs du décret qui établit une constitution civile pour le clergé, et à faciliter la circulation des écrits qui lui sont contraires, sans parler ici d'autres méfaits, tels que la délivrance de certaines dispenses, les provisions données à quelques ecclésiastiques, en un mot, la continuation des fonctions épiscopales, toutes choses qui impliquent une complète désobéissance aux lois du pays.

Sur cette motion, qu'un accent de fureur dans la voix, le geste et le débit, puissant auxiliaire des passions dans les tempêtes politiques, rendait plus vive, plus colorée, plus pressante, l'assemblée, préparée d'avance à ce coup qui avait été combiné à dessein, après avoir ouï le vice-procureur-général-syndic, arrêta, conformément à ses projets de destruction et d'irréligion,

« 1° Qu'à la diligence du procureur-général-syndic, M. d'Aviau, ci-devant archevêque de Vienne, ensemble ses coopérateurs, fauteurs et adhérents, seraient poursuivis pardevant les juges qui en devaient connaître, comme auteurs ou complices d'un écrit incendiaire, contraire aux décrets de l'Assemblée nationale, tendant à les faire méconnaître et à susciter une guerre civile, et

(2) Pièces justificatives, n. IV.

pour être punis comme criminels de lèze-nation;

« 2° Que la conduite de M. d'Aviau et de ses coopérateurs, fauteurs et adhérents, et l'écrit intitulé *Avertissement de M. l'archevêque de Vienne au clergé séculier et régulier, et aux fidèles de son diocèse,* sous la date du seize de ce mois, serait dénoncé à l'Assemblée nationale;

« 3° Que les portes de toutes les églises cathédrales et collégiales du département, dans lesquelles il ne se fait aucun service paroissial, seraient fermées sur-le-champ, ainsi que celles des avenues de toutes lesdites églises; et que les scellés seraient apposés sur les fermetures desdites portes, par les directoires des districts dans l'arrondissement desquels lesdites églises étaient situées; le tout à la diligence des procureurs-syndics des districts, qui prendront toutes les précautions nécessaires pour la conservation des effets, vases et ornements desdites églises. »

Jusqu'à ce moment, l'église de St-Maurice était restée ouverte aux fidèles; il n'y avait que le chœur qui avait été fermé, par les ordres de la municipalité, aux chanoines de la métropole; on disait encore des messes basses dans les chapelles latérales pour le service du voisinage; mais depuis cette dernière levée de boucliers le culte public fut entièrement interdit dans l'église primatiale; il ne fut plus permis aux fidèles d'y venir prier sur la dalle qu'avaient usée les pieds de leurs pères; les agents du pouvoir révolutionnaire fermèrent toutes les entrées de l'édifice sacré, et en portèrent les clefs à la maison commune.

Les assemblées administratives des départements

circonvoisins qui avaient dans leurs nouvelles démarcations quelques segments de l'ancien diocèse de Vienne, comme ceux de l'Ardèche, de la Drôme, de Rhône et Loire, imitèrent l'exemple que venait de donner le directoire de l'Isère. Elles compilèrent une série interminable de considérants, tous basés sur ceux qui avaient provoqué la bile des municipaux viennois, pour prouver que Monseigneur d'Aviau, ci-devant archevèque de Vienne, avait outrepassé toutes les bornes de la vérité et de l'honneur dans le dernier *Avertissement* qu'il avait adressé à ses anciens diocésains. C'était, en résumant leurs accusations, une calomnie atroce contre les membres de la représentation nationale, un attentat manifeste contre les lois du pays, un brandon ardent de discordes religieuses jeté sur des matières inflammables. Selon eux, les décrets de la constitution civile, loin de porter atteinte à la religion catholique, étaient des modèles de sagesse et de prudence. Le nouvel ordre qu'ils établissaient, n'offrait que le retour des choses au véritable esprit de la Religion et à la discipline de l'Église. Il n'y avait rien de contraire à l'unité de la foi, aux saints canons, à l'ordre hiérarchique, dans les délimitations civiles des diocèses, dans l'élection populaire des Evèques et des curés, dans la défense de recourir à Rome pour l'institution canonique et les fonctions administratives des nouveaux pontifes. On croirait presque, en lisant ces éloges outrés dont la constitution civile du clergé était l'objet, que les avocats Camus et Treilhard qui l'avaient rédigée, étaient des

(1) Pièces justificatives. n. V.

pères de l'Église revenus au dix-neuvième siècle pour la régénération de la société ecclésiastique. La conclusion de tout ce pathos obligé, était qu'il fallait traduire M. d'Aviau à la barre de la législature constituante, et défendre par toutes les voies de droit la publication de son mandement.

Trop fidèle écho de toutes ces clameurs, M. Boissy-d'Anglas, député du Tiers aux Etats-Généraux, dénonça, pour la seconde fois, le saint Archevêque à l'Assemblée nationale comme un perturbateur du repos public, comme un esprit inquiet et turbulent qu'il fallait réprimer, comme un fanatique qui avait besoin d'être mis à la raison. Accoutumée à toutes ces sorties violentes, l'assemblée n'y fit pas méme attention; elle passa à l'ordre du jour sans faire la moindre remarque; des préoccupations d'une importance générale absorbaient toutes ses pensées; le soin de faire du scandale privé était abandonné aux autorités locales.

CHAPITRE VIII.

La position n'est plus tenable à Vienne — Cependant le Prélat ne voudrait pas se retirer. — On lui fait diverses représentations à cet égard. — Il consent, à la fin, à s'éloigner momentanément. — Mais où aller ? On lui parle de Saint-Chamond comme d'une retraite sûre. — Il s'y rend avec l'un de ses grands-vicaires. — Tout ce qu'il éprouve en sortant de Vienne. — Il est extrêmement bien accueilli par la famille de M. Bertholet. — Combien sont désolés les fidèles de sa ville métropolitaine. — Dieu ne voulut pas qu'il jouît longtemps de cette douce hospitalité. — Il vient se réfugier à Lyon. — Dans quel état il trouve cette ville. — Il prêche aux Dames de la Visitation. — Fragment de circonstance dans son discours. — Ce que l'histoire en dira un jour. — Mort de Mgr de Pompignan. — Son successeur en est profondément affecté. — Il adresse, du lieu de sa retraite, une circulaire à son diocèse sur ce douloureux événement. — Tout le monde, sans doute, n'applaudit pas à l'éloge qu'il fait de son prédécesseur ; mais il vaut mieux s'en rapporter à lui. — Il est, du reste, appuyé sur de grandes autorités.

La position n'était plus tenable à Vienne. Un plus long séjour dans cette ville eût exposé Mgr aux plus grands malheurs. Ses ennemis, plus enragés que jamais, avaient brûlé leurs vaisseaux, et, comme ils étaient puissants, on pouvait tout redouter. On pouvait craindre qu'ils n'organisassent une nouvelle émeute, et qu'ils ne se portassent aux derniers excès. Ce qui était arrivé l'année précédente à Mgr de Juigné (1), lors

(1) Ce prélat, dont la charité était historique dans la capitale, avait, en 1788, après avoir épuisé toutes les ressources qu'il pouvait tirer de son archevêché ou de son patrimoine, vendu jusqu'à son argente-

qu'il revenait de Versailles, pouvait se renouveler à Vienne avec des circonstances encore plus graves.

Cependant le Prélat ne voulait pas se retirer; malgré les cruelles avanies qu'il avait déjà éprouvées et les incroyables outrages dont il était l'objet, il persistait à demeurer au milieu de son peuple : « Il faut, disait-il, « qu'un général meure à son poste; ne serait-ce pas « une lâcheté à moi, que de fuir le danger? et où vou- « lez-vous que j'aille ? pendant ce temps, qui gardera « mon troupeau ? ne donnerais-je pas l'exemple de la « désertion ? Le loup ravissant entrera alors dans la « bergerie et immolera à son choix les pères, les mè- « res et les petits. »

MM. les grands-vicaires et tous ceux qui avaient de l'ascendant sur lui, justement effrayés des complots qui se préparaient, mirent tout en œuvre pour l'engager à s'éloigner. Ils lui représentèrent, pour rassurer sa conscience alarmée, que son absence momentanée entrait dans l'ordre de la Providence, aussi bien que dans l'intérêt de son peuple. Les maximes de l'Évangile, l'exemple de Notre-Seigneur et des saints, la conduite d'un grand nombre d'Evèques qui avaient déjà franchi la frontière, leur servirent tour à tour d'arguments pour

rie pour soulager les malheureux qui périssaient de misère dans ce rigoureux hiver, et, comme ce produit ne suffisait pas encore pour arracher à la mort un grand nombre de familles qui manquaient de pain, il avait emprunté des valeurs considérables dont son frère aîné répondit. Mais bien insensé serait celui qui compterait sur la reconnaissance des masses; qui ne connaît pas la mobilité de leurs affections? Le saint Archevêque de Paris en est ici la preuve; car étant sorti, le 24 juin 1789, de l'assemblée de Versailles, il se vit tout-à-coup assailli et poursuivi par une foule de misérables qui cassèrent à coups de pierre les glaces de sa voiture et poussaient d'horribles exclamations.

vaincre sa résistance. Ils lui mettaient sans cesse devant les yeux le fameux texte de l'Écriture qui, dans ce moment, était sur toutes les lèvres des émigrants : *Quand on vous persecutera dans un endroit, fuyez dans un autre.*

De toutes les raisons qu'on lui donna pour l'engager à se retirer, celle qui fit le plus d'impression sur son esprit, fut, sans contredit, l'appréhension d'attirer de plus grands malheurs sur son peuple. Pour lui, il ne craignait rien ; il se serait volontiers exposé à tous les dangers qui le menaçaient personnellement ; mais il tremblait pour son troupeau ; il avait peur que les méchants, de plus en plus exaspérés de sa résistance, ne prissent de là occasion de le tracasser et de le tourmenter davantage. Alors, pour ne pas l'exposer plus longtemps à ces injustes vexations, il résolut de s'éloigner, en attendant qu'au moins la crise fût passée; il avait compris qu'il y a des circonstances où il est sage de savoir céder, dans la crainte de surexciter les passions populaires et de les rendre plus intenses. Une famille honorable du pays reçut chez elle son linge, ses livres, ses ornements, sa chapelle, son argenterie, en un mot, tout ce qu'il pouvait avoir de précieux. M. Broschier, son grand-vicaire, devait rester à Vienne avec l'abbé Recourdon, secrétaire-général de l'archevêché, pour défendre jusqu'au dernier retranchement les intérêts de la Religion et de son Pontife.

Mais où aller ? le trouble et l'agitation sont partout. Il n'y a pas si mince hameau qui ne soit ébranlé jusque dans ses fondements. Dans le creux des vallées les plus profondes, comme sur le sommet des montagnes les plus élevées, il y a des ferments de révolution.

M. Bertholet, son grand-vicaire de confiance, lui parle aussitôt d'une petite ville du diocèse de Lyon, — Saint-Chamond —, qui doit faire exception à la règle générale. On peut dire d'elle ce que d'autres exilés disaient d'une des îles de l'Archipel.

.... statio fidissima Teucris.

C'est là sa patrie ; il en a été longtemps le principal curé, avant de passer, sous son prédécesseur, au grand-vicariat de Vienne ; située sur l'autre versant du Mont-Pila, elle n'est pas bien distante de la limite de son diocèse. Il y a dans cette cité, grâce au zèle actif et éclairé de MM. Chaland, Flachat et Dervieux, ecclésiastiques aussi aimés qu'estimés, qui étaient à la tête des paroisses de Saint-Pierre, de Notre-Dame et de Saint-Ennemond, beaucoup d'éléments de bien. La Religion y est universellement en honneur; on respecte ses ministres, on observe ses prescriptions. Les principales familles de la ville, toutes parentes ou alliées de M. Bertholet, y donnent elles-mêmes l'exemple, et, comme elles sont puissantes, elles tiennent le reste de la population dans une sorte de dépendance. Il n'en faut pas davantage pour engager M. d'Aviau à se retirer de ce côté : c'est une voie que la Providence nous ouvre, *acceptons-la,* répond-il.

Soudain, il part avec M. Bertholet, qui, dès ce moment, devient son inséparable compagnon d'infortune, jusqu'à ce que l'âge et les infirmités ne lui permettront plus de continuer ce noble emploi. C'est vers le milieu de décembre, sur le soir, alors que le jour commence à tomber et que la nuit peut protéger sa fuite, qu'il exécute sa résolution. Tous les deux sont déguisés ;

ils ont pris des habits séculiers, afin de n'être pas reconnus. Un batelier de confiance les reçoit à son bord, et, en moins d'une demie-heure, les porte sur la rive droite du Rhône, un peu au-dessus de Condrieux, dans une ferme solitaire et écartée qui appartenait à M. Chrétien. Là, chez ce brave homme, dont la foi ne dément pas le nom, des chevaux les attendent ; un guide sûr doit les conduire, par des chemins de traverse, au lieu de leur destination. Dieu ! quel moment de crise pour le vénéré Pontife ! On s'imagine assez tout ce qu'il eut à souffrir...

En s'éloignant de sa ville archiépiscopale, le Prélat ne put se défendre d'une terrible secousse qui se termina par un frissonnement. Il abandonnait ce qu'il avait de plus cher au monde, et peut-être pour ne plus la revoir, son antique et nouvelle épouse!.. Sa respiration, entrecoupée de soupirs, ne lui permettait pas d'épancher sa douleur. Il chemina quelque temps au milieu des brumes de la nuit, sans presque rien dire à son compagnon de fuite. Seulement, d'intervalle en intervalle, tant qu'il ne fut pas trop loin de Vienne, il retournait la tête pour jeter un dernier regard sur les flèches de Saint-Maurice, dont l'ombre, grâce au reflet de la lune, se dessinait vaguement au-dessus des brouillards du Rhône. Mais, dès qu'il eut perdu de vue ces chers objets de ses tendres affections, il ouvrit son cœur à M. Bertholet, et celui-ci s'empressa de le consoler par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Il lui témoigna qu'il prenait une vive part à toutes ses émotions, et, en même temps, il s'efforça de lui prouver que l'espérance est toujours voisine d'un état désespéré. Ces quelques paroles, sor-

ties d'une bouche aussi pure, furent comme un baume sur les plaies encore saignantes de l'illustre prélat.

La nuit ne fut pas trop mauvaise pour la saison, et nos deux cavaliers, admirablement servis par une espèce de clair de lune qui se leva d'assez bonne heure, traversèrent heureusement les montagnes qui séparent le Lyonnais du Forez; ils s'étaient arrangés de manière à arriver à Saint-Chamond avant les premières clartés du jour. Madame Buyet, sœur de M. Bertholet, prévenue à temps par son frère, leur avait préparé des appartements convenables dans la maison qu'elle habitait, à la descente des Anciens-Minimes. Elle était aussi heureuse qu'honorée de donner l'hospitalité à des hôtes si vénérables et si chers; ce fut elle-même, cette autre Marthe, qui voulut servir de sa main le saint Archevêque de Vienne.

Quand on sut dans cette ville le départ de l'illustre métropolitain, la désolation fut à son comble. Les fidèles encore nombreux, malgré la défection d'un certain nombre, se demandaient réciproquement s'il ne reviendrait pas bientôt. Peu s'en fallut même qu'une réaction armée n'éclatât contre ceux qui s'étaient gratuitement déclarés ses ennemis; on savait que c'étaient eux qui l'avaient forcé à partir. Mais dans ce moment toute démarche en sa faveur eût été inutile; le parti révolutionnaire avait la force en main, et il ne se serait pas laissé facilement ravir sa victoire. Puis, il faut le reconnaître, dans tous les temps, les honnêtes gens ne sont pas les plus guerroyants; calmes et paisibles par caractère, ils se contentent de prier et de gémir, attendant tout des circonstances et de la Providence; les moyens violents leur sont généralement odieux. C'est

là précisément ce que firent les catholiques de Vienne; ils se désolèrent de la disparition de leur bien-aimé Archevêque, ils s'en plaignirent même ouvertement aux membres de la municipalité; mais tout se borna là, et le Pontife n'en fut pas moins proscrit, condamné à errer sur les montagnes, au milieu des neiges et des frimas.

Personne n'avait été mis dans le secret de la retraite du prélat; il n'y avait que M. Broschier, l'un de ses grands-vicaires, celui qui était resté à Vienne pour maintenir son autorité et correspondre avec MM. les curés, qui en était instruit; on croyait généralement que Mgr l'Archevêque était parti pour l'étranger, où se trouvait déjà un certain nombre de ses collègues. Mgr contribua lui-même, sans s'en douter, à accréditer cette opinion, en sortant peu du lieu de sa retraite. Il ne voyait que quelques ecclésiastiques dont la fidélité et la discrétion étaient à l'épreuve. Pour le reste, il garda à peu près l'*incognito* sous le nom d'un ami, et il l'était en effet, de la famille qui lui donnait l'hospitalité

Mais le Ciel ne voulut pas que le Prélat jouît longtemps de cette douce et agréable tranquillité, dans le sein de cette respectable famille. Les habitants du quartier de St-Ennemond, — population à part comme toutes celles des faubourgs, — avaient reconnu, à sa démarche, à son embonpoint, à sa taille, M. l'abbé Bertholet qui se promenait, après le dîner, dans le jardin de sa sœur. Il n'en fallut pas davantage pour mettre toute la ville en émoi et inspirer les plus vives inquiétudes. Bientôt tout le monde sut que le grand-vicaire de Vienne était à St-Chamond, et qu'il n'y était pas seul; on disait qu'il avait amené avec lui un personnage dont on ne citait pas le nom; ce qui ajoutait évidemment au mystère et tenait les esprits en éveil.

C'est alors que Mgr comprit que, dans les moments de troubles et de perturbation, le plus sûr moyen de se cacher était de se réfugier dans les grandes villes. Là, on se trouve confondu dans la foule et, par suite, l'on échappe mieux aux regards d'un public connu. Dans cette persuasion, deux ou trois jours avant les fêtes de Noël, le Prélat quitta sa première station pour venir chercher un asyle à Lyon. Une famille respectable de cette ville, en relation de commerce et d'affaires avec celle de M. Bertholet, se fit un plaisir de le recevoir. Elle mit à sa disposition, pour lui et son grand-vicaire, un appartement complet, qui, bien que contigu au sien, était parfaitement indépendant.

Le Prélat, pendant son séjour à Lyon, ne se crut pas obligé de garder le même *incognito* qu'à Saint-Chamond ; il reçut et rendit un certain nombre de visites que des personnes haut placées lui avaient faites. Il vit, en particulier, M. l'abbé Courbon et autres ecclésiastiques de mérite, qui le renseignèrent sur la disposition des esprits. Il y avait de l'effervescence dans la ville, mais pas encore du danger. Les prêtres allaient et venaient par les rues, avec leur costume, comme auparavant. Il n'y en avait encore qu'un petit nombre qui étaient partis pour l'exil ; les autres étaient restés à leur poste : seulement, on était dans l'anxiété sur la manière dont se termineraient les choses ; à en juger par ce qui se passait dans les conseils municipaux, tout portait à croire qu'elles finiraient mal. Déjà les protestations de Mgr de Marbœuf contre le décrets de la constitution civile du clergé, avaient rencontré de chauds adversaires parmi les nouvelles autorités. Elles n'avaient pas épargné non plus, comme nous l'avons si-

gnalé dans le chapitre précédent, les avertissements que le saint Archevêque de Vienne avait adressés à ses diocésains, dont une partie se trouvait comprise dans les limites de leur territoire.

Frappés du danger que courait la foi, les bons ecclésiastiques, toujours si nombreux et si pieux dans le diocèse de Lyon, ne manquèrent pas, durant ce temps, à leur mission ; ils redoublèrent, comme d'intrépides capitaines à la veille du combat, de zèle et d'activité pour préparer les fidèles à la lutte qui s'annonçait terrible et prochaine ; dans toutes les chaires de la *cité des martyrs*, on prêchait sur l'unité de l'Église et le malheur de ceux qui la méconnaissent. Mgr l'Archevêque de Vienne, quoique simplement de passage dans cette ville, ne voulut pas rester étranger au mouvement de réaction religieuse qui se passait sous ses yeux ; il s'estima heureux de joindre sa voix à celles de tant de pieux lévites, jeunes et âgés qui soutenaient, avec autant d'éloquence que d'énergie, la cause de la Religion. Invité par les dames de la Visitation du couvent de Bellecour à venir présider la fête commémorative qu'elles célébraient tous les ans, le 28 décembre, jour anniversaire de la mort de S. François de Sales, décédé, en 1662, dans leur cloître, il saisit l'occasion de manifester son opinion contre les déplorables innovations dont on était menacé. Toute sa péroraison roule sur ce sujet : après avoir fait l'éloge du saint Pontife dont le cœur repose dans cette communauté, il engage ses saintes filles à ne pas s'écarter des bonnes doctrines qu'il leur a enseignées ; et sûrement rien n'est mieux adapté que son exhortation aux besoins du temps et des circonstances.

« Mais où l'esprit de saint François de Sales se
« montra plus sensiblement, chrétiens auditeurs, n'est-
« ce pas en ses chères filles, dont les maisons, nombreu-
« ses encore et toujours ferventes, malgré le refroidis-
« sement presque général de la charité, continuent de
« répandre parmi nous une odeur de vie? Ne se con-
« serve-t-il pas en particulier parmi celles qui, après
« avoir recueilli son dernir soupir dans leur monas-
« tère, ont gardé son cœur, précieux dépôt qui sera
« pour elles un foyer éternel de piété et de charitè ?
« Qui ne serait édifié des pieux exemples qu'elles don-
« nent à leurs frères et à leurs sœurs, de leur régula-
« rité, de leur abnégation, de leur simplicité ? Il faut
« nécessairement qu'elles aient reçu avec abondance,
« par l'entremise de leur sainte fondatrice que l'Église
« a placée de nos jours sur nos autels, à côté de son
« glorieux père, l'esprit de cet homme de Dieu ; es-
« prit de paix, de douceur, de dilection cordiale ;
« esprit ennemi de la singularité, de la nouveauté, et,
« plus encore de l'erreur ; esprit qui a le double
« avantage de sanctifier celui qui le reçoit et celui au-
« quel on le communique. Oh! puissent-elles le conser-
« ver toujours et dans le même degré de ferveur, cet
« esprit qui jusque-là a fait leur bonheur! nous l'espé-
« rons des bontés ineffables du Seigneur sur elles et
« sur nous; nous l'espérons de l'attachement qu'elles
« ne cessent de porter à leurs saintes règles ; nous
« l'espérons encore du tendre respect qu'elles ont voué
« à la mémoire et aux intentions de leur illustre fon-
« dateur. Non, tout ce qui serait contre la lettre de
« ses ordonnances, tout ce qui s'écarterait tant soit peu
« de son esprit, la moindre innovation, en un mot, leur

« semblerait un crime : et elles ne se laisseront égarer
« ni par les artifices d'un amour-propre, hélas ! trop habile à pallier le mal, ni par les relâchements, ni par les inquiétudes et les empressements de cette curiosité qui nous porte à essayer des choses nouvelles, ni par les spécieux prétextes d'un bien égal, ni par les prétextes plus spécieux encore d'un mieux imaginaire. Le dirai-je? telles que les pieux Réchabites tant loués dans l'Ecriture, elles n'opposeront qu'un mot à ces différentes suggestions, mais un mot décisif : *Pater noster præcepit nobis ;* notre bienheureux Père nous a fait ce commandement, ou : Notre bienheureux Père nous a intimé cette défense. Courage, mes chères sœurs ; persévérez dans la simplicité de votre obéissance, et le Seigneur, en récompense de votre soumission, ne détournera pas de dessus vous ses miséricordes, *pro eo quòd obedistis præcepto Patris vestri.* »

Un jour l'histoire dira, et nous sommes surpris qu'elle ne l'ait pas déjà fait, comment ces pieuses filles du premier monastère de la Visitation de Lyon, la plupart d'une naissance élevée ou d'une condition opulente, accueillirent les paroles du saint Pontife. Oui, lorsqu'arriva le temps de les mettre en pratique, ce qui malheureusement ne tarda pas, elles répondirent, ainsi qu'on le leur avait insinué, comme les pieux Réchabites qui refusèrent de transgresser la loi que leur avait laissée Jonadab, leur père : *Plutôt mourir que de manquer à nos engagements !* Placées entre la félonie et l'exil, elles n'hésitèrent pas; leur décision fut bientôt prise. Vite, elles secouèrent la poussière de leurs pieds sur une terre devenue inhospitalière, et, emportant avec

elles ce qu'elles avaient de plus cher au monde, la précieuse relique dont elles étaient gardiennes, elles allèrent chercher un abri sous un ciel étranger. Ce fut à Venise, autrefois la reine des mers, aujourd'hui à peine maîtresse de ses lagunes, qu'après avoir erré quelque temps dans les vals du Tyrol et les plaines de la Lombardie, elles vinrent se fixer, dans l'îlot de Saint-Joseph, sous la protection du lion de saint Marc (1).

Il y avait à peine quinze jours que Monseigneur était arrivé à Lyon, lorsqu'il apprit une nouvelle qui l'affligea beaucoup, nous voulons dire la mort de son illustre prédécesseur. Ce vénéré pontife, dont l'âme était aussi pure que l'esprit était élevé, n'avait pu survivre au déluge de maux qui venait de pleuvoir sur la France. Le 17 du mois d'août, il était tombé malade, et depuis lors il n'était plus sorti de son appartement. Il était mort le 29 décembre de la même année, entre les bras de l'abbé de Sauvages,

(1) Il nous a été donné à nous-mêmes, en 1842, au retour d'un voyage que nous avions fait en Italie, de voir de nos yeux et de tenir dans nos mains, à Venise, cette précieuse relique. C'étaient deux anciennes religieuses de la Visitation de Bellecour, dernier débris de cette communauté que l'exil a décimée avant le temps, qui nous procurèrent cette faveur. Avec quel empressement et quelle vénération nous la pressâmes sur nos lèvres ! Si nous avions pu la rapporter de la terre étrangère et la restituer à notre Eglise ! Combien nous regrettâmes l'insuccès de toutes les démarches qu'avait faites le cardinal Fesch pour l'obtenir ! Vainement Son Eminence s'était-elle adressée, en 1806 et 1807, au patriarche de Venise et au prince Eugène, vice-roi d'Italie ; tout avait été inutile, nul des puissants intermédiaires dont elle avait invoqué l'appui, n'avait eu le courage de demander aux salésiennes de Venise le trésor qu'elles possédaient. Selon toute apparence, en ce genre de bien, la possession vaut titre.

fils du célèbre médecin de ce nom, qui, à cette époque, faisait partie du clergé de Saint-Sulpice. Nous tenons de ce pieux et spirituel vieillard, décédé naguère chanoine honoraire de la primatiale de Lyon et directeur des frères des écoles chrétiennes de cette ville, les détails les plus édifiants sur les derniers moments du ministre défunt. Il aimait à nous redire, avec un sentiment de profonde vénération, la ferveur et la simplicité de sa foi, la patience qu'il montra dans ses souffrances, la confiance qu'il avait en Dieu, la piété avec laquelle il écoutait le jeune prêtre qui l'assistait. Tout édifiait, touchait, dans les récits qui concernaient cet illustre mourant.

Cette perte causa la plus vive douleur à son digne successeur. Les épreuves par lesquelles il avait plu à la Providence de le faire passer, n'avaient pas desséché son cœur, ni tari la source de ses larmes. Il eut encore des regrets bien vifs et des pleurs bien sincères à donner à l'illustre défunt. C'est qu'il l'avait aimé et vénéré à l'égal d'un père qui commande à la fois l'amour et la vénération. Personne n'avait été plus à même que lui d'apprécier ses hautes qualités, ses nobles vertus, sa profonde instruction, ses formes aussi dignes qu'aimables, ses talents vraiment supérieurs. Il faut l'entendre lui-même exhaler sa douleur toute chrétienne en payant à sa mémoire le juste tribut de son respect, de son admiration et de sa reconnaissance. Vous verrez comment il juge sa vie et comment il raconte sa mort; il entre dans des détails qui appartiennent à l'histoire générale; puissent-ils servir à éclairer l'opinion sur un Prélat non moins remarquable par ses vertus que par ses écrits, dont le souverain pontife lui-

même faisait l'éloge dans son bref à Louis XVI, lequel a joué un rôle important dans les affaires publiques.

Le coup qui nous menaçait est donc frappé, N. T. C. F.; et ni nos vœux ni les vôtres, pour la conservation de notre illustre Prédécesseur, n'ont mérité d'être exaucés. Cette mort, nous ne comptons point vous l'apprendre : dans la position où nous sommes, nous n'avons pu en être instruits qu'après vous. Cependant un devoir sacré nous reste : serions-nous condamnés pour l'avoir rempli, en rompant un silence qui ne saurait nous être prescrit à votre égard, mais que nous conseilleront des raisons de discrétion et de prudence, tant qu'il ne deviendra pas incompatible avec nos différentes obligations? Nous ferait-on un crime de nous entretenir quelques moments avec vous d'une si juste affliction et qui doit nous être commune? Elle sera commune à bien d'autres Eglises.

Oui, croyez, N. T. C. F., que d'autres Eglises, et en grand nombre, partageront votre deuil : car celui qui en est l'objet ne leur fut pas inconnu; il ne leur fut pas indifférent. N'ont-elles pas admiré ses talents, loué ses vertus, profité de ses travaux? Ses écrits servirent souvent et à les édifier et à les instruire. Ne craignons même pas de le dire ici; nous avons vu sa réputation brillante, solide et méritée, contribuer pour beaucoup à soutenir la gloire de l'Eglise Gallicane tout entière. Essayait-on, en effet, il y a quelques années, de la comparer elle-même à elle-même? Essayait-on de mettre en parallèle les plus illustres de ses Prélats, à cette époque, avec ceux qui lui donnèrent tant d'éclat au siècle dernier (et on savait alors lui rendre justice à ce beau siècle)? Pour relever le nôtre on nommait bientôt M. de Pompignan. Rappelons-nous comme l'on citait avec complaisance les nombreux combats où il était demeuré victorieux tantôt d'une fausse philosophie qui, après avoir déguisé longtemps et caché dans l'ombre ses

horribles projets contre le trône et l'autel, s'était démasquée enfin, et menaçait de déployer incessamment toute son audace : tantôt de ces prétendus réformateurs qui ayant débuté à la manière accoutumée des sectaires par des déclamations hypocrites sur le relâchement et les abus, finissaient aussi par la licence et les funestes écarts de l'incrédulité : tantôt d'une hérésie plus récente dont il sut démêler les artifices et déterminer le caractère, annonçant dèslors de secrètes intelligences entre elle et ce philosophisme même qui affectait de paraître la dédaigner, comme de son côté elle feignait d'en être l'irréconciliable ennemie.

Désormais on pourrait trouver au moins superflu que nous nous étendissions sur son éloge. Voudrions-nous ajouter, N. T. C. F., à l'amertume de vos regrets, en vous répétant ce que vous vous êtes plu quelquefois à nous raconter vous-même de cet esprit de religion qui fut l'âme de toute sa conduite; de sa fervente piété, oui, de cette piété soutenue, et qui paraissait plus tendre, plus sincère à mesure qu'elle était observée de plus près, de cette piété qui se nourrissait et se fortifiait dans l'oraison, dans la fréquente célébration des mystères, dans une étude approfondie, mais affectueuse des saintes lettres; du zèle qu'il montrait soit dans les visites pastorales, soit dans les fonctions ordinaires au sein de son Eglise, zèle éclairé et mûri par une longue expérience sans avoir perdu son activité; de sa généreuse compassion pour le pauvre et pour tous les affligés, de sa bienfaisance, de cette charité vraiment épiscopale dont les fruits furent si abondants parmi vous et si riches, mais dont les projets plus magnifiques encore vous étaient connus; de sa douceur, de sa patience inaltérable, de sa constante égalité, et de cette aimable condescendance qui, faisant oublier auprès de lui ce que sa supériorité aurait eu de trop imposant, invitait, pour

ainsi dire, à puiser dans le trésor de ses connaissances également étendues et variées; enfin de l'aménité de ses mœurs, et de toutes les qualités attrayantes qui rehaussaient le prix de ses vertus, en les faisant paraître plus imitables ?

Beaucoup moins chercherons-nous à le suivre sur un autre théâtre où il parut amené par des conjectures imprévues, et qui nous est absolument étranger. Observons cependant que, malgré ce prodigieux conflit d'intérêts ou de prétentions, presque toujours on avoua dans les différents partis, que ses intentions étaient droites. Et cette même pureté de vues ne l'excuserait-elle pas, N. T. C. F., dans les erreurs dont elle n'aura pu le garantir, hélas ! dans celle dont on fut apparemment plus frappé quand il se choisit un successeur pour le gouvernement du Diocèse.

On vous l'aura rapporté comme à nous, et mieux qu'à nous, peut-être, N. T. C. F., que ces profondes impressions de douleur ont déterminé la fin d'une carrière si honorable. Nous n'avons pu recueillir les dernières paroles de ce cher et respectable mourant : mais n'empruntait-il point celles que proféra le généreux père des Machabées (1)? « Je devais donc être le déplorable témoin des « malheurs de mon peuple et du bouleversement de la « ville sainte ! Son temple est ignominieusement traité ; « la main des étrangers n'a pas épargné son sanctuaire ni « les vases précieux qui l'ornaient. Les vieillards sont « massacrés dans nos places publiques : les jeunes hommes « tombent moissonnés par le fer... et nous, ah ! pourquoi « vivons-nous encore ? »

Du lieu de notre retraite, le 13 janvier 1791.

† Ch. Fr., Archevêque de Vienne.

Sans doute que MM. Barruel, Feller, Royou, Proyart, et autres écrivains sévères de la même école, n'ont pas souscrit au portrait que Mgr d'Aviau a fait de son prédécesseur; car ils l'ont souvent accusé au dedans d'eux-mêmes, et même quelques fois, dans les journaux qui leur sont dévoués, de s'être amoindri, affaibli sur les dernières années de sa vie ; mais qu'importe leur jugement au saint Archevêque de Vienne, qui sait bien mieux qu'eux ce qu'il faut penser du Prélat défunt? il l'a vu de plus près et plus à découvert dans les actes plus intimes où l'homme se révèle tel qu'il est; il est par là même plus au courant de ses pensées, des motifs de ses actions et, par suite, de leur mérite; nous aimons donc mieux nous en rapporter à lui qu'à des auteurs qui n'ont vu qu'à distance le personnage dont ils écrivent les faits et les gestes, et, par conséquent, n'ont pas apprécié les difficultés qu'il a rencontrées dans sa haute position, et les efforts qu'il a faits pour les vaincre.

Puis, il faut l'observer, Mgr d'Aviau n'a pas été le seul à défendre son prédécesseur contre les attaques exagérées de quelques écrivains trop ardents; il a trouvé de nobles échos de son opinion dans M. Emery, supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice, et dans M. Picot, auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Eglise contemporaine;* tous les deux, après avoir fait un pompeux éloge de l'ancien ministre de la feuille, l'un dans une préface qu'il a mise à la tête des lettres inédites de ce Prélat à un Evèque ; l'autre, dans une colonne de la *Biographie Universelle,* article *Pompignan,* le vengent noblement des reproches qu'on lu adresse : ils s'efforcent, en particulier, de justifier si

conduite dans trois ou quatre circonstances plus ou moins délicates de sa vie publique, savoir : sa réunion au Tiers, dans la fameuse séance du 24 juin, avec Mgr de Cicé et la plupart de ses collègues députés aux états-généraux; sa plus ou moins faible opposition dans les conseils du roi, aux mesures qui avaient pour but de sanctionner le décret sur la constitution civile du clergé; le silence qu'il a gardé, nonobstant le bref qu'il avait reçu du Saint-Père, en réponse aux questions qu'on lui avait adressées sur le sacrilége envahissement de la constituante. Qu'on les lise l'un et l'autre, sous les titres précités, et l'on se convaincra facilement qu'ils ne diffèrent pas de Mgr d'Aviau, dans les appréciations qu'ils ont faites, tant des actes que des intention de son illustre prédécesseur (1).

(1) Pièces justificatives, n. VI.

CHAPITRE IX

Les événements continuent à se développer dans la voie du mal. — Sa majesté sanctionne la loi sur le serment à la constitution civile du clergé. — Quel parti en vont tirer les ennemis de la Religion. — Belle attitude du clergé français. — La persécution prend un caractère officiel et légal. — Toutes les routes sont couvertes d'ecclésiastiques émigrants. — Mgr d'Aviau quittes aussi la France. — Il arrive à Chambéry. — Ses entretiens avec quelques Prélats. — Il ne partage pas leurs opinions sur la fin prochaine de la révolution. — Il se dirige de là sur Annecy, où il pense fixer sa résidence. — Comme il échappe aux honneurs de la réception qu'on lui prépare. — Mgr Paget, ne pouvant le loger dans son palais, lui fait disposer des appartements au séminaire. — Le saint Archevêque se loue de cette combinaison. —Il est complimenté, à son arrivée dans cette maison, par le jeune lévite Rey. — Quelle émotion il éprouve en l'entendant. — Celui-ci, devenu évêque d'Annecy, nous a écrit ses impressions de cette époque. — L'arrivée de Mgr d'Aviau dans ces contrées fut un événement. — Quel est son genre de vie dans l'établissement qui lui donne l'hospitalité. —Il publie peu après, à l'occasion du carême, un mandement assez significatif. — Principaux traits de cette lettre pastorale. — Les fidèles de Vienne en tressaillent de joie. — Il n'en fut pas de même chez les révolutionnaires. — Sur leur demande, Reymond, curé de Saint-Georges, essaie de lui répondre. — De quelle manière il entre en matière. — Ce qu'il faut penser de ce *factum*. — Il plait aux amis de la constitution.

Ces mémorables paroles de l'Apocalypse s'accomplissaient : *Il a été donné à la bête de faire la guerre aux saints et de les vaincre.* Tous les jours, de nouveaux empiètements, tous les jours, de nouvelles témérités; obsédé par les factieux, le roi leur avait livré, le 27 décembre, la dernière entrée du sanctuaire.

Jusque-là, le décret sur la constitution civile du clergé, quoique adopté par l'Assemblée nationale, le 12 juillet, et sanctionné par le monarque, le 24 août, n'était qu'une mesure incomplète au gré des révolutionnaires. Ils voulaient, ils demandaient, en outre, un moyen prompt et expéditif de le mettre à exécution, afin d'arriver plus tôt à l'accomplissement de leurs perfides desseins. Ils craignaient toujours que, de délais en délais, le repentir ne vînt en haut lieu et n'amenât quelque changement de résolution. Dans cette appréhension, ils votèrent, le 29 novembre, une nouvelle loi pour obliger tous les ecclésiastiques salariés par l'état à prêter serment au fameux décret du 12 juillet, lequel avait été l'objet de tant de réclamations, et allait devenir la cause de tant de malheurs.

Louis XVI, ce prince, au jugement de ses ennemis même, le modèle de toutes les vertus privées, le Français le plus passionné pour son pays, le monarque le plus accompli s'il avait eu de meilleurs sujets à gouverner, ne voulut pas d'abord souscrire à la nouvelle loi qu'on lui présentait ; il se reprochait déjà trop d'actes de faiblesse pour s'en permettre, de prime abord, un dernier qui allait mettre le comble à tous les autres; mais le parti du mouvement ne s'inquiéta pas de cette résistance; il savait le moyen de tourner le roi et de lui arracher ce qu'il désirait : il s'adressa à la rue, et l'émeute répondit. A l'instant même, des bandes s'organisèrent dans les carrefours ; des troupes d'hommes et de femmes à figures sinistres, telles qu'on ne les voit que dans les grandes commotions politiques, se ruèrent sous les fenêtres des Tuileries ; plusieurs même d'entr'elles passèrent par dessus les grilles et pénétrèrent

jusque dans le jardin du palais. De toutes parts retentissaient ces horribles vociférations : *La sanction ou la mort!* La famille royale était à portée d'entendre ces clameurs; on crut un moment que de sanglantes journées, présages de tant d'autres qui eurent lieu plus tard, allaient commencer avec une violence dont on ne connaissait pas d'exemple. Encore sous l'impression de cette crise, le monarque, qui n'était déjà plus libre de ses actions, finit par céder aux exigences de la force brutale.

Qui ne sait les cris de joie que poussèrent, à cette dernière concession du roi, les ennemis de la religion ? C'était l'entier accomplissement de leurs vœux ; ils avaient obtenu ce qu'ils demandaient, la clef du sanctuaire... La loi sur le serment était entre leurs mains un instrument redoutable, dont ils allaient se servir pour chasser les bons prêtres et mettre à leur place des intrus, la plupart hommes tarés et ambitieux, qui ne devaient leur popularité qu'à une lâche condescendance.

Nous n'essayerons pas de raconter tout ce qu'eut de solennel et d'imposant pour l'Église gallicane, tant en dehors qu'en dedans de l'Assemblée nationale, l'attitude fière et noble que garda le clergé de France. Il y eut alors des exemples de fidélité et de courage qu'on ne trouve que dans les premiers siècles du christianisme : on les demanderait vainement à nos voisins d'outre-mer, lors de la grande apostasie de leur église sous le règne de l'adultère et parjure Henri VIII. Tous les Évêques, moins quatre, — ceux de Sens, d'Orléans, d'Autun et de Viviers, puisqu'il faut les nommer, — aimèrent mieux, avec la masse de leurs prêtres, braver tous les dangers et s'exposer à tous les maux que

de trahir leur foi. Ils parurent à la barre, ces hommes vénérables, qu'une presse ennemie accusait naguère de mollesse, de courtisanerie, d'attache immodérée aux plaisirs et à leur fortune, comme autrefois les martyrs devant les tyrans. Leurs réponses ont été recueillies comme celles des Ignace, des Polycarpe, des Irénée et autres confesseurs de la foi; et désormais elles appartiennent à notre histoire, dont elles ne feront pas une des moins éclatantes pages,

A la suite de cette compacte et solennelle protestation du clergé, tant dans les provinces que dans la capitale, il n'y eut plus de sûreté pour lui sur la noble terre de France. Ce pays, naguère si paisible, si poli, si bienveillant, si hospitalier, était devenu, pour ses plus dignes enfants, pire qu'une côte de Guinée ou de Madagascar. La persécution n'y était plus dissimulée, ni le fait de quelques abus de pouvoir ; elle avait pris un caractère officiel et légal ; elle s'étendait partout. Sur tous les points du royaume, on chassait les meilleurs ecclésiastiques de leurs presbytères et, pour successeurs, on leur donnait des hommes suspects et ambitieux dont la conscience, flexible au gré du pouvoir, acceptait tous les symboles.

Déjà toutes les routes étaient couvertes d'une multitude de fuyards qui allaient demander à la terre étrangère un abri que leur refusait leur patrie. Parmi eux se trouvaient une foule d'Évêques qui, après avoir caché leur croix pectorale sous le manteau du voyageur, suivaient silencieusement le chemin de l'exil. Les uns, ceux des provinces de l'Ouest, se jetèrent, au nombre de dix-sept, sur les côtes de la Grande-Bretagne ; d'autres, ceux du Nord, passèrent

le Rhin, se répandirent dans les cercles de l'Allemagne, pénétrèrent jusqu'en Prusse, en Silésie, en Pologne; ceux du Midi traversèrent les Pyrénées ou les Alpes, pour se réfugier en Espagne ou en Italie, où ils trouvèrent une généreuse hospitalité.

Mgr d'Aviau, que nous nous reprocherions d'avoir trop longtemps perdu de vue, si nous n'avions pas cru utile, pour faire connaître les motifs de son départ, de rappeler sommairement les événements publics qui emportèrent tant de nobles existences dans l'émigration, jugea à propos de quitter sa seconde retraite. Quelque bonne que fût la ville de Lyon, elle commençait déjà à être de plus en plus agitée. On y avait demandé le serment en question aux ecclésiastiques qui étaient employés dans l'administration, ou dans l'enseignement, ou dans l'exercice du saint ministère, et plus des deux tiers l'avaient refusé. Ces derniers, parmi lesquels figuraient MM. Courbon, custode de Sainte-Croix; Midor, curé de la Guillotière; Cholleton, professeur à Saint-Charles, et autres ecclésiastiques de talent et de vertu, prirent aussitôt le chemin de l'exil. Dès-lors, qu'eût fait Mgr d'Aviau dans une ville que ses meilleurs prêtres abandonnaient? Il partit presque en même temps qu'eux pour la terre étrangère.

Le Prélat n'emmena avec lui que M. Bertholet, qui, dès ce moment, fut moins son grand-vicaire que son ami; car, quoiqu'il n'y eût pas encore un an qu'il le connût, il s'était pris d'une telle estime et d'une telle affection pour lui, qu'il ne pouvait plus s'en séparer. C'est que M. Bertholet n'était pas un homme ordinaire; il avait joui de la confiance et de l'amitié de son prédécesseur, et ce Prélat s'entendait

à choisir ses amis!.. Une vraie piété, un jugement droit, une grande habitude des affaires, le tout relevé par des formes aimables et gracieuses, rendait sa société également utile et intéressante.

Mgr arriva à Chambéry au commencement de février, par un temps infiniment désagréable aux voyageurs. La neige tombait avec une telle abondance et une telle continuité qu'à chaque instant les chemins disparaissaient sous ses énormes flocons. Une foule d'ecclésiastiques et d'émigrés, de tout rang et de toute qualité, l'avaient précédé de quelques jours dans cette capitale de la Savoie. Il trouva, parmi les premiers, MMgrs de Juigné, archevêque de Paris, de Leyssin, archevêque d'Embrun, de la Luzerne, évêque de Langres, de Pressigni, évêque de Saint-Malo. La plupart de ces Evêques avaient été, comme lui, obligés de quitter leurs diocèses, après avoir souffert mille avanies de la part de leurs plus mauvaises ouailles et de leurs plus mauvais prêtres. Dans les quelques entretiens qu'ils eurent ensemble, ils lui donnèrent des renseignements précieux, tant sur les menées des schismatiques législateurs, que sur les nobles résistances qu'ils leur avaient opposées. C'est aussi de leur bouche qu'il apprit, sur son vénérable prédécesseur qu'ils avaient connu pour la plupart à Paris, diverses particularités qui achevèrent de justifier à ses yeux la droiture de ses intentions.

La rencontre de ces illustres fugitifs sur la terre de l'exil fut, on ne peut plus, attendrissante pour les uns et pour les autres ? Ils se contèrent réciproquement, ainsi que de dolents naufragés jetés sur la même côte, l'histoire de leurs malheurs, les persécutions

sans nombre dont ils avaient été l'objet, ce qu'on avait fait pour soulever les populations contre eux et les forcer à partir, comment enfin ils avaient échappé à ces émeutes et passé les frontières. Oubliant ensuite leurs propres douleurs, ils s'interrompaient pour pleurer ensemble sur le smaux de l'Église de France, dont ils n'entrevoyaient pas distinctement le terme. Le glas funèbre de la monarchie et de la religion sonnait constamment à leurs oreilles et passait dans leurs conversations. On les surprenait, d'intervalle en intervalle, à s'écrier, lorsqu'ils étaient seuls : *Tout est perdu; Dieu, c'en est fait, va changer le chandelier de place.*

Il faut néanmoins le reconnaître, l'espérance ne les abandonna jamais entièrement. L'excès des maux qui pesaient sur notre pays semblait à un grand nombre le signe certain d'une prochaine délivrance. Ils ne pouvaient se persuaderque Dieu, qui avait toujours été si bon et si miséricordieux pour la France, la laissât plus longtemps entre les mains des impies, des démolisseurs, des vandales, tous ennemis jurés de son nom. Quelques-uns même, bercés d'illusions et nourris de prophéties que la crédulité populaire avait exhumées des vieux répertoires, allaient jusqu'à préciser l'époque du rétablissement de l'ordre et de leur rentrée dans le sein de leurs familles. A les en croire, leur absence ne devait être que de quelques mois; ils n'avaient même emporté, dans cette persuasion, lorsqu'ils avaient quitté leurs foyers, qu'une escarcelle legérement fournie et les hardes nécessaires pour une saison ; bientôt on allait les rappeler, et la patrie, lasse de divisions et d'anarchie, devait, au retour du printemps, *alors que les enfants craintifs de l'hirondelle reviennent voltiger autour des*

manoirs crénelés, leur ouvrir les bras, les recevoir comme des confesseurs de la foi politique et religieuse.

Mgr d'Aviau ne partagea pas ces rêveries qui occupaient les premiers loisirs de l'émigration et en tempéraient jusqu'à un certain point l'amertume. Dès le principe, il avait compris que la révolution, semblable à un tigre démuselé, ne s'arrêterait pas, à moins d'un miracle signalé de la Providence qui lie les bras comme elle endigue les mers, sans avoir accompli son œuvre, c'est-à-dire brisé le trône avec la dernière pierre du sanctuaire. C'est du moins dans ce sens qu'il s'expliquait lorsqu'il était interrogé par les ecclésiastiques de son diocèse qu'il rencontra en grand nombre dans ces parages, sur la ligne de la frontière. Il n'y avait que l'espérance chrétienne, profondément enracinée dans son cœur, celle que chaque enfant de Dieu doit avoir au milieu des plus grandes calamités, qui le soutenait et servait de règle à sa conduite.

Notre illustre proscrit s'arrêta peu de jours à Chambéry, dont la situation topographique et voisine de la France lui amenait tous les jours une multitude d'étrangers. Il n'y demeura que le temps nécessaire pour faire une visite aux Evêques français qui s'y trouvaient et conférer avec eux sur les mesures à prendre relativement aux prêtres assermentés. Son suffragant, Mgr Conseil, premier évêque de cette ville, voulait, à toute force, l'y retenir; il lui offrit comme à son métropolitain un appartement convenable dans son palais (1). Mais celui-ci, voyant l'embarras de son pieux suffragant

(1) La métropole de Vienne s'étendait dans les diocèses de Grenoble, de Valence, de Die, de Viviers, de Chambéry, d'Annecy, de Saint-Jean-de-Maurienne.

qui ne pouvait suffire à accueillir tous les arrivants, refusa poliment ses offres; il préféra se retirer à Annecy, petite ville moins fréquentée que Chambéry, dépendante également de la province ecclésiastique de Vienne. Un tendre sentiment de dévotion pour saint François de Sales ne fut pas étranger au choix de cette résidence. C'était là, dans cette petite cité, qui était le siège ordinaire des princes évêques de Genève, depuis que la réforme les avait chassés de cette dernière ville, qu'avait habité l'apôtre du Chablais. On y montrait encore sa maison; on semblait y reconnaître l'empreinte de ses pas; on y parlait tous les jours de ses prodiges. Ses restes mortels étaient précieusement conservés avec ceux de la baronne de Chantal, dans la chapelle du premier monastère de la Visitation. Tant de motifs réunis étaient plus que déterminants pour engager Mgr d'Aviau à fixer sa tente dans la ville d'Annecy.

Informé de la préférence que le saint Archevêque de Vienne accordait à la ville de saint François de Sales, Mgr Paget, héritier du titre comme des vertus de cet illustre pontife, voulut rendre à son métropolitain tous les honneurs dus à son rang. C'était convenu qu'on irait le chercher processionnellement, selon les prescriptions du cérémonial, jusqu'à une certaine distance. Le chapitre lui avait fait élever, dans l'église cathédrale, un trône richement décoré, en face de celui du titulaire. Mais l'humble et modeste prélat, ayant appris le dispositif de la réception qu'on lui préparait, arriva le soir, pour se dérober à toute espèce d'hommages. « Il ne « sied pas, disait-il, que les ministres de la religion « acceptent des honneurs, lorsque le maître est persé« cuté : voyez, toute l'Église est en deuil; il n'y a que

« le deuil qui nous convienne. » Ce fut sans doute, conformément à cette pensée, qu'il ne voulut jamais porter, hors les cas de cérémonie et autres circonstances obligées, pendant son séjour à Annecy, la soutane violette, ni la croix pontificale, ni les autres insignes de sa haute dignité. Tout ce qu'il demanda fut le pain et le toit de l'hospitalité, et encore exigea-t-il que ce fût sans gèner personne!

Mgr d'Annecy fut désolé de ne pouvoir offrir, dans sa maison épiscopale, un asyle convenable à son supérieur ecclésiastique. Son palais était, en ce moment, en construction, ou du moins en grande réparation. Il n'y avait aucune pièce tant soit peu sortable ; tout était en ruine ou en maçonnerie. Heureusement, le grand séminaire n'était pas très-loin de l'évèché; il vint, en cette circonstance, au secours de son Évèque. Il mit à sa disposition, pour son illustre métropolitain et son grand-vicaire, une série de pièces commodément arrangées et disposées dans l'aile droite du bâtiment principal. C'était l'habitation ordinaire de l'Évèque diocésain, lorsqu'il venait aux retraites pastorales ou qu'il prenait quelques jours de recollection particulière. Là, point de bruit, tranquillité parfaite, isolement complet du corps de la maison. On pouvait entrer et sortir à chaque heure du jour, sans être obligé de couper ni de traverser la communauté. Le jardin et la chapelle du séminaire étaient dans le voisinage, de manière que tous les agréments semblaient être concentrés dans cette partie de l'établissement.

Le vénérable métropolitain se félicita de cette disposition de la Providence, qui le servait si bien de son goût. S'il avait eu lui-même à choisir, il n'aurait point

porté ses vues ailleurs que vers ce pieux asile. L'ordre du séminaire allait si bien à ses habitudes simples et régulières ! il avait vécu en séminariste toute sa vie ; chanoine de Saint-Hilaire, grand-vicaire de Poitiers, archevêque de Vienne, il n'avait pas cessé d'être l'enfant de Saint-Sulpice. Il n'eut pas, dès-lors, besoin de changer de régime ni de modifier ses exercices de piété, lorsqu'il se trouva au milieu des jeunes lévites d'Annecy; car, à peu de choses près, tous les séminaires se ressemblent ; c'est partout la même règle et la même distribution de la journée.

A l'arrivée de Mgr d'Aviau au séminaire d'Annecy, tous les jeunes lévites coururent se ranger près de la porte d'entrée, sur deux longues lignes, pour le recevoir. L'un d'eux, déjà distingué parmi ses meilleurs condisciples, fut chargé par ses maîtres de le complimenter, au nom de l'établissement. Cet intéressant jeune homme, dont le nom un jour sera une des gloires de la Savoie, tout fier de la mission qu'on lui avait confiée, trouva dans son cœur des affections et des sentiments qui allèrent droit à celui du Prélat.

« Pardonnez, monseigneur, si je suis au-dessous de « la mission que m'ont donnée mes condisciples; je le « sens moi-même, non, jamais je ne pourrai exprimer « la part que nous prenons à vos malheurs. Les mé- « chants vous ont chassé de votre diocèse ; n'en firent- « ils pas autant autrefois aux Athanase, aux Basile, aux « Chrysostôme? C'est probablement le sort de tous les « saints et grands Évêques ! Quand, à chacune de ses « pages, l'histoire ecclésiastique ne nous le montrerait « pas, ce que nous voyons aujourd'hui nous en fourni- « rait la preuve irrécusable. Venez parmi nous; nous

« baiserons la trace de vos pieds, nous soulagerons le
« poids de vos chaînes, nous ferons ce qui dépendra
« de nous pour adoucir l'amertume de vos maux. Si
« des enfants égarés plutôt qu'ingrats vous ont mécon-
« nu, voici à vos pieds d'autres enfants qui vous sont
« demeurés fidèles. Ils sont disposés à vous dédommager,
« par leur respect et leur amour, des regrets, des pei-
« nes, des douleurs que vous avez éprouvés. N'êtes-
« vous pas aussi notre père? Oui, vous êtes notre
« Père! »

En entendant ces dernières paroles, le sensible métropolitain ne put retenir ses larmes; il les laissa couler avec effusion en présence des jeunes gens qui se disaient sa seconde famille. Cet épanchement de cœur, cette naïveté d'expressions, ce dévouement tout filial l'avaient ému jusqu'au fond de l'âme. Des rapprochements involontaires se faisaient dans son esprit entre les scènes qui avaient précédé son départ et celles dont il était présentement l'objet. Il embrassa affectueusement le jeune orateur et lui demanda avec un tendre intérêt, son nom. Il s'appelait Rey; ce nom devait plus tard obtenir dans les chaires chrétiennes une juste célébrité, et même être associé au sien dans les dyptiques des illustres pontifes. En effet, celui qui le portait, après avoir été successivement grand-vicaire de Chambéry, évêque de Pignerol, est venu prendre place, à la suite des successeurs de saint François de Sales, sur le siége d'Annecy.

Ce prélat, que la France a toujours envié à la Savoie, et qu'elle essaya même un jour de lui ravir pour le mettre à la tête d'un diocèse qui avait besoin d'un chef habile, n'avait pas oublié cette heureuse circonstance

de sa jeunesse cléricale (1). On eût dit, à la manière dont il en parlait, qu'il en était plus fier que de ses titres, de ses gloires, de ses brillants succès. Il se plaisait à la rappeler comme un souvenir qui ne lui était pas moins cher qu'honorable. Voici ce qu'il nous écrivit lui-même, comme d'inspiration, sur les détails qui signalèrent l'arrivée de Mgr l'archevêque de Vienne au séminaire d'Annecy. Nous nous étions adressé à lui pour les connaître avec les impressions de l'époque, dans la persuasion que nous ne pouvions puiser nos renseignements à une meilleure source. Sa lettre est du 20 décembre 1842.

« Monsieur l'Abbé,

« Que ne m'avez-vous écrit plus tôt pour me demander les renseignements dont vous avez besoin pour parler de l'arrivée de Mgr. de Vienne au séminaire d'Annecy? J'aurais pu, il y a quelques années, vous donner tous les détails désirables sur son séjour parmi nous. Nous avions encore, soit au chapitre, soit dans les paroisses du diocèse, un grand nombre d'Ecclésiastiques qui avaient eu quelques rapports avec le saint Archevêque. La mort nous les a enlevés; je suis presque le seul de cette époque. Me voilà, par suite de ces journalières éliminations que le trépas fait dans nos rangs, le plus ancien des 500 Prêtres de mon diocèse.

« N'importe, le vieil Evêque recueillera ses souvenirs et vous les retracera aussi exactement que possible. Il sera trop heureux, sur le déclin de la vie, de contribuer,

(1) Louis XVIII nomma en 1823, M. Rey, grand-vicaire de Chambéry, à l'évêché d'Angoulême.

en vous adressant quelques documents dont il est sûr, à l'édification d'une œuvre qui ne peut manquer d'être agréable à Dieu. Ce vénéré Pontife, quoiqu'il n'ait, pour ainsi dire, fait que passer par notre pays, l'a embaumé de la bonne odeur de ses vertus apostoliques.

« J'étais à ma première année de théologie, à Annecy, lorsque Mgr. l'Archevêque de Vienne arriva dans cette ville avec M. Bertholet, son grand-vicaire. Un seul domestique, chargé de leur petit bagage de route, les suivait : ils descendirent au séminaire où des appartements avaient été préparés pour les recevoir. C'est là que j'ai eu le bonheur de le voir et de l'entendre plusieurs fois. Il était si bon et si simple qu'il se laissait aborder par le dernier d'entre nous. Nous l'entourions comme un père lorsqu'il venait en récréation, et quelquefois même nous allions le voir dans sa chambre. Chacune de ses paroles était pour nous un oracle. Nous le recevions comme de la bouche d'un martyr ou d'un confesseur de la Foi. Il nous semblait que c'était Hilaire dans la Phrygie ou Cyrille dans la Cappadoce, ces deux grandes figures de l'exil pour la défense des bonnes doctrines, qui nous parlait.

« Il faut bien que vous le sachiez, monsieur l'Abbé, et je serais fâché de ne pas vous l'apprendre, car c'est une des gloires de ma jeunesse cléricale. Ce fut moi, jeune lévite, le dernier de ma tribu, qui eus l'honneur de complimenter le Prélat lorsqu'il toucha le seuil hospitalier du séminaire. Je ne sais pas vraiment tout ce que je lui dis. En ce moment, j'étais si ému que je ne me possédais pas. Je lui témoignai combien nous compatissions à ses douleurs. Il se mit à pleurer lorsque je lui dis que nous serions sa nouvelle famille, que nous lui donnerions toutes sortes de consolations, que les derniers de ses enfants le dédommageraient de l'ingratitude de ses aînés. Sous cette impression, il put à peine nous répondre quelques mots ; sa douleur l'oppressait et entrecoupait ses paroles.

« En 1823, appelé par le saint Prélat à prêcher une retraite pastorale au clergé de Bordeaux, j'eus occasion de lui rappeler cette scène de 91 au séminaire d'Annecy. Il trouva incontinent, dans ses reminiscences de Savoie, et le nom du jeune orateur qui l'avait complimenté, et les phrases les plus saillantes du discours qui lui avaient été adressé. « L'Archevêque de Bordeaux, me dit-il, n'a rien « oublié de ce qui concerne l'Archevêque de Vienne. »

« Quand cet illustre Prélat arriva au séminaire d'Annecy, il se trouvait dans le plus grand dénuement. Etant parti précipitamment de Vienne, il n'avait presque rien emporté avec lui. A peine avait-il le nécessaire en linge, hardes et autres petits effets de voyage. M. Eame, supérieur de l'établissement, un des sujets les plus remarquables de la Congrégation de Saint-Lazare, alla au-devant de tous ses besoins. Il lui fournit sa garderobe et son appartement de tous les objets qui pouvaient lui être de quelque utilité. Véritable enfant de saint Vincent de Paul, dont l'immense charité n'est pas la moins forte preuve de la divinité de la Religion, il ne croyait jamais en faire assez pour un hôte qui avait tant de ressemblance avec le saint fondateur de son ordre. Le Prélat, au contraire, accoutumé de longue main à toutes les privations, à la pauvreté, à la faim, à la soif, trouvait qu'on en faisait trop pour lui. Il se plaignait avec sincérité d'être l'objet d'excessives complaisances et d'attentions hors de mesure. Le moindre service qu'on lui rendait était toujours payé par une reconnaissance qu'on ne trouve plus de nos jours. Ce sentiment de gratitude a disparu de nos mœurs avec les formes gracieuses et polies qui savaient le mériter.

« J'eus le bonheur, en cette circonstance, de lui prêter un bonnet carré, ou si vous aimez mieux, une barrette de séminariste. Il eut la bonté de s'en servir pendant quelques jours, en attendant que le nécessaire de sa toilette épiscopale arrivât de Vienne. Depuis, j'ai toujours conservé

avec vénération ce petit meuble ecclésiastique ; c'est une espèce de relique pour moi. Je le porte partout, au chœur, au confessional, en chaire, et toujours avec confiance. Il me semble qu'il doit porter bonheur à celui qui s'en sert avec un esprit de foi. Pour moi, je ne puis le mettre sur ma tête sans penser qu'il a servi à un Pontife que l'Eglise ne tardera pas de placer sur nos autels. Quand la carcasse est usée, je la remplace incontinent par une autre, mais la houpe reste toujours. C'est toujours celle que porta Mgr. d'Aviau lorsqu'il vint à Annecy. Je la lui montrai, lors de ma première retraite pastorale de Bordeaux, en lui rappelant comment je m'y étais pris pour la conserver. Cette nouvelle circonstance de son émigration dans la Savoie le fit sourire. Il aimait notre pays et ses montagnes. A la fin de la retraite pastorale, il m'en donna une preuve en me nommant chanoine-honoraire de sa métropole. « Je « suis bien aise, ajouta-t-il en me délivrant le diplôme « d'usage, d'acquitter aujourd'hui une double dette, celle « de l'Archevêque de Vienne et celle de l'Archevêque de « Bordeaux. »

« J'aurais encore beaucoup de détails à vous donner sur la vie qu'il mena parmi nous au séminaire d'Annecy, mais comme ils alongeraient la présente lettre, je les réserve pour une autre. Peut-être viendront-ils plus tard se ranger avec plus d'à-propos dans les interlignes de votre travail. En attendant, permettez-moi de vous offrir, avec mes sincères félicitations sur l'ouvrage que vous avez entrepris, l'assurance de mon entier dévouement.

« Pierre JOSEPH, *Evêque d'Annecy.* »

Ce fut un évènement pour Annecy que l'arrivée de son métropolitain. Toute la population voulait le voir

et l'entendre. Sa haute réputation de sainteté l'avait devancé sur ces montagnes. Mgr. Paget vint, dès le lendemain de son installation dans les bâtiments du séminaire, lui offrir, avec MM. les chanoines de la cathédrale et les curés de la ville épiscopale, ses empressés hommages. Les notables de la contrée, quoique simples dans leurs habitudes sociales, et, comme on dit dans notre siècle, arriérés en fait d'usage, ne manquèrent pas de suivre l'exemple de leur Évêque. Ils vinrent, les uns après les autres, sans, pour ainsi dire, s'être prévenus, faire à l'illustre fugitif une visite de politesse et de condoléance. Tout en déplorant le rude coup de vent qui l'avait jeté sur leurs côtes, ils ne purent assez lui exprimer l'admiration que sa noble conduite leur avait inspirée. Ces témoignages non équivoques de tendre sympathie pour sa cause, qui, après tout, était celle de la religion, avaient plus de charme pour lui que les égards, les attentions et les soins dont il était l'objet. Il sentait son cœur battre de joie lorsqu'il voyait ou qu'il entendait défendre les intérêts de l'Église ; car, nous devons bien l'avouer, en plus d'un endroit, la frontière était une barrière impuissante contre les mauvaises doctrines qui pénétraient petit à petit dans les pays naguère les plus catholiques, et la Savoie n'était pas à l'abri de ces souterraines invasions de l'impiété ?

Le séminaire d'Annecy était dirigé par les MM. de Saint-Lazare. C'était un de leurs plus célèbres établissements. On y faisait de fortes études; il y avait un excellent esprit. La règle, douce et paternelle, était scrupuleusement observée. Dieu préparait, dans le secret de cette maison, comme à l'ombre de sa face, une foule de sujets distingués pour les honneurs de l'Église.

Il y eut un séminariste de plus, lorsque Mgr de Vienne y arriva; car cet illustre prélat se fit une loi de suivre tous les exercices de l'établissement qui pouvaient s'accorder avec ses occupations. Il se leva, comme le plus exact des élèves, au premier coup de quatre heures et demie. De là, il se rendait à la chapelle pour assister à la prière de la communauté, et célébrer ensuite la sainte messe. Puis, il se retirait à la bibliothèque ou dans son appartement, jnsqu'au moment où il descendait pour dîner avec MM. les lazaristes dans un réfectoire particulier. Le repas fini, il venait assez habituellement, après une courte visite au St-Sacrement, prendre sa récréation avec les jeunes aspirants au sacerdoce, sous la salle d'arbres qui leur servait de terrasse. Des groupes alors se formaient autour de lui; chacun voulait l'entendre, contempler de près ses traits, toucher ses vêtements. On ne se lassait pas d'admirer sa douceur, sa modestie, sa résignation, sa foi, son dévoùment à l'Église. Un parfum de sainteté, douce émanation qui venait du Ciel et retournait vers le Ciel, semblait lui servir d'atmosphère partout où il allait. Ceux qui l'approchaient ne pouvaient s'empêcher de le sentir, et s'empreignaient plus ou moins de la bonne odeur de ses vertus.

A peine établi et remis de ses fatigues, — autant, du moins, qu'on pouvait l'être lorsqu'on habitait dans le voisinage d'un volcan qui ébranlait tout le globe, — Mgr songea à son mandement du carême de 1791. Il n'avait qu'un mois devant lui pour mettre ses idées en ordre et les envoyer à son peuple. Ce bon pasteur ne perdait pas un instant de vue son troupeau; il pensait à lui et le jour et la nuit; de loin comme de près, il le suivait des yeux:

Te, veniente die, te, decendente, canebat.

Le 21 février, il publia, sous la forme de mandement quadragésimal, une instruction pastorale toute relative aux circonstances. C'est un chef-d'œuvre de logique et de sentiments. Le Prélat y aborde les questions vitales de l'époque avec une saisissante habileté ; il les expose, il les discute, il les résout en maître expérimenté ; la cour de Rome n'aura, ce semble, lorsqu'elle s'expliquera sur ces matières, qu'à ratifier ses décisions, tant elles sont justes, précises, fondées en raison.

Entrant dans quelques détails personnels, Mgr raconte d'abord l'histoire de son départ de Vienne. Il expose les motifs qui l'ont déterminé à prendre ce parti et les circonstances qui l'ont accompagné :

Quand il ne nous a plus été libre, N. T. C. F., de paraître au milieude vous, et d'y exercer nos fonctions accoutumées, nous aurions souhaité pouvoir au moins ne pas nous en éloigner. Arraché aux chastes embrassements de notre sainte Eglise de Vienne, déchiré par le souvenir de ses douleurs et de son humiliation, déchiré par le souvenir de ce qu'éprouvaient tant d'autres Eglises, il nous semblait que nos larmes versées dans votre sein fussent devenues moins amères. Ne pouvions-nous donc suivre ces premières vues, et une inclination si légitime? On nous y a invité : et tandis que les uns, *pauvres eux-mêmes*, auraient voulu nous faire accepter *les largesses d'une charité simple et sincère* (1) ; d'autres, qui sont connus de Dieu, pensaient qu'il les avait destinés à nous donner asyle : *absconde fugientes, et vagos ne prodas* (1). Mais nous avons dû nous refuser à ces touchantes avances d'une hospitalité si reli-

(1) Cor. II, VIII, 2. (2) Is. XVI, 3

gieuse : elle eût été prise en mauvaise part ; et le même esprit, qui condamnait la persévérance et les effets nécessaires de notre attachement pour vous, n'aurait pas excusé davantage ces retours marqués. Ainsi avons-nous préféré une terre qui, pour être plus éloignée, et même occupée en partie par un peuple ennemi des vrais enfants d'Abraham, ne nous est point étrangère : *Moab esto latibulum eorum : habitabunt apud te profugi mei* (1). Vous ne cesserez point d'y être présents à notre esprit ; et nous espérons vous y être utile. Nous l'espérons ; nous nous y appliquerons ; quelque précipitée qu'ait pu être notre retraite, nous avons toujours conservé et la croix et l'anneau pastoral, symboles énergiques de nos engagements envers Jésus-Christ et son Eglise.

Mgr renouvelle ici sa profession de foi et de fidélité à l'Église. Il adhère solennellement à la lettre pastorale de Mgr Asseline, évêque de Boulogne, sous la date du 24 octobre 1790. Cette instruction avait fait une grande sensation dans l'épiscopat ; on la citait comme un modèle de clarté et de solidité ; c'était, aprés l'*exposition des principes* de M. de Boisgelin, la plus belle défense de l'autorité de l'Église. Un grand nombre d'Evèques l'avait déjà adoptée comme l'expression raisonnée de leurs opinions relativement aux innovations de la Constituante. Sa Grandeur se hâta de souscrire à son enseignement et d'en recommander la lecture à ses diocésains :

C'est par respect pour ces engagements sacrés et inviolables, que les Ministres de la religion ont reçu

(3) Is. 4.

avec tant d'effroi la proposition du serment décrété, qu'un si grand nombre l'a constamment repoussée, et que plusieurs ont couvert par de généreuses rétractations quelques moments de surprise ou de faiblesse. Nous avons eu soin, N. T. C. F., de vous exposer les raisons principales qui, nous faisant souhaiter et espérer la révocation des nouvelles lois devenues l'objet de ce serment, nous empêcheraient, quoiqu'il arrivât, d'y donner un acquiescement aussi coupable que lâche. Si des circonstances locales n'eussent paru rendre ce devoir plus pressant pour nous que pour la plupart des autres Evêques de France, nous nous serions procuré l'avantage de le remplir, comme ont fait depuis à l'égard de leurs Diocèses respectifs plusieurs d'entr'eux, en adoptant l'excellent ouvrage d'un Prélat dont les rares talents, le profond savoir et les vertus modestes sont au-dessus de tous nos éloges. Eh ! ne pouvions-nous pas, en votre faveur, revendiquer à titre spécial une part dans les fruits précieux de sa piété, de son zèle et de son érudition, ayant déjà eu l'honneur de lui être associés pour recevoir avec lui, et par l'imposition des mêmes mains, la plénitude du Sacerdoce ? Au moins vous déclarons-nous aujourd'hui, que nous adhérons pleinement à cette belle *Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Boulogne sur l'autorité spirituelle*, datée du 24 octobre 1790. Elle doit avoir été répandue parmi vous ; et il ne vous sera pas difficile de vous la procurer : nous vous exhorterons à vous bien pénétrer des principes qui y sont établis et développés avec autant de clarté que d'exactitude.

Les nouvelles doctrines, on le conçoit, avaient jeté l'alarme dans toutes les consciences. Toutes pourtant ne pliaient pas sous le joug de la constitution civile du clergé. S'il y avait de nombreuses défections, il y

avait également d'honorables résistances. Mais quelle peine ne se donnaient pas les ennemis de la religion ? Hypocrites pharisiens, ils affectaient les plus louables intentions pour mieux arriver à leur but. « Loin de « nous, disaient-ils, la pensée d'empiéter sur les im- « prescriptibles droits de l'Eglise ; nous ne touchons ni « au dogme, ni à la morale, ni aux sacrements, ni aux « choses spirituelles, seules ressortissant de son do- « maine ; il ne s'agit ici que de délimitations de pa- « roisses, de circonscriptions de diocèses, de distribu- « tions de territoires, de fixation de résidences, objets « évidemment de l'ordre temporel et, par conséquent, « soumis exclusivement à l'action du prince séculier. « Dès lors, pourquoi s'alarmer ? la foi est-elle en dan- « ger? » Et ces raisonnements captieux, que n'a pas craint de reproduire M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution française*, étaient répétés jusqu'à satiété par les cent voix de l'Eglise constitutionnelle. Trompées par ces beaux discours, les âmes simples, ignorantes, donnaient dans le piége et finissaient par embrasser le schisme. Mais le Prélat, non moins habile à combattre l'erreur qu'à la démasquer, sous quelque forme qu'elle se présente, réfute une à une, dans les paragraphes suivants les raisons des partisans de la constitution :

« Ce sont de vaines alarmes, reprend-il : la foi n'est pas « en danger » : Plût à Dieu ! mais ceux à qui il en a commis le précieux dépôt déclarent, au contraire, que les dangers sont extrêmes; puisque d'un côté ses ennemis joignent contre elle les artifices à la violence, et que de l'autre un trop grand nombre de ses enfants l'abandon-

nent ou paraissent peu touchés de ses maux. On n'attaque point la foi ! mais qu'est-ce donc de fermer la bouche de ceux qui sont préposés à son enseignement ? Qu'est-ce de substituer à la mission apostolique une mission nouvelle et profane ? « On ne veut point toucher à la foi : il s'agit « uniquement de certains points de discipline sur lesquels « on pourrait et on doit par conséquent se relâcher ! » comme si la nécessité de cette Mission originairement divine, pour administrer les choses divines, n'était pas un dogme de foi ! comme s'il était possible de s'élever contre les conseils évangéliques, sous prétexte de s'en tenir aux préceptes, sans intéresser la foi ! comme si les principes sur la hiérarchie n'appartenaient pas à la foi ! comme si déclarer, et que les Evêques, successeurs des apôtres, sont essentiellement supérieurs aux simples prêtres, et que le Pontife romain, successeur du chef des apôtres, a de droit divin, non seulement une prééminence honorifique, mais une primauté très-réelle et très-efficace de juridiction dans l'Eglise universelle, n'était pas encore énoncer des dogmes de foi !

Telle est, N. T. C. F., la constitution que Jésus-Christ a donnée à son Eglise, que l'Eglise elle-même ne saurait l'altérer; on ne la rendra pas susceptible de changements, en l'appelant *Constitution civile*, ou de tout autre nom aussi impropre; de même que l'Eglise, elle subsistera jusqu'à la fin des siècles. Et lorsque pour vous faire perdre de vue ces importantes vérités, on vous dira : « Qu'il ne « faut pas confondre la discipline avec la foi; que si la « foi est immuable, la discipline peut varier; qu'on peut « bien, par conséquent, changer la discipline sans al- « térer la foi. » Ne vous laissez point abuser par des équivoques. Dans l'Eglise on distingue les objets de la foi d'avec ceux de la discipline, oui, sans doute : mais le pouvoir de l'Eglise sur sa propre discipline est l'un des principaux objets de sa foi. Les lois de discipline sont quel-

quefois changées dans l'Eglise; mais non contre son gré, et par une autorité qui lui serait étrangère : et quand elle use de la puissance que son divin auteur lui a donnée à cet égard, elle en use avec une sagesse et une circonspection dignes de lui, sans rien donner à des vues basses, à la légèreté, au caprice.

Que dire à présent de ces fabricants de constitutions? Ne sont-ils pas les mêmes dans tous les temps? Ils avaient proclamé, à son de trompe, dans tous leurs écrits, les principes d'égalité et de liberté pour tous les citoyens. C'est sur ces maximes qu'ils ont établi la déclaration des droits de l'homme. A peine sont-ils à l'œuvre qu'ils renversent d'une main ce qu'ils ont élevé de l'autre; ils appellent la violence à leur aide pour faire adopter leur système. Il n'y a rien qu'ils ne tentent pour forcer les malheureux ecclésiastiques à prêter un serment qui répugne à leur conscience. Encore ont-ils la prétention, tout en se permettant les actes les plus oppressifs, de laisser chacun maître de son for intérieur : L'assemblée, disent-ils, a déclaré que ceux dont elle était en droit d'interroger l'opinion comme fonctionnaires publics, pourraient se dispenser de répondre. »

Vaine déclaration, s'écrie le pieux Prélat. Sur de tels objets nous ne pouvions nous dispenser de répondre; le silence alors serait un crime. Voyez, d'ailleurs, ce qu'on ajoute : « Elle a seulement prononcé, qu'alors ils seraient remplacés; » c'est-à-dire, que le troupeau sera arraché à son pasteur, le pasteur à son troupeau : et ce n'est pas là exercer une assez grande violence! ceux qui ont cru devoir y ajouter d'autres outrages, la perspective du long tourment de la faim,

les horribles cris et tous les excès d'une multitude ameutée, la menace des gibets ou la vue des poignards, non, ceux-là ne savaient pas ce que sont des entrailles de père..... Ils seront remplacés! Eh! qui donc les remplacerait *ces pasteurs que Dieu lui-même a établis pour procurer à son peuple* toutes les consolations et *tous les secours de la religion*? des simulacres de pasteurs, qui ne peuvent tenir des hommes qu'une mission stérile? des mercenaires qui, n'étant pas envoyés par le Maître des brebis pour les conduire, les défendre et les nourrir, ne serviraient qu'à les perdre? de malheureux prêtres, qui auraient acheté par le parjure, par de sacriléges serments, et le droit affreux d'exercer au milieu de leurs frères un ministère de mort, et un titre assuré à l'exécration de leur siècle, comme des siècles à venir, pour s'être dévoués à entraîner dans toutes les horreurs du schisme l'Eglise de France?..... l'Eglise de France! oui, nous la voyons sur le penchant de cet abîme effroyable; et dans une partie jusqu'à présent si belle, si noble, si florissante de l'Eglise universelle, bientôt peut-être ne se trouvera-t-il qu'un petit nombre de personnes échappées au naufrage commun, pour répéter en secret la triste lamentation du prophète (1) : « Deviez-vous donc, grand Dieu, nous « abandonner ainsi à nos coupables égarements, et à l'en- « durcissement de nos cœurs? Ayez compassion de votre « héritage : cette nation que vous traitiez avec une pré- « dilection marquée, et qui semblait vous être consa- « crée à jamais, ne va plus être comptée pour rien! Nos « ennemis ont foulé aux pieds votre sanctuaire. Nous « sommes devenus comme au commencement, hélas! « comme en ces jours anciens, où la lumière de la foi ne « nous avait pas séparés des peuples qui croupissent dans « l'ombre de la mort. Jours malheureux où nous n'étions

(1) Is. LXIII.

« pas soumis à votre empire, et où votre saint nom n'é-
« tait pas invoqué sur nous ? »

Ce tableau, quelque rembruni qu'il soit, n'est pas trop chargé. L'histoire à la main, le pontife le justifie. Il cite, en preuve de ses assertions, et la séance du 19 avril où la Constituante décréta la liberté des cultes, et celle du 21 décembre, où la même assemblée érigea une statue à Jean-Jacques Rousseau et mit l'entretien de sa veuve aux frais de l'Etat :

Il tient à peu, continue le prélat, que le nom du Seigneur ne soit plus invoqué sur nous : il tient à peu que nous ne portions plus un nom qui atteste que nous lui appartenons. Dejà parmi nous ils ne sont plus un titre d'honneur ces noms, ces beaux noms de *Chrétien* et de *Catholique*. Déjà on a revendiqué pour *la nation le droit funeste de se soustraire, quand elle le voudra, à l'empire d'une religion qu'elle professe* depuis tant de siècles : on a dit *qu'elle le pouvait*; et on a avancé une telle maxime à l'appui des lois décrétées ! Déjà on a exécuté en grande partie ce qui se fit en Angleterre, en divers états de l'Allemagne, et dans les royaumes du Nord, quand la catholicité y fut proscrite : on est allé plus loin à certains égards. Déjà au milieu d'une assemblée qui devait soutenir la religion et régénérer les mœurs, les plus brillants éloges, comme les plus applaudis, ont été pour ces écrivains ennemis déclarés de la religion et des mœurs. Et pourquoi y a-t-on placé, pourquoi y a-t-on couronné l'image de celui qui chercha la célébrité autant par des singularités inconcevables que par ses talents; de celui qui, se jouant sans cesse de la vérité, dont il feignait d'être le martyr, vécut en opposition avec tous ceux qui s'attachent sincèrement à

elle ; sans qu'il fût pour cela d'accord avec les autres philosophes mécréans, aux plus renommés desquels, se retranchant dans son déisme, il reprocha assez souvent la fanatique intolérance des athées? Ce n'est pas que dans l'ordre civil et politique, il ait établi et fait valoir par son éloquence les principes de législation nouvellement adoptés : au contraire ses ouvrages les combattent avec énergie. Mais après avoir passé à diverses reprises d'une communion à l'autre, il a décidé : « Qu'en chaque pays au Souverain seul appartient de fixer et le culte et le dogme ; « et que par conséquent c'est le devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la « loi. » Ne serait-ce point là ce qui l'accrédite à présent et le fait paraître excusable sur tout le reste ?

Aussitôt que l'on connut à Vienne ce mandement, il y eut des transports de joie parmi tous les fidèles. Ils virent que leur légitime pasteur, en se retirant pour laisser passer la tempête, conformément aux maximes de la Sainte Ecriture et à l'exemple des saints, ne les avait point abandonnés, qu'il les aimait toujours comme un père, qu'ils étaient ses enfants chéris, les tendres objets de ses affections et de sa sollicitude. Oh! que de larmes coulèrent de leurs yeux, lorsqu'ils lurent les passages où ce vénéré pontife leur disait qu'il avait emporté dans sa retraite et la croix et l'anneau pastoral, signes immortels de son union avec leur Eglise ! On lisait et on relisait ses energiques paroles, qui étaient le temoignage irréfragable de sa fidélité à son troupeau.

Mais les révolutionnaires de Vienne, ceux qui l'avaient chassé de sa ville archiépiscopale, n'accueillirent pas avec le même empressement son instruction

pastorale. Ils redoublèrent de rage et de fureur contre celui qui en était l'auteur; sa grande voix qui arrivait de l'exil, les troublait dans leur triomphe. Ils ne lui pardonnaient pas d'attaquer le nouveau sacerdoce, de le flétrir de ses censures, de l'appeler un *ministère de mort.* Ils craignaient que ces flétrissures, retombant de tout leur poids sur le sieur Pouchot, ancien curé de la Tronche ou St-Ferjus, près de Grenoble, élu, le 29 février, évêque du département de l'Isère, ne détournassent les fidèles de Vienne de s'attacher à lui. Dans cette appréhension, ils chargèrent le sieur Reymond, curé de Saint-Georges de Vienne, vicaire épiscopal de l'intrus de Grenoble, de répondre au mandement de Mgr d'Aviau.

Ce misérable transfuge de la milice sainte, devenu le champion officiel de ces sortes de causes, accepta sans hésiter cette sacrilège mission. Il ne craignit pas, au mépris de toutes les convenances sociales et religieuses, de se porter, lui simple prêtre, juge et accusateur de son Evêque. Le voici, les pièces du procès à la main, qui examine, discute, pèse toutes les expressions de l'instruction pastorale qui est l'objet de tant de schismatiques colères ; et, le 23 mars 1791, il rend compte à la *Société des Amis de la Constitution*, en présence d'une foule nombreuse d'assistants, de l'impression que sa lecture lui a fait éprouver. On ne peut être plus hypocrite et plus faux; qu'on en juge par le début:

Est-il donc vrai, messieurs, et faudra-t-il enfin le croire, que le cri de la révolte contre la plus sage des constitutions, ce cri séditieux et terrible, sort de la bouche de nos propres pasteurs, de ces bouches sacrées, faites pour parler aux hommes le langage des anges, le langage de la

charité et de la paix!..... Faudra-t-il donc que cette idée affreuse, que j'ai repoussée si souvent avec horreur, et qui contraste si violemment avec celle que j'ai dù me former des premiers ministres de la religion, vienne encore, malgré moi, prendre place dans mon âme interdite!

Non, messieurs, j'ai beau voir la signature imprimée de notre ancien Prélat, dans l'écrit qui vient de paraître sous son nom; je ne croirai rien contre lui, que lorsque je lirai, au bas d'un exemplaire de ce prétendu *mandement,* son propre seing manuscrit: et j'espère que je ne le lirai jamais.

Eh! comment, en effet, pourrais-je me persuader que c'est de sa bouche, autrefois si retenue, si pieuse, que sortent ces paroles imprécatives contre le vénérable pasteur qui vient d'être élu évêque de ce département: « Un « simulacre de pasteur, un mercénaire, un prêtre mal- « heureux, qui a acheté par le parjure, par un sacrilége « serment, et le droit affreux d'exercer parmi nous un « ministère de mort, et un titre à l'exécration de son siècle « et des siècles à venir ?»

Quoi donc, cet homme de Dieu, si digne encore, l'année dernière, de notre religieuse admiration, serait-il donc aujourd'hui entièrement changé? et la révolution, en lui ôtant de fragiles avantages, auxquels il tenait si peu, lui aurait-elle ôté les précieux dons de l'Esprit-Saint, qu'il possédait dans un dégré si éminent!

Non, non, encore une fois; tant de fiel ne s'allie point avec tant de vertu; non, cet ouvrage n'est pas le sien; ce sera sans doute quelque production ténébreuse de l'un de ces écrivains fanatiques, disons mieux (car ce n'est point en eux un fol attachement à des préjugés de religion, mais un affreux besoin de vengeance), d'un de ces libellistes incendiaires, qui veulent, à quelque prix que ce soit, assouvir leur cruelle et sanguinaire passion. Peu délicats

dans le choix des moyens qui les conduisent à leur but, ces loups dévorants se travestissent en pasteurs, et font servir la religion, ce lien sacré, fait pour unir les cœurs, à diviser tous les esprits. Je crois tout de ces hommes pervers : je crois qu'ils ne craindraient point de renouveler ces scènes d'horreur et de carnage du 16e siècle, dont nous frémissons encore ; et auxquelles ils savent que sont disposés les fanatiques de plusieurs villes du royaume : mais je ne crois rien de ceux dont ils empruntent les respectables noms.

Et vous, messieurs, si je puis vous persuader que ce mandement scandaleux (que je dois croire pseudonyme) est l'ouvrage d'un de ces infâmes séducteurs, de ces perfides protées, susceptibles de toutes les formes ; ah ! du moins, n'allez pas croire que notre ancien Évêque se soit coalisé avec les ennemis de la France, pour le malheur de ses concitoyens : c'est une noirceur dont j'ose vous défier de le croire capable. Si sa main, égarée un instant par des suggestions artificieuses, a tracé les caractères odieux que je viens de vous lire, croyez que ce n'est-là qu'une erreur de son esprit, et que son cœur, toujours chrétien, toujours français, ne tardera pas de les désavouer.

Tels sont, messieurs, les tristes effets de la faiblesse humaine, dont l'homme le plus vertueux ne peut pas toujours se garantir. Si malheureusement il est entouré de lâches adulateurs qui s'emparent de lui, et écartent avec soin toutes les idées contraires à celles dans lesquelles ils ont intérêt de l'entretenir, et surtout si ces tyrans domestiques lui sont devenus nécessaires, c'en est fait de son discernement ; il ne voit plus que par leurs yeux, il n'entend plus que par leurs oreilles..... Gardons-nous donc de confondre le crime avec l'erreur ; ne précipitons pas notre jugement ; n'oublions jamais que nous sommes tous enfants de la religion et de la patrie, et que nous ne devons croire nos frères coupables que lorsqu'une longue et douloureuse

expérience nous aura enlevé jusqu'au dernier motif que nous avons de les croire innocents.

A la suite de cet inconcevable exorde, où la duplicité se trahit à chaque phrase, où l'éloge se mêle à l'outrage et l'outrage à l'éloge, où le fiel le plus amer se distille avec tout l'artifice de l'ironie et de la ruse, l'orateur dissèque le corps du mandement de Mgr d'Aviau; nous ne le suivrons pas dans cette opération, qui nous semble une mesquine répétition de tout ce qu'on essaya de dire à cette époque pour la justification du serment à la constitution civile du clergé; pas un aperçu nouveau, pas un autre argument saillant; seulement des injures, des impertinences, des personnalités; il y en a pour tout le monde, pour le Pape, les Évêques, les grands-vicaires, les chanoines, en général, pour tous ceux qui ne s'inclinent pas d'admiration devant l'idole du jour, la Révolution.

De telles opinions ne pouvaient manquer de flatter les masses qui, dans tous les temps, se livrent à celui qui les caresse: aussi obtinrent-elles aisément les suffrages de tous les membres de la *Société des Amis de la constitution.* L'Assemblée s'en montra tellement satisfaite, qu'elle en ordonne sur-le-champ l'impression; elle voulut même qu'elles fussent tirées à plusieurs milliers d'exemplaires, et distribuées à profusion dans toutes les parties de la France; son but était de faire connaître aux frères et amis du nouvel ordre de choses qu'on savait répondre, à Vienne, à ceux qui se déclaraient ses adversaires.

Les correspondants de la capitale,—espèce de comité central ou directeur qui donnait le mot d'ordre aux

sociétés patriotiques des provinces, et, par suite, imprimait le mouvement à toute la France, —ne manquèrent pas, en accusant réception de l'écrit qu'on leur avait envoyé, de joindre des compliments de félicitation pour celui qui en était l'auteur; ils soutenaient qu'il avait fait acte, non-seulement de bon citoyen, mais encore d'ecclésiastique éclairé, en réfutant le mandement de son ancien Archevèque; car, ajoutaient-ils, après tout, il ne fallait pas laisser prévaloir le fanatisme contre les principes de la vraie Religion qu'on défigurait par des préventions exagérées ; parmi les signataires figuraient les MM. de Broglie, de Rochambeau, d'Aiguillon, de Lameth et autres personnages illustres, que des sympathies politiques et religieuses avaient associés aux Massieu, aux Choderlos, et autres noms également vulgaires; ce qui ne contribua pas médiocrement à flatter l'orgueil du curé de Saint-Georges, dont l'audace croissait tous les jours avec la vanité; il se croyait appelé à jouer un rôle dans l'Eglise constitutionnelle de France.

Toutefois l'ambitieux curé de Saint-Georges n'eut pas autant à se louer de ses anciens confrères qui étaient restés fidèles à leurs convictions; il ne reçut d'eux que froideur, indifférence et mépris; que dis-je, il reçut de ces hommes de foi des reproches bien merités sur la conduite qu'il venait de tenir; l'un d'eux, sous le nom d'un modeste curé de village, répondit merveilleusement au *factum* qu'il avait publié contre son Archevèque.

CHAPITRE X.

Personne ne veut consacrer les évêques constitutionnels. — Il était réservé à M. de Talleyrand de s'en charger. — Tout se passe contre les règles. — Les premiers consacrés n'agissent pas différemment pour les autres. — Fort heureusement qu'aucun d'eux n'est destiné pour Vienne ; ce diocèse sera malheureusement partagé entre de vils mercenaires. — La municipalité de Vienne s'empare de l'archevêché et des archives. — Statistique des défections diocésaines. — Le Prélat en est vivement affligé. — Il ne manque pas une occasion d'écrire à ses grands-vicaires, et ses réponses sont infiniment sages. — Comment il s'y prend pour faire parvenir ses lettres. — La police ne néglige rien pour intercepter toute communication entre lui et son troupeau. — Il fait les saintes huiles à Annecy. — Bref du 13 avril. — Il cause une grande alarme dans le camp ennemi. — Sa Grandeur le fait passer à ses diocésains. — Elle publie à ce sujet un mandement explicatif de ses principales dispositions. — De quelle manière elle le reçoit elle-même, malgré quelques défauts de formalités impossibles. — Le sieur Pouchot, évêque élu de l'Isère, ne l'accepte pas de même. — Mgr d'Aviau fait un appel à sa conscience de prêtre. — Il ne paraît pas que cette lettre ait fait beaucoup d'impression sur son esprit. — Le pieux métropolitain expédie les autres exemplaires à ses suffragants. — Il y en a un parmi ceux-ci qui lui cause beaucoup de chagrins ; portrait de ce Prélat. — Mgr d'Aviau lui écrit, en lui envoyant le bref du Pape, une lettre touchante. — Tout fut inutile sur l'esprit de M. de Savines. — La réponse de celui-ci. — Une telle opiniâtreté ne déconcerte pas l'Archevêque de Vienne.

La confusion était à son comble dans l'Eglise de France. Tous les Evêques, moins quatre, avaient refusé le serment à la constitution civile du clergé; il s'agissait donc, en vertu de la loi du 27 décembre précédent, de les remplacer sur leurs siéges. Déjà, dans la plupart

des départements, on avait procédé à cette opération; des assemblées composées de juifs, de protestants et de mauvais catholiques, avaient fait choix de leurs évêques. Mais ce n'était pas tout; il fallait à présent consacrer les nouveaux élus, et, personne n'osait, tant leurs nominations paraissaient irrégulières, leur imposer les mains. Le cardinal de Brienne lui-même, qui s'était jusque là montré si complaisant dans la question du serment, répondit à ceux qui le pressaient de leur rendre ce service : *Je jure, mais je ne sacre pas.*

Il avait été réservé à M. de Talleyrand, qui avait déjà juré, d'être, au refus de MM. de Brienne et de Jarente, le consécrateur de l'épiscopat schismatique de France; il consentit à répéter dans notre pays le rôle que *Barlowe* avait joué en Angleterre sous le règne de l'impie Elisabeth (1). Le 24 février 1791, il imposa sacrilégement les mains, dans l'église de l'Oratoire, aux sieurs Expilly et Marolles, l'un curé de Morlaix, et l'autre de St-Quentin, qui avaient été élus évêques des départements du Finistère et de l'Aisne. Deux autres transfuges de la cause de l'Eglise, Gobet et Miraudot, Evêques *in partibus* de Lydda et de Babylone, lui prêtèrent misérablement, sous le titre de prélats assistants, leur concours en cette circonstance.

Nous n'avons pas à nous appesantir sur la manière dont les choses se passèrent dans cette désolante cérémonie; il est manifeste qu'on y foula aux pieds toutes les règles. De même que des électeurs sans mis-

(1) Guillaume Barlowe, successivement évêque de St-Azaph, de St-David, de Bath et de Chichester, donna, dit-on, la consécration épiscopale à Mathieu Parker, archevêque de Cantorbéry, qui fut la tige de l'épiscopat anglican.

sion avaient nommé et préconisé ces nouveaux évêques, M. de Talleyrand les consacra sans examen préalable, sans information canonique, sans serment de fidélité au Saint-Siége, en un mot, sans mandat apostolique; au point que, dans les commencements, plusieurs personnes graves et sérieuses, inquiètes sur les omissions qui avaient eu lieu, élevèrent des doutes sur la validité des consécrations constitutionnelles.

Qu'importaient aux nouveaux consacrés toutes ces timidités? Les sieurs Expilly et Marolles, tous les deux députés à l'Assemblée nationale, tous les deux membres du comité ecclésiastique où avait été élaborée la constitution civile du clergé, n'y regardèrent pas de si près; ils firent, à leur tour, pour leurs autres consorts, sans aucun examen, sans mandat apostolique, ce que l'Evêque d'Autun, dont la conscience élastique se prêtait à tout, avait fait pour eux; et ces derniers, apôtres non moins zélés du schisme que leurs consecrateurs, se hâtèrent, de leur côté, d'imposer les mains à d'autres sacriléges élus.

Au milieu de toutes ces angoisses, ce fut pour Mgr une espèce de consolation, ou, si vous aimez mieux, un allégement à ses douleurs, de voir que son siége n'était pas occupé par un intrus; l'Eglise de Vienne étant du nombre de celles qui étaient supprimées par l'Assemblée nationale, il était arrêté, de par l'autorité séculière, qu'on ne lui donnerait pas un autre chef spirituel; en conséquence, aucun nom dégoûtant, comme ne l'étaient que trop plusieurs de ceux qui étaient appelés dans les rangs du nouvel épiscopat, ne devait souiller, en la rompant, la chaîne illustre des pontifes viennois. Mais ce qui revenait au même, à la

différence près de la désignation principale, c'est que son diocèse, noble héritage de tant de saints Evêques, était divisé, morcelé, partagé entre de malheureux mercenaires du voisinage, qui ne valaient pas mieux que leurs confrères. Les sieurs Lamourette, ex-lazariste de Verdun, puis théologien de Mirabeau, devenu, par la grâce de son patron, métropolitain de Rhône-et-Loire; Pouchot, vieillard décrépit, simple curé dans les environs de Grenoble, élu, par la faveur de son neveu, Aubert-Dubayet, évêque de l'Isère; et l'imbécille Savines, le plus coupable de tous, si, dans ce moment, étant pleinement libre de sa raison, il eût été responsable de ses actes, s'étaient jetés sur lui comme sur une proie digne de leur ambition. Ils avaient réclamé, au nom de la loi, comme si la loi pouvait leur donner mission ou juridiction, la portion de l'ancien diocèse de Vienne qui était comprise dans les limites de leurs départements respectifs. En beaucoup d'endroits, les municipalités, par crainte ou par entraînement, leur avaient livré les églises, les presbytères, les maisons vicariales, les ornements et le mobilier qui étaient affectés au service du culte. Quelques autres, principalement dans les montagnes du Forez, du Lyonnais et du Vivarais, ne s'étaient pas pressées de les reconnaître; leurs sympathies étaient acquises depuis longtemps aux vénérables pasteurs qui avaient béni leur union et baptisé leurs enfants.

La municipalité de Vienne, toujours en fièvre pour les idées révolutionnaires, au point qu'elle sacrifiait sa gloire et ses plus chers intérêts à l'amour des nouveautés, s'était montrée l'une des plus ardentes à provoquer

la cession de l'Archevêché. Car, peu de jours après le départ de Mgr, elle avait brusquement sommé M. l'abbé Broschier, son grand-vicaire, et M. Recourdon, secrétaire général du diocèse, qui étaient restés dans le palais afin de garder la chancellerie et de défendre le terrain jusqu'au bout, de se retirer. A peine leur avait-elle laissé le temps de mettre en sûreté les papiers les plus importants de l'administration et de lacérer les anciens dossiers de l'officialité. Elle avait, sans plus de façon, mis la main sur les principaux cartons des archives, et les avait expédiés, en gros ballots, au chef-lieu du département, où ils sont encore.

Du sein de sa paisible retraite, Mgr suivait de l'œil tous les mouvements de son diocèse. Ses grands-vicaires lui écrivaient, de deux jours en deux jours, tout ce qui se passait à Vienne. Ils le tenaient au courant, et de la noble attitude d'un grand nombre d'ecclésiastiques disséminés çà et là sur divers points du diocèse, et du malheureux naufrage de quelques autres. Hélas ! parmi ces derniers, se trouvaient, en première ligne, les six curés de la ville épiscopale ; ils avaient tous prêté, sans beaucoup de repugnance, le fatal serment à la constitution civile du clergé. La plupart de leurs vicaires, jeunes et amorcés par l'appât d'un prochain avancement, avaient suivi leur exemple. Dans la banlieue de Vienne, le chiffre des défections était à peu près le même, c'est-à-dire que le plus grand nombre prévariqua, tandis que, dans le reste du diocèse, ce fut la majorité numérique qui persévéra dans la bonne ligne.

Ces déplorables chutes, quoiqu'elles fussent balancées avec avantage par de nobles et courageuses résistances, ne laissaient pas que d'affliger sensiblement le

cœur du Prélat. De grosses larmes coulaient de ses yeux, lorsqu'il ouvrait les lettres qui lui apportaient de fâcheuses nouvelles. Il semblait alors être au regret d'avoir quitté son troupeau. « Si j'étais resté au mi-
« lieu de mes enfants, disait-il à ceux qui l'appro-
« chaient, peut-être qu'il y aurait eu moins de faiblesses,
« moins de lâchetés! » M. Bertholet, le confident habituel de ses peines et de ses chagrins, avait toutes les peines du monde à le rassurer et le tranquilliser; car, pour le consoler, il ne fallait pas y songer; son âme était tellement triste et absorbée, qu'elle paraissait inaccessible à tout autre sentiment; la joie ne pouvait y pénétrer *à travers les eaux amères de la tribulation qui la submergeaient.*

Mgr, de son côté, ne manqua pas une occasion d'écrire à ses grands-vicaires; il examinait sérieusement les difficultés qu'ils lui proposaient, et puis, d'une main sûre, il leur traçait la ligne qu'ils avaient à suivre. Ses réponses, en général, fruit de l'étude et de l'observation, portaient l'empreinte d'une sagesse qu'on ne trouve pas dans les livres; elles étaient marquées au coin de la prudence chrétienne, qui sait joindre, lorsqu'il le faut, la douceur à la force et la force à la douceur. Une juste appréciation des hommes, des événements et des situations, donnait à ses décisions le caractère d'un oracle. On les recherchait avec avidité, et, quand on les avait, on les suivait avec scrupule.

Le Prélat, pour faire parvenir sûrement ses lettres à leur destination, était obligé de recourir à des voies intermédiaires. Il les expédiait, sous le couvert de tierces personnes, lesquelles, étant dans sa confidence, les remettaient à qui de droit. Encore, s'il n'avait pas d'occasion

directe pour les faire passer de la main à la main, changeait-il, de temps en temps, le nom de ses correspondants, afin de ne pas éveiller les soupçons de la police. Sans cette précaution, les dépêches les plus secrètes eussent été violées, et peut-être auraient-elles compromis des noms déjà suspects aux nouvelles autorités. A la poste même, dans ces temps de prétendue liberté, le sceau des lettres était brisé, lorsque la suscription était tant soit peu équivoque. Or, laquelle l'était plus, aux yeux de certaines gens, principalement de ceux qui étaient en place, que celle qui était mise par la main de Mgr d'Aviau? On se souvient que les sieurs Aubert-Dubayet et consorts avaient maintes fois prononcé dans les clubs subitement transformés en assemblées municipales, la déchéance du Prélat; ce n'était donc pas assez de le regarder comme un étranger, il fallait le traiter comme un ennemi de nos institutions; dès-lors, tout ce qui venait de lui était manifestement marqué au sceau de la rébellion et devait être proscrit.

Excitée par ces misérables, sans parler de ceux qui se cachaient derrière le rideau, la police ne négligeait rien pour intercepter toute espèce de communication entre le pasteur et les ouailles. Elle surveillait avec une incroyable sévérité les moindres démarches des ecclésiastiques qui avaient été précédemment attachés à son administration. Il n'était pas rare qu'elle envoyât quelques-uns de ses agents fouiller dans leurs papiers, pour savoir s'ils continuaient à entretenir des relations avec lui. Mais ceux-ci, après avoir pris connaissance des lettres de leur Archevêque, avaient l'attention de les anéantir ou de les cacher soigneusement.

Le jeudi saint, le Prélat consacra, dans la chapelle

de la Visitation d'Annecy, de grandes urnes d'huiles saintes, pour l'administration des sacrements de baptême et d'extrême onction. Une partie était destinée au diocèse de Vienne, et l'autre au diocèse de Grenoble, dont l'évêque, Mgr Dulau d'Allemans, retenu à Paris pour des causes graves, lui avait fait la demande. La provision fut plus considérable que de coutume pour chacun de ces diocèses, parce que, les jours devenant de plus en plus mauvais, on pouvait bien, par suite de la dispersion des Evêques, se trouver au dépourvu, les années suivantes, dans plusieurs localités. C'était donc prudence et sagesse de prévoir ces chances funestes que le malheur des temps ne rendait que trop probables.

Ce fut peu de jours après les solennités de Pâques que Mgr reçut du Souverain Pontife le fameux bref du 13 avril 1791, qui flétrissait à tout jamais la constitution civile du clergé de France. Déjà le Saint Père, informé du progrès incessants des nouvelles doctrines, avait écrit, sous la date du 10 mars précédent, aux Archevêques et Evêques députés à l'assemblée nationale, pour les féliciter de la conduite qu'ils avaient tenue au milieu des plus graves difficultés, et ratifier, par une approbation expresse, la solennelle adhésion qu'ils avaient donnée à l'ouvrage de Mgr Boisgelin sur les vrais principes de l'Eglise catholique. Mais ce premier bref n'était que l'annonce d'un second, qui, plus étendu et plus développé, avait été arrêté par une congrégation de vingt-quatre Cardinaux ; il devait prononcer, d'une manière définitive, sur les événements qui avaient jeté la perturbation dans l'Eglise de France. Ce décret apostolique, si impatiemment attendu par les prêtres comme par les fidèles, parut enfin dans la première

quinzaine d'avril de la présente année. Il était adressé aux Cardinaux, Archevêques, Évêques, chapitres, prêtres et fidèles du royaume. Sous le pli du sien, Mgr d'Aviau trouva six exemplaires qui étaient destinés à ses suffragants. On le chargeait, en sa qualité de métropolitain, de les faire passer aux Évêques de sa province (1).

A la première apparition de ce bref, l'alarme fut grande dans le camp des ennemis. On s'agita, on se troubla. Cette voix solennelle, qui est chargée de rallier les enfants de la foi, en ramena plusieurs au bercail. Beaucoup d'autres furent ébranlés ; ils se montrèrent un instant disposés à revenir. Les constitutionnels, effrayés de ces désertions, trafiquèrent de la fraude et du mensonge pour les arrêter. Ils racontèrent partout que les brefs, qui circulaient parmi les fidèles, ne méritaient aucune créance. C'était, à leurs dires ou plutôt à leurs calomnies, des pièces controuvées, apocryphes, ou, du moins, de nul effet, attendu qu'elles n'avaient pas été publiées par les voies ordinaires, comme si les cours souveraines existaient encore, et, supposé qu'elles existassent, s'il y avait possibilité de recourir à leur attache, en présence de tels événements. Une foule d'écrits et d'imprimés schismatiques, ouvrage des Lecoz, des Grégoire, et autres chefs de la nouvelle Eglise, étaient jetés, à Vienne, dans tous les cabinets de lecture, dans tous les ateliers, dans tous les salons, pour accréditer ces infâmes mensonges.

(1) Volumus igitur, ut tàm per te quàm per uñumquemque vestrûm metropolitanorum ipsa exemplaria in manus vestrorum suffraganeorum, et ut quis vestrûm det operam, meliori, quantùm fieri potest, modo, ut eadem diffundantur per capitula cæterumque clerum nec non et populum cujuslibet diœcesis.

Non moins habile à démasquer l'imposture qu'à confondre l'erreur, Mgr ne put supporter plus longtemps ces déshonorantes manœuvres. Il écrivit immédiatement à ses chers diocésains, en leur adressant le bref de Sa Sainteté, pour les prémunir contre ces absurdes et odieuses suppositions. Sa lettre sert, en quelque sorte, de préambule à la publication de ce rescrit pontifical.

« Quelque notoires que doivent être parmi vous, N. T. C. F., les décrets du Saint-Siége apostolique, concernant ceux de l'assemblée nationale sur la constitution du clergé de France, nous n'ignorons pas qu'on cherche même — Dieu voit par quels motifs — à vous en rendre suspecte l'authenticité. L'envoi officiel qui nous a été fait et qui vient de nous être remis, de plusieurs exemplaires du bref du 13 avril dernier *aux Archevêques et Évêques, au reste du clergé, à tout le peuple du royaume*, nous fournit les moyens de contribuer efficacement à écarter ces doutes injurieux, et en même temps l'occasion toujours précieuse à notre cœur de nous entretenir avec vous.

« A ces exemplaires, *sortis de l'imprimerie de la Chambre apostolique*, était joint un bref particulier de la même date, que nous a adressé le Souverain-Pontife, et qu'il a également adressé à tous les métropolitains de l'église gallicane. En voici la teneur : Vous y reconnaîtrez les droites et pures intentions de sa Sainteté.

« Pie VI, souverain Pontife, à notre vénérable frère, Charles-François, archevêque de Vienne, salut et bénédiction apostolique.

« Les maux et les troubles, dont l'empire français est agité, croissant chaque jour, nous nous trouvons obligés, pour remplir le devoir de notre charge apostolique, de joindre à nos lettres du 10 mars d'autres lettres adressées à nos chers fils les Cardinaux de la sainte Eglise ro-

maine, à nos vénérables frères les Archevêques et Évêques, à nos chers fils composant les chapitres, le clergé et le peuple du royaume de France, afin de leur donner à tous nos avertissements sur le schisme qu'on tâche d'y introduire et d'y établir par toutes sortes d'efforts. Ainsi donc, pour que ces nouvelles lettres passent de main en main le plus promptement possible, comme aussi pour que les métropolitains ne doutent pas combien nous nous confions en leurs soins, ni de la grande estime que nous faisons et d'eux-mêmes et des Évêques de leurs provinces respectives, nous avons pris le parti d'envoyer à chaque métropolitain plusieurs exemplaires de ces lettres, afin qu'ils soient communiqués par lui non-seulement aux Évêques de sa province, mais aux chapitres, au clergé et au peuple; et que le zèle, la voix et les travaux de tous concourent et se réunissent en cette communication. C'est pour cela, notre vénérable frère, que nous vous adressons aujourd'hui, comme à l'un de ces Métropolitains, les susdits exemplaires, étant bien persuadés que votre sollicitude pastorale répondra parfaitement aux vœux que nous venons d'exprimer : et nous vous donnons de tout notre cœur, ainsi qu'au troupeau qui vous est commis, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 13 avril 1791. »

C'estaprès avoir rapporté ce bref d'expédition, témoignage honorable de l'estime et de la confiance du Souverain Pontife pour l'Archevêque de Vienne, que ce dernier, conformément aux prescriptions de S. S., publia le bref du 13 avril, qui concernait les affaires de l'Église de France. Il le fit imprimer en latin et en français, dans un même cahier in-12, afin de le mettre, par là, à la portée de tout le monde. Il pria ensuite deux jeunes prê-

tres du Dauphiné, MM. Chapuy et Combalot, qui étaient venus sur la terre étrangère recevoir les derniers ordres de la main de leur Evêque, afin de ne pas communiquer avec les schismatiques, d'introduire et de répandre ces diverses pièces dans son diocèse.

Tout fiers de leur mission, ces pieux ecclésiastiques, encore sous l'influence de la première grâce sacerdotale, se chargèrent avec bonheur de ce sacré dépôt; ils apportèrent volontiers avec eux, en rentrant dans leur patrie, un certain nombre d'exemplaires du rescrit pontifical, texte et traduction en regard; et Dieu sait avec quelle fidélité ils les répandirent, au péril même de leur sécurité et de leur vie, dans tout le pays.

A la suite de ce bref, admirable de sagesse et de fermeté, où Pie VI, si paternel et si noble, s'élève à la hauteur des Léon, des Grégoire et des plus grands pontifes, Mgr d'Aviau joint, en forme de mandement, une instruction simple et raisonnée, pour faire ressortir les principaux passages du décret apostolique.

« Vous venez d'entendre, N. T. C. F., s'écrie-t-il, les graves et touchantes instructions, les déclarations et injonctions précises, les menaces terribles et dictées néanmoins par la charité, puis les nobles encouragements, les invitations si affectueuses, mais si pressantes du père commun. Que nous reste-il désormais à faire? Entrant toujours dans ses vues que nous vous avons exposées d'abord, nous joindrons ici notre voix à la sienne, comme nous nous faisons gloire de partager ses sentiments, et comme nous avons l'honneur, quelqu'indignes que nous nous en reconnaissions, d'être participants à votre égard de son autorité sacrée. Nous vous conjurons donc, à notre tour, de vous montrer dociles à sa voix et de consoler ainsi sa tendre sollicitude et la nôtre.

Oui, en cette circonstance, on ne peut plus importante, en cette circonstance décisive, s'il en fût jamais, nous conjurons instamment chacun de vous, N. T. C. F., de montrer des dispositions qui répondent au rang qu'il occupe dans l'Eglise, et aux saints devoirs auxquels il est tenu. Qu'il nous est doux de compter parmi nos coopérateurs un grand nombre de ces pasteurs vénérables, auxquels s'adressent les éloges donnés par le Souverain Pontife à ceux qui remplissent, en effet, avec une constance inébranlable, tout ce qu'ils doivent à leur place; et qui répondant, comme d'avance, à son exhortation, prouvent assez par leurs travaux et par leurs souffrances, combien ils sont éloignés de mettre en oubli qu'ils ne peuvent être retirés de leur administration que par l'autorité qui les en chargea, et que même arrachés par une violence profane à leurs chères brebis, ils leur sont toujours redevables, pour les garantir, soit de la dent vorace des loups, soit de la perfidie des mercenaires! Qu'il nous est doux de voir ceux que nous avions associés aux fonctions de leur zèle, fournir, et en grand nombre aussi, des émules de cette générosité pastorale! qu'il eût été doux, enfin, de remarquer parmi ceux que le Seigneur avait appelés à exercer en sa présence les différents emplois du sanctuaire, tant de dignes ministres, tant de ministres fidèles à leur vocation! Entre ceux qui s'étaient laissé malheureusement abattre, plusieurs déjà ne donnent pas moins de gloire à Dieu ni d'édification à l'Eglise, par la manière dont ils se sont relevés, que n'en ont donné leurs collègues par une fermeté plus soutenue : et pour les autres, nous espérons avec Sa Sainteté, que, dociles aux avertissements qu'ils reçoivent ici, ils s'empresseront de retourner à la pratique de leurs obligations.

Parcourant une à une les principales dispositions du précédent rescrit, le noble exilé les explique à ses ché-

res ouailles avec cette hauteur de vues et cette précision de doctrine qu'on lui connaît. Il rappelle sommairement les principes établis par le Saint Père, et en tire un grand nombre de conclusions pratiques, extrêmement utiles à la conduite des âmes, dans ces temps de trouble. C'est un véritable traité de théologie stratégique, à l'usage des prêtres et des fidèles, où toutes les difficultés de l'époque sont résolues avec autant de lumière que de sagesse. On savait bien, en général, que l'on ne devait pas, d'après les maximes du droit, communiquer avec les schismatiques ; mais jusqu'où allait cette défense? on n'osait pas, la plupart du temps, le définir, l'arrêter. Peu de canonistes, de théologiens, habiles, du reste, sur les questions de principes, se hasardaient à faire, dans le détail, l'application de celui-ci. Eh bien ! le Prélat, d'une parole sûre et forte. indique, comme s'il était déjà exercé de longue main sur ces matières toutes neuves, la ligne infranchissable qui doit séparer des intrus et des schismatiques les enfants de l'Eglise.

Il défend à ses prêtres, sous les peines de droit, de concourir à l'élection des pasteurs, soit du premier, soit du second ordre, de favoriser leur installation, de les assister dans leurs fonctions, de nommer l'évêque intrus dans la liturgie, de recourir ou de feindre de recourir à son autorité pour les choses spirituelles, d'avoir l'air de le reconnaître dans ses prétendues visites pastorales, de recevoir les huiles qu'il aurait consacrées, de publier, d'exécuter ses instructions, mandements et ordonnances, de s'attribuer la moindre portion d'un territoire étranger qui aurait été réuni au leur sans l'intervention de la puissance ecclésiastique. Toutes ces

décisions sont données avec l'autorité d'une puissante logique, d'un profond savoir et d'une légitime mission. On voit que celui qui les donne ne parle pas en simple docteur ; il a un titre de plus pour instruire et diriger les chefs de sa tribu ; il est évêque, et c'est en cette qualité qu'il prononce sur les devoirs des prêtres

Quant aux fidèles, il ne veut pas non plus qu'ils communiquent avec les intrus dans la participation des choses saintes, qu'ils entendent leurs messes, qu'ils assistent à leurs offices, qu'ils aillent écouter leurs instructions, qu'ils s'adressent à eux pour la confession ou la communion, qu'ils reçoivent leur visite en qualité de pasteur dans les maladies. Il n'admet pas même d'exception pour la communion pascale, citant, à l'appui de cette défense, l'histoire de saint Hermenegilde, telle qu'elle a été rapportée par saint Grégoire-le-Grand, dans ses *Dialogues*, chapitre I. Ce jeune prince aima mieux expirer sous la hache du bourreau que de recevoir, à Pâques, des mains d'un évêque arien la communion eucharistique, et cette mort fut un martyre.

Le ministère de ces loups ravissants, déguisés sous l'habit de pasteur, est un ministère de mort. Tous les sacrements qu'ils administrent sont nuls ou sacriléges. Il n'y a que le cas du prochain danger de mort, où l'Eglise, se relâchant de ses justes sévérités en faveur de ses enfants, accorde à l'intrus le pouvoir d'absoudre celui qui, dans cette dernière extrémité, a recours à son ministère (1).

On raconte que M. de Talleyrand, étant un jour à la campagne, chez un de ses amis, se trouva dans l'occasion d'offrir son ministère à une dame qui se mourait sans se confesser. Surprise par une attaque extrêmement violente, cette dame demandait, à grands cris, un prêtre

Le Prélat, donnant, le premier, l'exemple de la soumission et de l'obéissance aux décisions du Saint Siége, publie solennellement son adhésion, sans restriction, sans réserve, au bref qu'il vient de promulguer et de commenter. Peu lui importe le défaut de solennité, que lui reprochent les partisans de la nouvelle Eglise, dans le mode de publication et d'acceptation. Est-ce que d'aussi misérables prétextes peuvent l'empêcher de reconnaître la voix du chef suprême de l'épiscepat, lorsqu'il y a impossibilité de l'entendre autrement? Il sait bien que, dans les circonstances extraordinaires, la marche de l'Eglise ne peut être entravée par des formes, des usages, des étiquettes. Quelque respectueux qu'il soit pour ces rits, ces solennités, ces règles qu'une antique et louable coutume a consacrés touchant la promulgation des décrets apostoliques dans l'Eglise de France, il n'hésite pas à les laisser de côté, dans les jours de dangers, pour n'écouter que la parole de Pierre dans la personne de son successeur.

Déjà, poursuit-il, la lumière avait commencé à se répandre du haut de la chaire apostolique par la réponse de

pour remplir ses derniers devoirs. Il n'y en avait pas malheureusement dans le voisinage ; il fallait faire deux ou trois lieues pour en trouver un , et le mal faisait tant de progrés que la malade n'avait pas le temps d'attendre. Elle se désolait, elle se désespérait. M. de Tallerand, voyant que son hôtesse touchait à son dernier moment, prit alors sur lui de lui dire : « Tranquillisez-vous, l'ancien Evêque d'Autun est ici ; si vous ne craignez pas, il vous entendra et vous absoudra ; quelque abus qu'il ait fait de son ministère, il conserve des pouvoirs pour ces cas extrêmes. » On ne dit pas si la dame, faisant taire ses répugnances devant la nécessité, a profité de l'offre du trop célèbre diplomate.

Sa Sainteté aux prélats députés à l'assemblée nationale. La nouvelle instruction adressée à l'église de France toute entière, ne laissera plus de doute aux yeux des peuples sur l'enseignement uniforme du Pape et des Evêques : plus nous en avons médité les dispositions, plus nous y avons reconnu la tradition de notre église, le langage de nos collégues dans l'épiscopat, la doctrine et la pratique de l'église universelle, et que Pierre a parlé par la voix de son digne successeur.

Telle est aujourd'hui la violence de la tempête contre l'église gallicane, que les Evêques voudraient en vain procéder à l'acceptation et publication du décret apostolique, dans ces formes antiques et solennelles que la sage discipline de nos pères avait consacrées. Cependant il s'agit des plus grands intérêts de la religion; et privés de la consolation de recevoir, en corps de pasteurs, la décision du souverain Pontife, nous n'en sommes pas moins tenus de faire connaître notre vœu, pour éclairer les consciences, *affermir nos frères dans la foi*, et préserver des malheurs du schisme la portion du troupeau de Jésus-Christ confiée à notre sollicitude.

Ainsi donc, acceptant avec respect et soumission le jugement émané de l'autorité du Saint Siége, le 13 avril de la présente année 1791, et notamment les dispositions qui condamnent le serment exigé des ecclésiastiques français, et celles qui, relatives aux Evêques et aux curés, prononcent dans l'ordre de la religion la nullité des nouvelles érections, nominations et confirmations, et de tous les actes de jurisdiction faits en conséquence, par des pasteurs intrus et sans pouvoir, nous déclarons de rechef unir notre voix à celle du vicaire de Jésus-Christ, pour rappeler à l'observation des saints canons, par des avertissements paternels et charitables, les ecclésiastiques de notre diocèse qui ont eu le malheur de consentir à une prestation pure et simple du serment ordonné, et ceux qui, ne se

bornant pas à cette première contravention, se seraient ingérés dans la charge des âmes sans une mission expresse des dépositaires de l'autorité spirituelle.

Tandis que Mgr l'Archevêque de Vienne transmettait à ses chères ouailles les instructions du Saint-Siége, pour les empêcher de tomber dans le schisme, le sieur Pouchot, curé de Saint-Ferjus, aujourd'hui la Tronche, près Grenoble, désigné peu de mois auparavant pour le siége de l'Isère, se disposait à se faire consacrer. Pauvre vieillard! entraîné, ou plutôt fasciné par l'ambition de son neveu par alliance, le citoyen Aubert-Dubayet, lequel était à la tête du mouvement révolutionnaire dans le département de l'Isère, il ne voyait rien de plus beau ni de plus parfait que la constitution civile du clergé. C'était, après l'Evangile, le code le plus accompli pour déterminer les devoirs religieux de chaque ecclésiastique. A l'entendre, les beaux siècles de l'Eglise allaient bientôt renaître, le fameux bref du 13 avril n'était qu'un leurre inventé par les ennemis de la Religion pour perpétuer le régime des abus.

Le saint pontife prend en pitié l'hallucination de ce malheureux vieillard que l'âge et des honneurs inattendus ont jeté dans un état voisin de l'enfance; il essaye, pour dessiller ses yeux et le ramener à de meilleurs sentiments, de faire un appel à sa conscience de prêtre; il lui rappelle en ces termes les décisions et déclarations du Souverain Pontife :

« Les dispositions du Siége apostolique, Monsieur, vous « sont connues : vous ne pouvez être admis à sa commu- « nion que vous réclamez, ni par conséquent à celle de

« l'Eglise universelle, tant que vous vous porterez pour « évêque du département de l'Isère; ne différez donc pas « de consoler la sainte société des fidèles par votre sou- « mission. Profitez des avis que vous donne le Souverain « Pontife, et des déclarations qu'il vous fait dans son bref « du 13 avril, que vous devez avoir entre les mains.

« Je me vois spécialement obligé, Monsieur, de vous faire « ici les mêmes déclarations; car, votre prétendu diocèse, « d'institution purement civile et profane, contre laquelle « je n'ai cessé de protester, se composant en grande partie « des paroisses soumises à ma juridiction spirituelle et « ordinaire, vous ne pouvez exercer à leur égard qu'un « ministère de mort; dès-lors, comme pasteur légitime « de ce troupeau, en ma qualité d'Archevêque de Vienne, « je vous défends, sous les peines de droit, le moindre « acte de juridiction sur les populations qui dépendent de « la mienne. Je ne puis abandonner les âmes que Jésus- « Christ m'a confiées, à celui qui n'a pas de titre pour me « remplacer.

« Dans ces sentiments, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, « votre très-humble et obéissant serviteur.

« † Charles François.

« Annecy, le 2 mai 1791. »

Il ne paraît pas que cette lettre ait produit beaucoup d'impression sur l'esprit du ci-devant curé de Saint-Ferjus; car, six jours après sa date, nous le voyons à Paris, recevoir la consécration épiscopale des mains de ses coréligionnaires, partisans fougueux, comme lui, de la constitution civile du clergé; de retour à Grenoble, il s'environna de vicaires épiscopaux, qui, abusant de la faiblesse de son caractère et de la médio-

crité de ses talents que son grand âge mettait tous les jours de plus en plus à découvert, lui firent commettre mille fautes grossières; il n'y avait pas, au fait, de vexation qu'on ne lui attribuât tant à l'égard des simples fidèles qu'à l'égard des ecclésiastiques qui les soutenaient et les consolaient par leur présence au milieu d'eux.

Mgr n'avait rempli qu'une partie de sa mission, en faisant passer à ses diocésains les instructions du Saint Père, relativement au schisme qui se propageait tous les jours en France. Il lui restait encore à expédier aux Evêques de sa province, les divers exemplaires du bref qu'il avait reçus pour eux. La cour de Rome avait donné la même commission à tous les métropolitains. Or, la chose n'était pas aisée ; depuis que la persécution avait chassé les Evêques de leurs siéges, on ne savait plus où les prendre : les uns vivaient cachés dans le sein de leurs familles, ou bien chez leurs amis; les autres erraient çà et là sur la terre étrangère, sans demeure fixe, déployant leur tente le soir, et la reployant le matin. Après quelques recherches, le Prélat finit par découvrir les lieux qui servaient de retraite à ses suffragants ; il leur envoya sur-le-champ les lettres pontificales qui étaient à leur adresse.

Parmi les suffragants de l'Archevêque de Vienne, il y en avait un qui lui causait beaucoup de chagrins. C'était M. de Savines, évêque de Viviers, dont l'esprit faux l'entraînait dans les plus déplorables écarts. Il était un des quatre transfuges de l'épiscopat français qui avaient prêté le serment à la constitution civile du clergé. Surnommé le Jean-Jacques de son ordre, à cause de l'extravagance de ses opinions, il regardait cette œuvre de la Constituante comme le *nec plus ultrà* de la

raison humaine. D'après lui, tout le salut de la France était dans l'observation des nouvelles lois ecclésiastiques ; ce merveilleux code était, grâce à la révolution, presque destiné à renouveler la face de la terre. On conçoit jusqu'où le devaient mener de semblables principes ; et, en réalité, ne l'avaient-ils pas déjà conduit dans un abîme de maux ! Il n'y avait pas de travers, de singularités, d'aberrations qui ne s'expliquassent avec une tête trop mal organisée pour supporter le choc de tant de pensées diverses qui se heurtaient dans son étroit cerveau.

Mgr d'Aviau n'avait pas assez de larmes pour déplorer le sort de ce malheureux suffragant ; il ne cessait de gémir et de prier pour son retour à des idées plus saines. Plusieurs fois même, il avait essayé, en sa qualité de métropolitain, de lui rappeler ses anciens engagements. Infructueuses et inutiles avaient toujours été toutes ses démarches ! Le Prélat, aussi malade d'esprit qu'il pouvait l'être de cœur, n'en persévéra pas moins dans ses égarements. Il donnait la main, comme président de l'assemblée départementale de l'Ardèche, au remplacement des curés catholiques par les intrus. Le charitable métropolitain ne se lassa pas pour cela de le poursuivre dans la voie de l'erreur pour tacher de le ramener à de meilleurs sentiments. En lui envoyant le bref du Saint Père, il lui écrivit une nouvelle lettre encore plus pressante que les autres. Nous sommes heureux de la transcrire ; c'est un monument de plus du zèle et de la charité du saint Prélat.

« Annecy, le 23 mai 1791.

« Monseigneur,

« Chargé par le Souverain Pontife, en vertu d'un bref particulier du 13 avril, de faire passer à tous mes suffragants le bref de la même date qui est relatif aux affaires de France, je m'empresse de vous expédier l'exemplaire qui vous est destiné. Le Saint-Père, comme vous le voyez, ne vous a point oublié, il songe toujours à vous, malgré les torts que vous pouvez avoir envers lui; il tient à ce que vous connaissiez la décision du Siége apostolique sur la constitution civile du clergé.

« Mais pourrez-vous la lire, Monseigneur, sans désavouer aussitôt l'adhésion que vous avez donnée aux malheureux décrets d'une assemblée qui confond tout? Est-ce que cette grande voix qui descend de la chaire apostolique ne dira rien à votre cœur? Est-ce qu'elle n'aura pas le secret de dessiller vos yeux! Oh! permettez-moi de l'espérer! un Évêque qui a eu de si beaux commencements que vous, ne saurait résister au chef de l'Eglise. Il l'écoutera, ainsi que l'a fait dans une mémorable circonstance, l'illustre Archevêque de Cambrai, et son exemple, n'en doutez pas, sera aussi honorable pour lui que consolant pour la Religion.

« Oui, en ce moment, l'Eglise l'attend de vous avec confiance; elle attend que vous retiriez une malheureuse parole donnée; elle attend que vous rétractiez un serment qu'elle condamne. Eh quoi! le lui refuserez-vous? J'en appelle aux promesses que vous m'avez faites dans votre précédente lettre. Vous me disiez, il n'y a pas encore un mois : Ce n'est point par vanité que je tiens au parti que j'ai pris; je ne demande pas mieux que d'être éclairé;

qu'on me montre la vérité, je suis disposé à la reconnaître et à la pratiquer.

Eh bien! cette vérité que vous désirez connaître, ne brille-t-elle pas aujourd'hui d'un éclat immortel? il faut être aveugle volontaire pour la nier; depuis quele Saint-Siége apostolique a prononcé, quel moyen de la révoquer en doute? Déjà la presqu'unanimité de nos collégues a reçu cette décision avec tout le respect et toute la soumission que l'on doit au vicaire de Jésus-Christ sur la terre. C'est Pierre qui a parlé par la bouche de Léon, disaient les pères de Chalcédoine, lorsqu'ils reçurent la confirmation du décret qui proscrivait l'hérésie de Dioscore et d'Eutychès. N'est-ce pas encore Pierre qui a parlé par la bouche du Pontife qui gouverne l'Eglise, ont répété les Evêques français en voyant la sagesse et la prudence qui ont dicté à Pie VI le bref du 13 avril? Or, que porte ce bref du Saint-Père? il flétrit en termes formels la nouvelle organisation du clergé de France; il assure que le décret qui l'institue est téméraire, impie, schismatique, et, pour tout dire, hérétique; pesez bien ces expressions qui résument toute la pensée du Souverain Pontife : *Congeries et succus plurimarum hereseon.*

« Si ces considérations, Monseigneur, n'avaient pas assez de puissance pour vous décider à retirer les malheureux gages que vous avez donnés au schisme, j'oserais vous dire : Craignez du moins les peines que le Souverain Pontife a portées contre ceux qui persévéreraient dans leur iniquité. Un délai de quarante jours est accordé à quiconque aurait prêté le serment indiqué pour le rétracter. Le terme expiré, tout Evêque jureur est et demeure suspens de ses fonctions épiscopales.

« Tout me fait espérer, Monseigneur, que, connaissant à présent la ligne des vrais principes, vous ne forcerez pas le Saint-Père, dont les entrailles sont pleines de tendresse et de miséricorde, d'en venir à ces extrémités

Cherchez, au contraire, par un sincère retour, à répandre dans son cœur quelques consolations. Le jour où il lui sera donné de vous compter au nombre des Prélats fidèles, ses tristesses se changeront en joie. Rendez-vous donc à ses vœux.

« Vous comblerez aussi, par cette démarche, ceux de vos diocésains; ils applaudiront tous à un acte qui vous remettra dans la voie de la catholicité. Ceux que vous avez abandonnés, comme ceux que vous continuez d'administrer, ne cessent de gémir sur votre égarement. Ils s'adressent tous les jours à Dieu, source des plus ineffables lumières, pour qu'il daigne vous éclairer.

« Souffrez que leur métropolitain se joigne à eux pour que le ciel écoute favorablement leurs prières. Rien ne saurait affaiblir le vif intérêt que je porte à mon suffragant.

« Dans ces sentiments, je suis, Monseigneur, etc. »

Cette lettre n'eut pas un meilleur succès que les précédentes. Tout fut inutile sur l'esprit bizarre de M. de Savines. Prières, menaces, avertissements, rien ne put le ramener. C'était un homme qui ne raisonnait plus; il suivait en aveugle la pente rapide du précipice. Toujours rêveur, il donnait tête baissée dans toutes les utopies qui semblaient avoir pour but la perfectibilité humaine. Dans ces dispositions, il envoya, en réponse, à Mgr d'Aviau, sa profession de foi nette et précise sur la révolution religieuse qui s'opérait en France. Nous l'avons trouvée dans ses papiers, entièrement écrite de sa main. Elle est datée de Lyon, où sans doute le Prélat était venu rendre ses hommages au sieur Lamourette, son nouveau métropolitain; et peut-être assista-t-il, en qualité de suffragant dévoué, à son intronisa-

tion, qui eut lieu les premiers jours du mois de juin 1791. La voici, elle est du 12 juin de la même année :

Monseigneur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et le bref du Pape qui y était joint. Voici ma profession de foi relativement aux circonstances présentes.

« 1° Je crois qu'il n'y a rien dans les dispositions de la constitution civile du clergé qui soit contraire à la foi.

« 2° Je crois que dans tout ce qui n'est pas contraire à la foi, l'Église doit se prêter au vœu des puissances temporelles.

« 3° Les circonstances actuelles, la force étonnante de la révolution, la grande apparence de sa propagation prochaine dans toute l'Europe, et peut-être *au-delà*, exigent de notre part plus de déférence que jamais, afin que la religion catholique ne soit pas regardée comme l'ennemie de la liberté et de l'égalité humaine.

« 4° Non-seulement nous devons adopter la constitution civile du clergé, par déférence pour le vœu de la puissance temporelle, mais encore parce qu'elle détruit beaucoup d'abus, ramène le ministère de la religion à sa simplicité primitive, et qu'elle est calquée en grande partie sur les usages des premiers siècles.

« 5° Si nous devons espérer plus de perfection dans quelques parties de la nouvelle constitution et des changements dans d'autres, nous les obtiendrons bien plus aisément, lorsque nous ne l'aurons pas repoussée, et que nous pourrons nous concerter avec les législateurs à venir.

pour obtenir les modifications que nous croyons utiles à la religion et à l'état.

« Ces différents articles ont acquis à mes yeux une si grande certitude, que je croirais manquer à ma conscience en ne les professant pas.

« Je n'ai rien vu dans le bref du Pape qui détruisît mon opinion à cet égard, et *j'aurai l'honneur de lui faire mes observations*, ce qui, je crois, est le droit et le devoir de tout évêque juge de la foi conjointement avec le souverain Pontife.

« Les censures renfermées dans ce bref sont du style de la chancellerie romaine. Jamais l'Église de France et jamais la raison n'ont reconnu dans le souverain Pontife le droit de suspendre l'exercice des fonctions épiscopales avant un jugement canonique.

« Je ne sais qui vous donne des avis sur le gouvernement de mon diocèse ; ce sont des gens qui ne le connaissent pas. Je n'ai jamais refusé de secours spirituels aux parties nouvellement annexées par les décrets au diocèse du Puy. Je n'ai jamais, non plus, renvoyé à l'évêque constitutionnel de la Haute-Loire les populations qui relevaient précédemment de Viviers. Au contraire, j'ai annoncé et publié hautement qu'il n'y avait aucun soin et aucun secours que je ne fusse disposé à donner, soit à ceux qui refusent le serment, soit à ceux qui le prêtent. Peut-être dans les préventions qui les éloignent de moi, préfèrent-ils tenir de vous les secours spirituels, en prétextant que je les leur ai refusés. Assurément, ils n'ont pas besoin de cette ruse ; car, dans tous les cas, je serai enchanté qu'ils recourent à vous, sachant qu'ils ne peuvent s'adresser à un Prélat plus vertueux et plus respectable.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

CHARLES, *évêque de Viviers.*

L'opiniâtre résistance de ce Prélat ne désespéra pas plus l'Archevèque de Vienne que l'incohérence de ses idées. Il continua de lui écrire comme auparavant, avec autant de charité que d'exactitude. Il le pressait, il le conjurait par les entrailles de Notre-Seigneur, d'avoir pitié de son troupeau, s'il ne voulait pas l'avoir de lui-même. Toutes ses lettres étaient empreintes de ce zèle plein de force et de douceur qu'inspire un tendre amour pour l'Eglise. Une parole douce, paternelle, venait toujours corriger tout ce qu'il pouvait y avoir d'austère dans l'accomplissement d'un devoir. Dans l'une de ses dernières, nous avons remarqué cette phrase encourageante : « Je conserve toujours l'espoir « que vous donnerez à l'Eglise une grande consolation, « en montrant que vous avez enfin repris des senti- « ments dignes d'elle et de vous-même. » Il ajoutait : *Magis eligens affligi in hoc seculo cum populo Dei, quàm temporalis peccati habere jucunditatem.*

Quand le pieux métropolitain vit qu'il n'y avait rien à gagner avec son malheureux suffragant, dont les premières illusions se fortifiaient tous les jours par d'autres nouvelles, — car, lorsqu'on est abandonné à son propre sens, n'est-on pas le jouet d'incessantes chimères ? — il écrivit à la cour de Rome pour la prévenir de l'affreuse situation où se trouvait le diocèse de Viviers sous la conduite d'un tel chef.

Ce que le saint Pontife avait fait pour celui de ses suffragants qui lui causait un véritable chagrin, il le fit avec le même intérêt pour le chapitre de Die, dont plusieurs membres lui inspiraient de vives inquiétudes. Il lui adressa, par M. Lagier de Vaugelas, cha-

noine et vicaire-général de ce diocèse, une lettre qu'il avait écrite autant avec son cœur qu'avec son esprit. Son langage est celui d'un père, qui avant d'en venir aux extrêmités, use avec ses enfants de toutes les voies de la persuasion et de la douceur.

CHAPITRE XI.

Mgr est toujours de grand matin à l'église. — Avec quelle ferveur et quelle assiduité il célèbre la sainte messe. — Il ne veut pas que personne, outre son domestique, la lui serve. — Dans son action de grâces, il récite des prières particulières; lesquelles? — — Après quoi, il se rend à la bibliothèque qui est très-bien composèe. — Qu'y étudie-t-il ? — Il prend pour modèle et pour guide saint Athanase. — Sa profonde érudition sur les matières canoniques. — Il n'est pas moins remarquable par sa juste appréciation des faits. — Sa correspondance spirituelle; — quel est son genre en ce point. — N'y a-t-il pas d'exception ? — Une dame de son diocèse, profdndément troublée et scandalisée, lui expose l'état de son âme. — Il en a pitié. — Il traduit pour elle quelques lettres de saint Jean Chrysostôme. — De quelle manière il lui annonce son travail. — Avant d'entrer en matière, il lui fait le tableau de la persécution qui frappa le saint Patriarche de Constantinople. — Son narré est plein d'intéret et de signification. — Les rapprochements que l'on fait en l'entendant ou en le lisant. — Mgr achève de raconter les désastres qui suivirent le départ du saint confesseur. — Encore là tout est allusion. — Mais rien n'est plus instructif que la première lettre qu'il lui traduit. — Quel bon effet elle produit — Le pieux traducteur continue la tâche qu'il s'est imposée. — Nouveau succès de sa sainte entreprise. — Il clôt son travail par la justification d'un passage du saint docteur que les schismatiques avaient attaqué. — Après tant de peines et de labeurs, il est un peu fatigué; mais il est bientôt remis.

Tout le temps que Mgr ne donnait pas à sa correspondance, il le partageait, en grande partie, entre l'étude et la prière. Saint Grégoire et saint Basile, pendant leur séjour à Athènes, ne connaissaient pas d'autres chemins que ceux de l'église et de l'école; pour lui, durant son séjour à Annecy, il ne connut que ceux

de la chapelle et de la bibliothèque du séminaire. C'est là qu'on était certain de le trouver, lorsqu'on voulait lui parler. Dieu et les livres occupaient presque exclusivement les durs loisirs que lui faisait la révolution.....

Fidèle à ses habitudes matinales, il descendait toujours avant qui que ce fût à la chapelle, pour y faire sa prière. On eût dit qu'il était jaloux d'être le premier à offrir ses hommages à la divinité, afin de recevoir, en retour, sa première bénédiction. Quand les séminaristes arrivaient, ils le trouvaient prosterné, anéanti, répandant son âme en présence des autels. S'ils ne l'eussent pas connu, ils l'auraient pris, dans leur admiration, pour un de ces anges adorateurs qui passent la nuit devant le saint sacrement. Il ne se mettait jamais, par humilité, sur le prie-dieu qu'on lui avait préparé au milieu du sanctuaire. Il se plaçait, de préférence, dans un endroit retiré de l'église, derrière une colonne qui semblait le protéger contre les regards du public. Là, croyant n'être vu de personne, il se laissait aller à toutes les impressions de sa dévotion. C'étaient, après de longs instants de silence et de méditation, des soupirs, des aspirations sans nombre, de tendres affections de cœur. On l'entendait ensuite, comme pour aider à l'épanchement de son amour et de sa reconnaissance, répéter des formules brûlantes de piété et de ferveur. En temps ordinaire, il ne consacrait pas moins d'une heure à ce saint exercice ; il le prolongea jusqu'à deux dans les jours douloureux de l'exil.

C'était là, du reste, sa préparation habituelle à la sainte messe, qu'il célébrait aussitôt après; de cette manière, il passait, sans interruption, de son prie-

dieu à l'autel. Aussi, comme son cœur était disposé ! il était si pénétré de ce qu'il faisait, qu'il paraïssait identifié avec la victime qu'il tenait entre les mains ; que dis-je ? il semblait s'immoler avec elle pour le salut du troupeau qui lui était confié. Lorsqu' il faisait ses inclinations et ses génuflexions, c'était toujours avec un sentiment de profond anéantissement.

Il ne se passa pas un seul jour, pendant tout le temps que le saint Prélat demeura à Annecy, sans qu'il montât à l'autel pour offrir le divin sacrifice : *C'est mon pain quotidien*, répondait-il à ceux qui le pressaient de l'omettre en certaines occasions, par exemple, dans le cas d'un départ trop précipité ou d'un retour trop attardé ; *comment voulez-vous que je m'en prive ? Est-ce que nous restons un jour sans donner à notre corps sa nourriture accoutumée ? Laissez-moi donc donner à mon âme celle dont elle a besoin ?*

Au commencement, M. l'abbé Eame, supérieur du séminaire, se fit un devoir de l'assister pendant la célébration des saints mystères ; c'était chez lui un double sentiment de respect et de vénération pour la personne de Mgr d'Aviau qui l'animait ; il n'avait pas moins à cœur d'honorer l'éminente sainteté que la haute dignité de M. l'Archevêque de Vienne. Mais le Prélat ne se prêta pas longtemps à ces témoignages extérieurs d'estime qu'on voulait lui rendre ; il se trouvait toujours gêné lorsqu'il se sentait l'objet d'une attention ou d'une complaisance particulière ; en conséquence, il pria son digne assistant de lui rendre sa liberté en le laissant à lui-même. Celui-ci, de plus en plus pénétré de respect pour son vénérable hôte, ne voulait pas y consentir ; il désirait, du moins, être

remplacé dans cet office par l'un des directeurs sous ses ordres. Il y eut un nouveau refus de la part du vénéré Prélat; il répondit qu'il n'avait pas l'habitude de mettre le trouble dans les maisons qui avaient la bonté de le recevoir. On ne put même le décider à accepter un simple séminariste pour son sacristain de tous les jours ; il craignait trop de le distraire de son travail et des exercices de la communauté. Ce fut alors tout bonnement son fidèle Rostaing, vieux serviteur de sa famille, qu'il avait amené de Poitiers à Vienne, et de Vienne à Annecy, qui continua à lui servir la messe; il ne se louait pas moins de sa piété et de sa modestie que de son intelligence et de son aptitude dans les fonctions qu'il remplissait auprès de lui.

Sur la fin de l'action de grâces qui suivait toujours la célébration des saints mystères, Mgr récitait un certain nombre de prières qu'il avait, en partie, composées pour demander à Dieu la cessation des temps calamiteux sur son pays. C'étaient des psaumes du prophète royal, auxquels il avait joint l'hymne de la Vierge, *Ave maris stella*, et les invocations des saints patrons de son Eglise. Il avait encore fait entrer dans ce recueil des oraisons extraites du Breviaire et du Missel romains, dont le sens était parfaitement analogue aux besoins du moment. Le Prélat, à partir de l'instant où il posa le pied sur la terre de l'exil, récita tous les jours ces prières, pour obtenir le rétablissement de l'ordre et de la paix dans le sein de notre malheureuse patrie.

Ces prières terminées, Mgr se rendait ordinairement à la bibliothèque du séminaire, qui se trouvait immédiatement au-dessus de la chapelle. Il y

avait là, dans une vaste salle, toute garnie de rayons autour, une riche et magnifique collection de bons ouvrages. Tous les Evêques d'Annecy, depuis saint François de Sales jusqu'à Mgr Paget, s'étaient plu à l'enrichir de livres de prix. Mgr de Biord, surtout, un des plus savants Prélats qui se soient assis sur ce siége, l'avait dotée d'une foule de Pères et de canonistes. On ne s'imagine pas les longues matinées que l'illustre proscrit passait au milieu d'eux; une fois qu'il était là avec ces doctes morts, qu'il appelait, avec Bernardin de Saint-Pierre, *ses meilleurs amis*, il ne pouvait plus les quitter ; c'était toujours un sacrifice pour lui lorsque l'heure ou une autre obligation le forçait de s'en séparer.

Mais qu'étudiait le Prélat pendant ces longues heures qui étaient si courtes et si rapides pour lui? Entrez un momentavec nous dans la bibliothèque où il passe la moitié de ses journées. De tous les côtés, sont ouverts des *in-folio* à l'article correspondant aux matières agitées dans les circonstances présentes. Là, c'est saint Cyprien, dans son traité *de Lapsis*; ici, saint Augustin, dans ses *Lettres* sur les donatistes; plus loin, saint Jérôme, dans ses *Traités polémiques* contre Montan, Helvidius, Jovinien; ailleurs, les actes des premiers conciles sur les schismes et les hérésies qui commencèrent à déchirer l'Eglise lorsque les tyrans furent las du sang des chrétiens. Nous avons lu, en grande partie, de nos yeux, une foule d'extraits que le saint Prélat avait faits des conciles de Nicée, de Carthage, d'Hippone, de Capoue, de Tolède, sur la manière dont on traitait, dans les temps où s'étaient tenues ces assemblées, ceux qui se montraient rebelles à la voix de l'Eglise. On avait soin d'y

combiner, selon que le remarque notre célèbre annaliste, une sage indulgence avec la fermeté que réclament les intérêts bien entendus de la Religion.

Il y eut, comme on sait, entre le troisième et le quatrième siècles de l'ère chrétienne, un jeune et intrépide défenseur de la doctrine orthodoxe. Le Ciel l'avait suscité, dans sa miséricorde, comme un bras de fer, un mur d'airain, une colonne inexpugnable contre les erreurs de l'arianisme. Sa vie n'est qu'une suite de luttes, de combats, de souffrances et de triomphes pour la foi. On répète d'âge en âge son nom — Athanase — avec une acclamation nouvelle. Eh bien! c'est ce noble athlète, dont la voix rassura tant de fois l'Eglise alarmée, qu'il résolut de prendre pour modèle dans la crise qui menaçait la Religion en Europe. Il ne se contenta pas d'analyser les savants ouvrages de ce célèbre docteur; il les médita avec assiduité, annota quelques passages, transcrivit les plus importants. On retrouve, pour peu qu'on fouille dans les papiers qu'il a laissés, une foule de débris qui attestent ses travaux et ses recherches sur ce noble défenseur du catholicisme; il y a, entre autres, un grand nombre de citations grecques toutes écrites et traduites de sa main, preuve manifeste qu'il n'avait point oublié la langue d'Homère et de Platon, tout en s'occupant d'études et de sciences théologiques.

C'est en puisant à ces pures et fécondes sources de la savante tradition, que Mgr d'Aviau acquit, sur les matières qui étaient tous les jours l'objet de nouvelles discussions, cette masse de connaissances qui le distingua parmi ses collègues les plus érudits. Il s'était rendu compte de tout ce que l'Eglise avait fait ou décidé

en ce genre, depuis les persécutions de Néron jusqu'à celles de Henri VIII, le corrupteur de l'Anlgeterre. Aucun schisme, aucune hérésie, aucune tourmente que la Religion ait eu à essuyer, qui ne lui ait fourni de grands enseignements. Il avait vu comment, dans toutes ses épreuves, l'Eglise avait traité les coupables et pansé les plaies de ceux qui revenaient à la vérité. Cette conduite de l'Epouse de Jésus-Christ, toujours invariable dans ses principes, parce qu'elle est toujours assistée de l'Esprit-Saint, lui servait de règle dans ses décisions; et de ces divers faits il tirait de puissantes inductions pour éclaircir les points que les circonstances présentes rendaient difficiles à expliquer; car, à peu de choses près, les novateurs de tous les siècles, simples badigeonneurs, pour la plupart, en fait de systèmes, ont marché sur les traces les uns des autres et mérité les mêmes censures.

Aussi s'adressait-on de tous côtés à Mgr l'Archevêque de Vienne, pour prendre son avis sur les questions embarrassantes de l'époque. Ce n'étaient pas seulement les prêtres de son diocèse qui avaient recours à lui pour fixer leur opinion sur les difficultés sans nombre qui surgissaient à chaque pas dans cet état de perturbation générale. Les ecclésiastiques étrangers, dispersés comme les siens sur la terre de l'exil, éloignés qu'ils étaient de leurs propres Evêques, le priaient également de dissiper leurs doutes et de résoudre leurs perplexités. Il n'y avait pas jusqu'aux Prélats réfugiés à Chambéry ou dans les environs, tels que MMgrs de Juigné, de Leyssin, de Pressigny, de Bovet, Dulau d'Allemans, qui n'aimassent à le consulter. Ses réponses claires, précises, fondées en raisons, et presque tou-

jours appuyées sur des antécédents reconnus, leur paraissaient les plus satisfaisantes. « L'épiscopat a fait « une bonne acquisition, disaient ces illustres pros- « crits, en lisant les décisions de Mgr de Vienne ; ceux « des nôtres qui ont blâmé Mgr de Pompignan de ce « choix, ont bien eu tort ; il a placé la lumière sur le « chandelier, et nous lui en devons savoir gré pour l'a- « vantage qui en revient à l'Eglise. »

Et ce que l'on n'admira pas moins dans le Préla tdont la vaste érudition était comme un répertoire de toute l'antiquité ecclésiastique, c'était sa juste appréciation des caractères publics et privés, avec leurs instincts spéciaux et leurs gestes respectifs ; privilége exclusif des intelligences qui se placent haut dans la région des idées. Il n'appartient, en effet, qu'aux esprits supérieurs d'appliquer, sans effort comme sans hésitation, les principes indéfinis de la morale et de la discipline à une foule d'actes qui ne sont pas classés par eux-mêmes dans les catégories de l'estétique. Ne croyez pas qu'ils aient besoin de les ruminer longtemps d'avance, de les examiner avant de prononcer sur leur plus ou moins de conformité avec les règles de la conscience ! Au premier coup d'œil, ils sentent déjà ce qu'ils sont, et, peu d'instants après, ils décident sur leur plus ou moins de sagesse. Tel fut Mgr d'Aviau ; il se trompait rarement sur la physiologie morale des faits qui étaient soumis à son examen ; d'un seul coup d'œil, il voyait le bien et le mal dont ils étaient susceptibles. De là, en plus d'une occasion, le Saint-Siége a eu lieu d'apprécier la pénétration et la justesse de son jugement; aussi se montra-t-il constamment plein de déférence et d'égard pour ses observations. Il s'applaudis-

sait, avant d'arrêter une mesure générale ou particulière qui avait trait aux affaires religieuses de France, lorsqu'il pouvait avoir préalablement son avis. Son suffrage, si nous en croyons une lettre que lui adressa le Cardinal de Bernis, à peu près vers cette époque, était d'un grand poids sur l'esprit des Cardinaux qui faisaient partie de la congrégation chargée de ces décisions (1).

Quelque absorbé que fût Monseigneur par les questions de haute théologie qu'il fallait éclaircir et définir, — passant pour cela une partie du jour et souvent de la nuit à analyser les canonistes, les Pères, les scolastiques, — il trouvait encore des moments libres pour sa correspondance spirituelle. Il répondait, avec une exactitude qu'on ne saurait trop préconiser, à tous ceux qui lui écrivaient. C'était ordinairement sur des sujets de piété, pour consoler des âmes timorées, relever des courages abattus, ou résoudre des cas de conscience. Sa direction était admirable ; il connaissait à merveille les voies de Dieu; il savait, par instinct comme par expérience, tous les secrets du cœur humain. Un demi-mot lui révélait tout l'intérieur d'une personne qui souvent ne se connaissait pas très-bien elle-même. Alors, en médecin habile, il répandait, selon l'opportunité, l'huile et le vin sur les plaies qui lui étaient découvertes. Dur pour lui-même, il était doux, plein de tendresse et de commisération pour les autres. Sa parole, qui paraissait, de prime abord, raide et saccadée, s'adoucissait dans l'épanchement d'une lettre.

Disons-le ; néanmoins, il n'y avait rien dans cet

(1) Lettre de Mgr de Bernis à Mgr d'Aviau, en 1791.

épanchement qui tînt de saint François de Sales, ni de son aménité, ni de sa douceur, ni de son affection. Il n'y avait rien non plus qui approchât de la grâce, de l'abandon, de la délicatesse des lettres de Fénélon, dont la lecture faisait ses délices. Ce n'était point là, — malgré la finesse de son esprit toujours fécond en spirituelles saillies, et la tendresse de son cœur si compatissant aux misères des autres, — son genre. Sa correspondance se ressentait de la gravité de son caractère et de la réserve habituelle de ses rapports; c'était, en général, une politesse et une circonspection qui ne provoquaient pas le sentiment; au point que ceux qui étaient ses meilleurs amis s'en plaignaient; ils auraient voulu que le saint Archevêque les traitât plus simplement, plus familièrement.

Cependant, qu'on le sache bien, il y eut parfois d'honorables exceptions; et une de celles qui nous a le plus frappé, ce sont les lettres qu'il écrivit, du lieu de sa retraite, à une dame de son diocèse, que la tourmente révolutionnaire avait jetée en d'horribles perplexités; on ne peut être plus digne, plus affectueux, plus empressé pour elle que ne le fut le saint Prélat. Figurez-vous saint Jean-Chrysostôme, ou, si vous voulez, un autre Père de l'Eglise, brisé lui-même par la tempête qui a dispersé tout son troupeau, adressant des paroles de consolation à l'une de ses plus chères ouailles? Ah! c'est principalement du premier qu'il s'est inspiré dans cette circonstance; il emprunte, en les traduisant, ses pensées et ses sentiments, pour ramener la paix dans l'âme de sa diocésaine affligée.

Cette pieuse dame, que nous ne connaissons que par son initiale madame de V. et la peinture qu'en fait

notre saint Pontife, éprouvait les plus violentes tentations sur la justice et la bonté de Dieu. En voyant ce qui se passait en France, le renversement de l'ordre social, le triomphe de l'impiété, l'apostasie de quelques ecclésiastiques qu'elle avait jusqu'alors estimés et vénérés, toutes ses idées étaient bouleversées ; elle sentait tous les jours sa foi s'en aller pour faire place à des doutes affreux qui pénétraient dans son âme par toutes les voies possibles. On conçoit tout ce que cet état avait de désespérant pour une nature tendre et délicate; au dehors, tout conspirait à la troubler, à la dévoyer; au dedans, rien pour la consoler, la fortifier. Dans cette extrémité, elle ouvrit son cœur au digne Archevèque, et ce ne fut pas en vain.

Mgr eut pitié de cette pauvre âme aux prises avec les plus cruelles épreuves; il essaya aussitôt de lui rendre le calme et la paix dont elle avait si besoin pour ne pas succomber à la tentation ; à cette fin, il traduisit pour elle quelques lettres de saint Jean-Chrysostôme exilé dans les gorges du mont Taurus, à l'illustre Olympiade, veuve du préfet Nebridius et diaconesse de Sainte-Sophie. Lisez celle qui sert de préambule à son premier envoi; elle est datée d'Annecy, sous la rubrique du 27 août 1791.

« Madame,

« Je ne vois rien de mieux pour vous rassurer et vous consoler, dans la penible situation où vous êtes, que de vous engager à lire la vie de saint Jean Chrysostôme. Vous trouverez dans cette lecture toutes les douceurs dont vous avez besoin pour vous et vos respectables amis. Les lettres

spirituelles que le saint Patriarche de Constantinople écrivait des gorges du mont Taurus à la bienheureuse Olympiade affligée et désolée autant que vous pouvez l'être, répandront du baume sur vos plaies. Si j'avais la traduction qu'on en a donnée, il y a peu de temps, en France, je vous l'enverrais de suite. Mais, comme vous ne l'avez pas non plus et qu'il ne vous est pas trop possible de vous la procurer, je vais tâcher de suppléer à notre détresse en vous en traduisant quelques passages. Je choisirai ceux qui me paraîtront les plus analogues aux circonstances présentes. Si ces premiers fragments peuvent vous faire du bien, je vous en prie, n'épargnez pas le traducteur ; il sera toujours à votre service pour tout ce qui pourra être utile au salut de votre âme.

« Dans ces sentiments, j'ai l'honneur d'être, etc.

Avant d'entrer en matière, le charitable Pontife fait à sa pieuse cliente un tableau rapide de la persécution qui frappa le patriarche et le peuple de Constantinople. Il y a tant de rapprochements dans ce récit qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner l'intention secrète du pieux traducteur. Ce qui se passait alors dans la ville impériale se renouvelait en France d'une manière frappante. Personnages et événements, à quatorze siècles d'intervalle, tout avait de la ressemblance. Laissons lui raconter l'exil de l'Archevêque de Constantinople ; c'est, aux dates et aux noms près, celui de Mgr l'Archevêque de Vienne lui-même.

« Aussitôt que le saint pasteur eut reçu l'ordre de partir, il dit à ceux qui étaient autour de lui : Venez, prions, et prenons congé de l'ange de cette Eglise. Ensuite, après avoir salué les Evêques qui lui étaient attachés, il entre dans le baptistère pour dire adieu à sainte Olympiade et aux Dia-

conesses, qui toutes fondaient en larmes : il sortit ensuite secrètement, de peur que le peuple ne se revoltât. Un officier, nommé Lucius, le conduisit à Nicée, en Bythinie, où il arriva le 20 juin 404. Peu de temps après son départ, le feu prit à l'église de Ste-Sophie et au palais où s'assemblait le Sénat... On ne manqua pas de rejeter l'incendie sur les amis du Saint... Pallade l'attribue à la vengeance divine, ainsi que les ravages des Isauriens et des Huns, etc.

« Le Saint ne resta pas longtemps à Nicée où il se trouvait assez tranquille. Dès le mois de juillet, on le fit partir pour Cucuse, lieu désigné par l'impératrice. Il eut beaucoup à souffrir de la chaleur et des fatigues du voyage, de la brutalité de ses gardes et de la privation presque continuelle du sommeil. Il succomba, et fut pris de la fièvre et d'un grand mal de poitrine. On porta l'inhumanité jusqu'à lui refuser les choses les plus nécessaires, telles qu'un lit, un peu d'eau claire et de bon pain. Cependant son état l'affligeait encore moins que les criminelles indispositions de ses ennemis. Enfin, après une marche de soixante-et-dix jours, il arriva à Cucuse, petite ville d'Arménie, dans les deserts du mont Taurus, où l'Evêque et le peuple le reçurent avec les plus vives démonstrations de charité et de respect. Il dut être extrêmement touché de l'attachement de plusieurs de ses amis, qui vinrent exprès d'Antioche et de Constantinople pour le consoler. »

« Peu de jours après le départ de l'illustre proscrit, la faction liguée contre lui mit à sa place sur le trône de l'Eglise patriarchale, un vieux prêtre, nommé Arsace, vieillard décrépit, sans capacité, sans talents, imbécille instrument entre les mains des schismatiques. Celui-ci ne jouit pas longtemps du fruit de son usurpation ; la mort l'enleva aux honneurs qu'il avait achetés au prix de sa conscience ; il fut remplacé par le prêtre Atticus, moine ambitieux, l'un des principaux auteurs de la conspiration

qui avait chassé saint Chrysostôme du milieu de ses ouailles. Ce dernier, voyant que ni les Évêques d'Orient, ni le peuple de Constantinople, ne voulaient communiquer avec lui, obtint des rescrits de l'empereur pour les y contraindre.

Ce narré, quoique étranger au sujet, n'est pas un hors-d'œuvre pour madame de V.... Il est plein d'intérêt pour elle, et, comme on dit, palpitant d'actualité; car, bien qu'il ne retrace que des événements accomplis il y avait près de quatorze cents ans, il s'applique avec tant de précision aux circonstances présentes, qu'il semble être un récit contemporain. Tout ce qui s'est passé à Vienne depuis le commencement du schisme, y est retracé avec une exactitude presque historique. Il n'y a, pour ainsi dire, que les noms propres à changer et les époques à rapprocher pour avoir le journal des événements ou plutôt des malheurs du diocèse.

Qui n'a pas fait, en lisant ou écoutant ce récit, les remarques suivantes? elles sautent aux yeux des moins clairvoyants. D'abord, n'y a-t-il pas quelques rapports entre la retraite forcée de Mgr l'Archevêque de Vienne et celle du saint Patriarche de Constantinople? Tandis que celui-ci, brutalement arraché à son Eglise par une faction aux ordres de l'impératrice, est emmené à Cucuse, dans les rocs sourcilleux de la Haute-Arménie, celui-là, chassé de son palais par l'émeute qu'avait soulevée le pouvoir local, va se réfugier, après avoir erré çà et là à l'entour de son troupeau, à Annecy, dans les sévères montagnes de la Savoie. Plus loin, le vieil Arsace substitué à Jean Bouche-d'Or, sur le siége patriarchal de la ville impériale, n'est-il pas le calque d'après nature de l'imbécille Pouchot, ci-devant

curé de la Tronche ou de Saint-Ferjus, banlieue de Grenoble, espèce de mannequin entre les mains des constitutionnels qui l'ont placé à la tête du diocèse de l'Isère? Il n'y a pas jusqu'à l'intrigant Atticus, sophiste adroit, prêtre ambitieux, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à fomenter la haine d'Eudoxie contre son Evêque, qui ne laisse apercevoir, à travers ses fourberies et ses sourdes menées, le profil transparent de l'hypocrite Reymond, lequel, en récompense de ses loyaux services à la cause de la nouvelle Eglise et en particulier de ses dénonciations contre son saint Archevêque, est appelé, peu de temps après, à recueillir la succession de son premier patron. Aucun mot qui n'ait un sens, aucun trait qui n'ait une portée; tout est diaphane; les allusions percent de toutes parts.

Mgr de Vienne achève de raconter à sa pieuse diocésaine les désastres qui suivirent de près l'enlèvement de saint Jean-Chrysostôme :

« Ceux qui lui étaient demeurés fidèles furent en butte à mille outrages, à mille tortures, aux vexations de tout genre. Une de celles qui eut le plus à souffrir de cette persécution fut l'illustre Olympiade, veuve du préfet Nibridius, depuis lors diaconesse de Sainte-Sophie. Cette pieuse dame faisait trop de bien à l'église par ses aumônes, et lui jetait trop d'éclat par ses vertus, pour qu'elle ne devînt pas odieuse aux schismatiques. Ils l'accusèrent, avec plusieurs de ses nobles compagnes, d'avoir mis le feu, en haine de l'impératrice Eudoxie et de l'évêque Arsace, à la basilique de Sainte-Sophie et au palais sénatorial. — Je n'ai pas vécu, dit-elle au préfet qui l'interrogeait, de manière à être soupçonnée de ce crime. N'ai-je pas consacré jusqu'à présent les grands biens que j'avais

reçus de mes ancêtres à bâtir et à orner les temples de Dieu ? Comment peut-on m'accuser de vouloir les réduire en cendres ? — Je sais votre vie, ajouta le préfet. — Dans ce cas, reprit Olympiade, descendez de votre siége et passez au rang d'accusateur ; qu'un autre nous juge ensuite. — Comme il n'y avait point de preuves contr'elle, le préfet changea de ton, et, par forme de cause, l'engagea à communiquer avec l'évêque Arsace. — Je n'entrerai jamais, continua la courageuse diaconesse, dans une communion que la religion défend. »

N'est-ce pas encore là ce qui est arrivé à Vienne après le départ du saint Archevêque ? De quoi n'a-t-on pas accusé ses amis? n'a-t-on pas cherché à les détacher de sa communion ? quelles propositions ne leur a-t-on pas faites pour les amener à celle du schismatique Pouchot ? Ce qui voulait dire, en d'autres termes, à sa chère correspondante : Vous avez sous les yeux un grand exemple; Olympiade fut abattue comme vous, devenez ferme et courageuse comme elle.

Instruit de tout ce qu'eurent à souffrir après son enlèvement, ces pieuses veuves, la plupart diaconesses de la grande basilique, toutes aussi distinguées par leurs vertus que par leur haute extraction, le saint captif de Cucuse leur adressa, du fond de sa solitude, une foule de lettres non moins propres à les consoler qu'à les fortifier. Le vénéré patriarche s'applique à leur montrer les avantages des souffrances qui doivent, dans les vues de Dieu, les détacher de plus en plus de cette misérable vie, et les rendre de mieux en mieux dignes du Ciel pour lequel elles sont faites. Il cite, en preuve de ce qu'il avance, les témoignages les plus précis des divines

Ecritures qu'il relève et corrobore par l'exemple du Sauveur, le chef et le modèle de tous les chrétiens.

C'est parmi ces lettres, véritable trésor de richesses et de consolations spirituelles pour les âmes timorées qui passent par les épreuves de la tristesse et les obscurcissements de la foi, que Mgr l'Archevêque de Vienne choisit celles qui lui paraissent le mieux adaptées aux besoins de sa bonne et respectable diocésaine. La première qu'il lui adresse est une pressante exhortation à la confiance et à la résignation. Il l'engage, après le saint docteur, par tous les motifs que la foi peut lui inspirer, de ne pas se laisser abattre par le découragement et dominer par la tristesse. Le juste, ici-bas, ne doit craindre que le péché.

Essayons, Madame, de sonder cette plaie spirituelle du découragement, et d'écarter le sombre de vos pensées. Je vous demanderai d'abord : D'où vient ce trouble de votre âme ? Qu'est-ce qui vous afflige de la sorte ? Pourquoi cette consternation ? Vous dites qu'un noir et cruel orage a bouleversé nos églises, que nous sommes enveloppés de ténèbres épaisses, et que le mal va tous les jours croissant.... Je le vois comme vous : et qui suffirait à décrire cette furieuse tempête ? C'est une mer qui s'agite jusqu'en ses abîmes les plus profonds, et dont les vagues amoncelées roulent et engloutissent de malheureux nautoniers morts ou expirants ; les voiles se déchirent, les mâts se brisent, l'art des pilotes est déconcerté, et leurs mains défaillantes ont abandonné le gouvernail. De tous côtés, de longs gémissements ou des cris aigus.... Eh ! bien, témoin de tout cela je ne suis point abattu ; mon espoir est en celui qui, d'un clin d'œil, ou d'un simple acte de sa volonté, peut nous rendre le calme. S'il diffère notre délivrance, sachons

qu'il a coutume d'en agir ainsi. C'est quand les maux sont à leur comble, et quand on ne voit plus de ressources, qu'il se plaît à opérer des prodiges de miséricorde, faisant éclater en même temps et cette puissance qui lui est propre, et la patience de ceux dont il a permis l'affliction. Ne vous découragez donc pas, ô Olympiade, une seule chose, je ne cesserai jamais de vous le répéter, une seule chose est à craindre, une seule chose nous met en péril; c'est le péché. Qu'on vous montre tous les autres maux réunis, et les embûches de la perfidie, et les haines, et les calomnies atroces, et les invectives, et les confiscations de biens, et les poignards ou les naufrages; tout cela n'est rien. Fût-ce l'univers entier qui s'armât contre vous, ce n'est rien; car tous ces maux sont passagers, tous ces maux ne sauraient atteindre une âme généreuse et attentive sur elle-même.. Aussi n'a-t-il fallu qu'un seul mot au glorieux Apôtre saint Paul, quand il a voulu montrer le peu de cas qu'on doit faire et des biens et des maux de la vie présente : *Les choses visibles* (2. *Cor. IV.* 18.), dit-il, *sont sujettes au temps*. Or, pourriez-vous craindre ce qui est sujet au temps, et s'écoule avec la même rapidité que l'eau des fleuves? car c'est l'image naturelle des adversités de cette vie, ainsi que de ses prospérités.

« N'avez-vous pas éprouvé déjà la sagesse de Dieu, son pouvoir et sa miséricordieuse providence? Que les tristes spectacles dont nous sommes témoins, ne vous troublent donc pas : rendez plutôt à Dieu de généreuses actions de grâces; offrez-lui des sacrifices de louanges et de prières. Nulles difficultés insurmontables pour lui : il peut relever, quand il lui plaît, ceux qui seraient tombés, ramener ceux qui s'égarent, justifier les plus grands pécheurs, rappeler les morts à la vie, rendre à ses ouvrages leur premier éclat, et opérer partout un saint renouvellement.

Mais, direz-vous, le scandale est déjà si étendu! il a im-

molé déjà tant de victimes !.... Cela est arrivé bien d'autres fois, et le mal ensuite s'est réparé ; si non que quelques-uns se soient malheureusement obstinés à se perdre. Que tel soit arraché de sa place, que vous voyïez l'intrusion de tel autre, y a-t-il là de quoi vous déconcerter ? Au temps de la passion, quand une multitude aveugle et corrompue demanda le supplice de son adorable bienfaiteur, lui préférant un brigand, un homicide, ne fût-ce pas le sujet d'un plus grand scandale ?

« Si vous réfléchissez maintenant sur les événements actuels, et que vous considériez, avec ce qu'ils présentent de fâcheux, ce qu'ils ont aussi de consolant et d'utile, vous remarquerez une infinité de choses tout-à-fait merveilleuses, et qui démontrent mieux qu'on ne le saurait dire les attentions de la Providence divine sur vous et ses bénignes assistances. Il serait superflu d'ajouter ici de nouveaux développements : j'aime mieux vous laisser le soin de ces observations détaillées et de ces sortes de comparaisons. Ce sera pour vous une occupation bien avantageuse ; car rien de plus propre à guérir vos anxiétés, et à vous procurer des encouragements efficaces.

Ce premier envoi eut tout le succès désirable. Madame de V... le reçut comme un message du Ciel. Sainte Olympiade ne recevait pas avec plus de bonheur les lettres du patriarche de Constantinople, errant dans les déserts de l'Arménie. Elle le communiqua à sa famille, à ses amies, en général, à toutes les personnes qui pouvaient partager sa désolation et avaient besoin d'espérance. Or, à sa lecture, beaucoup de cœurs se dilatèrent et s'ouvrirent aux consolations célestes. Celui de madame de V... commençait aussi à être soulagé ; mais il retombait, par intervalle dans une espèce de marasme nerveux, suite inévitable d'une excessive tristesse qui nuisait à l'âme et au corps.

Satisfait de ce résultat, le vénérable Prélat continua, dans ses heures de loisir, la tâche qu'il s'était imposée. Il traduisit, pour former un second envoi, la deuxième et la troisième lettre de saint Jean-Chrysostôme, toujours exilé dans les montagnes de l'Arménie, à la bienheureuse Olympiade. Ce travail fut fait très-rapidement; en moins de quinze jours, il était imprimé. Le saint Prélat emprunte au vénérable patriarche de Constantinople les sentiments les plus propres à consoler et à fortifier une âme qui passe par les angoisses de l'adversité et les troubles de la conscience.

« Je souhaiterais, me dites-vous, être débarrassée de ces craintes, de ces perplexités; mais cela passe mes forces, et, quoi que je fasse, je me trouve enveloppée dans ce nuage de chagrin. Vaine excuse ! Je vous connais du courage d'esprit, et une vertu capable de commander aux flots, de les abaisser devant vous, et de vous rendre le calme parmi les bourasques de la tempête. Je veux cependant vous aider à le retrouver. Que faire donc pour y parvenir plus aisément? D'abord rappelez-vous ma précédente lettre, où je me suis étendu sur cet article, et ne manquez pas d'y joindre ce que je vous recommande aujourd'hui. Lorsqu'on vous rapportera que telle église est absolument perdue, et telle autre dans une extrême agitation; que celle-là est déjà submergée, et que celle-ci a beaucoup souffert; enfin que cette autre, privée de son pasteur, a reçu à la place un loup ravissant, qu'au lieu de pilote elle n'a qu'un pirate, au lieu de médecin un bourreau qui la déchire; affligez-vous, car à Dieu ne plaise que nous soyons insensibles à de pareilles calamités! mais néanmoins qu'une si juste douleur ait ses bornes : car si, à l'égard de nos propres chutes, dont nous sommes personnel-

lement responsables, nous avons à craindre un excès de tristesse, qui nous deviendrait pernicieux; à plus forte raison devons-nous éviter ou combattre, comme une tentation dangereuse, ce funeste accablement où nous jeterait la vue des désordres d'autrui.

« Levez les yeux en haut, voyez la couronne qui vous attend; elle mérite bien que nous supportions quelques afflictions et que nous fassions quelques sacrifices si nous voulons l'obtenir. N'est-ce pas à ce prix que notre Seigneur Jésus-Christ et les Saints l'ont achetée? Sont-ils entrés par une autre voie dans leur gloire? toute leur vie ne s'est-elle pas passée dans les douleurs, les contradictions, les persécutions? On les outrageait, on les emprisonnait, on les battait de verges, on les mettait même à mort, s'ils n'avaient pas pu se cacher ou se dérober par une fuite que protégèrent quelquefois miraculeusement les anges du ciel. Aujourd'hui ils jouissent, dans le sein de Dieu, du fruit de leur patience et de leur fidélité. Soyez fidèle comme eux, et votre place est assurée sur un trône resplendissant de lumière et de magnificence; c'est Dieu lui même qui sera votre récompense.

« Mais quel sort attend ceux qui se sont faits vos ennemis ou plutôt les ennemis de Dieu? Puisque avoir scandalisé la moindre personne, c'est un plus grand malheur que d'être abîmé au fond de la mer; que sera-ce de ceux qui ont porté de tous côtés le scandale et le trouble, bouleversé tant d'églises, surpassé en cruauté, en barbarie, et la nation la plus sauvage, et les brigands de profession; qui ont secondé les fureurs du démon et du prince des démons contre notre religion sainte, jusqu'à la rendre, pour les juifs et les infidèles, un objet de dérision; qui ont causé tant de naufrages spirituels, et précipité dans l'abîme tant de milliers d'âmes; qui ont allumé un si horrible incendie, déchiré le corps de Jésus-Christ et dispersé ses membres?... Oui, quelle punition n'attend pas ces

hommes de sang? Car si, pour se voir condamné à brûler sans fin avec les démons, il suffit de manquer de nourrir Jésus-Christ dans la personne du pauvre, que sera-ce d'avoir dévoué aux rigueurs de la faim et dépouillé tant de pauvres évangéliques, tant de vierges sacrées? Que sera-ce d'avoir, non pas négligé de leur offrir un asile, mais violé leur demeure, jusqu'à les en chasser? Que sera-ce, je ne dis pas d'avoir simplement omis la visite des malades ou des prisonniers, mais d'avoir ajouté à l'affliction de ceux-là, et injustement attenté à la liberté de ceux qui en jouissaient?...

« Vous souhaitez me donner de la consolation, lui dit-il à la fin de sa lettre, je sais que vous le souhaitez de tout votre cœur. Eh bien! la plus sensible que je puisse goûter dans mon exil, c'est d'apprendre que vous avez vous-même retrouvé la paix, que vous ne vous laissez plus abattre ni troubler par des sentiments de tristesse; non, vous ne devez pas douter du plaisir que me causeront vos lettres, quand vous m'assurerez avec une entière franchise que telles sont désormais vos dispositions.

Quel langage? comme il va au fond de l'âme! comme il remue toutes les fibres du cœur? Impossible de n'en être pas profondément ému. Mgr l'Archevêque de Vienne parle ici comme saint Jean Chrysostôme; il emprunte ses pensées et ses sentiments, qu'il ajuste à nos mœurs et à nos besoins; il sait choisir dans ses doctes et immenses ouvrages ce qui convient le mieux au caractère et au tempérament de ses diocésains. Car, nous ne pouvons en douter, Mgr d'Aviau ne s'adressait pas seulement à Mme de V., il était convaincu que l'on communiquerait son travail à d'autres, auxquels il ne serait pas moins profitable.

On nous permettra de ne pas suivre le pieux Archevêque dans les traductions subséquentes qu'il fait du même saint docteur; ce serait trop long, et nous craindrions de couper le fil des événements qui se pressent sous notre plume ; nous nous bornerons à montrer comment il vengea le Patriarche de Constantinople de l'injure atroce que lui faisaient les défenseurs officiels et officieux de l'église constitutionnelle.

Ces perfides novateurs s'étayaient d'une parole mal entendue du saint docteur pour justifier, quel que fût le vice de leur élection, la substitution des Evèques intrus aux Evèques de succession apostolique. Ils assuraient que saint Jean Chrysostôme, en adressant ses adieux aux diaconesses de la basilique impériale, les avait engagées à reconnaître l'autorité du vieil Arsace, espèce d'automate crossé et mitré du choix de l'impératrice Eudoxie, qui le faisait fonctionner à volonté sur le trône patriarcal de Constantinople, par la raison que l'Eglise ne pouvait demeurer sans évêque. Horrible calomnie, que le fameux Grégoire, évêque de Loir-et-Cher, débita le premier, et que répétèrent après lui les échos des églises départementales, pour accréditer leurs perverses doctrines ! Telle n'était pas sûrement la pensée de l'illustre Patriarche, lorsque, sur le point de partir, il donna, avec sa bénédiction, ses derniers avis aux fidèles qui l'approchaient. Son infatigable traducteur le prouve jusqu'à l'évidence, et par les démarches que le saint Patriarche fit auprès du Souverain Pontife Innocent I, qui occupait alors la chaire apostolique, pour le prier de le soutenir contre ses ennemis, et par l'énergique protestation qu'il rédigea contre le conciliabule de *Chesne* qui, au mé-

pris de toutes les règles, l'avait déposé sans l'entendre, obéissant à la haine furibonde d'une femme au pouvoir, et par les diverses lettres qu'il adressa aux Evêques, aux prêtres, aux diacres et aux fidèles qui étaient demeurés dans sa communion, au péril même de leurs biens, de leur liberté, de leur repos, et quelques-uns de leur vie. Il suffit, ajoute-t-il, de considérer dans quelle circonstance cette parole fut prononcée pour voir qu'elle ne peut s'appliquer à l'Evêque qui avait pris la place de saint Jean Chrysostôme. Le saint confesseur, abattu, épuisé, était plein de l'idée de sa mort prochaine; il disait aux fidèles qui étaient venus recevoir ses derniers avis : « Bientôt vous ne me verrez plus, « j'ai achevé ma carrière. Mon âge, mes infirmités, « un corps usé par les veilles, l'étude et les fatigues « du ministère pastoral, tout m'annonce ma fin; je ne « crois pas pouvoir supporter les rigueurs du voyage « d'Arménie. Probablement, je laisserai mes os sur ces « âpres montagnes; mais ce que je vous demande, c'est « que votre affection pour l'Eglise ne se relâche pas, « et que, lorsque quelqu'un aura été ordonné malgré « lui, sans l'avoir brigué, du consentement de tous, « vous baissiez la tête devant lui comme devant moi. » Ainsi le saint Patriarche, reprend son admirateur et son défenseur, voulait-il qu'on se soumît à l'Evêque qui serait élu canoniquement après lui; mais non au premier venu qui se porterait pour tel en même temps que lui; et les fidèles de Constantinople ne l'entendaient pas autrement; car, dit M. de Fleury, regardant toujours saint Jean Chrysostôme comme leur véritable pasteur, ils ne voulaient pas communiquer avec Arsace, et tenaient constamment leurs assemblées à

part; ce qui attira contre eux une violente persécution dont l'embrasement de l'Eglise et du sénat fut le premier prétexte.

Quelque fort et robuste que fut Monseigneur, il se trouva, à la suite de ces diverses publications, un peu fatigué ; il est vrai que, malgré son courrier et ses travaux ordinaires, il les avait menées extrêmement vite ; car, en moins de six mois, il avait traduit, annoté et livré à l'impression une série de lettres qui, réunies ensemble, pourraient former un volume in-8. Tout cela avait nécessité de sa part force veilles, labeurs, recherches, et autres soins ; or, pendant tout ce temps, il s'était livré à une continuelle tension d'esprit qui avait réagi sur les organes et attaqué le système nerveux. Aussitôt que son travail fut terminé, il reprit ses promenades accoutumées sous les grandes allées de peupliers qui bordent le lac d'Annecy, et, respirant le bon air des montagnes, il se trouva en moins de quinze jours, parfaitement rétabli. C'était, plutôt que le travail lui-même, la privation de tout exercice corporel qui avait contribué à le rendre malade; il revint à son état normal, — santé sèche et robuste, — dès qu'il put sortir et courir à travers les champs.

CHAPITRE XII.

La Législative attache de rigoureuses pénalités à l'œuvre de la Constituante. — Funeste usage que l'on en fait dans les divers départements qui se sont partagé l'ancien diocèse de Vienne. — Mgr épanche sa douleur dans un nouveau mandement. — La municipalité de Vienne s'en indigne. — Rapport du maire à ce sujet. — Observations du Prélat. — Le Souverain pontife publie un bref confirmatif de celui de l'année précédente. — Sa Grandeur l'expédie aux Evêques et aux chapitres de sa province avec une lettre de sa part. — Lettre qu'elle adresse à M. de Savines. — Peu de succès qu'elle obtient. — Fâcheuse situation du diocèse de Viviers. — Dans cette extrémité, les bons ecclésiastiques de ce pays s'adressent à Mgr d'Aviau. — Celui-ci en informe la cour de Rome, qui lui confère d'amples pouvoirs sur ce diocèse. — Une telle faveur, si grande soit-elle, ne suffit pas. — On assimile ses facultés à celles qu'ont les Archevêques de Lyon et de Paris sur les territoires abandonnés de Sens et d'Orléans — Le cardinal de Zélada lui transmet ces instructions. — Mgr d'Aviau assiste, avec plusieurs Évêques, à la bénédiction de la chapelle de la Bâtie d'Albanais. — Il fait, de là, une course au Mont-Blanc. — Ses impressions et ses remarques. — Il visite, en revenant l'abbaye de Tamié. — Le plaisir qu'il y trouve. — Ce qui le frappe le plus. — Le jugement qu'il porte sur l'abbé dom Gabet. — De retour à Annecy, il trouve une grave affaire d'officialité. — Intérêt qu'il lui porte. — Sentiment du P. Reggio. — Mgr a mis ses droits en sûreté; il s'en tient là. — Il se livre, quand l'occasion se présente, aux travaux du saint ministère. — Il prêche, au séminaire, le panégyrique de saint Vincent de Paul. — Les paroisses et les communautés ont à se louer de ses bons offices.

A la Constituante avait succédé la Législative. Que devait-on espérer de cette dernière? Marcherait-elle sur les traces de celle qui l'avait précédée? ou bien reviendrait-elle sur quelques-unes de ses dispositions!

Il ne manquait pas de personnes qui partageaient cette illusion, mais, hélas ! ce ne fut qu'un rêve de plus sur le bord du précipice. On ne tarda pas à voir que, loin de rapporter les lois qui faisaient gémir toute la France, elle ne fit que les confirmer. Que dis-je ? elle renchérit sur sa devancière, en attachant de rigoureuses pénalités à la violation des décrets qui étaient son œuvre.

Pourquoi ne pouvons-nous taire ici l'usage que l'on fit, dans les trois ou quatre départements qui s'étaient partagé l'ancien diocèse de Vienne, de ces mesures afflictives ? On s'en servit, dans ces diverses localités, pour traquer et vexer en mille manières les ecclésiastiques fidèles, qui, n'ayant pas voulu quitter leurs troupeaux, s'étaient cachés pour leur continuer secrètement les bienfaits de leur ministère. Il n'y avait rien qu'on ne tentât, armé que l'on était de peines légales, pour les forcer à s'éloigner de leurs bien-aimées ouailles. Sur les dénonciations des intrus, la police, qui avait leur signalement, les poursuivait, comme des criminels, de maison en maison. Déjà même, en quelques endroits, elle en avait fait mettre plusieurs dans la geôle du district. Ce que le saint Archevêque n'apprenait jamais dans sa solitude, sans en être profondément affligé.

En face de tant de désordres, dont les uns commençaient et les autres étaient consommés, Mgr ne peut comprimer sa douleur ; il la fait éclater de rechef dans son mandement du 3 février, pour le carême de 1792. Après avoir invité les fidèles à la pénitence et à la mortification pour fléchir la colère du Ciel, il leur rappelle sommairement les principes catholiques sur la nécessité de la foi, l'unité de l'Église, la mission divine des pasteurs du premier comme du second ordre. Puis,

tout-à-coup transporté par le rapprochement des temps anciens avec les événements qui se passent sous ses yeux, sans qu'il puisse apporter un remède au mal, il s'écrie : « A quel pitoyable état se trouve réduite l'É-
« glise gallicane, cette portion si florissante de l'Église
« universelle ! La voilà toute défigurée, et méconnais-
« sable à ses propres yeux ! Et c'est aux fureurs de ses
« propres enfants qu'elle est en proie, de ses enfants
« devenus par une soudaine perversion ses ennemis,
« ses ennemis les plus cruels ! Rien qu'on ait voulu
« respecter dans ce qu'elle a de plus précieux et de
« plus saint. On n'a rien épargné dans ce qu'elle a de
« plus auguste et de plus sacré, ni sa croyance, ni
« son unité, ni ses sacrements, ni son autorité véné-
« rable, ni son ministère. » Suivent de sages et pieuses réflexions sur le malheur de ceux qui abandonnent la voie de l'Église pour embrasser les doctrines de l'erreur et du mensonge. Où les conduisent ces ennemis de la croix de Jésus-Christ ? A l'abîme, à la mort éternelle...

La municipalité de Vienne s'indigna de cette nouvelle publication. On l'appela une pierre de scandale et un vrai tison de discordes. Le maire se chargea lui-même de faire, à la première séance qui eut lieu, le 14 février, à la maison commune de la susdite ville, un rapport sur cette pièce. Ce fut curieux d'entendre ce théologien de nouvelle espèce, à l'écharpe tricolore et au frac écourté, discuter, par devant ses collègues les conseillers municipaux, la doctrine de son Archevêque. Nous rapportons son discours comme un type de sotte ignorance et de ridicule vanité ; il amuserait à l'impossible, s'il était permis de rire en semblable matière.

C'est absolument l'histoire du pédant qui ne veut pas seulement remontrer son curé, mais encore son Archevêque. Son ton doctoral répondait de point en point au burlesque de ses observations :

« Vous savez, Messieurs, qu'il circule dans cette ville un ouvrage imprimé sur quatre feuilles in-12, intitulé : *Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Vienne, pour le carême de* 1792.

« Cet ouvrage, sans vous en rappeler tout le texte, me présente la matière de deux questions : 1° M. d'Aviau conserve-t-il sa juridiction sur le territoire de Vienne ? 2° Quel effet produirait la publication de ce mandement et son contraste avec celui de M. Pouchot ?

« Sur la première question, je vous observerai que, suivant les canons du concile général de Nicée, il ne peut y avoir qu'un Evêque en chaque diocèse, et que telle a été constamment la doctrine de l'Église; que, suivant les conciles de Chalcédoine, de Sardique et d'Afrique, ainsi que les lois tant anciennes que nouvelles du royaume, les Evêques doivent résider dans leur diocèse ; que, suivant les livres saints, ils doivent être soumis aux puissances ; que ce refus de soumission et d'obéissance a fait vaquer plusieurs siéges, usage dont notre histoire et celle d'Espagne présentent plusieurs exemples ; enfin, que M. d'Aviau, par son éloignement pour la constitution, sa fuite et son séjour en pays étranger, a abandonné son troupeau et perdu son siége ; et que l'évêque du nouveau diocèse doit être reconnu pour tel, suivant les paroles de saint Jean Chrysostôme, aux diaconesses de Sainte-Sophie, dans le moment qu'il partait de Constantinople : « Ce que je « vous demande, c'est que votre affection pour l'Église » ne se relâche point, et que lorsque quelqu'un aura été « ordonné malgré lui, sans l'avoir brigué, et du consen-

« tement de tous, vous baissiez la tête devant lui comme « devant moi, car l'Église ne peut-être sans Evêque. »

« Sur la deuxième question, je vous prie, messieurs, de vous rappeler que l'évêque du département permet l'usage des œufs jusqu'au jeudi-saint, et M. d'Aviau jusqu'au mardi seulement : les deux mandements, opposés quant à cet objet, établissent de fait une scission dans le troupeau de Jésus-Christ ; le mode d'abstinence que chacun suivra peut être pour nos concitoyens une pierre de scandale : on en prendra un nouveau prétexte de traiter les uns d'aristocrates et les autres de schismatiques ; c'est ainsi qu'un nouveau germe de division peut exciter une fermentation dans les esprits, et troubler la paix dont nous jouissons au milieu des orages du fanatisme.

« Je ne soupçonne point notre ci-devant Evêque de vouloir exciter le trouble. Mais quelques-uns de ses partisans, moins pieux et moins éclairés que lui, n'ont pas rougi de dire qu'il était de leur devoir de soulever le peuple contre des lois contraires à la religion ; dispensez-moi, messieurs, de vous les nommer aujourd'hui. J'attends, pour vous les dénoncer, d'avoir recueilli des preuves suffisantes sur cet objet et sur des propos relatifs au corps municipal.

« Toujours l'expression amère du regret sur l'abolition d'un concordat contraire aux canons, des chapitres et communautés qui étaient purement d'institution humaine, des richesses, du crédit et de l'autorité aussi opposés à l'esprit de l'Église qu'à la doctrine de Jésus-Christ ! Il dit que *rien n'est épargné.... ni sa croyance, ni son unité, ni ses sacrements.* C'est ainsi, messieurs, qu'on égare les esprits faibles, que l'on intimide quelques consciences ; et que, sous de faux prétextes, on divise l'Église et ses citoyens : mille voix répètent depuis longtemps ces propositions qui sont comme une pierre de scandale au milieu de nous, et le tison du fanatisme.

« Telles sont les réflexions que nous croyons devoir vous faire sur le mandement dont il s'agit : pesez-en les expressions , pressentez-en les funestes effets , examinez si cet ouvrage excède les bornes prescrites par la constitution, quant à la liberté de la presse et des opinions religieuses.

Comment a-t-on pu entendre, depuis le commencement jusqu'à le fin , une semblable rapsodie ? Est-ce qu'il n'y avait personne dans cette assemblée pour protester contre les mille absurdités qu'on venait de débiter? Preuve malheureuse que les vérités catholiques s'affaiblissaient de plus en plus dans l'esprit de ceux qui avaient mordu par quelque côté à l'appât des nouvelles idées : *Diminutœ sunt veritates à filiis hominum.*

Il ne fut pas difficile à Mgr d'Aviau de montrer tout ce qu'il y avait d'insensé et de faux dans la première partie de ce rapport; aucune des autorités qu'on avait invoquées à l'appui de l'intrusion qui ne fût tronquée, ou mal interprétée, ou faussement appliquée; c'était, pour la plupart, des noms retentissants que les sectaires, marchant sur la trace de leurs devanciers, inscrivaient fastueusement sur leurs bannières pour jeter de la poudre aux yeux des simples; sa Grandeur le prouva en particulier par le concile de Nicée et le texte de saint Jean Chrysostôme, dont le sens était tout différent de celui que leur avait donné, d'après les oracles de l'Eglise constitutionnelle, le mal habile rapporteur.

Quant au second chef d'accusation, il ne le dénia pas; loin de là , il l'accepta et le défendit comme son œuvre ; mais, en ce cas, de qui venait la division? Etait-ce de Mgr l'Archevêque de Vienne ou de celui qui avait

pris sa place? Autant vaudrait alors soutenir que le droit doit toujours reculer devant la violence, afin de ne pas occasionner de scission. Principe absurde dont les conséquences mènent au triomphe de la force brutale et par là même à l'anarchie.

Sur la fin du mois suivant, le Pape publia un nouveau bref qui confirmait celui du 13 avril de l'année précédente. Cette pièce est infiniment honorable pour la très-grande masse du clergé français. Le Saint Père n'a pas assez d'éloges à donner à ceux qui ont suivi, au prix de tous les sacrifices, la ligne de leurs devoirs. Son âme surabonde de joie lorsqu'il parle de leur magnanimité, de leur désintéressement, de leur zèle, de leur dévouement au Siége apostolique. Quant à ceux qui, séduits d'abord par de subtiles illusions, sont tombés un moment dans l'erreur, mais qui, avertis par la voix du chef de l'Église, ont reconnu leurs égarements, il les reçoit dans son sein, les presse contre son cœur, les entoure de sa tendresse, comme s'ils n'avaient jamais failli. Mais pour ceux qui persévèrent dans le schisme, nonobstant ses avertissements, ses prières, ses menaces, il prononce contre eux des peines terribles, celles que le droit met entre ses mains contre les hérétiques contumaces. Encore deux fois soixante jours, et ils seront excommuniés par le seul fait de leur persistance dans les voies de l'erreur, sans qu'il soit besoin de nouvelle sentence ! Ce terme passé, il ne sera plus permis de communiquer avec eux; ils seront séparés de la communion des fidèles, retranchés du sein de l'Église, privés des sacrements et des prières publiques.

Au reçu de cette nouvelle instruction pontificale,

Mgr d'Aviau, conformément aux désirs et aux ordres du Saint-Père, la fit passer aux Évèques et aux divers chapitres de sa province. Il accompagna chacun de ces envois d'une lettre respective pour ceux qu'ils concernaient. Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici celle qu'il adressa, sous la date du 15 avril, à M. de Savines, dont les écarts devenaient de jour en jour plus déplorables.

« Monseigneur,

« Pour me conformer aux intentions du Souverain Pontife, j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointes ses lettres monitoriales données à Rome, le 19 du mois dernier. Si vous les lisez, comme je n'en doute pas, au pied de votre crucifix, avec les sentiments d'une piété vraie et d'un attachement sincère à l'Eglise, vous en serez touché. Il est impossible que cette parole apostolique, dont la haute mission est de confirmer ses frères dans la foi, ne vous éclaire pas sur les opinions que vous avez adoptées. Elle vous montrera que vous faites fausse route, et que, sous peine de périr, il faut changer de voie. Permettez-moi d'espérer que vous ne résisterez pas à cette nouvelle grâce.

Cette lettre, quelque brève et laconique qu'elle fût, était d'une grande portée ; elle était digne, pressante, engageante ; pas un mot à y ajouter, pas un mot à y retrancher ; sans pourtant qu'elle ait eu beaucoup d'empire sur l'esprit du malheureux auquel elle était adressée. Car, peu de jours après sa réception, le Prélat qui, l'année précédente, avait accordé à tous les prêtres de son diocèse, sans aucune distinction, une foule de pouvoirs qui appartiennent exclusivement au Pape et aux Evê-

ques, ajouta un nouveau scandale à ceux qu'il avait déjà donnés. Il eut l'audace de consacrer évêques deux curés de son diocèse, les sieurs Chaussi et Perbost, sans délégation aucune, sans autorisation, uniquement pour satisfaire une lubie qui lui passait par la tête.

Tout était, par suite de ce que nous venons de voir, sens dessus dessous dans le diocèse de Viviers. C'était une sorte d'apostasie générale; on racontait des choses vraiment étranges, et de l'Évêque, et de ses grands-vicaires, et de ses chanoines et de ses curés ; il n'y avait pas anecdote scandaleuse que l'on ne répandit sur leur compte, et l'on pouvait tout croire sans témérité. Quelle confiance méritaient de pareils guides? Où menaient-ils les populations qui leur étaient commises? Il n'y avait rien de mieux à faire, d'après les insinuations évangéliques, que de leur attacher une meule de moulin au cou et de les précipiter au fond de la mer...

Dans cette triste situation, les bons ecclésiastiques, car tous n'avaient pas prévariqué dans ce malheureux pays, tous n'avaient pas fléchi le genou devant Baal, ne savaient à qui s'adresser dans leurs peines et leurs embarras. Ils ne pouvaient recourir à leur Évêque ni à aucun de ses représentants, dont l'autorité était devenue plus que douteuse et suspecte à leurs yeux par la conduite qu'ils tenaient les uns et les autres vis à vis de l'Église ; ils s'adressèrent, en maintes circonstances, à leur vénéré métropolitain, Mgr l'Archevêque de Vienne, qui avait titre et qualité pour écouter leurs plaintes et leur donner de sages conseils.

Celui-ci, comme nous l'avons vu dans le chapitre X, n'avait pas attendu les derniers moments pour informer la cour de Rome de ce qui se passait dans le diocèse

de Viviers; il lui avait mandé, d'une manière assez explicite, dans le cours de l'année précédente, tout ce qu'il avait appris par la clameur publique et des lettres confidentielles, sur le danger que courait la Religion dans cette partie de sa province ecclésiastique. Sa Sainteté lui avait fait répondre, le 26 septembre 1791, par son éminence le cardinal de Zélada, qu'elle louait son zèle et le priait de continuer ses soins au pauvre diocèse de son suffragant. Elle lui accordait en même temps, comme au supérieur hiérarchique de l'Evêque de Viviers, toutes les provisions dont il avait besoin pour réhabiliter les ecclésiastiques fidèles qui pourraient être interdits ou suspendus de leurs fonctions par cet indigne pasteur.

Une telle faveur, quelque grande qu'elle fût, ne suffisait plus au besoin des populations qui dépendaient de ce malheureux apostat; ne délaissait-il pas, à l'exemple des Évèques jureurs, les paroisses de son ancien diocèse qui ne se trouvaient pas comprises dans la circon scription civile de son département actuel; il avait soudainement pris cette résolution depuis qu'il avait eu la fantaisie de faire ratifier, par les électeurs de Privas, son titre d'Évèque de l'Ardèche; et le fait était que, malgré ses dénégations réitérées à son ancien métropolitain, il s'en était exclusivement tenu là; en sorte qu'un certain nombre de paroisses de son diocèse, se trouvant par suite des nouvelles démarcations enclavées dans la Haute-Loire, la Lozère et le Gard, demeuraient tout-à-fait sans secours spirituels; car les Delcher, du Puy, les Nogaret, de Mende, et les Dumouchel, de Nimes, n'avaient aucune juridiction sur elles.

Assez longtemps la cour de Rome, dont on calomnie

les intentions lorsqu'on lui prête des tendances envahissantes, avait usé de sages tempéraments, sous prétexte de respecter des droits consacrés par les usages, envers un prélat qui méritait si peu de condescendance; le Souverain-Pontife, ému de la triste position de tant de paroisses privées de leur pasteur, chargea Mgr l'Archevêque de Vienne d'aller, autant qu'il le pourrait, à leur aide; il lui confia la même mission sur ces portions abandonnées par son coupable suffragant, qu'il avait donnée précédemment aux Archevêques de Lyon et de Paris sur les fragments de territoire que MM. de Sens et d'Orléans avaient cessé d'administrer.

Le cardinal de Zélada lui transmit les instructions du Saint-Père dans la lettre suivante :

« Rome, le 18 août 1792.

« Votre seigneurie illustrissime a raison de penser que Sa Sainteté était disposée à lui accorder pour le diocèse de Viviers les mêmes pouvoirs qu'elle a donnés à l'Archevêque de Paris sur le diocèse d'Orléans, et à l'Archevêque de Lyon sur celui de Sens. Mais, comme elle l'aura su, ces facultés n'ont été accordées aux susdits Prélats que pour certaines portions desdits diocèses, lesquelles, étant soustraites à la juridiction de leur propre Evêque par les décrets de l'assemblée nationale, avaient été abandonnées de leur pasteur légitime. Or, d'après les renseignements reçus à Rome, cela n'ayant point lieu à l'égard du diocèse de Viviers qu'on disait gouverné encore tout entier par son ancien Evêque, les facultés accordées aux susdits Archevêques ne furent point accordées à votre seigneurie dans ce diocèse.

Plus tard, votre seigneurie illustrissime m'ayant informé par sa lettre du 28 juin 1791 que dans ledit diocèse de Viviers il y avait réellement des portions comme abandonnées par cet Evêque, le Saint-Père, ne doutant point de cette assertion, vous accorda les mêmes facultés qui ont été accordées aux Archevêques de Paris et de Lyon, pour les portions abandonnées des deux diocèses d'Orléans et de Sens. Ainsi, en vertu de ma présente lettre, que j'écris au nom de Sa Sainteté, votre seigneurie pourra prendre le gouvernement spirituel des diverses portions du diocèse de Viviers, abandonnées par l'Evêque, et pourvoir à ce qui sera demandé par les ecclésiastiques qui auront recours à elle. En conséquence de cette délégation, votre seigneurie pourra encore, dans ces parties du diocèse, user des facultés accordées par Sa Sainteté à tous les Evêques et administrateurs des diocèses de France, par son bref du 19 mars dernier, déjà connu.

« Le Saint-Père aurait souhaité aussi pourvoir de la même manière au diocèse entier de Viviers, qui est plutôt conduit par un loup que par un pasteur. Mais l'autorité du Siége apostolique ne l'ayant pas encore dépouillé de la juridiction dont il a été légitimement pourvu, a eu besoin d'avoir une cause très-grave pour l'en priver.

Le Saint-Père se procurera, par le moyen de M. le comte d'Entraigues, les écrits publiés par l'Evêque de Viviers, et lorsqu'il aura acquis une nouvelle preuve de la conduite de ce malheureux Prélat, il pourra prendre alors, de son autorité apostolique, le parti le plus convenable à la chose.

Le Prélat raconta, au long, tous ces détails, à la réunion des Évêques qui eut lieu, le 24 mai, au château de la Bâtie d'Albanais, chez M. le marquis de Clermont-Mont-St-Jean, entre Annecy et Chambéry. Ce pieux sei-

gneur, d'origine française, proche parent de l'illustre famille de Clermont-Mont-Tonnerre, avait fait construire une magnifique chapelle. Il voulut en faire faire solennellement la consécration par Mgr de Juigné, archevêque de Paris, son allié, qui était venu se réfugier chez lui. Pour donner plus d'éclat à la fête, il avait invité tous les Évêques, tant français que savoisiens qui se trouvaient dans la contrée. MMgrs d'Aviau, de Leyssin, de Lengle, archevêques de Vienne, d'Embrun, de Tarentaise, ne manquèrent pas de s'y rendre. On y vit aussi les Évêques de Grenoble, de Saint-Malo, de Vaison, de Sisteron, MMgrs Dulau d'Allemans, Cortois de Pressigny, Fallot de Beaumont, François de Bovet. Le procès-verbal de la cérémonie fut, dans le temps, religieusement annexé aux registres de la paroisse du Mont-Cel, sur le territoire de laquelle se trouve l'antique baronnie de la Bâtie d'Albanais, inféodée, en 1310, à la célèbre maison de Clermont-Mont-Saint-Jean; il mentionne en tout huit prélats, sans parler d'un grand nombre d'ecclésiastiques du second ordre.

C'était presque un concile qu'une semblable réunion; du moins elle lui ressemblait beaucoup. Aussi y traita-t-on de matières ecclésiastiques. Les Prélats en profitèrent pour parler entre eux du misérable état où se trouvait la Religion en France. Chacun proposait ses difficultés et faisait ses observations. L'Archevêque de Vienne, quoique le plus jeune dans l'épiscopat, y parut avec avantage. Il étonna tous ses collègues, autant par l'étendue de ses connaissances théologiques, que par la justesse de son coup d'œil sur les événements qui déchiraient le sein de notre infortunée patrie. Mgr de Juigné, archevêque de Paris, l'âme et le conseil de cette assem-

blée, jouissait de l'entendre exposer et discuter son opinion: il reporta sur lui l'estime et l'affection qu'il avait vouées à son prédécesseur; legs précieux dont s'honora toujours Mgr d'Aviau, car il rendit amitié pour amitié et confiance pour confiance au vénérable successeur de M. de Beaumont sur le siége de Paris.

Au sortir de ce petit congrès épiscopal, où tant de sentiments furent échangés et tant d'intérêts traités, Mgr ne jugea pas à propos de revenir de suite à Annecy; il voulut auparavant, la saison étant on ne peut plus propice, faire quelques excursions sur les hautes montagnes de la Savoie. Déjà une foule de curieux, Anglais, Français, Allemands et Prussiens, avaient commencé à explorer ces pittoresques parages; surtout, il ne manquait pas parmi eux de jeunes émigrés qui, cherchant à utiliser les loisirs que leur laissait la révolution, consacraient une partie de leur temps à des courses scientifiques. Mgr d'Aviau, dont le goût pour les études sacrées ne nuisait pas à celui qu'il avait toujours eu pour les sciences naturelles, sans se mettre à leur suite, se dirigea du même côté. Il visita, le bâton ferré à la main, Chamounix, gravit le Montanvert et alla jusqu'aux glaciers. Il avait avec lui son *cicerone* accoutumé, M. Besson, grand-vicaire de Mgr Paget, qui partageait son goût et son amour pour les sciences naturelles.

Ces grandes créations, ces magnificences de la nature, ces terres phénoménales, tout élevait et ravissait son âme. Il aimait à voir ces pics qui se perdent dans les nues, ces neiges éternelles superposées les unes au-dessus des autres jusqu'à ce que l'avalanche vienne en détacher quelques parties, ces mers de glaces qui, au milieu de

régulières cristallisations, présentent mille accidents bizarres, de singulières imitations, des effets d'architecture à grandes proportions, des pyramides, des flèches, des maisons, etc. Le froid géologue, en étudiant toutes ces merveilles, s'épuise en vains systèmes, en combinaisons inutiles, en suppositions gratuites pour expliquer ces grands bouleversements diluviens. A peine si les premiers sentiments d'admiration, que les spectacles solennels de la nature jettent bon gré malgré dans son âme, l'engagent à remonter vers la cause suprême de toutes les choses visibles et invisibles.

Accoutumé à rattacher à ce grand principe, sans lequel on n'explique rien et avec lequel on explique tout, les effets qui demeureraient inexplicables si l'on n'y recourait pas, Mgr voyait le doigt de Dieu partout, dans ces terres calcaires, dans ces roches granitiques, dans ces masses pyramidales de glaces, dans ce sage équilibre de neiges qui tombent avec celles qui se fondent. Il faisait remarquer à son fidèle compagnon de voyage cette toute puissante main qui a tout créé et conserve tout, et il prenait de là occasion, comme le prophète royal, de bénir la divine Providence dans les œuvres de la création. *Mon Dieu!* s'écriait-il, *que vous êtes admirable! que vous êtes grand! c'est vous qui avez fait, et les montagnes, et le soleil, et tout l'univers.*

En revenant du Mont-Blanc, le Prélat rencontra sur sa route un autre sujet qui n'était pas moins digne de son admiration, nous voulons dire la riche abbaye de Tamié sur le col de la chaîne secondaire des Alpes Pennines. Il s'y arrêta, disent les notes que nous tenons de son compagnon de voyage, quelques jours; jours de paix et de bonheur pour lui! jours de quiétude et re-

pos pour son âme! Là, du moins, point de bruit, point d'agitation, point de vaine sollicitude. Tout était calme, paisible, silencieux : à peine si l'on y connaissait la grande révolution qui ébranlait le globe! On y priait avec ferveur, on y méditait avec fruit, on y bêchait la terre le reste de la journée. Comment avec de telles habitudes pourrait-on s'occuper des choses de ce bas monde?

Mgr s'y arrêta avec d'autant plus de plaisir qu'il ne se trouvait pas tout à fait étranger à cet établissement. Car, n'était-ce pas de son diocèse qu'était sortie dans le temps la pieuse colonie qui l'avait fondé? Saint Pierre de Tarentaise, son premier supérieur, était né dans les environs de Vienne; il avait été de plus élevé dans cette ville, et initié à la vie religieuse dans une abbaye qui n'était pas bien distante. Dès-lors, il y avait, en quelque sorte, des liens de parenté ou d'affinité spirituelle entre le célèbre voyageur et la communauté qui le recevait.

Ce qui, du reste, le frappa le plus dans ce monastère, ce furent moins la magnificence de ses constructions, la belle culture de ses terres, le défrichement de ses forêts, son lac artificiel, ses aqueducs de marbre, ses immenses troupeaux paissant sur la pelouse les aromates des montagnes, que la vie sainte et pénitente des nombreux cénobites qui en faisaient partie. On ne pouvait être plus régulier et plus édifiant qu'ils ne l'étaient; après la Grande-Trappe de France, il n'y avait que le Tamié de Savoie pour la réforme de l'abbé de Rancé; le silence était observé dans le cloître comme dans les champs avec une scrupuleuse fidélité. Il y avait à peine deux ans que le prince

Charles-Emmanuel de Piémont et la vénérable Clotilde de France, son épouse, étaient venus suivre les exercices spirituels dans cette sainte solitude.

Il y avait, en ce moment, à la tête de cette maison, un jeune abbé qui était bien capable et bien digne; c'était dom Gabet, ancien garde-corps du roi Victor-Amédée, le même qui, après avoir erré avec sa communauté de retraite en retraite quand la révolution les eut chassés de leur premier désert, se fixa, en 1800, à la cime du Mont-Cenis. Ayant eu le bonheur de recevoir dans son hospice, à des reprises différentes, les deux plus grands souverains de son temps, Pie VII et Napoléon, il sut mériter l'estime de l'un et de l'autre (1). Mgr d'Aviau, bien qu'il ne l'eût pratiqué qu'en passant, l'avait discerné et apprécié à sa juste valeur; il dit en le quittant qu'il y avait dans son caractère et dans son coup d'œil quelque chose du grand abbé de Clairvaux.

De retour dans sa chère solitude, le saint Prélat trouva sur son bureau une grave affaire qui l'attendait. C'était un appel en bonne et due forme de la sentence de l'officialité de Saint-Jean-de-Maurienne au tribunal du métropolitain séant à Annecy. Il s'agissait d'une difficulté survenue entre un père et son fils, à l'occasion d'un billet que ce dernier avait souscrit et qu'il refusait de payer ; le tribunal ecclésiastique de la Maurienne s'était, nous ignorons pour quelles raisons, prononcé en sa faveur ; le père avait aussitôt, dans les termes voulus, interjeté appel à l'Archevêque de Vienne.

Mgr d'Aviau, toujours disposé à refuser les honneurs

(1) Pièces justificatives, n. VI.

qui le touchaient personnellement, n'était pas d'aussi facile composition lorsqu'il était question des prérogatives de son siége. Il les soutenait et les défendait comme un dépôt sacré qu'il avait reçu de ses illustres prédécesseurs, et qu'il devait, à son tour, transmettre intacts à ses successeurs. Aussi veillait-il avec attention, même au milieu de ce cataclysme de tous les pouvoirs et de tous les titres, à ce qu'aucun précédent ne s'établit contre les droits et priviléges de son église.

C'est pour cette raison, nous en sommes convaincus, qu'il ne traita pas légèrement la difficulté qui lui fut présentée comme juge des appelations dans cette partie de la Savoie. Il fit prier, par l'entremise de Mgr Dulau-d'Allemans, évêque de Grenoble, le révérend père S.-A. Reggio, général de nous ne savons quel ordre, mais habile praticien, de lui transmettre son avis sur cette question.

Ce dernier répondit incontinent à Mgr l'Evêque de Grenoble qui habitait pendant l'été la *villa* de Mgr Conseil, dans la paroisse de Saint-Alban, à une petite lieue de Chambéry. Nous rapportons sa lettre pour montrer qu'il ne dépendit pas de Mgr d'Aviau d'exercer, en faveur des appelants de Saint-Jean-de-Maurienne, ses droits et prérogatives de métropolitain.

« Chambéry, 12 juillet 1792.

« La question que vous me faites l'honneur de me proposer, Monseigneur, par votre obligeante lettre d'hier, peut donner lieu à plusieurs difficultés.

« Mgr l'Archevêque de Vienne se trouvant à Annecy, dans sa province ecclésiastique, il semble qu'il

pourrait y exercer sa juridiction, en qualité de métropolitain, puisqu'il est dans l'un des diocèses qui en relèvent; et quoique, suivant l'usage, son tribunal doive être établi dans le palais de sa résidence ordinaire ou du moins dans sa ville métropolitaine, la nécessité pourrait, à la rigueur, excuser les actes de juridiction qu'il ferait hors de son diocèse, mais dans sa province.

« Les plus fortes oppositions qu'on pourrait lui faire, seraient de lui dire qu'il s'agit ici de l'exercice de la juridiction contentieuse, et que, dans ce cas, l'usage constant de la Savoie comme de la France est que les métropolitains n'exercent cette juridiction que par leurs officiaux; or, monseigneur de Vienne n'a pas son official avec lui, et, du reste, celui-ci est plus strictement obligé, en ces cir constances, de ne remplir ses fonctions que dans la ville archiépiscopale; d'où il résulte nécessairement une ambiguité qui vicierait la sentence que pourrait porter le Prélat dans l'affaire de Saint-Jean-de-Maurienne.

« Mais laissons de côté ces doutes; ce n'est pas le cas de les examiner plus à fond; j'entrevois une difficulté qui, à elle seule, obsterait à tout exercice de la juridiction de ce métropolitain et de son official, même dans les états de Sa Majesté Sarde; et c'est la même par laquelle tous les procès civils ventilants par-devant le sénat, tant de Savoie que de Nice, qui intéressent les Evêques ou autres corps ecclésiastiques ou religieux, que l'Archevêque nonce de France a prétendu supprimer, sont restés en suspens; la même par laquelle on n'a pu reconnaître la juridiction de Mgr l'Archevêque de Besançon, en son vivant, sur le diocèse de Belley vacant, partie de Savoie, et on n'a pu admettre le vicaire-général nommé par lui, nonobstant le pressant besoin du susdit diocèse, d'avoir un administrateur légitime, surtout pour parer aux inconvénients très-graves qui en résultent par le défaut de dispenses matrimoniales; la même par laquelle toutes

les provisions de la juridiction gracieuse de Mgr l'Evêque de Glandèves, étant encore en fonctions épiscopales dans la ville d'Entrevaux, touchant la partie de son diocèse qui s'étend dans le comté de Nice, n'ont pu, depuis 1791, obtenir l'*exequatur* du sénat de Nice : et cette difficulté est si forte que Mgr l'Archevêque de Vienne ne pourrait, dans les circonstances présentes, obtenir la faculté d'exercer, soit par lui-même, soit par un official, sa juridiction de métropolitain dans le duché de Savoie; le roi, aussi bien que le sénat de Chambéry, s'y opposerait sans aucun doute.

« Cependant, comme un tel obstacle n'arrive qu'accidentellement, à cause des circonstances du temps présent, et que ce n'est pas par un refus de justice ni par un autre fait qui dépende de Mgr l'Archevêque de Vienne, il peut être assuré que cette opposition ne portera aucun préjudice à sa juridiction, et n'aura aucune suite fâcheuse contre lui. Aussitôt que les mêmes circonstances auront cessé, ce que nous avons lieu d'espérer avant peu de temps, tout recours de l'appelant au sénat n'aurait aucun effet; car cette magistrature suprême ne s'attribuerait jamais la connaissance d'une cause qui ne peut pas lui appartenir; elle n'aurait aucun prétexte pour admonester un Prélat, parce qu'il n'a pas fait une chose qu'il ne peut pas faire dans le moment présent; de cette manière, il faut laisser l'affaire en suspens comme beaucoup d'autres bien plus pressantes, sans préjudice néanmoins des parties qui pourront agir lorsque les tribunaux compétents seront ouverts de nouveau pour elles.

« Voilà, Monseigneur, la réponse que je puis faire à votre Grandeur, et qu'elle peut communiquer à Mgr l'Archevêque de Vienne pour tranquilliser ce très-digne Prélat. S'il ne peut pas momentanément exercer sa juridiction comme métropolitain, qu'il soit assuré d'en reprendre l'exercice dans des temps plus heureux. Elle

n'en souffrira même ni diminution, ni altération, ni enfin le moindre préjudice.

« Je m'étais proposé, Monseigneur, d'aller cet aprèsdîner à Saint-Alban, pour vous faire de vive voix la réponse que j'ai l'honneur de vous adresser; mais il ne me sera pas possible de réaliser mes vœux; on vient de m'écrire un billet pour m'inviter de me rendre à quatre heures précises au bureau de l'hôpital des Incurables; je crois qu'on doit y traiter une affaire importante.

« Daignez, Monseigneur, vouloir toujours me continuer l'honneur de vos ordres; vous serez content, j'espère, et de l'empressement et de l'exactitude que je mettrai à les remplir; ce sera toujours une bonne fortune pour moi, quand je trouverai l'occasion de vous réitérer l'assurance du respect profond avec lequel je me fais gloire d'être,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et obéissant serviteur,

« Reggio, A. F., *général.* »

Mgr l'Archevêque de Vienne fut pleinement satisfait de cette réponse; il ne songea plus à donner suite à l'affaire de Saint-Jean-de-Maurienne qui avait été apportée à son tribunal; ses droits et titres de métropolitain étaient mis en dehors de toute contestation. Le saint Prélat n'en voulait pas davantage; on ne pouvait tirer de ce précédent aucune induction défavorable à son autorité; sa juridiction restait la même, pleine et intacte, sur la plus grande partie du duché de Savoie; car il ne tenait pas à lui, dans cette circonstance, de ne pas l'exercer. Mais hélas! en ce moment se préparaient de nouveaux événements qui allaient jeter encore

plus de trouble et de confusion dans l'Eglise savoisienne.

Tout ce travail de cabinet n'empèchait pas Mgr de se livrer aux exercices du saint ministère lorsque l'occasion se présentait; il suffisait de lui exprimer qu'on aurait besoin de sa présence ou de ses services dans telle ou telle circonstance; à l'instant même, il quittait ses livres, sa correspondance, ses compositions, la douceur de sa retraite, pour se mettre à la disposition de ceux qui le demandaient; et cela sans murmure, sans regrets, sans nuage autour du front, défauts que se passent trop souvent certains personnages en réputation de piété, lorsqu'ils sont arrachés à des occupations favorites; au contraire, son air était riant, son visage épanoui, sa parole empressée ; on voyait, on sentait qu'on lui faisait un véritable plaisir en le priant d'être utile; c'était, en vérité, lui, plutôt que le sollicitant, qui paraissait être l'obligé en ces sortes d'occasions.

Car, dispensateur des saints mystères, rien n'égalait le bonheur qu'il éprouvait, quand il pouvait employer utilement son temps, ses veilles et son ministère en faveur du troupeau chéri du Sauveur; il ne regardait pas s'il était séparé de la portion qui lui était échue en partage par une rivière ou une montagne; son zèle effaçait toutes les lignes tracées par la main de l'homme, lorsqu'il s'agissait de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. « Un Évèque[1], disait-il, a « plus que tout autre le cœur catholique; il ne doit « voir dans l'Église universelle qu'un seul et même « troupeau, sous la conduite du suprême Pasteur; sa « mission de zèle et de prière ne connaît d'autres bornes « que le temps, et d'autres limites que l'univers. »

La douce hospitalité que reçut Mgr au séminaire d'Annecy fut pour lui un motif de plus de se prêter à tous les désirs des pieux directeurs de cet établissement. Il était si sensible aux moindres attentions qu'on avait pour lui, qu'il ne savait comment en témoigner sa reconnaissance; il eût voulu se multiplier pour acquitter cette dette du cœur. Mais delicats et réservés, comme il sied à tous ceux qui ont de la dignité dans le caractère et de la générosité dans l'âme, MM. les directeurs du séminaire n'abusèrent point de la complaisance de leur vénérable métropolitain. Seulement, aux grandes solennités de la maison, ils le prièrent quelquefois, ou de dire la messe de communauté, ou de faire une petite exhortation aux jeunes lévites, ou de présider le salut du soir. Un mot de ce vénéré pontife, confesseur de la foi, électrisait les maîtres et les élèves de ce pieux asile, où se formait, sous l'égide d'habiles religieux, la jeunesse cléricale qui a fourni à l'Église de Savoie un si grand nombre de prélats, de vicaires-généraux, de chanoines, de curés et autres prêtres non moins estimables les uns que les autres.

Oh! quel beau jour ce fut pour tous que celui où il leur fut donné, le 19 juillet 1792, d'entendre de la bouche de ce noble pontife le panégyrique de saint Vincent de Paul? C'était la grande fête de la maison qui était placée sous le vocable de cet illustre serviteur de Dieu, dont le nom ne se recommande pas moins par sa charité envers les pauvres que par son zèle pour le rétablissement des séminaires. On donnait à cette solennité tout l'éclat et toute la pompe possibles; Mgr d'Annecy venait ordinairement officier; tout le clergé des environs s'y rendait. Le Prélat prit pour texte ces paroles

du livre des Proverbes, c. 10, v. 9 : *Celui qui marche avec simplicité, marche avec confiance.* Il montra aussitôt à son auditoire quelle action la simplicité chrétienne, —vertu que le monde ne connaît pas, mais que Dieu a révélée aux âmes d'élite, — avait exercée sur la vie de son héros. C'est elle qui l'a inspiré et guidé dans la plupart des travaux qu'il a entrepris pour l'utilité du prochain; c'est elle encore qui lui a servi de règle et de boussole dans les œuvres qu'il a accomplies pour sa propre sanctification.

Si nous nous en souvenons, ce n'était point un sermon de fraîche date; déjà le Prélat l'avait prêché, étant simple sous-diacre; en présence des séminaristes de Poitiers que dirigeaient également les Messieurs de St-Lazare; il y avait ajouté seulement des détails assez piquants sur les circonstances de temps et de lieu où l'on se trouvait. Dans le développement de la première proposition, il s'appesantit davantage sur le zèle et l'intérêt qu'avait montrés saint Vincent de Paul pour la réforme des séminaires, dont l'impiété jalouse avait tant de fois entravé la marche. Dans celui de la seconde, il s'attacha à faire sentir aux jeunes lévites qui l'écoutaient, l'éloignement que Vincent de Paul témoigna toujours pour les nouveautés; nous nous bornerons à cette dernière citation, qui était tout-à-fait pratique pour eux, en présence des jours mauvais qui s'avançaient à pas de course sur l'horizon naguères si paisible de la Savoie.

« Le monstre de la nouveauté, s'écrie-t-il en parlant du jansénisme naissant, cachait sous les fleurs ses tortueux replis. C'est un ami trop peu connu qui affecte de grands

dehors de piété, et dont la bouche hypocrite ne s'ouvre que pour déplorer l'ignorance de son siècle, la perte de l'esprit primitif, l'oubli profond de la sainte discipline. A l'abri de ces grands mots, il hasardera ensuite quelques maximes d'une doctrine pernicieuse, mais subtile par elle-même et habilement déguisée. Quoi encore? des disciples zélés se joindront à l'apôtre du nouvel Evangile, pour séduire le saint Prêtre. Dès qu'il a reconnu l'erreur, il la déteste : *Simul sensit et exhorruit* (1). Vous croyez apparemment que pour la combattre il va entamer de longues et vives disputes; car sa science n'est-elle pas connue? Quand nous l'avons entendu, écrivait au Souverain Pontife le fameux Evêque de Meaux (2), nous avons trouvé en lui un de ces hommes dont l'apôtre saint Pierre dit qu'ils sont les organes de la Divinité : *Si quis loquitur, quasi vir Dei* (3). Et sans doute il ne craignait pas de succomber en défendant les dogmes catholiques. Mais c'était par la simplicité que sa foi devait se soutenir. Je ne veux point ici, mes enfants, vous entretenir de mes idées; je rapporterai ses paroles : « Les partisans des nouveautés étaient de mes « amis, et qui pourrait exprimer la peine qu'ils ont prise « pour me persuader leurs sentiments? Je leur opposais « l'autorité du concile de Trente : mais voyant qu'ils con- « tinuaient; au lieu de leur répondre, je récitais tout bas « le symbole. Voilà comment je suis demeuré ferme en « la bonne croyance (4). » Il observe ensuite le conseil ou plutôt le précepte de saint Paul, et rompt tout commerce avec de pareils amis : *Hæreticum hominem post unam et secundam correptionem devita* (5).

(1) Brev. Rom. ; lect. II, noct.

(2) Lettre au Pape.

(3) I Epît. de saint Pierre, IV, 2.

(4) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Abelly, IIIe partie, chap. 7.

(5) Epître à Tite, III, 10.

Des deux cents jeunes gens qui le virent et l'entendirent à la fête de saint Vincent de Paul, patron de leur séminaire, il n'en est aucun, parmi ceux qui vivent encore, qui ne retrouve quelque émotion au souvenir des choses aimables qu'il leur dit. Quand un saint fait le panégyrique d'un autre saint, il sait mieux que qui que ce soit peindre ses vertus et les faire goûter à ses auditeurs ; ce fut ce qui arriva en cette circonstance dans l'opinion de la jeune milice ecclésiastique du diocèse d'Annecy.

Mgr ne circonscrivit pas son obligeance dans l'intérieur du séminaire; quelquefois il allait, sur l'invitation des autorités respectives, prêcher dans les paroisses voisines et dans les communautés religieuses. Son langage tout apostolique produisait partout la plus vive impression. On aimait l'entendre parce qu'il venait du fond du cœur, qu'il était le résultat d'une profonde conviction, qu'il n'avait rien d'étudié, d'affecté, d'humain ; il était exclusivement dirigé, comme celui de saint Paul, à montrer l'esprit et la vertu de Dieu.

Le modeste métropolitain jouissait doublement lorsqu'il pouvait rendre service à son suffragant. Il le remplaçait avec empressement dans tous les offices et emplois que son état de santé ou un surcroit d'occupations ne lui permettait pas de remplir. *Je suis heureux,* disait-il, *quand je puis faire quelque chose pour un collègue qui m'a accueilli avec tant de bienveillance et de bonté.* Sentiments admirables qui relèvent d'autant plus un supérieur qu'il s'abaisse davantage, à l'exemple du divin Maître, au-dessous de ses inférieurs dans la hiérarchie sociale!

CHAPITRE XIII.

La Savoie commence à n'être plus sûre pour les émigrés français. — Les troupes républicaines y entrent, sous la conduite du général Montesquiou. — On fuit de toutes parts. — Quelques détails sur cette débâcle. — Mgr d'Aviau se dirige du côté de l'Italie. — Bel acte de sa charité pendant le trajet. — En moins de quatre jours, il arrive à Turin. — Comme il y est reçu. — Il profite de l'accueil qu'on lui fait pour rendre un service important à ses compagnons de fuite. — Tout ce que fait Pie VI pour les ecclésiastiques français dans les légations — Il appartenait à Mgr l'Archevêque de Vienne de lui écrire, au nom de ses collègues réunis à Turin, une lettre de remercîment. — Le Prélat ne fait pas un long séjour dans cette ville, dont la situation est si précaire. — Il pense que Novare lui convient mieux; pourquoi ? — C'est en vain que le Cardinal-Evêque de Verceil veut le retenir. — Mgr de Novare n'est pas plus heureux avec lui. — Il se retire purement et simplement chez les barnabites de cette ville où il passe son quartier d'hiver. — Il a le bonheur d'y recueillir une foule de nouveaux proscrits que la Convention vient de faire. — Où prenait-il pour ses aumônes? — Quand il ne peut plus donner, il recommande. — On apprend à Novare la mort du roi; l'impression qu'elle y produit. — Personne n'en est plus affecté que Mgr d'Aviau; d'où vient cela ? — Il officie au service funèbre qu'on lui fait. — Tout ce que cette cérémonie eût d'entraînant et de touchant — Sa Grandeur, pour se distraire, fait une course à Milan, dont elle visite le dôme, la chapelle de Saint-Charles et l'église de Saint Ambroise — Elle voit aussi beaucoup l'ancien nonce de France qui est retiré dans cette ville. — Quelles idées ils échangent entre eux relativement aux évènements. — Un mot avec l'archevêque de Milan.

La paisible terre de Savoie, première station d'un grand nombre d'émigrés, devenait de jour en jour moins sûre pour eux. Le sol de ce pays hospitalier, ébranlé par les secousses réitérées d'un mauvais voisinage, tremblait sous les pieds de ses habitants. On s'at-

tendait d'un moment à l'autre à voir ce peuple en délire, qui venait d'emprisonner son roi et de massacrer ses prêtres, passer la frontière avec ses idées de propagande et ses fureurs. Ces appréhensions terrorisaient tous les esprits et glaçaient tous les courages; il semblait que chaque soldat de l'armée française était un des égorgeurs des 3 et 4 septembre à l'Abbaye, aux Carmes, à Bicêtre.

Cette impression n'avait pas eu le temps de s'effacer, lorsque le général Montesquiou, déserteur des principes de sa famille, infidèle aux traditions de sa caste, oubliant ce qu'il devait à *Monsieur*, frère du roi, dont il avait été le premier écuyer, pénétra en Savoie, sous prétexte d'apporter à ce pays le bienfait de la liberté. Il parut tout-à-coup aux portes de Chambéry, le 22 septembre 1792, à cinq heures du matin. Son armée, divisée en deux colonnes, avait marché toute la nuit; la première avait suivi les gorges de Chapareillan; la seconde, celles du Pont-de-Beauvoisin. A une heure donnée, elles firent leur jonction sous les murs de la citadelle qui fut aussitôt évacuée, et entrèrent, sans coup férir, dans la ville. Les Chambérigeois n'étaient pas encore bien éveillés, quand ils virent les Français bivouaquer dans les rues et sur leurs places.

A cette nouvelle, la panique est à son comble; l'arrivée des Cosaques aurait moins inspiré de terreur; on fuit devant les Français comme autrefois devant les Vandales. Les troupes sardes, plus accoutumées à parader qu'à se battre, sont les premières à lâcher pied il n'y a point de combat, point de résistance, pas même de négociations. On ne songe qu'à se sauver avec les premiers bagages qui tombent sous la main.

Ce fut un horrible spectacle que cette sortie précipitée de Chambéry; femmes, enfants, vieillards, tous s'en allaient dans un épouvantable pêle-mêle. Vous eussiez vu, dans ce désordre affreux, de grands seigneurs de la cour, de vieux marquis, de nobles douairières confondus dans la foule avec leurs valets. De jeunes mères, qui nourrissaient leurs enfants, les emportaient comme elles pouvaient sur leurs bras; les malades, que la frayeur avait achevé d'abattre, se faisaient mettre en litière, ou sur un mauvais char à bancs, pour se soustraire à la poursuite du vainqueur. Personne même n'osait retourner la tête en arrière, de peur de rencontrer celle de l'ennemi.

Les routes n'étaient pas assez spacieuses pour cette multitude de fugitifs épouvantés; ils se jetaient, les uns à travers les champs, les autres dans les plus étroits sentiers, la plupart dans le premier chemin qui se présentait. Heureux encore quand ils pouvaient rencontrer sur leur passage, au pied de quelque montagne, ou bien au fond de quelque vallée, une métairie, une maison recouverte de chaume, une cabane de berger pour se reposer un instant et se ravitailler! Car, pris à l'improviste, beaucoup étaient partis sans provision de bouche, et, pour comble de malheur, ils n'en trouvaient pas le long des routes. Les troupes piémontaises en se retirant, soit nécessité, soit tactique, avaient entièrement affamé le pays. Et, pardessus le marché, une pluie battante, un déluge d'eau, une averse, comme on en voit peu, continue et froide, tombait sur ces malheureux depuis leur départ de Chambéry. Ils étaient exténués, abattus, inondés; l'eau découlait de leurs vêtements comme s'ils avaient été trempés dans l'un des torrents qui descen-

daient à grand fracas des montagnes; avec cela point de linge, point d'habit de rechange.

L'alarme ne fut pas moins grande à Annecy qu'elle ne l'avait été à Chambéry. De cette ville elle s'était communiquée comme une étincelle électrique à toute la Savoie. On ne voyait de toutes parts que des fuyards, presque tous à pied, sans distinction d'âge, de sexe, d'état, de condition, de rang. Évêques, prêtres, nobles, roturiers, marchands, artisans, métayers, tous fuyaient du côté de la Suisse ou de l'Italie. Mgr d'Aviau, entraîné par la foule, prit cette dernière direction. Il partit avec M. Bertholet, son grand-vicaire, dans la nuit du 22 au 23 septembre, qui était le soir même de l'entrée des Français sur la frontière sarde. Ceux qui le rencontrèrent dans cette débâcle nous ont raconté qu'il avait, comme les plus simples voyageurs, le bâton à la main et le havre-sac sur les épaules. Son aménité et sa douceur de caractère, fruits d'une paix inaltérable, ne l'abandonnèrent pas un seul instant durant ce pénible trajet. Il était le premier à égayer les malheureux, et à partager avec eux le peu de ressources qui lui restait.

Nous nous sommes laissé dire par une personne digne de foi, témoin oculaire du fait, qu'à l'intersection des routes d'Annecy et de Chambéry, il se chargea du petit bagage d'un pauvre prêtre qui ne pouvait plus marcher. Cet infortuné, accablé de lassitude, tombait à chaque instant et ne se relevait qu'avec peine. Personne ne songeait à le soulager; chacun pensait à soi-même dans ce moment critique. On fuyait comme si l'on avait été poursuivi par les Français l'épée dans les reins. Le Prélat s'arrêta pour l'aider à se redresser, jeta son paquet sur le sien, et lui donna le bras pendant

une partie du chemin. Ce bon vieillard ne connaissait pas celui qui lui rendait ce généreux service; il ne le sut que plus tard, et alors il ne se pardonna pas d'avoir abusé de la complaisance de l'illustre Pontife; une telle charité et une telle humilité sont au-dessus de tout éloge.

Infatigable marcheur, Mgr laissait toujours derrière lui ses compagnons de route. Seulement il avait soin, lorsqu'il s'en apercevait, de ralentir le pas pour les attendre. En moins de quatre jours il fit à pied, par les gorges escarpées de la Tarantaise et de la Maurienne, le trajet d'Annecy à Turin. La bonté si connue de Clotilde de France, sœur de Louis XVI, mariée au prince royal de Piémont, avait attiré dans cette ville une myriade d'émigrés français. Cette pieuse princesse, que les pauvres de Paris et de Versailles avaient tant regrettée, faisait tout ce qu'elle pouvait pour procurer une seconde patrie à ceux qui venaient de perdre la leur. Dans son inépuisable charité, elle ne mettait d'autres bornes à sa générosité que celles de son pouvoir. C'était vraiment un cœur Bourbon que le sien, c'est-à-dire bienfaisant par instinct et jusqu'à la prodigalité. Tous les malheureux étaient ses amis, et tous les Français ses frères.

Mgr d'Aviau trouva dans la capitale du Piémont un accueil plein de bienveillance et d'égards. On ne le regarda pas comme un étranger; on le traita presque à l'égal d'un dignitaire, d'un fonctionnaire de l'État. Son titre d'Archevêque de Vienne lui donnait, ou comme métropolitain, ou comme primat, une haute juridiction spirituelle sur toute la Savoie. Il fut reçu en cette qualité par les princes et princesses de la cour de Sardaigne

avec une grâce et une amabilité dont on ne se fait pas d'idée. Les Évêques savoisiens, qui avaient été emportés comme lui dans la bagarre de leur pays, furent presque offensés de cette préférence (1).

Le Prélat profita de cette bienveillante disposition des esprits en sa faveur, pour rendre un service éminent à ses pauvres compagnons de fuite. Ceux-ci s'étaient dirigés comme lui du côté de Turin où ils espéraient trouver des connaissances, ou des correspondants de leurs familles, ou enfin des secours; quand, après cinq ou six jours de marche, ils furent arrivés aux portes de cette ville, ils ne purent pas y entrer. Le roi, effrayé du nombre toujours croissant des proscrits qui se jetaient dans cette partie de ses états, avait donné ordre de n'en plus recevoir : il craignait, en les accueillant en trop grand nombre, d'éveiller les susceptibilités de ses dangereux voisins, et de leur fournir un prétexte de passer les Alpes; tout alors eût été perdu pour lui.

Cette mesure, commandée par la politique tremblante qui dirigeait tous les actes de ce gouvernement, parut bien sévère à cette multitude de malheureux fugitifs; peu accoutumés pour la plupart aux marches for-

(1) L'archevêque de Vienne comptait jadis, dans sa métropole, hors France, les sièges épiscopaux de Chambéry, d'Annecy et de Maurienne, et, dans sa primatie, toujours hors France, le siège archiépiscopal de Tarentaise ou de Moutier. Ce dernier avait été détaché, selon l'opinion la plus probable, en 445, de la province d'Arles, par le pape saint Léon III qui en fit une métropole; il ne cessa pas pour cela, selon le réglement du même pape, d'appartenir à la *primatie* de Vienne. Plusieurs souverains pontifes depuis, entr'autres saint Grégoire III, en 731, Nicolas I, en 1118, et Calliste II, en 1119, avaient confirmé la précédente disposition. Chorier. *Etat politique du Dauphiné*, p. 200 et suivantes.

cées, ils ne pouvaient aller en avant ni retourner en arrière. Ils avaient d'ailleurs, comme ils étaient partis à la hâte, épuisé les faibles ressources qui se trouvaient sur eux au moment de la déroute, et ils avaient besoin de remonter leur bourse dégarnie. Quelques-uns d'entre eux avaient des lettres de crédit sur Turin, ou du moins comptaient y trouver des amis qui leur feraient des avances de fonds. Dans cette extrémité, ils écrivirent à Mgr l'Archevêque de Vienne dont ils avaient plus d'une fois expérimenté la charité, pour le prier de solliciter pour eux la permission d'entrer dans Turin. Leur dessein n'était pas de séjourner dans cette ville déjà encombrée par une foule d'étrangers; ils ne demandaient, pour ainsi dire, qu'à la traverser, afin de recueillir en passant quelques secours.

Toujours empressé, quand il s'agissait d'obliger les malheureux et surtout ses infortunés compatriotes, le saint Prélat se rendit sur le champ chez Mgr le cardinal de Costa, archevêque de Turin, président du conseil des ministres, pour y porter leurs supplications; à leurs prières il joignit les siennes, et plaida de son mieux leur cause auprès de son Éminence. Mais celle-ci, vivement affectée, disait-on, de la blessure qu'avait reçue son neveu, Eugène de Costa, sur un des cols que les Français venaient d'emporter, ne se prêtait pas de bonne humeur aux désirs qui lui étaient exprimés. Au reste, l'ordre du roi était formel et précis; il n'y avait pas moyen de l'éluder ni de l'adoucir. Cependant, à la fin, le Cardinal-secrétaire d'État, sur les instances réitérées du noble et pieux intercesseur, prit sur lui d'accorder à un certain nombre de pétitionnaires la permission qu'ils demandaient;

il les autorisa donc à demeurer dans la ville royale tout le temps qu'ils jugeraient nécessaire pour réparer leurs forces et voir les personnes qui pouvaient leur être utiles.

La plupart des ecclésiastiques qui, à l'approche de l'armée française, avaient franchi les Alpes pour mettre entre eux et leurs persécuteurs le plus d'intervalle possible, s'étaient retirés dans les légations. Pie VI, dont les paternelles entrailles s'étaient si vivement émues au récit de nos malheurs, leur avait ouvert ses États avec tout l'empressement qu'on peut attendre du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Il avait recommandé aux Cardinaux-Légats de les recevoir et de les soigner comme de généreux confesseurs de la foi.

On racontait tous les jours de nouveaux traits de sa générosité et de sa munificence envers les prêtres français que le flot révolutionnaire avait poussés jusques dans les légations. Là, c'étaient d'immenses secours d'argent qu'il leur envoyait de Rome, bien que le trésor public, déjà grevé de beaucoup de dettes, fût aux expédients pour suffire à ses dépenses ordinaires; ici, il adressait de pressantes sollicitations aux Évêques, Prêtres et simples fidèles, pour les engager à tendre, autant qu'ils le pourraient, une main charitable à tant de dignes confesseurs de la foi; ailleurs, il écrivait aux divers princes d'Italie pour les inviter, au nom du Dieu des miséricordes, à réclamer des subsides en faveur des malheureux ecclésiastiques qui souffraient cruellement persécution pour la justice. Sa Sainteté, comme on peut le voir dans la collection des pièces émanées du trône pontifical, exhortait spécialement les monastères, les pieuses congrégations, et autres associations

religieuses, sous quelque nom qu'elles existassent, à entrer dans ses vues de miséricorde et de charité; elle voulait que chaque maison se chargeât, sans aucune exception, voire même les Capucins et autres mendiants, d'un certain nombre d'ecclésiastiques émigrés(1).

Mgr d'Aviau, dont les sentiments n'étaient pas moins délicats et élevés qu'ils étaient charitables et officieux, proposa aux Évêques, que la dernière bourrasque avait réunis à Turin, d'écrire collectivement au Souverain-Pontife, pour le remercier du tendre intérêt qu'il daignait porter aux prêtres français. Tous applaudirent à son idée, et le chargèrent de rédiger, en forme d'adresse, leur épître gratulatoire.

Cette lettre est datée du 1er novembre 1792; elle porte visiblement l'empreinte de l'Archevêque de Vienne. Son âme pieuse et reconnaissante s'y révèle à chaque ligne. Nous en extrayons quelques phrases pour montrer l'attention délicate de celui qui l'a écrite sous la dictée de son cœur :

« Très-Saint Père, pouvons-nous n'être pas pro-
« fondément touchés de tout ce que vous daignez
« faire en faveur des prêtres français que la fidélité à
« leurs devoirs a bannis de leur patrie? Vous vous
« montrez, à leur égard, le père le plus tendre et le
« plus compatissant. Aucun sacrifice ne vous coûte
« pour venir à leur secours. Votre sollicitude pastorale
« leur a ouvert ses États et leur a procuré des asiles
« dans leurs malheurs. Soyez-en mille fois béni! Que
« le Dieu, dont vous imitez les miséricordes et dis-

(1) Voir la collection d'Auribeau.

« pensez les grâces, vous donne en retour ses célestes « récompenses! Notre voix ne lui sera pas indifférente, « car c'est celle des Évêques français qu'un vent d'orage « a rassemblés dans la capitale du Piémont; ils se font « auprès de votre Sainteté les interprètes de leurs « dignes coopérateurs. »

En tête des signatures figure celle de Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne; huit autres Prélats, récemment arrivés des bords du Var à Turin, ont ensuite apposé leurs noms : ce sont MMgrs de Grasse, de Nevers, de Fréjus, de Vence, de Toulon, de Saint-Claude. Nous n'avons pas pu lire la signature des deux derniers.

Mgr ne fit pas un long séjour dans cette ville; six semaines lui suffirent pour connaître la situation du pays. Il n'y avait plus dans le Piémont, depuis l'entrée des Français dans la Savoie, de sûreté pour les émigrés. Ce n'était pas que le gouvernement eût changé de disposition à leur égard; mais il n'était plus maître de la situation; il ne pouvait pas dominer les événements qui menaçaient son existence. Déjà un autre corps d'armée, sous les ordres du général Anselme qui avait combiné ses opérations avec celles du général Montesquiou, avait passé le Var et s'était jeté dans le comté de Nice. Victor Amédée, dépouillé en moins de trois mois d'un quart de ses États, tremblait avec raison pour le reste. Au dedans, rien pour s'opposer au passage de l'ennemi s'il prenait fantaisie de s'avancer dans le cœur du royaume; inquiétude vague dans les esprits, malaise indéfinissable dans le commerce, démoralisation dans les troupes qui fuyaient comme des conscrits devant le géant de la révolution. Le gouvernement, tout bien intentionné qu'il était, ne

pouvait, essayant le gantelet de fer, frapper de rudes coups et montrer de l'énergie; il eût trouvé de la résistance, ou du moins il eût été abandonné par ses propres agents dans beaucoup d'occasions. Un certain nombre de personnages, haut placés dans les administrations civiles, à l'armée, jusqu'à la cour de Sardaigne, ne dissimulaient pas leurs sympathies pour les idées nouvelles. Tout, par conséquent, présageait des malheurs et des malheurs incalculables dans un très-prochain avenir.

Ces considérations engagèrent le Prélat à chercher pour lui et son compagnon d'infortune un asyle moins près du foyer d'où partaient tant de projectiles menaçants. Il partit donc, avant que les derniers jours de l'automne n'amenassent la pluie, les brouillards, le givre, seules rigueurs de l'hiver dans ces plaines fertiles du Piémont qui touchent à la Lombardie. Novare, autrefois de la maison d'Autriche, cédée depuis peu de temps par l'empereur au roi de Sardaigne, fixa ses regards. Cette ville, par sa position topographique, offrait aux émigrés une station aussi sûre qu'agréable. Placée au pied des grandes Alpes et à l'entrée du Milanais, elle était en quelque manière protégée par la nature et par le voisinage d'une puissance qui était lasse elle-même des innovations. Les pieux habitants de cette ville se distinguaient parmi tous les autres par leur empressement et leur générosité à l'égard des ecclésiastiques que l'impiété triomphante pourchassait; ils allaient audevant d'eux sur les grandes routes, les amenaient dans leur maison et les hébergeaient de leur mieux; quelquefois ils leur faisaient préparer dans les hôtels de magnifiques repas qu'ils payaient d'avance en signe de

leurs communes sympathies. Ces soins touchants, ces douces prévenances, témoignages non équivoques de la foi des Novarais, faisaient oublier aux pauvres émigrés, et les pénibles fatigues de la route détrempée par la pluie, et les mauvaises nuits qu'ils passaient sur la paille dans les maisons des paysans, et les privations, les incommodités, les sacrifices de tout genre qu'ils étaient obligés de souffrir. Ils oubliaient même les rigueurs, les duretés, les brutalités du gouverneur de la ville qui, par boutade ou par principes, sous le règne du vertueux Amédée, se conduisait par intervalles comme un jacobin de France.

En se rendant dans cette ville, notre illustre proscrit s'arrêta un jour à Verceil qui se trouvait sur son chemin. Le cardinal de Martiniana, le même qui, après la bataille de Marengo, reçut les premières ouvertures de Bonaparte sur le rétablissement de la religion dans notre infortunée patrie, fit tous ses efforts pour le retenir près de lui. Il le pressa d'accepter, pour lui et son compagnon de voyage, un logement dans son palais. Ce Prélat avait plus d'une fois entendu parler de son mérite à la cour de Turin; il trouva cette fois que la renommée, qui embellit tous les caractères et enfle toutes les réputations, était restée au-dessous de son sujet. Il découvrit, à travers ses formes simples et presque vulgaires, un esprit supérieur, plus grand que les malheurs qui le poursuivaient.

Mgr d'Aviau, timide et réservé quelquefois jusqu'à l'excès, n'osa accepter cette aimable proposition; il eût craint de gêner ce charitable Cardinal qui avait déjà reçu dans sa ville épiscopale une foule d'émigrés

français. Les derniers événements de Nice et de Chambéry étaient encore venus augmenter le nombre des malheureux qui s'étaient réfugiés à Verceil. Son Éminence devait, avant tout, ses soins et ses assistances à ses infortunés compatriotes que la révolution de France, débordant à la fois par le comté de Nice et le duché de Savoie, refoulait dans les provinces de l'intérieur.

Instruit de la prochaine arrivée de l'Archevêque de Vienne, Mgr de Novare, prélat non moins distingué par son profond savoir que par son immense charité, lui avait fait préparer des appartements dans sa maison. Mgr d'Aviau, autant par goût que par délicatesse, refusa ses offres ; il préféra se retirer dans le couvent des Barnabites où il savait qu'il ne dérangerait personne. Ces bons religieux, heureux de la préférence que le saint Prélat voulait bien leur donner, firent tout ce qui dépendit d'eux pour lui rendre agréable le séjour de leur monastère. Ils affectèrent pour son logement les appartements qu'occupait le général de l'ordre lorsqu'il venait les visiter.

Le nouvel arrivé n'eût pas moins à s'édifier de la piété de ses hôtes qu'à se féliciter de leur empressement. Il trouva dans ce couvent ces allures graves, ces vertus austères, cette vigueur de discipline qui maintiennent un établissement à la hauteur de sa vocation. Silence, retraite, application à l'étude et à la prière, tout donnait à cette maison une mâle physionomie. Et, chose extraordinaire dans les annales monastiques, la grande aisance dont elle jouissait n'avait pas le moins du monde affaibli l'esprit de pauvreté qui est la base de toute institution religieuse. Car elle ne se servait de ses immen-

ses revenus, fruit de longues économies et de pieuses dotations, que pour secourir les pauvres et recevoir les étrangers. Aussi, plus d'une fois les émigrés français ont-ils trouvé des ressources, pour continuer leur route, dans les libéralités de ces bons pères. Rentrés dans leur patrie, dès que le calme a permis d'y respirer un air libre, ils ont raconté mille traits de générosité qui sont tous à la gloire des Barnabites novarais.

De leur côté, ces fervents religieux ne cessaient pas d'admirer la fermeté, le courage, la magnanimité de leur hôte. Sa simplicité, sa modestie, sa mise presque pauvre, avec sa taille au-dessous de la moyenne et peu fournie d'embonpoint, ne diminuaient en rien l'estime qu'ils avaient pour lui. « Il est maigre et petit, « disaient-ils dans leur italien mêlé de piémontais, « mais il est grand et bien pris de caractère. N'est-ce « pas de cette manière que saint Martin nous est repré- « senté dans la légende? Tous les Saints ont eu quelque « chose de ce laissez-aller et de cette négligence extérieu- « re. Ah! c'est qu'ils pensaient à des intérêts plus graves « et plus importants.» Leur vénération était si profonde qu'ils eussent volontiers baisé la trace de ses pas.

Mgr passa son quartier d'hiver au milieu de ces bons religieux, suivant, autant que la discrétion ou ses occupations le lui permettaient, les exercices de la communauté. Il assistait en particulier, avec assez de régularité, à tous les offices du chœur; il partageait aussi avec la même simplicité la modeste réfection des pères. S'il n'eût pas eu son habit noir et son anneau d'or qui contrastaient avec les robes blanches et unies de l'ordre, on l'eût volontiers pris pour l'un d'eux. Il est arrivé plusieurs fois à ceux qui ne le connaissaient pas de de-

mander, en voyant sa piété et sa modestie empreintes dans tout son extérieur, si ce n'était pas un novice ou un prétendant. C'est l'archevêque de Vienne, se hâtait-on de répondre, et cette réponse ne servait qu'à augmenter la surprise des curieux ou des indiscrets qui avaient fait l'interrogation.

La convention, d'horrible et sanglante mémoire, venait de remplacer la législative. A peine entrée en fonction, elle signala son avénement au pouvoir par des décrêts que n'auraient pas désavoués les décemvirs de la république romaine. Un de ses premiers actes fut la proscription des ecclésiastiques qui étaient demeurés fidèles à leurs serments. Jusqu'à cette époque on s'était contenté de leur enlever leurs bénéfices et de leur substituer des intrus; tout au plus s'était-on permis dans quelques localités de mettre en prison les *insoumis* ou *réfractaires*, comme on les appelait à cette époque, lorsqu'ils avaient pu être l'occasion de quelque trouble ou tumulte. Si, dans certaines contrées, on était allé plus loin, c'était moins le fait du gouvernement que de quelques agents subalternes qui avaient épousé chaudement le parti de la révolution. La convention ajouta à toutes ces injustices en décrétant la déportation contre tout prètre qui serait soupçonné d'exercer le ministère catholique. Elle ne s'arrêta pas là; car, peu de mois après, elle prononça contre eux la peine de mort. Cette horrible proscription, telle qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis les temps de Sylla ou de Néron, augmenta l'épouvante qui était dans tous les esprits. Les ecclésiastiques généreux et magnanimes, qui s'étaient dévoués pour exercer clandestinement leur mi nistère, se blottirent dans des trous, des cavernes, des

souterrains; quelques-uns sortirent comme ils purent de leurs retraites et passèrent à l'étranger. Mgr d'Aviau en accueillit plusieurs qui traversaient Novare; il ne regardait pas s'ils étaient de son diocèse ou d'un autre; il partageait sans distinction avec eux les faibles ressources qu'il avait entre les mains.

Tout le monde était surpris de sa générosité et de sa libéralité; on se demandait comment il pouvait faire tant d'aumônes, car enfin il était pauvre lui-même; il n'avait presque rien apporté de Vienne où ses dépenses avaient absorbé plus que son revenu; on ne croyait pas, tout calcul fait, qu'il eût même retiré ce qu'il avait déboursé pour l'expédition de ses bulles, sans parler de ses premiers frais d'établissement et de voyage. D'autre part, il recevait peu de la France; en ce moment, les communications devenaient de plus en plus rares, et les douanes se montraient infiniment difficiles pour laisser sortir le numéraire. Où prenait-il donc, pour soulager tant de malheureux? Il semblait toujours, malgré ses nombreuses aumônes, qu'il avait à offrir l'obole de l'exilé. Ne peut-on pas répondre qu'il y a des mystères de Providence qu'il ne faut pas trop chercher à approfondir. Il en était sans doute de Mgr d'Aviau comme de beaucoup d'autres Saints qui, dans le dénument de toutes choses, donnaient toujours et avaient toujours à donner. Celui qui alimente les immenses bassins d'où jaillissent les grands fleuves qui portent partout l'abondance et la fertilité, sans que personne connaisse son impénétrable secret, sait aussi au besoin rendre intarissables, à l'insu même de l'homme, les sources vivifiantes de la charité évangélique.

Quand le Prélat, à bout de ses finances, n'avait plus

rien à distribuer, il ne laissait pas pour cela de se rendre utile à ses pauvres compagnons d'infortune. Il leur donnait des lettres de recommandation, pressantes, motivées, bien différentes de celles qu'on donne à ceux dont on veut se débarrasser, pour les divers Évêques d'Italie. Ceux qui ont été à même d'en faire usage nous ont raconté de quel avantage elles leur ont été. Un mot de l'Archevèque de Vienne valait mieux que les plus élogieuses attestations. Son nom était une autorité qu'on n'invoquait pas en vain ; Cardinaux, Archevèques, Évèques, tous étaient pleins d'estime et de confiance en ses vertus.

Ce fut l'un de ces malheureux proscrits, expulsé du sol natal par les dernières calamités de la France, qui apporta à Novare la nouvelle de la mort de Louis XVI. Depuis six mois ce prince infortuné était renfermé dans la prison du Temple avec toute sa famille. Le 21 janvier de la nouvelle année, jour encadré de sang dans l'histoire de nos malheurs, sa royale tête tomba sur la place de la Révolution. A ce récit, une morne stupeur glaça tous les esprits. Les émigrés qui étaient dans la Novarèse ne voulaient pas y croire; ils ne pouvaient se persuader que la nation eût laissé égorger son roi : ce forfait dépassait leur imagination. « Non, disaient-ils, les Français, quelque égarés qu'ils « soient, ne sont pas capables d'avoir trempé leurs « mains dans le sang de leur roi; ils auront reculé de- « vant un crime que nos voisins d'outre-mer n'ont pu « laver avec toute l'eau qui les environne; leurs vieilles « affections se seraient renouvelées envers le meilleur « des monarques; et si quelque énergumène, abjurant « son titre d'homme, avait osé porter ses mains sacri- « léges sur l'oint du Seigneur, n'y aurait-il pas eu une

« démonstration généreuse de la part des Français qui
« avaient conservé leurs convictions comme leurs affec-
« tions monarchiques. Louis était si digne de l'amitié
« et de la vénération de son peuple! »

Les papiers publics, quoique moins prompts alors qu'aujourd'hui, ne tardèrent pas à venir confirmer ces déplorables nouvelles. Ils arrivèrent à Novare vers le commencement de février. La désolation fut alors à son comble parmi les réfugiés de cette ville; ils se regardaient les uns les autres avec une sorte d'effroi. Ils se demandaient ce qu'ils allaient devenir; ils rougissaient vis-à-vis des étrangers de se trouver Français. « Que
« ne sommes-nous, disaient-ils lorsqu'ils étaient seuls,
« Allemands, Italiens, Prussiens, Espagnols, Russes,
« Turcs même! au moins, il n'en reviendrait rien sur
« nous du forfait qui vient de souiller la terre de France!
« Après le déicide des Juifs, c'est le plus grand crime
« qu'une nation puisse commettre. Sa tache est indélé-
« bile; malheureux compatriotes, qu'avez-vous fait?
« prenez garde, le régicide est le signal de longues et
« affreuses calamités. » Ils prirent aussitôt le deuil et firent célébrer des messes de *requiem* pour le repos de l'âme du fils de saint Louis, qui venait d'être immolé en holocauste sur l'autel de la révolution.

Personne ne fut plus affecté que Mgr d'Aviau de la mort de l'infortuné Louis XVI. Absorbé qu'il était par la douleur, il demeura quelques jours sans sortir de son appartement. Il ne pouvait pas pleurer, tant son affliction était profonde. Son cœur était oppressé, accablé, anéanti, en présence d'un si grand crime..... Quelques larmes l'eussent soulagé!.. mais Dieu les lui refusa dès les premiers jours..... Il fallut qu'il dévorât intérieurement tout

le chagrin qu'il éprouvait; il ne voulait pas même qu'on cherchât à le consoler..... C'est que notre saint Prélat, né sur la terre classique de la franchise et de la fidélité, avait sucé, dès la plus tendre enfance, avec le lait de sa mère, un religieux attachement à la race de nos rois. Sa famille qui, dans tous les temps, avait donné des défenseurs au trône et à l'autel, s'était constamment appliquée à développer ces sentiments dans le cœur de ses enfants. Ses deux frères étaient accourus, au premier signal, avec son jeune neveu, servir la cause de nos princes dans les rangs de l'armée de Condé. Il n'avait pas besoin, lui, de ces traditions d'honneur et de fidélité, noble héritage de ses aïeux, pour déplorer le sort de l'infortuné monarque qui venait de périr sur l'échafaud, victime de sa bonté. Son cœur, livré à son propre instinct de justice et de sensibilité, lui fournissait les plus vifs comme les plus poignants regrets. En ce moment, il aimait à repasser dans son esprit les mémorables paroles que lui avait adressées Louis XVI, *ce souverain détrôné avant d'être roi*, selon l'expression de l'abbé Proyart, lorsqu'il vint prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à Vienne.

On obtint du gouvernement sarde, malgré ses transes continuelles vis-à-vis de la république française, la permission de faire célébrer, à Novare, un service funèbre pour l'auguste victime du 21 janvier. Tous les émigrés qui ne se trouvaient qu'à un certain rayon de cette ville, ne manquèrent pas de s'y rendre. Beaucoup de Piémontais de valeur, non moins distingués par leurs sentiments que par leur position sociale, voulurent aussi mêler leurs larmes à celles des pauvres exilés. Ce fut Mgr l'Archevêque de Vienne qui célébra la sainte Messe.

Des ecclésiastiques français l'accompagnaient à l'autel, tandis que d'autres, installés au lutrin, chantaient, selon le rhythme de la patrie, l'office des morts. Sa voix n'était pas nette, elle paraissait altérée; les sons ne sortaient qu'avec peine de sa poitrine oppressée.....

Cet exemple, donné par les exilés de Novare, à la tête desquels se trouvait Mgr d'Aviau, fut universellement suivi dans toute l'Italie. A Bologne, à Ferrare, à Ravenne, à Padoue, en un mot partout où il y avait des Français exilés, on montra le même empressement à prier pour l'infortuné Louis XVI, que la révolution venait d'égorger. Il y avait quelque chose d'attendrissant dans ces chants patriotiques, mêlés aux cérémonies nationales, pour honorer sur la terre étrangère la mémoire d'un monarque qui eût été l'idole de ses sujets s'il n'avait pas trop voulu en être le père. Un peu plus de confiance en lui-même et de fermeté dans ses résolutions l'eussent sauvé et la France aussi.

A la vue des nouveaux malheurs qui semblaient mettre le sceau à tous les autres, le saint Prélat, pour faire diversion à la douleur et au chagrin qui le minaient intérieurement, fit un petit voyage à Milan, qui n'est qu'à une journée de distance de Novare, lieu de sa résidence. Il y avait tant de motifs qui l'attiraient dans cette ville ! On le comprend : ce n'était pas dans ce moment celui d'une curiosité toute naturelle, quelque permise qu'elle fût à un amateur de beaux arts, à un admirateur des grands monuments. Sans doute il vit avec empressement cette superbe basilique de marbre blanc, — la première du monde après Saint-Pierre de Rome qu'elle surpasse par la richesse des matériaux qui ont servi à sa construction—, si majestueuse avec sa

croix grecque dans le transept, si animée avec ses 4500 statues qui respirent, si grandiose avec cette forêt de dômes, de flèches, d'aiguilles, de clochetons, qui se balancent dans les airs. Mais ce qui, par-dessus tout, lui causa un indicible plaisir, plaisir d'une âme pure, sainte, unie à Dieu, ce fut la chapelle tout entourée de bas-reliefs, dans laquelle repose le corps de saint Charles son patron, au milieu d'une foule de lampes d'or et d'argent qui brûlent nuit et jour. La châsse est en vermeil, et garnie de pierreries. Une multitude de pelerins l'entoure à toutes les heures de la journée.

Oh ! qui pourrait nous raconter toute la joie qu'éprouva le nouveau pélerin à se mêler et à se confondre parmi ceux qui étaient prosternés devant les reliques de son illustre patron ? Il suffit de connaître la dévotion qu'il avait en lui, pour se faire une idée du transport et du saisissement qui s'empara de son âme, lorsqu'il vit ses précieux restes à travers les cristaux de la châsse. C'était un énivrement, une douceur, une jubilation qui ne s'expriment pas; on ne les éprouve que de loin en loin, en certaines circonstances mystérieuses que Dieu ménage même à ses élus. Tout ce que le saint Cardinal avait fait pour la gloire de l'Eglise, soit par la conclusion du dernier concile œcuménique, soit par la propagation de ses décrets disciplinaires, soit par la réforme du clergé, soit par la création des institutions cléricales, lui revenait à l'esprit. Il ne se lassa pas de lui demander ses lumières et son courage; ses lumières pour discerner la vérité de l'erreur dans ces temps de trouble et de vertige où tout semblait se confondre; son courage pour lutter contre les puissances déchaînées de l'enfer qui faisaient la guerre aux saints. M. Bertholet,

qui l'accompagnait, croyait qu'il ne pourrait jamais l'arracher au tendre objet de sa vénération et de son affection.

Au sortir du dôme, —c'est ainsi que les Milanais appellent leur belle basilique, —sa Grandeur courut, en toute hâte, remplir un autre devoir qui, dans l'ordre moral, ne lui était pas moins cher. Mgr du Gnany, archevêque de Rhodes, ancien Nonce de sa Sainteté en France, —celui qui l'avait consacré dans la chapelle de Saint-Sulpice, — s'était retiré, quand les évènements politiques ne lui permirent plus de rester à Paris pour continuer ses fonctions, à Milan, sa patrie. Son vénérable fils dans l'épiscopat, Mgr d'Aviau, fut heureux de le retrouver; il lui avait voué un respect et une reconnaissance sans bornes.

L'ex-Nonce ne fut pas moins charmé de revoir celui qu'il avait introduit dans les rangs de la haute milice ecclésiastique ; il savait tout l'honneur qu'il lui faisait par sa piété, sa sagesse et sa fermeté. Il lui donna des détails piquants sur les dernières années de sa nonciature à Paris, sur les relations diplomatiques du gouvernement avec le Saint-Siége, sur les négociations réitérées du ministère pour obtenir la reconnaissance au moins provisoire de certains articles de la constitution civile du clergé. Il ne lui cacha rien, ni des intelligences secrètes que le parti philosophique entretenait jusque dans le conseil du roi, ni des machinations des parlementaires pour fonder une Eglise nationale à l'instar de celle d'Angleterre, ni des roueries de certains hommes qui étaient à la tête des affaires publiques pour exploiter à leur profit un mouvement qui compromettait la religion et la monarchie. Acteur ou

témoin dans la plupart de ces scènes, il peignait les hommes et les événements avec ces couleurs qui échappent à l'histoire, parce que l'historien, ne travaillant en général que sur des mémoires et pièces de rapport, ne peut toujours saisir la première impression qui naît des faits accomplis sous les yeux des contemporains.

Mgr d'Aviau, dans l'épanchement de cette première entrevue, raconta à l'Archevêque de Rhodes toutes les peines et tous les ennuis qu'il avait éprouvés depuis le commencement de son épiscopat. Il lui dit que son entrée à Vienne, effectuée au milieu des chants de triomphe et de joie pour le peuple comme pour le clergé, avait été bientôt suivie des plus horribles déboires. « Il est impossible de vous peindre, ajouta-t-il, « tout ce que j'ai eu à souffrir de la part des commis- « sions départementales. Dieu seul le sait : mais ce « qui me peinait encore le plus, c'était la défection « d'une partie notable de mon clergé. Un de ceux qui « m'ont causé le plus de chagrin, vient d'être récem- « ment nommé Evêque de l'Isère; c'est encore mon « ancien suffragant de Viviers, M. de Savines, le dés- « honneur de ma province ecclésiastique, qui a osé lui « imposer les mains. Enfin, je ne suis parti qu'à la « suite de deux émeutes dont le but évident était de « me forcer à m'éloigner. »

Ces récits émurent sensiblement l'Archevêque de Rhodes; il versa plusieurs fois des larmes en entendant l'histoire de tant de malheurs; son grand regret était de ne pouvoir y apporter aucun remède. Il fit part à son illustre collègue de Vienne des dispositions bienveillantes du Saint-Père envers le clergé de France qui avait préféré l'exil à la trahison. « Sa Sainteté, lui dit-

« il, m'a témoigné en particulier une estime et une « affection spéciales pour vous; je l'ai trouvée dans ces « sentiments lorsqu'à mon retour de Paris je suis allé à « Rome rendre compte de ma mission; elle a vu avec « bonheur toutes les démarches que vous avez faites « pour ramener votre malheureux suffragant au giron « de l'Eglise; plusieurs fois les échos de l'émigration sont « venus porter jusqu'au Vatican la juste réputation « de votre courage et de votre fidélité. »

Tout le temps que le Prélat ne donna pas, durant son séjour à Milan, à son saint patron ou à Mgr du Gnany, il le consacra à la visite des Eglises, des musées, des biblothèques de cette capitale de la Lombardie-Autrichienne. Car, cette ville, bien qu'elle n'eût pas encore reçu cet éclat et cette magnificence qu'elle doit à la puissante main du héros qui embellissait les cités comme il fondait les empires, était déjà pleine de monuments. Il y avait de superbes palais, de belles promenades, de magnifiques hôtels, des établissements religieux et séculiers sur une vaste échelle, des places publiques gracieusement ménagées à l'intersection des grandes lignes. Tout annonçait une ville impériale où se trouvait le siége du gouvernement cisalpin. La noblesse, la fortune et les arts se confondaient dans les principaux quartiers de cette importante cité. On voyait le bourgeois milanais, qui avait acquis une position sociale ou par les chances heureuses d'un honnète commerce ou avec le secours de la palette et du ciseau dans les ateliers de peinture et de sculpture, se mêler sans façon dans le *corso* aux équipages armoiriés des plus nobles seigneurs, tels que les Visconti, les Sforce, les Belgiajoso, les Litta, et autres gentils-hommes de ce rang et de cette condition.

Mgr s'arrêta plus longtemps qu'ailleurs à la basilique capitulaire de saint Ambroise. Cette Eglise était pour lui pleine de souvenirs. En franchissant le seuil de cette ancienne Métropole, il crut encore voir le saint Docteur qui l'avait fondée, se relever de son sépulcre pour arrêter l'empereur Théodose, tout couvert du sang de ses sujets massacrés à Thessalonique. On lui montra les mêmes portes que le Pontife avait fermées au prince, lorsqu'il lui eût signifié, bien que celui-ci fût déjà contrit et humilié, qu'il ne pouvait entrer dans l'assemblée des fidèles. Quel exemple de fermeté et de courage!... Il avance; tout est plein de réminiscences pour lui; c'est là, dans cette nef, dit le *cicerone* qui l'accompagne, que le peuple était réuni sous la conduite de son Evêque, chantant des hymnes et des cantiques, tandis que l'impératrice Justine, arienne forcénée, persécutait l'Eglise. Encore une leçon de fermeté et d'intrépidité dans la défense de la saine doctrine!... Plus loin, au fond de l'abside, le guide officieux montra au pieux visiteur la même chaire d'où le grand Docteur instruisait son peuple; et, dans la foule, se trouvait Augustin qui écoutait, admirait, et se convertissait... On lui fit également remarquer, avant de se retirer, les voûtes en mosaïque qui avaient entendu sur la terre d'Occident les premiers accents de cette douce et grave psalmodie, si connue dans l'Eglise sous le nom de rit Ambrosien. Le Prélat y porta un intérêt d'autant plus vif que la liturgie Viennoise n'était pas sans avoir emprunté quelques modulations à celle de Milan.

Satisfait de cette visite, moitié pieuse, moitié archéologique, Mgr en parla à son Eminence le cardinal Bossobonelly, vieillard vénérable qui était depuis

longtemps Archevêque de cette magnifique capitale. Ce dernier l'entendit avec plaisir faire l'éloge de sa ville métropolitaine et des nombreux établissements qu'elle renfermait; il lui témoigna ensuite tout l'intérêt qu'il portait à sa position. Il lui apprit qu'il avait dans son diocèse un certain nombre de prêtres Français des provinces voisines de Lyon. Parmi eux se trouvaient plusieurs curés des environs de Châlons et de Mâcon. L'un d'eux, M. Gabet, curé de Dommartin, près de cette dernière ville, logé chez les oblats de saint Charles, lui rendit différents services, comme nous le verrons plus tard.

Après un séjour qui n'avait pas duré plus d'une semaine dans la capitale du Milanais, le Prélat reprit le chemin de Novare. Il retrouva sa solitude douce et agréable. Cependant elle ne devait pas être de longue durée.

CHAPITRE XIV.

Après le crime du 21 janvier, une ligue européenne se forme contre la France. — Mgr d'Aviau songe alors à repasser les Alpes pour venir se réfugier en Suisse ; celle-ci garde la neutralité. — Il prend la route du Simplon ; pour quels motifs. — Il s'arrête quelques jours à Prémosello ; on en conserve précieusement le souvenir. — Curieuse rencontre avec M le duc de Larochefoucauld. — De quoi ils sont frappés et de quoi ils s'entretiennent. — Après avoir passé la nuit à l'hospice, qui est sur la cime de la montagne, ils arrivent à Sion, dans le Valais. — Sa Grandeur trouve à l'entrée de la ville, son ancien *cicerone* d'Annecy ; c'est M. l'abbé Besson, depuis évêque de Metz. — Elle se dirige de là sur Saint-Maurice, où elle trouve, avec l'hospitalité, toutes les douceurs désirables. — Empressements qu'elle reçoit de tous les ecclésiastiques émigrés dans la contrée. — Tout ce qu'elle fait pour eux. — Elle s'informe avec un vif intérêt de tout ce qui les concerne. — Elle va souvent les visiter à domicile. — Mais nulle part le Prélat ne vient plus fréquemment que dans la famille de Quartery. — Là se tenait le salon des causeries semi-politiques. — Quelle part y prenait-il? — Il portait plus d'intérêt aux conférences spirituelles — On y discute en sa présence une question importante, celle des assignats. — Quelle fut son opinion. — Ses promenades favorites. — Il venait avec une sorte de prédilection méditer et s'inspirer dans les champs où périt la légion Thébaine. — Excursion à Fribourg. — Quels sont les personnages qu'il y rencontre. — Il lui arrive une singulière aventure à la porte de cette ville, — Il bénit, à son retour, le mariage de M. Vernoux et de Mlle de Quartery. — Dans sa retraite il met en vers français quelques psaumes analogues aux circonstances.

Après le crime du 21 janvier, il y eut une morne stupeur dans tous les cabinets de l'Europe. On se demanda s'il ne fallait pas désespérer d'une nation qui se laissait aller à de pareils excès. Il n'y eut pas jusqu'à celui de Saint-James, bien que son drapeau ne fût pas sans

tache de sang royal, qui ne parlât de rompre avec elle. Dès lors, se forma, sous l'influence britannique, cette ligue européenne qui ne se proposait rien moins que de forcer la révolution de France à reconnaître ses torts. Jusqu'à ce jour, l'Autriche, la Prusse et la Sardaigne avaient agi isolément; cette fois, l'Angleterre, la Russie, l'Espagne entraient sérieusement dans la coalition. Elles devaient concerter leurs opérations avec l'armée des princes, lesquels ne s'étaient pas éloignés des bords du Rhin, et celle de l'héroïque Vendée, qui, fière du panache blanc de ses chefs, débutait par d'éclatants succès.

Quel que dût être le résultat de ces immenses armements, Mgr d'Aviau ne crut pas devoir rester plus longtemps dans le Piémont; on l'aurait accusé, comme beaucoup d'autres qui se gênaient moins que lui, d'avoir poussé et aidé à la guerre qui se préparait contre la France : ce dont, en cas d'insuccès, on lui aurait su mauvais gré, et, en cas de réussite, on ne lui aurait pas tenu compte; car, c'est un sentiment national reconnu par toutes les opinions, on n'aime jamais ceux qui, sous un prétexte ou un autre, ont été vus dans les rangs des ennemis de la patrie : il jugea donc utile et prudent de repasser les Alpes pour gagner la Suisse, qui n'était pas en état d'hostilité avec la France; ce pays, trop faible pour résister à un puissant voisin qui l'aurait écrasé de son premier bond au-delà de la frontière, avait cru sagement devoir garder la neutralité.

Le Prélat quitta Novare vers le milieu de mai 1793; il prit, avec son compagnon ordinaire de route, M. l'abbé Bertholet, le chemin du Simplon. Cette voie, quoique

plus longue et moins directe que celle du Saint-Bernard, lui parut préférable ; elle lui offrait l'occasion de faire plusieurs stations agréables dans des lieux qu'il n'était pas fâché de connaître. Il en fit une à Côme la Belle qui se mire avec complaisance dans son lac de cristal ; une autre à *Arona*, patrie de saint Charles Borromée, dont la gigantesque statue, la plus considérable qu'on ait vue après le colosse de Rhodes, se dresse avec ses 96 pieds sur le côteau voisin ; une autre à *Domo d'Ossola*, jolie et gracieuse petite ville de la Lombardie, où finissent, avec le ciel azuré et la riche végétation, les vergers continus, pour celui qui va gravir les âpres montagnes qui séparent la Suisse de l'Italie.

Tout près de cette dernière ville, le Prélat s'arrêta quelques jours chez un ecclésiastique de mérite, M. Gorrini, archiprêtre de Prémosello, dont il avait entendu parler avec éloge; il était porteur d'une lettre pour lui, de la part d'un excellent religieux de Novare qui l'avait connu dans ses études. Ce respectable prêtre, tout ébahi de recevoir dans sa maison un pontife dont la haute réputation avait franchi les Alpes avant lui, l'accueillit de son mieux ; il lui fit visiter tout ce qu'il y avait de curieux dans la cité et les environs, soit en fait d'antiquités sacrées, soit en fait d'édifices nouveaux, soit en fait de sites pittoresques. Pour lui, obliger quelqu'un, ou lui rendre service, ou accomplir une bonne œuvre, c'étaient ses plus douces jouissances.

Il se trouva si heureux des quelques instants que lui donna le saint Prélat, qu'il eût voulu le garder pendant tout le temps que dura la tempête. Mais celui-ci, comme nous l'avons dit, avait d'autres vues; il désirait se rap-

procher de son diocèse. Aussi, après son départ, son respectable hôte fit-il graver, en souvenir de cette circonstance, sur une pierre de marbre que l'on voit encore dans le salon de ce presbytère, une inscription qui rappelle son séjour dans cette maison. Un ami de Mgr Rey, dernier évêque d'Annecy, nous a attesté, il n'y a pas longtemps, l'avoir lue de ses propres yeux, dans un voyage assez récent qu'il avait fait dans cette partie de l'Italie.

Mgr cheminait d'une manière assez alerte, à travers les rochers et les précipices du Simplon, par des sentiers qui semblent suspendus dans les airs, lorsqu'il fit une rencontre des plus piquantes. Il trouva, dans l'un de ces lieux solitaires où passent à peine quelques pâtres, si agiles et exercés soient-ils, un voyageur court vêtu comme lui, qui, le bâton ferré à la main et le sac sur le dos, marchait d'un pas rapide. — Vous allez bien vite, lui dit le Prélat qui ne connaissait pas celui auquel il s'adressait, et dont sûrement il n'était pas connu. — Il le faut bien, reprit l'interlocuteur, si nous voulons arriver avant la nuit à l'hospice qui est sur le sommet de la montagne. — On s'était abordé; peu à peu la conversation s'engagea: mais, comme on ne se pressentait pas le moins du monde, on se tint, de part et d'autre, sur la réserve; chacun s'observait. — Enfin, de propos en propos, nos deux voyageurs finirent par se trouver sur un terrain commun, ils se déclinèrent réciproquement leurs noms : — Je suis l'Archevêque de Vienne, dit le Prélat. — Et moi, reprit l'autre inconnu, je suis le duc de Larochefoucauld.

A cette mutuelle déclaration, tous les deux s'arrêtent

et se regardent fixément : on ne sait lequel est le plus surpris. — Vous, l'Archevêque de Vienne, le primat des primats ? répliqua le noble duc... et où sont vos serviteurs ? qu'avez-vous fait de vos broderies? montrez-nous vos riches tunicelles d'or et d'argent?... Au lieu de tout cet appareil, souvent gênant pour les hommes simples comme vous paraissez l'être, je vous vois en modeste pantalon de toile, un habit à l'avenant, une chaussure à moitié usée... Très-certainement, depuis saint Crescent, jamais Archevêque de Vienne n'est allé comme vous!...—Et vous, M. le duc, interrompit le Prélat, il vous sied bien de me tenir ce langage! Qui vous reconnaîtrait sous ce déguisement? Un duc et pair, un Larochefoucauld, possesseur naguère d'immenses terres, en sarreau et à pied comme un valet ? dites-moi, qu'avez-vous fait de vos 100,000 livres de rentes ? Où sont vos gens ? Peut-être que vos équipages vous attendent dans un hôtel voisin ? Hélas ! à peine en ce moment, si l'un et l'autre pouvaient suffire à leurs dépenses les plus urgentes !... Mais ce n'était pas ce qui les inquiétait le plus !...

Après avoir ri de leur misérable accoutrement, ils causèrent ensemble des affaires de la France. Quelle foule de réflexions ils firent l'un et l'autre sur la triste situation de leur malheureuse patrie ! Non qu'ils regrettassent les avantages matériels qui étaient attachés à leur ancienne position ; ils étaient plus affligés des maux qui pesaient sur elle. Les funestes dates du 10 août, des 3 et 5 septembre, et surtout du 21 janvier, revenaient sans cesse sur leurs lèvres. Il est impossible, disaient-ils en concluant, que tant de crimes restent impunis! quel sera donc le sort de cette coupable

nation? Ah! prions pour nos frères égarés?... Qu'au moins le sang innocent ne retombe pas sur ceux qui ne sont pas complices de tant de forfaits?

Pendant qu'ils s'apitoyaient l'un et l'autre sur le sort de leur infortunée patrie qui ajoutait tous les jours à ses crimes et à ses malheurs, ils arrivèrent à l'hospice ou monastère qui a été bâti sur le point culminant de la montagne pour donner l'hospitalité aux voyageurs. Ils y entrèrent sans se faire connaître, et, grâce aux soins des bons religieux qui les accueillirent si bien, ils y passèrent tranquillement la nuit. Le lendemain, aux premières clartés du jour, ils reprirent leur chemin, tout en continuant leur conversation sur les événements qui les avaient si occupés la veille.

Bientôt ils découvrirent, de la hauteur de la route qu'ils parcouraient, la petite ville de Sion, capitale du Valais. Une foule de constructions irrégulières étaient jetées çà et là, presque sans ordre, sur le versant occidental de deux cônes volcaniques qui dominent le bassin d'où la contrée tire son nom. Aucun monument, aucun édifice tant soit peu remarquable ne frappe l'œil du voyageur; seulement de vieux remparts à moitié démantelés attestent les différents siéges que ses habitants ont soutenus. Cette ville, quoique pauvre, ou du moins peu aisée, avait reçu dans son sein une multitude d'émigrés français qu'elle nourrissait ou aidait de ses faibles ressources. On en comptait, tant *intrà* qu'*extrà muros*, plus de trois cents, et parmi eux il y avait un grand nombre d'ecclésiastiques.

Tout-à-coup l'un d'eux s'avance, sans le savoir, à leur rencontre. C'est M. l'abbé Besson, ancien chanoine et grand-vicaire d'Annecy, que le vent de la persécu-

tion a poussé dans le cœur de la Suisse; tandis que Mgr Paget, son parent et son évêque, était parti, le soir même de l'entrée des Français en Savoie, pour Turin, où l'un de ses frères était conseiller de la couronne, il s'était réfugié, lui, à Sion dans le Valais; en ce moment, profitant des loisirs forcés que lui faisait la révolution, il allait se promener, solitaire et méditatif, sous les arbres qui bordent la route du côté de Brieg.

Mgr d'Aviau n'eût pas de peine à le reconnaître; il le distingua à son pas lent et ferme, à sa taille bien prise, à la manière dont il portait son bréviaire; à mesure qu'il approchait, tout le confirmait dans cette opinion; et, n'en doutant plus quand il fut en face de lui, il se précipita sans aucun préambule à son cou; or, celui-ci, qui ne s'attendait à rien moins qu'à une semblable rencontre, n'en revenait pas de surprise; il ne pouvait en croire à ses yeux lorsqu'il vit l'Archevêque de Vienne sous ce singulier travestissement; la poussière de la route le rendait encore plus méconnaissable.

Après quelques paroles échangées de part et d'autre sur les événements survenus depuis leur séparation, M. Besson offrit de nouveau ses services à Mgr d'Aviau; il le pria, s'il avait été content de son *cicerone* d'Annecy, de ne pas l'épargner à Sion : ce que le Prélat accepta avec reconnaissance pour deux ou trois visites qu'il avait à faire dans cette ville; et, de là, il se rendit à l'abbaye de Saint-Maurice, où il avait l'intention de se fixer, s'il pouvait y trouver un abri momentané contre la tempête qui le poursuivait de rivage en rivage.

Dire comment le Prélat fut reçu par les bons religieux qui habitaient ce couvent, ce n'est pas chose aisée; on ne peut être plus empressé, plus aimable,

plus accueillant qu'ils le furent; sur toutes leurs figures épanouies rayonnait un air de joie et de satisfaction. Quoiqu'ils possédassent déjà, depuis près d'un an, dans leur cloître, un noble réfugié, Mgr de Gallard de Terraube, évèque du Puy, ils le reçurent avec un empressement qui témoignait hautement de leur vénération pour son caractère et de leur confiance en ses vertus. Le prince abbé, personnage grave et important dans tout le Valais, tant à cause de son mérite personnel que des immenses possessions de l'ordre, voulut même lui céder son appartement. Mais celui-ci le refusa; une modeste cellule de religieux lui suffisait et au-delà; on lui donna dans l'hôtellerie, partie réservée aux étrangers, les pièces les plus convenables qui n'étaient pas occupées.

Le pieux pélerin accepta avec reconnaissance la bienveillante hospitalité des bons pères. Il retrouvait au milieu d'eux ce qu'il avait laissé en Savoie et en Piémont, une vie simple et frugale, exempte des soucis du dehors, cachée en Dieu avec son Christ qu'il ne cessait de méditer partout; et, s'il était permis d'entrer dans quelques détails, une société parfaite d'hommes instruits et pieux, une chapelle embaumée de vertus, une bibliothèque abondamment fournie de livres et de manuscrits; et enfin, ce qui allait si bien à son cœur et qu'on ne rencontrait pas dans toutes les résidences, une terre arrosée par le sang d'une légion de martyrs, de martyrs qui n'étaient pas indifférents à son diocèse, puisqu'ils étaient ses patrons et ses protecteurs. Certes, tant d'avantages réunis étaient bien propres à lui adoucir les rigueurs de cette vie errante et vagabonde; nul autre oasis ne pouvait lui offrir autant de douceurs et de consolations.

On sut bientôt dans toute la contrée l'arrivée de Mgr l'Archevêque de Vienne à Saint-Maurice; il n'y eut alors qu'un cri de joie parmi les ecclésiastiques qui s'étaient réfugiés dans ces parages; ils vinrent tous les uns après les autres, sans aucune distinction, lui présenter leurs devoirs empressés. Mgr en connaissait déjà quelques-uns qu'il avait vus en France ou en Savoie; et il ne tarda pas à faire la connaissance des autres. Parmi eux se trouvaient beaucoup de Lyonnais, de Foréziens, de Comtois, de Grenoblois, et surtout de Viennois. Tous furent enchantés de l'accueil qu'il leur fit; ils ne pouvaient assez admirer sa simplicité, sa douceur, sa modestie, son humilité et sa charité. Lors même qu'il n'avait pas le langage mielleux et les formes aristocratiques de Mgr de Gallard de Terraube, évêque du Puy, ils préféraient le voir et l'entendre. Un mot de sa bouche produisait plus d'impression que les discours étudiés et compassés de son noble collègue, ancien aumônier de la reine.

Le Prélat ne se contenta pas de les encourager à supporter avec patience les malheurs de l'exil; il en assista un grand nombre. Pauvre lui-même, il partagea avec les malheureux le peu de ressources qu'il avait apportées du Piémont. Aux uns, il remit des honoraires de messes; aux autres, il fit des prêts dont les titres sont entre nos mains; à d'autres, il donna de l'argent, nous oserions dire avec cette générosité qui ne calcule pas. Il alla même quelquefois jusqu'à se dépouiller de son linge et de ses vêtements pour habiller de pauvres prêtres qui étaient réduits à la dernière misère. Si bien que lui-même, n'ayant pas de seconds habits pour changer, était parfois obligé de rester au

lit, le matin, pour faire racommoder ceux qu'il portait durant le jour. De tels actes de charité, en pareille situation et sous l'empire de telles circonstances, étaient bien propres à lui concilier tous les cœurs.

Depuis, ce fut une affaire réglée ; tous les dimanches et fêtes, après les offices, les ecclésiastiques refugiés à Saint-Maurice ou dans la banlieue vinrent lui offrir leurs hommages; et celui-ci, toujours bienveillant et compatissant, n'avait jamais que des paroles affectueuses à leur adresser. Il s'informait avec un vif intérêt de l'état de leur santé, de leurs petites finances, de la maison qui les abritait, des relations qu'ils avaient établies, des courses qu'ils faisaient, des nouvelles qu'ils recevaient de leurs familles, en un mot, comment ils se trouvaient sur la terre de l'exil, laquelle était, dans ce moment, pour eux une terre de salut. Alors, selon qu'ils étaient dans le besoin et qu'il pouvait les soulager, il leur renouvelait les premiers secours qu'il leur avait déjà distribués. Puis, si quelqu'un d'entre eux, ayant des confidences à lui faire ou des conseils à lui demander, désirait être reçu en audience particulière, il était sur le champ exaucé ; le Prélat lui accordait des heures entières pour entendre ses doléances et lui donner ses conseils.

Pour Mgr, il ne se laissa pas vaincre en politesse ; il rendit, autant qu'il fut en son pouvoir, les visites qu'on lui avait faites; on peut même affirmer, à part quelques rares exceptions, qu'il ne se proposait pas d'autre but, lorsqu'il sortait de l'abbaye. On le voyait, deux ou trois fois par semaine, accompagné de son grand-vicaire, M. l'abbé Bertholet, aller, sans aucune distinction, visiter les émigrés qui étaient dans le voisinage. C'était

34.

tantôt dans la ville ou le faubourg, en la demeure d'un simple artisan qui partageait avec un ou deux prêtres son toit et son pain de chaque jour; tantôt, dans la campagne, sous le modeste chalet d'un pauve métayer qui prenait sur son nécessaire pour nourrir et vêtir les hôtes que la Providence lui avait envoyés; tantôt dans un village voisin, chez une pauvre veuve qui avait abandonné sa maison couverte de chaume pour la céder aux ministres de la religion persécutés : et partout le Prélat portait avec lui la bénédiction et la paix.

Mais nulle part il ne vint plus souvent que dans la noble famille de Quarteri, une des plus anciennes et des plus illustres de toute la Suisse; dans tous les temps elle s'était distinguée par sa piété et sa bravoure. On sait comment un de ses dignes chefs avait reçu, à l'époque de la réforme, le prédicant du nouvel évangile; il était entré, à cheval et le pistolet au poing, dans une église où il dogmatisait, et il l'avait bien forcé de descendre de chaire. Elle ne s'était pas moins distinguée envers les réfugiés français que la législative et la convention avaient jetés en si grand nombre dans le Valais; aucune peut-être, dans toute l'Helvétie, soit catholique soit protestante, ne leur avait rendu plus de services. Pour sa part, elle en hébergeait constamment, en moyenne, douze ou quinze qu'elle traitait à l'égal de ses propres enfants. Interprète des nobles sentiments de ses frères exilés, le Pontife ne manqua pas, lorsque l'occasion se présenta, de lui en exprimer sa reconnaissance.

C'était ordinairement sous le toit discret de cette noble famille valaisanne que se tenait le salon des cause-

ries et des épanchements semi-politiques. On s'y rendait de toutes parts, non-seulement de la ville de St-Maurice, mais encore de tous les environs. Sion, Martigny et autres lieux du voisinage y envoyaient parfois leurs représentants; tous étaient désireux de savoir où l'on en était avec la France. C'était là le point de mire de tous les exilés; ils demandaient sans cesse quand ils pourraient y rentrer...

Il était rare qu'une réunion se passât sans que l'on ne jetât sur le tapis quelques nouvelles plus ou moins intéressantes. Ceux qui avaient reçu des lettres récentes de leur famille ou de leurs amis, en faisaient part aux autres. Alors, chacun les jugeant au point de vue de ses idées et le plus souvent de ses affections personnelles, les appréciait à sa manière. Le Prélat, lorsqu'il y venait, émettait son opinion comme les autres sur les événements qui se déroulaient au-delà de la frontière; toutefois, il désirait qu'on n'y attachât pas trop d'importance, parce que personne ne connaissait le secret de Dieu à cet égard : *Quis cognovit sensum Domini?*

A côté de ces réunions semi-politiques qui se tenaient régulièrement toutes les semaines, avaient également lieu, toutes les semaines, des réunions exclusivement spirituelles. On en avait senti le besoin, à Saint-Maurice comme ailleurs, pour préserver le clergé des ennuis et des périls du désœuvrement. Il n'y eut que les ecclésiastiques qui furent admis à en faire partie; chacun d'eux était tenu, à tour de rôle, d'examiner une question d'Écriture sainte, ou de théologie dogmatique ou morale, ou de discipline religieuse; puis, quand le jour de la conférence était venu, il donnait lecture de son travail, et l'assemblée prononçait sur le plus ou

moins de mérite de sa rédaction. Avant l'arrivée du saint Prélat, c'était ordinairement M. l'abbé Girard, grand-vicaire de Lyon, ou un autre ecclésiastique de valeur qui les présidait ; depuis, ce fut constamment Mgr l'Archevêque de Vienne lui-même qui se fit un plaisir de les diriger; il avait toujours l'habitude de les clore par un mot ascétique sur les devoirs des prêtres dans l'exil.

Dans l'une, ou plutôt dans une série de ces conférences, on traita une question nouvelle et difficile : il s'agissait de savoir si un paiement ou un remboursement en assignats, autrement dits papiers-monnaie, pouvait être considéré comme légitime au for de la conscience. Les livres ne disaient rien sur cette matière toute neuve; il fallait par conséquent la traiter et la résoudre par les seuls principes de la théologie. En ce moment, les esprits s'agitaient beaucoup : les uns prétendaient avec M. Bouillaud, célèbre casuiste de la société de Saint-Sulpice, à cette époque réfugié à Saint-Maurice, que le remboursement en assignats, étant fait avec la monnaie légale du temps, était bien fait; les autres soutenaient avec Mgr Asseline de Boulogne-sur-Mer, qu'il était permis de se libérer de ses dettes avec des assignats qu'on avait reçus soi-même, mais qu'il n'était pas permis d'en acheter exprès dans le dessein de solder des sommes antérieurement dues ou prêtées; les autres, enfin, plus exclusifs et plus sévères, assuraient qu'il était souverainement injuste de faire usage d'une monnaie qui n'avait pas un titre réel dans l'opinion publique, juge en dernier ressort de ces sortes de valeurs.

Mgr d'Aviau, interrogé sur cette question qui, dans le temps, embarrassa beaucoup de monde, ne fit pas dif-

ficulté de s'expliquer. Il distingua entre les époques : au commencement, lors de la première émission des bons royaux sur le trésor de l'Etat, les assignats lui paraissaient une monnaie comme une autre; puis, lorsqu'ils tombèrent dans une commune dépréciation, ce qui ne tarda pas, ils n'eurent plus à ses yeux qu'une valeur relative qu'on déterminait par une échelle de proportion; à la fin, l'opinion publique se prononçant chaque jour de plus en plus contre ce nouveau numéraire, il était facile de prévoir que sous peu de temps ils ne serviraient qu'à tapisser les galeries de ceux qui en demeureraient possesseurs ou propriétaires.

C'est dans ce sens que répondit constamment Mgr à ceux qui le consultaient. Nous avons sous les yeux un travail qu'il adressa à ce sujet à M. Broschier, son grand-vicaire. On ne peut s'empêcher, en le lisant, de rendre hommage à la clarté et à la force de ses raisons. Le Prélat, après avoir exposé avec toute la netteté désirable l'état de la question, l'aborde franchement par les endroits les plus vifs, et la résout en vrai théologien pratique. Point de faux-fuyants, point de vaines subtilités, point d'indécisions dans ses réponses. Il n'excepte de cette disposition générale que les prêts gratuits faits en espèces ; pour ceux-ci, il requiert que les remboursements aient également lieu en argent ou en or ; et la raison en est simple, c'est que celui qui prête gratuitement, imposant seul les conditions du contrat, ne se soumet pas à la chance de dépréciation que peuvent subir les papiers-monnaies.

Si, après les prières et les études graves qui partageaient son temps, il restait à Mgr quelques heures libres, — ce qui arrive aux personnes les plus occu-

pées, lorsqu'elles savent mettre de l'ordre dans l'expédition de leurs affaires, — il les employait utilement à faire des courses, en forme de promenades, dans les environs de Saint-Maurice. C'était tantôt du côté du couchant qu'il dirigeait ses pas, sur la route de Massongy, pour voir l'encaissement du Rhône dans les rochers qui semblent former les derniers gradins des montagnes où finit le Valais; tantôt du côté du levant, sur le chemin de Martigny, pour visiter le célèbre ermitage de Notre-Dame-du-Sex, bâti sur une étroite corniche à six cents pieds au-dessus du Rhône, au milieu des assises séculaires de la *Dent-du-Midi*, célèbre montagne qui a été témoin de plus d'un combat, de nos jours comme dans les temps anciens.

Quand le ciel était bleu de tout point, sans aucun indice d'orages, il poussait ses explorations plus loin; il venait admirer la célèbre cascade, dont le nom malsonnant de Pisse-Vache, dit M. de Marcellus, semble ôter quelque chose à la poésie de ses eaux (1); ce ruisseau, énormément grossi, dans certains temps, par une abondante fonte de neige, et tombant perpendiculairement d'une hauteur de trois cents pieds sur une masse de granit où ses eaux se brisent et jaillissent en flots d'écume, le remplissait de la plus vive émotion; il reconnaissait et bénissait, avec saint François-de-Sales et Cousin-Despréaux dont il goûtait les ouvrages, l'auteur de la nature dans toutes ses œuvres.

Toutefois, y avait-il rien qui eût plus d'attrait pour

(1) Admirons à l'envi cette belle cascade
Dont le bruit fait gémir les échos du vallon :
Mais convenons aussi que sa Naïade
Aurait dû prendre un autre nom.
(*Epîtres et Vers sur l'Italie*, p. 184)

lui que la chapelle de Véroliez, élevée en mémoire des martyrs de la légion Thébaine sur le lieu même qui fut le théâtre de leur gloire? C'est ici qu'il venait le plus souvent, lorsqu'il en avait le temps, se promener et méditer. Saint Maurice lui apparaissait partout sur ce glorieux champ de bataille où plus de dix mille confesseurs de la foi ont remporté une couronne impérissable. Errant çà et là, parmi les rochers témoins d'une héroïque résistance aux ordres sacriléges d'un empereur païen, il se rendait compte sur les lieux, suivant les traditions du pays qu'il combinait avec l'histoire de l'Eglise, de tous les détails de cette lutte mémorable. C'est, selon toute apparence, sur ce tertre, disait-il en montrant le point culminant du plateau, qui, d'après l'opinion commune, a été teint du sang de tant de vaillants soldats de Jésus-Christ, que se trouvait le magnanime Maurice, chef de cette immortelle légion. A côté de lui figuraient en première ligne, dans une attitude conforme à leur foi et à leur noble indépendance, le lieutenant Exupère et le sénateur Candide, avec leurs généreux frères d'armes; puis arrivaient des hauteurs d'Octodurum, aujourd'hui Martigny, les troupes du tyran Maximien, récemment associé à l'empire, qui fit égorger par leurs propres frères les soldats fidèles à leur Dieu. Toutes les circonstances de ce drame sanglant revenaient à son esprit avec leurs divers incidents et semblaient se raviver, sous ses yeux, de leurs premières couleurs. Chaque roc de pierre lui redisait, après quatorze siècles d'intervalle, l'énergique réponse de ces magnanimes guerriers à l'empereur qui leur commandait de sacrifier aux vaines idoles: *Prince, si nous sommes vos soldats, nous sommes aussi les enfants de Dieu; à vous, nous devons le service militaire, et à lui, nous de-*

vons nos consciences ; envoyez-nous où vous voudrez, contre les ennemis de l'Etat, nous sommes prêts à marcher; mais pour sacrifier aux dieux que nous ne croyons pas, c'est impossible; Jésus-Christ est le nôtre; plutôt périr mille fois que de trahir le serment que nous lui avons fait. En présence de tant de souvenirs chrétiens, notre vénérable Pontife, confesseur lui-même de la foi, se retrempait et se fortifiait dans celui qui est le courage et la consolation des martyrs. Il lui semblait que, du sein de cette terre qui avait reçu le sang de tant de héros morts pour la cause de Jésus-Christ, s'échappait une vertu secrète qui communiquait à son cœur une chaleur et une force toutes divines. Alors, se prosternant à genoux comme pour humer plus à l'aise les célestes émanations de ce sol fécondé par une si précieuse semence, il priait dévotement ces saints Martyrs qu'un de ses illustres prédécesseurs, saint Evolde, archevêque de Vienne, avait donnés, au commencement du VII siècle, pour patrons et protecteurs à son diocèse.

L'infatigable Archevêque avait à peine pris le temps de se reposer; il fit presque aussitôt après une course à Fribourg. Ah! c'est qu'il y avait dans cette ville, peu distante de Saint-Maurice, un Prélat qu'il était bien heureux de revoir. C'était son vieil Evêque de Poitiers, Mgr de Saint-Aulaire, dont la réponse à la barre de la Constituante, lors de la demande du serment, avait été si imposante et si noble (1). Depuis l'époque de son sacre,

(1) Messieurs, dit-il, j'ai soixante et dix ans révolus ; j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat, où j'ai fait le plus de bien possible. Accablé d'années et d'infirmités, je ne déshonorerai pas ma vieillesse : je ne puis pas prêter un serment qui n'est pas dans ma conscience.

il n'avait pas eu le bonheur de le voir. Toujours d'immenses intervalles l'avaient séparé de lui. Toujours des vents contraires l'avaient poussé dans des directions opposées. Il bénit la Providence qui, dans son malheur, le servait encore si bien, en lui permettant de satisfaire à ce vœu si légitime de son cœur.

Mais, à la porte de Fribourg, il lui arriva une singulière aventure. Déjà plus de sept Evêques et de huit cents prêtres français, sans parler d'une foule d'émigrés séculiers, s'étaient retirés et fixés dans cette ville. On était pour eux plein d'égards, de politesse, de déférence; on les traitait, sans aucune différence, à l'égal des indigènes. Toutefois, les avoyers, inquiets de voir leur nombre grossir tous les jours, et craignant qu'à la fin les logements ne pussent plus suffire à cette multitude d'étrangers qui arrivaient à chaque instant, prirent des mesures rigoureuses. Ils ordonnèrent, sous les inhibitions et les menaces les plus graves, aux miliciens qui gardaient les portes, de ne plus laisser entrer personne, de quelque ordre et de quelque condition qu'elle fût.

Fidèle à cette consigne, le gardien de la porte de Morat, véritable prétorien, ne voulut pas laisser entrer Mgr de Vienne, quand celui-ci se présenta; il le repoussa avec un ton de brusquerie tout-à-fait soldatesque. — Vainement le Prélat insista-t-il, toujours même refus. Il crut alors utile de décliner ses noms, titres et qualités. — Qu'en sais-je, reprend le milicien? Est-ce que vous ne pouvez pas me dire tout ce que vous voulez? Cependant, ouvrant de grands yeux, et craignant d'outre-passer les bornes de la défense qui lui était faite, il lui permit, comme par grâce, d'entrer et de s'asseoir dans son corps-de-garde. Attendez un instant, lui dit-il; le lieu-

tenant de service va passer, il verra ce qu'il aura à faire avec vous.

En un clin d'œil, cette nouvelle se répandit dans toute la ville, et tout le monde accourut pêle-mêle à sa rencontre. Il y avait parmi eux les personnages les plus marquants de la cité tant dans l'ordre civil que dans l'ordre ecclésiastique. Le magistrat qui avait porté lui-même la défense de ne laisser entrer personne dans les murs, fut le premier à lui faire excuse de sa méprise. il lui répéta, avec l'expression du plus véritable regret, les paroles d'Assuérus à la reine Esther : cette loi n'était pas faite pour vous; *non pro te constituta est lex ista.* Aussitôt les cloches sonnèrent, et celui, que naguères on ne voulait pas recevoir , fut pour ainsi dire conduit en triomphe jusqu'à l'hôtel qu'on lui préparait sur la hauteur.

Le Prélat demeura une semaine entière dans la ville de Fribourg; il vit, pendant ce temps, et Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, son protecteur et son ami, et Mgr de la Broue de Vareilles, évêque de Gap, son compatriote et son condisciple de la Flèche, et Mgr de Chilleau, évêque de Châlons-sur-Saône, presque également du même âge et du même pays, et plusieurs autres Prélats, tels que MMgrs de Polignac et de Saint-Tropez, évêques de Meaux et de Sisteron, dont il fut heureux de faire la connaissance; celui de Fribourg, au titre de Lausanne, Mgr. de Lansbourg, Pontife d'une haute taille et d'un grand âge qui se multipliait pour procurer des secours aux exilés, lui fit l'accueil le plus distingué.

Quels doux moments surtout il passa avec le premier! Il n'appartient qu'à ceux qui ont fait de semblables

rencontres sur la terre de l'exil, de redire les émotions qu'ils ont éprouvées dans ces circonstances. Le père avait retrouvé son fils, et le fils avait retrouvé son père. Après s'être conté réciproquement leurs malheurs, ils s'entretinrent ensemble de Poitiers, et de tout ce que la patrie leur rappelait de cher; ils ne se turent pas ses douleurs, ses afflictions, ses incessants sujets de deuil; ils s'appitoyèrent, plus que sur leurs propres désolations, sur des défections inattendues, sur des scandales poignants : ils mettaient, entre eux, les noms propres sur les auteurs de tant de maux; et celui de l'abbé Montaud des Iles, appelé à l'épiscopat constitutionnel de Poitiers, ne fut pas celui qui les surprit le moins (1).

A son retour à Saint-Maurice, le Prélat bénit le mariage de M. de Vernaux, troisième fils du seigneur de Lucenay, dans le Beaujolais, avec une demoiselle de Quarteri, de cette noble famille, l'une des plus anciennes et des plus importantes du Valais, dont nous avons plus d'une fois célébré la bienfaisance. Les deux parties, également dignes l'une de l'autre par la noblesse de leurs sentiments comme par la simplicité de leurs manières, s'étaient accordées entre elles pour prier Mgr l'Archevêque de Vienne de leur donner la bénédiction nuptiale. Le Pontife ne pouvait se refuser à de si pieux

(1) Ce jeune ecclésiastique, précédemment vicaire de Loudun, dont il avait, par humilité, refusé la cure, ne craignit pas, à la mort de René Lecesve, premier évêque constitutionnel de la Vienne, de se laisser porter à sa place. Une telle acceptation avait étonné toutle monde, mais personne plus que MMgrs d'Aviau et de Saint-Aulaire. L'un et l'autre avaient toujours fait cas de sa piété et de son mérite. Fort heureusement qu'il ne tarda pas à se repentir. On sait comment il s'est rétracté et combien il a pleuré sa faute.

empressements; il reçut en conséquence les serments des deux époux dans l'église paroissiale.

Ce fut un véritable jour de fête pour toute la contrée; on vint de toutes parts assister à la cérémonie. Mgr, après avoir expliqué aux jeunes époux leurs obligations respectives, adressa aux deux familles les choses les plus flatteuses. Il voyait dans cette union la réalisation des promesses que Dieu a faites aux enfants des patriarches. Plusieurs fois les noms de Raguel et de Tobie vinrent se mettre sur ses lèvres. Toute son allocution était inspirée par son cœur.

Là se borna le ministère du saint Prélat; on eut beau le presser d'assister au repas d'usage qui suit la cérémonie des noces, il s'y refusa. Ce n'était pas qu'il craignit dans les deux familles qui s'unissaient ensemble l'une des inconvenances qui empêchent ordinairement les ecclésiastiques d'assister à ces sortes de refection; il savait bien qu'elles étaient trop graves, trop sérieuses, trop chrétiennes, pour se permettre, en face des malheurs dont elles avaient le triste spectacle sous les yeux, la moindre légèreté; au contraire, tout devait s'y passer, comme dans les anciennes familles patriarchales, dans les règles d'une parfaite modestie et d'une douce gaîté. Mais de telles garanties ne suffirent pas au Prélat pour l'engager à passer sur ses repugnances. Il répondit, sans entrer dans aucune explication qui aurait pu gêner d'autres invités, qu'il avait à faire en ce moment à l'Abbaye; au fond, le véritable motif de son refus, puisque les saintes lois de l'Eglise n'étaient pas exposées, était qu'il ne convenait pas à des exilés de se mêler aux joies tant soit peu bruyantes du monde.

Dans sa retraite, le Prélat sait se procurer d'innocentes

distractions. Tout plein des malheurs de la France qu'il ne cesse de déplorer, il essaie de les redire en vers qui déposent de ses sentiments. Et pour cela il va chercher dans les poésies hébraïques les sujets qui vont le mieux à son luth mélancolique et plaintif. C'est tantôt le *Super flumina Babylonis*, tantôt le *In convertendo Dominus captivitatem Sion*, tantôt le *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania,* ou un autre cantique de l'exil qu'il met sur un rhythme français. Aujourd'hui il paraphrase, à la façon de J.-B. Rousseau et de Le Franc de Pompignan, le psaume LXXIII *Ut quid, Deus, repulisti nos* : nous en citerons deux ou trois strophes pour montrer comment l'auteur sait l'appliquer aux présentes calamités.

I.

O Dieu, notre tendre Père,
Des enfants infortunés
Seraient-ils à ta colère
Pour toujours abandonnés ?
Souviens-toi de l'héritage
Que tu daignas te choisir :
Si nous sommes ton partage,
Peux-tu nous laisser périr ?

II.

Ne souffrons rien sur nos têtes,
Ont dit des hommes pervers!..
Plus de temples, plus de fêtes :
Plus de Dieu dans l'univers!
Leur étendard en trophée
S'arbore sur tes parvis;
Déjà la hache, la coignée
Font voler tout en débris!

III.

Témoin de notre détresse,
Tu seras notre soutien ;
Car l'ennemi qui nous presse
N'est-il pas aussi le tien ?
A ce tigre impitoyable
Ne livre pas tes agneaux.
Ta main forte et secourable
Va mettre un terme à nos maux.

Hélas ! ce moment n'est pas encore venu ; il faut encore prier, et prier avec confiance ; à la fin, le ciel se laissera fléchir....

C'est dans cet espoir que le saint Pontife a la pensée de faire prochainement le pèlerinage de Notre-Dame-des-Ermites. Son saint patron, Charles de Borromée, qu'il a pris pour modèle jusque dans les plus menus détails, l'a fait en 1576. Peut-être Dieu accordera-t-il à la prière de sa Mère ce qu'il refuse à celle des hommes? Dans tous les cas, la Reine des Anges obtiendra aux pélerins la patience et la résignation dont ils ont besoin pour supporter les rigueurs de la captivité.

CHAPITRE XV.

Monseigneur se rend à Notre-Dame-des-Ermites. — Nous avons trouvé son itinéraire. — Quel est-il ? tracé général. — Enfin il arrive à Einsidlen. — Jamais plus à propos ; pourquoi ? — Le lendemain est la grande fête du pieux sanctuaire ; on l'invite à officier. — Combien il est frappé de tout ce qui s'est passé dans ce saint lieu. — Il ne l'est pas moins du nombre et de la piété des pèlerins. — Le prince-abbé nous a envoyé une note à ce sujet. — Quelle scène touchante ? Mgr d'Aviau est avec trois cents prêtres français aux pieds de la Vierge miraculeuse. — Tout ce qu'il y a de saisissant dans le chant de certains passages du *Salve Regina*. — N'est-ce pas encore bien édifiant lorsque le Prélat sert, le lendemain, la messe d'un simple prêtre ? — Il eût bien désiré, après avoir satisfait sa dévotion, pousser sa course plus loin. — Mais il avait accompli son vœu ; il revient dans le Valais par une autre route. — Ce qu'il a occasion d'y remarquer. — On lui demande, à son retour, ses impressions et observations de voyage ; il les donne. — Est-il également satisfait de la Suisse, sous le point de vue religieux ? — Il n'est pas toutefois sans espérance de ce côté ; sur quoi se fonde-t-il ? — Dans cette pérégrination helvétique, il n'a pas manqué de visiter et de consoler les prêtres de son diocèse qui se sont trouvés sur son passage. — C'est alors, qu'après avoir recueilli ses souvenirs, il leur adresse une magnifique lettre pastorale. — Quelles sages leçons elle renferme ? — Avec quel respect et quelle vénération elle est reçue ? — On la fait imprimer. — Elle se répand partout. — C'est à Ferrare surtout qu'elle produit une vive impression. — De toutes parts on remercie l'auteur.

Mgr ne tarda pas à réaliser le projet qu'il avait conçu ; il était impatient d'aller porter ses prières et ses vœux à la sainte chapelle de Notre-Dame des Ermites, canton de Schwitz. Déjà une foule d'illustres proscrits, parmi lesquels il faut compter Mgr de Juigné, arche-

vêque de Paris, l'avaient précédé dans ce pieux pèlerinage: une multitude d'autres exilés, ni moins dévots, ni moins empressés pour le culte de Marie, se disposaient à le suivre. Il partit donc le 16 août, lendemain de la fête de l'Assomption, 1793, avec l'abbé Balme d'Izenave de Sainte-Julie, ancien chanoine et vicaire-général de Belley, qu'il avait appris à connaître et estimer à Saint-Maurice, dans la noble famille de Quartery. Cet ecclésiastique, intrépide marcheur comme lui, lui allait sous tous les rapports; il aimait son genre, son esprit vif et pétillant, son instruction profonde et variée, ses manières simples et dignes, son caractère toujours aimable; tous les deux avaient un goût prononcé pour les recherches, les explorations, les études d'art, etc.

Par un singulier hasard, ou plutôt par une disposition secrète de la Providence qui intervient dans les moindres événements, n'avons-nous pas trouvé, dans la défroque de M. l'abbé d'Izenave, l'itinéraire qu'il suivit avec Mgr l'Archevêque de Vienne pour aller de Saint-Maurice à Notre-Dame des Ermites! Avec quel bonheur nous l'avons saisi; il nous a tout-à-fait mis sur la trace de ces saints voyageurs. Nous avons pu, à l'aide de ce fil conducteur, ou plutôt des indications qu'il renferme, visiter avec eux tout ce qu'il y a de curieux sur la route. Là, c'est une ville qui a quelque célébrité dans l'histoire par la manière dont elle est construite ou les événements qui se sont accomplis dans ses murs; ici, un édifice que les catholiques ont bâti sur une grande échelle, mais dont les protestants se sont emparés, au temps de la réforme, pour en faire un temple ou une école publique; ailleurs, un monastère qui a échappé

aux dévastations de l'hérésie, et conserve, avec le dépôt sacré de la foi, sa physionomie primitive; plus loin, dans le creux d'une vallée ombreuse, ou sur le revers d'une gracieuse colline, un site pittoresque, une chute d'eau remarquable, un merveilleux point de vue, d'où l'œil étonné s'étend, compte les lacs bleus de la Suisse, découvre ses plus hautes montagnes. Tout est noté d'avance sur le calepin qui leur sert de guide; ils n'ont qu'à le suivre de point en point, pour connaître parfaitement le pays qu'ils ont à parcourir.

Qu'on nous pardonne de ne pas suivre ces pieux touristes dans les stations et circuits divers qu'ils font avant d'arriver à Einsidlen? Nous n'en finirions pas s'il fallait les montrer, tantôt s'arrêtant à la Val-Sainte pour saluer la fervente colonie des religieux qui sont venus, sous la conduite du père Augustin de Lestranges, demander à la Suisse un asyle que la France leur refusait; tantôt parcourant les rues et les places de la ville de Berne, une des plus élégantes de l'Europe, pour admirer sa cathédrale gothique avec ses hardies colonnes, ses aiguilles élancées, ses vitraux peints, ou ses belles promenades avec leurs plantations touffues, leurs jaillissantes fontaines, leurs superbes terrasses, ou sa riche bibliothèque avec ses nombreux ouvrages et ses précieux manuscrits; tantôt séjournant à Lucerne pour voir son lac azuré, sa ceinture de neigeuses montagnes au-dessus desquelles s'élèvent majestueusement le Pilate et le Rigi, ses musées d'histoire naturelle, l'un, celui de M. Langs, principalement composé de pétrifications et de fossiles extérieurs, l'autre, celui du général Pfiffer, contenant le plan en relief d'une partie des cantons de la Suisse, ouvrage de patience qui

lui a coûté plus de vingt ans d'un travail opiniâtre; tantôt visitant Schaffouse et ses environs, non loin desquels se trouve la chute du Rhin, la plus grande masse d'eau qui tombe d'une si prodigieuse hauteur sur notre continent. Il suffit d'observer qu'ils demeurèrent près d'un mois pour faire ce trajet, que d'autres font en moins de huit jours, et qu'alors, prenant tout leur temps, ils n'oublièrent rien d'important dans les pays qu'ils traversèrent.

Enfin, après vingt-cinq jours de marches et de contre-marches dans ces contrées si accidentées par la main de celui qui a entassé tant de montagnes et creusé tant de lacs, ils aperçoivent, au-dessous d'immenses forêts de sapins, les deux tours d'Einsidlen, qui dominent quelques rares et humbles habitations, image touchante et sensible, dit Raoul Rochette dans ses *Lettres sur la Suisse*, de l'appui qu'offre la Religion aux faiblesses qui se réfugient sous son aile ! *Einsidlen! Einsidlen!* s'écria la caravane des pèlerins qui les précèdent de quelques pas, et cette parole, passant de bouche en bouche, est répétée par mille cris. *Einsidlen!* répètent aussi nos deux voyageurs, et ils entrent, tout pénétrés d'une sainte émotion, dans le village où la Reine des anges s'est plu maintes fois à manifester sa puissance. Ils se logent, comme ils peuvent, dans un misérable réduit qui sert d'hôtel, en face de la porte principale de l'église. Car, cette année, la foule, déjà si nombreuse les saisons précédentes, où elle vient de la Souabe, de la Bavière, du Tyrol, de l'Italie, de toutes les parties de la Suisse, s'est accrue d'une multitude d'émigrés français, parmi lesquels on compte au moins trois cents ecclésiastiques.

Le saint Prélat arriva fort à propos à Notre-Dame des Ermites. On célébrait le lendemain, 14 septembre, la grande fête de la basilique, et l'on était embarrassé pour trouver un officiant. Depuis un temps immémorial, c'était l'usage qu'un évêque ouvrît et fermât la solennité. Mais cette année, nous ne savons par quel contretemps, celui qui avait été invité n'avait pu venir; tout le monde en était désolé, un pontife ajoute toujours tant d'éclat à une fête religieuse ! Le prince-abbé tout seul, Beat Cüttel, par un de ces secrets pressentiments que Dieu donne de temps en temps aux personnes chargées de conduire les autres, ne désespéra pas de voir arriver l'officiant qu'il désirait; il disait à ceux qui se tourmentaient plus qu'il ne fallait dans cette occasion : *Allez, soyez tranquilles ; nous aurons un évêque; il s'en trouve quelquefois parmi les pélerins.* Cette parole, peut-être jetée au hasard, courut de rang en rang parmi les nouveaux arrivés, et fit découvrir Mgr d'Aviau sous l'habit poudreux du voyageur.

A cette nouvelle, il y eut une explosion de joie dans tout le village d'Einsidlen. Les fidèles et les religieux regardèrent cet événement comme une espèce de prodige. Mgr l'Archevêque de Vienne était pour eux l'ange envoyé du Ciel. Sa présence inattendue, dans un moment où l'on avait besoin de lui, ne servait pas mal à accréditer cette opinion que sa haute vertu ne rendait pas improbable.

Instruit de cet heureux événement, le prince-abbé envoya sur-le-champ inviter, au nom de sa communauté et de tous les pélerins, le nouvel arrivé à présider la solennité du lendemain; il le fit prier, en même temps, d'accepter dans l'abbaye l'appartement que l'on réser-

vait aux grands dignitaires de l'Eglise; c'était sans doute celui qu'avaient habité, dans les temps antérieurs, lorsqu'ils étaient venus faire leur pélerinage à Notre-Dame-des-Ermites, et le cardinal Borromée, archevêque de Milan, son patron, et le cardinal Octave Palavicini, immortel auteur de l'histoire du concile de Trente, et le cardinal André d'Autriche, évêque de Constance. Sa Grandeur eût bien voulu, autant par humilité que par timidité, ne pas répondre à cette double proposition ; elle ne craignait rien tant que ce qui pouvait la mettre en évidence, et par là engager sa modestie; mais il y avait sous les dehors de cette politesse, une véritable demande de service; dès lors elle ne pouvait point ne pas se rendre aux désirs qu'on lui exprimait.

Ici l'antiquaire, l'artiste, le savant disparaissent; il n'y a que le pélerin qui reste. Que lui importent les fresques de Krautz, les peintures de Cosme Asam, les sculptures de Carloni, et autres chefs-d'œuvre de l'art qui décorent ce pieux statuaire? Il est livré tout entier aux souvenirs des merveilles qui se sont accomplies dans ce temple!... Combien son âme en est ravie!... Il passe presque toute la nuit en prières, et dans ces saintes réflexions, Jésus-Christ, divin consécrateur de cette auguste basilique, absorbe toutes ses pensées et ses sentiments (1).

(1) Le bâtiment étant terminé, saint Ebérhard pria saint Conrad, pour lors évêque de Constance, de venir faire la dédicace de cette chapelle. Le 14 septembre 948 fut destiné pour cette cérémonie : c'est le jour où s'opéra le prodige inouï que nous allons rapporter. Saint Conrad s'y était rendu dès la veille avec une suite de noblesse, et passa, selon sa coutume, une partie de la nuit en prière dans l'église, avec d'autres pieux religieux. Vers le milieu de la nuit du 13 et 14, il vit Jésus-

Mais ce n'est pas seulement le passé qui l'émeut, qui le transporte; il est encore on ne peut plus touché de ce qui s'accomplit sous ses yeux. Ce flot continuel de pélerins de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout pays, qui ne cesse pas, le comble de la plus douce joie... Il aime à les voir et à les entendre, avec leurs costumes et leurs idiomes nationaux, aux pieds de la vierge miraculeuse qui répand ses grâces à pleines mains sur ceux qui l'implorent dans ce saint lieu... Que leur foi est vive!... que leur piété est tendre!...

Christ descendre du ciel en ornements pontificaux, accompagné d'anges et de saints. La Sainte-Vierge était sur l'autel, brillante comme l'éclair, et le Pontife éternel fit lui-même la cérémonie de la dédicace, en observant tous les rits usités par les évêques en pareilles circonstances.

Le matin, saint Conrad raconta ce qu'il avait vu, et refusait de recommencer une dédicace faite par une main divine. Mais le prodige paraissait si incroyable, et, d'un autre côté, on lui fit tant d'instances, qu'après avoir persisté dans son refus jusque vers midi, il crut devoir céder, et se détermina à faire la consécration. Il était sur le point de commencer; tous ceux qui étaient présents à l'église, et qui étaient venus en grand nombre des endroits voisins pour la solennité, entendirent une voix claire qui répéta par trois fois : *Cessez, cessez, mon frère, la chapelle a été divinement consacrée!* Après un témoignage aussi authentique, il n'était plus permis de douter de la vérité du fait : tout le monde acquiesça, et l'on ne songea plus qu'à louer et remercier le Seigneur.

Cependant un prodige de cette nature, qui intéressait toute la chrétienté, et emportait une exception aux lois générales de l'Eglise, devait être connu et approuvé par la cour de Rome. Seize ans après cet événement, Conrad s'y rendit avec l'empereur Othon et beaucoup d'autres Prélats et Princes d'Allemagne, parmi lesquels se trouvait saint Ulric, évêque d'Augsbourg; il déposa de ce qu'il avait vu et entendu, et Léon VIII, de l'avis de tous les Prélats qui étaient présents, approuva le miracle comme authentique, défendit à tous Evêques d'y mettre la main, accorda indulgence plénière à tous ceux qui visiteraient dévotement ledit lieu; ce qui était une grâce fort extraordinaire pour ces temps-là. Cette célèbre Bulle de Léon VIII est du 11 novembre 964.

Et lui-même, se mêlant à eux, il se prosterne humblement sur le parvis de marbre à moitié usé par les genoux des pélerins qui viennent de toutes parts prier dans ce sanctuaire.

Pour compléter les renseignements que nous avions déjà sur le pélerinage de Mgr d'Aviau à Notre-Dame-des-Ermites, nous avons fait demander, il n'y a pas longtemps, au dernier père abbé qui vient de mourir s'il ne resterait pas dans les archives de sa maison quelques traces du passage de notre saint Prélat à Einsidlen. Il a eu la bonté de nous faire répondre qu'étant lui-même religieux à cette époque, il s'en souvenait très-bien ; et en même temps il nous a adressé la note suivante, que nous nous empressons de transcrire, pour l'édification de nos lecteurs :

« Mgr d'Aviau arriva à Notre-Dame-des-Ermites le 13 septembre 1793; il était accompagné d'un seul ecclésiastique; son air, sa modestie, sa piété nous charmèrent tous. Au commencement, on ne le reconnut pas pour ce qu'il était; comme il ne portait aucun insigne de sa haute dignité, on le prit pour un simple prêtre; il était venu à pied, chargé, à l'imitation des autres pélerins, de son petit bagage de route. Dès qu'on l'eut reconnu, on lui rendit tous les honneurs dus à son rang; le révérend père Maurice Brodlac, doyen de la maison, alla le voir et lui offrit, au nom de sa communauté, un appartement dans l'intérieur de l'abbaye. Et, comme c'était la veille de l'anniversaire de la dédicace angélique de la Sainte-Chapelle, grande solennité dans toute la contrée, il le pria d'officier; ce à quoi le Prélat se prêta d'assez bonne grâce, malgré les résistances de sa modestie qui redoutait toujours la représentation et l'éclat. »

A-t-on jamais vu ensuite une scène plus touchante et plus imposante que celle qui termina la fête? il ne faudrait pas l'écrire, il faudrait la peindre; c'est un magnifique sujet pour un tableau de genre. Dès que les pieux cénobites, dignes enfants de saint Benoît, eurent achevé le célèbre *Salve Regina* qu'ils sont dans l'habitude de chanter, après l'office monastique, en présence de la vierge miraculeuse, une phalange de trois cents prêtres français, véritables confesseurs de la foi, s'avance pour adresser à son tour ses supplications à la reine du Ciel. Elle vient prier pour la France, pour ses parents, pour ses amis, pour elle-même. Mgr l'Archevêque de Vienne est à sa tête ; c'est lui, ce magnanime Pontife de l'exil comme de la patrie, qui préside la cérémonie. On chante successivement les litanies de la Vierge, le *Sub tuum* et le *Salve Regina*.

Oh! qui pourrait retracer tout ce qu'eut de saisissant un pareil spectacle? Ces trois cents voix d'hommes et de prêtres qui imploraient, par l'entremise de Marie, le secours du Ciel en faveur de leur infortunée patrie, — elle qui ne voulait pas les reconnaître pour ses enfants—, pénétraient jusqu'au plus vif du cœur. On ne résista pas à l'effet qu'elles produisirent, quand elles arrivèrent à ces mots qui avaient tant d'actualité : *Ad te clamamus, exules filii Evæ ; ad te suspiramus, gementes et flentes in hâc lacrymarum valle;* des larmes abondantes coulèrent de tous les yeux et vinrent interrompre les chants; il n'y eut plus dès lors moyen de comprimer les gémissements qui soulevaient toutes les poitrines, tant parmi les assistants que parmi ceux qui prenaient part à la cérémonie. Très certainement qu'en cette circonstance, la plupart des diocèses de France étaient digne-

ment représentés auprès de la souveraine de ces lieux; car des trois cents prêtres qui entouraient la sainte chapelle, peu se trouvaient de la même contrée; les uns étaient du nord, les autres du midi, les autres de l'intérieur de l'ancien royaume très-chrétien.

Il arriva à notre saint Prélat, le lendemain de cette magnifique scène, un second trait qui honore trop sa modestie et sa piété pour que nous ne le fassions pas connaître. Un jeune ecclésiastique de talent et de vertu, M. l'abbé Dervieux, curé de Saint-Ennemond, dans la petite ville de Saint-Chamond, attendait vainement un servant de messe, clerc ou séculier, pour célébrer les saints mystères dans la chapelle miraculeuse. Aucun ne se présentait; tous étaient en ce moment employés à d'autres ministères. Mgr d'Aviau s'en aperçut; il s'offre aussitôt au jeune célébrant en qualité de clergeon ou d'enfant de chœur : et celui-ci de se défendre d'accepter ses bienveillants offices; il ne pouvait se faire à l'idée d'être servi à l'autel par un si illustre Pontife. *Eh! quoi!* reprit le Prélat, *l'homme, quel qu'il soit, est-il jamais trop grand pour servir le Roi des rois? laissez-moi donc vous assister dans le saint sacrifice, j'en serai trop honoré!* Bon gré, mal gré, il fallut en passer par ce qu'il demandait, sous peine de lui causer un véritable déplaisir; or, à nul prix, le jeune curé de Saint-Chamond, quelqu'embarrassante que fût sa position, n'eût voulu lui faire la moindre peine. Alors, obéissant plutôt que consentant au vœu qui lui est réitéré avec instance, il monte humblement à l'autel, tandis que le vénérable Pontife, pieusement à genoux sur la dernière marche du sanctuaire, répond à ses prières, ou bien se lève, aux moments indiqués, pour changer le livre de place,

présenter l'eau et le vin du sacrifice ou remplir d'autres fonctions.

Le Prélat, après avoir largement satisfait à sa dévotion dans le pieux sanctuaire d'Einsidlen, eut un instant la pensée de pousser plus loin sa course ; il n'eût pas été fâché de voir Rapperschwil et sa magnifique exposition du haut de la terrasse du château ou du couvent des Capucins, Saint-Gall et sa vaste abbaye, quoique non achevée, aujourd'hui transformée en école publique, Constance sur les bords du lac de ce nom, et ses vieux édifices qui se reflètent, presque à l'instar de ceux de Venise, dans les eaux qui les entourent ; peut-être même, si la saison avait été moins avancée, aurait-il fait une pointe, au-delà du Rhin, jusque dans le Brisgaw et le Landaw, dans l'espoir d'y rencontrer ses deux frères, MM. Charles et Xavier d'Aviau de Piolant, qui combattaient avec son neveu sous les drapeaux du prince de Condé.

Mais il avait accompli son vœu à Notre-Dame-des-Ermites, et c'était là le principal but de son voyage ; le reste, quelque intérêt qu'il y portât, n'était qu'un accessoire pour lui. Il renonça dès lors à tout projet de voyage ultérieur, pour revenir, avant les frimats qui commencent de bonne heure sur ces montagnes, dans le paisible Valais ; toutefois, en intelligent touriste, pour ne pas retourner niaisement sur ses pas, et étudier, en revenant, une autre partie de la Suisse, il changea sa ligne de route ; il effectua cette fois son retour par Zurich, Rheineau, Baden, Lentzburg, Soleure, Neufchâtel, Iverdun, et autres localités intéressantes.

Cette voie ne fut pas moins agréable pour notre illus-

tre voyageur, que celle qu'il avait prise en se rendant à Einsidlen. Il rencontra presque à chaque pas, sur son chemin, une foule d'objets aussi capables d'exciter et de piquer sa curiosité : jolies villes, pittoresques montagnes, sites gracieux, profondes vallées, lacs parsemés d'îles, glaciers scintillants aux rayons du soleil; tout abondait sur cette terre de merveilles; il n'avait qu'à ouvrir les yeux à droite et à gauche pour être ébloui jusqu'à l'ébahissement.

Et pourtant nous n'avons encore rien dit de cet amas de richesses d'un autre genre que la main de l'homme a rassemblées sur son passage pour les lui faire admirer. Ici, à Zurich, ce sont des fabriques de soieries comme celles qn'il a vues à Lyon et à Saint-Chamond, et certainement plus anciennes; là, à Rheineau, entre deux péninsules formées par les sinuosités du Rhin, une superbe abbaye qui a déjà reçu, depuis le décret de déportation, plus de huit mille prêtres, sans parler de ceux qu'elle a gardés à demeure fixe; plus loin, à Baden, à Soleure, à Neufchâtel, des collections de plantes rares, des médailles antiques, des livres et des manuscrits précieux. Lorsqu'on connaît le goût du Prélat pour les arts, on n'est plus surpris du plaisir qu'il éprouva en visitant ces diverses contrées.

Que pensez-vous de la Suisse? lui demanda, à son retour à Saint-Maurice, Mgr de Gallard de Terraube, qui, peu habitué à la marche, n'avait pu être de la partie? comment la jugez-vous? en êtes-vous satisfait? Sur quoi le Prélat, recueillant ses souvenirs, lui fait part de ses impressions. Au point de vue topographique, dit-il, rien de plus beau que la Suisse; c'est le pays du monde le plus accidenté; on vit au milieu des phéno-

mènes. Sous le rapport des habitants, continue-t-il, c'est une belle population, active, intelligente, hospitalière, bienfaisante; partout nous avons trouvé des prêtres et des émigrés français, et partout ils ont été accueillis avec empressement. Quant au mouvement industriel et commercial, il faut distinguer entre certains cantons; dans quelques-uns, tels que ceux de Zurich, de Bâle, de Genève, il est supérieur à celui de la France, en raison du faible chiffre de leur population et de la modicité de leurs ressources; dans les autres cantons, tels que ceux de Fribourg, de Lucerne, de Schwitz, de Saint-Gall, on s'adonne plutôt à l'agriculture qu'au négoce, lequel se borne exclusivement à un commerce de consommation. Enfin, sous le rapport des sciences et des arts, on ne peut nier que la Suisse ne soit en véritable progrès; partout des universités, des gymnases, des écoles publiques où l'enseignement est complet et gratuit; partout des bibliothèques, des athénées, des musées; il n'y a pas si petite ville qui ne montre à l'étranger qui va la visiter des tableaux de maître, des livres de valeur, des manuscrits précieux; là, dans un cabinet à part qui n'a point d'apparence, on trouve de belles collections minéralogiques, de superbes herbiers, de vieilles armures, etc.

Voici, sans doute, le beau côté de la Suisse, et, pour celui qui s'arrête à la surface des choses, combien n'est-il pas satisfait? il va d'émotion en émotion, parce qu'il marche de merveille en merveille. Mais pour celui qui réfléchit, qui étudie ce pays avec des idées de foi, qui le considère en vrai catholique, en sera-t-il également content? Que de sujets d'affliction pour lui, lorsqu'il traverse cette foule de cantons protestants qui se croi-

sent et se coupent avec les cantons catholiques. Là, point de signe extérieur de religion ; plus de croix le long des chemins, plus de statues religieuses aux angles des places et des rues, plus de cloches pour appeler les fidèles aux pieuses solennités. Il n'y a pas même de temple pour le prêtre catholique qui veut célébrer les saints mystères. Les enfants de Luther et de Calvin ont fait main basse sur tout. Un autre sujet de douleur pour le voyageur chrétien qui parcourt ces contrées, c'est de voir entre les mains des prétendus réformés la plupart des édifices religieux, soit cathédrales, soit collégiales, soit abbayes et prieurés, que nos pères ont bâtis; maintenant, au grand regret des catholiques dont les larmes ne sauraient leur rendre ce qu'on leur a pris; l'un sert de temple, l'autre de théâtre, le troisième d'hôtel-de-ville ou de musée, irrécusables témoins qui protestent contre l'injuste déprédation et l'incroyable inertie de ceux qui s'en sont rendus les maîtres; car il est digne de remarque que le protestantisme, après s'en être emparé, s'est assis au milieu d'eux comme un voleur de grand chemin dont la fortune est faite, et lui, qu'on disait si vivace et si fécond, n'a rien créé depuis. Un dernier sujet de tristesse et d'affliction que signale le Prélat à son noble collègue et commensal de Saint-Maurice, c'est l'intolérance dont usent les fougueux partisans de la réforme envers les enfants de l'Eglise romaine; singuliers prédicants de la liberté de conscience, ils ne la veulent que pour eux-mêmes; il y a des cantons où ils ne permettraient pas à un prêtre catholique de célébrer les saints mystères dans la moindre bicoque de leur territoire; vite des plaintes au vorort, ou bien à la diète, et, au besoin, les carabiniers pour l'éconduire.

Toutefois, le Prélat n'était pas sans espérance sur la fraction protestante de cette nation; il avait vu avec satisfaction qu'en général elle ne s'était pas montrée indifférente au sort des ecclésiastiques français que le souffle des mauvaises passions avait jetés sur leurs terres; dans quelques endroits même, elle avait rivalisé de zèle et de générosité avec les cantons catholiques pour les accueillir. *Si celui qui reçoit le prophète a droit à la récompense du prophète*, comme l'assure l'Esprit-Saint, « que ne doit pas attendre, ajoutait-il, la Suisse hospitalière qui a reçu des milliers de prophètes! Ah! certainement elle a droit à une immense récompense, et je ne serais point étonné que Dieu ne lui accordât un jour, pour prix d'une si belle conduite, la grâce d'un retour sincère à la foi de ses pères. » Qui sait, en effet, à présent, si ce n'est pas à la bienveillante hospitalité que cette nation a exercée envers nos prêtres, pendant la Révolution, qu'il faut attribuer le nombre toujours croissant des conversions catholiques qui s'opèrent dans son sein comme dans celui de la Grande-Bretagne ? Depuis quelque temps, il est impossible de compter le nombre des églises et chapelles romaines qui s'élèvent sur cette terre hérétique; toujours est-il que le catholicisme, s'il n'est pas absolument protégé, n'éprouve plus les mêmes entraves qu'auparavant, et qu'on le respecte en beaucoup d'endroits dans la personne de ses ministres.

En parcourant les divers cantons de la Suisse, le Prélat ne s'était pas borné à admirer les sites alpestres dont ce pays est rempli, à étudier les mœurs et les usages de ses habitants, à visiter les établissements religieux ou ecclésiastiques qui couvrent son sol; il s'était

arrêté avec complaisance dans toutes les contrées où il avait trouvé des ecclésiastiques viennois, pour les consoler et les encourager. Nous sommes à même de constater que plusieurs fois, ayant appris qu'il y avait des prêtres de son diocèse dans des lieux écartés de sa route, il s'était détourné de quelques milles pour les voir et les embrasser. Oh! qu'il était heureux lorsqu'il lui était donné de les presser contre son cœur! c'était un père qui retrouvait des enfants qu'il avait crus perdus ou du moins brisés par la tempête! Il écoutait avec bonté le récit de leurs maux, et, après leur avoir témoigné toute la part qu'il y prenait, il s'efforçait de les soulager. S'il ne leur fallait que quelques secours pécuniaires, pour les aider à supporter leur triste position, c'était bientôt fait; à l'instant, les cordons de sa bourse se déliaient, et, quelque modiques que fussent ses ressources, il les partageait avec eux; mais, quelque pauvres et dénués que fussent ces malheureux proscrits, ce n'était pas ce dont ils avaient le plus instamment besoin; ils avaient besoin d'être remontés au moral encore plus qu'au physique; car, leur exil se prolongeant indéfiniment, l'avenir s'assombrissait de plus en plus pour eux. De là, l'abattement, une sorte de défaillance, et un commencement de murmures dans un certain nombre de prêtres réfugiés.

C'est alors que Mgr d'Aviau, pour prévenir ou guérir de semblables dispositions, adressa, sous la date du 10 novembre 1793, une lettre de félicitation et d'encouragement à tous les ecclésiastiques de son diocèse qui étaient bannis et persécutés pour la cause de la foi. Quelle foule de sages réflexions elle contient! combien elle est grave, digne, affectueuse! sous quelle ins-

piration elle est écrite ! On croirait, en la lisant, qu'elle est l'œuvre de l'un de ces anciens prophètes qui ont accompagné le peuple de Dieu sur les rives de l'Euphrate pour l'aider à porter ses fers avec patience. Dès la première ligne, je ne sais quelle impression vous saisit.

Notre exil se prolonge, messieurs, et pour le très-grand nombre il doit devenir, en se prolongeant, plus fâcheux et plus pénible. Combien même de nouveaux sujets d'affliction depuis quelque temps ! que de nouvelles et vives alarmes nous éprouvons la plupart ! Et ceux qui sembleraient demeurer plus tranquilles ne souffrent-ils pas en compatissant à leurs frères qu'ils voient souffrir ? Défendons-nous des murmures ; ce serait trop peu : gardons-nous de mesurer avec une impatience même secrète la durée de nos peines. On a souvent prétendu nous en montrer le terme, et le terme non éloigné. On voulait que tout concourût à opérer bientôt d'heureuses révolutions dans nos provinces ; les divisions et le manque de ressources parmi les factieux ; l'illusion des peuples, qui se dissipait sensiblement au dehors ; la ligue imposante de tant de puissances, dont les intérêts se confondaient avec les nôtres, et qui avaient à venger leurs propres outrages ; des armées formidables, des victoires sanglantes et multipliées. Si tels avaient été les principaux appuis de notre confiance, nous nous serions témérairement reposés sur le bras de chair.

Dans cette désespérante situation, quels conseils donner à ceux qui passent par tant de mécomptes ! Le Prélat les rappelle aussitôt à des idées de foi ; il ne veut pas qu'ils calculent avec la Providence qui a promis de veiller sur eux. Il met sous leurs yeux l'apostrophe que Judith, la libératrice de Béthulie et de tout

Israël, adressa aux prêtres et aux anciens du peuple, lorsqu'ils arrêtèrent de se rendre à Holopherne s'ils n'étaient pas secourus dans un temps donné :

« Qui êtes-vous, disait cette noble héroïne de l'Ancien « testament aux chefs spirituels et civils du peuple juif? « qui êtes-vous pour tenter le Seigneur de la sorte? Vous « attirez sur nous son indignation. Quoi! vous lui mar- « quez un temps pour nous faire éprouver les effets de sa « miséricorde ! vous prétendez en fixer l'heure à votre gré! « Humilions-nous plutôt à ses pieds, et dévoués à son « service, disons-lui avec larmes : Ayez pitié de nous, « Seigneur, et consolez-nous en la manière qu'il vous « plaira. *Ideo in spiritu constituti humiliato servientes illi*, « *dicamus flentes Domino, ut secundùm voluntatem suam* « *sic faciat nobiscum misericordiam suam.* (Judith 8, ℣. « 16, 17. »

« La sage remontrance de Judith fut écoutée : et nous en savons les suites. O combien nous conviennent et nous sont nécessaires de pareilles dispositions ! »

Le saint Pontife s'empare à l'instant de ce texte du livre des Proverbes, pour en tirer d'admirables instructions en faveur de ses prêtres exilés. Il trouve, en particulier, dans le petit nombre de paroles qu'il renferme, la liste des devoirs que les circonstances leur imposent. C'est d'abord un profond sentiment d'humiliation fondée sur la misère native de chacun d'eux et les fautes qu'ils ont pu commettre, principalement dans l'exercice de leurs fonctions pastorales, par ignorance, négligence ou légèreté ; *in spiritu constituti humiliato.*

« Quel sujet d'humiliation pour nous, lorsque, dans ces jours de désordre et de crime, nous observons que

l'erreur et le schisme doivent leurs plus funestes progrès à d'infidèles ministres, qui s'y seront engagés, ceux-ci comme au hasard, ceux-là par un égarement d'orgueil, ou par les motifs d'un sordide intérêt, et d'autres cédant, après un faible combat, à des impressions de terreur, tandis que plusieurs s'y sont livrés par un système réfléchi jusqu'à en devenir les ardents promoteurs et les apôtres! N'allons pas établir une comparaison pharisaïque entre notre conduite et celle de tels ou tels; n'allons pas nous glorifier en notre cœur. Confondons-nous plutôt et couvrons-nous de deuil, car ne sont-ils pas nos frères, ces malheureux errants? ne sommes-nous pas, en quelque sorte, flétris par leur opprobre? Saint Cyprien assurait « qu'il s'était senti comme abattu avec ceux de son église « qui venaient de tomber dans la persécution, et que son « cœur était déchiré par les traits dont leurs âmes étaient « percées (*de lapsis*). » De plus, n'aurions-nous point refusé à quelques-uns des conseils ou des encouragements? les avons-nous assistés dans nos vœux et nos prières? mais si nous n'avions point, à cet égard, de reproches à nous faire, toujours aurons-nous de justes et pressants motifs de crainte; nous ne sommes, assurément, pas moins faibles que ceux dont nous voyons la chute; et c'est pour n'avoir pas assez craint qu'ils sont tombés. Sommes-nous bien rentrés dans nos cœurs, pour y rechercher et y combattre ces attaches non moins communes que périlleuses vers le monde et ses convoitises, cette légèreté d'autant plus funeste qu'on se la reproche moins, et encore ces présomptueuses dispositions, ces vaines complaisances, qui se nourrissent du mal comme du bien, qui se fortifient et se développent insensiblement? quel malheur, si la conduite même que nous venons de tenir les avait accrues! Ce n'est pas tout; des brebis de notre troupeau, de ces brebis qu'on ravit et qu'on égorge, y en a-t-il une seule dont nous ne devions un compte exact au souverain Pas-

teur qui nous les avait confiées ? Tant d'âmes sont en risque dans une nombreuse paroisse ! tant d'âmes s'y perdent ! et celui qui aura été tenu longtemps de les instruire, de les exhorter, de les reprendre, de les corriger ; celui qui est responsable de chacune d'elles, oserait encore s'élever dans sa présomption ! Grand Dieu ! et le pasteur commun de ces églises? celui qui a la charge d'un diocèse entier ; et à qui il sera demandé, si parmi ces prévaricateurs, parmi ces prêtres déserteurs de la loi, il n'en est point à qui il aït imposé témérairement les mains, s'il n'en est point aussi qu'il ait placé, le préférant à un plus digne ? O vous tous, les coopérateurs d'un ministère si redoutable, qu'ajouterai-je ici ? humilions-nous, humilions-nous dans la poussière, et faisons ensemble, mais plus de cœur que de bouche, cette prière du Prophète, à laquelle nous sommes fréquemment rappelés : *C'est aujourd'hui, Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, que notre âme crie vers vous, du milieu de ses anxiétés et de ses angoisses. Ecoutez-nous, Seigneur ! ayez compassion de ceux qui ont péché en votre présence, ô Dieu de miséricorde !* (Baruch. 3.) *Preces mane et vesp. recit. etc. Romæ*, 1792.) »

Un autre devoir, ou plutôt un second moyen que propose l'illustre Pontife à ses prêtres, pour les engager à sanctifier leur exil, c'est la fuite de l'oisiveté, l'amour du travail, l'étude des saintes lettres; et, pour leur en faire sentir la nécessité, il soulève par un coin le voile de l'avenir, d'un avenir encore incertain, il est vrai, mais qui, s'il arrive, exigera des ministres des autels beaucoup de lumières, beaucoup d'instruction ; de sorte qu'ils ne sauraient trop s'y préparer d'avance, en étudiant la loi de Dieu aux sources vives des divines Ecritures et de la saine tradition.

« Quels immenses et quels pénibles travaux nous attendent, messieurs, si nous devons être rendus à nos églises! Envoyés comme cet autre Prophète « pour arracher et pour planter, pour édifier après avoir démoli, (Jerem. 1. 10.) » que trouverons-nous? nous aurons à extirper tous les préjugés, tous les vices; mais combien profondément, combien fortement enracinés! et il me semble voir ces racines d'amertume repousser et pulluler continuellement. Il nous faudra déposer les germes précieux de nos saintes vérités et de toutes les vertus; mais dans quel sol? dans une terre qui, « après avoir reçu inutilement la rosée du Ciel, paraissait déjà maudite et condamnée à une stérilité éternelle. (Hebr. 6. v. 7 8.) » Démolir et détruire, quoi? ces forteresses dont parle saint Paul (2 Cor. 10. 4, 5.), ces remparts orgueilleux que la Sagesse humaine ose élever contre la Sagesse et la Science de Dieu; car aujourd'hui qui ne s'imagine être destiné à les construire ou à les défendre? Et c'est à travers ces ruines qu'il faudra rechercher en quelque sorte le fondement de la maison de Dieu, ou même le creuser, le poser et l'affermir. Réparer donc, édifier; mais parmi combien d'alarmes et de troubles? Il est aisé de le concevoir. Au retour de la captivité, les Israélites ne relevaient les murs de Jérusalem qu'en se tenant, jour et nuit, prêts à combattre (2 Esd. 4, 17). Oh! quelle multitude effrayante d'ennemis à prévenir ou à repousser! et en même temps, dans la cité sainte, combien de blessés, combien de malades à soigner et à guérir, de faibles à soutenir ou à relever, de timides à encourager, d'affligés à consoler, d'ignorants à instruire! tel encore une fois le travail qui se présente à nous; le travail que nous devons souhaiter de toute notre âme, j'ajoute, et auquel nous devons, dès maintenant, nous préparer. Comment? par le travail même. Si les funestes obstacles, qui nous arrêtent depuis longtemps, s'aplanissaient, et si nous étions libres enfin de remplir cette pénible mission dont je viens de

parler, de quoi voudrions-nous être armés pour combattre avec avantage? de la loi de Dieu, sans doute; de la parole de Dieu. Où chercherions-nous de quoi subvenir aux différents besoins des peuples? dans la loi de Dieu; dans la parole de Dieu. Faisons donc une étude approfondie de cette loi sacrée; lisons avec une application constante, relisons et méditons les divines écritures. »

Enfin, une troisième et non moins utile recommandation que Mgr l'Archevêque de Vienne fait aux ecclésiastiques de son diocèse que le vent de la persécution a jetés dans les pays étrangers, c'est l'éloignement du monde et de ses joies; il leur montre qu'en toute occasion, mais principalement dans celle où ils se trouvent, leur place naturelle est aux pieds des autels; c'est là qu'ils doivent prier et gémir pour apaiser la colère de Dieu sur les peuples qui leur sont confiés; on aime voir le motif que le Prélat fait valoir pour les engager à se conduire de la sorte.

« Bannis de nos foyers, s'écrie-t-il, nous avons demandé un asyle aux peuples voisins; et nous avons paru au milieu d'eux comme proscrits pour notre attachement aux lois du Seigneur et de son église. Certes, un pareil titre n'est pas indifférent. Nous aurons donc été d'abord à plusieurs un respectable et touchant spectacle de religion. Or, dites-moi, pour troubler ceux-là, ne leur serait-ce point assez de voir en nous des mœurs tièdes et communes? d'autres peut-être n'avaient point des idées exactes sur les désastreuses circonstances de notre position, ni sur les attentats et les succès, tant des rébellions civiles que de l'impiété, dans nos contrées. La réserve, la sainte sévérité de notre conduite servirait beaucoup à éclairer et régler l'opinion de ceux-ci. Craignons que par notre faute,

ils ne se confirment en des préventions, qui leur deviendraient trop funestes. Voilà pour les domestiques de la foi : mais nous sommes observés aussi par des nations qui lui sont étrangères : et si elles voient ceux qu'on leur donne pour en être les martyrs, se conformer aux maximes du siècle présent, se familiariser avec lui et l'aimer, que jugeront-elles ? ne nous mêlons ni dans les plaisirs de ce monde indigne de nous, ni dans ses intérêts : éloignons-nous de ses commerces, et qu'on aperçoive que nous nous en éloignons plus par goût et par choix, que par une sorte de nécessité; ce que nous persuaderons en effet, lorsqu'on nous verra méprisant le vain appareil de ses pompes, de ses fêtes, de ses délices, préférer assidûment aux lieux de ses profanes assemblées, l'enceinte des temples. »

Après ces sages et paternels avis, Mgr, dont les vues sont aussi élevées qu'elles sont pures et droites, fait admirablement ressortir tout ce que les persécutions ont d'avantageux pour le bien général de l'Eglise; c'est ici de la haute philosophie, ou, si vous aimez mieux, de l'économie politico-religieuse, que les publicistes chrétiens les plus versés dans les voies de Dieu ne désavoueraient pas; il rappelle en particulier que ces sortes de crises dans l'ordre spirituel, entrent merveilleusement dans les desseins de la Providence, pour dégager de plus en plus le fidèle de l'élément terrestre et le fortifier de mieux en mieux dans sa croyance.

« C'est dans le feu des persécutions, dit-il, que Dieu se plaît à épurer la vertu, et souvent à la couronner : c'est au sein des persécutions qu'il affermit son Eglise, après l'y avoir fondée, qu'il la guérit de ses blessures et lui

rend son premier éclat. Nous en sommes témoins. Depuis assez longtemps ses ennemis jaloux, mais déguisés, répétaient avec affectation qu'elle était absolument déchue de ce qu'on l'avait vue autrefois ; qu'elle était affaiblie par sa caducité et toute défigurée ; que la vérité ni la charité n'étaient plus son apanage. Quel ne fut pas leur espoir quand s'éleva cette furieuse tempête dont elle est encore battue ! ils n'avaient souhaité peut-être que l'avilir et la rendre telle qu'ils la dépeignaient ; cependant ils n'ont pas tardé, au moins la plupart, de faire cause commune avec ceux qui, déterminés à la détruire, la combattaient ouvertement. Conjuration inutile ! vains efforts ! on a vu les églises particulières s'unir plus étroitement que jamais à l'Eglise, mère et maîtresse de toutes les églises : les liens d'unité indissolubles se sont resserrés de plus en plus : les ministres de la parole ont pu être menacés, dispersés ou enchaînés ; elle n'a pas été captive, et si l'église gallicane a essuyé des attaques plus directes et plus terribles, elle a été particulièrement assistée. Disons-le, elle voit se renouveler sa jeunesse comme celle de l'aigle ; elle a ses Confesseurs, elle a ses Martyrs. »

Mais ce n'est pas seulement au point de vue des intérêts généraux de l'Eglise que les persécutions sont utiles ; elles le sont également au point de vue des avantages spirituels de chaque membre de la famille catholique. Ecoutez ce qu'en dit le Prélat ; il n'est pas moins éloquent sur ce point que sur ceux qui l'ont précédé.

« Lorsqu'on nous a dépouillés de ce que nous possédions ici-bas, n'avons-nous pas ressenti un désir plus vrai, plus efficace des trésors célestes qui n'ont rien à craindre de l'injustice des hommes, ni de la rouille du temps ? parmi les ravisseurs de nos biens, si nous en avons reconnu plu-

sieurs avec qui nous les partagions ; si nos services et nos soins ont été payés d'ingratitude ; la grâce ne nous a-t-elle pas rappelé aussitôt de quelle sorte étaient payés les bienfaits de notre divin Sauveur conversant sur la terre, que nous ne serons pas admis à nous plaindre après ce qu'il a souffert, que nous sommes nous-mêmes et journellement trop ingrats envers lui, qu'enfin ce nous serait un malheur de recevoir ici notre récompense ? Ainsi quand nous avons vu un peuple trompé méconnaître dans notre bouche les paroles du salut dont nous avions la dispensation, et accueillir de lâches corrupteurs, ne nous sommes-nous pas ressouvenus de ce que disait Jésus-Christ aux Apotres, les chargeant d'annoncer sa loi ? *(Joan. XV. 20.) Le serviteur n'est pas plus que son maître ; ils vous traiteront comme ils m'ont traité : s'ils ont observé ma parole, ils observeront la vôtre.*

Avec quel respect et quelle vénération, cette lettre pastorale fut-elle reçue par les prêtres du diocèse de Vienne que le souffle de la tempête avait dispersés çà et là sur les montagnes de la Suisse ! Les échos de l'émigration retentissent encore des accents de leur joie et de leur admiration ; ils la reçurent comme une missive apostolique ou du moins digne de l'être. Car, à leurs yeux comme à ceux de tous ceux qui la connurent, elle portait ce cachet antique, cette empreinte solennelle, cette touche intérieure que les premiers Pontifes de la religion chrétienne savaient seuls imprimer à leurs écrits. Aussi comme ils se l'arrachèrent les uns et les autres ! ils ne se contentaient pas d'en entendre la lecture, ils voulaient la lire de leurs propres yeux. Encore, après l'avoir lue une première et une seconde fois, désiraient-ils la lire de nouveau, pour se

pénétrer davantage des pieux sentiments qu'elle renfermait. Plusieurs même, au commencement, regrettant qu'elle ne fût pas imprimée, la copièrent de leurs propres mains, afin de l'avoir constamment à leur disposition pour la relire et la méditer.

Il n'y eut bientôt pas un seul village dans toute la Suisse, si petit et si éloigné fût-il, qui n'eût connaissance de la paternelle allocution de Mgr l'Archevêque de Vienne à ses prêtres émigrés. On en parlait avec orgueil et admiration à Fribourg, à Lucerne, à Shwitz, à Constance, et jusque sur les frontières de la Suisse Allemande; et, comme elle était encore manuscrite, c'était à qui pourrait s'en procurer quelques copies exactes. A la fin, les ecclésiastiques viennois réfugiés dans le Valais, quelque pauvres et misérables qu'ils fussent, se cotisèrent ensemble pour en faire imprimer un certain nombre d'exemplaires; et, par ce moyen, ils facilitèrent, sans recourir à d'ennuyeuses transcriptions, la propagation d'une pièce qui était si honorable pour eux.

De la Suisse, cette lettre si affectueuse et si épiscopale de Mgr d'Aviau, passa, avec la rapidité du trait, dans le Tyrol et le Piémont. Puis, de ces diverses contrées, elle se répandit, avec la même célérité, dans les autres états de l'Italie, où elle excita les plus vives sympathies. Partout où se trouvaient des ecclésiastiques du diocèse de Vienne, partout elle allait remuer la fibre sensible de leurs cœurs. On se réunissait pour la lire, et l'on n'était pas arrivé à la fin que d'abondantes larmes coulaient. Il y avait dans cette épître quelque chose de si onctueux et de si saint qu'elle pénétrait, pour nous servir d'une expression de saint Paul, jusqu'à la division de l'âme. Aucun sentiment de foi et de piété qu'elle ne réveillât, qu'elle ne ranimât?

C'est à Ferrare surtout, à l'entrée des Etats pontificaux, qu'elle produisit la plus vive sensation. Là se trouvaient réunis, grâce à la généreuse munificence du cardinal Mattéi, archevêque de cette ville, un plus grand nombre de prêtres viennois qu'ailleurs. Il fut un moment où l'on en comptait près de soixante, sans parler de ceux qui étaient répandus dans les campagnes voisines. Tous, électrisés jusqu'à l'enthousiasme par la lettre qu'ils avaient reçue de leur saint Archevêque, voulaient s'en procurer un exemplaire. Mais comment satisfaire à leurs pieux désirs? il en restait à peine quelques-uns de l'édition qui avait été tirée à Sion, dans la Valais. Alors, imitant le noble exemple de leurs frères de la Suisse, ils se cotisèrent comme eux, pour publier, à frais communs, une nouvelle édition de cette pièce importante. Ce furent les héritiers Rinaldi, de Ferrare, dont les presses étaient avantageusement connues dans la contrée, qui se chargèrent, moins par lucre que par complaisance, de cette publication.

Tout pleins d'estime et de gratitude pour la nouvelle preuve d'intérêt que le saint Archevêque de Vienne venait de leur donner, les ecclésiastiques de ce diocèse, en quelque endroit qu'il fussent réfugiés, lui écrivirent, du lieu de leur retraite, une lettre de profonde et vive reconnaissance. Ils ne savaient comment lui exprimer le bonheur qu'il leur avait causé en leur adressant une série d'avis si instructifs et si pieux. « Non, jamais, disaient-ils, nous ne les oublierons; ils seront pour nous ce qu'étaient pour Tite et Timothée les épîtres de Paul, pour les prêtres et les diacres de Smyrne les lettres de saint Ignace martyr, pour le clergé de Car-

thage les saintes recommandations de l'évêque Cyprien ; ils fortifieront notre foi, et raffermiront notre espérance. » Tels furent, à peu près, en deçà comme au-delà des monts, les sentiments des ecclésiastiques viennois pour leur Pontife, en cette circonstance ; dans les contrées où ils se trouvaient un peu agglomérés, ils les signèrent collectivement ; et, dans celles où ils étaient éloignés les uns des autres, ils écrivirent chacun de leur côté.

CHAPITRE XVI.

Un rayon d'espérance luit aux yeux des émigrés. — La ville de Lyon essaie de secouer le joug de la Convention. — Glorieuse, mais inutile tentative. — Trois jeunes gens, échappés au sac de leur patrie, apportent cette triste nouvelle à Saint-Maurice. — Mgr interroge avec détail les nouveaux arrivés et prend une vive part à leurs malheurs. — Il s'en afflige d'autant plus que leur ville, justement surnommée la cité des aumônes, ne pourra plus tendre la main aux réfugiés du Valais. — Dans cette désolation, il rédige, conjointement avec Mgr l'Evêque du Puy, un mémoire détaillé à l'adresse des cardinaux chargés des affaires ecclésiastiques de France. — Après avoir exposé la situation des malheureux exilés du Valais, les deux Prélats signataires auraient voulu que le Saint-Père écrivît à quelques princes en leur faveur. — Le Souverain Pontife, entrant sur-le-champ dans leurs vues, sollicite aussitôt la grâce qu'ils désirent. — Mais qu'est-ce que c'est qu'un asile, si l'on n'a pas de pain ? — Sa Grandeur en demande pour ses compagnons d'exil, aux divers Prélats de l'Italie. — Le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, lui répond d'une manière extrêmement gracieuse. — Enfin, dans son ingénieuse sollicitude, Mgr s'adresse encore à M. l'abbé Gabet, qui est connu et estimé à Milan, pour qu'il plaide la cause des malheureux ecclésiastiques du Valais.

Mais voici que l'espérance revient, du moins pour un moment, au cœur des émigrés, ecclésiastiques ou séculiers, qui, impatients de rentrer dans leurs foyers, n'habitent pas trop loin de la frontière.

Une ville courageuse, la seconde du royaume par son importance et sa population, a secoué, au nom de la liberté et de l'humanité, le joug sanglant des triumvirs qui couvrent la France de cadavres et de ruines. Déjà

une foule d'intrépides citoyens, répondant au cri de l'honneur, sont venus se ranger sous son drapeau. Ce sont, pour la plupart, des hommes de qualité, des commerçants honorables, des artisans probes, des ouvriers honnêtes. Très-peu d'entre eux, il est vrai, ont manié le glaive; ils savent à peine ce que c'est qu'une arme à feu; n'importe, ils se battent comme des soldats aguerris par vingt combats, contre les troupes innombrables qui les cernent de tous côtés; ils ont à cœur de délivrer leur patrie des monstres qui la dévorent, et de venger sur eux la civilisation outragée.

En ce moment, toute l'Europe était attentive à ce noble fait d'armes, que Sarragosse et Séville ont renouvelé depuis, sinon avec plus de courage et d'habiléte, du moins avec plus de succès. On crut un instant que ce mouvement, d'une part combiné avec les efforts de l'armée des princes, qui ne s'éloignait pas des rives du rhin, et, de l'autre, avec un corps d'auxiliaires sardes, que le roi Charles-Emmanuel avait fourni à la coalition, opérerait une heureuse réaction. Mais il en fut de cette espérance comme de toutes celles de cette époque. Que pouvait un corps de quatre mille cinq cents volontaires dans une ville ouverte de tous côtés, sans fortifications, sans munitions, contre une armée de soixante mille hommes, soutenue par un immense parc d'artillerie? Il fallut, à la fin, malgré les prodiges de valeur et d'habileté qu'avait déployés cette poignée d'intrépides citoyens, se retirer devant cette masse formidable qui menaçait d'incendier la ville et de passer ses habitants au fil de l'épée. Les conventionnels, suivis de cette nuée de harpies qu'on appelait les repré-

sentants du peuple, célébrèrent leur entrée dans cette héroïque cité, par le pillage, l'incendie, les proscriptions, les exécutions.

Trois jeunes Lyonnais échappés à ces désastres, MM. Camille Jordan, Mottet de Gerando et Mathieu Rusand, noms jusque-là unis par les sentiments et les principes politiques qui leur avaient mis les armes à la main, apportèrent en Suisse la fâcheuse nouvelle de ce déplorable insuccès. C'était à qui les ferait parler sur une suite d'événements dont chacun d'eux pouvait dire avec toute la vérité historique : *Quorum pars magna fui*... On voulait savoir de leur bouche comment avait fini cette mémorable levée de boucliers qui avait fait trembler sur leur siége les sanguinaires tyrans de la France.

Mgr d'Aviau, en particulier, sans être curieux de son naturel, désirait, comme les autres, être au courant des événements qui intéressaient son pays ; il interrogea donc avec détail les nouveaux arrivés sur le malheur de leur patrie. L'un d'eux, M. Rusand, nous a assuré avoir vu les larmes couler de ses yeux, quand il lui raconta la glorieuse retraite des Lyonnais au milieu de la mitraille des ennemis. Il lui prêta même cette réminiscence poétique qui fait tout à la fois l'éloge de celui qui la cite et de ceux auxquels elle s'adresse :

> Sat patriæ Priamoque datum ; si Pergama dextrâ
> Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Au résumé, quel fut pour les pauvres émigrés le résultat de cette déplorable nouvelle? non-seulement

elle ruina pour longtemps leurs èspérances politiques, même celle de revoir prochainement leur patrie, mais encore elle tarit pour toujours la source des nombreuses aumônes qu'ils recevaient de la ville de Lyon. Cette cité, dans tous les temps si renommée par sa charité, leur envoyait, lorsque l'occasion se présentait, divers secours qui les aidaient à supporter le poids de leur exil. Depuis les malheurs qu'elle avait éprouvés, il ne fallait plus y songer; à peine si elle pouvait suffire aux besoins de ses propres enfants; car, en ce moment, tous ceux qui possédaient quelque chose se le voyaient brutalement enlever. Ce n'était partout que ruines, destructions, déprédations, confiscations, spoliations; l'horrible loi du *Maximum* achevait de renverser ce que le canon des assiégeants avait laissé debout. Si, par hasard, quelqu'un, plus heureux que les autres, avait sauvé, dans cette affreuse catastrophe, quelques faibles débris de son ancienne fortune, il s'en servait pour acheter, à force d'argent, la vie ou la liberté de plusieurs des siens qui étaient jetés pêle-mêle dans les prisons où ils souffraient cruellement, en attendant que la guillotine ou la mitraille vinssent éclaircir leurs rangs pour faire place à d'autres. On le conçoit; un si violent état de crise ne permettait plus à cette ville, naguère si opulente et si généreuse, de continuer ses précédentes libéralités; elle aurait eu plutôt besoin que l'on vînt à son secours pour l'aider à se relever de ses ruines et à rétablir son commerce.

Que fit alors le Prélat? son âme s'émut comme celle du Sauveur en présence de la multitude affamée qui l'avait suivi dans le désert: Où prendrons-nous, disait-il à ceux qui l'entouraient, pour nourrir et vêtir tant

de malheureux proscrits qui ont mis en nous leur confiance ? Car, enfin, par suite des malheureux événements qui avaient fait de Lyon un monceau de cendres que le soc dela charrue devait bientôt traverser. — si l'on avait pris au sérieux les benins arrêts de la Convention qui avait décrété sa ruine complète, — une grande partie des émigrés ecclésiastiques qui habitaient les montagnes du Valais, allait prochainement se trouver dans un état voisin de l'indigence. Soudain il se rappelle que le chef de l'Eglise, Pie VI, de si douce et de si bienfaisante mémoire, imitant la noble conduite des grands Pontifes qui ont le plus illustré le saint-siége, tels que saint Grégoire et saint Léon, s'est mis à la disposition des prêtres français pour tous les services qu'il est en son pouvoir de leur rendre. Il rédige aussitôt, de concert avec Mgr l'Évêque du Puy, son collègue d'exil et d'infortune, un mémoire détaillé et motivé, qu'il adresse à la congrégation des Cardinaux, laquelle est chargée par le Saint-Père de tout ce qui concerne les Églises de France.

Cette pièce est du 10 janvier 1794 ; elle est tout entière de la main du saint Prélat : on se convaincra de plus en plus, en la lisant, de la tendre charité qui l'a inspirée ; rien n'est apostolique et édifiant comme la manière dont les faits sont racontés :

Messeigneurs,

« Sans être personnellement connus de vos Eminences, nous recourons aujourd'hui à elles avec une entière confiance ; et comment ne le ferions-nous pas, lorsque nous savons toute la part que vous donne le Saint-Père à ses héroïques sollicitudes pour nos églises ! Oui, nous savons, et

toute la France avec nous, qu'on ne peut apporter plus de zèle et d'exactitude à l'accomplissement de cet office de charité. Dans cette conviction, et, pour montrer combien sont légitimes les sympathies que nous réclamons, nous prenons la liberté de mettre sous vos yeux la triste situation de nos frères réfugiés dans le Valais.

« Dans le seul diocèse de Sion, qui comprend toute la république du Valais, alliée du corps helvétique, on compte plus de six cents prêtres que la violence de la persécution a contraint de sortir, à différentes époques, du territoire français. Quelques-uns sont arrivés depuis peu; et l'on prévoit que d'autres se présenteront encore, venant soit de Fribourg qui n'a pas cru pouvoir conserver tous ceux qu'il avait admis, soit même du canton de Berne, où ils avaient d'abord trouvé un asile.

« Ces vertueux prêtres qui, nous osons l'espérer, doivent être un jour la ressource de tant d'églises, maintenant en proie aux ravages du schisme et à tous les sacriléges d'une impiété effrénée, auraient souhaité ne devenir à charge à personne. Malgré la plus stricte économie et les plus rigoureuses privations, ils ont vu s'épuiser ce qu'ils avaient pu soustraire aux exactions et aux brigandages dont ils sont victimes. Proscrits et dépouillés, comme eux, leurs Evêques ont été bientôt hors d'état de les secourir efficacement.

« Si des parents, ou des amis, ou des catholiques demeurés fidèles à leurs principes, qui jouissaient encore d'une certaine aisance et dont l'affection ne s'était point ralentie, ont pu, non sans un péril extrême, les secourir pendant quelque temps, on comprend aisément que cette source a dû sensiblement diminuer à mesure que les désastres de nos provinces se prolongeaient et s'accroissaient. Elle est surtout tarie et desséchée pour nous depuis que l'opulente ville de Lyon, si renommée par ses charités et ses aumô-

nes, n'est plus qu'un théâtre de pillage, de destruction et de massacre.

« Nous devons beaucoup à la cordiale hospitalité des Valaisans. Ils nous ont accueillis et soignés avec une générosité et un empressement au-dessus de tout éloge. Le souverain Pontife a bien voulu, dans des brefs honorables, se faire l'interprète de notre reconnaissance envers Mgr l'évêque de Sion et les principaux administrateurs de la république Valaisane.

« Depuis lors, plusieurs de nos prêtres bannis ont été reçus ou gratuitement ou avec des avantages marqués en différentes maisons. Si ce temps dure encore, il sera impossible de faire face à tant de charges. Ici, les ressources ne sont pas, comme en Angleterre, en Espagne, en Italie, en proportion avec la bonne volonté. Les revenus du clergé dans le Valais sont trop modiques et les fortunes des habitants trop bornées pour subvenir à des besoins si considérables.

« Après tout ce que nous devons à la charité immense de notre Saint-Père, nous paraîtrions indiscrets, en sollicitant un asile dans ses états pour un plus grand nombre de prêtres français. Mais ne daignerait-il point en leur faveur faire intervenir sa haute et puissante protection auprès des souverains, que des circonstances, qui sont changées, avaient empêchés jusqu'ici d'en recevoir dans les leurs ! Ils ne pourraient se refuser désormais à ses invitations ; et, nous aimons à nous le persuader, on les verrait s'empresser à l'envi d'imiter ses grands exemples.

« Nous garantirions, sans peine ni inquiétude, les dispositions et la conduite de ceux qui jouiraient de cette hospitalité libérale qu'exerçait autrefois notre infortunée patrie. Et si, comme il est naturel de le prévoir, l'âge ou les infirmités, ou d'autres raisons importantes en retenaient ici plusieurs; ou si plusieurs manquaient même de moyens pour se transporter, nous nous flattons encore que le désir de Sa Sainteté, manifesté en la manière qu'elle jugerait conve-

nable, leur obtiendrait des assistances telles qu'en procuraient les Apôtres, ses devanciers, à l'Eglise affligée de Jérusalem; assistances qui, dans les principes de la foi, honorent celui qui les a reçues, de même qu'elles seront éternellement profitables à ceux qui les auront accordées.

« Des développements ultérieurs seraient au moins superflus; nous ne saurions mieux faire que de nous reposer absolument sur la prudente et ingénieuse charité de leurs Eminences. Elles présenteront au Saint-Père des vues dignes d'en être agréées; et les nouveaux bienfaits de ce Pontife immortel ajouteront, s'il est possible, aux sentiments de notre gratitude envers lui, à notre inviolable dévouement et à notre vénération profonde. »

† Charles-François, Archevêque de Vienne.

† Marie-Joseph, Evêque du Puy.

Ce que les deux Prélats-signataires avaient sollicité avec instance du Saint-Père, il le leur accorda avec le zèle dont il avait donné tant de preuves aux prêtres français; il écrivit aussitôt aux souverains, qui jusque-là avaient craint de se compromettre en accueillant ces malheureux proscrits, pour les engager à se montrer plus généreux et plus indépendants; or, nous savons que, sur ses recommandations, plusieurs d'entre eux qui avaient encloué leur bienfaisance sous une politique méticuleuse, leur ouvrirent leurs États.

Mais qu'est-ce que c'était que cette permission de résider dans telle contrée plutôt que dans une autre? Elle n'eût pas empêché de souffrir et de mourir de faim ceux qui n'avaient pas de ressources de par devers eux. Alors, de son côté, le Prélat écrivit à divers cardi-

naux, archevêques et évêques de la péninsule italique, pour leur exposer la triste situation dans laquelle se trouvaient les malheureux réfugiés du Valais; c'était une manière sûre de les engager à suppléer le Saint-Père dans ce qu'il ne pouvait faire par lui-même.

Le pieux Cardinal de Ferrare lui écrivit, à ce sujet, la lettre suivante, que nous trouvons dans les papiers de Mgr d'Aviau :

Monseigneur,

« Pourquoi faut-il que je ne doive l'avantage de recevoir de vos lettres, et de m'entretenir quelques moments avec vous, qu'à de nouveaux accroissements de la détresse qui afflige depuis si longtemps vos malheureux compatriotes? L'intérêt que vous prenez aux prêtres que vous me recommandez suffirait, à lui seul, pour m'engager à faire pour eux tout ce que les circonstances des temps et des lieux peuvent permettre. Dans ma réponse à votre digne commensal, je lui fais part des démarches que je suis disposé à faire en leur faveur; puissent-elles avoir le meilleur succès! La charité du Saint-Père est sans bornes, mais ses moyens ne sont pas inépuisables, et chacun voit que le malheur des temps a dû nécessairement les restreindre. Non, les pauvres expatriés, tout malheureux qu'ils sont, ne sont pas les seuls à plaindre, et vous conviendrez avec moi que ceux qui tiennent en main le timon des affaires, ont tous leur bonne part aux fléaux de la révolution. Qu'y faire? soumettons-nous avec résignation aux décrets d'une providence infiniment juste, et attendons de Dieu seul toute notre consolation.

Cardinal Mattei, Archevêque de Ferrare.

Ferrare, le 12 Janvier 1794.

Ce n'est pas tout; il y avait à Milan un prêtre français d'un mérite réel, M. l'abbé Gabet, ancien curé de Dommartin, presque en face de Mâcon, dont il connaissait l'excellent cœur; il savait qu'il avait ses entrées libres dans un grand nombre de familles patriciennes de cette riche capitale. Mgr, qui avait le secret de saisir toutes les occasions que lui offrait la Providence de faire du bien, ne manqua pas de profiter de celle-ci; ayant reçu des avances et des offres de service de ce pieux ecclésiastique, il lui envoya un extrait du mémoire qu'il avait adressé à la congrégation des Cardinaux, en le priant de le communiquer aux personnes charitables de cette grande cité; c'était le moyen de les intéresser en faveur de ses respectables confrères qui souffraient dans le diocèse de Sion. Son langage était pressant, onctueux; c'est celui de saint Paul qui invite les fidèles de l'Achaïe ou de Macédoine à envoyer du secours à leurs frères de Jérusalem; il le conjure de faire entendre le cri de leur détresse jusque dans le sanctuaire auprès du vénérable clergé de Milan, dans les salons dorés de la noblesse lombarde, dans les riches comptoirs du négociant, en un mot, partout où il pourra parvenir. La peinture qu'il lui fait de l'état de gène et de misère, dans lequel gémissent une infinité d'ecclésiastiques réfugiés dans le Valais, est bien propre à émouvoir les cœurs et à obtenir des aumônes.

« Tous, dit-il, n'ont pas pu être reçus dans les familles riches et aisées du pays; il a fallu qu'un grand nombre se retirât dans les campagnes chez de pauvres métayers. Vous concevez, monsieur, tout ce que ces derniers ont dû éprouver de privations, de dégoût, de souffrances dans leur mi-

sérable situation. Ils sont confondus pêle-mêle dans ces méchantes habitations avec les ouvriers, les domestiques, les gens de service, sans avoir un endroit séparé pour leurs prières, leur travail, leur coucher. Leur nourriture, ce sont quelques insipides racines presque sans apprêt, un peu de fromage en petite quantité et de mauvaise qualité, du pain de blé noir, mal fait, mal cuit, des morceaux de viandes salées que l'estomac le plus robuste a de la peine à digérer, et pour toute boisson du petit lait à la place du vin qui ne paraît jamais sur la table de ces bons paysans. Sûrement qu'ils ne se plaignent pas de tout ce que ce régime a de dur, de pénible pour eux. La religion les aide à supporter bien des maux : mais on ne peut se dissimuler qu'il ne convient guère à des tempéraments faibles, délicats, inaccoutumés à ces sortes d'aliments, plus qu'à demi épuisés par les fatigues morales et physiques. Les vieillards, les infirmes, les malades qui se trouvent parmi eux, auraient surtout besoin d'une nourriture plus convenable à leur santé.

« Ce naïf exposé n'exige point de commentaires. Nos Français, admis dans les états du Pape, en ont paru sensiblement touchés ; et taxant leur plus grande, quoique modeste, aisance, de superflu, ils se sont hâtés de faire entre eux et autour d'eux quelques collectes pour assister leurs frères de Fribourg et du Valais : ainsi, aux beaux jours de l'Eglise primitive, les chrétiens d'Achaïe et de Macédoine assistaient leurs frères de Jérusalem.

« Or, vous espérez, Monsieur, que le ciel nous prépare de plus amples bénédictions dans votre magnifique cité ; elle doit sans doute vous être mieux connue qu'à moi; mais en juger par ce qu'il m'a été possible d'en apercevoir dans les deux ou trois jours que j'y ai passés, par ce qu'on dit et auprès et au loin de sa rare opulence, et surtout par les éloges que j'ai ouï donner tant de fois à la bienfaisance, à

la piété si charitable de son clergé et de sa noblesse, j'ai lieu de croire assurément que votre confiance est fondée. Qu'y a-t-il de plus renommé que la généreuse munificence des chevaliers Milanais ?

« Si vous croyez donc, Monsieur, pouvoir, sans indiscrétion, recourir à ceux d'entre les seigneurs que vous avez l'honneur d'approcher, et les supplier, en vous recommandant à d'autres respectables maisons, de favoriser la bonne œuvre, je ne doute pas du succès; et ceux dont vous aurez ainsi procuré le soulagement, en bénissant le ciel de vous avoir inspiré ce mouvement de zèle, ne manqueront pas, dans leurs prières et leurs sacrifices, de vous associer à leurs illustres bienfaiteurs. Ne m'oubliez pas moi-même auprès de Dieu : et soyez convaincu de la vérité de tous les sentiments avec lesquels je demeure, monsieur le curé, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

† Ch. Fr. Archevêque de Vienne.

Toutefois, aussi attentif aux formes conservatrices de la hiérarchie religieuse, qu'empressé à saisir toutes les occasions de se rendre utile au prochain, Mgr ne voulut pas que son charitable et officieux correspondant entreprît de faire la moindre collecte sans l'autorisation préalable de l'Archevêque de Milan. Pour lui, le bien cessait d'être bien, dès qu'il ne pouvait plus se faire de la manière convenable; il pensait, avec l'Apôtre qu'il ne faut pas blesser une vertu pour en pratiquer une autre; rien surtout ne lui faisait de la peine comme les manques d'égards et de procédés, par la raison qu'ils altèrent la bonne harmonie et refroidissent les sentiments de l'amitié, qui sont les premiers fruits de la charité chrétienne. Il n'avait pas besoin, au reste, d'être

prévenu et averti de ces sortes d'attentions, de ces bienséances réciproques, de ces déférences respectives pour l'autorité locale; un instinct merveilleux, un tact remarquable, une connaissance profonde du cœur humain, le rendaient d'une délicatesse extrême sur ce point. Par le fait, il eût mieux aimé se priver d'un secours ou d'un service même considérable, que de l'obtenir au détriment de ces formes de respect et d'honneur qui jettent tant de charme dans les rapports journaliers de la société. Aussi comme il recommande à M. Gabet de prendre les ordres et les avis de Mgr l'Archevêque de Milan, avant de parler à qui que ce soit de sa quête pour les pauvres ecclésiastiques français réfugiés dans le diocèse de Sion. Il joint lui-même à l'expédition de son mémoire une lettre particulière pour son illustre et révérendissime collègue de Milan. Le ton qui respire dans cette lettre est une preuve de celui de sa délicatesse et de son attention pour les égards qu'on doit à l'âge, au caractère et à la position sociale des personnages avec lesquels on a à traiter.

Monseigneur,

« Vous pouvez avoir déjà connaissance de la détresse où se trouvent la plupart des ecclésiastiques qui, victimes des troubles et désordres de France, se sont réfugiés dans le Valais. Un de leurs confrères résidant à Milan et que votre Excellence honore de sa protection, M. Gabet, curé de Dommartin, croit qu'il pourrait leur procurer des secours, en exposant leur situation à quelques personnes de votre ville archiépiscopale. Les sentiments de votre clergé et de la noblesse milanaise sont si connus; on parle de tous cô-

tés de leur munificence ; et puis leurs ressources ne sont pas au-dessous de leurs bienveillantes dispositions ! Si votre grandeur n'y voit pas d'obstacle, M. le curé de Dommartin essayerait d'exposer aux membres les plus aisés de ces deux corps, les besoins de ses confrères et compatriotes du Valais. Je lui écris pour le mettre en état de bien connaître leur misérable position, mais j'exige de lui qu'il n'entreprenne rien que par vos ordres ou d'après vos conseils et selon votre direction.

« Les Evêques français réfugiés soit dans les états de la république valaisanne, soit dans le canton de Fribourg, ont fait depuis quelque temps de nouvelles démarches auprès de Sa Sainteté, mais avec la discrétion convenable.

« Permettez-moi, Monseigneur, au commencement de cette nouvelle année, de joindre mes vœux à ceux que votre diocèse a formés pour le bonheur de celui qui est si digne de le diriger.

Je suis bien respectueusement, Monseigneur,

de votre Excellence,

le très-humble et obéissant serviteur,

† Charles franc. Archevêque de Vienne.

St-Maurice, 16 janvier 1794.

CHAPITRE XV.

Epoque de la Terreur. — Le Prélat, ne pouvant rentrer en France, se rend en Italie. — Quel compagnon et quel chemin il prend. — Il lui arrive, au jour des Rogations, une singulière aventure. — Son séjour et ses visites à Milan. — De cette ville, il se dirige sur Ferrare; ses impressions et habitudes pieuses. — Tous ses prêtres réfugiés dans ces parages vont à sa rencontre. — Magnifique scène. — Le cardinal Mattei lui envoie son carrosse d'honneur. — On force l'humble voyageur d'y monter. — Combien les deux Prélats s'estiment réciproquement — Le premier fait au second les honneurs de sa maison et de sa ville métropolitaine. — De tous ces souvenirs, aucun ne fut plus doux à Mgr d'Aviau que celui de Mgr de Ferrare. — Comme il est bien reçu à Bologne. — Il va de là, en côtoyant l'Adriatique, à Ancône. — Quelques haltes dans l'intervalle. — Du plus loin qu'il aperçoit Lorette, il se prosterne et la salue. — Ce qu'il pense de la *Santa Casa*. — Les prières qu'il y fait. — Après quoi, il continue sa route — Quelles pensées, durant la trajet, occupent son esprit. — Enfin, il aperçoit Rome. — Ses émotions.

Cependant la persécution ne cessait pas; une fois que le tigre a bu du sang, il en veut boire encore; tous les jours, il lui fallait de nouvelles victimes, et ces victimes, c'étaient ordinairement des prêtres, des nobles, d'inoffensifs citoyens dont tout le crime était d'être probes; or, pour en finir plus vite avec eux, car la guillotine n'était pas assez expéditive au gré de ces forcénés séides, on les noyait ou on les mitraillait en masse... Dans les annales sanglantes de la révolution, on appelle ce temps celui de la grande Terreur; époque d'affreuse mémoire, qui fait encore frissonner

d'horreur ceux qui en ont été les témoins ou qui lisent les forfaits dont elle est comble. Personne, fût-il le plus innocent et le plus paisible, qui pût se promettre sous ce régime, d'avoir le lendemain la tête sur ses épaules. Il eût été souverainement imprudent, pour ne pas dire téméraire, à un ecclésiastique, quel qu'il fût, de rentrer en ce moment en France ; sa mort eût été l'inévitable récompense de son zèle; on l'eût infailliblement pris et exécuté dans le plus bref délai.

Dès lors, le Prélat, bien qu'il ne craignît pas la mort, et que même il eût vivement désiré sceller sa foi de son sang, ne crut pas opportun de revenir encore dans sa patrie; il résolut, au contraire, autant pour satisfaire aux besoins de son cœur que pour utiliser les cruels loisirs que lui faisait la prolongation de la révolution, de se rendre de nouveau en Italie. Son but, cette fois, n'était pas seulement d'y chercher un asile plus commode et plus sûr contre les éventualités d'un second envahissement par les Français; il espérait y plaider de vive voix la cause de ses malheureux frères du Valais et y activer les secours qu'on lui avait annoncés. Une si belle mission était bien digne de sa charité, et assurément elle ne pouvait être placée entre meilleures mains....

Les préparatifs du départ furent bientôt faits. Mgr laissa à Saint-Maurice M. l'abbé Bertholet dont la tête était toujours bonne, mais dont les jambes étaient affaiblies par un rhumatisme goutteux; il prit à sa place un autre de ses grands vicaires, M. de Mazard, nouvellement arrivé de Constance, qui avait l'habitude de la fatigue et de la marche. Tous les deux à pied et le sac sur le dos, ils prirent, après avoir récité pieuse-

ment les prières de l'itinéraire, le chemin du grand Saint-Bernard, le même que les armées françaises ne tardèrent pas à gravir, sous la conduite d'un jeune général qui commençait à remplir le monde de ses exploits.

A peine nos intrépides voyageurs eurent-ils franchi les Alpes, qu'il leur arriva une aventure qui mérite d'être racontée. Le premier ou le second jour des Rogations, ils traversèrent par hasard une de ces jolies petites villes qui sont assises avec tant de grâce sur les bords du Tesin, au moment où la procession sortait de l'église pour aller faire sa station dans une chapelle voisine. Heureux de cette rencontre, ils se joignirent, avec leurs habits de voyage dont ils n'avaient pu secouer la poussière, aux colonnes de fidèles qui marchaient processionnellement, sur deux lignes, à la suite du clergé paroissial. Mais ne voilà-t-il pas qu'un incivil matamore, sorte de bedeau italien, à la démarche brusque, à la parole saccadée, s'avise de ne pas trouver d'assez bonne mise les deux étrangers qui se sont joints à la procession. Aussitôt de leur crier, en les poussant avec sa hallebarde ou sa pique enrubannée : *Allontanatevi*, *allontanatevi di quì ; non è vostro loco ;* éloignez-vous, éloignez-vous d'ici ; ce n'est pas votre place. Quelque contrariés qu'ils fussent de ne pouvoir, en cette circonstance, unir leurs supplications à celles des fidèles, nos deux pieux pélerins se retirèrent, sans faire la moindre résistance, sans montrer la moindre humeur. Seulement, Monseigneur, dont la saillie avait été excitée par ce singulier incident, dit tout bas à son grand-vicaire : « Ce brave homme, qui nous congédie de la sorte, ne nous connaît pas ;

assurément, s'il savait que je suis le légitime successeur du grand Evêque qui a établi cette procession, il nous la laisserait suivre. Mais que saint Mamers lui pardonne son oubli ou plutôt son ignorance; et, pour nous, continuons paisiblement notre route. »

Le lendemain, veille de l'Ascension, le Prélat entrait dans Milan par la porte de Turin; c'était pour la seconde fois, et l'on peut dire avec un plaisir nouveau, qu'il revoyait cette belle capitale de la Lombardie; il y passa la fête et le reste de la semaine. Comme il connaissait déjà lui-même cette importante cité, l'ayant visitée deux ans auparavant avec l'abbé Bertholet, il en fit les honneurs à son compagnon actuel de voyage, M. de Mazard. Il lui montra en passant, dans leurs principaux détails, et la basilique de Notre-Dame, autrement dite le dôme, la plus belle du monde après Saint-Pierre de Rome, avec la chapelle de marbre et de porphyre, qui est sous le chœur de cette vaste métropole, où les précieux restes de saint Charles Borromée, son patron, étaient exposés à la vénération des fidèles, au milieu d'une foule de lampes d'or et d'argent qui brûlent jour et nuit devant sa châsse; et l'église de saint Ambroise, admirable construction romane, parfaitement conservée dans son ensemble, où les souvenirs historiques se mêlent et se confondent avec ceux de la foi, dont elle a été un des premiers temples dans cette partie de la Gaule Cisalpine; et tout près de cette dernière, le baptistère où l'on croit qu'Augustin, jadis rhéteur, philosophe et impie, soudainement converti à la religion catholique par la voix de l'un de ses plus illustres pontifes, fut lavé, régénéré, purifié; sans mentionner ici une foule d'établissements

ecclésiastiques ou religieux, tels que le palais archiépiscopal, le séminaire métropolitain, le couvent des oblats, qui sont dus au zèle actif et incessant de saint Charles Borromée, la plus grande figure épiscopale des temps modernes.

Mais ce qui tenait le plus au cœur du saint Prélat, après avoir satisfait aux vœux si légitimes de sa piété en visitant des lieux tout remplis de pieux souvenirs, ce fut d'aller remercier les personnes qui avaient eu la complaisance de répondre à l'appel qu'il avait fait à leur générosité en faveur des pauvres prêtres exilés dans le Valais. Aussitôt M. l'abbé Gabet, celui qui avait été le premier instrument dont la Providence s'était servie pour exciter la charité des nobles Milanais en faveur de ses malheureux confrères, vint se mettre à sa disposition; il le conduisit successivement, et chez le prince-archevêque de Milan, dont le cœur généreux ne le cédait à personne lorsqu'il s'agissait d'œuvres de miséricorde, et chez les principaux membres du clergé qui étaient fiers de s'associer à leur digne chef en secourant les infortunes des réfugiés valaisans, et dans les communautés religieuses, dont la charité s'était émue, comme à la Visitation que dirigeait si bien M[me] de Bayanne, au récit des privations et des souffrances qu'éprouvaient tant de malheureux prêtres français, et enfin dans les familles les plus considérables du pays, par exemple, celles des Borromée, des Visconti, des Greppi, des Sforce et autres, qui s'étaient le plus distinguées par leurs largesses en cette circonstance.

Que dirons-nous de toutes les choses gracieuses et aimables que le Prélat adressa, en cette occasion, aux personnes charitables qui avaient bien voulu concourir

au soulagement de ses anciens compagnons d'infortune? Il ne pouvait assez les remercier, au nom du Dieu de miséricorde et de rémunération qui récompense par un poids immense de gloire le verre d'eau froide donné à ses pauvres serviteurs, de l'assistance qu'elles avaient procurée aux nobles défenseurs de la foi qu'il leur avait recommandés. Son cœur, sensible et reconnaissant, lui fournissait des expressions qui émouvaient, qui touchaient, qui pénétraient jusqu'au fond de l'âme; et ceux qui les entendaient, quoiqu'ils eussent déjà beaucoup donné, étaient au regret de n'avoir pas encore fait davantage; de manière que la visite du Prélat, dont le but semblait n'être que l'accomplissement d'un devoir de gratitude et de politesse, devint une source de nouvelles faveurs pour ses chers protégés.

Lorsque Mgr eut achevé à Milan la noble mission qu'il avait reçue de sa sollicitude et de son zèle, il prit la route de Ferrare, en passant par Lodi, Crémone, Mantoue et autres villes intermédiaires, qu'il ne fit, pour ainsi dire, que traverser. Combien il était satisfait, content! A mesure qu'il avançait, son âme s'épanouissait de joie. Il sentait qu'il se trouvait dans un pays de foi; pouvait-il faire un pas sans qu'un signe religieux ne le lui rappelât? Partout des croix, partout des madones, partout des images de saints ou de saintes. Il y en avait, comme il y en a encore aujourd'hui, malgré les efforts de l'impiété qui a plusieurs fois envahi cette contrée, à l'intersection de tous les chemins, au milieu de toutes les places, aux angles de toutes les rues. S'il passait devant elles, il se découvrait respectueusement et les saluait avec dévotion, récitant pieusement une prière de circonstance, ou s'unissant au mystère qu'elles

représentaient. De même, si une Eglise se trouvait sur son passage, ce qui n'était pas rare sur cette terre classique de la religion, il ne manquait pas de s'y arrêter pour adorer le saint-sacrement; et quand, par hasard, elle était fermée au public, sans doute parce qu'il était trop matin ou trop tard, il n'oubliait pas, à l'exemple de plusieurs saints dont la légende a conservé ces traits, de s'agenouiller en plein air sur la dalle du péristyle. Là, il offrait à Dieu, avec le tribut accoutumé de son hommage, le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir l'approcher davantage, confessant avec humilité qu'il n'était pas digne de pénétrer plus loin que le porche de sa maison : Heureux encore, ajoutait-il, si cette souveraine majesté voulait bien le souffrir à la porte de son temple.

Il y avait, comme nous l'avons dit précédemment, dans la ville de Ferrare et les environs, un grand nombre de prêtres viennois; dès qu'ils eurent connaissance, par un de leurs confrères qui avait reçu une lettre de Milan, du jour de l'arrivée de leur saint Archevêque, ils se portèrent, au nombre de plus de trente, à sa rencontre; ils se rendirent, en suivant le Pô, jusqu'à deux ou trois milles, du côté de Ponte di Lago Scuro, montant par intervalle sur les hauteurs, pour voir s'ils ne le découvriraient pas. Bientôt ils aperçoivent, à travers les lignes de mûriers qui bordent la route, deux voyageurs qui, bien que chargés de leurs bagages, marchent d'un pas ferme. Qui sont-ils? Est-ce l'Archevêque de Vienne avec son grand-vicaire? Tous les cœurs battent... Oui, c'est lui; il est encore à quelque distance qu'ils l'ont reconnu; ils l'ont reconnu à sa taille qui est petite mais bien prise, à sa démarche qui est as-

surée mais modeste, en un mot, à tous les détails qu'on leur a donnés sur son accoutrement. Aussitôt ils se précipitent à son cou et l'embrassent; les larmes coulent de tous les yeux...

Fut-il jamais scène plus attendrissante? C'était un père qui retrouvait ses enfants et des enfants qui retrouvaient leur père. Le lieu, l'époque et les autres circonstances de cette rencontre ajoutaient singulièrement à l'effet du tableau. Un peintre de genre, tant soit peu habile fût-il, y eût trouvé le sujet d'une composition magnifique, que, plus tard, l'on eût vu avec bonheur orner nos galeries. Il aurait, sans doute, jeté sur le fond de sa toile, dans l'un des nombreux méandres que forme le Pô,—jadis l'ancien Eridan—, à l'endroit où ses eaux se mêlent avec celles du canal de Polesella, cette foule de nobles exilés, tous prêtres, tous confesseurs de la foi, qui se groupent, qui se pressent autour de leur vénéré Pontife, dont la place était toute marquée sur le premier plan. Que de traits à saisir! que de profils à dessiner! que d'émotions à peindre! Ah! pour la plupart, ils n'ont pas vu, depuis le commencement de leurs malheurs, celui qui a tant de titres à leur affection? Comme leurs figures sont épanouies! avec quelle avidité ils écoutent les paroles qui sortent de sa bouche!

En même temps, arrive du côté de Ferrare, dont on aperçoit, au reflet du soleil couchant, le château de briques rouges, une voiture à deux chevaux richement caparaçonnés et panachés. A qui appartient-elle? C'est le cardinal Mattei, archevêque de cette ville, l'une des plus importantes des légations, qui, instruit

de la prochaine arrivée de son noble collègue de Vienne, lui envoie son carrosse d'honneur. Il ne veut pas, ce noble prince de l'Eglise, que le Prélat, dont la science et la vertu surpassent l'éclat des titres qui le distinguent dans la maison de Dieu, fasse son entrée comme un réfugié vulgaire, dans la première cité pontificale que l'on rencontre en venant de la Lombardie.

Qu'avez-vous fait, dit le Prélat à ceux qui l'entourent? vous m'avez trahi, n'est-ce pas? et il ne voulait pas monter dans la calèche qu'on lui avait amenée; sa modestie y répugnait. — Là-dessus, une lutte s'engage entre le Pontife et les ecclésiastiques qui sont venus au-devant de lui; ceux-ci le pressent de déférer aux désirs de Son Éminence; ils lui observent qu'ayant fait un long voyage à pied, il doit être fatigué, et que, par conséquent, il a besoin de monter en voiture.—Non, non, reprend le Prélat, je ne suis pas le moins du monde fatigué, la marche est mon élément; je me sens assez alerte pour continuer ma route. — Alors, recourant à un argument invincible pour une nature élevée qui a le sentiment des convenances, ils lui font observer que Son Eminence sera fâchée de voir revenir son équipage sans le voyageur qu'elle attend. — De bonne foi, réplique le pieux interlocuteur, c'est impossible; comment voulez-vous, dans l'état où je suis, que je monte dans un si beau carrosse? voyez mes habits poudreux, ma chaussure en désarroi, mes bas déchirés par le frottement du voyage; j'aurais besoin auparavant de faire une petite toilette de propreté. — A ces mots, chacun se met à l'œuvre, l'aide à s'approprier, et puis on le hisse, en quelque sorte, malgré lui, dans la voiture

armoiriée de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Ferrare (1).

Aussitôt que cet illustrissime Prélat, Mgr Mattei, l'un de ceux qui avait le plus secondé les intentions du Saint-Père par l'accueil si plein de bienveillance et de générosité qu'il faisait aux prêtres français, entendit dans la cour d'honneur les pas retentissants des chevaux, il descendit lui-même le grand escalier de son palais, pour recevoir, à la sortie de la voiture, le vénérable Pontife qui lui arrivait. Ils ne se connaissaient ni l'un ni l'autre, mais ils s'estimaient réciproquement. Tout ce qu'on avait raconté au Cardinal de la foi vive, de la piété ardente, de la rare prudence, de la science profonde, de la force de caractère de Mgr l'Archevêque de Vienne, l'avait rempli d'une noble admiration; il ambitionnait passionnément de le voir et de se mettre en rapport avec lui. De même, tout ce qu'on avait raconté à ce dernier de la douceur angélique de Mgr l'Archevêque de Ferrare, de l'empressement qu'il avait mis à accueillir les malheureux débris du sacerdoce français qui étaient venus chercher un asile dans son diocèse, des sacrifices immenses qu'il avait faits, vendant jusqu'à son argenterie, sa vaisselle plate et une partie de sa chapelle épiscopale, pour les vêtir et les nourrir, au nombre de plus de trois cents, l'avait vive-

(1) M. l'abbé de Nantes, jadis chanoine de Saint Maurice de Vienne, aujourd'hui retiré dans la petite ville de Voiron, nous a écrit qu'un estimable ecclésiastique de la Côte-Saint-André, où il n'a jamais voulu, par modestie, être que vicaire, M. l'abbé Rocher, assez récemment décédé, avait lui-même raccommodé, sur le chemin, les bas de son Archevêque, qui était, en ce moment, dénué des choses les plus indispensables.

ment émerveillé et ému; il appelait depuis longtemps de ses vœux le moment où il lui serait donné de le remercier, au nom de ses prêtres viennois et de ceux des autres diocèses de France, des témoignages d'intérêt qu'il leur avait prodigués. En sorte que tous les deux, déjà favorablement prévenus l'un pour l'autre, eurent bientôt l'occasion, en se voyant de plus près, de se confirmer dans la bonne opinion qu'ils s'étaient mutuellement inspirée, et même, s'il eût été possible, de s'apprécier davantage.

Son Éminence, — qu'on pourrait, à bon droit, appeler Sa Charité, tant elle était indentifiée avec cette vertu qui lui faisait faire tant de prodiges, — conduisit aussitôt son nouvel hôte dans l'appartement d'honneur qui était réservé aux souverains Pontifes, lorsqu'ils venaient visiter leur fidèle ville de Ferrare; elle mit, en même temps, à sa disposition, les gens de sa maison, ses serviteurs de ville et de campagne, sa bourse et son cœur; et, pour lui faire trouver, en quelque sorte, la patrie sur la terre de l'exil, elle eut soin de l'entourer des ecclésiastiques de son diocèse; les uns devaient lui servir d'aumôniers, les autres de secrétaires, les autres de *ciceroni*; tous en un mot devaient s'empresser autour de lui, être à ses ordres, lui tenir compagnie; devoir auquel ils ne manquèrent pas, pendant tout le temps que leur vénéré pontife demeura avec eux sous le ciel radieux de Ferrare.

Mais le pieux cardinal ne voulut céder à personne l'honneur de lui faire connaître sa ville épiscopale; il l'accompagna lui-même dans la plupart des églises et des communautés qui méritaient d'être visitées par les étrangers; il lui fit voir, en particulier, avec un cer-

tain détail, et son antique métropole, au frontispice byzantin et gothique, où se sont tenues les quinze premières sessions du concile de Florence, et le couvent des Chartreux qui est tout fier de ses fresques et de ses tableaux, et celui de *San-Domenico*, en face de la maison de l'Arioste, où se trouvent les tombeaux des deux Strozzi, et le caveau qui avait servi si longtemps de prison au malheureux Torquato, la gloire de l'Italie.

De tous les souvenirs que le Prélat emporta de la ville du Tasse et de l'Arioste, le plus précieux à ses yeux fut sans contredit celui de la douce hospitalité qu'il y avait reçue; il n'oublia jamais l'accueil bienveillant que lui avait fait le cardinal Mattei, archevêque de cette cité plus vaste que populeuse. Au retour de l'émigration, il en parla avec effusion de cœur, et, jusqu'au moment de sa mort, ce fut l'une de ses anecdotes favorites. Quand, à la suite de graves attentats contre le chef de l'Eglise, la noble terre de France fut devenue, à son tour, la terre de l'exil pour un grand nombre d'illustres pontifes, il fit pour celui qui l'avait si bien accueilli à Ferrare tout ce que le temps et sa position lui permettaient de faire. Il ne se contenta pas de prendre part à ses légitimes douleurs, il alla, malgré la modicité de ses ressources, jusqu'à lui offrir des secours pécuniaires; ce que le noble exilé de Rhétel accepta avec reconnaissance, lorsque, privé de sa pension et de toute espèce de revenus, il expiait, dans la captivité, la fidélité à ses principes religieux et politiques.

Après un séjour de près de deux semaines à Ferrare, Mgr se rendit à Bologne, où il reçut un accueil également flatteur de la part du Cardinal Gioannetti, archevêque de cette ville, la plus considérable des légations.

Ce Prélat, d'une piété tendre, d'une doctrine profonde, d'une charité plus grande encore, ne le cédait en rien à son vénérable collègue de Ferrare, par sa générosité envers les prêtres français exilés. Il avait vendu comme lui, après avoir épuisé, en leur faveur, les immenses revenus de son archevèché, une partie de son argenterie de table, et même d'église. Dès que l'un d'eux arrivait, il en prenait un soin tout paternel ; il le plaçait ou dans sa maison, ou dans l'une de ses communautés religieuses, ou chez MM. les ecclésiastiques qui ne craignaient pas de partager sa sollicitude. On conçoit d'avance tout ce qu'un semblable Pontife dut avoir d'égards pour l'un des plus illustres Prélats de l'Eglise de France, que le vent de la persécution poussait jusque dans le fond de l'Italie. Il le mit sur-le-champ en rapport avec M. l'abbé Courbon, ancien grand-vicaire de Lyon, que la confiance publique aussi bien que celle de Son Eminence avait placé à la tête de ses compagnons d'exil. Ce vénérable ecclésiastique, qui l'avait personnellement connu, d'abord avant son départ pour la terre étrangère, et puis en Savoie dans les groupes de fugitifs que l'armée française poussait devant elle, fut extrêmement heureux de le revoir. Il lui fit visiter, au nom du savant et pieux cardinal qui l'avait chargé des honneurs de sa cité métropolitaine, les belles églises, les musées et les universités dont cette ville est remplie. Un jour même il le conduisit à Notre-Dame *della Maggiore*, célèbre pélerinage à une lieue et demie de Bologne, où l'on conserve l'image de la Vierge, peinte par saint Luc. Le Prélat y célébra les saints mystères et y pria pour son infortunée patrie ; car le souvenir de ses maux était toujours présent à son esprit, et il se demandait sans cesse quand finiraient ses malheurs.

De Bologne, le Prélat se rendit, à petites journées, à Imola, d'Imola à Faënza, de Faënza à Forlì, de Forlì à Cesène, de Cesène à Ancône. A peine s'arrêta-t-il quelques instants dans la plupart de ces villes admirablement situées, presqu'à égale distance les unes des autres, sur les bords de l'Adriatique; il y arrivait le soir et il en repartait le lendemain, après avoir célébré les saints mystères. Car, il faut l'observer, il était on ne peut plus rare que le Pontife, même en route, omît de dire la sainte messe; il répondait à ceux qui le pressaient quelquefois de ne pas monter à l'autel, afin de partir de meilleure heure et d'éviter par là les grandes chaleurs : « Non, doublement voyageur sur cette terre, je ne saurais me priver de mon *viatique;* n'ai-je pas besoin d'être soutenu de ce pain des forts? il me reste, sans doute, comme à Elie au pied de la montagne d'Horeb, beaucoup de chemin à faire : *Grandis enim tibi restat via.* »

Seulement, le Prélat s'arrêta quelques heures de plus à Imola pour voir le Cardinal Barnabé Chiaramonti, depuis pape sous le nom de Pie VII, alors évêque de cette ville, dont la réputation croissait tous les jours avec le mérite; il vit aussi, en passant à Ancône, le cardinal Renazzy, évêque de cette cité, dont le palais était perché sur le point culminant de la montagne, à côté l'église de Saint-Cyriaque, où, peu de temps après eurent lieu de célèbres prodiges; ce fut l'abbé Julliard, ancien élève du séminaire des Trente-Trois à Paris, depuis curé de Saint-François de Sales à Lyon, dont le cardinal Pacca fait l'éloge dans ses *mémoires*, qui eut l'avantage de l'accompagner chez ce dernier prélat; son dessein était de remercier ces deux Évêques de l'accueil

bienveillant qu'ils avaient fait aux ecclésiastiques réfugiés en grand nombre dans ces parages.

Et, ce qui n'est pas moins admirable qu'édifiant, c'est qu'il se détourna plusieurs fois, entre ces deux villes, de sa route directe, pour visiter de simples bénéficiers de campagne qui s'étaient distingués par leur charité envers les prêtres de son diocèse; il les remercia avec autant et même plus de chaleur que s'il avait été obligé personnellement par ces bons ecclésiastiques; dans son affection pour ses dignes coopérateurs, il regardait comme fait à lui-même ce qui était fait au dernier d'entre eux; certes, une telle conduite était bien digne de son caractère, et l'on n'était plus surpris, après de si nobles démarches, d'entendre célébrer son éloge sur tous les tons.

Au sortir d'Ancône, on commence à monter. C'est la chaîne des Apennins qui se dresse et s'étend d'une mer à l'autre. Sur l'un de ses premiers cols, du côté de l'Adriatique, on découvre Notre-Dame de Lorette. Quelle joie ineffable pour notre illustre voyageur! Il est dans l'enivrement de la satisfaction. Du plus loin qu'il aperçoit la montagne sainte où la Reine des Anges est si dignement honorée, il se met à genoux, et, dans sa première effusion de cœur, il lui envoie, comme par anticipation, son premier hommage. Maintenant une partie de ses vœux est accomplie; il touche au seuil de la *Santa Casa* qui, selon la tradition la mieux établie, n'est rien moins que la maison de la Sainte-Vierge, à Nazareth; ce pèlerinage, avec celui des Saints-Apôtres, était entré pour beaucoup dans la détermination de son voyage en Italie.

Monseigneur avoit jeûné, malgré les fatigues de la route, au pain et à l'eau, selon qu'il en avait

l'habitude aux veilles des fêtes de la Vierge, le jour de son arrivée à Lorette; il passa ensuite une partie de la nuit en prière et en oraison pour se préparer à célébrer le lendemain les saints mystères dans la chapelle où s'est accompli dans le temps celui de la Rédemption. Sans accorder à des faits excentriques plus de foi que n'en demande l'église, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître quelque chose de surnaturel dans l'établissement de ce pieux sanctuaire, que les anges, dit-on, transportèrent d'abord dans la Dalmatie, et de là, par-dessus la mer Adriatique, sur l'une des premières collines de l'Apennin. Benoît XIV, qui avait soumis cette miraculeuse translation à l'examen de son vaste génie et de sa profonde érudition, était déjà pour lui une autorité qu'on n'invoque pas en vain dans une question de cette nature; tout ce qu'il voyait de ses propres yeux dans cette auguste basilique, et ce concours inouï de pélerins qui, arrivant de tous les pays du monde, viennent user les dalles qui servent de pourtour à l'enceinte sacrée, et cette impression de foi et de piété qui, vous saisissant à l'entrée du temple, vous remplit d'espérance et d'amour, et ces soudaines guérisons, si multipliées, du cœur, de l'esprit et souvent du corps; tout, dis-je, le confirmait dans la pieuse croyance du miracle qui a donné lieu au célèbre pélerinage de Lorette; de manière qu'il ne doutait pas le moins du monde de l'identité de la *Santa Casa*, encore empreinte de sa simplicité et de sa pauvreté natives, avec la maison que la sainte famille avait habitée sous le ciel de la Judée.

Plein de cette foi simple, que les hommes refusent à Dieu pour se l'accorder tous les jours à eux-mêmes dans les relations les plus ordinaires de la vie, le

saint Archevêque ne se lassait pas d'admirer la puissance et la bonté du père des miséricordes, dans ces lieux témoins du plus grand des prodiges. C'est là, disait-il, que Marie habitait avec saint-Joseph, que l'Ange est venu la saluer pleine de grâce et bénie par-dessus toutes les femmes, qu'elle est devenue Mère de Dieu sans cesser d'être Vierge ! Au souvenir de tant de merveilles, son cœur n'en pouvait plus de bonheur, et son âme était transportée d'amour. Il priait alors avec une douce confiance, et pour l'Eglise de France, si affligée, si désolée, en proie aux plus horribles dévastations, et pour son diocèse, cette portion, naguère si bien conservée, du troupeau de Jésus-Christ, maintenant dispersée, ravagée, mutilée, et pour cette masse de prêtres fidèles, véritable tribu de Lévi, que Dieu faisait passer par le feu des tribulations, afin de la dégager, comme l'or pur, de tout alliage, et pour cette fraction de la famille sacerdotale que le scandale avait entamée et entraînée dans l'abîme, et pour ses parents, et pour ses amis, et pour ses ennemis. Le saint Prélat n'oublia personne ; il recommanda à Marie et ceux dont il avait à se louer et ceux dont il avait à se plaindre ; magnifique exemple du pardon des injures, qu'il avait reçu de son divin Maître, et qu'il nous enseignait, à son tour, d'après ce grand modèle !

De Lorette, Mgr se dirigea sur Rome, en passant par Macerata, Camérino, Tolentino, Spolète, Terni et autres villes d'un ordre secondaire où il s'arrêta peu ; il n'y passa que le temps nécessaire pour ses exercices religieux, ses réfections obligées et son repos de la nuit.

Savez-vous les pensées qui, durant ce trajet, se succé-

dèrent rapidement dans son âme ? Il ne s'occupait pas du tout, en traversant les champs qu'avaient souvent foulés les aigles romaines, des diverses péripéties du peuple-roi. Aucun fait, aucun nom, aucun souvenir de cette époque profane, quelque brillant qu'il fût d'ailleurs, ne pouvait le distraire de l'idée qui l'absorbait. Que lui importait et le Rubicon qu'il avait déjà traversé, et le lac de Trasimène dont il n'était pas éloigné, et les plaines de l'Ombrie où tant d'événements se sont accomplis. Ni Annibal, ni Scipion, ni César, ni Pompée, ni aucun de ces hommes de l'histoire païenne ne pouvait trouver place dans son esprit. En ce moment, il ne pensait qu'à une chose : il allait à *Rome ;* et ce mot de quatre lettres l'occupait tout entier. Il lui rappelait sommairement tout ce qui s'était passé de grand et de sublime, en fait d'événements religieux, dans les murs de cette capitale du catholicisme. Rome, c'était pour lui la ville éternelle, la cité des saints apôtres, le tombeau des glorieux martyrs ! Oh ! que de pieux sentiments se rattachent à ces précieux souvenirs ! Il en est tout pénétré; il ne peut suffire à les exprimer. Quand il en parle à son compagnon de route, c'est avec transport, avec enthousiasme. Son cœur de chrétien, de prêtre et d'évêque, en tressaille de joie.

Le Prélat, après plus de trois mois de marches, touchait au terme de son voyage ; déjà il ne lui restait plus, pour l'atteindre, que quelques lieues à faire. Bientôt, des hauteurs de Baccano, en suivant toujours l'ancienne voie flaminienne, celle que, selon la tradition, suivit le prince des apôtres quand il vint à Rome, il aperçoit, par-dessus les collines qui entourent

cette ville, le dôme de Saint-Pierre; il double le pas, et, peu à peu l'horizon s'agrandit et s'embellit; les pointes des obélisques commencent à se montrer, la tour du capitole se dore aux rayons du soleil couchant, le sommet du Janicule est couronné par les pins gigantesques de la ville Pamphili qui a remplacé les jardins de Galba. Voici le Tibre avec ses eaux jaunâtres, *flavis undis*, tel que Horace l'a peint. Voilà le fameux pont Milvius, aujourd'hui Ponte-Molle, où triompha Constantin et la croix avec lui. *La première vue de Rome est un événement,* s'écrie Mme de Staël dans sa *Corinne* ou *l'Italie;* qu'eût-elle dit si elle eût pu lire ce qui se passait en ce moment dans le cœur de Mgr d'Aviau ?

Sur le soir du même jour, Mgr se trouva à la porte du Peuple. Là, quelques ecclésiastiques de son diocèse, instruits du jour et de l'heure de son arrivée, l'attendaient; ils le conduisirent dans l'appartement qu'ils lui avaient fait préparer, *strada delle Cinque-Lune*, tout près de l'église de Saint-Louis-des-Français, dont il était une dépendance, ou, pour mieux dire, la propriété. Une partie de cette maison donnait sur la place Navone, en face de la superbe fontaine qui est d'un si bel effet sur le marché public, où, deux fois la semaine, le peuple romain se donne le plaisir d'une innocente naumachie.

En arrivant dans la ville sainte, de quel magnifique spectacle le Prélat n'y fut-il pas témoin! Il y vit une multitude de prêtres français, qui, pleins de confiance en leur chef suprême, étaient venus lui demander le pain et le toit de l'hospitalité. Tous se louaient de son zèle, de sa charité, de sa vive sollicitude : tous, à l'envi, célébraient sa douceur, sa bonté, son affabilité. Il

avait été leur oracle, dit l'abbé Barruel dans son *Histoire du Clergé pendant la Révolution*, t. II, p. 149, il sut être leur père. On se souvient des ordres qu'il avait donnés pour en recevoir et nourrir le plus grand nombre possible dans les légations; il fit encore mieux dans la capitale de ses Etats, qui, dans tous les temps, avait été le refuge des malheureux ecclésiastiques. Car, à lui seul, malgré l'exiguité de ses ressources, émule de la plus généreuse des nations, il fit distribuer à chaque prêtre émigré, quelque considérable que fût leur nombre, la somme de quarante-huit francs par mois; somme énorme pour le temps et le lieu, où le numéraire n'était pas abondant, et, par conséquent, avait conservé toute sa valeur. Il y avait en ce moment à Rome environ vingt-quatre Évêques, la plupart des provinces de l'est ou du midi de la France : ils étaient venus, à l'exemple des anciens évêques persécutés pour la cause de la religion, demander un asile à celui dont ils avaient si bien soutenu les droits. Mgr l'Archevêque de Vienne n'avait pas été le dernier à monter sur la brèche ; il trouvait naturellement sa place à côté de ces intrépides défenseurs du Saint-Siége; il venait, comme eux, renouveler et resserrer les liens qui l'attachaient au centre de l'unité catholique.

CHAPITRE XVIII.

Tous les vœux du saint Archevêque sont accomplis : il est à Rome. — Il court aussitôt à Saint-Pierre ; quelles prières il y fait. — Son unique désir est d'obtenir une audience du Pape ; on la lui accorde sur-le-champ. — Quel beau jour c'est pour lui ! ses impressions. — Comment le juge Pie VI. — Du Vatican, il va faire d'autres visites aux principaux personnages de Rome. — Il a garde d'oublier les Dames de France qui se sont réfugiées dans cette ville. — Ces illustres princesses l'invitent à venir souvent les visiter. — Il se rend habituellement une ou deux fois la semaine à leurs réunions du soir. — Quel avantage il en tire pour ses pauvres ; les prêtres du Valais en savent quelque chose. — Un jour on lui donne une belle tabatière en or ; à quelle occasion. — Rentré chez lui, le Prélat achevait ses prières et se donnait la discipline. — Le matin, il disait ordinairement la messe à Saint-Louis-des-Français. — Ce qu'en raconte le clerc qui la lui servait. — Nous en avons été personnellement édifié. — De là, il se rendait dans les grandes bibliothèques de la ville de Rome ; il y passait une partie de la matinée. — Mais il ne se bornait pas là ; il consultait les savants. — Un de ceux dont il eut le plus à se louer fut le cardinal Gerdil. — Quand ceux-là ne lui donnaient pas une réponse satisfaisante, il s'adressait au Pape. — Ce fut à la suite de l'un de ces entretiens que le Saint-Père l'appela un saint. — On répète de tout côté cette parole de vivante canonisation. — Comment s'en défendit Mgr d'Aviau. — En attendant, il justifiait de plus en plus la vérité de ce propos ; ses pratiques de piété à Rome. — Il ne manqua pas à celle qu'on appelle des sept églises stationnales — Il fut aussi fidèle aux exercices pieux qui se font tous les vendredis au Colysée, et même à des observances de moindre importance. — De retour en France, il retint quelques-unes de ces pratiques. — Il continua également à réciter, même en pleine paix, un certain nombre de prières qui avaient été composées pour le temps de la révolution. — On lui demande pourquoi; quelle est sa réponse ?

Voici donc notre illustre pélerin à Rome..., dans la ville sainte..., dans la capitale du monde chrétien ..,

tout près de la colonne de la vérité..., de cette colonne immuable qui communique de la terre au ciel et du ciel à la terre... Il est au comble de ses vœux; car ce dévot pélerinage a été le rève de toute sa vie ; encore jeune enfant, lorsqu'il lisait, le soir, dans sa famille, les légendes des saints, il avait conçu, à l'exemple de plusieurs d'entre eux, le désir d'aller visiter le tombeau des saints Apôtres. Quand il avait été ordonné prêtre, ce désir n'avait fait que s'accroître, et, à force d'être caressé, il était devenu une résolution dont l'accomplissement importait à son bonheur; mais, d'une part, les occupations augmentant d'année en année, et, de l'autre, les difficultés de locomotion ne diminuant pas, il n'avait pas tenu à lui de le réaliser. Admis au rang des pontifes, il s'était bien promis, cette fois, que rien au monde ne l'empêcherait d'aller bientôt se prosterner aux pieds du chef suprême de l'Eglise. J'en ai fait le serment, disait-il, le jour de mon sacre, et ce serment, ajoutait-il, n'est pas une vaine formule; sur quoi, quelqu'un lui ayant fait observer que la plupart de ces lois dont parle le Pontifical étaient depuis longtemps tombées en désuétude, et, par là même n'obligeaient plus, il répondit précipitamment : *Eh bien! soit! nous les ferons revivre.*

Avant toute autre démarche, le nouvel arrivé court à Saint-Pierre, moins pour admirer la splendeur de cet édifice, qu'on croit généralement plus beau que ne le fut le temple de Salomon, que pour venir prier auprès de la confession du prince des Apôtres; il a besoin de lui dire, à la clarté des mille lampes qui brûlent jour et nuit devant ses précieux restes, que sa foi est la sienne, que son amour pour Jésus-Christ est le sien,

et qu'il est prêt à mourir comme lui, pour confesser l'un et l'autre; puis montant plus haut, jusqu'à la chaire que soutiennent les quatre plus grands docteurs de l'Eglise, il se prosterne de rechef et renouvelle sa profession de foi; il supplie ensuite celui qui s'est assis le premier sur ce siége de ne pas permettre que le royaume, naguère le plus religieux et le plus catholique, se détache jamais du centre de l'unité. Vous ne fûtes pas oubliée non plus dans cette première effusion de cœur de votre digne Pontife, sainte Eglise de Vienne! il pria aussi pour vous sur le tombeau du sublime pêcheur.

Tout près de là est le Vatican; il se déploie à gauche de l'édifice avec ses immenses galeries; le Saint-Père l'habite depuis la veille de la Toussaint jusqu'au lendemain de la Saint-Pierre. Quand pourra-t-il lui être présenté? C'est là le second vœu de son cœur! il brûle, après avoir offert ses prières au prince des apôtres, d'offrir ses hommages à son digne successeur.

Quelque rigoureuse que soit l'étiquette romaine, qui exige un intervalle plus ou moins long entre la supplique et la présentation, on ne le fait pas attendre. Le majordôme de Sa Sainteté, ayant sans doute reçu de haut lieu le mot d'ordre, lui répond qu'il pourra, dès le lendemain, se présenter au Vatican; et, par avance, il l'assure de l'accueil bienveillant qui lui sera fait. Une pareille dépêche ne pouvait lui être plus agréable; on n'avait pas l'habitude d'en écrire de semblables à tout le monde; il l'approcha doucement de ses lèvres pour la baiser en signe de respect et de vénération; c'est ainsi, du reste, qu'il avait coutume de faire à tout ce qui portait le sceau pontifical.

Dans le transport de sa joie, le Prélat ne met point

de retard à se faire présenter au Saint-Père ; il se rend le lendemain, à l'heure ordinaire des audiences, dans la salle des réceptions. C'est sûrement un beau jour pour lui, même parmi les plus beaux de sa vie, que celui où il va lui être donné de se prosterner aux pieds du grand Pontife, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le chef suprême de la hiérarchie catholique, le souverain pasteur qui, selon l'expression de Bossuet, *paît les petits et les mères!* Tant de titres se confondant dans son esprit avec les sentiments de tendre respect et de profonde vénération qu'ils inspirent, il se trouve un instant interdit, troublé. Soudain on annonce le Pontife ; alors, n'écoutant que sa piété, il se jette à ses genoux et baise respectueusement ses pieds ; il n'y a pas fidèle, si démonstratif soit-il, qui lui témoigne plus de respect, d'obéissance, de dévouement et d'affection : « Je crus un instant, racontait-il plus tard, — ce qu'il faisait avec plaisir, lorsque l'occasion se présentait de parler de sa première entrevue avec le Saint-Père, — qu'en paraissant devant le Pape, je paraissais devant Dieu, tellement je fus ébloui par l'éclat de la puissance et de la majesté dont la foi l'environne. » Et personne, en effet, ne retraçait mieux à ses yeux l'image de la Divinité, puisqu'il reconnaissait en lui l'héritier des promesses divines, le dépositaire des clefs mystérieuses qui ouvrent et ferment le Ciel, la plus vraie personnification du Christ, du Sauveur des hommes, sur cette terre ; une si délicieuse impression ne pouvait s'effacer de sa mémoire, elle y demeura jusqu'à son dernier soupir.

Au premier abord, Pie VI, qui aimait la dignité, l'éclat, la représentation, étant lui-même le plus bel

homme de son siècle, ne prisa pas beaucoup Mgr d'Aviau, dont la modestie, la simplicité, la timidité cachaient le mérite, ou plutôt l'empêchaient de paraître; il crut même un moment qu'il y avait de l'exagération dans la renommée qu'on lui avait faite, et qu'il fallait peut-être en rabattre de la réputation d'habileté et de capacité qu'on lui donnait; il n'apercevait rien de plus en lui qu'un évêque ordinaire, très-bien dans son devoir, dont les vues étaient simples et droites, et voilà tout... Mais dès qu'il eut un peu causé avec lui, il l'apprécia mieux; sous ses dehors simples et modestes, il découvrit un homme supérieur, dont le savoir et l'expérience égalaient la piété: il vit que sa vertu n'était pas une vertu vulgaire, que sa science n'était pas une science commune, que l'ensemble de ses qualités morales et intellectuelles ne se rencontrait que rarement; en sorte qu'à la fin il trouva que l'opinion, dont il avait jusqu'alors suspecté les éloges, n'avait pas été à la hauteur de son sujet, lorsqu'elle avait parlé de Mgr l'Archevêque de Vienne; car peu d'évêques, à son dire, parmi ceux qui l'avaient devancé à Rome, quelque méritants qu'ils fussent d'ailleurs, ne lui étaient comparables sous le double rapport de l'instruction et de la piété.

Du Vatican, le Prélat s'empressa d'aller rendre les autres visites que le devoir ou la bienséance lui imposait. Il vit successivement les membres du Sacré-Collége, les principaux dignitaires de la maison du Pape, la plupart des ambassadeurs des puissances catholiques et quelques familles des plus notables de la ville de Rome; il vit aussi les Archevêques et Évêques français que la tempête révolutionnaire avait refoulés de leurs

siéges, et qui, après avoir erré comme lui sur les frontières de leur patrie dans l'espoir d'y rentrer bientôt, avaient fini par venir demander un asile au père commun des fidèles. Ce fut l'abbé de Tartone, neveu et grand-vicaire de l'un de ses anciens suffragants, Mgr du Plan des Augiers, évêque de Die, qui, étant venu de bonne heure à Rome avec son oncle, et, par là se trouvant assez au courant de cette vaste capitale qu'il avait parcourue dans tous les sens, lui servit de guide dans la plupart de ces visites; or, nous savons de celui-ci, que nous avons nous-même entendu au séminaire de Bordeaux, où il vivait retiré, après y avoir honorablement enseigné la théologie, l'accueil bienveillant qu'on fit partout à Mgr l'Archevêque de Vienne; son titre de primat des primats de France, tout seul, aurait rehaussé son mérite, s'il en avait eu besoin, dans une cité où la diplomatie avait appris à tenir compte de l'éclat et du rang.

Mais il y avait à Rome, *via del Corso*, palais du cardinal de Bernis, en face de l'église Saint-Marcel, d'illustres princesses de la royale maison de Bourbon; c'étaient Mesdames Victoire et Adélaïde, tantes de l'infortuné Louis XVI, lesquelles avaient quitté la France, au moment où le sol volcanisé de leur malheureuse patrie s'affaissait sous leurs pieds; elles étaient venues, malgré les clameurs de l'assemblée nationale qui s'était plainte hautement de leur désertion, demander le toit de l'hospitalité au chef de la grande famille catholique. Courtisan du malheur plus que de la fortune, Mgr ne tarda pas à venir leur présenter ses devoirs; il avait hâte, évêque et gentilhomme, de leur offrir tout ce qu'il y avait de fidélité et de dévouement dans son cœur;

ces sentiments d'honneur étaient héréditaires dans sa famille. Oh ! que de larmes il versa avec elles, la première fois qu'il fut admis à leur présenter ses hommages ! il retrouvait en elles les nobles débris de l'auguste maison qui avait fait si longtemps le bonheur de la France, et que la France, livrée à d'aveugles passions, avait si méconnue. Qui sait même si les illustres princesses, que Rome avait reçues dans son sein, n'eussent pas partagé le sort du chef et des principaux membres de leur famille, si elles fussent parties quelques jours plus tard!... Tant de pensées, se pressant dans son esprit, réagirent fortement sur son âme, qui se répandit en condoléances aussi chrétiennes que monarchiques.

Leurs Altesses Royales, que ni la distance des lieux ni l'intervalle des temps n'avaient pu distraire de leurs si légitimes douleurs, furent vivement pénétrées des paroles du Prélat; elles ne manquèrent pas de lui en exprimer, dans les termes les plus flatteurs, leur affectueuse et profonde reconnaissance. Et, à ce propos, elles l'engagèrent à venir les voir souvent, le plus souvent possible. « Notre salon, lui dirent-elles, est celui de tous les Français exilés; il sera particulièrement le vôtre, M. l'Archevêque, car nous avons du bonheur à vous entendre; vos entretiens font à la fois du bien au cœur et à l'âme; de grâce, ne les refusez pas à celles qui ont besoin de tant de consolations. »

Bien que Mgr ne fût pas un homme de salon, encore moins du salon des grands et des puissants que de celui des simples particuliers, lui homme de prières, d'études, de retraite, il ne fit pas difficulté de se rendre de temps en temps à l'invitation de ces illustres

princesses. Les mardis et vendredis, pendant l'hiver, alors que Rome, peuplée d'étrangers, est si animée, il venait au palais de France passer quelques instants de la soirée avec elles ; c'était, après ses courses pieuses et scientifiques, le seul délassement de sa journée. Il trouvait là, parmi les divers personnages qui venaient faire leur cour au malheur, une foule de cardinaux, d'illustres Prélats et de grands seigneurs romains dont il se félicita toujours d'avoir fait la connaissance.

Il y rencontra souvent, et, toujours avec un nouveau plaisir, le cardinal de Bernis, ancien ambassadeur du roi de France près le Saint-Siége, qui lui avait écrit, lorsqu'il était encore en Savoie, une lettre toute pleine d'intérêt; le cardinal Doria, si doux, si bon, si modeste, jadis nonce à Paris, où on l'appelait, à cause de sa petite taille, le *bref* du Pape, lequel l'aimait comme un fils; le cardinal Dugnani, successeur du précédent dans la nonciature, tout récemment élevé à la pourpre sous le titre presbytéral de Sainte-Praxède, qui lui avait imposé les mains, lors de sa nomination à l'archevêché de Vienne; et autres sommités de la science ou de l'administration ecclésiastiques, tels que MMgrs Pietro, Pacca, Bernetti, dont la place était marquée par l'opinion dans les rangs du Sacré Collége.

Un célèbre empereur, dont l'histoire ne peut assez préconiser la bonté, avait coutume de dire, à la fin de la journée, qu'il était mécontent de lui-même, s'il n'avait pu rencontrer l'occasion de faire du bien ; le charitable Prélat se serait, de même, adressé de sévères reproches, si, à la sortie de ces brillantes soirées, où se trouvait quelquefois une partie de la noblesse et de la diplomatie romaines, il n'avait pu se rendre le

consolant témoignage qu'il y avait plaidé la cause des malheureux; car c'était là ce qu'il appelait ses bonnes fortunes, et il ne manquait pas de les exploiter au profit de l'indigent et du pauvre. Les prêtres du Valais en surent bientôt officiellement des nouvelles; il leur avait promis, en les quittant, de ne pas les oublier, et il tint parole. Il se fit si bien leur avocat auprès des uns et des autres, dans ces sortes de réunions, qu'il recueillit plusieurs fois des sommes considérables pour ses anciens compagnons d'exil. « Au moins, disait-il en rentrant chez lui, je n'ai pas tout-à-fait perdu mon temps. »

Ce fut à la même source qu'il vint puiser, dans une autre circonstance où un pauvre prêtre émigré, dénué de tout, avait fait un appel touchant à sa charité; il n'avait rien lui-même à lui donner, il avait tout distribué; mais qu'il ne craigne pas le malheureux qui a confiance en lui, il sera bientôt secouru. Le Prélat lui promit de porter, le soir même, sa requête dans une société qui lui était souvent venue en aide; il arriva, en effet, dans le salon des dames de France, au moment où l'assemblée commençait à se former. Aussitôt qu'elle fut à peu près au complet, il exposa sans détour l'objet de sa mission : c'était un prêtre français de son propre diocèse qui, après avoir épuisé toutes ses ressources, venait lui demander du pain et des vêtements; pour lui, il n'avait plus rien, mais on l'avait habitué à compter sur la charité de l'assistance! Il n'en fallut pas davantage; un noble Cardinal l'entendit et le comprit; son cœur ne résistait jamais à de semblables demandes. Comme il n'avait pas d'argent sur lui, il lui remit une magnifique tabatière en or, dont le produit pouvait subve-

nir aux besoins les plus pressants de son recommandé. C'est de l'ecclésiastique lui-même, M. l'abbé Bonardel, objet de cette libéralité et de cet empressement, que nous tenons ce fait; il nous l'a écrit dans une lettre toute pleine d'intérêt qu'il nous a adressée de Saint-Appollinard, où il exerçait le saint ministère.

Le Prélat rentrait toujours de bonne heure chez lui; de sorte qu'il avait tout le loisir convenable pour achever ses prières avant de se coucher; après quoi, à l'exemple des plus saints pontifes, tels que saint Charles, saint François de Sales et le bienheureux Liguori, dont on venait d'examiner la sainte vie pour le procès de sa béatification, il se donnait souvent la discipline. Quelque effort qu'il fît pour se cacher, il fut souvent surpris dans ces pieuses et rigoureuses macérations: son compagnon de voyage, M. de Mazard, l'entendait, à travers les légères cloisons qui les séparaient, frapper rudement sa chair; on eût dit, aux coups réitérés qui retentissaient, qu'il se meurtrissait les épaules avec un fouet armé de pointes aiguës : édifiante manière de clore une journée qui avait été toute consacrée aux œuvres d'obligation et de surérogation.

Aussi le premier rayon du jour ne le surprenait-il jamais sur sa couche nocturne? il n'avait pas commencé à poindre, que déjà il était à son prie-dieu, devant son crucifix, en oraison profonde. Là, sous l'empire des idées et des sentiments que lui inspiraient les saints lieux qu'il visitait, il réglait son temps et ses actions pour la journée qui commençait; il se rendait ensuite à l'église de Saint-Louis-des-Français, monument de la piété de nos rois dans le centre de la catholicité, pour y célébrer les sacrés mystères en présence d'une foule

de nationaux qui venaient y assister. C'était ordinairement à la chapelle fleurdelisée du glorieux monarque dont ce temple porte le nom, qu'il offrait le saint-sacrifice.

Il y a encore à Rome, attaché à la même église, le vieux serviteur, l'ancien clerc *Clochetti*, qui lui servait la messe; si jamais vous faites le pélerinage de la ville éternelle, et qu'il vive encore, ne manquez pas de le demander! Il vous parlera à cœur-joie de la piété et de la gravité avec lesquelles le saint Archevêque montait à l'autel, de la préparation qu'il y apportait, étant toujours recueilli, ne disant jamais un mot étranger à la cérémonie qui l'occupait, récitant, pendant ce temps, les prières qui correspondent à la mise de chaque ornement; il vous parlera de la tenue et de la modestie de toute sa personne pendant l'auguste *funzione* qu'il remplissait, des larmes qui roulaient dans ses yeux et tombaient parfois sur les linges bénis, des aspirations qui lui échappaient entre les prières et les cérémonies saintes; il vous parlera encore du rayonnement qui éclatait sur tous ses traits, dans ses yeux, sur ses lèvres, par tout son visage, lorsque, déshabillé, il commençait son action de grâces qu'il ne pouvait jamais finir, tant il était pénétré de reconnaissance et d'amour pour l'adorable victime qu'il venait d'immoler!

Pour nous, ayant eu le bonheur de visiter les saints lieux, il n'y a guère plus de trois ans, nous avons interrogé ce vieux témoin d'une époque qui s'éloigne de plus en plus de nous, et nous n'avons pu qu'être édifié de ses pieux récits; alors, pénétré de plus en plus d'admiration pour le saint Pontife dont nous étions si

heureux de saisir la trace dans une cité où les médiocrités ne laissent pas de souvenirs, nous avons voulu prier où il a prié, nous agenouiller où il s'est agenouillé, nous prosterner où il s'est prosterné. Bien plus, il nous a été donné, quelque indigne que nous en étions, de célébrer plusieurs fois les saints mystères sur l'autel même où le pieux Prélat a si souvent consacré l'hostie sans tache, pendant son séjour dans Rome; et, chaque foi que nous le faisions, nous croyions, à l'odeur de ses vertus, nous animer davantage de foi, d'espérance et d'amour pour offrir la même victime.

De là, après le chocolat d'usage et la légère croustille de pain dans l'arrière-sacristie de Saint-Louis, le Prélat se rendait, pour l'ordinaire, dans l'une des bibliothèques publiques, si belles et toujours si fréquentées dans la ville de Rome, pour y étudier une partie de la matinée; c'était, ou à la *Casanatense*, place de la Minerve, chez les Dominicains, ou à l'*Angelica*, couvent des Augustins, ou à l'*Alexandrina*, à la sapience, ou à la *Vaticana*, dans le palais même des Souverains Pontifes, lesquels ont toujours été, malgré les déclamations de l'impie, les protecteurs-nés de la science: non pas qu'il eût la prétention de vouloir paraître savant ni de chercher à le devenir, s'il ne l'eût pas été, en fréquentant les sanctuaires de la doctrine et des arts; de si mesquines pensées, trop communes dans une certaine classe d'hommes suffisants et vaniteux, n'entraient pas dans son esprit: mais chargé, comme Évêque, d'instruire les autres, et de les diriger, à travers mille obstacles, mille difficultés, au port que nous cherchons tous, il venait consulter les célèbres docteurs, les grands maitres; est-ce que l'artiste qui veut se perfectionner dans

son talent ne vient pas étudier, dans les loges de Raphaël, les magnifiques fresques de ce sublime peintre, ou bien ne monte-t-il pas au *Museum*, pour admirer le Laocoon, l'Apollon du Belvédère et les autres chefs-d'œuvre que le Pontife régnant y a rassemblés? Pourquoi, dès lors, à quelque degré de la hiérarchie que nous appartenions, ne viendrions-nous pas, à notre tour, ajoutait-t-il, étudier, à la source de toutes les lumières, les grands patriarches de la science?

Mais le Prélat ne se borna pas, pour avoir des éclaircissements sur ses doutes, à feuilleter les livres des bibliothèques; il savait bien qu'étant, la plupart, écrits pour d'autres temps, ils n'avaient pas tout prévu, et que, par suite, ils étaient impuissants à le tirer, sur plusieurs points, de ses perplexités; comment, par exemple, aurait-il pu leur demander des solutions sur les nombreuses difficultés que la révolution française avait fait surgir tant dans l'administration ecclésiastique que dans l'exercice du saint ministère? néant, dans la plupart de ces in-folios, sur la manière dont les religieux et les religieuses, expulsés de leur cloître, devaient se conduire dans le monde avec les vœux qui les liaient; néant encore sur les épreuves et pénitences à exiger des prêtres, selon qu'ils avaient été ou simples jureurs, ou traditeurs de lettres, ou apostats, ou mariés; ainsi de beaucoup d'autres points de droit ou de discipline sur lesquels il était consulté tous les jours par les ecclésiastiques de son diocèse, et que l'on eût vainement cherchés dans les Sommes théologiques ou canoniques. Il eut donc recours, pendant qu'il était à Rome, aux oracles vivants, aux princes de la science et du droit, aux hommes éminents qui, pleins des connaissances

sacrées, en savaient faire l'application aux diverses circonstances dans lesquelles se trouvait le clergé français; et, certes, ils ne manquaient pas, dans cette ville qui peut, à bon droit, prendre le titre de savante, comme elle prend celui de sainte, ces génies, ces spécialités, ces aigles de la science théologique et canonique; il y en avait dans toutes les congrégations, à la Propagande, à la Pénitencerie, à la Daterie, au Saint-Office, à l'Index, et dans un grand nombre de communautés, qui, malgré quelques relâchements partiels, conservaient les saintes traditions de leur ordre. Le Prélat s'aboucha avec plusieurs d'entre eux, leur exposa et expliqua ses difficultés, les discuta lui-même en leur présence, et cela avec tant de netteté dans les idées, de force dans les raisonnements, d'érudition dans les citations, que les préposés à la solution des cas de conscience en étaient tout surpris et lui disaient naïvement : *Que venez-vous faire ici, Monseigneur? c'est plutôt à nous de vous consulter.*

Un de ceux que le Prélat fréquenta le plus souvent et dont il eut le plus à se louer, fut le savant cardinal Gerdil, obscur enfant de la Savoie, que son mérite personnel n'avait pas tardé de mettre en lumière. Jeune encore, Benoît XIV l'avait deviné et distingué ; ses deux successeurs, Clément XIV et Pie VI, achevèrent son ouvrage. Ce fut ce dernier Pape qui l'agrégea au Sacré-Collége, dont il fut constamment l'oracle et le modèle. Il était en ce moment préfet de la congrégation de l'Index, l'une des plus importantes de la ville de Rome, à cause des décisions qu'elle était appelée à rendre sur les livres qui paraissaient. Mgr le vit fréquemment; ils causèrent ensemble de la Savoie, et

surtout d'Annecy, où celui-ci avait fait ses premières études. Sa Grandeur lui soumettait avec confiance tous ses doutes, et il était rare qu'elle n'en fût pas satisfaite; car parmi les membres du sénat apostolique, peu joignaient autant de science théologique à la connaissance des hommes et des choses, principalement dans les difficultés qui concernaient les affaires ecclésiastiques de France.

Lorsque, par hasard, Mgr ne trouvait pas, auprès des sommités scientifiques de Rome, les solutions qu'il désirait, comme cela arrivait en quelques occasions, il s'adressait directement au Pape lui-même. C'était surtout, quand il s'agissait des questions les plus graves et les plus sérieuses qui tenaient à l'ordre général de l'Église qu'elles pouvaient compromettre par plus ou moins de rigueur dans les réponses, qu'il sollicitait une audience au Vatican ou au Quirinal. Sa Sainteté, chargée d'office de confirmer ses frères dans la foi et de les diriger dans les grandes crises qui menacent la barque de Pierre, avait grâce d'état pour l'éclairer sur la marche qu'il avait à suivre. Plein de confiance dans les lumières qu'on lui accordait universellement comme en la main suprême qui l'assistait, il allait, en toute simplicité de cœur, lui exposer les difficultés que les chefs des congrégations n'avaient pas voulu lui résoudre. Il lui demandait, comme il eût fait à Notre-Seigneur lui-même, toutefois après l'avoir bien mis au courant de la situation des choses, ce qu'il avait à faire en telle et telle circonstance. Dès que le Saint-Père avait prononcé, eût-il contrarié ses vues ou non, il n'examinait plus, il s'en tenait à sa décision. Et si quelqu'un, excipant de son titre d'Archevêque de Vienne et de sa qua-

lité de juge dans la foi, l'engageait à faire des observations, il lui fermait incontinent la bouche par cette maxime, qui était une règle invariable de conduite pour lui : *Roma locuta est, causa finita est.*

Ce fut à la suite de l'un de ces entretiens que le Souverain Pontife, ayant eu l'occasion de voir de plus près Mgr l'Archevêque de Vienne, dont il ne pouvait trop admirer la douceur, l'humilité, la modestie et tant d'autres vertus cachées, s'écria avec un enthousiasme qui témoignait de sa conviction : « Décidément, « on ne s'est pas trompé, c'est un saint que nous avons « ici, et un saint à la façon des grands Pontifes de la « primitive Église ; vous verrez qu'un jour on l'honore« ra sur les autels. » Admirable saillie dont tout le monde accepta l'augure, et que l'on ne manquera pas d'invoquer, lorsque s'ouvriront les débats pour l'introduction de sa cause.

Sortie à plusieurs reprises de la bouche du Souverain Pontife, cette parole de vivante canonisation courut bientôt toute la ville de Rome. Elle fut répétée avec acclamation dans tous les palais des cardinaux, des ambassadeurs, des ministres, et des grandes familles romaines. Elle pénétra dans tous les cloîtres, dans toutes les communautés, dans tous les séminaires. Le peuple même, qui reste assez étranger aux autres manifestations, ne le fut pas à celle-ci : il ratifia, de toute l'énergie de ses cent voix, la vérité de cette proclamation. Depuis, en effet, on ne connut plus Mgr l'Archevêque de Vienne, que sous le nom du *saint Prélat.* Cardinaux, évêques, prêtres, fidèles, tous lui donnèrent, d'une commune voix, cette qualification, qu'il a gardée sans conteste jusqu'à sa mort et que plus tard, sans doute, une décision solennelle ratifiera.

D'abord, Mgr d'Aviau se défendit, tant qu'il put, contre une semblable dénomination ; il protesta, de toutes ses forces, de son indignité et de son néant ; et ceux qui l'appelaient de la sorte l'affligeaient sincèrement : mais, à la fin, il prit le parti de laisser courir une expression qui, selon lui, n'avait pas une valeur réelle ; les jugements des hommes ne sont rien, si Dieu ne les confirme pas ; un peu de plaisanterie lui parut le meilleur moyen de les repousser. Aussi ne s'en fit-il pas faute, vis à vis de ceux qui, dans une lettre ou dans une conversation, lui parlaient en termes trop crûs de sa vertu, de sa piété, de sa sainteté : « Oui, oui, répondait-« il, appelez-moi un saint tant que vous voudrez. Eh ! « mon Dieu ! qu'arrivera-t-il de tout cela ? c'est qu'a-« près ma mort on m'épargnera les *De Profundis*, au « risque de me laisser plus longtemps en purgatoire ; « et voilà tout ce que je gagnerai à la bonne réputation « que l'on me fait ; je plains sincèrement ceux qui « sont affligés de cette sainte renommée. »

En attendant, le Prélat justifiait chaque jour de plus en plus la haute opinion que l'on avait conçue de sa sainteté. Il n'y avait pas si petite église, où il y eût une cérémonie religieuse, qu'il ne s'y trouvât. On le voyait tout simplement *in plano*, confondu parmi les fidèles, ou bien caché derrière un pilier, prier avec toute la dévotion d'un jeune religieux. S'il se trouvait dans les rues, lorsqu'on portait le viatique à un malade, il ne manquait pas de s'adjoindre au cortége qui suivait Notre-Seigneur. Il lui est même arrivé, dans certaines églises un peu écartées, de profiter de son *incognito*, pour aider lui-même à porter le dais ou *baldachino*, dont on se sert en Italie pour ces sortes de cérémo-

nies. Il était surtout exact aux prières des quarante heures, qui, passant sans cesse d'une basilique à une autre, sont, pour ainsi dire, perpétuelles dans la ville de Rome; on était sûr, le matin ou le soir, de le voir venir se prosterner, ce jour-là, dans l'église où le Saint-Sacrement se trouvait exposé avec pompe pour les besoins généraux de la catholicité; lorsqu'on le reconnaissait, on le priait quelquefois de clore la solennité par le salut et la bénédiction. Le *Diario in festivo*, espèce d'almanach romain où sont annoncées d'avance les fêtes qui doivent avoir lieu prochainement dans la plupart des églises de Rome, le tenait au courant de tout; il le consultait chaque jour, pour savoir de quel côté il devait, dans l'intervalle de ses études et de ses prières, diriger ses pas, afin de trouver un nouvel aliment à sa foi et à sa piété.

Comment se fait-il aussi que nous n'ayons rien dit d'une autre dévotion, également en usage dans la ville sainte, que le Prélat aimait beaucoup? nous voulons parler de la visite aux sept églises stationnales, où l'on gagne de grandes indulgences, celles qui sont attachées au pélerinage de Jérusalem. Elle consiste en une course accompagnée de stations et de prières, dans les basiliques de Saint-Pierre-du-Vatican, de Saint-Paul-hors-des-Murs, de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure, de Sainte-Croix-de-Jérusalem, de Saint-Laurent et de Saint-Sébastien. On la fait ordinairement à pied, malgré les énormes distances qui se trouvent entre ces diverses églises, à moins que l'on ne soit fatigué ou que l'on ne craigne un peu la marche. Alors il est permis d'accomplir cette espèce de pélerinage, si l'on est grand seigneur, dans sa calèche, ou bien, si l'on est

simple prolétaire, dans une voiture de place. Mgr ne voulut pas profiter de cet adoucissement; peu de jours après son arrivée à Rome, il fit, dans toutes les règles, ce qu'on appelle la visite aux sept églises. Depuis, il la renouvela souvent, et toujours avec une nouvelle satisfaction. Tout en faisant un exercice qui n'était pas moins dans ses goûts qu'utile à sa santé, il y trouvait pour son cœur une source intarissable de pieux sentiments et de saintes réflexions.

Nous n'avons pas parlé non plus d'un autre exercice de piété qui avait lieu chaque semaine, à Rome, sur les ruines du Colysée, et que le saint Prélat, dès son arrivée dans la capitale du monde chrétien, se montra empressé de suivre. Combien d'anecdotes édifiantes n'aurions-nous pas à raconter à ce sujet? il était beau de voir cet illustre Archevêque de Vienne, l'un des premiers Pontifes de l'Église de France, assister, humblement mêlé à la foule, comme le dernier des fidèles, à la procession qui avait pour but d'honorer les douloureuses stations de la passion du Sauveur. Quelle tenue modeste et pieuse! quel recueillement dans tous ses sens! quelle joie paisible sur tout son visage! il s'unissait avec bonheur aux prières que le prêtre récitait au nom de tous les pieux associés, répétait avec eux les refrains sacrés que la religion mettait en ce moment sur leurs lèvres, et n'écoutait pas avec moins d'avidité les instructions qu'on leur adressait. L'assiduité que le saint Prélat mit, pendant son séjour dans la ville éternelle, à suivre ces pieux exercices, nous porte à croire qu'il s'était fait recevoir de cette intéressante confrérie.

Mais ce n'était pas seulement à ces exercices publics du culte que le saint Archevêque de Vienne se faisait

un devoir d'assister ; on le rencontrait quelquefois aux angles des rues ou à la tête des places, dans les groupes qui chantent les litanies de la Vierge devant une madone, ou écoutant un orateur italien qui pérorait sur les vérités du salut ; toujours est-il, qu'au son de l'*Angelus* comme à celui d'une bénédiction papale, il se mettait à genoux, à l'exemple du grand Archevêque de Milan, son patron, sur le pavé ou dans la boue, lorsqu'en ce moment il se trouvait dehors ; alors il s'inclinait respectueusement, et récitait dévotement les prières d'usage. Pourquoi de si louables habitudes, jadis reçues parmi nous, s'effacent-elles de plus en plus de nos mœurs ? On vante beaucoup la popularité, et serait-elle mieux placée qu'en cette circonstance ? En présence de celui qui est grand, on ne doit pas avoir de la peine à se confondre avec celui qui paraît petit !

De retour en France, Mgr garda, comme souvenirs de Rome, quelques-unes des pieuses pratiques qui sont si fréquentes dans la ville sainte. Aux époques et aux heures fixées, il s'unissait d'intention avec ceux qui les observaient, et si, dans ce moment, ses occupations le permettaient, il récitait lui-même, à cette fin, des prières analogues. Un jour, c'était pendant la petite Terreur, parcourant avec M. Duret les hautes montagnes de l'Ardèche, il s'arrêta tout-à-coup devant une croix solitaire, qui avait échappé au vandalisme de la démagogie. C'est l'heure, dit-il à son compagnon de route, où l'on fait à Rome les stations du Chemin de la Croix ; si vous le voulez, nous unirons nos prières à celles que l'on fait ; ils se mirent incontinent à genoux et récitèrent ensemble quelques strophes du *Vexilla Regis*.

Il récita aussi, jusqu'à la fin de sa carrière, un cer-

tain nombre de prières qu'il avait composées à Rome pour demander à Dieu la fin de la révolution. C'était un recueil de versets et d'oraisons en rapport avec les besoins de la France, qu'il avait souvent répétés sur le tombeau des saints Apôtres, ou dans les sanctuaires vénérés des martyrs. La plupart de ces prières avaient été extraites du roi David ou du prophète Jérémie, tous deux chantres inimitables des plus légitimes douleurs. Il en appelait, comme ces deux prophètes, non à la justice, mais aux miséricordes du Seigneur : « Voyez, « lui disait-il, votre héritage, voyez votre peuple, vo- « yez vos enfants ; jetez sur eux un regard de compas- « sion ? Ah ! ne laissez pas plus longtemps votre vigne « chérie au pouvoir de vos ennemis ? Le sanglier de la « forêt la mine et la ravage de fond en comble. »

On lui demanda un jour à Bordeaux, alors que la France paraissait tranquille, heureuse, sous le régime pacifique de ses rois, qui étaient rentrés comme par miracle dans leurs états, pourquoi il continuait de semblables prières : « Attendez, répondait-il, mes prières « ne sont point un anachronisme ; la révolution est-elle « finie ? » Et, en effet, la révolution marchait toujours, accomplissant son œuvre, démolissant les mœurs, les croyances, les institutions du pays. Qu'est-il arrivé ? au bout de quinze ans d'obscure et ténébreuse machination, le génie du mal s'est relevé ; et, du premier bond, il s'est rué sur les principaux signes de notre sainte religion. Il a entonné le chant de la *Marseillaise* sur des croix abattues, des églises fermées, des prêtres poursuivis. Sait-on même jusqu'où il serait allé, si une main forte ou plutôt la Providence ne s'était pas trouvée là pour le comprimer ?

CHAPITRE XIX.

Synode de Pistoie. — Le Saint-Père, après avoir fait examiner ses actes, les condamne. — Mgr d'Aviau ne fait pas attendre son adhésion. — Il la donne, sans crainte des susceptibilités gallicanes, pleine et entière. — Tout ce qu'il fait pour son diocèse. — Son suffragant de Viviers continue à se jeter dans les plus déplorables écarts. — On songe, à la fin, à lui ôter l'administration de son diocèse. — A qui la donne-t-on? n'est-ce pas à Mgr l'Archevêque de Vienne? — Le vénéré métropolitain se défend inutilement; c'est lui que l'on charge de cette mission. — Il compte, et c'est ce qui le rassure, sur le concours des bons ecclésiastiques du Vivarais. — Quel rôle joue M. Vernet sur ces montagnes. — Mgr d'Aviau le choisit pour son grand-vicaire dans cette partie de son administration apostolique. — Il accepte et repart de suite en mission. — A son retour, il rend compte de ses succès. — Une de ses conquêtes, est M. de Besses, ancien vicaire-général de Mgr de Savines. — Le vieil Evêque de Die meurt à Rome; que va devenir son diocèse! — Le Pape en confie encore le gouvernement à Mgr d'Aviau. — Celui-ci s'associe, en qualité de vicaire-général pour cette Église, M. Lagier de Vaugelas. — Il obtient, pour les grands-vicaires de ses trois diocèses, des grâces extraordinaires du Saint-Siége. — Mais là ne se borne pas sa sollicitude; il les dirige par lettres. — Comme il connait bien le personnel de son clergé. — De quelle manière il s'y prend pour le posséder à fond. — Le saint Prélat prie pour ses trois diocèses. — Toutes ces occupations ne l'empêchent pas de rendre service à beaucoup de personnes. — Il obtient deux décisions importantes, l'une pour l'absolution de certaines fautes dont les censures étaient réservées au chef de l'Église, et l'autre pour les prêts de commerce. — Il n'est pas étranger à la formation de quelques administrations capitulaires ou apostoliques dans les autres diocèses de France.

Pendant que Mgr l'Archevêque de Vienne s'acheminait à petites journées du côté de Rome, on instruisait dans cette ville un grand procès qu'il devait être appelé à confirmer par son vote.

Sous la protection de Léopold II, grand-duc de Toscane, ou, si l'on aime mieux, préfet de l'empereur Joseph II, son frère, dont il n'était que la misérable doublure, des doctrines nouvelles, écoulement impur de celles qui étaient professées au-delà des monts, avaient passé les Alpes; déjà, grâce au patronage de ce prince qui recevait le mot d'ordre du cabinet de Vienne dont il subissait toute l'influence, elles étaient propagées et accréditées dans le territoire de l'ancienne Etrurie. Scipion Ricci, évêque de Pistoie, prélat intrigant, ami des nouveautés et plus encore de la faveur, ne servait que trop bien les coupables desseins de son maître; il tint, le 18 septembre 1786, dans sa ville épiscopale, à cinq ou six milles de Florence, un synode où l'on préconisa et adopta une foule de ces maximes erronées. Il va sans dire qu'on y proclama, outre les malheureuses doctrines des appelants français, la fameuse déclaration de 1682, dont les principes, ou mal posés ou mal entendus, ont été invoqués dans tous les temps par les ennemis du Saint-Siége.

Au milieu des plus graves préoccupations qu'il soit possible d'imaginer, les affaires de l'Église se compliquant de plus en plus avec la France, l'Autriche et le royaume de Naples, Pie VI ne faillit pas aux intérêts de la foi; il chargea une commission, composée des théologiens les plus éminents par leurs lumières comme par leurs vertus, d'examiner les *actes* du précédent synode, et de lui en rendre compte; ce qui fut fait avec toute la sagesse, l'indépendance et la maturité que les congrégations romaines savent se mettre dans ces sortes de travaux. Mais le Souverain Pontife ne s'en tint pas là; il voulut examiner par lui-même tout ce qu'il y avait de singulier,

d'hétérodoxe et d'absurde dans les décrets de cette fameuse assemblée de Pistoie; après quoi, l'Esprit-Saint invoqué par l'entremise de la bienheureuse Marie et du prince des apôtres, il les condamna d'une manière explicite et solennelle dans la bulle qui commence par ces mots : *Auctorem fidei.* Dans ce décret pontifical, plus de quatre-vingt-cinq propositions étaient individuellement flétries avec la note qualificative qui revenait à chacune d'elles; les unes y étaient déclarées fausses, téméraires, impies; les autres sentant l'hérésie ou, du moins, en approchant; les autres, enfin, tout-à-fait hérétiques.

Ce jugement du Saint-Siége, sur des points aussi délicats que ceux qui avaient été témérairement abordés par les théologiens de Pistoie, puisqu'ils touchaient, à la fois, à la discipline et au dogme qu'ils compromettaient, était vivement réclamé, depuis huit ans, par les Évêques d'Italie; il fut rendu, le 28 août 1794, et sur-le-champ expédié à tous les Prélats de la catholicité. L'exemplaire destiné à Mgr d'Aviau, ne l'ayant pas trouvé à Saint-Maurice dans le Valais, lui revint à Rome; il lui fut remis les premiers jours de janvier 1795.

Ennemi juré des maximes et des nouveautés que les Pays-Bas avaient cherché à implanter en France et que la France, à son tour, s'efforçait d'inoculer à l'Italie, le saint Prélat ne fit pas attendre son adhésion au décret solennel qui les condamnait. Il l'adressa, sous la date du 22 janvier 1795, au cardinal Caraffa qui, remplissait, en ce moment, des fonctions importantes auprès du Saint-Père (1); c'était un modèle

(1) Il était préfet de la congrégation des évêques et des réguliers.

de foi catholique et de précision théologique; on ne pouvait montrer plus de fermeté dans les principes et de dévouement au Saint-Siége. Nous la traduisons avec plaisir du latin, langue qu'il écrivait et parlait si purement, mais qui malheureusement aujourd'hui disparaît de plus en plus de nos mœurs, quoiqu'elle ne cesse pas d'être la langue de l'Église; ce qu'il déplorait amèrement lui-même, et si bien, qu'il ne put s'empêcher, un jour, de blâmer un prélat français qui faisait en langue vulgaire sa correspondance avec Rome.

Eminentissime Seigneur,

La lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser, le 1er septembre de l'année précédente, ne m'a été remise qu'au commencement de ce mois de janvier; je l'ai reçue avec un exemplaire du décret que notre Saint-Père le Pape, Pie VI, a rendu dans l'affaire de l'évêque Ricci: vous me marquez en même temps que c'est par ordre de Sa Sainteté que vous me l'avez transmis.

Eh bien! j'ai l'honneur de vous répondre que ce n'est pas seulement avec un profond respect, et, comme il est juste, avec une entière soumission, que j'ai reçu le décret émané du Saint-Siége, qui condamne et censure un certain nombre de propositions extraites de l'ouvrage italien imprimé sous ce titre: *Actes et Décrets du synode diocésain de Pistoie*, *de l'année* 1786; il est encore nécessaire d'ajouter que c'est avec enthousiasme et acclamation, parce que les vérités que le Souverain Pontife vient de soutenir et de venger d'une manière si éclatante, ont fait, toute ma vie, la règle invariable de ma croyance.

De loin comme de près, je les ai toujours enseignées aux peuples qui sont confiés à ma sollicitude pastorale; et voilà bientôt quatre ans que, pour les défendre et les sou-

tenir, fuyant le sol de ma patrie, je supporte les rigueurs d'un douloureux exil.

Recevez, Monseigneur, avec mes vives actions de grâces, les souhaits que je forme pour tout ce qui peut être agréable. Dans ces sentiments, j'ai l'honneur d'être, etc.

Nous ignorons si tous les Évêques français, bien qu'ils fussent dispersés pour la cause de la foi, donnèrent, sans aucune réserve, leur adhésion au précédent décret; on nous a assuré que plusieurs d'entre eux, soit par suite de leurs opinions gallicanes fortement prononcées, soit dans la crainte de trop se commettre avec la France dont les susceptibilités théologiques n'étaient pas ménagées, avaient mis des clauses et des restrictions à leur consentement : très-certainement, il n'en fut pas de même de Mgr l'Archevêque de Vienne; aucune considération, de quelque ordre qu'elle fût, ne put l'empêcher de donner son adhésion pleine et entière à la condamnation du synode de Pistoie; il la donna d'entraînement et de conviction, sans hésitation comme sans crainte, sans réserve comme sans arrière-pensée; peu lui importait la prolongation de captivité dont on le menaçait, sous prétexte de la part qu'il prenait au rude coup qui frappait la doctrine des parlements; c'étaient là, — bien qu'elles ne fussent pas des articles de foi, des points de croyance catholique —, des vérités pour lesquelles il eût volontiers versé son sang; il savait, du reste, que Dieu ne permettrait pas, lorsque le temps de sa miséricorde serait venu, que la France lui fermât impitoyablement ses portes, parce qu'il aurait rempli son devoir; car le cri de ses

ouailles montait jusqu'au ciel pour redemander leur pasteur (1).

En attendant ce moment fortuné, celui où il lui sera donné d'aller travailler au salut des âmes dans son diocèse, le Prélat ne cesse pas de lui fournir des preuves de sa vive sollicitude. Du sein de la ville éternelle, il entretient avec ceux qui le dirigent une active correspondance. C'est comme s'il était au milieu d'eux ; ils lui communiquent leurs peines, leurs embarras, leurs projets ; ils lui demandent, avec le secours de ses prières, celui de ses instructions : pour lui, il n'a rien à leur refuser ; il écoute, ou plutôt il lit avec une patience admirable, le récit de leurs angoisses et de leurs tribulations ; il leur donne ensuite, avec tout l'empressement du père le plus tendre, les conseils et avis dont ils ont besoin. Ce bon pasteur n'a qu'un regret, celui d'être en ce moment éloigné d'eux ; s'il n'avait pas été forcé, pour échapper à l'orage, de partir pour la terre étrangère, il serait à leur tête, les encourageant de la voix et du geste.

Pénétré de plus en plus des nobles qualités d'un Pontife qui, à la piété, à la science et au zèle, unissait tant de prudence et tant de sagesse, le Saint-Père résolut de lui donner une haute marque de sa confiance. Décidément, on ne pouvait pas laisser plus longtemps le diocèse de Viviers sans lui donner un chef spirituel

(1) Si Ricci, entraîné par une fougueuse imagination et de faux amis, n'adhéra pas tout de suite au décret qui le condamnait, il est certain qu'au retour du pape Pie VII à Florence en 1805, il satisfit à ce devoir. Il se jeta aux pieds du Saint-Père et lui demanda pardon de ses égarements. Nous avons entre les mains la lettre autographe de sa rétractation ; ce fut le cardinal Fesch qui la remit au Pape.

à la place du coupable transfuge qui, depuis près de cinq ans, le conduisait d'abîme en abîme. Ce malheureux Prélat, l'un des quatre défectionnaires de son illustre corps, après avoir donné dans toutes les aberrations qui sont la suite inévitable d'une première déviation en matière de foi ou de discipline générale, avait fini par ajouter à toutes ses folies un dernier scandale qui mettait le comble à tous les autres. N'était-il pas venu, dans une fête commémorative qui avait lieu à Villeneuve-de-Berg, l'un des districts de l'Ardèche, déposer, aux pieds de l'autel de la prostituée qu'on appelait la déesse-Raison, sa mitre, sa crosse, son anneau, sa croix pectorale avec les autres insignes de son ancienne dignité ! sorte d'apostasie qu'on ferait volontiers marcher de pair avec celles des Gobet, des Torné, des Gayvernon et autres chefs de l'Église constitutionnelle, si l'on n'avait pas le droit de l'expliquer par un dérangement de cerveau, lequel mena, à la fin, son auteur à Bicêtre.

Jusque-là Rome, toujours si sage et si modérée, craignant de briser le roseau qui peut se relever, ne sortant qu'à la dernière extrémité du droit commun, avait usé d'indulgence et de ménagement; elle s'était contentée, en 1792, de pourvoir au salut des fidèles que leur malheureux Évêque ne voulait plus administrer sous prétexte qu'ils n'étaient plus renfermés dans les limites de son département, en chargeant leur vénérable métropolitain, Mgr d'Aviau, de suppléer en ce cas son infidèle suffragant; et, comme les autres continuaient à être régis par l'ordinaire, quelque coupable qu'il fût, elle les laissait sous sa juridiction, dans l'espérance d'un prochain retour ou d'un sincère amende-

ment. Mais après ce dernier éclat, il était impossible de garder un plus long silence : il fallait, de toute nécessité, venir au secours d'un diocèse ravagé par son propre pasteur; ce pasteur était devenu le loup dévorant qui, dans le langage de l'Écriture, égorge, immole son troupeau.

Le Saint-Père le comprit; mais sur qui jettera-t-il les yeux pour lui confier cette délicate mission ? Il ne peut s'en rapporter, en cette circonstance, au choix du chapitre de Viviers, dont la plupart des membres sont ou fugitifs ou prévaricateurs. Il ne peut pas non plus, comme dans les autres diocèses dont les siéges sont vacants, choisir pour cet emploi un simple prêtre, parce qu'en présence d'un évêque restant sur les lieux, son ministère serait trop difficile. Dans cette pénible situation, il porte ses regards sur Mgr l'Archevêque de Vienne qui, en sa double qualité de métropolitain et de délégué apostolique pour une partie de ce diocèse, a déjà quelques rapports avec les fidèles de l'Église de Viviers. Aussitôt il mande au Vatican celui qu'il n'appelait plus que le saint Prélat, et lui fait part de ses desseins. Il désire qu'il se charge, au nom du Saint-Siége, dont les droits et les pouvoirs sont incontestables pour ces sortes de missions, du gouvernement et de l'administration de ce malheureux diocèse.

« Eh ! quoi, Saint-Père, répondit l'Archevêque de Vienne, n'ai-je pas trop en ce moment du fardeau que vous m'avez imposé ! Comment pourrai-je, moi qui courbe si aisément sous le faix qui m'accable, prendre sur ma tête une nouvelle charge? Permettez que je décline une semblable responsabilité ? Encore, si je pouvais rentrer en France! mais, à trois cents lieues de ce

pays y a-t-il moyen d'y penser? » Le Souverain Pontife l'engage à ne pas se décourager, et, lui rappelant les anciens combats de la foi, il lui montre que Dieu triomphe quand il veut. Sur cette parole, Mgr laisse, comme saint Pierre au Sauveur, échapper celles-ci : *Domine, in verbo tuo laxabo rete;* on n'en attendait pas moins d'un Prélat dont le dévouement était connu comme la piété.

Ce qui rassure un peu Mgr d'Aviau contre les craintes que lui inspire sa nouvelle charge, c'est le concours qu'il espére rencontrer dans une foule de bons ecclésiastiques du Vivarais ; déjà, par suite des malheureuses circonstances qu'ils viennent de traverser, il se trouve, comme leur métropolitain, en correspondance avec la plupart d'entre eux ; ils lui écrivent de temps en temps pour lui faire part de leurs peines et lui demander ses conseils ; et lui, de son côté, prenant pitié de leur position, ne leur refuse pas ses avis, de même qu'il ne leur épargne pas ses encouragements ; ce dont ils ont sûrement besoin pour lutter avec persévérance contre les séductions d'un haut exemple et les entraînements d'une défection presque universelle.

Mais il y a parmi eux un jeune prêtre, nommé Vernet, tout au plus âgé de trente ans, qui joue un rôle magnifique dans cette partie des Cévennes; au moment où éclata la révolution, il était professeur au séminaire de Toulouse, que dirigeait la société de Saint-Sulpice ; digne enfant de cette congrégation qu'on peut, à juste titre, appeler vierge, car pas un de ses membres n'a prêté le serment à la constitution civile du clergé, il vient se réfugier dans les montagnes

où la Providence l'a fait naître. Là, homme de foi et de cœur, navré de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend, mais non découragé par les nombreuses défections qui ont eu lieu dans le camp du Seigneur, il s'écrie comme l'un de ces magnanimes héros de l'ancienne loi que nous ne saurions trop admirer : *Si quelqu'un est à Dieu, qu'il me suive* (1); et, à l'instant même, se rallie autour du drapeau qu'il a élevé sur les montagnes de l'Ardèche, une foule de ceux qui, par travers d'esprit ou faiblesse de caractère, s'étaient d'abord rangés sous l'étendard du schisme.

C'est sur lui, sur ce courageux défenseur de la religion catholique dans ces contrées, où il a eu le bonheur de ramener au giron de l'Église un grand nombre de défectionnaires, qu'il jette les yeux pour en faire le pivot, la cheville ouvrière de son administration apostolique dans le diocèse de Viviers; il espère, et certes il ne se trompe pas, que M. Vernet, investi de ses pouvoirs avec le caractère officiel de son légitime représentant auprès des populations des Cévennes, continuera avec plus de succès encore le bien qu'il a fait jusqu'à présent.

Là-dessus, il lui expédie de Rome, le 19 mars 1795, sans même le pressentir d'avance, mais sûr qu'il ne refusera pas une position que son mérite et son zèle lui ont faite, les lettres qui l'accréditent, avec le titre et les pouvoirs de grand-vicaire, au poste d'honneur où la voix publique l'appelait.

(1) Exclamavit Mathathias voce magnâ in civitate, dicens : Omnis qui zelum habet legis, statuens testamentum, exeat post me. (Lib. I, Machabæorum, cap. II.)

En ce moment, M. Vernet n'était pas à Viviers ; il se trouvait à Lyon, dans la prison de Saint-Joseph, d'où il s'échappa miraculeusement ; il retourna incontinent dans les montagnes où il avait été pris pendant la Terreur. Aussi modeste qu'il était intrépide, il eût bien voulu décliner la proposition qu'on lui faisait ; mais, sacrifiant toujours ses goûts personnels aux intérêts de la religion, il n'osa pas désobliger Mgr l'Archevêque de Vienne. Dans cette disposition d'esprit et de cœur, il accepta la mission qu'on lui donnait, et se mit sans délai en devoir de la remplir. Car, peu de jours après, il partit, précédé d'une circulaire qui l'annonçait officiellement, pour les principales localités du diocèse; il y rétablit, au nom de l'autorité légitime, l'ordre et la discipline dont la révolution avait relâché tous les liens.

A son retour, le jeune grand-vicaire rendit compte de sa mission au saint Prélat, qui le félicita des nouveaux succès qu'il avait obtenus en ramenant dans le sein de l'Église une multitude d'ecclésiastiques qui avaient plus ou moins trempé dans le schisme : « Le nombre de ceux qui reviennent à de meilleurs sentiments, écrivait-il à son métropolitain, est si grand, qu'au lieu de leur imposer des pénitences, l'on dirait que je leur distribue des bénéfices. Ce sont vos prières, Monseigneur, qui, appelant la bénédiction du ciel sur mes travaux, leur font porter des fruits de grâce et de salut. Daignez nous les continuer, et bientôt le mal sera en partie réparé. »

Parmi ceux qui reconnurent leurs torts et vinrent humblement en demander l'absolution au délégué de Mgr d'Aviau, il ne faut pas oublier M. l'abbé de Besses, ancien vicaire-général de Mgr de Savines. Ce respecta-

ble ecclésiastique, d'une science et d'une piété incontestables, victime un instant des promesses fallacieuses d'une révolution qui devait seulement réformer des abus, n'avait pas tardé à se repentir de la première adhésion qu'il lui avait donnée. Il ne fut pas l'un des moins prompts, après avoir confessé et abjuré ses erreurs, à se soumettre à l'interdit qui frappait ceux qui, depuis la réception du bref du 19 mars 1792, n'avaient pas rétracté leurs serments dans l'intervalle de quarante jours; un si bel exemple ne surprit personne, il édifia tout le monde.

Mais ce n'était pas assez pour notre saint Pontife, dont le zèle, comme la charité, était inépuisable. D'autres charges l'attendaient encore. Il n'y avait pas longtemps qu'il était parti pour la ville sainte, lorsqu'il apprit la mort du doyen de ses suffragants, Mgr du Plan des Augiers, évêque de Die. Ce vénérable vieillard, dont la foi était aussi ferme que la piété était douce, avait trouvé, quand le jour de l'épreuve arriva, assez d'énergie dans son âme, pour se sauver, malgré ses quatre-vingts ans passés, sur la terre de l'exil; il était décédé, sur la fin d'avril 1794, au couvent des Saints-Apôtres, où il s'était réfugié avec son neveu, l'abbé de Tartonne, dont nous avons déjà eu occasion de parler. Cette perte, qui n'eût été qu'un événement naturel dans le cours ordinaire des choses, fut un malheur dans les circonstances où l'on se trouvait; elle venait ajouter à la perturbation et à la confusion qui ne régnaient que trop dans ce malheureux pays. Qui, en effet, pendant la vacance du siége, allait administrer ce diocèse? était-ce le chapitre qui pouvait revendiquer l'exercice des droits que les canons lui accordent dans

ces circonstances? mais n'était-il pas déchu ou du moins privé de ses prérogatives ? car où étaient ses membres ? la plupart étaient dispersés, ou schismatiques, ou même apostats.

Dans cet état de choses, le Souverain Pontife ne manqua pas à sa haute mission, qui lui ordonnait de pourvoir, d'une manière ou d'autre, au salut de toutes les églises ; celle de Die en particulier, livrée qu'elle était à des constitutionnels ardents qui s'étaient emparés de ses principales positions, avait des droits à sa plus tendre sollicitude. Il eut encore recours au pieux métropolitain, dont il avait déjà, en une autre occasion, requis les services et les talents ; et celui-ci, toujours plus dévoué au Saint-Siége, à mesure que le Saint-Siége était assailli de plus de difficultés, n'osa se récuser. Sa Grandeur courba la tête et accepta le fardeau qu'on lui imposait.

Ce que le Prélat avait fait pour Viviers, lorsqu'il fut investi de l'administration de ce diocèse, il le fit également pour Die, quand il fut chargé du gouvernement de cette Église ; il s'occupa à l'instant de trouver sur les lieux un ecclésiastique, entouré de l'estime et de la confiance universelles, qui fût son délégué, son grand-vicaire. Soudain il arrête ses vues, d'après le conseil de M. l'abbé de Tartonne, ancien vicaire-général de ce diocèse, sur M. l'abbé Lagier de Vaugelas, qu'il avait connu lui-même en Savoie ; député de son corps, il était venu, en 1791, apporter à son métropolitain les actes et déclarations du chapitre de la cathédrale de Die, relativement à la constitution civile dont l'Assemblée nationale pressait l'exécution. Depuis, sa conduite ne s'était pas démentie : il était bien digne de la confiance du saint Archevêque.

Mgr, pour faciliter à ses trois grands-vicaires de Vienne, de Viviers et de Die, l'exercice de leur saint ministère, à travers les mille difficultés dont ils étaient environnés, sollicita, pour eux, auprès du Saint-Siége, une foule de grâces extraordinaires. Entre autres, il demanda pour eux, sous des dates très-rapprochées les unes des autres, le privilége d'indulgencier les croix, les médailles et les chapelets, de consacrer les patènes, les calices et les autels, de dispenser de certains vœux et de certains empêchements, avec la faculté même de subdéléguer pour la concession de ces dernières faveurs, ce qui, jusqu'à présent, avait été le partage exclusif des Archevêques et des Évêques. Il obtint, en outre, sur leur demande, une foule de faveurs ou permissions spéciales pour plusieurs de leurs administrés ; comme il était à la source des grâces pontificales, il y puisait abondamment pour lui, ses coopérateurs et les fidèles.

Toutefois le Prélat ne se borna pas à ce rôle de simple patron ou de protecteur vis à vis des diocèses dont il était chargé ; il prit en réalité, du sein même de la ville éternelle, une part extrêmement active à tout ce qui concernait leur administration. Il suffit de parcourir son *agenda* de cette époque pour être témoin de la sollicitude et du vif intérêt qu'il leur portait ; on eût dit, comme c'était en effet, qu'il ne vivait et ne respirait que pour eux. Là, c'était une règle de conduite qu'il traçait aux dignes apôtres qui gardaient ses brebis chéries ; ici, un abus qu'il signalait afin qu'on le réformât ; ailleurs, un conseil salutaire qu'il donnait. Dans toutes ses notes il y a des traces des consultations théologiques qu'on lui adressait et des réponses qu'il y faisait. Nous avons

même trouvé, parmi ses papiers, beaucoup d'extraits de l'histoire ecclésiastique, la plupart tirés de Fleury, ou de Tillemont, ou de Baronius, avec leurs indications respectives, qui avaient trait aux malheureux temps dans lesquels il vivait : toutes pièces qui attestent d'une manière irrécusable la continuité de ses soins et de ses travaux pour les trois diocèses dont il était le premier pasteur.

Mais ce qui ne témoignait pas moins de sa sollicitude pour les peuples qui lui étaient confiés, c'était son incessante vigilance sur les ecclésiastiques qui les dirigeaient. Quoiqu'il ne les eût jamais vus, à l'exception d'un petit nombre qu'il avait aperçus à Vienne, ou rencontrés dans l'exil, il les connaissait tous, et rien de ce qui les concernait, ne lui était étranger. Il savait et leur nom, et leur âge, et leur caractère et leur capacité : il savait et les fonctions qu'ils avaient remplies avant la révolution, et le drapeau qu'ils avaient suivi dans cette déplorable crise, et la conduite qu'ils avaient tenue depuis ; il savait et les succès qu'ils avaient obtenus dans telle ou telle localité, et le parti qu'on pourrait en tirer en les plaçant dans une autre.

Le Prélat, pour aider sa mémoire à retenir plus aisément tous ces détails sur le personnel de son clergé, avait dressé de sa propre main trois listes : la première pour le diocèse de Vienne, la deuxième pour celui de Viviers, et la troisième pour celui de Die. Sur chacune de ces listes étaient rangés par ordre alphabétique, depuis celui de l'ancien dignitaire jusqu'à celui du plus simple bénéficier, tous les noms des ecclésiastiques qui travaillaient dans l'un ou l'autre de ses trois diocèses. Ensuite, à côté de chaque nom, il avait tracé un signe mystérieux

qui donnait le signalement de celui qui le portait ; c'était tantôt un chiffre arabe ou romain, tantôt une lettre de l'alphabet grec ou français, tantôt une croix de Malte ou de Saint-André : quand on avait la clef de ces diverses figures, on connaissait en un clin d'œil le personnage qu'elles concernaient. Mais le Prélat n'initiait pas facilement au secret de ces symboliques caractères ; il le gardait pour lui et ceux qui avaient part à son administration ; la prudence et la discrétion lui faisaient une loi de cette réserve. Car parmi ces énigmatiques dossiers, il se rencontrait parfois des notes qui ne demandaient pas l'éclat du grand jour ; il était donc sage et convenable de ne pas les livrer à tout venant.

Enfin, plein de cette maxime de l'Esprit-Saint : *C'est en vain que l'homme veut édifier, si Dieu ne l'aide pas, il n'en viendra pas à bout ;* il ne met pas sa confiance dans ses propres forces, il ne la met qu'en Dieu seul. C'est en lui qu'il espère et non en ses lumières, en son expérience, en son activité d'esprit et de corps. Aussi augmente-t-il le nombre de ses prières à mesure qu'il sent augmenter le nombre de ses charges. Il prie d'abord, sans parler de ses oraisons générales, pour l'Église, et surtout pour l'Église de France, dont le sort est si à plaindre, pour son cher diocèse de Vienne qui est pour lui ce que Jérusalem était au cœur du prophète exilé sur les bords de l'Euphrate ; il y ajouta depuis, quand il fut investi de l'administration du diocèse de Viviers, des antiennes et des psaumes pour cette Église désolée dont il devenait le tuteur pendant le divorce de celui qui devait l'édifier au lieu de la ravager et de la scandaliser : il y ajouta encore, dans les derniers temps, d'autres versets pour la pauvre Église de Die, où

l'homme ennemi était parvenu à semer l'ivraie de la division, quoiqu'elle fût assise sur les rochers qui servent de premier plan aux Alpes, lorsqu'à la mort de son vénéré suffragant, Mgr des Augiers, il fut chargé du gouvernement spirituel de ce siége.

Loin de Mgr d'Aviau le froid égoïsme; quelque appliqué qu'il fût au soin de ses trois diocèses, il trouvait encore du temps à donner à ceux des autres : au fait, on ne s'adressait jamais en vain à lui; il était toujours disposé à rendre service à ceux qui l'en priaient. Nous en trouvons la preuve dans les minutes qui sont restées en dépôt dans ses cartons. Que de suppliques il a présentées au Saint-Père pour les uns comme pour les autres! que de démarches il a faites auprès des diverses congrégations pour des personnes qu'il ne connaissait pas! que de solutions théologiques ou canoniques il a obtenues pour des ecclésiastiques ou des séculiers qui lui étaient de tout point étrangers! Il y en avait pour des prêtres de Besançon, de Blois, de Mâcon, du Puy, de Belley, et autres lieux dont les noms importent peu à l'histoire.

Pendant son séjour à Saint-Maurice, dans le Valais, une grave discussion s'était élevée au sujet de la réserve qu'avait mise Pie VI, dans son bref du 13 avril 1791, à l'absolution des censures encourues dans ces derniers temps. On demandait si le Pape, en se réservant l'absolution de la suspense qu'il avait prononcée contre les jureurs, les intrus et autres ecclésiastiques coupables, s'était aussi réservé l'absolution de leurs péchés, de sorte qu'ils ne pouvaient être absous en vertu des pouvoirs ordinaires des Évêques. Ce qui ajoutait à la difficulté, c'est qu'en France, la plupart des Évêques s'étaient maintenus, malgré quelques récla-

mations, dans le droit d'absoudre des cas d'hérésie, de schisme et d'apostasie; pourquoi, dès lors, observait-on, ne pourraient-ils pas absoudre les jureurs, les intrus et autres semblables; leurs péchés, après tout, ne sont que des cas de schisme, d'hérésie ou d'apostasie. « Eh bien! quand je serai à Rome, répliqua le saint Archevêque, je consulterai les hommes pertinents sur la matière, et nous verrons. » C'est, en effet, ce qu'il fit, peu de mois après son arrivée dans la ville sainte; il s'expliqua sur cette question avec des théologiens de mérite, des canonistes de réputation, des Prélats attachés aux principales congrégations de Rome, et tous lui répondirent qu'abstraction faite des cas ordinaires, ce qu'on n'examinait pas alors, il n'y avait pas le moindre doute que, dans celui dont il s'agissait, la faute était réservée, comme la censure, au chef de l'Église. La raison en était claire : il suffisait, après avoir lu le texte dudit bref, de savoir que l'usage de la cour de Rome est de se réserver l'absolution des péchés par cela même qu'elle se réserve l'absolution des censures qui leur sont infligées; telle est du moins la notion que l'on donne constamment, tant chez les nationaux que chez les étrangers, des cas que l'on appelle papaux dans la théologie. Ce que Mgr d'Aviau manda sur-le-champ à M. l'abbé Bouillaud et autres théologiens qu'il avait laissés à Saint-Maurice.

Une autre décision que le Prélat obtint sur une question qui avait déjà fait beaucoup de bruit et qui devait, plus tard, en faire encore davantage, ce fut celle qui avait trait aux prêts ou placements d'argent dans les maisons de banque ou de commerce. Il s'agissait de savoir si ceux qui plaçaient de cette manière leurs fonds,

sans courir eux-mêmes aucun danger, pouvaient, par la seule raison du profit qu'en tirait l'emprunteur, stipuler des intérêts proportionnés. On lui répondit sous la date du 12 août 1795 que, conformément à l'encyclique *Vix pervenit* de Benoît XIV, il n'était pas permis, à moins de *lucre cessant*, ou *dommage émergent*, ou autre titre équivalent, de retirer un semblable intérêt du prêt; vaine serait l'excuse que ce gain n'est pas considérable mais modéré, que celui de qui on l'exige n'est pas pauvre mais riche, qu'il ne doit pas laisser oisive la somme prêtée, mais qu'il doit l'employer très-utilement à améliorer sa fortune; car il est dit dans saint Luc VI, v. 35. : *Mutuum date nihil inde sperantes;* une fois que le principal est soldé, tout ce qui est perçu en surplus, sans aucun titre extrinsèque, est injuste et usuraire. Décision qui a été répétée dans toutes les écoles de théologie, consignée dans tous les traités de morale, invoquée dans toutes les controverses sur le prêt; jusqu'à la fin que le Saint-Siége, tenant compte de la bonne foi des prêteurs, ou peut-être des lois qui sont intervenues sur la matière, a déclaré qu'il n'était pas opportun d'inquiéter ceux qui, n'ayant aucun doute sur leur action, ne consultent pas même leur confesseur, ou bien qui, après l'avoir consulté, sont dans la disposition d'obéir à ce que décidera le Souverain Pontife.

N'aurait-il pas encore contribué, si nous en croyons les mêmes manuscrits, à l'établissement de diverses administrations capitulaires ou apostoliques dans plusieurs diocèses vacants par la mort des titulaires ? On peut l'affirmer en particulier pour les diocèses de Tours, de Saintes, d'Angoulême, de Luçon, et autres. Il reste

des lettres qui témoignent hautement de la part qu'il a prise à la nomination des ecclésiastiques qui, pendant ces malheureux temps, ont gouverné extraordinairement ces contrées.

Très-certainement, ce fut lui qui, sur le rapport d'une lettre qu'il avait reçue de M. l'abbé Raboteau, le fit nommer, à la mort de Mgr de Conzié, administrateur apostolique du diocèse de Tours. Ce vénérable ecclésiastique, ami intime de M. l'abbé de Bruneval, dont l'estime et l'affection ne se prodiguaient pas, ou plutôt ne s'accordaient qu'à bon escient, lui avait donné des détails extrêmement affligeants sur l'état de cette malheureuse Église et des pays circonvoisins. En les lisant, le Prélat ne put s'empêcher de verser des larmes sur la déplorable situation de la grande Église de Saint-Martin, naguère si florissante, et, en ce moment, si près de sa ruine ; il courut aussitôt les montrer au Saint-Père qui, touché des maux qu'on lui signalait, s'empressa de les conjurer ou de les amoindrir, s'il ne les guérissait pas, en donnant à celui qui les connaissait et dépeignait si bien, une mission spéciale. Depuis ce temps, M. l'abbé Raboteau, investi de pouvoirs extraordinaires du Saint-Siége, a gouverné, à lui seul, et à la satisfaction générale, jusqu'au moment du Concordat, en 1801, l'Église métropolitaine de Tours. Les anciens du sacerdoce, échappés aux ravages du temps comme à ceux de la hache proconsulaire, ont gardé un précieux souvenir de son administration.

CHAPITRE XX.

Après la mort de Robespierre, il y eut un moment de répit en France. — Il y eut alors un premier mouvement de réaction religieuse. — Ce que fut cette impulsion dans le diocèse de Viviers. — Fut-elle aussi marquée dans ceux de Vienne et de Die ? — Mgr d'Aviau, autant pour seconder que pour régulariser ce mouvement, adresse une circulaire aux fidèles de ces trois diocèses. — De quoi traite-t-il dans cette lettre pastorale? — Il y mentionne la conversion du sieur Panisset, évêque constitutionnel du Mont-Blanc. — Il y trace ensuite des règles pour la réconciliation de ces sortes de pécheurs. — Faut-il une épreuve, et quelle épreuve avant de les réintégrer ? — N'y en a-t-il pas qu'il ne faut jamais rétablir dans l'exercice du saint ministère ? — Est-ce qu'il les désespère par une telle rigueur ? — Ces instructions s'appliquent, dans une proportion voulue, aux laïques et séculiers. — On les reçut avec empressement dans les trois diocèses qui lui étaient confiés. — Une nouvelle difficulté survient. — Le Directoire offre aux prêtres insermentés les églises non aliénées sous la seule clause d'un acte de soumission. — Il y eut, à cette proposition, divergence d'opinions, dans le camp des catholiques. — Quelle fut celle de Mgr d'Aviau. — Ce qui vint compliquer la position fut le prétendu bref du 5 juillet 1796. — Qu'en pense le Prélat? — Il s'en défie d'abord; pour quelle raison. — Puis, en l'examinant de près, il découvre des traces de contrefaçon. — Enfin ce qui achève de le lui rendre suspect, ce sont les contradictions dont il abonde. — Si, dans le temps, Mgr de Boulogne, et plus tard, l'univers religieux, eussent conçu ses observations, ils ne se seraient pas faits probablement les patrons de cette pièce.

Après la mort de Robespierre, ce monstre à face humaine dont on ne peut tracer le portrait qu'avec du sang, il y eut en France un moment de répit pour les honnêtes gens. Plusieurs d'entre eux, entassés pêle-mêle dans les prisons avec les plus vils scélérats, furent

délivrés la veille même du jour où ils devaient monter sur l'échafaud. Beaucoup d'autres, saluant avec espérance ces premières éclaircies qui se faisaient sur leur patrie, revinrent dans leurs foyers qu'ils ne reconnaissaient plus sous les ruines qui les encombraient. Un certain nombre d'ecclésiastiques, jusque-là traqués dans de misérables réduits, d'où ils ne sortaient que pendant la nuit, pour administrer, à la faveur des ténèbres, les sacrements aux catholiques demeurés fidèles à leurs convictions, purent exercer un peu plus librement leur ministère.

Mais ce premier mouvement de résurrection sociale et religieuse ne s'arrêta pas là ; il s'accrut et s'étendit, sur la fin du règne de la Convention, d'une manière prodigieuse pour l'époque ; soit lassitude des bourreaux, soit division des partis, soit honte des excès commis, cette horrible assemblée parut vouloir revenir à quelques idées, sinon d'ordre, du moins de tolérance ; elle eut l'air de fermer les yeux, sans toutefois révoquer les mesures révolutionnaires qu'elle avait décrétées et exécutées, sur les prétendues brèches qu'on leur faisait ; pourvu qu'on la laissât vivre paisiblement, arriver sans opposition à son terme, en un mot faire son temps, elle ne disait rien.

C'est alors que dans la province, encore plus que dans la capitale dont M. de Boulogne a si bien raconté le retour à la vraie foi (1), que les effets d'une réaction religieuse se firent sentir. De toutes parts, on revenait à de meilleurs sentiments. Il y avait dans les masses une disposition de bienveillance et d'empressement pour ce qui était bien. On ne se gênait pas pour déplo-

(1) T. VI, *Mélanges*, p. 156.

rer et condamner les désordres qui avaient eu lieu sur tous les points de la France. Un grand nombre de prêtres et de religieux, parmi ceux qui avaient eu des torts plus ou moins graves à se reprocher, donnaient eux-mêmes l'exemple du repentir. C'était tous les jours qu'on voyait, dans les trois diocèses qui étaient commis à la sollicitude pastorale de Mgr l'Archevèque de Vienne, des conversions de ce genre, des rétractations et des réhabilitations.

« Je fus m'établir successivement, lui écrivait pour la seconde fois M. Vernet, dans les principaux lieux du diocèse, tels que Privas, Villeneuve-de-Berg, le bourg Saint-Andéol, l'Argentière, etc. Aussitôt, les ecclésiastiques des environs, instruits de mon arrivée et du but de ma mission, vinrent me rendre compte de leur conduite pendant la révolution ; ils mirent avec simplicité sous mes yeux leurs papiers, et se soumirent, comme des enfants, à tout ce que j'exigeais d'eux. Entre autres précautions, j'eus soin qu'ils me laissassent l'original de leur rétractation, dont ils retinrent le double, pour la rendre publique. A voir leur empressement, on dirait que je leur distribue, de votre part, des bénéfices qui ont échappé à la tourmente révolutionnaire, tandis que par le fait je ne leur accorde que des titres à de nouvelles persécutions et proscriptions. Parmi eux se trouve un certain nombre de prêtres qui ont marqué sous Mgr de Savines; ils édifient tout le diocèse de Viviers, par la manière dont ils rétractent leur serment et se soumettent à l'interdit. J'ai déjà nommé, dans une précédente lettre, M. l'abbé de Besses, dont la conduite admirable continue à faire le sujet de toutes les conversations. »

Des lettres récentes de Vienne et de Die attestaient également au pieux Archevêque qu'il y avait un retour signalé aux vrais principes sur tous les points de ces deux diocèses. A Annonay, à Saint-Marcellin, à Romans, à Saint-Jean-de-Royan, à Dieu-le-Fit, à Crest, le mouvement était plus sensible qu'ailleurs. On ne se gênait pas le moins du monde pour élever et fréquenter, en dépit des révolutionnaires, les oratoires catholiques. Malheur à ceux d'entre eux qui auraient osé, quoique les décrets de proscription ne fussent pas rapportés, mettre la main sur les prêtres, qu'on appelait encore, dans le langage de ce temps, *réfractaires*, parce qu'ils avaient préféré obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; ils étaient bien sûrs d'être énergiquement repoussés.

Mgr d'Aviau, autant pour seconder que pour régulariser le mouvement religieux qui s'opérait dans ses trois diocèses à la fois, leur adressa simultanément, de la ville éternelle, hors la porte Pincianne (1), une lettre-circulaire, sous la date du 30 mai

(1) Longtemps nous nous sommes demandé d'où il venait que Mgr d'Aviau, habitant la *strada delle Cinque-Lune* ou la *Piazza Madama*, avait signé son mandement hors de la porte Pincianne. Aurait-il, nous disions-nous, transporté un instant son domicile dans l'une de ces jolies *villas* qui couronnent le mont Pincius, par derrière la porte du Peuple. Un de nos amis, qui est très au courant des usages de Rome, nous a tiré d'embarras ; il nous a appris que, le Pape seul ayant droit de parler du sein de sa cité épiscopale, les Évêques, en résidence dans cette ville, transféraient par une fiction de droit leur domicile hors de son enceinte, lorsqu'ils adressaient quelques mandements ou instructions pastorales aux peuples qui leur étaient confiés. Si leurs diocèses étaient situés au nord de cette capitale du monde chrétien, par exemple, en Toscane, en Lombardie, en Savoie, en France, etc., ils faisaient fictivement élection de domicile *extra portam Flaminiam*, ou bien

1796. C'est une pièce de haute portée, soit par le ton qu'y prend le Prélat, soit par les instructions dont elle est pleine ; on voit, dès les premières lignes, que celui qui les a écrites parle avec l'autorité d'un maître et d'un docteur. Au commencement, il ne manque pas d'énumérer, ce qu'il n'avait pas fait depuis son départ précipité de France, tous ses titres et priviléges dans la formule qui sert de préambule ; il joint, comme avant la révolution, à son titre d'Archevèque de Vienne, celui de primat des primats des Gaules. Crut-il peut-être que nous touchions à une époque où le clergé n'était plus tenu à garder un aussi sévère *incognito*, ou bien voulut-il imposer plus de respect aux nouveaux peuples qui, lui étant confiés, ne le connaissaient pas encore.

Le Prélat, dans cette lettre pastorale, presse vivement les fidèles des trois diocèses dont il a la charge, de ne pas souffrir qu'il y ait des divisions et des schismes parmi eux; et là-dessus il montre avec un certain détail la nécessité et les avantages de l'unité qui est le caractère propre, la gloire et la force de l'Église de Jésus-Christ : « Puis, conclut-il avec saint Cyprien, c'est à nous, à nous qui dirigeons l'Eglise en qualité d'Évèques, de nous attacher fermement à cette unité et de la défendre avec énergie contre ceux qui l'attaquent : *Quam unitatem firmiter tenere et vindicare debemus, maximè Episcopi qui in*

extra portam Pincianam. Si, au contraire, leurs diocèses étaient situés au midi de Rome, par exemple, dans la Calabre, la Sicile, etc., ils dataient canoniquement leurs lettres *extra portam Cœlimontanam*, ou *Appiam*, ou *Tiburtinam*, ou *Latinam*. Ces dernières voies conduisent vers les régions méridionales de l'Europe, tandis que les premières conduisent vers les régions septentrionales.

Ecclesiâ præsideamus, afin de montrer que l'épiscopat lui-même est un et sans partage : *Ut episcopatum quoque ipsum unum atque indivisum probemus.* »

« Voilà, continue-t-il, ce qu'avec l'assistance miséricordieuse et toute-puissante de celui qui envoya les apôtres, ont enseigné d'âge en âge leurs successeurs, ce qu'ils enseignent maintenant, et ce qu'ils ne cesseront pas d'enseigner jusqu'à la consommation des siècles. Non, M. T. C. F., et même en ces jours de trouble, d'obscurcissement et de séduction, nous ne l'avons point vu s'interrompre l'enseignement de ces vérités capitales. L'unité de l'Église fut-elle jamais combattue avec plus de malice et d'obstination ? Mais aussi fut-elle jamais plus hautement reconnue ? Combien elle vien d'avoir et elle a encore de généreux confesseurs ! Combien de martyrs! Et ceux qui, l'ayant abandonnée par surprise, par crainte, ou peut-être par de plus coupables motifs, l'invoquent aujourd'hui et s'en rapprochent, ne lui rendent-ils pas à leur tour un magnifique témoignage ? »

Ici le Prélat relate, à l'appui de ce qu'il avance, une conversion qui consola autant les catholiques qu'elle déconcerta les schismatiques, nous voulons dire celle de François-Thérèse Panisset, évêque constitutionnel du Mont-Blanc ; elle était l'ouvrage de MM. de Thiolas, Bigex et Besson, vicaires généraux de Mgr Paget, Evêque d'Annecy; ils en firent aussitôt parvenir la nouvelle au Saint-Père avec la demande des pouvoirs nécessaires pour l'absoudre. C'était la première, remarque M. de Boulogne dans son *Tableau historique de l'Eglise Constitutionnelle*, qu'on observa dans les rangs du nouvel épiscopat ; aussi fit-elle du bruit et excita-t-elle de sourdes ru-

meurs. Lecoz, au nom de son parti, ne négligea rien pour en affaiblir la portée ; il semble même, au commencement, vouloir la révoquer en doute.

Mais la dénégation est-elle possible en présence de ce que dit le Prélat ? « Avec quelle édification vient de proclamer son repentir, l'un de ces prétendus pasteurs, qui, sous le nom d'Evêques, ne furent lancés dans le bercail que pour tout ravager et tout perdre ! L'une des plus belles portions de notre province de Vienne était donnée en proie à celui-ci. Oui, nous en sommes témoins, les assurances touchantes de son retour et de sa pénitence ont été mises aux pieds du digne Pontife qui remplit si heureusement la chaire d'unité. Ah ! puisse-t-il souvent goûter dans son cœur paternel et religieux de pareilles consolations parmi tant de sujets d'amertume ! Puisse-t-il recueillir enfin les doux fruits de ses sollicitudes et de ses vœux les plus ardents ! Car, que n'a-t-il pas fait pour combattre le schisme qui dévore nos Églises depuis plusieurs années, pour en arrêter les progrès effrayants ou l'extirper même ? Lumineuses instructions, avertissements réitérés, encouragements, exhortations et menaces, grâces spirituelles et censures, il a tout employé, s'adressant tour à tour aux brebis plus ou moins égarées et aux brebis constamment fidèles, tour à tour aux pasteurs et à leurs troupeaux. »

Le Prélat trace ensuite, d'après les instructions qu'il a reçues du Saint-Père et des plus éminents cardinaux, les règles qu'il faut suivre pour la réconciliation de ces sortes de pécheurs ; elles doivent être différentes, dit-il, selon la nature des fautes commises, la condition ou le caractère de ceux qui s'en sont rendus coupables, l'in-

fluence qu'elles ont pu exercer sur des personnes ignorantes ou faibles, le scandale auquel elles ont infailliblement donné lieu ; comme il serait impossible de donner une décision précise pour chaque cas particulier, il se contente de rappeler cette maxime générale qui est consacrée par l'autorité de tous les siècles : *La pénitence ne doit être moindre que le crime.*

D'où il infère sommairement ce qu'il faut penser et exiger 1° des simples jureurs ; 2° de ceux qui sont jureurs et intrus ; 3° de ceux qui, n'étant ni jureurs ni intrus, ont communiqué avec eux *in divinis* ; 4° de ceux qui, ayant été jureurs ou intrus, ou bien, ni l'un ni l'autre, ou peut-être tous les deux ensemble, ont fini par livrer leurs lettres de prêtrise, apostasier et se marier ; 5° de ceux enfin qui, bien qu'ils n'aient point encouru de censures, ont eu le malheur, lors de la mort du roi ou plus tard, de prêter le serment d'*égalité* et de *liberté*. Chacun d'eux, selon qu'il a été plus ou moins coupable, a, pour rentrer en grâce avec Dieu et son Église, des préalables plus ou moins rigoureux à remplir ; et Sa Grandeur, pour assurer et faciliter leur retour, place, à la fin de sa circulaire, des formules de rétractation dont ils pourront se servir, suivant qu'ils sont compris dans l'une ou l'autre des précédentes catégories.

Au milieu des diverses prescriptions qui forment le principal objet de sa lettre pastorale, il en est une sur laquelle le Prélat paraît le plus insister. Il ne cesse de recommander aux ecclésiastiques appelés à sonder et à cicatriser les plaies de leurs malheureux confrères tombés pendant la révolution, la nécessité d'une épreuve convenable avant de les admettre au plein baiser de

paix. Si on l'en croit, et comment ne le croirait-on pas sur parole, lui dont la piété est à la fois si douce et si éclairée! il est nécessaire de mettre un premier intervalle entre l'aveu d'énormes erreurs et leur absolution, un autre entre cette absolution et celle dela suspense, un troisième entre celle-ci et la dispense de l'irrégularité si elle a été encourue par la violation des censures, un dernier enfin entre la réhabilitation dans les pouvoirs de l'ordre, et la réintégration dans les fonctions du ministère sacré. Sauf de rares et honorables exceptions, qui permettent d'abréger ces temps d'épreuve et de probation, on ne doit pas s'écarter de ces sages lenteurs ; car, ajoute-t-il, « une pleine et « sincère conversion peut bien, sans doute, ouvrir le « ciel à ceux qui se sont abandonnés aux différents ex- « cès que nous venons de signaler : mais fussions-nous as- « surés que telle est, en effet, leur disposition, nous ne « sommes pour cela autorisés à passer sur les règles en « les rétablissant dans les honneurs du sanctuaire, avant « qu'une longue et soutenue édification n'ait couvert « la tache de leur défection et ne les ait réhabilités « dans l'opinion des peuples. »

C'est surtout pour les ecclésiastiques qui, oubliant leur sublime vocation, se sont traînés dans la fange en contractant de monstrueuses alliances, et pour ceux qui, cédant à de criminelles suggestions, ont été ordonnés par des Évêques schismatiques, que le saint Pontife demande le maintien de ces saintes règles. Il ne prévoit pas, lui dont l'indulgence est inépuisable comme la charité, qu'on puisse jamais les employer dans l'exercice du saint ministère « Si on le faisait, « dit-il, on contristerait profondément ceux qui aiment

« encore la beauté de la maison du Seigneur et la gloire « de ses tabernacles, on scandaliserait grandement les « faibles dont on causerait inévitablement la ruine, « on fournirait aux ennemis de la religion de nouvelles « occasions de blasphêmes. »

Ne craignez pas néanmoins qu'il les désespère par trop de rigueur. Ce digne Pontife a trop de compassion dans l'âme pour les décourager. Il leur montre, au contraire, la seule planche de salut qui leur reste dans leur fatal naufrage : « Ah ! que vraiment repentants et humiliés, ils se hâtent de revenir à l'Église ; ils trouveront en elle une mère tendre, et qui les recevra à bras ouverts. Elle leur donnera une seconde fois la vie, elle saura les éclairer et les fortifier. Elle leur présentera, selon leurs besoins et selon leurs dispositions, une nourriture ou plus légère, ou plus solide ; elle les encouragera, elle les consolera ; et ils ne tarderont pas d'éprouver combien les saintes humiliations et la componction de ses parvis sont préférables à tout ce qu'ils avaient cherché sous les pavillons des pécheurs. Les pasteurs qu'elle avoue et ses fidèles enfants désirent-ils rien plus ardemment que le retour des errants à la bergerie ! »

Ces avis du saint Archevêque s'appliquaient également, dans une proportion voulue, aux laïques et séculiers de différents états, lorsqu'après des égarements plus ou moins longs, une participation plus ou moins directe au schisme, un enthousiasme factice ou réel des doctrines nouvelles, ils revenaient à l'unité de l'Église. Mgr était pourtant plus indulgent à l'égard de ces derniers, que des ecclésiastiques qui avaient pris part à la révolution. Ils avaient moins méprisé de lumières et

moins profané de grâces que ceux-ci, qui avaient tout à la fois violé la sainteté de leur état et donné la main aux plus dangereuses doctrines.

On reçut avec un vif empressement, dans les trois diocèses qui étaient sous la main de Mgr d'Aviau, sa dernière instruction pastorale ; et tout le monde de s'y conformer avec une égale promptitude. C'était la première fois, depuis qu'il avait l'administration des diocèses de Viviers et de Die, qu'il leur adressait officiellement une parole publique ; il y avait aussi longtemps, depuis son départ pour l'Italie, que ses chers enfants de Vienne n'avaient pas entendu la voix de leur père. On s'imagine tout le bonheur que les uns et les autres durent éprouver en lisant ou écoutant l'allocution qu'il leur fit parvenir. Ses paroles rencontrèrent de l'écho dans tous les cœurs.

Les ecclésiastiques, qui travaillaient sous ses ordres à la vigne du Seigneur, reçurent comme un oracle la lettre pastorale de leur saint Archevêque ; ils se la firent passer les uns aux autres, comme le code pratique qui leur frayait un chemin sûr et facile, à travers les plus ardues difficultés; et par le fait, ils trouvaient dans elle, lorsqu'ils l'étudiaient et la méditaient bien, la solution de la plupart de leurs doutes, de leurs embarras, de leurs perplexités.

Mais voici une nouvelle difficulté qui n'avait pas été prévue et ne pouvait pas l'être ; elle est grave, sérieuse ; elle touche aux intérêts généraux de la religion : de sa solution dépend peut-être le salut de l'Église de France, qui commence à respirer, après une cruelle persécution ; comment le Prélat va-t-il la résoudre ? Tout son clergé est attentif; il attend avec impatience sa réponse.

La Convention, au terme de sa sanglante législature, avait fait place au Directoire. Celui-ci, en très-grande partie composé d'hommes nouveaux, ne se posa pas, de prime abord, en persécuteur. Il laissa chacun à son libre arbitre et à sa conscience ; peu lui importait la foi que l'on pratiquait, pourvu qu'on ne contrariât pas la marche du gouvernement ; c'était là ce qu'il demandait avant tout. Que disons-nous ? il ne se borna pas à cette tolérance extérieure du culte catholique ; il alla jusqu'à offrir à ses ministres les anciennes églises qui n'avaient pas été aliénées, à la charge par eux de faire un simple acte de soumission aux lois de la république. Comme on le voit, il n'était point ici question de serment ; une telle expression eût alarmé beaucoup d'ecclésiastiques qui craignaient de se lier ; elle eût, du moins, éveillé beaucoup de susceptibilités. On se contentait d'une déclaration de soumission au gouvernement établi ; ce qui n'était pas, à en juger par les pièces, une adhésion proprement dite ; mais c'était pourtant quelque chose de plus qu'une promesse de ne pas troubler l'ordre public.

A cette proposition, il y eut divergence d'opinions dans le camp des catholiques. Les uns, profondément affligés de l'ostracisme qui pesait sur la religion, et ne prévoyant pas quand cesserait cet état, étaient d'avis qu'on pouvait, en cette circonstance, accepter les offres du gouvernement, même avec la condition qu'il y mettait, d'autant plus que cette clause ne semblait pas, le moins du monde, compromettre la conscience ; car, dans aucun pays de la terre, la soumission pure et simple à un souverain quelconque n'emporte la reconnaissance de son autorité ; autre chose est d'être soumis,

autre chose est d'adhérer à ce qu'il commande ou prescrit. Les autres, au contraire, accoutumés de longue date à se tenir en garde contre tout ce qui venait d'un gouvernement qui n'inspirait point de confiance, ne croyaient pas que l'on pût acheter, au prix de la soumission que l'on demandait aux ministres de la religion, la liberté d'exercer paisiblement leur culte sur les terres de la république française; à leurs yeux, c'était l'acheter au prix d'une félonie, pour ne pas dire d'une sorte d'apostasie, puisque le code républicain était encore rempli d'une foule de lois injustes et iniques, comme celles de l'abolition de la royauté, de la confiscation des biens ecclésiastiques, de la déportation des prêtres et des émigrés, du divorce, etc; se soumettre à cette horrible législation, et déclarer qu'on l'est, n'est-ce pas, disaient-ils, abjurer, par le fait, ce que l'on doit à son Dieu et à son prince? Donc, on ne peut, en aucune manière, et pour aucun bien, se prêter à une semblable mesure. D'autres, enfin, prenant un *mezzo termine* entre ceux qu'on accusait de relâchement, parce qu'ils avaient cru, dans l'intérêt de la religion, pouvoir faire l'acte de soumission que l'on exigeait d'eux, et ceux qu'on appelait *zelanti*, parce qu'ils ne voulaient, à aucune condition, s'engager vis à vis d'un gouvernement qu'ils méprisaient et exécraient, pensaient que l'on pouvait, dans l'espoir d'un immense avantage pour les intérêts catholiques, promettre au directoire la soumission qu'il souhaitait, avec les clauses et restrictions suivantes: *En tout ce qui n'est pas contraire aux principes de la religion, de la justice et de la conscience;* c'est ainsi, observaient-ils, que les premiers chrétiens étaient soumis aux lois des

empereurs païens, dont un certain nombre étaient sans contredit opposées aux préceptes divins et ecclésiastiques; tels sont encore de nos jours les fidèles qui, vivant sous des princes hérétiques ou schismatiques, sont pourtant soumis aux lois fondamentales de leurs états; pourquoi, concluaient-ils, ne serait-il pas permis, dans les graves circonstances où se trouve la religion en France, de promettre au gouvernement la même obéissance.

Interrogé sur ces questions, tant par les diocèses dont il avait l'administration que par une infinité d'autres qui avaient confiance en ses lumières, Mgr consulta lui-même le Saint-Siége; il ne voulait pas prendre sur lui de trancher une difficulté sur laquelle étaient divisés les personnages les plus éminents. Déjà plusieurs diocèses, entre autres ceux de Paris, de Toulouse, de Clermont, de Grenoble, de Marseille, abondaient dans le sens de l'acte de soumission avec les clauses restrictives. Mais le Saint-Siége ne se prononçant pas sur cette question qu'il ne trouvait pas encore assez éclaircie, le Prélat fut en quelque sorte obligé de prendre l'initiative. Il répondit donc avec beaucoup de sagesse et de modération à ceux qui l'avaient consulté; sa décision toutefois est moins doctrinale que de prudence et de pratique; ce n'est qu'à là dernière extrémité et lorsqu'on y est réellement forcé, qu'il tolère l'acte de soumission aux lois de la république; encore exige-t-il qu'on ne le fasse jamais sans excepter expressément tout ce qui est contraire aux lois de Dieu et de l'Église.

Le Prélat adressa cette réponse à chacun des vicaires-généraux qui administraient, en son nom, les diocèses de Vienne, de Viviers et de Die; nous l'avons trou-

vée dans le dossier de M. l'abbé Brochier, connu dans les correspondances diocésaines de cette époque sous le nom de Paul ; celui-ci n'avait jamais quitté le diocèse de Vienne, pas même dans la grande terreur ; ce dont Mgr se plut à lui rendre hommage en toute circonstance, et notamment dans une supplique au Saint-Père.

« Je ne vous envoie pas, monsieur, la décision tant désirée ; le Saint-Père juge à propos de la différer à un autre temps. Il faudra, par conséquent, nous tenir, en l'attendant, à notre ancien plan de conduite ; c'est celui qui me paraît le plus sage et le plus autorisé.

« 1° A raison du scandale et du péril manifeste, nos prêtres n'exerceront jamais le culte catholique dans des églises qui serviraient aussi pour celui des constitutionnels ou de tous autres, tant schismatiques qu'hérétiques, ou même qui seraient destinés à des assemblées civiles ou profanes... 2° Ils éviteront, autant qu'il sera possible, de prendre des églises qui ne seraient accordées qu'à la charge de l'acte de soumission... 3° Sous quelque prétexte que ce soit, ils ne pourront se lier par cet acte pur et simple... 4° S'il y a des raisons graves pour prendre des églises à la charge expresse de l'acte de soumission, ils pourront le faire pour l'ordre civil, et avec l'exception formelle de ce qui serait contraire à la religion chrétienne et catholique dont ils ont l'honneur d'être les ministres, à ses dogmes, sa morale ou sa discipline.

« Il est probable que, malgré les décrets prohibitifs, en bien des endroits, les municipalités qui exigeront quelque chose, ne refuseront pas cet acte, qui, au fond, n'est point illusoire, mais qui équivaut à peu près à une simple promesse de ne pas troubler indiscrètement l'ordre public.

« Si l'on s'obstine à mépriser le cri de nos consciences et à les violenter, nous tâcherons de nous réfugier encore dans *les bois* et *les cavernes.* » Courageuse parole qui rappelle les plus nobles professions de foi des temps apostoliques où le martyre était la récompense des plus illustres pontifes!...

Ce qui vint, en cette circonstance, compliquer les embarras de la position, ce fut le bruit qui courut sur un prétendu bref du Saint-Père; on n'avançait rien moins que le Pape Pie VI, dont le noble caractère jusque-là ne s'était pas démenti, avait engagé, dans un rescrit pontifical, sous la date du 5 juillet 1796, les fidèles à se soumettre aux *puissances établies*; telle était la rumeur de tous les salons de Paris et de la province, où chacun dissertait à perte de vue sur une pièce semblable; on s'en occupait même jusque dans l'étranger, à Londres, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Madrid, à Rome même, et tout le monde montrait de l'étonnement, de la surprise, de la défiance; car, dans le fait, il n'y avait plus rien à y comprendre! Si cette lettre apostolique était réellement émanée du Souverain Pontife, il n'y avait plus lieu de tant s'agiter pour refuser l'acte de soumission au Directoire; c'était une question résolue, il fallait obéir, le Pape l'avait décidé.

Le saint Archevêque de Vienne ne pouvait en croire à ses yeux; il soupçonna qu'il y avait quelque supercherie cachée là-dessous; or, par le temps qui courait, ce n'eût pas été surprenant: on avait bien vu d'autres roueries de la part du pouvoir. C'était le sieur Charles de la Croix, ministre des relations extérieures sous le Directoire qui en garantissait tout seul l'authenticité. Sur quoi, Mgr d'Aviau de s'écrier: « Voilà donc où

« sera désormais le dépôt de l'instruction religieuse en « France ! dans les bureaux civiques, dans les cartons « ministériels, dans les protocoles de la diplomatie ! ne « sont-ce pas les archives de ceux qui ont pris à tâche « d'abolir le catholicisme en France, ou, pour mieux « dire le christianisme dans l'univers ? Ah ! loin de se « reposer sur leur attestation, les bons et fidèles ca- « tholiques diront plutôt : Un bref qui nous est pré- « senté par ces athées, et ne nous est certifié que par « eux, ne vient pas du Saint-Père. Il nous a parlé, lui, « bien des fois, et chaque fois qu'il l'a fait, il s'est « adressé à nos Évêques. Ceux-ci transmettaient son « enseignement à nos légitimes pasteurs, et ces der- « niers nous le communiquaient à leur tour. Depuis « même le départ forcé des uns et des autres, il n'a « pas changé de méthode pour nous faire parvenir ses « instructions. Pourquoi en changerait-il à présent ? « tout autre canal nous serait au moins suspect, mais « celui-ci est empoisonné et trop immonde. »

Aussitôt le Prélat prit en main le bref qu'on lui avait envoyé de Paris, et se mit à l'examiner avec tout le soin désirable. Le résultat de ses recherches et de ses investigations fut qu'il était apocryphe, controuvé, l'œuvre des ennemis de la religion ; c'était, dans la pensée du noble proscrit, les constitutionnels qui l'avaient fabriqué, pour opposer bref à bref et par là affaiblir l'autorité de ceux qui les avaient condamnés au commencement de la révolution. En effet, à chaque ligne, il découvrait des traces irrécusables de sa contrefaçon ou bâtarde origine. Là, c'était une suscription plus que singulière, dont sûrement le Pape ne s'était jamais servi : on lui faisait adresser ce bref aux catholiques en

communion avec le Saint-Siége, comme si l'on pouvait être catholique sans être en communion avec le chef de l'Église. Ici, c'était une faute contre la syntaxe latine qu'on lui faisait commettre en donnant la signification d'un verbe passif au déponent *ulcisceretur* ; or, dans les règles de la chancellerie romaine, où toutes les expressions sont pesées et combinées, il n'en faut pas davantage d'une faute de grammaire, pour vicier un acte officiel. Ailleurs, c'était un oubli, ou plutôt une grave omission dans les formalités de l'ampliation et de l'expédition; il n'avait pas été envoyé aux Évêques, comme l'ordre et l'usage immémorial le prescrivaient; le gouvernement seul était censé l'avoir reçu; c'était, du moins, par lui qu'on le connaissait. Plus loin, c'étaient d'autres irrégularités qui frappaient l'œil le moins clairvoyant, et l'avertissaient de se tenir en garde contre une pièce de cette nature.

Ses idées étant bien arrêtées sur un point semblable, Mgr essaya de les développer dans un mémoire *ad hoc* qu'il composa pour ses amis et pour lui. Nous regrettons que le célèbre rédacteur des *Annales* de philosophie et de littérature, M. l'abbé de Boulogne, qui soutenait une lutte si courageuse, n'ait pas eu, dans le temps, connaissance de ce savant écrit. Il n'aurait pas, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs abusés, partagé l'opinion de ceux qui croyaient à l'authenticité du bref *Pastoralis sollicitudo.* Quelques paroles de l'illustre exilé de Rome auraient suffi pour lui dessiller les yeux sur cette malheureuse production. Comment surtout n'aurait-il pas cru le noble défenseur de la gloire du Saint-Siége, lorsque celui-ci, entre autres griefs, au-

rait fait ressortir les innombrables incohérences dont cet écrit était rempli ?

Du reste, le Prélat, pour prouver la supposition du prétendu rescrit, ne s'arrêta pas à une foule d'arguments secondaires que lui fournissait ce qu'on peut appeler la lettre de la pièce justement suspecte ; il prit de suite la question de plus haut, en montrant les nombreuses contradictions dont ce bref était rempli ; contradictions avec les instructions solennelles de Pie VI, contradictions avec sa correspondance privée, contradictions avec tous les actes de son glorieux pontificat : « Non, s'écrie-t-il, dans la chaleur de la discussion, « ce n'est pas là le langage du Pontife immortel qui « s'élève à mesure que les difficultés augmentent jus- « qu'à ce qu'il devienne un géant qui étonne le « monde par la supériorité de ses vues et l'énergie de « son caractère. Assurément, ce n'est pas celui qu'il « a tenu dans le bref mémorable qu'il adressa à la « France au commencement de nos malheurs, et que « toute l'Église gallicane reçut comme les oracles éma- « nés de la bouche même de Pierre. Encore une fois, « ce n'est point celui qu'il a tenu, quand, à l'occasion « de la mort de Louis XVI, il prononça, à travers un « torrent de larmes qui ruisselaient sur son visage atterré « par une profonde douleur, cette célèbre allocution du « 17 juin 1793, où il ne peut assez déplorer l'attentat « sacrilége contre le meilleur des monarques. Enfin, « ce n'est pas celui qu'il a tenu aux agents du Direc- « toire, lorsque, dans l'insolence du succès, ils exi- « geaient, à propos de l'armistice de Bologne, que Sa « Sainteté désavouât et rétractât tous les brefs et res- « crits lancés contre la République depuis 1789.

« Pie VI a toujours été digne de lui et de son rang. « Il a enseigné comme il convenait, et il a maintenu « son enseignement. Le bref du 5 juillet ne le ferait-il « pas descendre de son noble caractère et de ses hau- « tes convictions, en mettant sur ses lèvres les accents « usés d'une mesquine palinodie? » Il reste donc prouvé *ab intrinseco et extrinseco*, nonobstant quelques opinions individuelles contraires, que le bref incriminé est de nulle valeur, parce qu'il est de nulle autorité.

Peut-être aurions-nous dû nous taire sur un travail qui, étant demeuré inédit, n'a pas retenti dans le public? Il servira, quoi qu'on en dise, à constater la part que son auteur prenait aux événements de son époque. On saura par ce fait comment il les jugeait et les appréciait. Est-ce que l'un de nos grands journaux, champion de la même cause, s'il avait connu l'opinion du saint Prélat, n'aurait pas invoqué, dans le conflit qu'il a eu sur la même question avec l'*Univers Religieux*, son nom et son autorité? Certes, il l'eût de suite appelé à être juge du camp, et celui-ci, malgré les subtils raisonnements des adversaires, n'eût pas manqué de prononcer en sa faveur.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

1° *Lettre de Charles IX à François d'Aviau, deuxième du nom de Piolant.*

M. de Piolant, le sieur Vassal m'a remis le paquet que vous lui aviez remis entre les mains, par lequel j'ai vu que vous aviez travaillé aux affaires que je vous avais confiées, selon mon désir; j'en aurais reçu plus de joie si vous n'étiez demeuré malade. Adieu; ne songez qu'à vous guérir bientôt, si vous voulez faire plaisir à votre maitre, qui vous aime et affectionne. Je prie Dieu, M. de Piolant, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Bordeaux, 12 avril 1565.

2° *Lettre de Henri IV à madame de Piolant, qui était nommée sous-gouvernante des enfants de France.*

Madame de Piolant, je vous fais ce mot pour vous dire que vous vous prépariez à venir me trouver et prendre l'enfant qu'il plaira à Dieu de me donner, aussitôt que je vous le manderai, afin de l'emmener pour le nourrir avec votre fils; et celle-ci n'étant à autre fin, je prie Dieu, madame de Piolant, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Fontainebleau, 10 novembre 1602.

3° *Lettre de Christine de Savoie à la même.*

Ma bonne amie, celle-cy n'est que pour vous assurer de l'affection que je vous porte et que je désirerais qu'il se présentât quelque occasion de m'employer pour vous. Je vous envoie une petite croix : ce n'est pas pour sa beau-

té, mais pour vous ressouvenir de moi ; je vous prie de vous assurer de mon amitié et de croire que je suis et serai, toute ma vie, votre bonne amie.

CHRISTINE.

N° 2.

Ego infrà scriptus professor philosophiæ in regio collegio Pictaviensi societatis Jesu, fidem facio dominum Carolum-Franciscum-Petrum-Ludovicum d'Aviau du Bois de Sanzay diœcesis Pictaviensis, assiduè omninò et attentè in philosophiâ per biennium audisse, scilicet à mense novembri ann. 1751 usque ad mensem junium ann. 1753, omnia scholæ munia diligenter obiisse, magna eximiæ indolis, modestiæ, urbanitatis, sapientiæ ac pietatis veræ specimina dedisse, thesesque publicas ex universa philosophia cum ingenii laude ac unanimi adstantium plausu propugnâsse. In quorum fidem has ei litteras, manu propriâ subscriptas, et rectoris collegii sigillo munitas dedi.

Pictavii, die vigesimâ mensis augusti, anno 1753.

LUDOVICUS LAMARTINIÈRE,

Soc. Jesu sacerdos.

N° 3.

Nos Decanus et facultas theologiæ studii generalis Andegavensis, omnibus et singulis præsentes litteras inspecturis, salutem in Domino. Notum facimus quòd Carolus-Franciscus-Petrus-Ludovicus d'Aviau du Bois de Sanzay, presbyter diœcesis Pictaviensis, postquam studuit et resedit in prædictis universitate et facultate per tempora ab eis determinata, frequentando continuè lectiones theologicas et disputationes, secundùm sedis apostolicæ sanctiones et decreta, regiasque constitutiones et prædictarum universitatis et facultatis statuta et consuetudines, omnes et singulos actus qui ad magisterii, seu doctoratûs in sacra theologia gradum sunt requisiti, tentativam scilicet majorem et minorem, ordinariam ac jovinam, examinibus rigorosis probatus debitè et tempore congruenti peregit. Postmodùm licenciatûs gradum solemniter adeptus est die nonâ mensis aprilis anni millesimi septingentesimi sexagesimi primi, absolutisque vesperiarum actibus, illum authoritate apostolicâ et regiâ, præside S. M. N. Tremblay, sacræ theologiæ doctore regente, doctorem theologum creavimus et formavimus die vigesimâ tertiâ eorumdem mensis aprilis et anni millesimi septingentesimi sexagesimi primi ; datâ ei potestate legendi, docendi, inter-

pretandi sacras scripturas, verbum Dei prædicandi et hæreses confutandi. ipsumque Carolum-Franciscum-Petrum-Ludovicum d'Aviau du Bois de Sanzay cunctis juribus, privilegiis, immunitatibus ad doctores theologos pertinentibus uti, frui et gaudere posse, ac debere affirmamus. In quorum omnium fidem et testimonium præsentes hasce testimoniales litteras nostro et secretarii universitatis chirographo necnon facultatis nostræ sigillo munitas, prædicto nostro Carolo-Francisco-Petro-Ludovico d'Aviau du Bois de Sanzay decrevimus esse concedendas. Datum Andegavi die trigesimâ mensis Julii, anno millesimo septingentesimo sexagesimo primo.

N° 4.

Gui Ier, fils de Guillaume II, comte de Bourgogne, passa de l'archevêché de Vienne au souverain pontificat, sous le nom de Callixte II, en 1119. Il donna à cette Église, avant de quitter les Gaules pour se rendre à Rome, une foule de priviléges, entre autres, la primatie sur sept provinces ecclésiastiques. On conservait soigneusement à Vienne, avant la révolution, dans les archives de l'archevêché, la bulle de Callixte II. Nous n'en citerons qu'un fragment, comme témoignage historique de l'ancienne splendeur de ce siége : « Quoique nous soyons chargé du soin de toutes les Églises, en qualité d'Évêque du siége apostolique, nous croyons être obligé d'avoir une affection toute particulière pour l'Église de Vienne. Car elle est la première que la divine Providence a daigné confier à nos soins, et c'est pour la gouverner que nous avons reçu la consécration épiscopale. Animé par ce double motif de tendresse, nous avons résolu d'orner cette Église de tout ce qui peut en rehausser l'éclat, et de la mettre sous la protection immédiate de l'apôtre saint Pierre. A cet effet, nous, par l'autorité que Dieu nous a confiée, et en vertu de ces présentes, nous la confirmons et maintenons irrévocablement dans tous les priviléges, droits, biens, honneurs et prérogatives qui lui ont été accordés soit par les brefs authentiques de nos prédécesseurs, les Papes Sylvestre, Nicolas, Léon, Grégoire et autres Souverains-Pontifes; soit par les lettres patentes des empereurs, des rois ou des princes, soit par les libéralités des autres fidèles. Nous lui confirmons et accordons de nouveau la primatie sur sept provinces, savoir, celles de Vienne, de Bourges, de Narbonne, de Bordeaux, d'Auch, d'Aix et d'Embrun. Nous voulons que l'Archevêque de cet illustre siége exerce, comme leur vice-gérant, tous les droits des Souverains-Pontifes dans ces sept provinces, qu'il y convoque les conciles, et qu'il y termine en dernier ressort les affaires ecclésiastiques, suivant l'équité et les règles canoniques. De plus, nous le maintenons dans ses droits de métropolitain sur les Églises de Grenoble, de Valence, de Die, de Viviers, de Genève et de Maurienne. L'Archevêque de Tarentaise, quoique, par l'autorité du Saint-Siége, il ait la prééminence sur quelques Évêques, reconnaîtra celui de Vienne pour son primat : etc... Ainsi soit-il.

Donné le 5 des calendes de mars, indiction 13, l'an 1120 de l'incarnation de Notre Seigneur et le second de notre pontificat. » Ces priviléges, quelque étendus qu'ils fussent, n'étaient pas purement honorifiques; en maintes occasions, les Archevêques de Vienne ont exercé ce pouvoir de primatie à la demande des Églises susnommées, et notamment de celles de Bourges et d'Embrun qui en avaient appelé à eux pour des faits relatifs à l'élection de leur Archevêque; ils prenaient, en même temps le titre de Primat des Primats, parce que plusieurs des métropolitains qui dépendaient de leur primatie, tels que ceux de Bourges, de Bordeaux, d'Auch et de Narbonne, prenaient eux-mêmes le titre de primat de leur province.

N° 5.

M. Emery est assez explicite sur les dernières et critiques années de ce Prélat: « En 1789, dit-il, il fut député aux États-Généraux. Ce n'est pas la circonstance la plus heureuse de sa vie. Il jouit d'abord de toute la haute considération que lui donnait la réputation d'un saint et savant Évêque. Il fut même le premier membre du clergé qui présida l'Assemblée Constituante, et bientôt après le roi l'admit à son conseil. Un auteur très-estimable, l'abbé Barruel, donne manifestement à entendre, dans son *Histoire du Clergé*, qu'il avait, dans le conseil, opiné pour la sanction de la constitution civile du clergé. *Le 24 août 1790, le roi, dit-il, accorda la sanction. Des deux archevêques qui assistaient à son conseil, l'un mourut de douleur*. (Il entend Mgr l'Archevêque de Vienne.) Mais M. Barruel a été très-mal informé; en voici la preuve. M. de Pompignan tomba malade le 17 août, et ne sortit plus de son appartement que pour aller au tombeau, après quatre mois de maladie; nous avons sur ce point des témoignages irrécusables; or, la sanction de la constitution civile ne fut donnée que le 24 du même mois; il est évidemment faux que M. de Pompignan ait assisté le 24 au conseil, et qu'il y ait opiné pour la sanction: il y a plus, c'est M. de Saint-Priest, alors ministre de l'intérieur, qui lui apprit cet événement; et un ecclésiastique respectable, attaché à la personne du Prélat, et qui était alors dans son appartement, fut témoin des larmes amères qu'il répandit à cette nouvelle. Loin d'avoir coopéré à cette sanction, il est très-probable, au contraire, que s'il avait assisté au conseil le même jour, elle n'aurait point eu lieu, parce qu'il aurait fortement rappelé au roi la promesse que le prince lui avait faite de ne jamais l'accorder.

M. Barruel fait encore, dans un autre de ses ouvrages, une critique plus étendue de la conduite de Mgr l'Archevêque de Vienne. Le moins qu'on puisse dire de cette critique, c'est qu'elle est déplacée: un Prélat qui, par ses vertus et ses travaux, a si bien mérité de la Religion et de l'Eglise, un Prélat si tendrement attaché à la société dont l'auteur était un des plus dignes membres;

méritait de sa part plus d'égards et de ménagements. Il dit que « M. de Pompi-
« gnan fut un de ces hommes qui, par crainte du bruit, n'osent pas même
« souffler quand l'ennemi est aux portes ; qu'il lui en coûte des larmes amères
« qu'il ne répandait même qu'en secret et en présence de ses amis. » Mais
M. Barruel aurait-il voulu que M. de Pompignan eût convoqué tous les ennemis de la religion, pour les rendre témoins de ses larmes ? « qu'il avait peur
« qu'on ne sût aux Jacobins qu'il avait pleuré sur les maux de l'Eglise ; qu'il
« est mort pour avoir étouffé sa douleur. » Mais d'où M. Barruel sait-il tout cela ? n'y a-t-il pas même une contradiction palpable à dire qu'il a *étouffé sa douleur*, un moment après avoir assuré qu'il l'*exhalait par ses larmes* ? Si on ne connaissait point la belle âme de M. Barruel, on croirait que c'est la malignité pure qui a dicté les paroles précédentes.

M. Barruel reproche encore à M. de Pompignan de n'avoir point fait connaître la lettre que le Pape lui avait écrite et qui manifestait le sentiment de Sa Sainteté sur la constitution civile, sentiment de haute improbation qu'on avait l'intérêt le plus urgent de connaître, et il le rend responsable des suites fâcheuses qu'a eues l'ignorance trop longtemps prolongée de ce sentiment. Il ajoute que *Bossuet ne l'aurait pas tenue secrète*. Qu'en sait-il ? et pourquoi non, s'il s'était trouvé dans les mêmes circonstances, si le roi, qui avait reçu ainsi qu'un autre ministre, une lettre du Pape, dans le même sens que celle qui avait été écrite à M. de Pompignan, lui avait défendu expressément d'en parler, d'après des considérations que la prudence pouvait faire juger alors importantes pour le bien général de la Religion ? Si M. Barruel voulait savoir quelles pouvaient être ces considérations, on pourrait lui répondre qu'il lui suffit de savoir qu'elles sont possibles; mais il peut en apprendre une partie de M. l'Evêque de Troyes, dans sa réponse aux *éclaircissements demandés à Mgr l'Archevêque d'Aix*.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que trois ou quatre jours après la mort de Mgr l'Archevêque de Vienne, le bref ayant été trouvé dans ses papiers, et communiqué aux Evêques de l'assemblée les plus zélés, tel que Mgr l'Evêque de Clermont, ils jugèrent, d'après sa teneur, qu'il serait imprudent de le rendre public.

Il est vrai que Mgr l'Archevêque de Vienne fit, au commencement des Etats Généraux, une démarche que la plupart de ses amis auraient désiré qu'il n'eût point faite ; mais pourquoi ne pas présumer que, dans cette démarche, ses intentions ont été pures, et qu'il n'a point eu d'autre vue que de servir la Religion et l'Etat ? Assurément toute la vie de M. de Pompignan rend cette présomption aussi juste que nécessaire : ceux qui le blâment seraient seulement en droit de soutenir que, dans cette circonstance, il a mal vu, et qu'il n'était pas aussi pénétrant dans les matières de politique que dans celles de la théologie et de la religion.

Tranchons court : si Mgr l'Archevêque de Vienne, ébloui par de spécieuses apparences de réforme et d'accroissement dans la félicité publique, entraîné par un torrent auquel il crut peut-être trop tôt qu'on opposerait d'inutiles efforts, trompé par des personnages qui tendirent des piéges à la droiture et à la simplicité de son cœur, n'avait pas toujours pris le parti qui aurait été le plus sage et le plus digne de lui ; s'il n'avait pas prévu d'abord les coups mortels qu'on se proposait de porter à la Religion; si, dans cette tourmente épouvantable, il n'avait pas eu assez de fermeté ; s'il n'avait pas conservé toujours assez de présence d'esprit et avait manqué quelquefois la véritable route ; même dans cette supposition, nous le répétons encore, que pourrait-on conclure, sinon qu'il n'était point à sa véritable place dans une assemblée aussi orageuse, qu'il n'était pas un grand politique ; nous l'accorderions sans peine, car nous ne prétendons point faire de son habileté dans cette partie un article de son éloge ; ce serait d'ailleurs un bien faible éloge pour un Evêque. Plein de l'esprit de son état, il n'avait que du dégoût pour les occupations et les manœuvres de la politique : il se déplaisait souverainement dans le conseil du roi, et il demanda plusieurs fois la permission de s'en retirer; mais le roi ne voulut jamais la lui accorder. *Que voulez-vous que je devienne*, lui dit-il la dernière fois que l'archevêque lui en parla, *si tous les honnêtes gens m'abandonnent ?*

Mais si Mgr. de Pompignan ne se montra pas toujours un habile politique, il ne cessa pas de se montrer un bon évêque. Chargé par le roi de lui présenter des sujets pour les bénéfices vacants, et persuadé qu'il ne pourrait concilier avec les devoirs de cette nouvelle place, la résidence habituelle qu'il devait à son diocèse, il commença par donner la démission de son archevêché.

(*Lettres à un Evêque*, préface.)

N° 6.

Un membre a dit que, dans tous les départements, commençait à éclater la coupable coalition qui s'était formée entre les Evêques conservés, et ceux dont les siéges ont été supprimés; coalition dont le but était évidemment d'égarer l'esprit des peuples et de les exciter à la révolte, pour se soustraire à la réforme établie par la constitution civile du clergé, acceptée par le roi; coalition dans laquelle avait trempé la plupart des ci-devant chapitres des églises cathédrales et collégiales, frappés de la même suppression ainsi qu'il résultait, et des plaintes que l'Assemblée recevait tous les jours, et des lettres mêmes des réfractaires ;

Que les uns accordaient des dispenses de ban et de parenté, quoique leurs siéges fussent abolis ; tandis que d'autres, dont les siéges sont conser-

vés, les refusaient sous prétexte que leur juridiction ne s'étendait pas sur les parties du territoire réunies à leur diocèse ;

Que, sous le masque de l'intérêt du ciel et d'une autorité spirituelle à laquelle on ne touchait pas, les réfractaires cherchaient à voiler l'intérêt temporel qui les agitait et la soif des richesses dont ils étaient dévorés;

Que des prêtres français s'étaient dégradés au point d'intriguer sourdement pour faire revivre des maximes ultramontaines, que l'Eglise gallicane avait constamment repoussées ; que ce venin dangereux était semé avec art dans la société et s'étendait insensiblement par les soins que les ennemis de la révolution prenaient de le répandre ;

Que des personnes qui se disaient saintes, n'avaient pas rougi d'employer le mensonge et l'artifice pour surprendre un délai dangereux à l'Assemblée administrative ; que dans le temps où elles faisaient espérer une entière soumission aux décrets, elles travaillaient dans les ténèbres à en retarder l'exécution ; que dans le temps où elles manifestaient une résignation modeste, le fanatisme compilait en silence une brochure incendiaire dans laquelle l'abus du texte sacré était combiné avec le mépris des lois et l'oubli criminel de tous les devoirs du citoyen, dans laquelle l'esprit d'insurrection et de révolte était présenté, sous une enveloppe mystique, comme un moyen de sanctification et de béatitude, comme l'œuvre méritoire auxquels les vrais pasteurs des peuples, les curés des paroisses devaient principalement s'attacher, dans laquelle enfin, par un aveuglement fatal, l'apôtre d'une religion sainte, faite pour le bonheur des hommes, le ministre d'un Dieu de paix, d'un Dieu qui donna, par sa mort, l'exemple de l'obéissance aux puissances de la terre, M. D'Aviau, ci-devant Archevêque de Vienne, prétendait ne tenir que du Ciel et du Pape le territoire sur lequel s'étendait autrefois sa jurisdiction épiscopale ;

Que cette prétention inconsidérée, soutenue jadis par les Pontifes romains avec un acharnement ambitieux, avait couvert l'Allemagne et l'Italie de ruines et de carnages, et désolé le monde chrétien par des disputes absurdes, interminables et toujours suivies de guerres sanglantes et cruelles;

Que l'Eglise de France avait eu le bonheur de purger sa doctrine de ce poison ultramontain, d'échapper, par sa sagesse et sa prudence incorruptibles, à tous les piéges que la politique italienne lui avait tendus pendant le cours de plusieurs siècles, afin de conserver sans altération une discipline et des lois particulières, sous le nom de *libertés de l'Eglise gallicane ;*

Qu'un article essentiel de ces libertés consistait dans la distinction précise des deux pouvoirs, que M. d'Aviau et ses complices semblaient vouloir méconnaître ; que la puissance temporelle était d'institution humaine et bornée aux choses de la terre, mais que la puissance spirituelle était d'institution divine et avait sa racine dans le ciel ;

Que M. d'Aviau avait reçu de celle-ci le caractère sacré d'Evêque qu'on ne le lui disputait pas, mais que la première lui avait confié le territoire sur le-

quel il exerçait autrefois les fonctions attachées à ce caractère indélébile :

Que la puissance temporelle, en lui circonscrivant les limites de son diocèse, n'avait sans doute pas entendu ni l'aliéner, ni lui en céder la propriété : qu'elle avait donc pu le reprendre, le diviser ou le réunir toutes les fois que l'avait demandé l'intérêt de l'Etat, pour lequel les Evêques devaient les premiers donner l'exemple du dévouement,

Que cette puissance temporelle n'était autre chose que le souverain, c'est-à-dire la nation elle-même qui a recouvré ses imprescriptibles droits ; que prêcher des maximes contraires aux décrets qu'elle a reçus de ses représentants et que le roi a sanctionnés, c'était briser les seuls liens qui attachaient les hommes à la société, c'était appeler l'anarchie et la guerre civile, c'était attenter à l'autorité souveraine, en un mot, c'était se souiller du plus grand des crimes, du crime de lèze-nation ;

Que M. d'Aviau s'était malheureusement rendu coupable de ce crime atroce, en publiant, au mépris des décrets qui suppriment son siége, la brochure intitulée : *Avertissement de M. l'Archevêque de Vienne au clergé régulier et séculier et aux fidèles de son diocèse;* brochure dans laquelle il ose soutenir que les decrets sur la constitution civile du clergé, « seraient le renversement « des principes constitutifs de l'Eglise, et ne pourraient s'exécuter sans ren- « dre la France schismatique et lui faire perdre l'inestimable trésor de la foi; » comme si c'était « renverser les principes constitutifs de l'Eglise » que de diminuer le trop grand nombre de Prélats également à charge à l'Etat et à la Religion, et de contraindre tous ceux qui mènent à Paris une vie voluptueuse et mondaine, à résider dans leurs diocèses et à réformer leurs mœurs corrompues : comme si c'était « rendre la France schismatique, » que de rappeler son clergé à son institution primitive et aux saintes fonctions que quelques-uns de ses membres ont trop longtemps négligées ; comme si, enfin, c'était « faire perdre à ce royaume le trésor inestimable de la foi, » que de forcer quelques prêtres avides à restituer d'immenses richesses, ravies à la pieuse crédulité des fidèles, et dont ils faisaient un abus scandaleux ;

Qu'à l'attentat contre les lois, M. d'Aviau avait ajouté l'insulte et l'outrage, en adressant lui-même cet écrit incendiaire au président de l'Assemblée administrative, peu de jours après la proclamation de la délibération du quinze de ce mois, qui lui défend de continuer les fonctions d'Archevêque ; qu'il avait affiché la rébellion la plus ouverte en distribuant le même écrit à tous les curés des paroisses qui composaient son ci-devant diocèse;

Que le premier devoir de cette assemblée était de faire exécuter et respecter les décrets et de poursuivre le châtiment des rebelles qui les violent avec tant d'audace;

Que M. d'Aviau n'était pas le seul contre lequel les tribunaux devaient sévir, puisqu'il annonçait, dans son prétendu avertissement, qu'il avait consulté son presbytère ; que, sans chercher ici quels étaient les membres qui composaient

ce presbytère, ils se trouveraient naturellement compliqués dans l'accusation, en y comprenant tous ses coopérateurs, fauteurs et adhérents.

N° 7.

La discussion ayant été ouverte sur l'envoi fait au département de Rhône-et-Loire par le département de l'Isère, 1° d'un écrit imprimé ayant pour titre : *Avertissement de M. l'Archevêque de Vienne, au clergé régulier et séculier de son diocèse* ; 2° d'un arrêté pris par le conseil général du département de l'Isère, à l'occasion dudit imprimé.

La matière mise en délibération, M. le procureur-général-syndic a dit :

Messieurs,

Nous ne cherchons point à faire passer dans vos esprits les mouvements divers dont nous a pénétré la lecture d'un écrit imprimé attribué à M. d'Aviau, ci-devant Archevêque de Vienne.

L'auteur de cette production n'a pas craint de se servir d'une arme sacrée pour porter des coups plus sûrs, d'intéresser la Religion à de séditieux projets, et d'abuser des autorités les plus respectables pour séduire les âmes pusillanimes. C'est ainsi, messieurs, que, tandis que vous réunissez tous vos efforts pour rappeler le peuple à ses devoirs, pour arrêter les progrès de la licence, pour faire respecter les lois de la nation, vous trouvez les obstacles les plus réitérés à l'accomplissement de vos vues, dans le fanatisme, dans le délire et dans l'intérêt particulier de quelques chefs spirituels de l'Eglise. Ainsi, ceux qui par état sont appelés à prêcher la paix, excitent eux-mêmes au désordre ; ceux qui devraient être les premiers protecteurs et les soutiens des lois, en réclament publiquement l'infraction.

Vous le voyez donc, messieurs, se développer de toutes parts, ce système de coalition dont déjà le département des Bouches-du-Rhône vous avait informés ! Vous voyez une ligue ouverte s'établir et se fortifier entre un grand nombre d'Évêques du royaume, et des funestes principes se communiquer comme une contagion aux chapitres de leurs cathédrales.

Et dans quelles circonstances encore ? Lorsque l'Assemblée nationale s'occupe de toutes ses forces à relever l'édifice des mœurs ; lorsqu'elle cherche à ramener les principaux ministres de la Religion à la pureté de leur institution primitive ; lorsqu'elle rétablit les lois salutaires de la résidence, qu'elle rapproche les pasteurs de leurs troupeaux, et qu'elle les délivre de la tentation de se corrompre, en leur assurant cet état de médiocrité dans lequel la solide vertu brille d'un éclat si pur.

D'après les principes qui dirigent M. d'Aviau, vous n'avez pas été sans doute étonnés, Messieurs, de le voir, fidèle à son système d'insubordination, venir empiéter audacieusement sur votre territoire, et y exercer des fonctions qui appartiennent exclusivement à l'Évêque du diocèse métropolitain de Lyon

Ce n'est donc point assez que ses paroles, ses écrits l'accusent hautement ; il veut encore que ses actions prouvent jusqu'à l'évidence son obstination à ses principes et son insurrection contre les lois du royaume. Il importe, messieurs, d'arrêter sans délai les progrès d'une telle licence ; il importe d'en prévenir les suites alarmantes par les précautions les plus sages et les plus efficaces.

En conséquence, nous requerons :

1° Que M. le président soit prié d'écrire à l'assemblée administrative du département de l'Isère, à l'effet de lui témoigner la reconnaissance de tous les bons citoyens, sur la sagesse des mesures qu'elle a prises pour arrêter la distribution de l'*Avertissement de Mgr l'Archevêque de Vienne au clergé régulier et séculier de son diocèse ;*

2° Que cet Avertissement soit, dans le jour, dénoncé à l'Assemblée nationale, comme attentatoire à l'autorité des décrets sanctionnés par le roi, et tendant à soulever les esprits contre la constitution civile du clergé ; qu'il soit en conséquence adressé, avec l'arrêté qui sera pris, aux députés du département de Rhône-et-Loire à l'Assemblée nationale. ;

3° Qu'il soit fait défenses à tous ecclésiastiques, communautés, etc., et à toutes personnes dépendantes ci-devant du diocèse de Vienne, de reconnaitre d'autre juridiction épiscopale que celle de l'évêque métropolitain du département ; que notamment défenses soient faites à tous curés du ci-devant diocèse de Vienne, de faire lecture aux prônes de la messe paroissiale, dudit Avertissement, ou de tous autres écrits ou mandements qui pourraient leur être adressés par tout autre Évêque que celui du département de Rhône-et-Loire ou ses grands-vicaires, à peine d'être poursuivis extraordinairement à la diligence du procureur-général-syndic ;

4° Que l'arrêté qui sera pris soit adressé dans le jour au directoire du district de Lyon, qui sera requis de le transmettre à sa municipalité, à l'effet par elle de prendre les mesures les plus actives pour s'assurer de tous les exemplaires dudit Avertissement qui pourraient se trouver dans cette ville, et pour en empêcher l'introduction et la circulation ;

5° Qu'il soit également adressé au directoire du district de la campagne de Lyon et de Saint-Étienne, à l'effet de le notifier à tous les curés dépendant ci-devant du diocèse de Vienne

N° 7 *bis*

Le directoire de l'Ardèche instruit que l'on a répandu dans le département de l'Isère et dans les communautés de celui de l'Ardeche qui étaient de l'ancien diocèse de Vienne, un écrit intitulé : *Avertissement de Mgr l'Archevêque de Vienne au clergé séculier et régulier, et aux fidèles de son diocèse.*

Considérant que, si cet écrit est véritablement l'ouvrage du ci-devant Archevêque de Vienne, la moindre vice qu'on puisse lui reprocher, c'est qu'il est émané d'un homme sans titre et sans caractère public, puisque le siége de cette ville se trouve supprimé par la nouvelle division des diocèses, résultante de la proclamation du roi, du 24 août dernier, sur les décrets de l'Assemblée nationale, pour la constitution civile du clergé.

Considérant que cet ouvrage dangereux, non par les moyens et les raisonnements qu'il renferme, mais par les terreurs que son auteur cherche à jeter dans les consciences timorées et par les alarmes que cette épouvante pourrait faire naitre sur le sort de la Religion dans l'esprit du peuple toujours confiant et crédule, présente une censure ouverte et scandaleuse des principes du Corps législatif, dans une des parties les plus importantes de ses pénibles travaux, dans celle qui doit honorer à jamais sa piété et sa sagesse;

Que l'auteur de ce libelle effrené ne craint pas d'y parler des décrets sur la constitution civile du clergé, comme de lois « qui seraient le renversement « des principes constitutifs de l'Eglise, et ne pourraient s'exécuter sans rendre « la France schismatique, et lui faire perdre l'inestimable trésor de la foi : » comme de lois « émanées d'une autorité purement civile qui statuent sur des « objets réservés par Jésus-Christ à l'autorité spirituelle dont l'exercice est in- « dépendant de tout autre, et qui entreprennent même de changer ce qu'il a « réglé par des décrets immuables ; » comme de lois enfin qui « raviraient au « Souverain Pontife, chef visible de l'Eglise universelle, les plus beaux droits « que lui ait assurés celui dont il est le vicaire ici-bas, qui ne laisseraient rien « d'entier dans la hiérarchie, et au gouvernement épiscopal divinement établi, « substitueraient un gouvernement presbytérien, qui, encore resterait assujetti « à la multitude des laïques.

Considérant que sous ces beaux dehors de l'intérêt du ciel, le ci-devant Archevêque de Vienne se décèle lui-même tout-à-coup, en laissant percer l'intérêt personnel et mondain qu'il attache à l'existence de son siége et des titres pompeux dont l'orgueil de ses prédecesseurs l'avait décoré.

« Vous verriez, dit-il, N. T. C. F. comme par un premier essai de ces « étranges pouvoirs, le siége de Vienne avec soixante autres, c'est-à-dire, pres- « que la moitié des diocèses de France soudainement détruits : plusieurs éri- « gés, créés et de même par la simple volonté des hommes.... Tant d'autres « destructions, tant d'autres innovations en attendant celles qu'on annonce, et « pour les paroisses spécialement tant d'autres entreprises. »

Considérant que ces dernières expressions tendent évidemment à soulever les habitants des campagnes contre le projet porté par l'article 6 du titre premier desdits décrets, « d'une nouvelle formation et circonscription de toutes les pa- « roisses du royaume, » projet qui ne recevra d'exécution suivant l'article 17 du même titre, que sur les désignations faites à la prochaine législature par « les Assemblées administratives, de concert avec l'Evêque diocésain, d'après

« ce que demanderont les besoins des peuples, la dignité du culte et les diffé-
« rentes localités » et qui ne produira par conséquent dans la division des paroisses d'autres changements que ceux qui seront indiqués par les vœux, les intérêts, la convenance et les plus grands avantages des paroissiens.

Considérant que les paroles suivantes du libelle présentent un esprit non moins décidé d'insurrection et de révolte.

« Espérons tout, N. T. C. F., des singulières miséricordes du Seigneur,
« sur une nation à laquelle il fut si souvent propice : espérons que dans un
« état renommé jusqu'ici par son dévouement à la foi chrétienne et catholique,
« des lois qui deviendraient si désastreuses, ne tarderont pas d'être révo-
« quées. Eh ! puissions-nous par nos vœux communs, par des vœux ardents et
« multipliés, puissions-nous par nos soupirs le hâter ce moment si désirable !
« mais quoi qu'il en soit, que chacun se tienne inviolablement attaché à des
« principes dont on ne pourrait s'écarter sans sortir de la voie du salut. »

Considérant que les protestations qui viennent à la suite de ces élans d'un faux zèle, les craintes, les inquiétudes que le ci-devant Archevêque de Vienne, s'efforce de répandre jusque dans les consciences des magistrats de son ancien diocèse, chargés de veiller à l'exécution des lois, et l'ordre, terminant son avertissement, de le lire et publier partout où il conviendra, ne permettent pas de douter de ses intentions perverses ;

Considérant que le directoire ne pourrait se taire sur un délit aussi répréhensible, sans violer la fidélité qu'il a vouée à la constitution, et la confiance des peuples qui l'ont établi pour la maintenir et la défendre contre toute entreprise propre à la détruire ou à l'altérer, et qu'il est de son devoir, en frappant ce libelle du sceau de son improbation, de fixer l'opinion publique, et sur l'objet de cet écrit séditieux, et sur les vrais principes des lois saintes et pieuses dont il fait la censure;

Considérant que l'Assemblée nationale, loin de porter la plus légère atteinte à la religion catholique, apostolique et romaine, a donné au contraire des preuves non équivoques du zèle et du respect dont elle est pénétrée pour elle par ses premiers décrets dans lesquels, en lui attribuant exclusivement les honneurs d'un culte public et solennel, elle a mis les frais de ce culte au rang des premières charges de l'état, et accordé aux pasteurs de peine, aux vrais ministres des autels un traitement analogue à l'étendue et à l'importance de leurs fonctions;

Considérant que ses derniers décrets, publiés sous le titre de la constitution civile du clergé, respirent les mêmes sentiments, puisque le nouvel ordre qu'ils établissent n'offre que le retour des choses au véritable esprit de la religion et à la discipline primitive de l'Eglise;

Que, dans ces premiers temps qui furent les plus beaux jours du christianisme, l'institution des Evêques et des autres pasteurs se faisait par l'élection

du peuple; que c'est par cette voix du peuple. que dès lors on nomma la voix de Dieu, que furent appelés à l'Episcopat les Cyprien, les Athanase, les Grégoire, les Ambroise, les Chrysostôme, les Augustin et tant d'autres grands personnages qui éclairaient l'Eglise par leurs lumières et l'édifiaient par leurs vertus;

Que la défense de recourir à Rome pour l'institution canonique et les fonctions administratives des diocèses et des paroisses, n'offre rien qui puisse détruire la primauté du Pape dans l'ordre hiérarchique. ni l'unité de foi et la communion qui doit être entretenue avec lui comme chef visible de l'Eglise universelle. puisque cette unité de foi et cette communion sont au contraire formellement réservées par les articles 1er et 16 du titre 2 des décrets ci-dessus;

Que le recours au métropolitain, prescrit par l'article 16 de ce dernier titre, était le seul en usage dans la primitive Eglise. comme l'attestent les canons de plusieurs Conciles, que cette disposition par-là même n'offre que le rétablissement de l'ordre ancien;

Qu'une foule de monuments incontestables prouvent également que la plénitude des fonctions épiscopales appartenait primitivement à tous les Evêques, parce qu'en effet les apôtres, dont ils sont les successeurs, avaient tous reçu de Jésus-Christ une égalité de puissance; que c'est dans ce sens que saint Cyprien disait, qu'il n'y avait qu'un épiscopat possédé solidairement par chacun des Evêques en particulier, et que c'est par conséquent encore un retour salutaire aux règles et à l'Etat primitif de l'Eglise, que de rendre à chaque Evêque dans son diocèse cette suprématie de pouvoirs émanée du divin auteur de la religion et indestructible comme lui;

Que l'abolition de la forme actuelle des chapitres ne présente rien de contraire aux principes de la religion, puisqu'elle a longtemps existé sans eux; que ces corps parasites également inutiles à l'état et à l'Eglise, seront avantageusement remplacés par les vicaires institués dans chaque diocèse pour former le conseil habituel et permanent de l'Evêque;

Que la réduction des évêchés, l'érection de certains, la suppression des autres prononcées par la nouvelle constitution civile du clergé, n'offrent pas non plus la plus légère idée de schisme;

Que ce prétexte sur lequel les ennemis de cette nouvelle constitution paraissent se fonder le plus pour la décrier, n'est pas même spécieux: qu'il est de toute évidence que ces réductions, ces érections, ces suppressions ne présentent qu'une simple démarcation de territoire, qui a toujours été, et qui doit être toujours dépendante de la puissance laïque, parce qu'elle porte sur un objet tout temporel; qu'il faut distinguer ici deux choses, que ces détracteurs affectent de confondre, l'intérêt temporel de l'Eglise, et l'intérêt spirituel de la religion;

Que celui-ci qui se rapporte aux mystères, aux dogmes, aux préceptes de

cette religion sainte, est sans doute hors de l'atteinte de la souveraineté civile, comme l'auteur éternel et suprême de qui elle est émanée ; mais que l'intérêt temporel de l'Eglise, qui a trait au traitement de ses ministres, à la circonscription des lieux sur lesquels ils peuvent exercer leurs fonctions, et à tous autres objets entièrement terrestres, est par-là même du ressort de la puissance humaine, parce que ce n'est pas l'état qui est dans l'Eglise, mais l'Eglise qui est dans l'état, parce que tout ce qui est dans l'état doit obéir aux lois de l'état sur ce qui concerne le temporel, et parce que ce principe est d'autant plus sûr, que c'est Jésus-Christ lui-même qui en a laissé le precepte et l'exemple à ses apôtres;

Que par cette même raison de la dépendance absolue de l'Eglise, de la souveraineté civile, dans ses intérêts temporels, les biens ecclésiastiques ont pu être valablement déclarés appartenir à la nation, sans contrevenir à la religion ni à la justice, puisque la religion a longtemps existé sans biens ; puisque le dénuement des biens terrestres est même une de ses premières vertus ; puisque ceux qui se sont accumulés depuis sur la tête de ses ministres ont toujours été régis par la puissance laïque, puisque les plus grands Pères de l'Eglise s'étaient eux-mêmes expliqués sur la nécessité du retrait de tous ces biens d'entre les mains des ecclésiastiques, en invitant les peuples, à se charger, en leur place, de la nourriture des pauvres et du clergé ; et puisqu'enfin ce n'est que sous cette charge qui était la première et la seule destination des biens ecclésiastiques, que la propriété et la disposition en ont été déclarées en faveur de la nation;

Considérant, en conséquence, que tous les décrets de l'Assemblée nationale, sanctionnés par le roi, relatifs à ces grands actes de législation, ne sont que des lois civiles sur des objets purement temporels et très-distincts de l'intérêt spirituel de la religion, que ces lois n'offrent qu'une restauration depuis long-temps désirée de l'administration temporelle de l'Eglise, restauration d'autant plus heureuse qu'en nous procurant le retour de l'ancienne discipline, elle doit nous faire espérer celui des anciennes mœurs ;

Que pour se tenir en garde contre les calomnies des détracteurs de cette nouvelle constitution, on n'a qu'à voir qu'elles sont l'ouvrage des personnes intéressées qui n'ont pas eu l'âme assez généreuse pour lui sacrifier et pour sacrifier au bien public qui doit en résulter, l'intérêt de leur fortune privée ou celui d'une vaine gloire ; mais qu'il ne suffit point de se méfier de leurs discours et de leurs démarches, qu'il convient encore de fixer les idées sur les grands intérêts qu'ils agitent, et d'opposer une sage fermeté aux efforts multipliés qu'ils font de toutes parts pour égarer le peuple et peut-être pour rallumer les torches du fanatisme : qu'il devient nécessaire de provoquer la sévérité des lois contre de pareils excès, afin de contenir par des exemples rigoureux mais salutaires, les citoyens perfides qui osent ainsi souffler le vent de la discorde et soulever les esprits contre l'autorité de la nation.

On requiert les mêmes peines et poursuites que plus haut.

N° 8.

Napoléon, à l'occasion de son couronnement qui eut lieu à Milan, passe et repasse le Mont-Cenis au printemps de 1805. Dom Gabet a l'honneur de le recevoir chaque fois. Au premier passage, le 19 avril, l'empereur, arrêté par les neiges, avait été obligé de faire à pied un assez long trajet (depuis la Ramasse à l'hospice) il arrive transi de froid. Son premier mouvement est de s'approcher d'un grand feu. Dom Gabet lui représente qu'il faut, en pareil cas, en éviter soigneusement l'ardeur. Napoléon, le commandement personnifié, prouve, en cette occasion, qu'il sait aussi obéir. On essaie de lui ôter ses bottes, ce qui n'est pas possible, à cause du gonflement des pieds ; il faut les ouvrir avec un canif : l'empereur s'impatiente, s'inquiète sur les suites. Dom Gabet le rassure, et fait exécuter une friction sur les pieds et les jambes avec une flanelle imbibée d'esprit de vin. Napoléon se trouve soulagé, quitte sa mauvaise humeur et se montre sensible au traitement des bons moines.

L'empereur, d'après son itinéraire, ne devait s'arrêter que quelques instants au Mont-Cenis ; mais attendu l'incident dont nous venons de parler, il y passe la nuit et ne part que le lendemain à huit heures, après avoir déjeûné. Le bulletin officiel d'alors a tu cet incident et n'a pas laissé de dire que le passage du Mont-Cenis avait été heureux ; il a signalé seulement la chute de cheval du préfet Maissemy. L'empereur avait déjà laissé apercevoir combien il était favorablement disposé pour dom Gabet : « Voulez-vous, lui dit-il en partant, que je vous envoie une croix d'évêque ? Dom Gabet répond modestement : Je suis révêtu des insignes épiscopaux sans en avoir les charges, je remercie V. M. — Eh bien ! ajoute l'empereur en s'éloignant, je ferai quelque chose pour votre couvent. » En effet, il fut bientôt ordonné de meubler convenablement l'hospice, d'achever les réparations commencées, de traiter avec la commune de Lans-le-Bourg pour mettre à la disposition des religieux le lac qui est si proche du couvent, et qui fournit les truites saumonées si connues ; ce qui s'est exécuté comme on exécutait les volontés de cet homme géant. Il est vrai qu'il avait été provoqué à tenir sa parole par dom Gabet, et sans préméditation de la part de ce dernier. Après que l'empereur lui eut fait sa promesse de ne pas oublier le couvent et que l'abbé se fût incliné en signe de reconnaissance, celui-ci, se tournant vers Étienne, l'un des religieux, lui dit à demi-voix : Il aura bien d'autres choses à faire, qu'à s'occuper des pauvres moines du Mont-Cenis. » Napoléon n'était pas assez loin pour ne pas s'apercevoir que l'abbé parlait ; il tint à savoir ce qu'il avait dit. Sur le rapport exact qui lui en fut fait, il se mit à sourire : il est probable qu'en ce moment il prit la résolution d'ajouter encore à ce qu'il avait déjà le projet de donner, pour faire une surprise plus agréable à ce bon abbé, qu'il affectionnait. Un témoin oculaire bien digne de foi nous a fourni ces détails.

Le Pape Pie VII, se rendant à Paris (novembre 1804) et au retour de ce même voyage (avril 1805), s'arrête également à l'hospice. Pour dom Gabet, c'est un bien grand bonheur de pouvoir mettre aux pieds de S. S. le tribut de ses hommages et de toute sa vénération. Non moins que l'empereur, le Souverain-Pontife donne de vive voix à ce digne religieux des marques de bienveillance : de plus, arrivé à Rome, il adresse à l'abbé un bref dans lequel il admire et loue l'étendue de la charité qui l'avait porté, ainsi que ses religieux, à se dévouer au service de l'humanité, dans une région aussi élevée et aussi froide. Ce bref était accompagné d'un calice en vermeil pour dom Gabet.

Mais sept ans plus tard (juin 1812), ce même Pape arrive à l'hospice du Mont-Cenis pour la troisième fois. Dans les précédents voyages, dom Gabet avait vu le Saint-Père entouré d'une grande partie du sacré-collége, plusieurs Prélats et d'une garde d'honneur aussi nombreuse que brillante ; le Pape lui-même était alors plein de santé et plein d'espérance. : cette fois quel spectacle nouveau ! Tout est changé, il ne reste que les vertus éminentes du Saint-Pontife; aussi le dévouement du pieux cénobite en est-il plus actif et plus grand. (Vie de saint Pierre de Tarentaise. — Notes.)



TABLE.

PREMIERE PARTIE.

Depuis la naissance de Mgr d'Aviau, jusqu'à sa nomination au Siége archiépiscopal de Vienne.

DEUXIEME PARTIE.

Depuis la nomination de Mgr d'Aviau au siége archiépiscopal de Vienne, jusqu'à son transfert sur celui de Bordeaux,

---

FIN DU PREMIER VOLUME.

EX LIBRIS
ST. BASIL'S SCHOLASTICATE
No.

